



HAL
open science

Négocier la ville en escales : les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres

Milan Bonté

► **To cite this version:**

Milan Bonté. Négocier la ville en escales : les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2022. Français. NNT : 2022PA01H089 . tel-03995177

HAL Id: tel-03995177

<https://theses.hal.science/tel-03995177>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Négocier la ville en escales

Les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres

Milan Bonté



« Qu'y a-t-il entre nous ? » demande à juste titre Tim Etchells aux usager-e-s du parvis du centre Pompidou. Paris, automne 2021, photo Milan Bonté.

Membres du jury

Marianne BLIDON	Maîtresse de conférences habilitée à diriger les recherches, université Paris 1 – Panthéon Sorbonne	Examinatrice
Kath BROWNE	Professor University College Dublin	Examinatrice
Nadine CATTAN	Directrice de recherche au CNRS UMR 8504 Géographie-cités	Directrice de thèse
Jean-Michel DECROLY	Professeur Université Libre de Bruxelles	Rapporteur
Sylvie FOL	Professeure Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne	Examinatrice
David GIBAND	Professeur Université Perpignan Via Domitia	Rapporteur
Marylène LIEBER	Professeure ordinaire Université de Genève	Examinatrice

*Vois, ce spectacle est beau. – Ce paysage immense
Qui toujours devant nous finit et recommence ; [...]
La ville que la brume à demi nous dérobe,
Avec ses mille toits bourdonnants et pressés ;
Ce bruit de pas sans nombre et de rameaux froissés,
De voix et de chansons qui par moments s'élève ;
Ces lames que la mer amincit sur la grève, [...]
Et là-bas, par-delà les collines lointaines,
Ces horizons remplis de formes incertaines ;
Tout ce que nous voyons, brumeux ou transparent,
Flottant dans les clartés, dans les ombres errant,
Fuyant, debout, penché, fourmillant, solitaire,
Vagues, rochers, gazons, – regarde, c'est la terre !*

« Au bord de la mer », Victor Hugo,

Les chants du crépuscule, 1836.

REMERCIEMENTS

Mes premières pensées vont aux protagonistes de cette thèse, que je souhaite remercier de tout cœur. Merci pour l'accueil que vous m'avez réservé sur le terrain. Merci pour le regard vigilant, mais toujours bienveillant, que vous avez porté sur ce travail au cours de ces cinq années. À tou-te-s les participant-e-s, responsables et membres actifs-ves des associations, camarades et petites mains des mondes trans français et britannique : merci. Ma gratitude va en particulier aux vingt-cinq personnes qui ont accepté de jouer le jeu du journal de bord et ont enrichi cette recherche de leurs réflexions sur leurs propres pratiques et celles de leurs pairs. On commence souvent les remerciements d'une thèse en disant qu'il s'agit d'un travail collectif : c'est d'autant plus vrai que vous avez chaussé pour quelques jours les lunettes du chercheur. On dit aussi parfois dans les remerciements que la thèse n'est pas un exercice facile, pour cette raison précisément je vous remercie d'avoir joué ce jeu, parfois au prix d'importantes difficultés.

À ces participant-e-s s'ajoutent d'autres contributrices et contributeurs, à qui je souhaite exprimer ma reconnaissance.

Je souhaite d'abord remercier Nadine Cattan pour avoir encadré ce travail avec constance, justesse et toujours bonne humeur. Je te remercie de m'avoir fait confiance, du début à la fin, et de me l'avoir montré. Ce travail sous ta direction était un mélange de suivi et de liberté. Je suis particulièrement reconnaissant du temps et de l'énergie que tu as su m'accorder à chaque fois que j'en avais besoin et quel que soit le problème que je rencontrais : désespéré sur le terrain, motivé par un appel à articles, perdu dans un chapitre ou inquiet de mon avenir, tu as toujours su me guider, ni trop, ni pas assez. Je souhaite également sincèrement remercier les nombreux-ses membres du jury, pour avoir accepté de lire et de discuter mon travail. Je souhaite, enfin, remercier toutes les personnes qui ont participé à encadrer et évaluer mes recherches, plus discrètement : Antoine Fleury, pour tes éclairages sur les espaces publics et tes précieux conseils sur l'écriture scientifique, Sylvie Fol, pour ta franchise et ton ouverture d'esprit, pour m'avoir poussé à me lancer dans ce protocole méthodologique ambitieux, Marion Tillous, pour m'avoir écouté et conseillé chaque fois qu'il le fallait, Thomas Louail, pour m'avoir appris à penser la thèse comme un début plutôt que comme une fin, Emmanuel Beaubatie, pour m'avoir appris à négocier la position de chercheur sur et avec les trans, Jean Makhouta, pour m'avoir ouvert l'esprit à d'autres manières de voir le monde et la recherche sur les minorités.

Je souhaite ensuite remercier toutes les personnes sans qui l'idée d'une thèse n'aurait pas germé. D'abord Lydie Goeldner-Gianella et Frédéric Gob pour votre accompagnement autant bienveillant qu'exigeant dans le cadre de mon mémoire de Master 1, durant lequel je me suis dit pour la première fois que la recherche me plaisait et correspondait, finalement, à mes aspirations.

Puis Emmanuelle Mortgat-Longuet et Stéphane Longuet pour m'avoir encouragé, poussé et expliqué les rouages de l'enseignement supérieur et de la recherche avant même de m'y lancer. Merci ensuite à Sylvie Fol et Leïla Frouillou pour m'avoir permis d'envisager sereinement de continuer mes études dans un environnement sain et soutenant. Merci enfin aux communistes, jeunes et moins jeunes, dont les débats, formations, discussions ont apporté autant si ce n'est plus de fondations théoriques à cette thèse que mes recherches strictement universitaires. Je pense en particulier à Sonia Longuet, Marco Fiorenzato et Léa Delmas, qui m'avez appris qu'il n'y avait pas de prérequis, de position sociale privilégiée, ni de niveau d'études nécessaire pour s'intéresser aux sciences humaines, à la philosophie et à la théorie politique et pour s'en servir pour comprendre le monde qui nous entoure.

Je souhaite ensuite remercier toutes celles et ceux qui m'ont appris à négocier ma place au sein des normes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Lucile Biarrotte, pour ton leadership dans la jeune recherche sur le genre et l'espace, pour les ressources que tu as participé à mettre à la disposition des jeunes chercheurs-ses, mais aussi pour m'avoir accompagné dans mes premiers pas (mouvementés) dans l'écriture scientifique, pour nos travaux communs et notre amitié. L'ensemble des membres de l'atelier GenrEspace, pour votre bienveillance, qui m'a permis de faire mes marques dans un environnement protégé, joyeux, qui transforme l'angoisse en enthousiasme et m'a rendu heureux de lire et comprendre de nouvelles choses pour vous les partager. Lisa Buchter et Elise Lobbedez, pour m'avoir enfin révélé les secrets de la publication scientifique anglophone, pour votre bonne humeur et votre foi en l'intelligence collective. Les membres du laboratoire Géographie-cités, aussi, pour ce subtil mélange de patronage et d'exigence. Ce franc-parler parfois déroutant se révèle précieux lorsqu'il faut prendre de grandes décisions. Maëlle, Léon, Cécile, Fabrice, pour notre aventure commune en tant que représentant-e-s des doctorant-e-s à la commission de la recherche, pour m'avoir appris à élever la voix. Les camarades de Sud Éducation, enfin, pour m'avoir enseigné par la pratique que la solidarité nous rend toujours plus fort-e-s que la compétition.

Une thèse est un long voyage durant lequel l'accès à des ressources est un élément hautement stratégique. Je voudrais d'abord remercier Martine, Stéphanie, Yonathan, Dorothée, Saber et Ludovic, pour le soutien précieux que vous m'avez apporté tout au long de ce travail. Jeanne Demoulin, pour m'avoir expliqué en détail les principes encore confidentiels des méthodes participatives, en particulier dans le contexte institutionnel français. Sophie et Hadrien, pour le soutien administratif et financier qui a été nécessaire à la mise en place de ce protocole d'enquête ambitieux, pour m'avoir fait confiance. L'association FéminiCités, pour m'avoir permis d'accéder à la base de données de l'enquête « Trans et transports » exploitée dans cette thèse. Je remercie également très sincèrement toutes les personnes qui m'ont facilité l'entrée sur le terrain, Sasha pour m'avoir partagé ta fine connaissance de la scène trans londonienne, Aurélie pour m'avoir accueilli dans ta banlieue cossue de l'ouest de Londres, et encore une fois, toutes les associations pour le soutien indispensable que vous avez apporté à cette recherche. Merci, enfin, à toutes les

personnes qui ont relu et enrichi des morceaux d'article ou de thèse : Leïla Frouillou, Brenda Le Bigot, Emmanuel Beaubatie, Antoine Fleury, Anne-Cécile Ott, Aden Gaide, Sonia Longuet, Natacha Rollinde, Marion Tillous, Joséphine Lécuyer, Thomas Rosenthal, Cécile Mattoug, Christine Ducourant, Claire Hancock, Muriel Froment-Meurice, Marianne Blidon, Stan Brunn ; et à toutes celles et ceux dont les conseils plus ponctuels ont forgé les réflexions et les méthodes de cette thèse : Mathieu Ferry, Laurent Beauguitte, Jean Makhoul et tou-te-s les membres du TransLab.

Ce voyage dans le monde de l'ESR a été constellé d'escalas, qui plus que rassurantes ont été véritablement épanouissantes. Giulia, Lucile, merci, pour votre bonne humeur contagieuse, pour les fous rires et le soutien, à GenrEspace ou en dehors. Merci au Kraken et à ses membres pour nos joies, nos perspectives heureuses. Alex, pour ton attachement aux libertés informatiques. Marie, pour tes propositions pas si farfelues d'ouvrir les yeux sur les merveilles ordinaires du quotidien. Oriane, pour tes yeux grands ouverts sur le monde, tes mille et un centres d'intérêt et ta détermination à ne jamais, jamais rien lâcher. Leïla, Brenda, Vincent, pour votre énergie et votre motivation infinies (comment faites-vous ?). Sophie, Cécile, pour votre humour de toutes les circonstances. Guillaume, Sofia, Paul, Théo, pour votre bonne humeur, toujours, et votre gentillesse, plus que toujours. Merci, bien sûr, à celles et ceux qui m'ont accueilli dans l'amère métropole de Londres. Aurélie, pour ton aide précieuse et ton soutien tout au long de mon séjour. Diarmuid et Diego, pour votre accueil et votre sympathie. Merci, une nouvelle fois, aux collègues et ami-e-s de Géographie-cités, qui m'avez accompagné dans ce travail de longue haleine : merci aux poètes de petits et grands mots qui réenchantez ce monde – Paul, Anton, Maxime et Natacha –, merci aux noctambules qui nous faites apprécier les nuits parisiennes – Robin, Matthieu, Anne-Cécile, Thibault, Lucie, Julie, Brenda, Ulysse, Thomas, Léa –, merci aux innocent-e-s, à vos yeux ébahis, qui décentrez nos regards – Ryma, Antoine, Cinzia, Justin –, aux révolté-e-s et aux justes, qui croyez encore en ce monde et aidez à y croire – Joséphine, Luc, Annaëlle, Matthieu, Marie –, merci aux décalé-e-s, aux excentriques, aux farfelu-e-s, qui êtes mes bouffées d'air – Anne-Laure, Marion, Anaïs, Grégoire, Daphné, Léo, Julie, Etienne, Jean, Aurélie, Cécile –, merci aux enjoué-e-s, aux épanoui-e-s, qui forcez le sourire – Camille, Corten, Mégane, Lucas, Jean, Brenda, Jordi, Marion, Cécile –, merci à celles et ceux qui connaissent tou-te-s les géographes, qui aimez vos collègues et reconnaissez leur travail – Clément, Mégane, Matthieu et Jean –, et merci, aussi, à toutes celles et ceux que j'ai oubliés et qui, j'espère, pourront me pardonner. Un merci tout particulier aux abonné-e-s du deuxième étage et du dimanche après-midi pour votre soutien dans le dernier sprint : Marion, Joséphine, Natacha, Cinzia, Thomas, Annaëlle, Matthieu, Antoine et Anne-Cécile. Merci ensuite aux collègues de Nanterre, pour m'avoir ouvert vos portes et « jeté dans le grand bain » de l'enseignement supérieur. Un grand merci en particulier à Loréna, Frédéric, Alexis, Myriam, Muriel, Anne-Peggy, Audrey, Stéphane et Zoé pour m'avoir accompagné par votre aide, vos rires et souvent les deux. Merci également aux membres de la commission féministe du CNFG et aux participant-e-s des rencontres de

Limoges, pour votre écoute, votre bienveillance et pour le refus du jugement interpersonnel qui a caractérisé notre séjour et a été, pour moi, réellement libérateur. Merci enfin à Myriam et à tou-te-s les membres l'équipe Justice Sociale de Pacte, pour votre accueil tant chaleureux que bienveillant au sein de votre équipe qui constitue, plus qu'une escale, un véritable nouveau départ. Et merci, bien sûr, à mes proches et ami-e-s, qui avez rendu ce voyage au long cours un peu moins inquiétant : Quentin, Jules, Mathieu, Emilio, Louise, Claire, Gaspar, Christine, Michel, Eric, Juliette, Elvire, Sylvie, Anna, Jeanne, Solveig, Marie et Bérengère, Christinette et Jacques, Sonia, Margot, Joséphine, Marion, Lisa et Mathieu, Léa et Pablo, Fanny et Pauline, Marion, Milena, Elsa, Az, Emeline, Marie-Ange, Isabelle, Deborah, Emmanuel, Judith, Mathilde et tou-te-s les autres.

Enfin, je remercie toutes celles et ceux sans qui cette thèse ne se serait pas terminée. Natacha Rollinde, Joséphine Lécuyer, Jean Reynes, Anton Paumelle et Luc Guibard, pour votre détermination et votre sens de la justice. Leïla, Brenda et les ami-e-s et collègues de Sud Éducation Paris 1, pour votre écoute, votre soutien et vos solutions toujours, en toutes circonstances. Marion Tillous pour ta confiance en moi, si contagieuse, pour m'avoir convaincu de ne pas abandonner la comparaison entre la France et le Royaume-Uni et m'avoir toujours démontré, par ton attitude, ta sincérité et ton sens du collectif, qu'une autre manière d'être enseignant-chercheur était envisageable. Merci enfin à Aden, capitaine en second et âme de ce navire, de nous avoir poussés, durant cette traversée, à garder les pieds sur terre.



Source : *Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse*. Hergé, 1993.

CLÉS DE LECTURE

Certains choix rédactionnels ont été faits au cours de l'écriture de ce travail. Les plus importants sont expliqués ici, de manière à faciliter la lecture d'entrée de jeu. Ces choix ne sont pas de simple normes d'écriture et de citations : ils ont été faits pour servir le sens de ce travail et s'adapter au mieux aux besoins des personnes qui y ont collaboré.

Des « participant-e-s » au rôle actif

Les méthodes utilisées dans cette thèse se veulent en partie participatives. Les personnes qui ont pris part à l'enquête de terrain ont été conviées à confier leurs récits, mais ont aussi joué un rôle actif dans la collecte des données et les premières étapes de leur interprétation. Afin de mettre en valeur leur position dans cette recherche, j'utilise le terme de « participant-e-s » pour les désigner.

Choix d'écriture inclusive

Cette thèse utilise l'écriture inclusive. J'ai choisi les règles guidé par deux objectifs : d'abord, celui de m'adapter au mieux aux récits relatés dans cette thèse, ensuite, celui de permettre la lecture la plus fluide par tous types de publics. Je me suis notamment inspiré du document de travail de l'Ined rédigé par Mathieu Arbogast (2017), qui permet de naviguer parmi les nombreux choix possibles en prenant en compte des éléments liés à la lisibilité, à l'accessibilité et aux bonnes pratiques féministes. Voici les règles résultant de ce compromis :

- Le tiret est préféré au point médian pour permettre l'accessibilité du manuscrit aux logiciels de vocalisation ;
- Les noms dont une féminisation est entrée dans l'usage courant, sans nécessairement avoir été ajoutée au dictionnaire, sont utilisés lorsque cela est cohérent selon leur forme féminine. Par exemple, la forme « autrice » sera préférée à « auteure » ou « femme auteur ». Bien que cela facilite parfois la lecture, je n'ai pas automatiquement préféré au masculin générique l'ajout d'un simple « -e » (par exemple, « étudiant-e ») : s'il serait plus simple d'écrire « auteur-e », « chercheur-e », comme cela se voit parfois, j'ai préféré éviter les féminisations allant contre l'usage majoritaire, quitte à alourdir certaines formes ;
- Ainsi, les noms et adjectifs en « -ée » ou en « -e » sont féminisés à l'aide d'un tiret : « usager-e », « participant-e », « choisi-e ». Le pluriel consiste en l'ajout d'un « -s » : « participant-e-s ». Les noms en « -eur / -rice » ou « -eur / -euse » sont au contraire féminisés d'un seul bloc : « auteur-riche », « chercheur-se ». Pour ne pas alourdir la

lecture, les pluriels sont ajoutés directement au sein des deux suffixes : « auteurs-rices », « chercheurs-ses ». Le tiret, qui représente une incise dans le premier cas, est ici utilisé pour séparer deux choix possibles ;

— Lorsque cela clarifie la lecture, certains termes épiciènes sont préférés aux formes genrées.

Les formes et pronoms neutres ne sont pas utilisés par défaut. Les néologismes accumulatifs (« auteurices », « ielles », « chercheuseuse ») ne sont pas non plus utilisés. D’abord, cela brouillerait le sens donné à ce travail : certain-e-s participant-e-s à cette thèse utilisent ces formes au quotidien pour se désigner et se faire désigner, tandis que d’autres revendiquent, incarnent et sont interprété-e-s pour et par le biais d’une trajectoire de changement de genre. Les rares pronoms neutres et néologismes accumulatifs utilisés dans cette thèse désignent donc directement des personnes qui les utilisent. Ensuite, le cadre théorique et les résultats de cette thèse présentent des dynamiques très contrastées entre femmes et hommes trans. Les choix d’écriture inclusive vont dans le sens de tenter de ne pas effacer ces trajectoires et vécus divergents en les regroupant dans un même groupe de genre, dont la neutralité peut par ailleurs porter à confusion : la majorité des personnes trans qui ont participé à cette thèse vivent une mobilité sociale d’un genre à un autre et sont perçues au quotidien comme des femmes ou des hommes. A l’inverse de travaux portant majoritairement sur des personnes revendiquant une non-conformité de genre et performant au quotidien les signes et pratiques d’une identité de genre non binaire, cette thèse enquête avant tout le changement de genre, quelque soient ses modalités. Les formes visant à mettre féminin et masculin sur le même plan sont donc préférées aux formes neutres pour décrire ces expériences de mobilité de genre.

En ce sens, les participant-e-s sont désigné-e-s grâce à l’accumulation des pronoms « il » et « elle » (ce qui donne « ils et elles ») malgré la présence de personnes non binaires dans l’échantillon. Aucune d’entre elles n’utilise qu’un pronom neutre au quotidien, toutes proposant à leurs interlocuteurs-rices le recours alternatif à un pronom binaire, ce qui permet d’éviter la formulation lourde « ils, elles et iels ». Toutefois, le choix du tiret plutôt que de la barre pour les pluriels en double syllabe (« auteur-ricerice » plutôt que « auteur/ricerice ») vise à permettre une lecture qui ne nécessite pas forcément de faire un choix entre les deux options. Il est ainsi possible de lire « auteur-ricerice » selon trois formes : « auteur » (forme masculine), « autrice » (forme féminine) ou « auteurice » (forme neutre).

Citations d’extraits de matériaux de terrain et de sources externes

Lorsque les citations sont insérées dans le corps du texte, le texte cité est signalé par des guillemets. Les mots empruntés à l’anglais ou cités en anglais dans le texte en français sont signalés en italique et, s’il s’agit de citations, encadrés de guillemets. Les guillemets français (« ») sont utilisés par défaut, à l’exception des extraits d’entretiens et de travaux universitaires anglophones : dans ce cas, les guillemets anglais sont préférés (“ ”). Dans l’ensemble des cas,

ces guillemets sont utilisés pour citer une source externe dans le texte.

Les citations longues sont insérées grâce à des blocs différenciés du reste du texte, sans guillemets. La source est mentionnée directement à la suite du texte cité, qu'il s'agisse d'une source issue du travail de terrain ou de la citation d'un travail académique. Les citations d'extraits d'entretiens sont organisées comme suit :

- Lorsque le ou la participant-e est seul-e à parler, le texte est présenté d'emblée et les informations (pseudo, occupation, âge, ville de résidence) sont mentionnées à la suite ;
- Lorsque le ou la participant-e dialogue avec moi, le nom de la première personne à prendre la parole est mentionné, et l'alternance d'interlocuteur-riche est ensuite matérialisée par des tirets ;
- Lorsqu'un tiers intervient dans la conversation, les prénoms de tou-te-s les interlocuteurs-rices sont mentionnés.

Les citations, extraits d'entretiens et extraits de travaux universitaires anglophones ne sont pas traduits, à l'exception de quelques termes peu explicites pour un public dont l'anglais n'est pas la première langue. L'argot, les jeux de mots, les doubles sens sont ainsi traduits ou explicités. Cela est par ailleurs vrai aussi pour les extraits d'entretien en français.

Bibliographie et références

Les citations bibliographiques sont organisées selon un modèle auteur-date. Les auteurs-rices sont mentionné-e-s par le nom de famille suivi de la date de publication. En cas d'homonymie, l'initiale du prénom est mentionnée devant le nom. Ainsi, Thomas Prieur et Cha Prieur sont mentionnés comme suit : (T. PRIEUR 2018) ou (C. PRIEUR 2015) ; tandis que le géographe tchèque Michal Pitoňák, qui est le seul auteur cité dans cette recherche à porter ce nom de famille, est simplement cité comme cela : (PITOŇÁK 2019). Si les auteurs-rices homonymes ont aussi la même initiale de prénom, le prénom entier est mentionné.

Une part non négligeable d'auteurs-rices trans sont cité-e-s dans cette thèse. Certains travaux anciens ont pu être publiés sous leur prénom de naissance, avant que ce dernier ne soit changé. J'ai fait le choix d'harmoniser moi-même les pronoms et prénoms et de me référer, y compris dans la bibliographie, à l'identité choisie et usitée actuellement par ces personnes. Bien que cela défie sans doute certaines normes d'usage, le maintien des prénoms de naissance dans les citations des publications anciennes trouble la compréhension, en particulier lorsque ces personnes sont citées sous les deux identités. Aussi, compte-tenu des dispositions propres à l'homonymie détaillées ci-dessus, cela aurait provoqué à plusieurs reprises la citation du prénom de naissance de l'auteur-riche directement dans la parenthèse, donc dans le corps du texte. Tout-e lecteur-riche de cette thèse devrait rapidement convenir que cette norme universitaire est, dans ce contexte, déplacée.

Accessibilité de la recherche aux personnes trans et à leurs communautés

Cette thèse n'est pas pensée pour un public généraliste malgré certains efforts de clarté. Les résultats ne sont pas non plus orientés ni présentés en priorité en fonction des sujets susceptibles d'intéresser les communautés trans : il s'agit d'une recherche en géographie, qui interroge autant les concepts scientifiques sur lesquels elle se fonde à la lumière des parcours trans, que l'inverse.

A des fins de démocratisation de cette recherche, des résultats sont extraits, simplifiés et d'ores-et-déjà accessibles sur mon carnet Hypothèses à l'adresse : <http://www.betonplumes.hypotheses.org>.

SOMMAIRE

Introduction	1
I Faire une géographie des personnes trans : enjeux scientifiques et éthiques	15
1 Qui sont les trans ? Enjeux de l'enquête des personnes trans en géographie	19
2 Penser la méthodologie en terrain sensible : rapports de pouvoir et relation d'enquête	53
II Une population minoritaire dans un espace hétéronormatif : inégalités et rapports de pouvoir	103
3 Des métropoles attractives ? Une minorité en équilibre entre émancipation et précarités	107
4 Les espaces publics dans les politiques urbaines : une lecture par l'accessibilité entre idéalisme et subalternité	169
III Changer de genre dans les espaces publics : géopolitique de la vie quotidienne	205
5 Une socialisation par le genre aux pratiques des espaces publics	209
6 Une géographie du placard trans au-delà d'une dichotomie public-privé	263
7 Des espaces publics en réseau : aménager des escales pour accéder à la ville	327
Conclusion générale	395

INTRODUCTION

We must not forget that our current historical moment, dubbed “the transgender tipping point ¹” in the struggle for trans rights and social recognition, is also that of the consolidation of the Thatcherite dream. While rights such as hate crime and employment protections, health care, legal gender recognition (albeit limited to binary genders in the UK), alongside positive media representation, may have a positive impact on trans lives, trans activists have focused on these issues in an age of gendered austerity, racist state violence and border policies. What are the implications of pursuing trans rights under these bitter, disenfranchising conditions?
RAHA 2015

Dans cet article intitulé *The Limits of Trans Liberalism*, la militante et universitaire Nat Raha décrit avec beaucoup de justesse l’une des contradictions internes des mouvements contemporains d’émancipation trans. Ses propos portent sur le Royaume-Uni mais la situation est identique dans de nombreux pays occidentaux. La lutte contre la transphobie parvient à un « point de bascule » positif, selon les mots de Nat Raha. Les droits des trans sont pour la première fois à l’agenda politique et médiatique, les mentalités n’ont jamais été aussi sensibilisées à ces questions et les institutions s’adaptent petit à petit à la possibilité du changement de sexe. Pourtant, les gouvernements occidentaux s’ancrent durablement dans un libéralisme thatchérien, à l’origine d’un recul des droits fondamentaux et d’une dégradation des conditions de vie sans précédent qui passe notamment par le démantèlement des services publics. Cela touche particulièrement les personnes trans, dépendantes des systèmes de soins et à de nombreux égards, du bon fonctionnement des administrations.

L’engouement des médias occidentaux pour les questions trans se focalise sur deux aspects. Le premier est relatif aux déclarations de personnalités politiques ou artistiques et tient parfois du registre du sensationnel. À titre d’exemple, le *coming out* de l’acteur canadien Elliot Page a récemment fait la Une de nombreux médias généralistes anglophones et francophones. Le second aspect traité par ces médias est fondamentalement spatial et concerne l’accès des personnes trans à des espaces publics fournissant des ressources indispensables, caractérisés par la non-mixité de genre (toilettes, vestiaires des équipements sportifs, notamment scolaires, etc.). Les débats s’ancrent dans une controverse sur l’accès des femmes trans aux espaces de non-mixité de genre. Dans ce cadre, ces dernières années ont été le théâtre d’une popularisation des idées d’une droite réactionnaire violemment anti-trans. Au Royaume-Uni, l’extrême droite mobilise de fausses croyances sur les trans pour affoler l’opinion publique. Les réactions aux discussions

1. Cette expression est une référence à la une du *Time* du 9 juin 2014 consacrée à Laverne Cox, une célèbre actrice états-unienne trans. Le magazine identifie notre époque comme un « point de bascule » positif pour les personnes trans, tant matériellement qu’idéologiquement.

parlementaires entre 2018 et 2022 à propos d'une potentielle réforme du *Gender Recognition Act*, qui légifère le processus de changement administratif de genre au Royaume-Uni, en sont un bon exemple. Tandis que les associations LGBTI et les partis politiques progressistes souhaitaient la démedicalisation de la procédure de changement de genre civil, la droite et l'extrême droite britannique s'étaient unies autour de l'idéologie *Gender Critical*² pour refuser ces évolutions. Les arguments les plus utilisés étaient ainsi fortement spatialisés autour de la question des espaces de non-mixité de genre. C'est effectivement la présence de femmes trans dans des espaces de non-mixité féminine (toilettes publiques, vestiaires, etc.) qui était au cœur des débats.

Gender-critical feminists have argued that the introduction of such a system in the United Kingdom would be damaging to cis women, because it would undermine their safety in women-only spaces, by giving “males,” or emboldening “males” to seek, access to such spaces. Part of this argument points to the risk that cis men would impersonate trans women to gain access to such spaces and women’s bodies. Another part is that trans women are not women/females in the relevant sense, because they were not born and socialized as women, and hence lack the distinctive experience of sex-based subordination; on this view, trans women are both not among the proper recipients of the protection offered by women-only spaces, and cast as possible violators of those spaces and the bodies of cis women. As Cooper (2019) puts it, “[t]oilets, changing rooms, girls’ youth organisations, hostels, and prisons emerge [here] as the dystopic terrain of [cis] women’s vulnerability to enduring predatory male behaviour.”

ZANGHELLINI 2020

L'accès des femmes trans aux toilettes publiques représenterait ainsi un danger pour les femmes cis de se retrouver en présence d' « hommes ». Cette obsession des rhétoriques anti-trans pour la question des toilettes publiques souligne combien « l'espace est plus que la distance » et que ce qui se joue dans les conflits pratiques ou symboliques d'accès à certains lieux est le résultat de « l'articulation de formes de pouvoir au sein de configurations spatiales » (D. B. MASSEY 2005, p. 93). La question de l'accessibilité aux espaces publics et à leurs ressources est au centre des discours médiatiques sur les trans. Cela inscrit très concrètement, dans des lieux du quotidien, une transphobie qui n'est ainsi plus seulement idéologique. La convergence des discours transphobes autour de la présence trans dans un espace public ordinaire et essentiel comme les toilettes met en lumière la dimension spatiale de ces rapports de force : tandis que les personnes trans n'ont jamais eu autant accès aux espaces et services publics, cet accès n'a jamais été autant débattu.

Cette thèse propose ainsi de questionner l'accessibilité aux espaces publics par le prisme des expériences trans. À partir d'un travail de terrain fondé sur le croisement de méthodes quantitatives, qualitatives et participatives, ce travail interroge les pratiques quotidiennes des

2. Il s'agit du nom communément utilisé pour désigner les idéologies réactionnaires anti-trans : celles-ci considèrent en effet l'assignation à la naissance comme la seule réelle expérience de genre, à laquelle elles opposent la faiblesse d'une supposée auto-détermination du genre des personnes trans. Ces idéologies critiquent l'existence d'un genre détaché du sexe, ce dernier étant considéré comme une réalité biologique immuable.

personnes trans, leurs représentations et leurs stratégies d'accès et d'appropriation de leurs espaces de vie. L'enquête, menée à Paris, Rennes et Londres et dans les périphéries de ces trois villes, vise à mettre en évidence les rapports de pouvoir qui régissent l'accessibilité des espaces publics.

Appréhender les espaces publics, de ce qu'ils devraient être à ce qu'ils sont

Dans le contexte présenté ci-dessus, travailler sur les espaces publics n'est pas anodin. Les recherches contemporaines traitent des espaces publics de manière paradoxale, oscillant entre une approche théorique qui les définit comme des lieux ouverts et accessibles à tou-te-s et une approche pragmatique qui s'attache à prouver qu'ils ne le sont pas réellement. Ainsi la notion d'« espaces publics » désigne, en géographie et en aménagement, tant des lieux étudiés dans leur dimension matérielle par le prisme de leur accessibilité qu'un concept idéal typique servant ces argumentations critiques. Ce paradoxe est exposé dans la définition des espaces publics du dictionnaire en ligne *Hypergéô*, rédigée par Antoine Fleury :

Dans la mesure où l'on évite de l'idéaliser pour la définir comme un système de lieux et d'acteurs qui se reconfigure constamment (Fleury, 2007), la notion d'espace public n'en conserve pas moins une grande portée heuristique. Il est en effet possible de confronter les « lieux » et leurs évolutions à cet idéal type de l'espace public. Le débat actuel oppose ainsi les tenants d'une renaissance, qui attirent en particulier l'attention sur un renouveau dans les pratiques des espaces publics centraux ou sur des politiques de requalification avec un objectif de mixité sociale, aux tenants de leur déclin, qui dénoncent quant à eux le développement d'espaces privés ouverts au public, le renforcement du contrôle et la multiplication des restrictions d'accès [...]. Ces deux points se contredisent moins qu'ils ne mettent en lumière toutes les contradictions qui traversent aujourd'hui les espaces publics et, plus généralement, les sociétés urbaines.

FLEURY 2014

De nombreuses recherches se fondent ainsi sur cette tension au point de proposer d'en faire le cadre théorique fondateur des travaux sur les espaces publics : partir de cette contradiction permettrait de proposer une analyse critique. Pour ces recherches, la « sphère publique » Habermassienne, à laquelle les définitions idéales typiques des espaces publics se réfèrent toujours plus ou moins directement, ne doit pas être entendue seulement comme le concept idéaliste et bourgeois désignant « le théâtre des sociétés modernes dans lequel [...] les citoyens délibèrent librement des affaires communes », « arène » des relations sociales et du débat d'idées (FRASER 1990, p.57). Au contraire, l'idée de sphère publique apparaît indispensable à la construction d'une pensée critique sur nos sociétés contemporaines. C'est en fait grâce à une critique de la normativité masculine et bourgeoise de cette notion, que Nancy Fraser propose de considérer la multiplicité des publics composant cette sphère, dont les relations sont caractérisées par des rapports de pouvoirs.

Cette logique est reprise et actualisée dans de nombreux travaux, qui fondent leur approche théorique sur la complémentarité des représentations idéales typiques de la société et de ses territoires et d'une analyse systémique des rapports de pouvoir qui les traversent. Le géographe et urbaniste Bent Flyvbjerg décrit très clairement l'opposition entre les deux systèmes de pensée :

This is the tension between the normative and the real, between what should be done and what is actually done.
FLYVBJERG 1998, p.210

Définir et se référer à *ce qui devrait être* pour mieux comprendre les dysfonctionnements de *ce qui est* : il s'agit là des fondements d'une géographie critique des espaces publics.

C'est dans cette logique que les recherches sur les espaces publics différencient la notion philosophique de « sphère publique » de celle d'« espace public » qui en serait l'expression matérielle, c'est-à-dire spatialisée, réelle et imparfaite. Le géographe Don Mitchell argumente en faveur de la force épistémologique de cette distinction, notamment mise en lumière par une attention portée à la place de populations marginalisées dans les espaces publics :

In these struggles for inclusion, the distinctions between the public sphere and public space assume considerable importance. The public sphere in Habermas' sense is a universal, abstract realm in which democracy occurs. The materiality of this sphere is, so to speak, immaterial to its functioning. Public space, meanwhile, is material. It constitutes an actual site, a place, a ground within and from which political activity flows.
MITCHELL 1995, p.117

Dans les travaux des géographes critiques anglophones, les espaces publics sont étudiés selon cette dialectique entre la notion philosophique et idéalisée de sphère publique au parti-pris moral assumé, et des lieux publics imparfaits, traversés par les rapports de pouvoir de la société capitaliste, qui en seraient l'expression matérielle et conjoncturelle. En étudiant les espaces publics, ces géographes proposent de mettre en lumière les rapports de pouvoir qui transcendent notre société.

En pratique, les géographes des espaces publics observent l'accessibilité et le partage effectif de lieux supposés être librement accessibles. Ils sont à la fois reconnus « comme étant praticable[s] et librement accessible[s] à tout un chacun et ne pouvant dès lors être approprié[s] de façon exclusive, durable ou de manière excessivement personnelle par un individu ou un groupe particulier » (DESSOUROUX 2003, p.22) et systématiquement étudiés comme des lieux (injustement) « accaparés » (BAUDRY, SCAPINO et RÉMY 2014), « privatisés » (DESSOUROUX 2003), « surveillés » (DESSOUROUX, VAN CRIEKENGEN et DECROLY 2009), desquels les minorités sont « évincées » (CLERVAL 2011). Les travaux des géographies des espaces publics s'appuient sur cette rhétorique entre idéal et réalité. Les populations minoritaires qui sont partiellement exclues des espaces publics ou perçues comme indésirables (voir par exemple FLEURY et FROMENT-MEURICE 2014) ou les personnes « sans logement » (FROMENT-MEURICE 2016) ont en particulier été étudiées afin de mettre en valeur différents régimes d'accessibilité (STAEHELI et

MITCHELL 2008). C'est bien l'étude d'une classe ouvrière marginalisée, spatialement ségréguée et privée des ressources personnelles et collectives des villes – entendues alors comme l'expression spatiale de l'organisation sociale des sociétés contemporaines – qui pousse Henri Lefebvre à théoriser la notion de « droit à la ville » (LEFEBVRE 1972). David Harvey (2008) élargit l'idée du droit à la ville, le comprenant comme celui des humains à s'approprier et aménager leur environnement dans le contexte d'une urbanisation massive, guidée par des logiques capitalistiques qui éloignent la production des villes des besoins de leurs habitant-e-s. En somme, c'est la confrontation entre un appel à un idéal d'égalité et de partage et une réalité contrastée, qui permet aux chercheurs-ses de comprendre les liens entre espace et rapports de pouvoir (YOUNG 1986). Par ces « géographie[s] des dominés » (GIBAND 2011), les géographes critiques francophones et anglophones proposent un véritable renouvellement de l'étude des espaces publics.

Dans l'héritage de cette géographie critique, je propose de définir les espaces publics comme *ce qu'ils devraient être*, c'est-à-dire des lieux librement accessibles à tou-te-s, « que le public fréquente indépendamment de leur statut » (FLEURY 2014), et de les étudier pour *ce qu'ils sont*, c'est-à-dire les lieux de la spatialisation et de la reproduction des rapports sociaux.

Les espaces publics du quotidien : entre appropriation et rapports de pouvoir

Les géographes critiques francophones et anglophones se structurent autour d'une approche héritée de la philosophie marxiste, considérant l'espace comme le « facteur fondamental des rapports sociaux » (CLERVAL, FLEURY et al. 2019b) : il est le lieu de l'expression matérielle des rapports de domination et est à l'origine de leur reproduction. Les travaux sur les espaces publics les considèrent comme résultant d'une relation dialectique entre l'espace dans sa dimension matérielle et les rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. À ce titre, les travaux sur les espaces publics sont souvent présentés comme portant plus que sur des lieux, mais également sur les rapports de pouvoir et les mécanismes de leur reproduction. Ils méritent à ce titre le plus grand intérêt scientifique :

Public spaces are no longer, if they ever were, democratic places where a diversity of peoples and activities are embraced and tolerated. Instead, they have become centers of commerce and consumption, as well as places of political surveillance. The connections between public space and political and cultural economy deserve closer scrutiny because public spaces are simultaneously an expression of social power and a force themselves that help shape social relations.

LOW et N. SMITH 2013, p. vii

Un intérêt scientifique se structure ainsi autour d'une approche critique des espaces publics, dont l'étude permet aux géographes, urbanistes et philosophes d'éclairer les rapports de pouvoir traversant les sociétés capitalistes par l'observation de leur inscription matérielle et des lieux et mécanismes de leur reproduction. Les aspects politiques et juridiques de la gestion des

espaces publics sont particulièrement observés, l'attention se portant sur les mécanismes de reproduction des rapports sociaux dans les politiques publiques (FLYVBJERG 1999 ; MITCHELL 1996). Les géographies du genre et des sexualités s'emparent particulièrement de la focale et du cadre d'analyse offert par les dynamiques d'occupation et d'appropriation des espaces publics, pour étudier les rapports sociaux de sexe et leur spatialisation. L'appropriation des espaces publics (MIRANDA 2019), leur occupation (RODÓ-DE-ZÁRATE 2015), les représentations – en particulier les peurs (LIEBER 2008) –, les normes et leurs résistances (C. PRIEUR 2019), sont autant de sujets étudiés par les géographies du genre et des sexualités. À partir du cas des femmes ou des minorités sexuelles, les géographes renouvellent les savoirs sur la relation dialectique entre espaces publics et rapports sociaux. Les espaces publics sont ainsi interrogés pour leur caractère « normé et normatif » (PICKELS et VREUX 2012, p.5) par ces géographies des populations dominées. L'objectif des chercheurs-ses est de montrer à la fois l'expression spatiale des inégalités et le rôle des espaces publics dans la reproduction de ces inégalités. C'est dans cette perspective que je propose d'étudier les espaces publics : l'étude des normativités de ces lieux ordinaires pousse à porter le regard sur les aspects les plus quotidiens des rapports de domination. Étudier cette « géopolitique du quotidien » (LUSSAULT 2017, p.15) du point de vue d'une population minoritaire est une manière de mettre en lumière les mécanismes ordinaires de production et de reproduction des normes sociales.

Je propose dans cette thèse de considérer les espaces publics selon trois dimensions :

- D'abord, en tant qu'objet géographique et échelle d'interprétation, les espaces publics sont les lieux de la vie quotidienne, qui s'y donne en spectacle à l'usager-e attentif-ve (PECQUEUX 2018). En étudiant l'échelle spatiale et temporelle de l'ordinaire, de la normalité, du non-événement, j'entends porter le regard sur les dynamiques de construction et d'entretien des rapports de domination les moins visibles mais aussi les plus banalisées.
- Ensuite, comme lieux gérés, imaginés, fréquentés, appropriés, ils sont alors le support et l'outil du renforcement des rapports de pouvoir. En étudiant les espaces publics selon leur dimension politique, j'entends mettre en lumière les mécanismes qui poussent les pouvoirs publics à créer et entretenir la subalternité d'un groupe social et la position de domination des autres. L'approche des espaces publics par la relation dialectique entre spatialités et rapports sociaux de domination permet de comprendre ce qui est à l'origine des rapports sociaux et de leur reproduction. Aussi, cette approche permet d'appréhender leurs conséquences sur le territoire tel que nous le vivons et fréquentons.
- Enfin, les espaces publics, parce qu'étudiés par le prisme de l'accessibilité et comme origine, destination et lieux des mobilités, permettent de mettre en lumière la dimension spatiale des rapports sociaux. J'entends travailler sur les espaces publics en interrogeant à mon tour ces lieux par la dichotomie rhétorique entre un idéal d'accessibilité et la réalité rencontrée par une population minoritaire discriminée.

Dans ce cadre, la comparaison des villes de Paris, Rennes et Londres et de leurs périphéries

permet de porter le regard sur une grande variété d'espaces publics qui font partie des lieux ordinaires, du quotidien des participant-e-s à cette thèse. Des espaces publics londoniens caractéristiques du « capitalisme urbain » (DROZDZ 2019) et des dynamiques contemporaines de privatisation, à la mise en tourisme des espaces publics et des commerces des quartiers centraux parisiens (FLEURY 2013), jusqu'à la saisonnalité des migrations étudiantes caractérisant les lieux publics du centre de la ville moyenne de Rennes (BONNY 2010), ces trois terrains et leurs périphéries offrent une grande variété d'éclairages sur les spatialités de la vie quotidienne.

C'est également par les politiques locales que se distinguent ces terrains, en particulier du point de vue de la lutte contre les discriminations et le traitement de l'accès aux espaces publics. La comparaison de l'universalisme à la française, entre sa déclinaison dans une ville universitaire moyenne et dans une capitale qui se raconte « ville phare de l'inclusion et de la diversité » (ROMÉRO 2017), avec le particularisme britannique pris dans le contexte londonien dont les représentant-e-s politiques promeuvent « l'unité dans la diversité » (HUBBARD et WILKINSON 2015, p.599), doit permettre l'analyse des mécanismes politiques qui mènent à la marginalisation des populations minoritaires et à la reproduction de l'ordre social dominant dans les espaces publics. Les expériences des personnes trans dans ces trois villes mettent en lumière les normativités des espaces publics dans leur diversité.

Des trans subalternes, caractérisé-e-s par la mobilité sociale de genre

Le genre est étudié comme un ensemble de pratiques dans de nombreux champs d'études. La sociologie et la géographie des sexualités s'intéressent par exemple, pour parler de genre et d'hétéronormativité, aux pratiques sexuelles des populations enquêtées. L'approche du genre par l'étude des sexualités comme un ensemble de pratiques est d'ailleurs encouragée, les rapports sociaux de sexe faisant partie d'un système adossé et soutenu par l'hétérosexualité (CLAIR 2013). Les travaux portant sur les espaces publics et les femmes ou minorités sexuelles se structurent en outre autour de l'étude du couple pratiques/représentations (voir par exemple BLIDON 2008b ; LIEBER 2008 ; MAURIN 2017) : il s'agit avant tout d'observer ce que les gens font dans les espaces publics, comme une cause ou une conséquence de ce qu'ils et elles en pensent. La sociologie interactionniste définit le genre comme un processus de négociation entre des individus qui émettent des « indices de genre » (ARNOLD 2015, p.89) et un public qui les interprète selon une grille de lecture normative (KESSLER et MCKENNA 1985) : il s'agit bien d'une dialectique entre normes et pratiques. Dans les espaces publics, le genre prend sens comme un ensemble de pratiques en interaction constante avec un système de normes sociales hétérosexuel et patriarcal.

Au sein de ce système de normes « bicatégorisé et fondé en nature » (CLAIR 2011, p.65), certains individus évoluent. Les personnes trans s'extraient par les pratiques de la catégorie de genre qui leur a été assignée à la naissance pour s'engager dans une mobilité sociale de

genre. Les personnes trans sont ainsi étudiées dans cette thèse comme des « transfuges de sexe » (BEAUBATIE 2017). À l’instar des transfuges de classe qui vivent un changement de classe sociale, les personnes trans sont caractérisées par un changement de groupe social de sexe. Emmanuel Beaubatie, qui a participé à partir du cas des trans à théoriser la notion de « mobilité sociale de genre », explicite les caractéristiques de cette mobilité sociale propre aux personnes trans :

Les trans’ vivent à la fois une expérience de transfuge et une expérience minoritaire. Le changement de sexe est rarement envisagé comme une expérience de mobilité au même titre que la mobilité de classe, bien que quelques travaux fassent exception (SCHILT 2006 ; BARIL 2009 ; SCHILT 2010). Or, les trans’ ont beaucoup en commun avec les personnes qui changent de milieu social. Les FtMs vivent une ascension sociale et les MtFs³ sont déclassées. Passant d’une catégorie sociale à une autre, ces transfuges composent avec des tensions subjectives (LAHIRE 2011) entre leur sexe d’origine et leur sexe d’arrivée. Au cours de la « socialisation de transformation » (DARMON 2016) que représente la transition, les personnes rejoignent non seulement l’autre groupe de sexe, mais aussi un groupe minorisé : celui des trans’.

BEAUBATIE 2017, pp.20-21

Les personnes trans sont ainsi étudiées dans cette thèse comme vivant une mobilité sociale de genre. Cette mobilité n’est pas nécessairement linéaire : les participant-e-s n’ont pas été sélectionné-e-s selon des critères de transition physique ou médicale et certain-e-s ont évolué au sein des normes de genre sans nécessairement s’attacher ni en pensées ni en pratiques à un groupe de sexe particulier. Le changement de sexe désigne ainsi, non pas une évolution physique caractérisée par des modifications chirurgicales, mais une mobilité d’un groupe social à un autre. J’utilise de manière préférentielle le vocabulaire de la mobilité « de genre » en référence au caractère composite de cet « espace social du genre » (BEAUBATIE 2019b), dans lequel être un homme ou une femme n’a pas la même signification selon la position dans les rapports sociaux de classe et race. C’est par la mobilité sociale de genre que je propose de penser la normativité des espaces publics occidentaux contemporains.

Toutefois, la mobilité de genre est aussi une expérience minoritaire qui place les individus dans une position dominée. Cette expérience commune de domination est bien illustrée par la controverse sur l’accès aux toilettes publiques : les trans sont minorisé-e-s en actes (les toilettes ne leur sont plus accessibles⁴), en discours (cette inaccessibilité est justifiée par les médias et les discours politiques), débattue publiquement et même, nous le verrons, intériorisée et justifiée par certaines personnes trans. Ce sont les éléments caractéristiques de la subalternité (MERLE 2004). Cette controverse met également en lumière les intérêts politiques communs de ce groupe subalterne, qui me poussent à le qualifier de « communauté ». Les communautés

3. FtM, *Female to Male*, désigne les hommes trans, c’est-à-dire les personnes assignées femmes à la naissance qui deviennent des hommes. MtF, *Male to Female*, désigne ainsi les personnes assignées homme à la naissance, qui deviennent des femmes. La préposition « to » illustre bien la progressivité de la trajectoire de changement de sexe.

4. Certains états des États-Unis ont légiféré l’interdiction d’accès des personnes trans aux toilettes selon le genre revendiqué.

trans ne sont pas uniquement victimes et ne sont pas non plus dépourvues de moyens de se gouverner. À l'inverse, les personnes trans ont des objectifs communs et entrent en rapport les unes avec les autres pour les réaliser – elles forment ainsi une communauté au sens durkheimien (LAVAL 2016). Ces objectifs et mises en relation sont formalisés par un militantisme structuré en associations fédérées, au sein desquelles le pouvoir est distribué, les conflits gérés et les objectifs régulièrement rediscutés. Cette communauté, qui gère ses affaires publiques, peut être lue comme une communauté politique (BRETON 1983). En somme, cette expérience de mobilité sociale de genre, qui caractérise les personnes trans, les place également dans la position de communauté politique subalterne.

Cette position a de nombreuses implications sur un travail de recherche, en particulier en termes d'éthique et de méthodes d'enquête. Les communautés trans s'organisent d'ailleurs à ce propos et préconisent un ensemble de recommandations qui visent à améliorer la réception des recherches par les communautés et le bon déroulement des enquêtes auprès de ce public sensible (B. W. VINCENT 2018). Enquêter les personnes trans ne s'improvise pas. En ce sens, cette thèse propose un double axe d'enquête : il s'agit à la fois de penser la normativité de genre des espaces publics par le prisme de l'expérience trans de mobilité de genre, et de prendre un recul critique sur cette démarche pour en montrer les apports et les apories.

Penser la normativité des espaces publics et des mobilités grâce au changement de genre

Les recherches sur le genre, les sexualités et les espaces publics ont montré que les pratiques, représentations et stratégies d'accès – ou d'appropriation – des espaces publics sont fortement genrées. Les pratiques et représentations féminines des espaces publics sont marquées par les peurs (LIEBER 2008) : le contrôle social des femmes consiste en leur maintien, grâce à un ensemble de « rappels à l'ordre » omniprésents dans la vie des femmes, dans une position subordonnée dans les espaces publics. Ces peurs contraignent fortement leurs pratiques, notamment leurs mobilités nocturnes. En parallèle, les pratiques féminines des espaces publics sont marquées par l'assignation au travail domestique (CHABAUD-RYCHTER, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et SONTONNAX 1985) : mobilités et pratiques des espaces publics liées au travail de *care*, bénévole pour ses proches ou rétribué pour les travailleuses domestiques (MOROKVASIC 2015); cantonnement des pratiques et mobilités à une sphère domestique élargie aux commerces et services servant le travail domestique (COUTRAS 1996); sociabilités féminines dans des espaces publics habituellement négligés par la recherche, comme les centres commerciaux (WATSON 2009); pratique controversée, voire militante, de l'allaitement en public (BOYER 2011). À l'inverse, les pratiques et représentations masculines des espaces publics apparaissent comme dominantes. La figure du « flâneur » (SAVÉ et ENJEU 1975) résume un accès aux espaces publics non questionné, intégral, à toute heure et en tous lieux, par-dessus tout romantisé dans les repré-

sentations collectives et synonyme de liberté. Les représentations masculines des espaces publics se fondent sur la vulnérabilité des femmes, qui pousse les hommes à incarner alternativement les figures du « jeune badass et de l'homme chevaleresque » (DAY 2001, p.116). Certaines pratiques ludiques et sportives majoritairement masculines (skateboard, parkour, etc.) contribuent à inscrire spatialement les représentations collectives associées à la liberté d'usage et de pratique masculine des espaces publics (CALOGIROU et TOUCHÉ 2000). Ces pratiques et représentations différenciées sont en outre encadrées et encouragées par des politiques publiques de construction, gestion et animation des espaces publics insidieusement genrées (DOAN 2011 ; BIARROTTE 2021).

La géographie des sexualités et celle des personnes trans ont pour leur part démontré le coût de la non-conformité aux normes de genre dans ce contexte d'espaces publics fortement genrés. Viviane Namasté (1996), en se fondant sur l'expérience commune des personnes trans et des gays et lesbiennes dans les espaces publics, propose de parler de « *gender bashing* » ou de « *queer bashing* » pour désigner le harcèlement homo- et transphobe et ses conséquences sur les représentations et pratiques des personnes LGBTI. Les pratiques des espaces publics des personnes LGBTI ont en outre été documentées, mettant en lumière les possibilités de transgression des normes binaires et hétérosexuelles de genre des espaces publics (BROWNE, LIM et G. BROWN 2007, voir notamment la partie II : *Practices*). Les résistances à l'hétéronormativité, par la mise en réseau de lieux de rencontre (CATTAN et CLERVAL 2011), la création et l'entretien de lieux *queer* et radicaux (G. BROWN 2007 ; C. PRIEUR 2015) ou l'occupation de rue (RODÓ-DE-ZÁRATE 2015) sont autant de pratiques minoritaires qui éclairent « en creux » (GUILLAUMIN 1985) les pratiques et représentations dominantes des espaces publics. Les politiques publiques créent et encouragent ces normativités et la résistance à leur subversion (BLIDON 2011 ; NASH et BAIN 2007).

Dans ce contexte, je propose de mobiliser la mobilité sociale des personnes trans pour mieux comprendre les mécanismes qui mènent à la construction des normes de genre dans les espaces publics. Il s'agit d'interroger les pratiques, représentations et stratégies des personnes trans dans les espaces publics à la lumière des transitions de genre, en questionnant à la fois leurs évolutions au cours des transitions et les processus de négociations de ces pratiques, en tant que population minoritaire. Cette démarche se fonde sur trois interrogations dépendantes les unes des autres.

- D'abord, en observant la manière dont les personnes trans changent de pratiques et de représentations des espaces publics au cours de leur mobilité de genre, il s'agit d'éclairer sous un nouvel angle les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. Comment en vient-on, lorsque l'on devient un homme, à se comporter comme un homme dans les espaces publics ? Inversement, par quels mécanismes se déroule la féminisation des pratiques et représentations des usagères des espaces publics lorsqu'elles deviennent des femmes ?
- Ensuite, en observant les pratiques des personnes trans en tant que population minoritaire,

victime de discriminations et d'exclusion, il s'agit de comprendre les mécanismes de l'accessibilité des espaces publics sous l'angle des stratégies minoritaires. Les processus de négociation de l'accès aux espaces publics informent sur les rapports de force qui sous-tendent l'accessibilité, qu'ils concernent les stratégies les plus individuelles ou les discours et débats collectifs. Comment les personnes trans s'organisent-elles, seules et avec leurs communautés, pour réclamer, négocier et obtenir l'accès à ces lieux accessibles au public ? Qui est ce public légitime et comment gagne-t-il sa position d'hégémonie dans les processus sociaux et politiques à l'origine des normes régissant l'accessibilité ? Ces deux premières interrogations conduisent à mieux comprendre les mécanismes de production mais aussi de renforcement des normes sociales dans et par les espaces publics.

- Enfin, étant donné l'originalité de son objet d'étude en géographie, notamment francophone, cette thèse se place dans une démarche nécessairement exploratoire. La dernière interrogation de ce travail porte davantage sur des aspects méthodologiques. Qu'apporte l'étude des personnes trans aux connaissances sur les espaces publics ? Pourquoi et comment étudier ce public ? Il s'agit d'un questionnement portant sur la démarche proposée en elle-même et visant, tout au long de la thèse, à l'évaluer.

L'objectif de cette thèse est donc double. Le premier est d'étudier, par le prisme d'une population caractérisée par sa position minoritaire et par une mobilité sociale de genre, les mécanismes de normalisation des espaces publics. Mais proposer cette démarche nécessite aussi de l'éprouver : c'est également le sens de cette recherche que d'interroger l'apport des études trans à la géographie.

Des méthodes mixtes pour enquêter la vie quotidienne en terrain sensible

Ces questionnements sont éclairés par des matériaux mixtes dont la richesse provient tant de la diversité que de la rareté, récoltés entre 2017 et 2020 en France et au Royaume-Uni.

Un premier matériau est constitué de deux enquêtes nationales menées par questionnaire autoadministré auprès de personnes trans, en France et au Royaume-Uni. L'exploitation de ces enquêtes permet une exploration statistique comparée des conditions de vie des personnes trans dans les deux pays. La dimension comparative de ces matériaux quantitatifs met notamment en évidence les dynamiques d'accessibilité et de normativité des espaces publics à différentes échelles.

Le second matériau est une enquête ethnographique approfondie, menée à Paris, Rennes et Londres. Cette enquête repose sur trois piliers : d'abord, des journaux de bord des pratiques des espaces publics, tenus pendant trois jours par les participant-e-s et commentés lors d'un entretien-bilan, ensuite, des entretiens biographiques, parfois accompagnés de réalisation de cartes mentales ou de promenades accompagnées, enfin, une observation participante dans

des événements associatifs et en particulier, lors de réunions entre pouvoirs publics locaux et représentant-e-s d'associations trans. Cette enquête ethnographique a porté sur des personnes trans sélectionnées sans critère lié aux actes de transition : les appels à participation, passés sur les réseaux sociaux et via les réseaux associatifs, reposaient sur l'auto-identification. Les participant-e-s qui ont réalisé un journal de bord ont été rétribués. Ce travail de terrain a été marqué par de grandes difficultés d'accès au terrain dans un contexte de sursollicitation des publics trans : c'est d'ailleurs ce qui m'a poussé à multiplier les preuves de bonne volonté en proposant un protocole aussi participatif que possible et, en conséquence, rétribué.

Ce dispositif d'enquête mixte a permis d'appréhender les aspects les plus quotidiens des usages et représentations des espaces publics des personnes trans. Ces données sont l'occasion de s'immiscer dans l'immédiateté des espaces publics tout en recueillant la mise en discours des personnes trans sur leurs pratiques. Le recours aux enquêtes statistiques contextualise ces récits immersifs dans les tendances partagées par ces populations. Enfin, l'observation participante menée dans le cadre des activités de plusieurs associations m'a permis d'explorer le cœur de la fabrique des rapports de pouvoir. Des pratiques et représentations individuelles aux grands rapports de force qui façonnent les espaces publics, le protocole d'enquête proposé dans cette thèse éclaire les normativités dans toutes leurs dimensions.

Des métaphores spatiales pour penser les espaces publics et les mobilités au-delà des dichotomies traditionnelles

Afin d'organiser et de clarifier le raisonnement, cette thèse a recours à deux métaphores spatiales : celle du placard, issue des géographies des sexualités et de la culture populaire LGBTI, et celle des escales, tirée plus simplement de l'imaginaire du voyage maritime. Ces images « participent d'une poétique du savoir qui distille des effets de vérité dont les motivations sont à rechercher dans les options épistémologiques majeures adoptées » (DEBARBIEUX 2014, p.68). Le recours à ces métaphores permet notamment d'illustrer des phénomènes spatiaux complexes en faisant écho à des règles d'organisation spatiale déjà bien connues des lecteurs-rices. Cela permet également de conceptualiser des phénomènes spatiaux en dehors ou au-delà des dichotomies traditionnelles structurant la recherche sur les espaces publics : privé/public, intérieur/extérieur, rassurant/inquiétant, visible/invisible, mobile/immobile.

Ces deux métaphores sont structurées par les hypothèses fondatrices de ce travail. D'abord, la métaphore du placard se fonde sur l'hypothèse que la non-conformité aux normes de genre est à l'origine d'une relégation spatiale des personnes trans. Lorsqu'un changement de genre est visible, il exclut de certains lieux. L'exploration de la métaphore permet notamment de complexifier cette hypothèse en dépassant la lecture binaire selon les axes d'inclusion/exclusion et de visibilité/invisibilité. Ensuite, la métaphore des escales se fonde sur l'hypothèse qu'il existe deux moyens d'accès aux ressources urbaines : l'ancrage local et la mobilité. La marginalisation

spatiale des personnes trans complique l'accès aux ressources en rendant difficiles l'ancrage et les mobilités. L'exploration de la métaphore des escales permet de penser l'accès aux ressources urbaines au-delà d'une lecture binaire entre ancrage et mobilités. Elle permet en outre de mettre en lumière des stratégies d'appropriation du territoire qui, selon une lecture traditionnelle des pratiques des espaces publics, seraient rendues invisibles voire confondues avec un ensemble d'évitements.

Plan de la thèse

Afin de répondre aux objectifs énoncés, cette thèse propose de se pencher sur les pratiques des personnes trans, caractérisées par une mobilité de genre et par une position subalterne. En étudiant les personnes trans, il est possible de mieux comprendre la façon dont se construit l'accessibilité des espaces publics à différentes échelles enchevêtrées les unes aux autres : politiques publiques, rapports sociaux, puis sur le terrain, interactions entre usager-e-s et représentations des gestionnaires et usager-e-s. La thèse s'organise en trois parties, qui répondent chacune à l'un des grands objectifs de cette recherche. Chaque chapitre participe à cette démonstration en s'attachant à un enjeu de la négociation de l'accès aux espaces publics par les personnes trans.

La première partie de cette thèse présente la démarche de recherche et analyse ses retombées positives et négatives. Le principe de l'étude géographique des personnes trans – en tant que population subalterne caractérisée par une mobilité sociale entre les catégories de genre – est questionné, justifié et critiqué.

Le **chapitre 1** présente la population enquêtée dans cette thèse et justifie son inscription dans une recherche en géographie. Les caractéristiques des personnes trans habitant en France et au Royaume-Uni sont questionnées et les participant-e-s à cette recherche, présenté-e-s.

Le **chapitre 2** développe le protocole méthodologique mixte employé. Les enjeux éthiques de l'étude de cette population minorisée et surétudiée sont soulevés. Les effets pervers des méthodes pensées pour l'éthique sont démontrés et analysés en confrontant à la précarité des trans, les dysfonctionnements d'une recherche publique sous-dotée.

La deuxième partie de cette thèse étudie la relation dialectique entre espaces publics et normes de genre du point de vue des rapports de pouvoir.

Le **chapitre 3** propose d'interpréter les villes comme des espaces ressources pour les personnes trans. La présence trans (numérique, communautaire et associative) produit les conditions d'une mise en accessibilité d'espaces et services publics indispensables. Ces ressources rendent les villes attractives pour les personnes trans. Cette attractivité, enquêtée à partir des représentations des participant-e-s, est confrontée aux réalités perçues dans les enquêtes statistiques et les journaux de bord.

Le **chapitre 4** entre plus en détail dans les mécanismes de la mise en accessibilité des ressources trans, notamment des espaces en principe ouverts au public. Une analyse des relations

entre pouvoirs publics locaux et associations trans dans les trois villes permet de comprendre la manière dont se construit l'implicite public légitime des espaces publics dans les discours et décisions politiques. La différenciation de publics trans selon divers degrés de désirabilité permet notamment d'affiner le portrait de l'utilisateur légitime des espaces publics.

La troisième partie, enfin, analyse la géopolitique de la vie ordinaire des personnes trans qui régit leurs pratiques, représentations et stratégies d'accès ou d'appropriation des espaces publics.

Le **chapitre 5** interroge les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics à partir de l'expérience de mobilité de genre des personnes trans. La recomposition des pratiques au fur et à mesure du changement de genre est étudiée et utilisée pour comprendre, de manière plus générale, la façon dont se créent, s'intériorisent et s'entretiennent les normes de genre dans les espaces publics. Le rôle de la violence ou de son absence dans la socialisation de genre est particulièrement mis en valeur. Les expériences divergentes des hommes et des femmes trans, comprises dans leurs aspects les plus ordinaires grâce aux journaux de bord et à leur commentaire, permettent cette incursion dans ce qui fait, provoque et entretient les pratiques et représentations.

Le **chapitre 6** se fonde à l'inverse sur l'expérience partagée des femmes et des hommes trans face à la transphobie, à partir d'un ensemble empirique documentant leurs pratiques et représentations à Paris, Rennes et Londres. La métaphore du placard est questionnée à la lumière des vécus trans. La rupture biographique causée par le changement de genre permet notamment d'éclairer finement les dimensions spatiales du placard : non seulement enfermant, le placard exclut aussi des lieux dans lesquels on est connu-e.

Enfin, le **chapitre 7** interroge les stratégies d'accès et d'appropriation des espaces publics par les personnes trans. La métaphore de l'escale, à la fois rassurante, familière et pourvoyeuse de ressources, est utilisée pour décrire un ancrage en plusieurs lieux qui se fait support des mobilités quotidiennes des personnes trans. Navigant au sein des courants contraires des différentes forces du placard, qui exclut, enferme et souvent les deux, les personnes trans s'aménagent des escales. Ces escales parsèment le territoire métropolitain et permettent de s'y déplacer sereinement. C'est ainsi, finalement, que se recompose par-dessus ou malgré ces villes normatives, moins accueillantes que prévu, un réseau d'escales qui permet, *in fine*, l'accès aux espaces publics.

PREMIÈRE PARTIE

Faire une géographie des personnes trans : enjeux scientifiques et éthiques

Introduction de la partie I

Réaliser une recherche sur les personnes trans est une initiative risquée. Je l'ai compris au cours de ce travail. Cette première partie de thèse, écrite principalement à la première personne, vise à expliciter ces difficultés, à présenter la manière dont j'y ai répondu et à tirer de premiers enseignements de cette démarche. Des réflexions sur l'éthique de l'enquête des personnes trans sont en particulier confrontées aux difficultés rencontrées sur le terrain et tout au long de la réalisation de ce travail.

A l'une des questions qui animent cette thèse : « Comment et pourquoi étudier les personnes trans en géographie ? », cette partie apporte plusieurs éléments de réponse. A la question du « pourquoi » ou plutôt de « quel intérêt », cette partie propose un aperçu de la diversité de matériaux récoltés et de leurs apports à cette thèse, qui ont conduit aux résultats présentés dans les parties suivantes. Elle présente également la population trans et justifie la pertinence d'une recherche sur et avec les trans. Sur le « comment » et ses conséquences, cette partie présente la construction du protocole méthodologique et la façon dont il a été reçu par les participant-e-s.

Enfin, les réflexions présentées dans cette partie sont intrinsèquement liées aux transitions de genre. Celle des participant-e-s est un enjeu définitionnel et éthique majeur de la partie. Mon rapport à la transition est aussi un enjeu de positionnement fort. Je le présente, tout en dénonçant les déséquilibres produits par ces injonctions au positionnement sur les chercheurs-ses concerné-e-s par leur objet d'étude minoritaire.

Le **chapitre 1** répond à l'enjeu définitionnel que comporte tout travail sur les trans et pose le cadre politique, social et juridique de l'enquête. Il s'agit de comprendre qui sont les personnes trans, et surtout, qui sont celles qui participent aux recherches en France et au Royaume-Uni. Le fait d'étudier des personnes trans dans le cadre d'un travail de géographie portant sur les espaces publics est ainsi justifié. Sur cette base, ce chapitre présente les participant-e-s à cette recherche. Enfin, il justifie les terrains étudiés et argumente le choix de la comparaison internationale. En somme, ce chapitre présente et justifie une démarche de recherche fondée sur l'enquête d'une population minoritaire.

Le **chapitre 2** analyse pour sa part les principes éthiques qui ont guidé la réalisation du protocole méthodologique mixte et participatif de cette thèse. Les vertus prêtées aux méthodes participatives et au principe de rétribution des participant-e-s sont notamment questionnées à la lumière des retombées mitigées et inégalitaires constatées au cours de l'enquête de terrain. Le positionnement de l'auteur et les principes qui ont mené au choix du protocole d'enquête sont remis en contexte. Ce chapitre montre notamment les limites de principes éthiques pensés pour une recherche cisgenre sur les trans : ils se sont avérés susceptibles de mettre les chercheurs-ses membres des communautés étudiées dans des situations inconfortables.

QUI SONT LES TRANS ? ENJEUX DE L'ENQUÊTE DES PERSONNES TRANS EN GÉOGRAPHIE

Standpoint theory is not only about how to get a less limited understanding of marginal lives - women's lives, for example. Instead, research is to start off from such locations in order to explain not only those lives but also the rest of the micro and macro social order, including human interactions with nature and the philosophies that have been developed to explain sciences. [...] The point is to produce systematic causal accounts of how the natural and social orders are organized such that the everyday lives of women and men, our activities and beliefs, end up in the forms that they do.

HARDING 1995, p.343

La question de la définition des personnes trans est hautement polémique. Les milieux militants se déchirent à ce propos : certains groupes militent pour une autodétermination du genre comme identité, d'autres se positionnent pour prendre davantage en compte les critères sociaux et actes de transition (BEAUBATIE 2017). En bref, seraient trans les personnes qui se déclarent comme telles, ou celles qui font la démonstration d'actes de transition, sociaux et médicaux. Dans la recherche également, la question de la définition des personnes trans est épineuse. Les divers critères de définition font considérablement varier la taille et la composition de la population étudiée (DOAN 2016). La diversité de groupes sociaux que l'on peut considérer comme trans forme une communauté hétérogène selon des critères de genre, race et classe (MONRO 2000). C'est d'ailleurs par le biais d'une définition reposant sur les pratiques des espaces publics, et non sur les caractéristiques propres des personnes, que les personnes trans ont commencé à être étudiées en géographie (NAMASTE 1996) : Viviane Namaste a conceptualisé l'idée du « *genderbashing* » ou « *queerbashing* », en montrant que les gays et lesbiennes et les personnes trans vivaient des discriminations similaires dans les espaces publics, qui ne reposaient pas sur des caractéristiques propres (pratiques sexuelles, actes de transition spécifiques), mais sur une perception globale de leur non conformité aux normes de genre de la part de leurs

agresseurs. Ainsi, dès les fondements des géographies trans, c'est par ses pratiques, et non ses caractéristiques socio-économiques, que la population trans enrichit les débats géographiques.

Pourtant, les rapports de pouvoir, notamment les rapports de classe, sous-tendent les débats définitionnels du groupe social des trans. En effet, selon les critères choisis pour la définir, les caractéristiques sociales de la population trans varient fortement. Cela influence la composition des échantillons sur lesquels portent les enquêtes. Cette question influence aussi les problématiques de recherche. La problématique de cette thèse se fonde sur la mobilité de genre, qui sert à penser le rapport aux normes dans les espaces publics. Mais qui sont les personnes qui changent de genre ? Se reconnaissent-elles dans le vocabulaire de la mobilité de genre ? Toutes les personnes qui se disent trans vivent-elles, en pratique, une mobilité sociale de genre ?

Ce chapitre vise à poser les bases de définition de la population enquêtée dans cette thèse. Il montre que le critère de définition le plus adapté à l'étude des espaces publics est de considérer le genre comme un ensemble de pratiques. Ainsi, être trans peut être conceptualisé comme une mobilité sociale au sein des catégories de genre. Cela permet de centrer cette thèse sur les pratiques, notamment spatiales, des personnes enquêtées.

Ce chapitre propose d'abord une incursion dans la littérature scientifique sur les personnes trans pour poser les bases définitionnelles de cette population. Ensuite, il expose les enjeux de l'étude des personnes trans en géographie, notamment concernant les espaces publics et les mobilités spatiales du quotidien. Enfin, je présente et justifie les terrains retenus dans cette enquête, dont le choix découle directement des enjeux présentés.

1.1 Qui sont les trans ?

La définition des personnes trans est un passage difficile de chaque recherche sur les trans. D'abord, elle est conflictuelle : les personnes trans sont en désaccord à ce propos, de véritables tendances politiques opposant les partisan-e-s des différents critères de définition. Ensuite, elle est nécessairement restrictive, arbitraire, et comporte le danger de se fonder sur des croyances.

Je vais d'abord m'attacher à décrire la grande hétérogénéité de la population trans en me fondant à la fois sur les critères de description rencontrés dans la littérature scientifique et sur la description des répondant-e-s aux deux enquêtes par questionnaire exploitées dans cette thèse. De cela découlent les critères retenus dans mon appel à participation. Je présente, enfin, la composition de l'échantillon de participant-e-s au protocole qualitatif.

1.1.1 Une population d'une grande hétérogénéité aux critères de description scientifiques divers

Alors que les chercheurs-ses s'accordent à dire que le choix des critères de définition des personnes trans a une importance capitale sur les résultats des recherches menées, on constate que

la littérature scientifique sur les trans a recours à des définitions très variées. Sans nécessairement trancher sur une définition en amont de la recherche, il apparaît fondamental de prendre en compte l'influence des représentations que les chercheurs-ses se font des trans pour mieux comprendre sur qui portent leurs enquêtes.

Des critères de description scientifique divers

Les critères de description et de définition de ce que sont les personnes trans ont évolué depuis le début du 20^{ème} siècle. C'est en effet durant les années 1910 qu'apparaît le changement de sexe comme préoccupation clinique. Les personnes désireuses de changer de sexe sont progressivement reconnues comme une nouvelle catégorie de patient-e-s en Europe et aux États-Unis. C'est dans le cadre d'une histoire de plus d'un siècle de coopération entre les personnes trans et leurs soignant-e-s que s'est développé, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, un vocabulaire décrivant les transitions, fondé avant tout sur une réponse à des demandes de soin (BEAUBATIE 2017). Au fil des évolutions médicales et morales, les différentes façons de nommer et catégoriser les personnes trans n'ont cessé d'évoluer. Ces définitions sont l'objet de luttes : reposent en effet sur elles de nombreux aspects matériels de la prise en charge administrative et médicale des transitions de genre. Aujourd'hui, elles se remodelent selon les interactions entre les communautés trans, mettant l'accent sur la diversité des conditions de vie des personnes trans, et un milieu médical considérant avant tout les aspects cliniques des changements de sexe (DARWIN 2020).

La recherche sur les trans en sciences sociales s'est elle aussi attachée à définir cette population. L'un des résultats majeurs issus de ces tentatives de définition est que les critères choisis pour circonscrire les trans exercent une influence très importante sur les résultats des recherches menées. L'application de critères plus ou moins restrictifs participe en particulier à considérablement modifier la prévalence des personnes trans dans la population générale. Par l'exploitation du recensement des États-Unis, l'urbaniste Petra Doan (2016) montre par exemple que la population « transsexuelle », qu'elle définit comme ayant changé de sexe phénotypique¹ grâce au recours à une chirurgie de réassignation sexuelle, ne représente que 0,1 % à 0,5 % de la population états-unienne, tandis que les travesti-e-s² (« *cross-dressers* ») et les personnes de genre non conforme³ (« *gender nonconforming people* ») représentent 1 à 2 % de la population adulte. En tant qu'urbaniste, Petra Doan se rattache en fait dans ses travaux aux aspects concrets de cette « prolifération des genres » : elle travaille tantôt sur les personnes appartenant aux communautés festives LGBTI et fréquentant les lieux de commerce (DOAN et HIGGINS 2011),

1. Marqueurs sexuels primaires et secondaires : organes génitaux, voix, pilosité, etc.

2. Petra Doan définit les travesti-e-s comme les personnes choisissant de s'habiller dans le genre opposé à leur genre assigné, occasionnellement ou régulièrement.

3. Petra Doan, tout en démontrant qu'une définition de ces identités est très difficile, voire impossible, rassemble dans cette catégorie l'ensemble des personnes qui se reconnaissent dans une certaine « fluidité » de genre et ne souhaitent pas être cantonnées aux catégories de sexe traditionnelle, quelles que soient leurs pratiques effectives.

tantôt sur le changement de sexe (2006), et souvent, sur la non-conformité aux normes de genre en enquêtant de conserve les vécus trans et gay et lesbiens (2011). Les études cliniques, qui s'attachent davantage aux critères de définition dans la perspective d'organiser des parcours de soins, s'accordent à dire que le choix des critères de définition des personnes trans peut complètement bouleverser les résultats d'une étude (COLLIN et al. 2016). Les travaux s'accordent pour montrer que les définitions par l'autoassignation, c'est-à-dire en laissant le soin aux individus de s'identifier comme trans ou non, sont les moins restrictives des méthodes existantes (COLLIN et al. 2016; DOAN 2016).

Les tentatives de définition des populations trans reposent sur des choix épineux et sont globalement des terrains minés. Le fait de poser des critères restrictifs sur ce qu'est (ou n'est pas) être trans s'inscrit dans des enjeux communautaires et extracommunautaires très intenses. Ces discussions ont surtout lieu sur les réseaux sociaux, mais comme le montrent les chapitres suivants, elles exercent une influence sur le rapport des personnes trans à leurs pairs et à leur propre transition. Je propose de les illustrer brièvement à partir de memes⁴ trouvés sur les réseaux sociaux. Ces positions politiques sont résumées dans la figure 1.1 page 23.

Ces débats se résument aux trois positions suivantes. Certaines personnes, qu'Emmanuel Beaubatie appellerait les « non binaires » (2021), considèrent que le genre est une question identitaire, qui relève de l'identification personnelle, quelles que soient leurs pratiques ou leur apparence. Ces personnes militent généralement pour une abolition du genre, qu'elle passe par une démultiplication des identités ou par une suppression des catégories traditionnelles (memes (a) et (b), figure 1.1). D'autres, plus « conformes » (BEAUBATIE 2017), adoptent la position inverse : ils et elles prétendent au contraire que seul un changement visible et irréversible de sexe phénotypique définit une personne trans et se moquent des « non binaires » (memes (c) et (d), figure 1.1). Une troisième position de conciliation, adoptée sans doute majoritairement par des « stratèges » (BEAUBATIE 2017), consiste à dénoncer le fait que ces débats focalisent le regard sur les corps des personnes trans et leur parcours de transition. Ces personnes tentent d'orienter le débat vers des enjeux politiques plus structurants, comme les effets du néolibéralisme sur les vies trans ou les enjeux des luttes féministes communs à tou-te-s (memes (e), (f) et (g), figure 1.1).

L'une des raisons pour lesquelles le choix d'éléments de définition des transitions est si conflictuel est que le recours à ces différentes positions repose sur une forte différenciation sociale. Le positionnement de chacun-e face aux normes de genre diffère selon l'origine sociale : Emmanuel Beaubatie (2017) montre par exemple que les bourgeois-es sont plus à même de se dire « non-binaires » que les personnes de classe populaire qui sont davantage « conformes ». Cela repose sur de nombreux mécanismes de distinction et sur un ensemble de dispositions à se raconter et se sentir légitime à le faire. La comparaison avec le terrain britannique de cette thèse offre un contrepoint éclairant aux thèses de Beaubatie, qui concernent les personnes trans vivant

4. Les memes sont de petites images humoristiques partagées sur internet, volontairement peu soignées.



Trans Person Crosses Street to Avoid Overly Supportive Liberals

- (a) et (b) : ces images expriment la volonté de surpasser les catégories de genre traditionnelles.
- (c) et (d) : ces images moquent plus ou moins gentiment les non-binaires pour la supposée naïveté de leur rapport aux transitions de genre.
- (e), (f) et (g) : ces images montrent une fatigue liée à ces débats et proposent des arguments de réconciliation. NB : sur la (g), l'homme porte un pénis géant.

FIGURE 1.1 – Ensemble de memes résumant les positions exprimées sur les réseaux sociaux sur les critères de définition des trans.

en France. Alors qu'en France, les transitions médicales restent relativement accessibles sur le plan économique, notamment grâce au remboursement des parcours de transition par la sécurité sociale, au Royaume-Uni, l'accès aux soins de transition est très long ou très onéreux, souvent les deux. La possibilité de changer de genre est donc largement influencée par les capitaux social et économique et de nombreuses personnes trans sont privées d'accès aux soins de transition médicale. Cela rebat les cartes des débats définitionnels : au Royaume-Uni, ce sont les moins bourgeois-es qui sont amené-e-s à considérer la transition médicale comme non indispensable et qui s'ancrent de ce fait davantage dans des revendications de type « non binaires ». En France et au Royaume-Uni, pour des raisons différentes, la définition de ce qui fait une personne trans est donc directement ancrée dans des conflits de classe, dont les manifestations sont prégnantes dans les milieux militants. Cela explique en partie la véhémence des débats.

Au-delà des enjeux communautaires, une autre raison de ces désaccords est que la recherche de critères discriminant les « vrais » des « faux » trans s'inscrit dans des enjeux plus profonds de définition de ce qui fait vraiment une femme ou un homme. Les hormones ? Le sexe phénotypique ? L'autodétermination ? La façon dont une personne est perçue par les autres ? Ces questions dépassent bien sûr les enjeux trans qui ne font que les mettre au centre de l'attention. Ces enjeux sont notamment soulevés par une tribune parue dans *Libération*⁵, co-écrite par des féministes cis et trans. Chercher à discerner les *vraies femmes* des autres selon une liste de critères, n'est-ce pas une énième tentative antiféministe de contrôle du corps, de l'apparence et des habitus des femmes ? En outre, ces débats s'inscrivent dans une offensive politique menée par la droite et l'extrême droite britannique et états-unienne, qui utilisent les figures trans pour affoler l'opinion publique. Des groupes, surnommés les « TERFs » (« *Trans Exclusionary Radical Feminists* ») par les militant-e-s protrans, soupçonnent notamment les femmes trans d'être des hommes se déguisant en femmes pour usurper certains privilèges féminins, soit issus de luttes pour l'égalité femmes-hommes (parité, catégories sportives spécifiques), soit simplement liés à l'accès à certains espaces de non-mixité féminine (toilettes, vestiaires). Selon ces positions, seul le sexe assigné à la naissance peut définir le genre d'une personne et en changer est impossible. Ces groupes ont un très fort retentissement médiatique outre-Manche et ont plusieurs représentant-e-s au pouvoir qui participent fortement à la visibilisation de ces opinions (PEARCE, ERIKAINEN et B. VINCENT 2020). Les sources de crispation définitionnelle sont donc multiples : liées à des enjeux de classe au sein des communautés trans, elles découlent également d'un contexte politique qui débat de l'existence même des personnes trans. Dans de telles conditions, il est judicieux de penser avec précaution la définition adoptée en tant que géographe pour étudier le rapport des personnes trans aux espaces publics.

J'ai fait le choix, pour cette thèse, de faire reposer mes questionnements sur une définition théorique qui laisse une grande marge d'interprétation concernant sa traduction dans les vécus

5. Toutes des femmes, 2020, « Le débat sur la place des femmes trans n'a pas lieu d'être », *Libération*, url : https://www.liberation.fr/debats/2020/02/26/le-debat-sur-la-place-des-femmes-trans-n-a-pas-lieu-d-etre_1779708/, consulté le 18/10/2021.

des personnes trans, mais qui comporte tout de même une capacité de problématisation forte.

Le choix d'un critère définitionnel théorique : la mobilité sociale de genre

Certains travaux portant sur les personnes trans ont recours au changement de genre comme axe de problématisation. À titre d'exemple, Kristen Schilt, qui a travaillé sur le genre et les carrières professionnelles, a enquêté des hommes trans pour comprendre les mécanismes de socialisation genrée au travail (SCHILT 2010). Le fait qu'ils *deviennent* progressivement des hommes lui a par exemple permis de différencier ce qui, dans la socialisation professionnelle des hommes, relevait d'une socialisation primaire due à des dispositions incorporées dans l'enfance ou ce qui, au contraire, relevait de mécanismes de différenciation propres au monde du travail. Je propose dans cette thèse de se saisir de la mobilité sociale de genre comme critère définitionnel pour sa force de problématisation. Voici les éléments sur lesquels ce concept se fonde.

Les sociologues francophones utilisent pour la plupart le terme de « genre » pour désigner un système d'organisation de la société en deux groupes hiérarchisés par un rapport d'exploitation et le distinguent du sexe comme variable, désignant l'appartenance à une catégorie de sexe.

Comme l'âge, le sexe est un marqueur d'appartenance à un groupe social : c'est une catégorie descriptive. Le genre est plus que cela, et c'est alors que les choses se compliquent... Si le genre se contentait de dire le sexe plus poliment, il ne servirait pas à grand-chose – à part policer un peu plus un monde académique déjà pudibond. Tout l'intérêt du terme réside dans son efficacité conceptuelle : condenser plus de trente ans de théorisations et de débats sur la place du sexe et/ou de la sexualité dans l'explication du monde social (et pas seulement sa description). Le genre révèle une logique globale qui organise la société, jusque dans ses moindres recoins. Il ne se contente pas de désigner une appartenance à un groupe de sexe.

CLAIR 2012, p. 1

Les termes de « sexe » et de « genre » tendent ainsi à désigner deux aspects d'une même réalité, le sexe exprimant la classification des individus dans des groupes sociaux et le genre faisant davantage référence à la théorisation d'un rapport d'exploitation (GALERAND 2015). En pratique, j'utilise dans cette thèse indistinctement les termes de « genre » et de « sexe », me référant systématiquement aux catégories de sexe dans un contexte occidental hétéronormatif, c'est-à-dire correspondant « à la promotion de la norme hétérosexuelle dans la définition de ce que doivent être un homme, une femme, un couple » et renvoyant « à une construction binaire des sexes et de la sexualité, fondée en nature » (CLAIR 2011). Cela facilite en outre les possibilités de traduction, le terme « *gender* » étant presque toujours préféré en anglais y compris pour désigner des catégories de sexe normatives ou légales (RAUS 2019).

Dans les communautés trans et non binaires, le terme de « genre » est parfois utilisé pour désigner un ressenti ou une identité, qui ne seraient pas nécessairement corrélés à une réalité matérielle ou à la reconnaissance sociale de l'appartenance d'un individu au groupe social des hommes ou à celui des femmes. Certains groupes militants et certaines recherches en sciences

humaines distinguent « l'identité de genre » du sexe assigné à la naissance, construisant ainsi l'hypothèse d'un genre mental ou ressenti qui serait dans un premier temps décorrélié des pratiques : c'est d'ailleurs le cas à la fois de la théorie *queer* (BARIL 2017c) – dont les groupes dits « non binaires » présentés dans la sous-partie précédente s'inspirent – et des recherches ouvertement anti-trans (voir par exemple CHILAND 2014)⁶.

Dans une perspective matérialiste qui me semble davantage adaptée à l'étude des espaces publics en géographie, je propose dans cette thèse de sortir du cadre dans lequel ces débats se tiennent pour m'attacher au genre comme un ensemble de pratiques plutôt que comme une revendication. Je distingue donc, lorsque cela est nécessaire, le genre ou sexe « revendiqué » du genre comme rapport social de sexe. Cette approche est notamment inspirée de la sociologie interactionniste, qui considère le genre comme une interaction entre un individu qui émet des indices et un public qui les interprète (ARNOLD 2015 ; KESSLER et MCKENNA 1985). En ce sens, le genre fait partie du « travail de face » propre à l'expérience des espaces publics (GOFFMAN 1998) : il est un ensemble de signifiants qui sont travaillés et engagés par l'usager-e d'un lieu public, dans le cadre d'une négociation avec un public qui les interprète selon un système de normes. Cette vision du genre implique qu'il est possible d'en changer *par les pratiques*.

Cela est essentiel, car cela pose les bases du principe de « mobilité sociale de genre », principalement développé en France par le sociologue Emmanuel Beaubatie. Ce dernier a étudié le rapport au genre et aux actes de transition de personnes trans françaises. En observant la manière dont les individus négociaient leur passage d'un groupe social de genre à un autre, le sociologue a montré que cette transition n'impliquait ni les mêmes pratiques ni les mêmes représentations selon la classe sociale des individus : « leur pouvoir d'agir se déploie en fonction de contraintes qui délimitent le champ des possibles » (BEAUBATIE 2019b). Ces contraintes, fortement liées au sexe d'origine et à la classe sociale, influencent le rapport de chacun-e à sa transition. Cela dessine, progressivement, ce que l'auteur qualifie d'« espace social du genre » (BEAUBATIE 2020) en référence à l'espace social bourdieusien. Au-delà d'un simple spectre unidimensionnel entre le féminin et le masculin, l'espace social du genre est bidimensionnel et fortement ancré dans les rapports de classe, qui influence considérablement le rapport au genre. Au sein de cet espace, les individus, cis⁷ ou trans, peuvent évoluer. C'est ce que l'on appelle la « mobilité de genre ».

Dans cette thèse, je considère les personnes trans selon le prisme théorique de la mobilité de genre. Je postule donc que les personnes trans sont caractérisées par une mobilité sociale de

6. Les travaux et interventions de Colette Chiland sont fortement dénoncés par les associations trans. A titre d'exemple, des militant-e-s lui ont remis l'écharpe et le diplôme de la « psychiatre la plus transphobe de France » lors de l'une de ses interventions en 2011. Avant sa mort, ses communications faisaient régulièrement l'objet de mobilisations associatives. Source : Le Corre, M., 2016, « Décès de la très controversée Colette Chiland, la "psychiatre la plus transphobe de France" », KOMITID, url : <https://www.komitid.fr/2016/09/28/deces-de-la-tres-controversee-colette-chiland-la-psychiatre-la-plus-transphobe-de-france/>, consulté le 14/06/2022.

7. « Cis » ou « cisgenre » est l'inverse de « trans » ou « transgenre » : ce mot désigne les personnes qui ne sont pas trans.

genre. Ce critère définitionnel a, d'une part, une grande force de problématisation : il permet à cette thèse d'étudier les normes de genre, leur construction et leur maintien par l'observation des mobilités sociales entre et au sein de ces normes. D'autre part, il permet de ne pas poser de critère trop restrictif sur les pratiques effectives de cette mobilité sociale : au sein de l'espace social du genre, il est possible d'avoir différents types de mobilités sociales, qui ne sont pas nécessairement caractérisées par un changement de sexe phénotypique ou un critère médicalement restrictif. Changer de genre, c'est changer de pratiques dans un espace social complexe. On peut imaginer, par exemple, que changer de genre s'incarne très différemment selon le groupe professionnel auquel on appartient : les normes et pratiques autour des catégories de genre sont très différents si l'on est ouvrier-e dans le BTP ou bien chercheur-se en sciences sociales. Dans certaines portions de l'espace du genre, comme celles où le capital culturel est dominant, il peut être mal perçu de remettre en question l'autodésignation de genre d'une personne, quand bien même on la perçoit dans un sexe différent de celui revendiqué. Les actes qui marquent une transition peuvent ainsi être très différents selon la position dans l'espace du genre.

Ce premier critère définitionnel implique un second : les personnes trans sont caractérisées par une mobilité sociale de genre, et cette trajectoire de « transfuge » (BEAUBATIE 2017) les place, en tant que groupe, dans une position minoritaire.

Une population subalterne organisée en communauté(s)

Les trans sont une population fortement minoritaire numériquement (DOAN 2016). Cela en fait un groupe social particulièrement discret, dans la vie quotidienne comme dans la sphère médiatique et politique, bien que cela tende à évoluer. La position minoritaire des trans n'est pas seulement numérique. Elle est également l'expression de « l'incapacité ou de la non totale capacité juridique et coutumière », d'un « moindre pouvoir » de ce groupe social, face à l'expression d'une norme qui lui est défavorable (GUILLAUMIN 1985). Son incapacité juridique et politique en fait notamment un groupe subalterne : cela fait partie des résultats présentés dans cette thèse (chapitre 4). En ce sens, le groupe est fortement silencieux et ses membres intériorisent et justifient elles et eux-mêmes leur statut de dominé (MERLE 2004). Il forme, en outre, une communauté au sens politique : malgré sa position minoritaire et subalterne, il est en mesure d'organiser sa résistance à la norme qui participe à sa domination (BRETON 1983).

Cette communauté politique se divise toutefois en deux tendances qui correspondent aux deux groupes sociaux composant les communautés trans d'Europe de l'Ouest. Certaines personnes trans, majoritairement des femmes, migrent en France depuis l'Amérique du Sud. Du fait de leur parcours migratoire, elles sont concernées par des problématiques spécifiques qui touchent moins les autres personnes trans occidentales : travail du sexe, exposition au VIH, soins spécifiques dus aux parcours médicaux complexes, etc. D'autres personnes trans sont françaises et s'organisent dans des groupes d'auto-support en ligne ou bien en associations, dans lesquelles militent majoritairement des hommes et personnes non binaires diplômé-e-s. Les entretiens avec les

responsables des associations trans ont montré que ces deux groupes au sein des communautés trans, bien qu'ils soient en contact et travaillent parfois ensemble, ne partagent pas nécessairement des intérêts politiques communs. Lors des entretiens avec les responsables associatifs-ves, j'ai systématiquement demandé quelle était leur priorité politique dans le cadre de leurs activités. Le représentant de l'association parisienne OUTrans, dont le public est majoritairement blanc et européen, que j'ai rencontré quelques semaines plus tard, m'a cité dès le début de l'entretien les deux objectifs politiques majeurs de l'association, qui sont la démedicalisation des parcours de transition et l'obtention d'un changement d'état civil libre et gratuit (propos recueillis durant l'été 2019). Giovanna Rincon, présidente de l'association parisienne Acceptess-T, spécialisée dans l'accueil des femmes migrantes d'origine sud-américaine, m'a répondu que l'objectif de son association était « la lutte contre la transphobie, globale, générale » (propos recueillis durant l'été 2019). Cette distinction est lourde de sens. En effet, lorsque je lui mentionne les revendications d'OUTrans, la militante m'explique qu'elles ne sont pas adaptées aux réalités vécues par le public cible de l'association : les femmes migrantes doivent être protégées de la transphobie sans que cela ne soit tributaire d'une situation administrative régulière. Cet exemple illustre la divergence de sous-communautés en termes de conditions d'existence, qui déterminent des positionnements politiques divergents. Cela permet de nuancer ces définitions et sera, au cours de cette recherche, riche en enseignements.

En somme, les personnes trans sont un groupe relativement hétérogène. Elles forment toutefois une communauté minoritaire, politique et subalterne. En ce sens, se questionner sur « qui sont les trans » revient aussi à se demander en fonction de qui sont pensés les droits des trans, et à qui profitent les politiques trans, associatives comme institutionnelles. Il s'agit de l'un des questionnements de cette thèse, que la relative diversité sociale des participant-e-s permet d'éclairer.

1.1.2 Qui sont les trans... qui participent aux recherches ?

Les personnes trans sont définies en tant que groupe social dans cette thèse, caractérisé par une mobilité de genre et subalternisé pour cette raison. Toutefois, les personnes trans qui participent aux enquêtes en sciences sociales peuvent être décrites plus précisément. Je propose dans cette sous-partie une incursion dans les deux enquêtes par questionnaire exploitées dans cette thèse, pour mieux comprendre qui sont les trans... qui participent aux enquêtes.

Une entrée par les enquêtes par questionnaire

Encadré méthodologique : « quantifier en ethnographe » (GROS 2017)

Les deux bases de données exploitées dans cette thèse sont issues d'enquêtes par questionnaires auto-administrées. Le « National LGBT survey », financé par le gouvernement du Royaume-Uni, a été passé grâce aux réseaux sociaux et aux associations LGBTI du Royaume-Uni. Il porte sur les conditions de vie des personnes LGBTI au Royaume-Uni. L'enquête « Trans et transports », sur le vécu des personnes trans dans les transports en commun, a été créée par un groupe de travail bénévole de l'association parisienne FéminiCités. Le questionnaire, également auto-administré, a été passé grâce aux réseaux sociaux et par le biais de réseaux associatifs.

Les échantillons de ces enquêtes ne sont donc pas représentatifs des personnes trans en population générale : ils ne sont constitués que des trans qui répondent aux enquêtes, c'est-à-dire celles et ceux qui sont en accord avec le principe, sont inséré-e-s dans les réseaux sociaux et associatifs par le biais desquels les enquêtes ont été publicisées, ont vu le message, ont cliqué sur le lien et ont répondu au questionnaire jusqu'au bout.

Je ne propose donc pas dans cette thèse de test de significativité lors du croisement de deux variables : ce genre de test n'a pas de sens dans le cadre de bases non représentatives. Cela risquerait même de conduire les lecteurs-rices en erreur, en « important de manière erronée un raisonnement probabiliste inapproprié », faisant ainsi passer les caractéristiques d'un groupe précis pour une tendance générale dans la population ou occultant des dynamiques timides mais riches de sens (GROS 2017). Je préfère donc aux statistiques inférentielles, auxquelles les géographes sont peut-être davantage habitué-e-s, des statistiques descriptives, qui n'ont pour intention que de décrire les individus qui constituent la population étudiée, c'est-à-dire les trans qui participent aux recherches.

J'ai exploité, tout au long de cette thèse et de manière complémentaire aux méthodes qualitatives⁸, l'enquête « Trans et transports », menée en 2017 par l'association FéminiCités, et le « *National LGBT Survey* », passé en 2018 par le gouvernement du Royaume-Uni. Ces deux enquêtes, rassemblant respectivement 253 répondant-e-s trans vivant en France et 14320 répondant-e-s trans vivant au Royaume-Uni, permettent de dresser un panorama des personnes qui s'identifient comme trans sur les deux territoires. En particulier, cela permet de mieux comprendre qui, parmi les personnes trans, est le plus susceptible de répondre aux enquêtes.

D'abord, les répondant-e-s aux enquêtes sont relativement à parts égales des hommes (FTM⁹)

8. Le chapitre 2 présente plus en détail le protocole méthodologique de cette thèse

9. FTM : littéralement « *Female to Male* », désigne les hommes trans, c'est-à-dire les personnes assignées femme à la naissance qui vivent actuellement en tant qu'homme ou ont l'ambition de le faire.

et des femmes (MTF¹⁰), avec en France comme au Royaume-Uni une légère surreprésentation des femmes par rapport aux hommes. Le recours à la catégorie de genre « non-binaire » est en revanche fortement différenciée sur les deux territoires : seul-e-s 27,3% des Français-es s'identifient avant tout comme non-binaire, tandis que c'est le cas de 51,7% des répondant-e-s britanniques (tableaux 1.1 et 1.2 page 30). On retrouve cette surreprésentation des non-binaires parmi les participant-e-s britanniques au protocole d'enquête qualitative.

	Genre déclaré	
	Part (%)	Effectif
FTM	32,8	83
MTF	34,8	88
NB	27,3	69
NA (non-réponse)	5,1	13

Champ : ensemble des répondant-e-s.

TABLE 1.1 – Répartition des répondant-e-s en fonction du genre déclaré. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

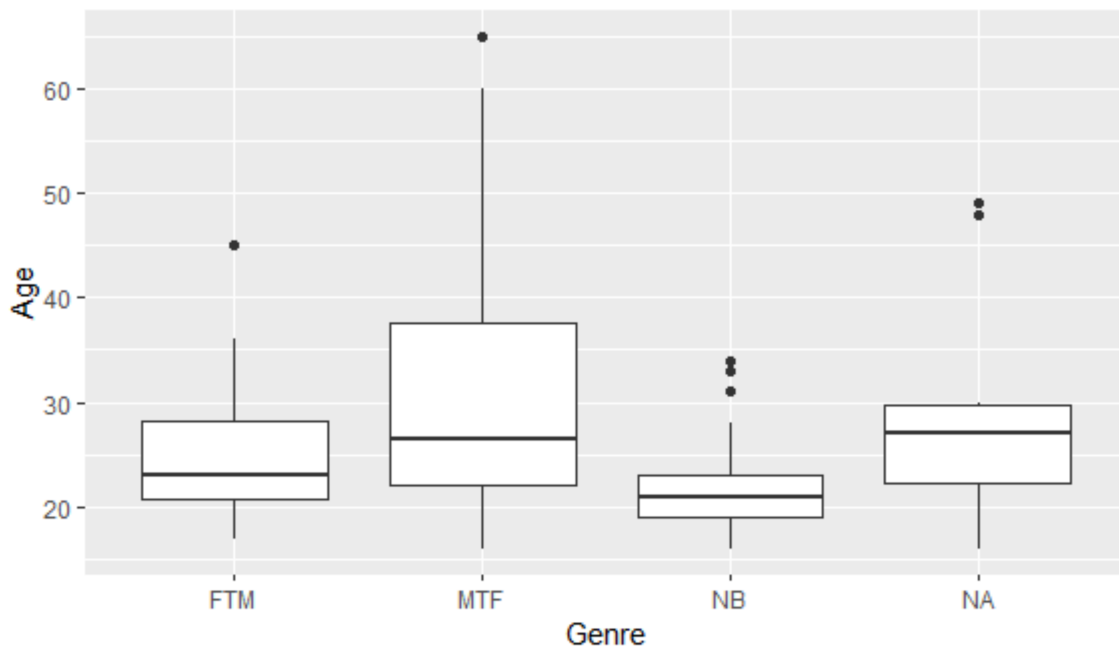
	Genre déclaré	
	Part (%)	Effectif
FTM	22,1	3165
MTF	26,1	3738
NB	51,7	7403
Total	100	14320

Champ : répondant-e-s trans ayant déclaré un genre.

TABLE 1.2 – Répartition des répondant-e-s en fonction du genre déclaré. Source : *National LGBT Survey*, gouvernement du Royaume-Uni, 2018.

Il est assez intéressant de noter que les personnes trans sont fortement différenciées, entre différentes catégories de genre, en fonction de leur âge (voir notamment la figure 1.2 page 31). L'âge médian des femmes trans ayant répondu à l'enquête « Trans et transports » est par exemple de 27 ans, pour seulement 24 ans pour les hommes trans. Les personnes se déclarant non binaires sont beaucoup plus jeunes : 21 ans d'âge médian (50 % des répondant-e-s NB ont moins de 21 ans !), avec des valeurs exceptionnellement hautes oscillant en dessous de 35 ans... pour 70 ans chez les femmes. Une attention portée à la différence d'âge des « NB » et des personnes qui n'ont pas souhaité répondre à la question (« NA » sur le graphique) nous donne peut-être une piste d'explication, mais elle doit être prise avec précaution car il y a un effectif très réduit de non-réponses (13). Ces 13 personnes ne se reconnaissent ni dans les catégories de genre

10. MTF : littéralement « *Male to Female* », désigne les femmes trans, c'est-à-dire les personnes assignées homme à la naissance qui vivent actuellement en tant que femme ou ont l'ambition de le faire.



NB : Les boîtes représentent les données situées entre le premier et le troisième quartile. La médiane est représentée par la ligne horizontale et les valeurs exceptionnelles par les points. Ainsi, on peut lire que 50% des FTM ont moins de 24 ans, 25% des MTF ont plus de 37 ans, et 100% des NB ont moins de 35 ans.

Milan Bonté, 2021, logiciel R.

FIGURE 1.2 – Répartition de l'ensemble des répondant-e-s en fonction de l'âge, classé-e-s par catégorie de genre. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

traditionnelles ni dans la catégorie « non binaires ». Le fait de s'identifier comme « non binaire » est ainsi peut-être une marque de jeunesse – les personnes qui s'identifient comme non binaires sont majoritairement jeunes –, plus qu'une catégorie normative comme le sont davantage les catégories « FTM » et « MTF ». Il est possible de s'identifier en dehors des catégories de genre classiques sans toutefois s'identifier comme non binaire. Cela a contribué à me convaincre de m'intéresser avant tout aux pratiques des personnes trans et à délaissier leur identification de genre personnelle.

Parmi les répondant-e-s à l'enquête « Trans et transports », 47% ont déclaré que le genre dans lequel ils et elles étaient perçu-e-s avait changé au cours des douze derniers mois. Cette information est assez importante, car elle signifie probablement qu'environ la moitié de l'échantillon de l'enquête est dans ses premières années de transition : les premiers actes de transition comme les changements vestimentaires ou la prise d'hormones font rapidement évoluer l'apparence. On retrouve une telle représentation de personnes débutant une transition parmi les participant-e-s au protocole qualitatif. Cela se répercute d'ailleurs sur l'âge des participant-e-s, qui pour les enquêtes de grande ampleur comme pour le protocole qualitatif de cette thèse sont particulièrement jeunes : un âge moyen de 26 ans pour l'enquête « Trans et Transports » et 27

ans pour les participant-e-s aux entretiens et journaux de bord, avec 40% des répondant-e-s au « *National LGBT Survey* » qui ont entre 18 et 24 ans. Ce phénomène est bien connu des chercheurs-ses qui travaillent sur les trans : les personnes les plus avancées dans leur transition ont tendance à s'éloigner des associations et réseaux sociaux à partir desquels sont menées les campagnes de recrutement, ce qui résulte en des échantillons composés de répondant-e-s jeunes et peu avancé-e-s dans leurs démarches de transition (BEAUBATIE 2017).

En parallèle, si les participant-e-s sont jeunes, ils et elles ont en majorité entamé une transition de genre. Dans l'enquête « Trans et transports », 84,2% des répondant-e-s ont effectué une transition sociale (vêtements, pronoms, prénom, etc.) et 60% ont effectué ou débuté une transition médicale (thérapie hormonale, opérations, etc.). Parmi ces dernier-e-s, les non-binaires sont notablement moins nombreux-ses à avoir eu recours à une transition médicale (23,2% pour environ 88% des MTF et FTM, voir le tableau 1.3 page 32). Des résultats similaires sont lisibles dans le *National LGBT Survey* (tableau 1.4 page 33). Tandis que plus de 80% des FTM et des MTF déclarent effectuer une transition, 46,4% des personnes non binaires indiquent que la question n'est pas pertinente pour décrire leur cas : elles n'ont ni transitionné, ni l'intention de le faire. Cette part de personnes non binaires n'ayant pas l'intention d'effectuer de transition est absente ou presque de l'échantillon qualitatif de cette thèse : cette situation ne concerne qu'une seule personne qui a abandonné son journal de bord en cours de route. Cela découle sans doute d'une forme d'autocensure lors du processus de sélection des participant-e-s et d'un manque d'intérêt pour mes questions de recherche, fortement appliquées aux réalités concrètes des changements de genre, passé la première rencontre.

	Actes de transition		Effectif
	Transition sociale (%)	Transition médicale (%)	
FTM	98,8	88,0	83
MTF	90,9	87,5	88
NB	89,9	23,2	69

Champ : ensemble des répondant-e-s sans les non réponses.

NB : un-e même répondant-e peut déclarer avoir vécu une transition sociale *et* médicale, ce qui est même le plus courant.

TABLE 1.3 – Recours aux transitions sociales et médicales en fonction du genre déclaré. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

De manière générale, les personnes trans répondant aux enquêtes ont un profil socio-économique et racial peu varié, ou du moins homogène au regard de ce que l'on connaît de la diversité des populations trans en Europe de l'Ouest. Dans un premier temps, les répondant-e-s sont en majorité étudiant-e-s : ils et elles représentent plus de 40% des répondant-e-s de l'enquête « Trans et transports » (Figure 1.3 page 34), 45,8% des répondant-e-s trans du « *National LGBT Survey* » et 52% des participant-e-s au protocole d'enquête qualitatif. Cette surreprésentation

	Are you transitioning ?			Effectif
	Yes (%)	Not started (%)	Not relevant to me (%)	
MTF	83,8	14,9	1,3	3165
FTM	82,8	16,7	0,5	3738
NB	32,3	21,3	46,4	7403

Champ : répondant-e-s trans sans les non réponses.

TABLE 1.4 – Recours à la transition en fonction du genre déclaré. Source : *National LGBT Survey*, gouvernement du Royaume-Uni, 2018.

des étudiant-e-s est due à la jeunesse des échantillons, mais surtout aux modes de passation des questionnaires et appels à participation qui ont été diffusés par des associations étudiantes dans les trois cas. Les personnes sans activité sont aussi surreprésentées parmi les répondant-e-s aux diverses enquêtes : elles représentent 19% des répondant-e-s à l'enquête « Trans et transports » et 13% des répondant-e-s au « *National LGBT Survey* », tandis qu'environ un tiers des participant-e-s au protocole qualitatif passent régulièrement par des périodes d'inactivité.

Enfin, l'immense majorité des répondant-e-s aux enquêtes sont blanc-he-s. 85,7% des répondant-e-s à l'enquête « Trans et transports » déclarent être « toujours perçu-e-s comme blanch-e-s » et seulement 3,3% d'entre elles-eux déclarent ne jamais être perçu-e-s comme tel-le-s. 89,7% des répondant-e-s du « *National LGBT Survey* » se déclarent blanc-he-s. Cela correspond également à la répartition des répondant-e-s dans l'enquête qualitative de cette thèse, dans laquelle 9 participant-e-s se déclarent non-blanc-he-s et parmi ces dernier-e-s, seulement 5 expliquent en pratique ne pas être perçu-e-s comme blanc-he-s. Ces résultats sont à prendre avec une attention particulière, considérant qu'une partie des personnes trans vivant dans les pays occidentaux sont d'origine sud-américaine, racisées, de classe populaire et primo-arrivantes (HWAHNG et al. 2019 ; O. L. GONZALEZ 2018). Ces migrantes, compte tenu des difficultés à les joindre et de l'éloignement de leurs conditions d'existence avec les enjeux habituellement enquêtés sur les trans, sont la plupart du temps soit enquêtées en tant que telles, soit exclues des recherches sur les trans (K. A. GONZALEZ et al. 2020). Dans le cadre de cette thèse, ce public n'a pas pris part au protocole qualitatif, tout comme il semble exclu des enquêtes « Trans et transports » et du « *National LGBT Survey* ». En effet, la réalisation d'un certain nombre de *focus groups* qui devaient être organisés avec l'association Acceptess-Transgenres, spécialisée dans l'accueil de ce public, n'ont pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Les expériences de ces femmes sont toutefois présentes en creux dans les analyses tirées de l'observation participante et des entretiens menés lors des activités de l'association Acceptess-T (chapitres 4 et 7).

Les caractéristiques des répondant-e-s aux enquêtes sus-citées permettent une première description de la population trans en France et au Royaume-Uni – ou plus précisément une description des trans qui répondent aux enquêtes menées sur ces territoires. Majoritairement blanches, jeunes et étudiantes, les personnes trans participant aux enquêtes ont pour la plupart

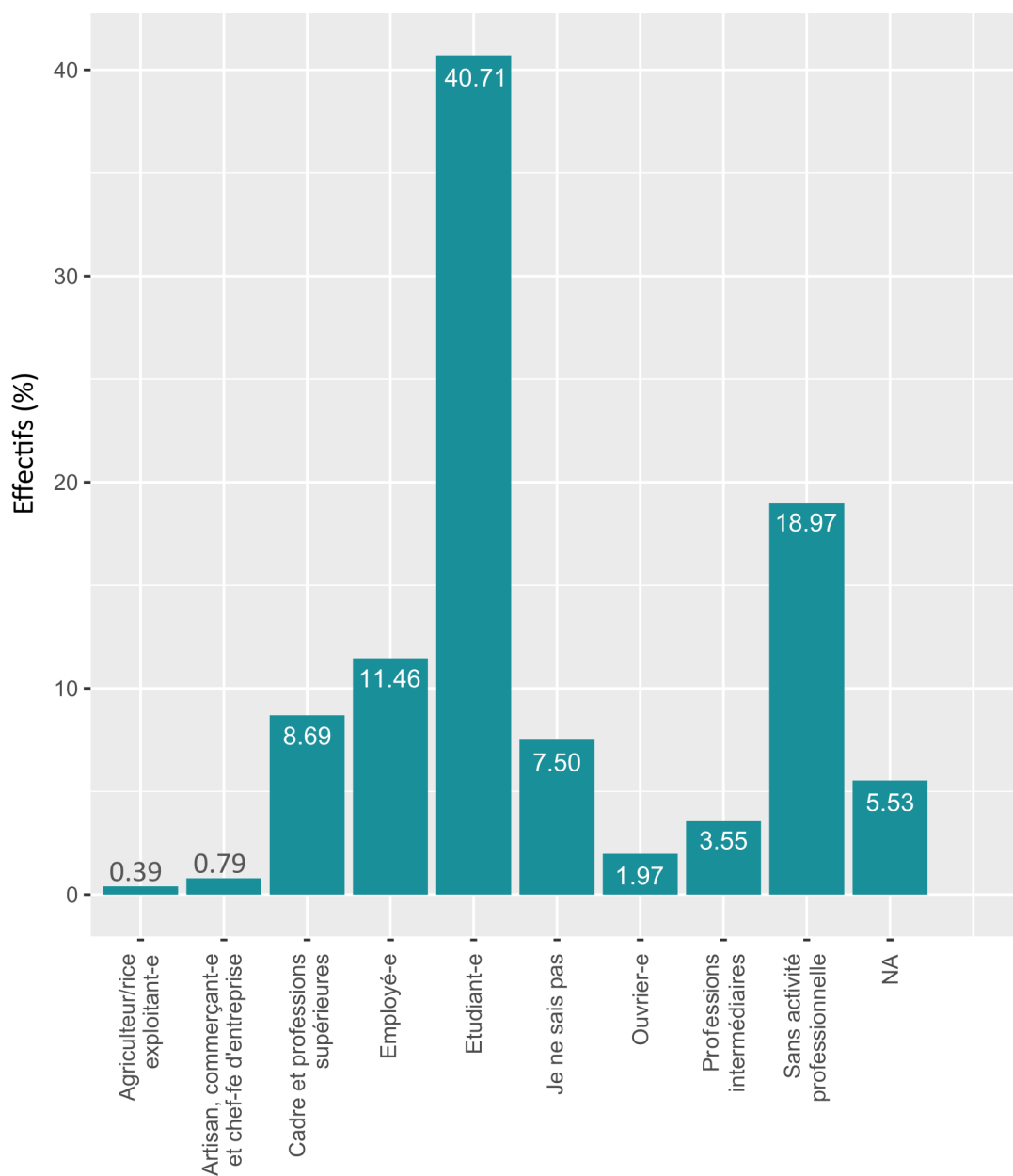


FIGURE 1.3 – Répartition des répondant-e-s par catégorie socioprofessionnelle (auto-identification). Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

effectué ou débuté des démarches de changement de genre, impliquant pour la plupart une prise en charge médicale. La prévalence de personnes se déclarant « non-binaires » semble être le principal vecteur de différenciation des personnes trans en France et au Royaume-Uni. Ces caractéristiques, communes aux personnes trans susceptibles de se porter volontaires pour participer aux recherches menées sur elles, participent à expliquer la constitution de l'échantillon des participant-e-s au protocole d'enquête qualitatif mené dans le cadre de cette thèse.

Les participant-e-s à cette thèse : diversifié-e-s mais conformes aux attentes

Conscient des enjeux scientifiques et politiques sous-jacents à la définition des trans en tant que groupe social, j'ai fait le choix de ne pas définir ce groupe lors de mon entrée sur le terrain. La façon dont j'ai considéré et utilisé le cas des personnes trans pour construire mes questions et hypothèses de recherches implique bien sûr une vision personnelle de ce que sont les trans : j'ai choisi de travailler sur ce groupe pour sa caractéristique de mobilité de genre, qui leur permet de s'extraire ou, *a minima*, implique d'avoir la volonté de s'extraire des attentes genrées assignées à la naissance. Cette définition permet d'asseoir le cadre de ma réflexion, mais formulée lors du passage d'appels à participation, elle m'aurait fait courir le risque d'écarter de potentiel-le-s participant-e-s par autocensure. D'abord, de nombreuses personnes cis se détachent des normes de genre, s'en extraient, s'en jouent, tandis que de nombreuses personnes trans changent de genre tout en respectant d'un bout à l'autre de leur transition la plus grande normativité : le rapport aux normes de genre n'est pas (uniquement) lié au fait d'être cis ou trans. Ensuite, parmi les personnes trans, le rapport aux normes de genre est fortement situé socialement. Le choix d'une définition aussi large comporte le risque d'écarter les « conformes » (BEAUBATIE 2017), pour la plupart issu-e-s de classe populaire, tandis qu'une définition plus restrictive – et peut-être plus proche de la manière dont j'ai pensé mes hypothèses de recherche – comporte le risque d'écarter les « engagé-e-s », qui bien que partageant des conditions d'existence similaires aux « conformes » du point de vue de la transition de genre, refusent dans leur majorité l'assignation à une catégorie de genre binaire.

En outre, toute tentative de définition des personnes trans perd son sens dans un contexte de comparaison internationale. Tandis qu'une grande majorité de britanniques se définit avant tout comme « non-binaires », les Français-es sont moins nombreux-ses à revendiquer cette identité. Le rapport des institutions à la non binarité¹¹, notamment les services d'état civil et les équipes médicales de prise en charge des transitions de genre, ainsi que la différente démocratisation de pronoms neutres dans les langues française et anglaise, participent certainement beaucoup à expliquer ces disparités. En effet, l'enquête de terrain a montré que la sous-dotation du système de soins du Royaume-Uni était à l'origine de délais d'attente de plusieurs années entre l'entrée

11. Ce terme indigène est utilisé pour désigner, sous de nombreux aspects (identitaire, administratif, etc.) la sortie des catégories de genre binaires (homme et femme). Dans le cas des institutions, il désigne le rapport de ces dernières à une potentielle non adéquation avec le système genré binaire (sexe homme ou femme sur les papiers d'identité, par exemple).

dans le système de soins de transition et l'obtention d'un « *referral* », obligatoire pour débiter une prise d'hormones. Les transitions médicales sont donc considérablement ralenties. Dans le même temps, la langue anglaise et ses formes neutres (pronom « *they* », adjectifs non genrés) ainsi qu'une certaine démocratisation de la non-binarité, y compris auprès des administrations, participe sans doute à une identification plus aisée à la catégorie non binaire.

Pour ces raisons, j'ai fait le choix de fonder ma recherche de participant-e-s sur l'autodéfinition de ces dernier-e-s : les appels à participation (figure 1.4 page 37 et 1.5 page 38) ne spécifiaient aucune condition de participation. En cas de question à propos des critères d'inclusion, je précisais que l'enquête était ouverte à « toutes les personnes qui s'identifient elles-mêmes comme trans. »

Ces critères de définition – ou plutôt d'absence de définition – des trans ont eu des conséquences sur la composition de l'échantillon de participant-e-s, différentes en France et au Royaume-Uni. Avant d'aller plus loin dans la description des participant-e-s, quelques chiffres issus d'enquêtes nationales permettront de mieux comprendre les conditions de vie des personnes qui s'identifient comme trans.

L'hétérogénéité de la population trans décrite ci-dessus se traduit par la diversité des participant-e-s recruté-e-s dans le cadre du protocole d'enquête qualitative. Les pseudos des participant-e-s, leur âge, leur occupation et leur quartier de résidence au moment de l'enquête sont résumés dans le tableau 1.5 page 39. L'âge moyen au moment de l'enquête est de 27 ans et l'occupation la plus répandue est les études supérieures (50%). Majoritairement blanc-he-s (77%), les participant-e-s sont aussi une minorité à se déclarer non-binaires (25%), ce qui est relativement étonnant compte tenu de la forte proportion de personnes se déclarant avant tout non-binaires dans les enquêtes par questionnaire décrites ci-dessus. Cela est peut-être le reflet d'une surreprésentation des personnes non binaires sur les réseaux sociaux mobilisés par ces enquêtes ou, simplement, leur surreprésentation parmi la catégorie des « engagé-e-s » d'Emmanuel Beaubatie (2017), plus prompts à s'assurer que leur voix soit représentée dans les recherches. Les autres participant-e-s sont des hommes (45%) et des femmes (30%). Aussi, l'appel à participation était ouvert « à toutes les personnes trans » et ne donnait volontairement aucune précision supplémentaire : cela a peut-être découragé certaines personnes se déclarant non binaires et qui répondent aux enquêtes qui les concernent directement, sans pour autant s'identifier comme trans.

Ainsi, j'ai délibérément laissé planer l'incertitude quant à ce que j'entendais par trans dans les appels à participation, de manière à laisser la porte ouverte aux identités non conformes et à me décentrer de ma position politique propre. Je ne cache pas avoir construit les hypothèses de départ de cette thèse sur un parti pris fort. J'ai toutefois cherché à laisser ouverte une porte aux personnes qui ne correspondraient pas exactement à cette définition : d'abord, les personnes s'identifiant comme trans et n'ayant pas nécessairement vécu de mobilité de genre – ou refusant la nécessité de changer leur apparence physique pour être considérées selon un genre différent de

[Thèse Transidentités Espaces publics – Recherche entretiens Paris et Rennes]

Bonjour à toutes et tous,

Je m'appelle Milan et je fais une thèse de géographie à l'université Paris 1. Je travaille sur les personnes trans et l'accès aux espaces publics en France et en Angleterre. Mon travail consiste à comprendre et à montrer les obstacles auxquels font face les personnes trans lorsqu'elles tentent d'accéder aux lieux ouverts au public (rue, parcs et jardins, commerces, administrations, lieux de fête, transports, équipements sportifs...), comme par exemple les discriminations fondées sur l'apparence ou sur les papiers d'identités. Je suis moi-même FTM et *out* en tant que trans dans le cadre de mon travail.

Pour faire ma thèse, j'ai besoin de mener une enquête de terrain avec des personnes trans. C'est là que vous intervenez ! Je serais très heureux de pouvoir rencontrer certain-e-s d'entre vous pour faire trois activités dont la réalisation m'aiderait beaucoup dans mon travail. L'une d'entre elles est rémunérée.

1. D'abord, un entretien : il s'agit d'une discussion d'une à deux heures durant laquelle on va parler de ta vie quotidienne. Tes allées et venues, les lieux que tu fréquentes, ce que tu ressens lorsque tu les fréquentes... On parlera aussi un peu de ta transition, mais ça ne sera pas forcément un sujet central.
2. Ensuite, j'aimerais beaucoup que tu me montres les espaces que tu fréquentes dans ta vie de tous les jours. Par exemple, on pourrait faire le trajet de chez toi à ton travail ensemble. Ou aller se poser dans le café que tu fréquentes régulièrement. Lors de ces promenades, je te poserai des questions et te demanderai de me décrire ce que tu ressens ou ce que tu as vécu à ces endroits là. [Si tu es partant-e pour une promenade, il faut qu'on fasse un entretien avant pour que j'en sache plus sur toi, sinon ça sert à rien !]
3. Enfin, je cherche 10 parisien-ne-s et 6 Rennais-es motivé-e-s pour tenir un journal de bord ! Durant 3 jours, tu auras pour mission de consigner, soit sur un carnet, soit sur une conversation SMS ou Whatsapp suivant ce qui te met le plus à l'aise, l'ensemble de tes déplacements et de tes pratiques dans les lieux ouverts au public. Je te demanderai de noter ce que tu ressens sur le moment et de décrire les raisons qui te poussent à faire tel ou tel choix. J'expliquerai tout bien précisément dans un entretien avant que tu te lances, et on se reverra après pour faire un bilan. La réalisation de l'entretien de cadrage, de l'entretien-bilan, et des 3 jours de « carnet de bord » est rémunérée à hauteur de 50 euros :)

Je travaille sur Rennes et l'Île-de-France, donc je cherche en priorité des personnes vivant à Paris ou en banlieue, à Rennes, et dans la périphérie de ces villes.

Si tu es intéressé-e pour une ou plusieurs activités ou que tu veux en savoir plus sur ma thèse, tu peux me contacter en message privé sur Facebook ou Twitter (Milan Bonté - @BonteMilan) ou par mail (milan.bonte@parisgeo.cnrs.fr).

Merci beaucoup d'avance et bonne journée à tou-te-s !

FIGURE 1.4 – Appel à participation diffusé auprès des associations et sur les réseaux sociaux francophones

[Paid activities for a PhD research in London - Trans people and access to public spaces]

Hello everyone,

My name is Milan and I'm a French geography student. My PhD research focuses on transgender people and their access to public spaces in the UK and France. More specifically, I compare the effects of political frameworks and activism history on effective access to public spaces, including streets, green spaces, shops, pubs, administrations, services, sports facilities. . . in short : any place that is open to the public.

I am trans myself (FTM) and I've been building my research methods in collaboration with trans rights organizations in Paris. I'm looking for trans people living, studying or working in the London region for some activities which will be divided into three steps. To thank you for your time and contribution, you will be rewarded £50, thanks to my university.

- We will first run an interview, to get to know each other better. If you're okay with it, the interview will be recorded (I am not a native speaker and taking notes and focusing on the conversation at the same time is really hard for me!). This is going to take approximately an hour. If you want to help but don't have that much time and/or don't care about the money, we can stop after this first step.
- The second step consists of choosing three days in your week where you would hold a diary on everything you do in public spaces and how you feel about it. You can take notes on paper, on your phone, can pictures, draw or record voice notes if you're more comfortable with it.
- Thirdly, we'll see each other again or call each other, in order to talk about how you felt about the activities and about what happened during these three days.

The activities are open to anyone self-identifying as trans, whatever age, gender (binary, non-binary. . .) social background and whatever transitioning realities their life embraces. Everything we do together will stay strictly anonymous.

If you're interested in taking part into the study or to be kept updated of the main results, you can contact me on Whatsapp (+336XXXXXXXX), Facebook (Milan Bonté), Twitter (@BonteMilan) or by email (milan.bonte@parisgeo.cnrs.fr). I would be extremely grateful to you if you helped me to spread this message to your relatives and into your own networks.

Thank you very much for your help. I hope to see you soon !

Milan

FIGURE 1.5 – Appel à participation diffusé auprès des associations et sur les réseaux sociaux anglophones

La table 1.5 (« Liste des participant-e-s au protocole qualitatif ») a été supprimée de la version archivée de la thèse dans le but de préserver l'anonymat des participant-e-s.

leur assignation de naissance – me semblent de plus en plus audibles dans les milieux trans et en dehors. Ensuite, le caractère ethnocentré de la binarité de genre a été démontré, par exemple dans le cadre de la recherche canadienne dans laquelle la fluidité des rapports de genre des populations indigènes d'Amérique du Nord est discutée (LANG 2016) ou dans les travaux contemporains sur l'activisme trans en Afrique (KOLANYANE-KESUPILE et MCALLISTER 2021). Je ne souhaitais pas entériner la possibilité de discuter avec des personnes se situant en dehors du cadre d'une transition menant d'un genre à l'autre aussi pour ne pas écarter les vécus des personnes se situant en dehors de mes références culturelles : cela m'a d'ailleurs permis de travailler aux côtés de personnes non blanches, sous-représentées dans les enquêtes occidentales. L'un-e des participant-e-s est par exemple une personne londonienne d'origine pakistanaise se définissant comme « Hijra ¹² » : n'ayant pas réalisé de transition sociale ou médiale à proprement parler, son expérience ne correspond pas aux standards occidentaux de changement de genre, pourtant, elle fait bien socialement partie d'une caste à part dans sa communauté de référence, dans laquelle elle est reconnue et identifiée ni comme un homme ni comme une femme. Les croisements issus des grandes divergences de son expérience genrée dans les espaces publics occidentaux et dans les milieux communautaires sont des données d'une grande richesse pour cette thèse. Le recueil de ces expériences m'a effectivement permis de décentrer mon regard occidental sur la binarité de genre et m'a encouragé à continuer de laisser l'étiquette « trans » libre d'interprétation. Notons que cette ouverture est finalement ce qui m'a conduit à proposer la définition des personnes trans telle que posée au début de ce chapitre, de personnes connaissant une mobilité dans l'espace social du genre. Ce concept permet bien de prendre en compte les variations de définition du genre en fonction des dispositions sociales, dans un espace social complexe comportant de multiples rapports au genre.

La stratégie élaborée pour recruter de potentiel-le-s participant-e-s repose sur la volonté de donner voix à une plus grande diversité d'expériences des transidentités que celles relatées ordinairement dans les enquêtes. Cela a reposé sur trois principes qui ont donné des résultats variés.

1. Diversifier au maximum les voies de recrutement, en privilégiant notamment les réseaux fréquentés par des personnes avancées dans leur transition sociale et médicale (forums de discussion sur des aspects tardifs de transition par exemple : changement d'état civil, opérations chirurgicales, etc.) ;
2. Diversifier également les activités proposées dans le protocole d'enquête afin de n'exclure *a priori* aucun public (je proposais par exemple des promenades commentées plutôt que

12. « Hijra - South Asia », Wikipédia : « In the Indian subcontinent, Hijra are eunuchs, intersex people, asexual or transgender people. Also known as Aravani, Aruvani, Jogappa, the hijra community in India prefer to call themselves Kinnar or Kinner, referring to the mythological beings that excel at song and dance. [...] Hijras are officially recognized as third gender in the Indian subcontinent, being considered neither completely male nor female. Hijras have a recorded history in the Indian subcontinent since antiquity, as suggested by the Kama Sutra. ». *Hijra (South Asia)* (11 déc. 2021), in : *Wikipedia*

des journaux de bord aux personnes mal à l'aise avec l'écrit) ;

3. Me rendre disponible aux besoins des potentiel-le-s participant-e-s les plus occupé-e-s ou difficiles à joindre : horaires et lieux adaptés aux parents, traduction pour les personnes lusophones, etc. ;

Ces principes ont eu des conséquences diverses sur le recrutement des participant-e-s et le déroulement de l'enquête de terrain. La diversification des voies de recrutement a permis une relative diversification de l'échantillon, mais a également eu des conséquences moins positives sur mes conditions de travail (voir 2.3 page 88), ce qui a contribué à compliquer le travail de terrain. La diversité des activités proposées aux participant-e-s s'est avérée nécessaire pour adapter l'enquête en fonction de sa réception différenciée en France et au Royaume-Uni. Si les activités n'ont pas toutes mené à des résultats concluants et ont été saisies de manière très inégale par les participant-e-s, l'analyse de ces appropriations inégales des méthodes d'enquête s'est révélée fructueuse et a fait l'objet de résultats en soi, présentés dans le chapitre suivant. Enfin, la grande disponibilité que j'affichais afin de tenter de rencontrer les personnes habituellement absentes des participant-e-s aux recherches sur les trans a eu des conséquences variées : une relative diversification de l'échantillon d'une part, avec deux parents et de nombreux-ses salarié-e-s, mais une dégradation de mes conditions de travail d'autre part, ayant jonglé plusieurs mois d'affilée avec des journées entièrement vouées à un travail administratif d'entrée en contact avec le terrain, des soirées et week-ends consacrés aux entretiens, dans l'espoir de recueillir un matériau original – qui s'est également montré prolifique. Je commente plus amplement ces éléments dans le chapitre 2.

En somme, les participant-e-s à cette thèse sont jeunes, majoritairement étudiant-e-s, majoritairement blanc-he-s et parfois non binaires, c'est-à-dire conformes aux personnes trans qui répondent habituellement aux enquêtes. A présent que le coeur de cette enquête est défini et empiriquement décrit, je propose, dans la partie suivante, de soulever les enjeux propres à l'étude des personnes trans en géographie.

1.2 Étudier les personnes trans en tant que géographe

Les travaux de géographie¹³ portant sur les vécus trans sont principalement focalisés sur des contextes urbains, à quelques exceptions près (ABELSON 2019). Les géographes et urbanistes se sont en effet d'abord intéressé-e-s aux rapports des communautés trans aux quartiers gays et lesbiens, eux-mêmes particulièrement enquêtés par la géographie des sexualités. Petra Doan (2007) montre par exemple que le caractère genré et normatif des espaces communautaires gay et lesbiens, en particulier concernant l'offre commerciale et les logiques de regroupement résidentiel, exclut les personnes non conformes de genre. Elle montre qu'en réponse à cette

13. Cet état de l'art est inspiré d'un article à paraître dans la revue *Justice spatiale - Spatial justice*, BONTÉ A paraître.

exclusion des logiques de concentration spatiale, les communautés trans développent d'autres espaces discursifs plus inclusifs et moins ancrés spatialement : événements en ligne, ponctuels, itinérants, etc. Cela lui fait dire que l'urbanisme a un rôle à jouer dans l'inclusion des personnes trans aux villes. Il s'agit en fait de compenser une double exclusion, accentuée pour les plus précaires par les dynamiques de gentrification, des quartiers gay et du reste des villes (DOAN et HIGGINS 2011 ; DOAN 2015). Bien que cette notion fasse l'objet de critiques (G. BROWN 2012), Cha Prieur a bien montré l'« homonormativité » des milieux LGBTI parisiens et montréalais, dont les logiques de reproduction de normes de genre propres aux sociabilités gay et lesbiennes excluent les personnes qui s'extraient aussi de cette binarité. Toutefois le systématique appel à la non-conformité de genre pour décrire les vécus trans a été critiqué (BROWNE et NASH 2010, p.8). Catherine Nash (2010), à partir d'une enquête menée auprès d'habitant-e-s LGBTI de Toronto, montre enfin l'existence de logiques d'(auto-)exclusion des personnes trans des milieux militants, en particulier féministes, suite à la transition de genre. Par respect pour les luttes féministes ou en raison d'une exclusion concertée, le changement de genre implique souvent un départ des milieux militants fréquentés avant la transition. Cela résulte notamment en une exclusion des espaces de socialisation d'origine de ces personnes trans.

D'autres géographes s'emparent des études trans en interrogeant d'autres dimensions matérielles des vies trans, notamment leurs besoins spécifiques en termes de soin et de parcours administratif. Kath Browne et Jason Lim (2010) complètent ces connaissances par une étude de cas approfondie de la « capitale gay du Royaume-Uni », Brighton and Hove, s'intéressant à une expérience « large » de l'espace urbain. Si les représentations collectives d'une ville tolérante et accueillante imprègnent les habitant-e-s trans et contribuent à améliorer leur qualité de vie, les discriminations vécues à Brighton, notamment un très difficile accès aux soins de transition de genre, complexifient leur parcours. Myriam Abelson, qui a travaillé sur les hommes trans dans les espaces ruraux états-uniens (2019), a au contraire montré que, passé les premiers actes de transition qui nécessitent un accès aux soins soutenu, s'installer dans un espace rural offrait aux hommes trans la possibilité de vivre sereinement, en cachant leur transition. Dans l'ensemble de ces travaux, le territoire est vecteur de ressources et d'exclusion : les villes, par exemple, permettent l'accès aux soins de transition mais exposent aux violences, y compris dans les milieux LGBTI.

En outre, les travaux les plus récents sur les géographies trans dénoncent « une fausse dichotomie entre l'espace et la subjectivité, dans laquelle l'espace est passif et les sujets sont acteurs et contrôlent leur monde » (CRAWFORD 2015, cité par ; TODD 2021). Si les vécus trans sont interrogés dans leur dimension spatiale, l'espace n'est que peu interrogé pour son influence sur les vies trans.

L'étude des trans en géographie a encore beaucoup à offrir. En particulier, le rapport à l'espace des personnes trans n'a pas encore été interrogé du point de vue de la mobilité de genre. Cela constitue pourtant une perspective d'apport très important, à la fois pour les géographies



FIGURE 1.6 – Pancartes brandies à la marche des fiertés de Rennes, 8 juin 2019, photos Milan Bonté.

trans et pour les géographies du genre et des sexualités.

D’abord, cela doit permettre d’enrichir les connaissances géographiques sur les personnes trans d’une compréhension plus fine des mécanismes qui mènent à l’exclusion de cette population, dans la vie quotidienne, les espaces publics, les administrations, mais aussi dans les décisions politiques. Ensuite, étudier la mobilité de genre doit permettre d’enrichir les connaissances en géographies des sexualités d’une perspective prenant en compte les transitions biographiques . Le changement de genre permet d’observer ce qu’il se passe lorsque l’on *devient* trans. *Deviend-on* gay ? Enfin, la mobilité de genre doit permettre d’offrir un point de vue particulièrement précis sur les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. Comprendre comment des personnes qui deviennent des femmes et deviennent des hommes se socialisent à de nouvelles pratiques et représentations des espaces publics doit permettre d’éclairer les connaissances actuelles sur ces sujets.

En outre, l’étude des trans par un prisme géographique, notamment au sujet des espaces publics, répond à des préoccupations portées par les milieux militants. La figure 1.6 page 43 est un collage de photos de terrain, prises lors de la marche des fiertés de Rennes de 2019. On peut lire, sur la pancarte brandie par la personne, « Pour les personnes LGBTI, espace public = danger ». Ce message, associé à celui placardé au verso (« 4 fois plus de suicides chez les jeunes LGBTI »), montre que les violences vécues dans les espaces publics sont un sujet de

préoccupation pour le monde associatif et militant.

Dans ce contexte scientifique et politique, cette thèse propose d'étudier les pratiques et représentations des espaces publics des personnes trans par le prisme de la mobilité de genre. Sa double caractéristique – le changement de genre et la subalternité – en fait une population particulièrement intéressante à étudier en géographie. Cette thèse porte ainsi sur les rapports de pouvoirs, spatiaux et politiques, de cette population subalterne face à une majorité sociale et numérique cisgenre (partie 2). Elle porte aussi sur les mécanismes de socialisation genrée et sur l'évolution des pratiques, des représentations et des stratégies d'accès aux espaces publics au cours des transitions (partie 3). C'est dans le cadre de la comparaison de trois terrains et de leurs périphéries – l'Île-de-France, le *Greater London* et Rennes – que ces réflexions sont menées.

1.3 Le choix de la comparaison

Cette thèse s'est inscrite dès la rédaction du projet soumis à l'école doctorale dans une perspective comparative : d'abord entre Paris et Londres, puis suite à quelques lectures dénonçant la « métronnormativité » (HALBERSTAM 2005) de la géographie des sexualités contemporaine, Paris, Londres et Rennes. On pense souvent aux comparaisons comme des rapprochements exhaustifs des terrains les uns avec les autres, point par point (DETIENNE 2009). Pourtant, plusieurs géographes contemporain-e-s comme Antoine Fleury (2007) ou Brenda Le Bigot (2017), dont la thèse a mis en relation plusieurs terrains internationaux, relèvent le caractère non systématique des comparaisons en géographie. Afin de mettre en valeur les apports spécifiques de chaque terrain plus qu'une réelle comparabilité des contextes étudiés, ils et elles se réfèrent aux travaux de Michael Werner et Bénédicte Zimmermann (2003) pour mobiliser la notion de « croisements » : le déséquilibre entre certains terrains mieux connus ou plus profondément enquêtés que d'autres est assumé et exploité, la comparaison prenant sens non pas dans la recherche de la composition d'un corpus de données systématiquement comparables mais davantage dans l'exploitation de ce déséquilibre. En effet, cette méthode « permet de faire ressortir des points saillants dans l'un des cas, parce que l'on en a une meilleure connaissance par exemple, et de regarder l'autre cas à travers cet angle, ce qui n'aurait pas été envisagé sans la mise en regard » (LE BIGOT 2017).

Les trois terrains de cette thèse ont chacun des caractéristiques propres par lesquelles ils se distinguent. Un terrain parisien, connu et pratiqué de longue date, a permis la récolte de données précises, détaillées mais disparates du fait de la forte volonté des participant-e-s de collaborer sans s'inscrire dans le dispositif d'enquête par journal de bord préconisé. Un terrain rennais, inconnu mais relativement facile d'accès du fait de solidarités associatives, m'a permis de récolter des témoignages peu nombreux mais précieux sur les expériences trans en dehors des grandes villes. Le terrain londonien, très fermé au départ, m'a au contraire permis de récolter des données de manière très systématisée par la méthode du journal de bord. Cependant, dans ce

terrain moins connu et moins facile d'accès, je n'ai pas pu accéder au même niveau d'incursion dans les activités des associations et dans leurs négociations avec les collectivités. Ce sont bien des croisements et non une comparaison systématique qui ont mis en lumière points communs et spécificités des vécus trans dans les trois territoires étudiés.

Cette partie présente en premier lieu les raisons qui m'ont poussé à me lancer dans cette comparaison internationale entre la France et le Royaume-Uni. Elle montre ensuite que l'inclusion du terrain rennais participe à une sortie progressive des études de genre et de sexualités de leur historique métronormativité.

1.3.1 Sortir de l'anglonormativité des savoirs trans

Le choix de la comparaison d'un terrain britannique et d'un ou plusieurs terrains français est issu d'une volonté de mettre en lumière le rôle des institutions, de l'État mais aussi des idées politiques en circulation dans l'expérience des espaces publics des personnes trans. Les éléments ayant motivé la comparaison sont résumés dans le tableau 1.6 page 46. Quatre points se détachent : l'organisation et la dotation du système de soins (sécurité sociale française et libéralisation des soins au RU), la législation autour de l'état civil (indisponibilité de l'état civil français et quasi-absence de notion d'état civil au RU), les idées politiques en circulation (relativement progressistes concernant les trans en France, en recul face à la montée des idéologies TERF au RU), les politiques de lutte contre les discriminations (universalisme français et particularisme britannique).

L'hypothèse sous-jacente à ces éléments de comparaison est à la fois géographique et politique.

D'abord, ce choix de comparer les pratiques et représentations des espaces publics d'une population minoritaire dans deux contextes politiques semblables mais opposés du point de la présence de l'État et des institutions dans les vies trans repose sur l'hypothèse que les espaces publics ne se limitent pas à leur dimension matérielle : ils sont des espaces d'expression des rapports sociaux, la place des populations minoritaires étant ainsi directement fonction de la place que leur accorde le système économique et politique en place. Cela pose plusieurs questions qu'une comparaison France-Angleterre est prompte à soulever, comme par exemple celle du rôle de la qualité du suivi médical dans la vie quotidienne et publique des personnes trans. Il est ainsi possible, au-delà d'une simple comparaison des conditions de vie des personnes trans selon le système politique et juridique des États, de proposer de comparer la place des populations minoritaires dans les espaces publics en fonction de ces systèmes politiques et juridiques. Les résultats du chapitre 4 sur l'appropriation communautaire des espaces publics montrent par exemple que les facilités de transition et la relative implication des institutions britanniques dans les vies trans ne compensent pas les difficultés liées au coût financier des mobilités ni ne permettent une meilleure appropriation d'espaces communautaires dispersés dans une ville

	France	Royaume-Uni
Système de soins	Sécurité sociale reposant sur la cotisation obligatoire. Accès relativement libre et peu onéreux aux soins de transition comparé au modèle britannique. Les soins sont rapides : entre deux et trois ans séparent l'entrée dans le parcours de soin de la première opération génitale (BEAUBATIE 2017).	Crise globale des <i>National Health Services</i> (NHS) : système de santé publique fortement sous-doté, conduisant à des délais d'attente de plusieurs années pour un accès gratuit aux soins de transition. En parallèle, les parcours avec les médecins libéraux sont très onéreux (plusieurs milliers d'euros sont nécessaires pour une première prescription hormonale) ^a .
État civil	Les individus ne disposent pas pleinement de leur personnalité juridique. Le changement de prénom s'effectue en mairie auprès de l'officier d'état-civil (inégal suivant les communes) et le changement de sexe au Tribunal de Grande Instance (longs délais et démarche difficile) ^b , inégal suivant les TGI.	Pas de législation restrictive sur l'état civil : en droit, il est possible d'utiliser le prénom de son choix (WHITTLE 2013) et l' <i>Equality Act</i> (2010) permet aux personnes trans d'utiliser la civilité de leur choix quel que soit leur sexe à l'état civil. En pratique, quelques démarches administratives permettent de convaincre les administrations de procéder aux modifications de prénom ^c et le changement légal de sexe est soumis à l'approbation d'un groupe d'experts (<i>Gender Recognition Act</i> 2004), ce qui a surtout pour conséquence de provoquer des délais d'attente ^d .
Idées politiques en circulation	Jusqu'à récemment, les personnes trans sont relativement absentes des discours politiques. Le droit progresse vers une simplification des changements de genre au niveau administratif.	Présence des personnes trans dans les discours d'extrême droite au pouvoir au Royaume-Uni. Les politiques trans sont un instrument de panique morale (MONRO 2003).
Lutte contre les discriminations	Universaliste : l'égalité passe par la garantie d'absence de différence de traitement des populations.	Particulariste : on atteint l'égalité en compensant les obstacles structurels des minorités.

a. Voir par exemple cet article résumant les divers aspects de la crise et leur impact sur les personnes trans vivant au Royaume-Uni : Zhang, S., 2021, « Transgender healthcare in the UK is in crisis and people of colour are at the sharpest end », *gal-dem*, url : <https://gal-dem.com/trans-healthcare-uk-is-in-crisis/>, consulté le 16/12/2021.

b. Voir à ce sujet le mémoire d'Anne-Lise Savart (2017), réalisé à l'IEP de Paris sous la direction d'Anne Revillard.

c. Voir par exemple le guide de l'association *Gendered Intelligence* : Gendered Intelligence, 2009. « Changing your name », billet de blog, url : <https://genderedintelligence.co.uk/projects/kip/transitioning/name.html>, consulté le 15 octobre 2021.

d. Voir par exemple à ce sujet l'article suivant : Hope, R., 2021, « Transgender rights : From today, the process of changing your legal gender costs just £5 », *Sky News*, url : <https://news.sky.com/story/transgender-rights-from-today-it-costs-just-5-to-change-your-legal-gender-12294164>, consulté le 16 octobre 2021.

TABLE 1.6 – Éléments de différenciation retenus pour la comparaison

particulièrement caractérisée par la place prise par l'automobile. La comparaison entre Paris et Londres permet ainsi d'explorer la dimension immatérielle, politique et symbolique des espaces publics, grâce à l'étude de cas d'une population minoritaire.

Ensuite, ces choix de comparaison reposent sur un questionnement politique à propos des approches particulariste et universaliste de la lutte contre les discriminations. A l'occasion de mon mémoire de Master 1 qui portait, grâce à une comparaison de Montpellier (Hérault, France) et de Leeds (Yorkshire, Royaume-Uni), sur les liens entre classe sociale et vulnérabilité au risque d'inondation, j'ai pu comprendre l'importance de l'État social dans la protection des plus fragiles. Si aucune des personnes de classe populaire interrogée, britannique ou française, n'était vraiment au courant qu'elle vivait dans une zone fortement exposée au risque d'inondation, seuls les ménages français avaient l'assurance d'être protégés, le risque inondation étant légalement une clause obligatoire des assurances habitation et le maire (plutôt que les propriétaires au Royaume-Uni) responsable de la protection contre les catastrophes naturelles (BONTÉ 2016). Je m'attendais ainsi à des similitudes concernant les personnes trans, que les protections sociales françaises pourraient protéger : l'accès aux soins grâce au système de sécurité sociale et l'importance du droit du travail français me semblaient des éléments importants, influençant probablement grandement la vie quotidienne et ainsi l'accès, les pratiques et les représentations des espaces publics. Néanmoins, je ne savais si le modèle particulariste, par des politiques nationales et locales favorables aux personnes trans, pourrait en quelque sorte compenser ces éléments. De même, le fort libéralisme britannique me semblait favorable aux changements d'identité, comme l'indiquent par exemple les différences de législation sur l'état civil, et de manière générale aux libertés individuelles. Ce sont ces éléments de réflexion sur les politiques publiques qui ont guidé le choix des terrains de la comparaison, se plaçant dans la continuité de ma formation en urbanisme.

Enfin, les recherches sur les personnes trans sont décrites par les chercheurs-ses non-anglophones comme « anglo-normatives ». Michal Pitoňák, géographe des sexualités tchèque, montre à plusieurs égards l'anglonormativité de la recherche sur les populations LGBTI. Cette normativité issue d'une domination culturelle symbolique et matérielle des recherches en langue anglaise découle à la fois de l'inadéquation des objets d'étude valorisés avec situations des populations LGBTI dans les pays non anglophones, mais aussi de la marginalisation globale de la recherche des Suds et de l'Est dans les revues internationales, anglophones (PITOŇÁK 2019). Michal Pitoňák donne par exemple lors de sa conférence au FIG 2021 l'exemple des marches des fiertés auxquelles la participation reste banale dans les pays de l'Ouest, mais est l'expression de revendications transgressives dans les contextes postsoviétiques : cet objet d'étude courant dans la géographie des sexualités de l'Ouest n'a pas de sens lorsqu'il est appliqué tel quel aux contextes postsoviétiques. Alexandre Baril, chercheur francophone canadien, a également questionné l'anglonormativité des recherches féministes et des savoirs trans (BARIL 2017b). Les savoirs communautaires comme académiques sur les personnes trans sont en majorité produits et

diffusés en langue anglaise, ce qui pose des problèmes d'accessibilité aux personnes trans non anglophones, mais oriente également les objets d'étude vers des contextes anglocentrés. Sans présumer d'une effective anglo-normativité, on peut effectivement se questionner à propos de l'adéquation des recherches menées en géographie sur les contextes britannique et états-unien avec les vécus trans francophones. Un exemple parlant est celui des toilettes publiques : tandis que le débat public anglophone est régulièrement fortement focalisé autour de la place des personnes trans dans les toilettes publiques non mixtes, notamment suite à la décision de Donald Trump d'interdire l'accès des toilettes de leur choix aux personnes trans¹⁴ mais également en raison de la popularité du discours anti-trans dans l'extrême droite au pouvoir dans les deux pays, cette question est presque absente du débat public français, ou du moins beaucoup moins sujette à controverse. Cela a mené un certain nombre de chercheurs-ses, géographes et urbanistes notamment, à se positionner pour ou contre l'installation de toilettes dites « neutres » par les pouvoirs publics locaux et administrations : tandis que Clara Greed (2019) argumente en défaveur des toilettes neutres, qui priveraient encore les femmes d'une égalité d'accès aux toilettes publiques, de nombreuses recherches montrent que les toilettes non mixtes sont un facteur de stress et de stigmatisation dans la vie quotidienne des personnes trans (LEE et al. 2021 ; DUBOIS et al. 2017 ; WEINHARDT et al. 2017 ; PLATT et MILAM 2018). En plus de ne pas être particulièrement informatif des conditions de vie des communautés trans non britanniques et non états-uniennes, cette focalisation sur l'exemple des toilettes publiques a une influence sur la recherche produite sur les personnes trans même en dehors de ces contextes : ainsi les évaluateurs-rices d'un article soumis à une revue d'urbanisme anglophone ont-ils tenu à ce que ma co-autrice et moi ajoutions des éléments sur les toilettes publiques, malgré l'absence de lien avec le sujet de l'article et avec les données que nous avons récoltées sur notre terrain français, de manière à nous inscrire dans cette littérature contemporaine anglophone urbanistique sur les personnes trans. Cet exemple illustre bien la manière dont une certaine norme résulte de l'hégémonie de la recherche en langue anglaise.

Ainsi, la comparaison entre la France et le Royaume-Uni a également pour ambition de proposer une porte de sortie à des savoirs trans anglo-normatifs, qui portent soit sur des objets d'étude anglocentrés, soit n'intéressent pas le monde anglophone (PITOŇÁK 2019). La mise en balance de vécus trans de part et d'autre de la Manche doit permettre, d'une part, d'enrichir les savoirs trans anglophones par un décentrement du regard des objets d'étude traditionnels, et d'autre part, de proposer une géographie trans du contexte français *en relation* avec celle d'un contexte de langue anglaise. Pour compléter l'exemple précédent, la question des toilettes publiques n'est pas marginale ou absente de cette géographie des vécus trans français : elle est en revanche comparée au contexte britannique, ce qui permet de la qualifier d'anglo-normative et de démontrer que cette focalisation de la recherche anglophone sur les toilettes publiques sert le

14. Voir par exemple cet article de presse : Karimi, F., & Grinberg, E., 2017, "Trump's reversal on transgender directive : How we got here", *CNN*, [cnn.com/2017/02/23/health/transgender-bathrooms-trump-q-and-a/index.html](https://www.cnn.com/2017/02/23/health/transgender-bathrooms-trump-q-and-a/index.html), consulté le 14 juin 2021.

discours moraliste de l'extrême droite britannique (voir le chapitre 4).

Toutefois, si la comparaison entre Paris et Londres sert des objectifs de décentrement du regard dominant, elle porte tout de même sur des métropoles, qui restent surenquêtées comparées aux autres territoires dans la géographie des sexualités anglophone comme francophone (PODMORE et BAIN 2020 ; GIRAUD 2016). Ainsi, la mise en balance des vécus trans anglophones et francophones métropolitains avec ceux d'habitant-e-s de la ville moyenne de Rennes et de ses alentours ruraux a pour objectif de décentrer cette recherche d'un regard également dominant, « métronormatif » (HALBERSTAM 2005).

1.3.2 Éviter de reproduire la métronormativité des savoirs LGBTI

Le concept de métronormativité, inventé par Jack Halberstam (2005), désigne le paradigme selon lequel les *coming-outs* sont associés, dans les représentations collectives et dans la recherche sur le genre et les sexualités, à des migrations du monde rural au monde urbain. Cela est à l'origine d'une vision de l'urbanité comme un espace de tolérance, dans lequel d'anciens ruraux trouvent une porte de sortie à un passé constellé de violences. Comme je le développe dans le chapitre 3, de nombreux travaux anglophones et francophones ont confirmé la métronormativité des recherches sur le genre et les sexualités, notamment dans les disciplines spatiales qui interrogent avant tout l'urbanité. Il serait sans doute très intéressant de se plonger dans une géographie trans des territoires désindustrialisés du Pays-de-Galles et de la Meuse aux espaces naturels touristiques de l'arrière-pays des Alpes-Maritimes ou des lochs écossais. Quels sont les vécus trans loin des lieux communautaires branchés des quartiers gay métropolitains ? Quelles sont les relations des agriculteurs-rices trans à leur voisinage ? Quelle a été l'influence de leur changement de genre sur la division du travail agricole dans leur famille ou leur entreprise ? Sur leur rôle dans les sociabilités rurales ? Autant de questions qui auraient pu éclairer une géographie sociale des espaces ruraux à la lumière des changements de genre mais qui ne peuvent pas être traitées en une seule thèse.

Le choix d'enquêter sur Rennes résulte donc à la fois d'un compromis et de plusieurs opportunités. D'abord, il s'est agi de choisir une ville moyenne, dont l'aire urbaine soit d'assez petite taille pour décentrer suffisamment le regard d'une vision métropolitaine. J'ai ainsi éliminé Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux, puis pensé à Rennes, mais aussi au Havre, à Grenoble, à Tours, Montpellier, Avignon et d'autres. Il a ensuite fallu s'assurer que l'entrée sur le terrain allait être possible : ayant grandi à Montpellier, je connaissais le dynamisme de la vie gay montpelliéraine mais également l'absence frappante d'une communauté trans visible et organisée, même peu nombreuse. Les quelques personnes trans que je connais sur place de mes fréquentations passées m'ont toutes confirmé qu'il serait très difficile de trouver un média qui me permette d'atteindre assez de personnes trans montpelliéraines pour mener mon enquête. La même difficulté – en pire compte tenu de ma méconnaissance des communautés locales – allait se poser pour les autres

territoires. Rennes s'est ainsi imposée par opportunité, ayant eu vent du dynamisme de deux associations trans et LGBTI locales, Ouest-Trans et Iskis, dont les groupes de parole attiraient de nombreuses personnes trans rennaises et de toute la Bretagne. J'ai ainsi arrêté mon choix sur Rennes après avoir pris contact avec les associations et confirmé qu'une aide de leur part serait possible. De manière plus prosaïque, le faible coût de transports depuis Paris comparé notamment à Montpellier a définitivement entériné ma décision.

L'entrée de la ville de Rennes dans les territoires de cette comparaison a beaucoup apporté à cette thèse, malgré le faible nombre de participant-e-s rennais-es (6). Les éléments de croisement apportés, notamment par les récits de participant-e-s issu-e-s de milieux ruraux, ont permis de mieux comprendre le rôle des migrations résidentielles et l'attractivité métropolitaine pour les personnes trans (chapitre 3). L'étude du cas de la demande d'accès privilégié à la piscine publique a permis d'approfondir considérablement l'analyse des politiques publiques locales visant à lutter contre la transphobie en apportant à la démonstration l'exemple d'un contexte dans lequel elles ont été refusées par les pouvoirs publics locaux (chapitre 4). Enfin, l'existence dans la ville de Rennes d'un centre-ville festif qui ne comprend que deux commerces gays en marge du centre-ville a permis de mettre en valeur les vécus trans dans les espaces centraux et en dehors des contextes de quartier gay, propres aux grandes métropoles occidentales (chapitres 7 et 3).

Enfin, le fait d'enquêter uniquement sur des terrains où la vie associative trans est riche a été contraint : il n'était pas possible d'enquêter sur trois terrains différents sans compter sur l'aide d'associations et de collectifs déjà constitués. Cela a pour conséquence de ne proposer des pratiques et représentations des villes étudiées de la part de personnes qui ont recours aux ressources associatives ou pour qui cette présence trans a été un facteur d'attraction. L'enquête d'autres terrains où la présence trans est plus discrète serait certainement riche en enseignements.

Conclusion de chapitre

En somme, je propose une définition matérialiste des personnes trans, fondées sur des pratiques qui participent à une mobilité sociale entre les groupes de genre. Cette définition est adaptée à une recherche de géographie portant sur les espaces publics. Elle ne caricature pas non plus ce que signifie de faire une transition : un rapport au genre variant dans un espace social ancré dans les rapports sociaux de race et de classe implique bien qu'une mobilité de genre n'est pas nécessairement linéaire ou bidimensionnelle.

Sur la base de cette définition, les personnes trans forment une communauté politique, subalterne et minoritaire. Cette communauté est toutefois hétérogène. L'échantillon de participant-e-s au protocole qualitatif de cette thèse est caractérisé par cette variété : trois terrains en France et au Royaume-Uni, une certaine diversité de conditions d'existence et, malgré un âge moyen relativement jeune, une variété de professions, d'histoires, de trajectoires résidentielles

et migratoires sont représentées. En ce sens, il est à la fois relativement représentatif des communautés trans, conforme à ce que l'on peut attendre des personnes qui participent aux enquêtes, et permet de servir les objectifs théoriques de cette thèse.

C'est également par la comparaison de trois terrains et de leurs périphéries que cette thèse parvient à enquêter une grande diversité d'espaces publics auprès de leurs usager-e-s trans : français et britannique, métropolitains et régionaux, centraux ou périphériques, etc. Cette comparaison entre d'une part, la France et le Royaume-Uni et d'autre part, des villes mondiales, la modeste métropole régionale de Rennes et leurs périphéries me permettent de proposer un pas de côté dans la recherche sur le genre et les sexualités. D'abord un premier pas en dehors d'un cadre anglo-normatif, puis un second à l'extérieur d'un prisme de lecture urbano-centré.

PENSER LA MÉTHODOLOGIE EN TERRAIN SENSIBLE : RAPPORTS DE POUVOIR ET RELATION D'ENQUÊTE

The concept of empowerment in participatory research has been criticized [...]. There is a tendency to assume that power can always be transferred, that academic researchers have this intention and that participants are willing to be empowered in this way. [...] The power relations which participants are enmeshed in can make it difficult to participate fully, even where they wish to.

PAIN 2004, p.657

Le chapitre précédent a permis de présenter et justifier la population et les terrains enquêtés par cette thèse. Les personnes trans ont été présentées comme une population hétérogène mais minoritaire, soumise à de nombreuses discriminations. Les enjeux théoriques de l'étude des personnes trans en géographie ont été démontrés. L'objet de ce chapitre¹ est de questionner l'enquête de cette population sensible dans ses dimensions pratiques et méthodologiques.

La question de l'éthique d'enquête occupe une place de plus en plus importante en géographie. La potentialité d'une relation de pouvoir déséquilibrée entre un-e chercheur-se et une communauté enquêtée n'est pas nouvelle. La géographie en tant que discipline s'est fondée dans le cadre d'une approche coloniale du travail de terrain et cela est à l'origine de débats houleux (L. T. SMITH 2012 ; VIEILLARD-BARON 2013). Depuis les années 1990, l'éthique d'enquête des populations minoritaires occupe toutefois une place croissante dans les réflexions scientifiques, en lien avec le développement d'études féministes et décoloniales. Ce « *moral turn* » (D. M. SMITH 1997) s'accompagne de nombreuses questions pratiques. Comment enquêter en terrain sensible sans nuire aux personnes rencontrées et à leurs communautés ?

Les propositions militantes et scientifiques pour répondre à ces enjeux peuvent être résumées en deux grandes préoccupations :

1. Cette partie a fait l'objet d'une publication² dans les *Annales de Géographie* à l'automne 2021, dans le numéro spécial consacré à la « sur-étude en sciences sociales. » De nombreuses réflexions sont inspirées ou issues de l'article.

- D'abord, les chercheurs-ses amené-e-s à travailler sur des populations dominées sont sommé-e-s de se positionner. Il s'agit en principe de rendre clair le potentiel rapport de domination entre les chercheurs-ses et les communautés étudiées. C'est en le posant clairement que l'on atteint une « objectivité forte » (HARDING 1992);
- Ensuite, l'application d'un dispositif d'enquête adapté est généralement recommandée. Les méthodes participatives sont en particulier préconisées pour enquêter les populations vulnérables : on leur attribue le mérite de porter les voix des membres de communautés silencieuses, et de permettre aux participant-e-s de tirer des avantages directs de l'enquête (PAIN 2004).

Dès le début de cette thèse, j'ai cherché à orienter mes recherches vers un objet et des méthodes de travail qui seraient bénéfiques aux communautés trans. Cela m'a conduit à développer un protocole méthodologique ambitieux, croisant méthodes quantitatives, qualitatives et participatives. L'objet de ce chapitre est de questionner ce protocole à la lumière, d'une part, des recommandations éthiques que j'ai suivies en premier lieu et d'autre part, des retombées du protocole sur les participant-e-s à l'enquête. Une série d'entretiens bilans, durant lesquels j'ai systématiquement demandé un retour sur le dispositif aux participant-e-s, permet notamment l'évaluation du cœur de la démarche de recherche proposée dans cette thèse.

Ce chapitre commence par une présentation des enjeux éthiques de l'enquête sur les personnes trans. Je propose d'abord de confronter les recommandations éthiques issues du monde associatif trans aux exigences académiques sur les recherches sur les minorités. Je présente ensuite la manière dont j'ai construit le protocole d'enquête de cette thèse, issu d'une tentative de conciliation de ces nombreuses recommandations. Les retours des participant-e-s apportent en particulier un regard précieux sur la contribution des méthodes participatives à un contexte de surcharge des communautés par la recherche et les médias. Pour finir, ce chapitre propose une analyse de mon propre positionnement dans l'enquête. Cette analyse repose tant sur une explicitation de ma propre position et de ses conséquences sur l'enquête que sur une critique des multiples injonctions à « se positionner » dont les géographes des sexualités sont les cibles.

2.1 L'éthique d'enquête en terrain minoritaire : un équilibre entre exigences académiques et injonctions communautaires

Le protocole d'enquête a fait l'objet de réflexions et de modifications tout au long de cette recherche, au fil de mes lectures et rencontres scientifiques, mais aussi en fonction des réussites et des erreurs observées sur le terrain. J'ai tenté de prendre en compte les conséquences de mes choix méthodologiques sur les plans scientifiques et éthiques. Il s'agit à présent de dresser un compte-rendu critique de cette démarche de recherche. Cette partie présente le contexte dans

lequel cette démarche a été proposée. D'abord, je reviens sur les diverses influences, scientifiques et matérielles, qui participent au contexte scientifique dans lequel a débuté cette recherche. Cela me conduit ensuite à présenter les enjeux éthiques spécifiques à l'étude des personnes trans. Ce diagnostic est plus qu'une simple mise en contexte : il pose les jalons de la démarche de recherche proposée dans cette thèse.

2.1.1 Enquêter de manière éthique dans un environnement scientifique concurrentiel

Dans ces dernières décennies, les géographes anglophones et francophones ont porté une attention particulière à l'ensemble des éléments qui participent à la qualité d'une enquête, outre les données récoltées. Le positionnement des chercheurs-ses a fait l'objet de nombreux débats et l'évaluation de l'aspect éthique des méthodes proposées est une préoccupation croissante du monde académique. L'éthique et le positionnement deviennent progressivement des éléments que l'on attend d'une bonne recherche. Cela coïncide pourtant avec une raréfaction du financement de la recherche, en particulier de la recherche publique dans le cas français. Dans un contexte scientifique de mise en concurrence des chercheurs-ses, l'éthique représente à la fois une manière de se démarquer et une charge de travail supplémentaire. Cette sous-partie présente brièvement les influences croisées qu'ont eues ces contextes scientifique et politique sur cette thèse.

Éthique et positionnement : les géographes des sexualités sous le feu des projecteurs

En France, les géographies du genre et des sexualités ont la particularité d'avoir presque autant enquêté le positionnement des chercheurs-ses au regard de leur objet d'étude que l'objet d'étude lui-même. Les fondateurs-rices de la géographie des sexualités francophone ont été vivement critiqué-e-s pour leur supposée trop grande proximité avec leur objet d'étude. Plus étonnant peut-être, les critiques ont parfois porté sur leur absence de positionnement clair – c'est par exemple le cas de Marianne Blidon qui s'est trouvée contrainte de révéler publiquement son hétérosexualité dans les *Annales de Géographie* (2012). Cha Prieur (2015), parmi les pionnier-e-s des études *queer* en France, a autant travaillé sur les lieux et communautés *queer* que sur les méthodes et l'éthique d'enquête de cette population. Ses recherches ont notamment été acclamées pour l'attention portée à son propre positionnement face à son terrain. Les géographes français-es, à l'image de leurs homologues anglophones et influencé-e-s par les théories sur les savoirs situés, préfèrent de plus en plus délaissé le « nous » de majesté et opter, comme c'est le cas dans cette thèse, pour une alternance de formes passives et de recours au « je ».

C'est dans ce cadre que j'ai commencé ma thèse. Le 7 juillet 2017, lors du concours de l'École Doctorale de Géographie de Paris où mon contrat doctoral m'a été attribué, les rapporteurs chargés de l'étude de mon projet de recherche me sommaient de « me positionner » : « on sait même pas si vous êtes trans ! » Cette question paraît particulièrement déplacée dans le cadre

d'un concours de recrutement, pourtant elle prenait sens – ou semblait prendre sens – au regard des questionnements scientifiques liés à mon travail. Au nom de l'éthique de la recherche, il a ainsi paru juste de demander à un candidat à un CDD de droit public de révéler s'il avait changé de sexe, lors de son entretien de recrutement, face à un jury d'une quarantaine d'enseignant-e-s chercheurs-ses dont la plupart étaient soit d'ancien-ne-s enseignant-e-s soit de futur-e-s collègues. Il a fallu ensuite m'intégrer à une UMR et une UFR dans lesquelles mon arrivée était connue et annoncée en tant que personne trans, comme me l'ont rapporté *a posteriori* plusieurs collègues. Un an plus tard, en août 2018, lors du CIRFF³ à Nanterre, des chercheurs-ses trans majoritairement français-es et québécois-es ont communiqué une quinzaine de recommandations éthiques à l'égard des chercheurs-ses qui voudraient réaliser des recherches sur les trans. Établies lors d'ateliers en non-mixité trans, elles sont le fruit de discussions rendant compte de plusieurs dizaines d'années d'enquête « pour les trans, par les trans », comme cela est répété à plusieurs reprises. Les chercheurs-ses recommandent de porter attention à la restitution des résultats aux communautés étudiées, de réfléchir aux retours symboliques et matériels aux communautés (rémunération, reconnaissance, etc.), de se renseigner sur l'histoire et les réalités trans, de prendre en compte le positionnement de son propre regard et les critiques émanant des communautés, de se questionner sur les raisons qui nous poussent à vouloir enquêter les trans, et d'autres encore (voir la liste complète dans la figure 2.3 page 68). En revanche, aucune n'encourage les chercheurs-ses à révéler s'ils ou elles ont effectué une transition de genre.

Parallèlement, la question de l'éthique occupe une place croissante en géographie. Les géographes anglophones parlent de « *moral turn* » de la discipline à partir des années 1990 (D. M. SMITH 1997), concernant les méthodes d'enquête comme les objets d'étude : on observe tant un accroissement de l'intérêt porté à la relation d'enquête, aux méthodes déployées, à la façon dont les chercheurs-ses traitent les communautés étudiées, qu'une part grandissante de partis-pris moraux inhérents aux objets d'étude contemporains. Genre, sexualités, ethnicité sont autant de sujets de recherche qui impliquent *a minima* la reconnaissance de l'existence d'inégalités, élément que les partisan-e-s du *moral turn* qualifient de « moral ». Les méthodologies d'enquête sont notamment discutées, menant à l'apparition d'une littérature florissante sur les méthodes participatives, particulièrement adaptées à une enquête éthique des populations minoritaires (PAIN 2004). En France, les réflexions sur l'éthique d'enquête sont encore naissantes mais se structurent peu à peu. Quelques initiatives scientifiques, comme le numéro spécial des *Annales de Géographie* sur la « surétude en sciences sociales » (2021) ou le colloque « Éthique d'enquête en terrain sensible » organisé à Paris en décembre 2021, témoignent de la structuration d'un champ.

Ces évolutions philosophiques dans la manière d'aborder la géographie s'accompagnent bien sûr de changements concrets dans les pratiques scientifiques. Des comités éthiques apparaissent, depuis les années 1980 aux États-Unis et les années 1990 au Canada, voués à l'évaluation de

3. Congrès International de la Recherche Féministe Francophone

l'éthique des protocoles d'enquête (VASSY et KELLER 2008). Ces comités, encore rares en France, sont le symptôme d'une généralisation d'attentes éthiques importantes. À l'attention portée à la relation des chercheurs-ses à leur terrain, au besoin de reconnaissance de la nécessité d'une approche morale du travail de recherche, s'ajoute le besoin de démontrer que l'enquête a été pensée avant tout pour ne pas nuire aux populations étudiées.

Enfin, ces évolutions éthiques, que l'on peut qualifier de positives si l'on s'en tient au parti-pris progressiste que David Smith qualifierait de « moral » (1997), s'inscrivent dans un contexte international de raréfaction des financements de la recherche. Frédéric Parent et Emmanuelle Bernheim (2020), à propos de la situation québécoise, n'hésitent pas à tisser des liens de causalité entre croissance des enjeux éthiques et abandon du financement de la recherche en sciences humaines et sociales par l'État. Une mise en concurrence croissante des chercheurs-ses, impliquant à la fois une raréfaction de l'emploi et une pression sur l'innovation et la publication, incite les chercheurs-ses à se démarquer à travers les questions éthiques. Dans le même temps, ce contexte complexifie fortement le rapport à l'éthique d'enquête.

Une recherche conditionnée par un contexte académique difficile

Ce contexte de raréfaction du financement de la recherche, qui a bien sûr influencé mon rapport à mon travail au moins en créant des inquiétudes, a des conséquences ambivalentes sur les études trans. D'un côté, les recherches sur les trans, objet d'étude souvent jugé innovant, fleurissent de manière très récente dans le monde anglophone (TODD 2021). Elles font l'objet, pour les travaux anglophones comme francophones, d'une sorte de course à la publication. J'ai par exemple été contacté par plusieurs revues durant la durée de mon doctorat qui souhaitaient publier « un article sur les trans » (extrait d'un mail provenant d'un-e membre du comité éditorial d'une revue de géographie), témoignant d'une forme d'intérêt presque concurrentiel pour ce champ naissant. De l'autre côté, les recherches financées sur les personnes trans sont extrêmement rares en dehors des études cliniques (ESPINEIRA et THOMAS 2019) et les chercheurs-ses trans peinent à être reconnu-e-s voire payé-e-s pour leur travail (PIGNEDOLI et FADDOUL 2019). Ce manque de reconnaissance et de financement des recherches n'est d'ailleurs pas réservé aux études trans : on a observé entre 2011 et 2020 une diminution d'environ un tiers des postes de chargé de recherche au CNRS et une chute de 46% des postes de Maître-sse de conférences depuis le début des années 2000⁴. On m'avait déjà prévenu avant que je ne passe le concours de l'école doctorale : « vous pouvez faire une thèse, mais vous n'aurez pas de poste ! » La Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche, renforçant les principes de recherche par projet et ouvrant aux universités la possibilité de recruter des enseignant-e-s sous la forme de contrats à durée déterminée – appelés « CDI de projet » mais d'une durée déterminée de

4. Source : Un collectif de chercheurs, 2020, « Réforme de la recherche : Vers des jeunes chercheurs toujours plus précaires. » *Libération*. liberation.fr/debats/2020/02/05/reforme-de-la-recherche-vers-des-jeunes-chercheurs-toujours-plus-precaires_1777275/, consulté le 16 mai 2021.

6 ans –, est venue deux ans après le début de ma thèse renforcer la précarité de la recherche publique. Cette dégradation des conditions de travail est particulièrement tangible en lettres et sciences humaines et sociales, les formations – dont dépendent en grande partie l'embauche de potentiel-le-s chercheurs-ses – ayant vu leurs subventions baisser de 146 millions d'euros depuis la mise en œuvre de la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) en 2012, au profit d'autres filières⁵.

Ces éléments exercent une influence très importante sur les thèses débutées dans ce contexte. La raréfaction des postes de titulaire est à l'origine d'une concurrence accrue entre les jeunes chercheurs-ses, qui provoque automatiquement l'augmentation et la multiplication des exigences liées au travail de thèse et à sa diffusion : multiplication des publications dans des revues concurrentielles, y compris anglophones, nécessaire démonstration de la connaissance d'un grand éventail de méthodes, internationalisation des terrains, communications et réseaux professionnels, en parallèle d'une grande variété d'activités d'enseignement, et bien d'autres choses encore. Parmi ces multiples exigences résultant de ce contexte concurrentiel, apparaît petit à petit en France une attention à l'éthique d'enquête et aux aspects moraux du travail de recherche.

J'ai construit ma thèse en tentant de répondre à toutes ces exigences et ce travail a été la source d'un épanouissement certain. Mais il serait injuste de présenter mes terrains et méthodes sans insister sur l'influence qu'a eue le contexte politique et économique de la recherche publique française sur ce travail. Dès le départ et de plus en plus, cette thèse est profondément inscrite dans ces deux contextes qui s'alimentent l'un l'autre : d'un côté, la montée en flèche d'exigences diverses – notamment éthiques – et de l'autre, une baisse brutale du financement de la recherche, au moins source d'inquiétude. L'objet de ce chapitre est de présenter les terrains et le protocole méthodologique de cette thèse. Ces éléments sont indissociables du contexte économique et politique que je viens de décrire. Dans ce contexte, enquêter les personnes trans a nécessité de prendre en compte un grand nombre de paramètres parfois contradictoires, notamment les attentes des milieux militants et celles du monde académique.

2.1.2 Des exigences académiques et communautaires sur l'éthique d'enquête des personnes trans

La plus grande difficulté à laquelle j'ai fait face dans cette thèse a été la confrontation à des attentes multiples et parfois contradictoires, issues de divers publics : participant-e-s à la thèse, milieux militants trans, mondes académiques anglo- et francophone, ceci dans le cadre de la solitude et des contraintes temporelles et financières d'une thèse de doctorat. Cette multiplicité d'exigences envers les travaux sur les trans a influencé mon travail de terrain. Le protocole

5. Source : Collectif de présidents d'université, 2020, « La Démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ne se feront pas sans une revalorisation des LLASHS », *Lettre des présidents de 17 universités à la ministre de l'ESR*, url : <https://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article5816> (consulté le 13/10/2021).

d'enquête a été construit dans ce contexte, toujours dans l'optique de concilier les demandes communautaires avec les exigences du monde académique. Cela a donné lieu à des remises en cause portant spécifiquement sur ma démarche de recherche. Ces dernières m'ont poussé à questionner les exigences éthiques au prisme de mon expérience personnelle de chercheur trans, « *outsider-within* » en proie aux injonctions contradictoires. Elles m'ont également mené à remettre en question le nécessaire bien-fondé de la dimension participative des protocoles d'enquête éthique sur les minorités.

Entre surétude et sous-savoirs : une entrée en terrain miné

La recherche sur les trans est caractérisée par un paradoxe : les personnes trans sont à la fois sursollicitées comme sujets d'enquêtes diverses et dénoncent pourtant un manque important de savoirs sur les trans. Cette situation a compliqué mon entrée sur le terrain qui a été marquée par une certaine méfiance à mon égard.

Les communautés trans occidentales sont caractérisées par une sursollicitation dans le cadre d'enquêtes diverses : journalistiques, académiques et artistiques. Paradoxalement, les associations et les chercheurs-ses dénoncent dans le même temps d'importantes lacunes concernant les savoirs trans. À l'instar d'Emmanuel Beaubatie (2017) et de Cha Prieur (2015), j'ai été confronté lors de mon entrée sur le terrain à une grande méfiance de la part des groupes trans que j'essayais d'enquêter. « *We are not your personal zoo*⁶ », « *This sub is a safe place, not a knowledge aggregator*⁷ » : ces avertissements à destination des potentiel-le-s chercheurs-ses et journalistes qui seraient tenté-e-s de recruter des enquêté-e-s pour leurs enquêtes peuvent se lire en préambule de nombreux groupes d'autosupport trans en ligne. J'ai reçu, tout au long de la phase de recherche de participant-e-s, des remarques visant à me dissuader de continuer mon recrutement.

Dans le cadre du recrutement des participant-e-s, j'ai posté des messages sur de nombreux groupes et forums trans en ligne. Cindy⁸, guide de randonnée de profession, a répondu ainsi à l'un de ces appels : « [Je] ne demande que 50 euros la demi-journée pour te balader. Cindy n'a pas vocation à devenir gratuitement une souris de labo. » Je proposais pourtant des activités rémunérées, mais la méfiance face à ma posture a souvent été plus forte que mes démonstrations de bonne volonté. Dans les groupes d'autosupport en ligne et sur les sites internet des associations, des messages sont postés à l'intention des chercheurs-ses qui voudraient utiliser le réseau pour publiciser leur recherche. Les questionnaires des groupes présentent ces espaces comme des *safe spaces* dont la vocation est de servir les intérêts directs des membres des groupes. Les recherches sont soupçonnées de menacer ces *safe spaces* : elles sont notamment désignées par le champ lexical de la curiosité, voire de la fascination. L'enquêteur-riche est ramené-e à un rôle

6. « *We are not your personal zoo; you may not use /r/genderqueer to gather data or respondents for research, academic assignments, surveys or opinion polls* », extrait des règles du forum r/genderqueer, à destination des personnes non conformes dans le genre, sur le réseau social Reddit. Consulté le 11/05/2020.

7. Extrait des règles du forum reddit r/MTF. Consulté le 10/10/2019.

8. Prénom anonymisé

d'observation visant à satisfaire une curiosité mal placée.

Dans les supports de communication associatifs, on peut remarquer que les recherches sont distinguées suivant des critères de qualité. Les collectifs trans opposent aux curieux-ses les enquêtes sérieuses dont les caractéristiques sont notamment d'apporter des savoirs utiles aux personnes trans, de porter une attention aux revendications communautaires et de prendre en compte le vocabulaire privilégié et l'histoire des communautés trans (B. W. VINCENT 2018). À titre d'exemple, l'association OUTrans introduit la rubrique « Contact » de son site internet par la note suivante :

Nous recevons souvent des sollicitations de la part de chercheurs et chercheuses, artistes, étudiant-e-s, journalistes, etc. [...] L'association OUTrans n'est ni un zoo, ni une réserve de témoins en souffrance qui pourraient justifier des représentations [...] qui donnent une image dégradante, misérabiliste et erronée de la communauté trans. User d'un langage respectueux, d'une posture généreuse et d'une position politique en accord avec celle d'OUTrans, questionner sa démarche et son intérêt pour la communauté trans est une étape préalable indispensable avant de nous demander un témoignage. Nous ne sommes pas intéressé-e-s par la fascination qu'exercent nos corps, nos identités ou nos parcours de vie, même si elle s'accompagne d'un humanisme condescendant. Si nous ne répondons pas aux observateurs et observatrices, nous sommes toujours ouvert-e-s aux allié-e-s, qui se posent la question d'un échange et d'un apport mutuel.

Rubrique « Contact » du site internet de l'association parisienne OUTrans, url : outrans.org/contact, consultée en mars 2020.

Dans la communication associative, aux « observateurs et observatrices » à « l'humanisme condescendant » sont ainsi opposé-es les « allié-es » au « langage respectueux », qui agissent dans la perspective d'un « apport mutuel ». Les mises en garde de l'association londonienne *Gendered Intelligence*, présentées en figure 2.1 (p.61), présentent ces mêmes craintes. Dans l'argumentaire de cette association, la situation de surenquête est par ailleurs prépondérante : il est expliqué qu'en raison du trop grand nombre de sollicitations, l'association ne travaille plus qu'avec une petite sélection de chercheurs-ses trié-e-s sur le volet.

Les groupes de pairs auxquels je me suis adressé dans le cadre de mon enquête de terrain ont exprimé des sentiments ambivalents envers mon travail et, de manière générale, la recherche sur les trans. D'un côté, nombreux-ses sont les responsables associatifs m'ayant fait part d'une forme de contentement à l'idée que je m'attache à faire de la recherche sur les personnes trans : l'idée selon laquelle les difficultés quotidiennes rencontrées par les trans sont peu documentées et la situation des personnes trans peu connue est assez partagée. Une dizaine de participant-e-s français-es m'ont d'ailleurs proposé de « participer gratuitement », en refusant la rémunération associée à la réalisation du protocole d'enquête complet, pour « aider la recherche » (Mathias). D'un autre côté, j'ai eu le sentiment d'avoir dû montrer patte blanche pour pouvoir entrer sur le terrain, notamment en faisant la démonstration que je n'avais pas l'intention de porter un regard exotisant, curieux ou focalisé sur les dimensions psychologiques et sexuelles, jugées trop traitées

Research

We no longer participate in research requests where we are not specifically collaborating with the researcher. We have decided to take this step because, as a small charity, we do not have the capacity to look into the content of individual research projects to make sure they align with our values and approach to research before sharing them. We feel that sharing a research request might be assumed to be an endorsement on our part. In addition, we receive an incredibly large number of requests for this kind of support and simply cannot work with all researchers. At the moment, we are prioritising the research and researchers with whom we are in partnership. However, we are able to offer consultancy to review research proposals and support them to meet the Basic Requirements shown below. If we have worked with a project in this way, and through doing so can see that the research meets those requirements and aligns with our values, we will consider a request to circulate.

Gendered Intelligence's Basic Requirements for research requests

We ask that all proposed projects:

- Have closely involved trans/non-binary people in their design
- Have a clear focus on improving the lives of trans people
- Offer expenses and compensation for people's time
- Recognise Gendered Intelligence's desire to not call upon trans people too often to take part in research that asks them to recall distressing or difficult feelings and experiences; establish support routes accordingly
- Use appropriate and inclusive language **Consultancy charges** Normally, offering support by email or phone would be charged at our minimum fee of £45/half hour. However, if something is going to take less than 10-15 minutes, we could look at providing that for free if it could help steer a piece of mutually beneficial work. We offer much wider-ranging consultancy and training, including trans awareness training.

Would you like to discuss consultancy, training or research with a member of our team?

→ Yes

FIGURE 2.1 – Mises en garde de l'association *Gendered Intelligence* à destination des chercheurs-ses qui seraient tenté-e-s de la contacter, site internet de l'association, consulté le 15/11/2021.

au regard de la transphobie et des conditions d'existence de la population (SERANO 2020).

Cette méfiance envers les chercheurs-ses peut s'expliquer par l'histoire récente des mouvements militants et de la recherche sur les trans. En effet, jusque dans les années 1990, la recherche anglophone sur les personnes trans concernait presque uniquement le champ de la psychiatrie, autour du *leitmotiv* surprenant de la sexualité des personnes trans (B. W. VINCENT 2018). Le contexte est semblable dans la recherche francophone, les travaux cliniciens sur les personnes trans étant également centrés autour de la sexualité depuis les années 1980 (HÉRAULT 2010 citée par BEAUBATIE 2017). Les sciences humaines ne s'en sont emparées que très récemment pour sortir timidement de cette perspective altérisante (ESPINEIRA et THOMAS 2019). L'image des chercheurs-ses auprès des personnes trans est donc inscrite dans cette histoire de plusieurs dizaines d'années de relation de recherche. Dans le même temps, c'est la recherche médicale qui a rendu techniquement possible les transitions sur le plan médical, notamment les hormonothérapies et les chirurgies esthétiques (BEAUBATIE 2021). La relation entre chercheurs-ses et communautés trans est donc ambivalente, entre méfiance et relative dépendance. En ce sens, elle ressemble à la relation patient-médecin des personnes atteintes du VIH. Tout en décrivant une surcharge de sollicitations, les communautés de patient-es identifient un besoin important de recherches supplémentaires, ne se reconnaissent pas comme « sur-étudiées » (KOEN, WASSENAAR et MAMOTTE 2017) et collaborent activement avec les médecins dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence (BEAUBATIE 2016). Cette collaboration est actuellement très forte dans les communautés trans britanniques et françaises et s'étend à tous types d'expert-es, du personnel médical aux politiques publiques. L'intégration « d'usagers-experts » dans les commissions décisionnelles des équipes hospitalières et des projets politiques est d'ailleurs de plus en plus fréquente. Les collaborations avec les chercheurs-ses en sciences humaines s'inscrivent également dans cette dynamique.

Le positionnement des groupes de pairs et associations avec lesquels je suis entré en contact a influencé mon travail de terrain de deux manières. D'abord, cela m'a poussé à de nombreux choix méthodologiques, notamment celui d'opter pour un protocole lourd et fourni, qui permettait de répondre aux attentes des associations pour entrer sur le terrain. Ensuite, cela a participé à compliquer l'entrée sur le terrain, ce qui a eu un impact important sur mes conditions de travail et, proportionnellement au temps passé sur le terrain, augmenté la part de temps alloué à un travail administratif de prise de contact, souvent vain. Ce travail a particulièrement été amplifié à Londres, sur un terrain duquel j'étais éloigné à la fois par la langue et ma méconnaissance des protagonistes et des « règles de savoir-vivre Trans Pédé Gouines » (C. PRIEUR 2015) locales. Lors de mon arrivée à Londres, j'ai contacté 38 associations LGBTI locales, implantées dans des *boroughs* ou regroupant des quartiers contingents, 16 associations LGBTI nationales et 51 *LGBTI societies* des établissements d'enseignement supérieur du *Greater London* dans l'espoir, d'abord, d'établir une collaboration, puis simplement pour faire passer un appel à participation. Le taux de réponse était seulement de 20 % et la majorité des échanges se sont soldés par un

2.1. L'éthique d'enquête en terrain minoritaire : un équilibre entre exigences académiques et injonctions communautaires

A1	Université								
1	Université	LGBT Student union	Mail	Facebook	Contact	Remarque			
2	Birkbeck, University of London	LGBT+ Birkbeck	Abandonné (pas d'info, pas grave)						1
3	Brunel University London	Brunel LGBTQIA+ Society	brunelqbtqsociety@gmail.com	https://www.facebook.com/birkbecklgbt/					2
4	City, University of London	LGBTQ+ Society	lgbt@city.ac.uk		Mail				3
5	Courtauld Institute of Art		Abandonné (pas d'info, pas grave)						4
6	Cowentry University London Campus	Cowentry University LGBTQIA society							5
7	ESCP Europe Business School								6
8	OCU London	OCU LGBT+ Liberation Group	lgbt@OCUstudents.co.uk	Demander à Alice ? / A Escape ?					7
9	Goldsmiths, University of London	Goldsmiths lgbtq society	goldsmithslgbtq@gmail.com		Mail				8
10	Goldsmiths, University of London	Goldsmiths lgbtq society	goldsmithslgbtq@gmail.com		Mail	Erreur - retour de mail			9
11	Goldsmiths, University of London	Goldsmiths lgbtq society	lgbt@stud.gsm.ac.uk		Mail	Erreur - retour de mail			10
12	Imperial College London	IQ (Imperial college LGBT+)	iq@imperial.ac.uk		Mail				11
13	Institute of Cancer Research		Abandonné (pas d'info, pas grave)						12
14	Imperial College London		Abandonné (pas d'info, pas grave)						13
15	King's College London	King's LGBT+ Society	K145913Q@kcl.ac.uk (président-e George)		Mail				14
16	Kingston University London	Kingston University LGBT+ Society	kingstonlgbt@gmail.com		Mail				15
17	London Business School		Abandonné (pas d'info, pas grave)						16
18	The London Institute of Banking & Finance		Abandonné (pas d'info, pas grave)						17
19	London Metropolitan University	London Met LGBTQ+ society	lgbtq.londonmet@gmail.com		Mail				18
20	London School of Economics and Political Science (LSE)	LSESU Pride	lrs@lseuipride.com		Mail				19
21	London School of Hygiene and Tropical Medicine		Abandonné (pas d'info, pas grave)						20
22	London South Bank University	LGBTQ+ Society	lgbtqsoc@sbsu.ac.uk		Mail	Erreur - retour de mail			21
23	Loughborough University London	LGBTQ society	lgbt@lough.ac.uk	Trans officer Kaylee - kaylmetiesullivan@gmail.com					22
24	Middlesex University	LGBT students @ Middlesex	LGBTStudents@mdu.ac.uk		Mail	Erreur - retour de mail			23
25	Newcastle University London	LGBT+ society NCL	lgbt.society@newcastle.ac.uk		Mail				24
26	New College of the Arts London		Abandonné (pas d'info, pas grave)						25
27	Northumbria University		Abandonné (pas d'info, pas grave)						26
28	Queen Mary University of London	LGBT+ society	qm@lgbtq.ac.uk		Mail				27
29	Ravensbourne University London	LGBT+ society	m.ladec-morris@students.rav.ac.uk		Mail				28
30	Regent's University London	LGBTQ society	lgbtq@regents.ac.uk		Mail				29
31	Richmond, The American International University in London			Trans officer Lee - //lyer@richmond.edu il doit y avoir pas mal de personnes trans ca					30
32	Rose Bruford College of Theatre & Performance	Rose Bruford College LGBTQ society		https://www.facebook.com/Rose-Bruford-LGBTQ-Society-137026913130659/					31
33	Royal Academy of Music		Abandonné (pas d'info, pas grave)						32
34	Royal Central School of Speech and Drama		Abandonné (pas d'info, pas grave)						33
35	Royal College of Art		Abandonné (pas d'info, pas grave)						34
36	Royal College of Music		Abandonné (pas d'info, pas grave)						35
37	Royal Holloway, University of London	LGBT society	LGBTsociety@su.rhul.ac.uk		Mail				36
38	Royal Veterinary College		Abandonné (pas d'info, pas grave)						37
39	School of Advanced Study		Abandonné (pas d'info, pas grave)						38
40	SOAS, University of London	LGBTQ Society	soas@lgbtq.ac.uk		Mail				39
41	St George's, University of London	Pride	lgbt@su.sgu.ac.uk		Mail				40
42	St Mary's University, Twickenham	St Mary's LGBT+	https://twitter.com/LGBTsocStMarys?fbclid=IwAR2YyD6YUcS4wee-yvNVEEewOaHqoz7HERLbGfTtQUR7m_Uw						41
43	Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance		Abandonné (pas d'info, pas grave)						42
44	UCL, University College London	UCL LGBT+ Soc	lcl.demander@ucl.ac.uk						43
45	University of East London	UEL LGBTQ+ Soc		https://www.facebook.com/UELlgbt/					44
46	University of Greenwich	LGBTQ+ soc	LGBTQgre@gmail.com		Mail				45

FIGURE 2.2 – Capture d'écran du tableau utilisé pour référencer les *LGBTI societies* des établissements londoniens contactées, automne 2019.

refus. Je suis également entré en contact avec les gestionnaires de 29 groupes d'auto-support anglophones en ligne après avoir épluché les règles de plus d'une centaine de communautés. Pour réaliser ce travail de mise en contact, je me suis aidé de tableurs dans lesquels je référençais les groupes contactés et les éventuelles réponses. La figure 2.2 page 63 est un extrait de l'un de ces tableurs : elle permet de se rendre compte de l'ampleur de la tâche. Les conséquences sur l'efficacité du travail de terrain sont sans appel, puisque sur 87 jours ouverts consacrés à l'enquête sur le terrain londonien, je n'ai consacré que 17 demi-journées (8 jours et demi) à la collecte de matériaux – c'est-à-dire aux entretiens et à l'observation participante.

Ainsi, ces contraintes ont parfois été à l'origine d'une forme de solitude, voire de désarroi face à l'ampleur du travail à accomplir. Cependant, le regard des communautés sur l'éthique d'enquête et ses conditions de réalisation m'a poussé à la réalisation d'un protocole d'enquête ambitieux, mêlant méthodes quantitatives et qualitatives et cherchant à concilier le plus possible les exigences et contraintes du monde académique à celles portées par les communautés trans.

Comprendre les enjeux éthiques d'un terrain de recherche et les appliquer

L'une des premières étapes pour penser le protocole d'enquête de cette thèse a été de chercher à mieux comprendre la diversité des exigences éthiques portant sur la recherche sur les personnes trans. L'une des difficultés à la compréhension et l'application de principes éthiques, dans le

contexte dans lequel s'est déroulé cette thèse, est venue de la relative diversité des acteurs et communautés dont émanaient ces demandes : les milieux militants français et britannique n'ont pas le même rapport aux chercheurs-ses et d'autres acteurs se positionnent sur la question, sans que leurs discours ne soient toujours accordés les uns avec les autres – chercheurs-ses se revendiquant des *trans studies*, associations ayant des moyens et des approches diversifiés, discours majoritaires sur les réseaux sociaux militants, etc.

Dans l'ensemble des cas, les revendications sur l'éthique d'enquête des personnes trans portent sur les grands principes suivants :

1. La prise en compte des savoirs et savoir-faire communautaires préexistants à l'enquête, notamment de l'histoire des communautés trans et du vocabulaire préconisé pour décrire les expériences trans. Un accent est souvent mis sur l'histoire de la relation patient-médecin et sur l'inscription des recherches sur les trans dans des relations de dominations importantes, qui ont notamment mené à une forte exotisation des personnes trans.
2. Une forte attention portée à l'horizontalité de la relation d'enquête, en particulier concernant les retours scientifiques, théoriques ou matériels envers les communautés. La participation de personnes trans à une enquête est présentée comme un don qui nécessite, en retour, un contre-don de la part des chercheurs-ses. La mise à disposition des résultats des recherches voire des données récoltées, la rémunération financière des participant-e-s ou l'orientation des recherches vers des sujets qui permettront la construction de plaidoyers militants sont des éléments souvent mis en avant.
3. La mise à contribution des participant-e-s à toutes les étapes du protocole d'enquête, de la définition du sujet à l'écriture des résultats. Cela doit permettre, d'une part, une réappropriation des savoirs trans par les personnes trans, présentées comme historiquement dépossédées des savoirs qui les concernent, mais aussi d'autre part, une orientation des questions et hypothèses de recherche vers des objets d'enquête non exotisants et potentiellement utiles aux communautés.

Lors de mon entrée sur le terrain, la réception des chercheurs-ses par les associations semblait dépendre avant tout de la capacité matérielle de l'association à sélectionner les recherches respectant leurs attentes et à accompagner les chercheurs-ses au contact du public de l'association. La façon dont ma proposition de collaboration a été reçue dans ces trois associations françaises et britannique en est caractéristique :

- L'association parisienne OUTrans, dont l'ensemble des membres sont bénévoles et qui ne dispose que de peu de dotations (pas de local fixe, budget restreint), a demandé à me rencontrer avant de faire passer mon appel à participation dans leurs réseaux. Ma demande d'organiser des ateliers a été écartée, non par suspicion ou manque de volonté (les membres de l'association m'ont confié avoir un avis positif sur mes recherches), mais parce que l'organisation des événements de base de l'association nécessitait déjà la mobilisation de toutes leurs ressources humaines et matérielles. L'association s'est donc

contentée de faire passer mon appel à participation après avoir eu confirmation de mon sérieux lors de notre entretien.

- Au contraire, l'association parisienne Acceptess-T, comptant plusieurs membres salarié-e-s dont un-e chercheur-se chargé-e du pôle « recherche et évaluation », a l'habitude de collaborer activement avec des chercheurs-ses : les résultats des études réalisées avec l'aide de l'association leur permettent d'alimenter des plaidoyers et de soutenir leurs demandes auprès des pouvoirs publics. Depuis le travail d'une médecin généraliste sur la santé des personnes trans séropositives, qui a permis à l'association de justifier et d'obtenir un créneau hebdomadaire dans une piscine publique, l'association collabore activement avec les chercheurs-ses. Les recherches sont ainsi guidées puis réutilisées au profit de l'association. Cela n'est possible que grâce à la forte implication de ressources au profit de la recherche, qui passe notamment par la présence de ce-tte membre salarié-e.
- L'association londonienne *Gendered Intelligence*, qui compte également plusieurs membres salariés, a au contraire refusé ma proposition de collaboration. Le mail de refus indiquait que l'association ne coopérait que dans le cadre de recherches rémunérées dans lesquelles les personnes trans étaient impliquées. Étant donné que j'avais bien indiqué dans mon premier mail puis ma réponse que le protocole que je proposais était rémunéré, participatif et que j'étais moi-même trans, je formule l'hypothèse – difficile à vérifier⁹ – que ce mail automatique de refus m'a été envoyé alors que ma demande n'avait pas été réellement lue, sans doute par manque de temps et de moyens humains face à un fort afflux de sollicitations. Les autres associations trans britanniques contactées ne m'ont d'ailleurs pas répondu non plus, malgré pour certaines des contacts directs au sein des équipes gestionnaires¹⁰. En comparaison aux cas français, la réception de ma recherche par les associations britanniques montre qu'une situation durable de sous-dotations dans un contexte de sursollicitation plus intense qu'en France conduit à la fermeture des associations à la recherche.

Ainsi, au-delà de quelques exigences communes à l'ensemble des associations, les obstacles rencontrés dans le cadre de mon entrée sur le terrain étaient avant tout liés aux moyens financiers et humains des associations. Leur capacité à absorber la demande liée aux diverses enquêtes sur les trans a directement influencé mon protocole d'enquête : tandis que les exigences éthiques communes aux associations et aux chercheurs-ses préconisent des protocoles participatifs, il m'a fallu développer ces protocoles d'enquête en grande partie en dehors des structures associatives. Cela a notamment participé à une surcharge de travail administratif dont je commente les conséquences plus loin.

9. Ma réponse à ce mail, dans laquelle je réaffirmais le caractère participatif, rémunéré et communautaire de mon étude, est restée sans réponse.

10. J'ai été personnellement présenté par des ami-e-s français-es inséré-e-s dans les réseaux associatifs LGBTI européens à deux personnes en charge des pôles « Trans » de deux associations. Malgré notre rencontre et nos connaissances en commun, ces personnes n'ont jamais donné suite à mes demandes.

Afin de faciliter mon entrée sur le terrain, j'ai étudié et pris en compte en priorité les exigences émanant directement des communautés : le soutien des associations et la bonne réception de ma présence sur les réseaux sociaux étaient des conditions absolument nécessaires au passage d'un appel à participation.

Compte tenu des difficultés rencontrées au contact des associations, je suis également passé par les groupes d'entraide en ligne, communément appelés « groupes d'auto-support » par les collectifs trans. Ces groupes ne sont pas des associations, n'existent qu'en ligne et servent principalement à la mise en lien et au partage de solutions à propos des transitions de genre (adresses de médecins, aide administrative, demandes de conseils variés). Sur ces groupes, trois situations coexistaient :

- Soit le passage d'appels à participation était explicitement interdit, comme sur les groupes du réseau social reddit dont sont extraites les mises en garde présentées dans la sous-partie précédente. Dans ce cas, j'ai bien sûr respecté les règles du groupe ou forum.
- Soit une mise en garde existait à l'égard des chercheurs-ses et journalistes, sans pour autant que le passage d'appel à participation soit interdit. La plupart du temps, les règles exigeaient de passer par les administrateurs-rices du forum pour obtenir l'autorisation de poster l'appel.
- Soit aucune règle ne précisait de marche à suivre et dans ce cas, je demandais quand même l'autorisation de la modération.

Dans le cas où il était accepté, le passage d'appels à participation n'a pas présenté d'obstacle particulier : le soutien de la modération des groupes et le respect des règles – souvent différentes – de chaque forum ont suffi à garantir une bonne réception de l'appel. Mes messages n'étaient pas exempts de critiques : souvent les membres des communautés en ligne critiquaient le principe même d'une recherche sur les personnes trans. Quelques commentaires négatifs ont été relevés à la suite des annonces postées sur différents groupes Facebook, tous dénonçant ma participation à une « exotisation » des personnes trans. Deux d'entre eux me reprochaient spécifiquement d'utiliser ma position de personne trans pour « faire le jeu et le beurre des cis ». Néanmoins, ces incidents étaient particulièrement isolés : la réception de ma recherche sur les dizaines de groupes d'autosupport en ligne dans lesquels je l'ai publicisée étant majoritairement neutre, voire bonne. Les incidents n'ont eu lieu que sur les groupes francophones, peu modérés, signe peut-être que la modération des groupes anglophones était suffisante pour que les quelques appels autorisés par les modérateurs-rices ne choquent pas. Néanmoins, ces débuts mouvementés ont considérablement modifié mon rapport au terrain : alors que je pensais entrer en terrain connu et familier, j'étais dans une position hautement sensible et très inconfortable. Cela a achevé de me convaincre d'intégrer à mes méthodes d'enquête le plus de recommandations éthiques associatives possible.

À ces exigences émanant directement des communautés trans se conjuguent des recommandations issues de recherches académiques (B. W. VINCENT 2018). J'ai porté une grande

attention à ces conseils d'éthique de recherche : ils constituent en effet un savoir précieux émanant de chercheurs-ses qui ont déjà enquêté sur les trans en prêtant elles-eux-mêmes une grande attention à l'éthique d'enquête. J'ai estimé que ces retours critiques sur des recherches passées me permettraient de prendre en compte les exigences éthiques communautaires tout en mesurant les effets de ces décisions sur l'enquête en elle-même. En outre, il me semblait que le respect de ces demandes ne pouvait que mener à une recherche plus ambitieuse et plus à même de recueillir les expériences trans au plus vrai. Enfin, étudier ces retours m'a permis de comprendre la manière dont les exigences éthiques communautaires avaient été adaptées aux réalités, notamment financières, du monde académique. J'espérais ainsi comprendre comment mener concrètement une enquête éthique sur les trans.

Concernant les études trans francophones, ces dernières années ont été le théâtre d'une attention considérable portée à l'éthique d'enquête. Lors du dernier Congrès International des Recherches Féministes Francophones (CIRFF) qui s'est tenu en août 2019 à l'université Paris X – Nanterre, le colloque « Transféminismes : Politiques et épistémologies, pratiques et résistances » se conclut par un débat intitulé « Quels espaces pour les savoirs, les politiques et les subjectivités queer et transféministes ? ». Une quinzaine de principes éthiques dans les recherches sur les personnes trans, rédigés à l'occasion d'ateliers en non-mixité trans, sont alors présentés au public (voir figure 2.3 page 68). Sont préconisés en particulier la collaboration avec des personnes trans tout au long des processus de recherche, la mise à disposition des résultats à toutes les personnes trans – celles qui ont participé à l'étude comme les collectifs qui pourraient utiliser les résultats pour leurs activités –, des sujets de recherche visant directement à améliorer les conditions d'existence des personnes trans et une contrepartie, si possible financière, pour les participant-e-s.

On peut supposer que cette perméabilité des exigences éthiques fortement inspirée des protocoles de recherche des pays anglophones doit beaucoup à l'influence des chercheurs-ses canadien-nes féministes et francophones. Les travaux de Cha Prieur, dans lesquels l'influence québécoise sur les méthodes et le cadre théorique est entièrement assumée, ont par exemple provoqué un véritable bouleversement dans les approches françaises en géographie du genre et des sexualités. Ainsi, certaines revendications éthiques peu communes dans le contexte français telles que la rémunération des participant-e-s apparaissent petit à petit dans les attentes communautaires envers les chercheurs-ses.

Si les collectifs de personnes trans adressent leurs demandes aux chercheurs-ses de manière générale, les chercheurs-ses se revendiquant des études trans semblent plutôt les adresser à leurs institutions de rattachement et à leurs supérieurs hiérarchiques. En effet, la mise en place d'un protocole de recherche éthique aussi exigeant repose en premier lieu sur les moyens financiers, humains et temporels alloués par ces derniers (PIGNEDOLI et FADDOUL 2019).

Les réflexions éthiques sont plus anciennes et les recherches sur les personnes trans plus nombreuses et plus légitimes dans le monde académique anglophone – notamment compte

Principes éthiques des recherches sur les personnes trans

- Restituer les résultats aux personnes concernées et aux associations,
- Inclure les personnes trans dans toutes les étapes de la recherche, dès le début de la conception,
- Faire attention aux questionnaires anxiogènes : questionnaires qui portent sur les traumas, qui mettent l'accent sur les points négatifs et pas sur les ressources par exemple,
- Avoir les connaissances préalables requises avant de travailler avec et pas sur les communautés trans ou queer,
- Rémunérer les associations, travailler sur des protocoles de rémunération
- Hiérarchiser les sources en mettant en avant les chercheur-e-s trans et queer,
- Mettre le bien être des communautés queer et trans en premier,
- Se dé-centrer de sa position d'expert-e et reconnaître qu'on a un point de vue situé,
- Possibilité pour les chercheurs-ses trans de refuser de transmettre des données à des chercheurs-ses transphobes,
- Adapter les formulaires de consentement et les questionnaires (genre, vocabulaire, etc.),
- Travailler sur le langage (également dans une perspective décoloniale)
- Toute recherche trans doit être féministe,
- Réfléchir à qui va profiter la recherche,
- S'adapter aux communautés trans locales (ne pas plaquer de la théorie anglophone sur des réalités autres)
- Travailler vraiment sur l'anonymisation (les milieux trans sont de petits milieux),
- Utiliser un langage inclusif adapté à la diversité de l'échantillon,
- Décloisonner la recherche, rendre compte de l'hétérogénéité des parcours trans,
- Aller au-delà du discours communautaire et respecter les choix de vie des gens qui ne font pas partie des communautés,
- Prendre en compte la critique qui émane des communautés trans pour améliorer la recherche,
- Trouver des moyens de rémunérer les enquêté-e-s,
- Se demander pourquoi on veut étudier ce que l'on étudie et quelles sont vraiment nos motivations, si elles sont légitimes.

FIGURE 2.3 – Principes éthiques communiqués lors du colloque « Transféminismes : Politiques & épistémologies, pratiques et résistances » du CIRFF 2018, prise de note personnelle.

tenu du succès des théories intersectionnelles qui n'ont pas connu le même retentissement dans les travaux francophones (BARIL 2017a). Ces travaux comportent ainsi une littérature fournie concernant l'éthique d'enquête des personnes trans. Les plus récents préconisent également la participation des enquêté-es dans toutes les étapes de la recherche, une juste rétribution des participant-e-s et de leurs communautés, des sujets de recherche pouvant participer à l'amélioration des conditions d'existence des personnes trans, l'adéquation du vocabulaire aux utilisations communautaires (HARRISON, GRANT et HERMAN 2012) et l'utilisation, dans la mesure du possible, de données déjà récoltées pour éviter une surcharge de sollicitation (ADAMS et al. 2017; B. W. VINCENT 2018).

C'est en ayant en tête l'ensemble de ces recommandations que j'ai ensuite pensé mon protocole d'enquête. En particulier, un fort ancrage dans des méthodes d'enquête mixtes a été motivé par la volonté de compléter des matériaux originaux produits dans le cadre d'une démarche d'enquête participative (protocole d'enquête qualitatif) avec des données déjà existantes (protocole d'enquête quantitatif) : il s'agissait de fait de répondre aux exigences de mise à contribution des communautés tout au long de l'enquête, tout en évitant autant que possible la situation de surcharge de sollicitations.

2.2 Penser un protocole méthodologique pour un terrain sensible

Le protocole méthodologique de cette thèse repose sur trois piliers :

- D'abord, une enquête ethnographique participative, fondée notamment sur le principe de journaux de bord des pratiques des espaces publics tenus par des participant-e-s rétribué-e-s et encadrés par des entretiens. Cette enquête permet d'enquêter les pratiques ordinaires des personnes trans, dans leur vie quotidienne ;
- Ensuite, l'exploitation de deux enquêtes par questionnaire préexistantes à cette thèse, qui permet d'asseoir les comparaisons entre la France et le Royaume-Uni et entre les capitales et les villes moyennes. Le recours à ces enquêtes permet également de généraliser les résultats sans déformer l'expérience trans du prisme relativement métropolitain des témoignages recueillis ;
- Enfin, l'enquête des négociations entre associations trans et pouvoirs publics locaux, menée à partir d'entretiens auprès des représentant-e-s des différentes associations et administrations. Elle a été complétée par une observation participante lors d'événements associatifs et de réunions entre associations et collectivités territoriales.

Cette enquête utilise la complémentarité de méthodes qualitatives poussées et de l'exploitation quantitative de bases de données existantes. Le protocole mis en place permet d'éclairer de nombreux aspects des rapports de pouvoir régissant l'accessibilité des espaces publics aux

personnes trans. Il a été construit pour répondre aux enjeux éthiques identifiés progressivement. La participation à l'enquête a notamment été rétribuée, ce qui est encore rare en sciences humaines et sociales en France. Si ce protocole a permis de collecter des données très riches, les méthodes employées ont aussi eu des retombées inattendues dont il convient de rendre compte. La lourdeur de l'approche participative a notamment été source de difficultés pour les participant-e-s comme pour moi-même. La rétribution a en outre encouragé les personnes les plus précaires à aller jusqu'au bout de leur participation malgré une expérience parfois douloureuse. Cette partie présente ainsi ces deux aspects du protocole : d'abord, les méthodes employées sont décrites et justifiées, ensuite, de premiers éléments critiques sont exposés.

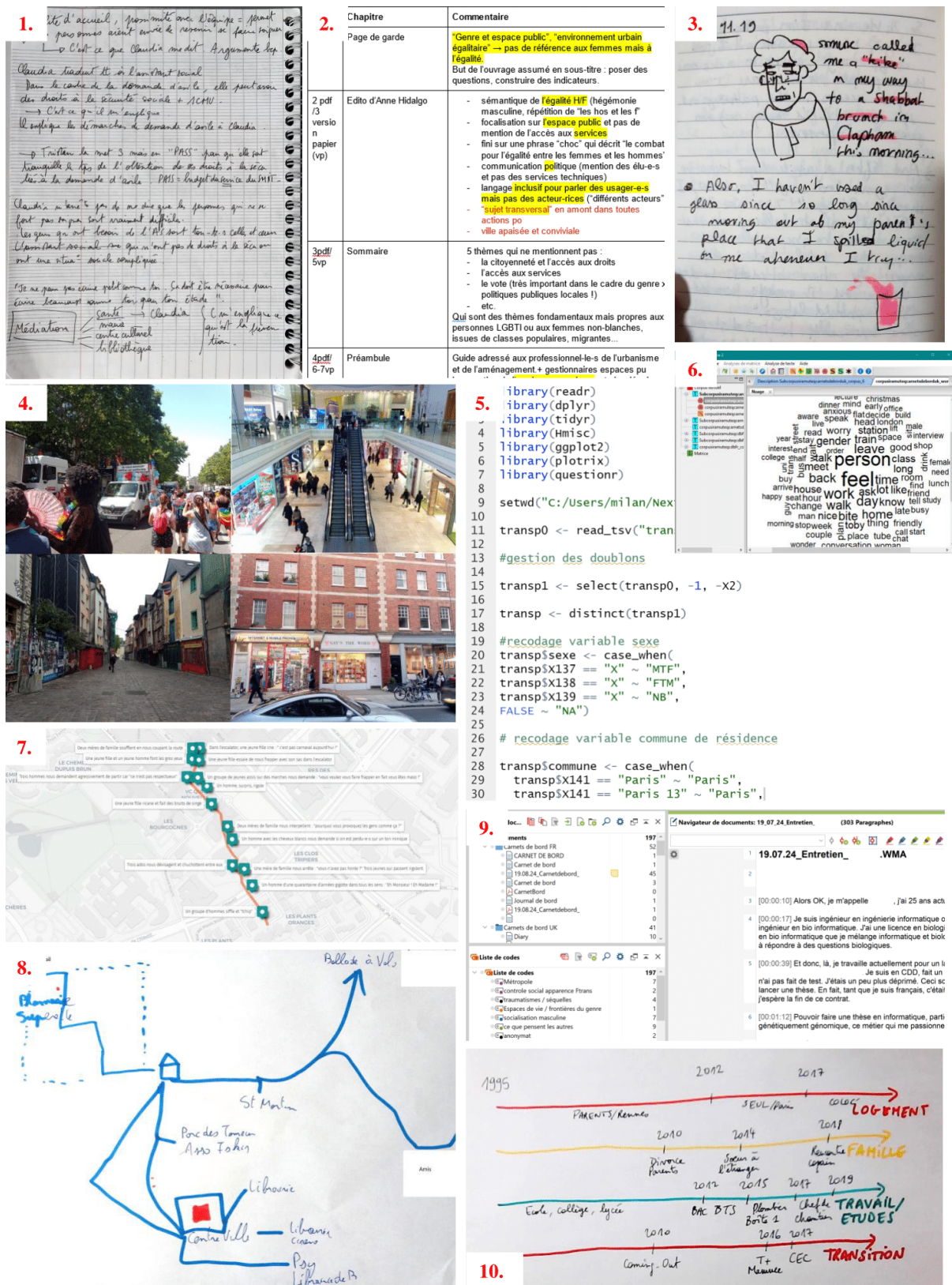
2.2.1 Une enquête fondamentalement ancrée dans les méthodes mixtes

Le travail de terrain que j'ai mené a été avant tout caractérisé par une forte nécessité de s'adapter, du début à la fin, à des enjeux divers et parfois contradictoires les uns avec les autres. La situation de surétude des personnes trans, la fragilité sociale de cette population, les disparités de moyens humains et financiers entre associations et la diversité des profils rencontrés sur le terrain m'ont poussé à adapter mes méthodes d'enquête au fur et à mesure de ce travail de collecte de données qui a duré deux ans. La figure 2.4 page 71 donne un aperçu de la diversité des méthodes d'enquête utilisées dans cette thèse.

De l'été 2018 au printemps 2020, cette récolte de données a été guidée par trois objectifs :

- **D'abord, ne pas nuire** : le premier et principal critère de choix de méthode avant et au cours de l'enquête a été le respect des participant-e-s et de leurs communautés. J'ai cherché au mieux – même si, nous le verrons, cela n'a pas toujours marché – à satisfaire les besoins des participant-e-s, à réduire le plus possible les potentielles difficultés liées à leur participation et à rendre compte de mes travaux. Cela m'a parfois poussé à abandonner une méthode en cours de route, comme c'est le cas pour les promenades commentées qui nous ont exposé-e-s à deux reprises à des agressions : le confort des participant-e-s a primé sur l'unité des matériaux récoltés.
- **Observer la vie quotidienne pour sortir des discours dominants sur les trans** : les personnes trans dénoncent le fait que les recherches portant sur elles sont toujours orientées par les mêmes sujets et objets d'étude, notamment la sexualité et les parcours de transition médicale. De la même manière, les travaux sur le genre, les sexualités et les espaces publics portent souvent sur les mêmes objets, comme les peurs, les espaces festifs ou les violences – il arrivait même que des participant-e-s commencent l'entretien en les abordant, avant toute question de ma part. J'ai cherché tout au long de l'enquête à me rapprocher du quotidien des personnes trans, de leurs journées ordinaires, des usages des espaces publics comme lieux de « mise en scène de la vie quotidienne » (GOFFMAN 1996). C'est ce qui m'a poussé à extraire mes méthodes d'enquête du diptyque entretiens

2.2. Penser un protocole méthodologique pour un terrain sensible



1. Notes de terrain lors d'une observation participante. 2. Tableau d'analyse systématique des documents de littérature grise. 3. Extrait de journal de bord d'un participant. 4. Photographies prises à Rennes, Londres et Paris. 5. Extrait de script R pour l'exploitation de l'enquête « Trans et transports ». 6. Package R d'analyse textuelle Iramuteq. 7. Carte issue d'une promenade commentée. 8. Carte mentale. 9. Base de données qualitatives, gérée avec le logiciel MaxQDA. 10. Matrice biographique.

FIGURE 2.4 – Une multitude de méthodes mobilisées

/ questionnaire pour y préférer la récolte de données *sur le moment* ou presque, par des journaux de bord, des promenades commentées et de l'observation participante, données sur lesquelles ont ensuite porté des entretiens.

- **Exploiter autant que possible la complémentarité entre méthodes quali- et quantitatives** : tout en résistant à la tentation de quantifier les matériaux qualitatifs et à celle de laisser tomber l'exploitation d'enquêtes quantitatives face à l'ampleur du protocole qualitatif, je suis resté guidé, tout au long de ma thèse, par l'ambition d'exploiter chaque méthode au maximum pour ce qu'elle pouvait donner. La partie la plus ethnographique du protocole d'enquête m'a permis de comprendre avec précisions des mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics, ce que ne permettent pas des matériaux quantitatifs. Les observations participantes dans les réunions entre associations et pouvoirs publics locaux ont mis en lumière, au-delà des discours des acteurs associatifs et politiques, les mécanismes de négociation, les postures, les rapports de force invisibles au-delà de l'instant de la négociation. Les bases de données issues des enquêtes par questionnaire, à l'inverse, m'ont permis d'observer de grandes tendances, de vérifier des relations de corrélation entre différentes variables et de mieux comprendre l'influence de la fréquence sur les pratiques, représentations et stratégies relevées sur le terrain.

Le protocole d'enquête de cette thèse repose ainsi sur trois grands mouvements. D'abord, une enquête qualitative multisituée dont le dispositif central est un journal de bord dans lequel les participant-e-s ont noté et commenté leurs pratiques des espaces publics au jour le jour. Ensuite, l'exploitation complémentaire de deux bases de données issues d'enquêtes par questionnaires portant sur certains aspects de la vie quotidienne des personnes trans. Enfin, une enquête auprès des acteurs associatifs et politiques en charge des questions trans, qui a reposé sur l'observation participante de réunions entre associations et pouvoirs publics locaux, assortie d'entretiens. Je vais décrire les caractéristiques de chaque ensemble méthodologique ainsi que leurs apports à ce travail.

Un protocole d'enquête participative au plus proche des pratiques des personnes trans

Le protocole d'enquête qualitative mis en place pour cette thèse a reposé sur trois critères de choix. D'abord, il visait à récolter des données auxquelles je ne pouvais pas accéder par de simples entretiens, notamment concernant les pratiques et représentations des personnes trans dans les espaces publics. Ensuite, c'est en cherchant à me rapprocher le plus possible du quotidien des personnes trans et des pratiques et représentations des espaces publics les plus ordinaires que je me suis tourné vers des méthodes qualitatives, voire ethnographiques. La volonté d'enquêter les espaces publics sur le vif, de différencier les expériences des participant-e-s de leurs représentations et de prendre en compte l'aspect répétitif de certains événements m'a orienté vers des options de collecte des données au plus proche des pratiques quotidiennes, au fil d'une ou de plusieurs journées. Enfin, j'ai porté une attention particulière aux principes éthiques

liés à l'horizontalité de la relation d'enquête, ce qui m'a poussé à encourager les participant-e-s à récolter eux et elles-mêmes leurs données et à les commenter ensemble. J'ai notamment souhaité leur donner carte blanche, dans la mesure d'une consigne relativement restrictive, quant aux expériences relatées et surtout à l'interprétation qu'ils et elles en ont faite.

Ces éléments m'ont conduit à opter pour un dispositif que l'on peut qualifier de « participatif ». Les recherches participatives partagent en effet de nombreuses caractéristiques avec les recommandations associatives que j'ai relevées : elles permettent de donner voix aux personnes enquêtées, de les impliquer dans le processus de recherche, en particulier dans l'analyse des données récoltées, et m'ont permis de justifier, auprès de mes institutions de rattachement, la nécessité de passer par une rétribution financière. En outre, si les recherches participatives sont encore balbutiantes en France, elles sont très populaires dans les sciences sociales anglophones et ont fait l'objet de nombreux retours très positifs. Les travaux portant sur les enfants ont en particulier eu recours à ces méthodes dès la fin des années 1990 : l'inquiétude que posait le rapport de pouvoir lié à l'âge entre les enquêteurs-rices et les enfants enquêtés a notamment poussé à ces innovations méthodologiques (MATTHEWS et LIMB 1999). Les recherches participatives ont également été largement utilisées pour enquêter les groupes minoritaires dans les terrains postcoloniaux (voir par exemple KINDON 2003). En somme, la recherche anglophone prête aux méthodes participatives des vertus qui correspondent exactement aux besoins de cette thèse : d'abord, la possibilité de contrebalancer la relation de pouvoir entre enquêteur-riche et enquêté-e-s, particulièrement forte dans le cas de recherches sur des populations sensibles ; ensuite, la représentation d'une parole directement issue du groupe minoritaire, d'ordinaire silencieuse (PAIN 2004). La recherche française est moins structurée autour de discussions sur la participation. J'ai toutefois pu bénéficier de précieux conseils de la part de collègues membres de l'ANR Pop-part sur la participation des jeunes dans les quartiers populaires avant de me lancer. Leur aide a notamment été indispensable au montage financier de ce protocole participatif, qui ne correspond pas aux habitudes des structures finançant la recherche en France.

Cette enquête qualitative a reposé sur un dispositif en trois étapes :

- Pour chaque participant-e, l'enquête commençait par un entretien biographique, guidé par la constitution d'une matrice biographique et portant sur les grandes étapes de la vie. L'entretien débutait par la constitution de cette matrice, qui permettait à la personne de se présenter suivant quatre à cinq axes : logement, famille et relations de couple, études et travail, transition et éventuellement activités sportives ou militantes. Un exemple de matrice factice peut être consulté page 75 (figure 2.5). Dans une seconde partie d'entretien, je demandais aux participant-e-s de me décrire « une journée ordinaire » de leur quotidien. À partir des éléments relatés dans la journée, j'orientais l'entretien en fonction d'une liste de thèmes correspondant à mes hypothèses de recherche : évolution des pratiques et des peurs au cours de la transition, conséquences des violences sur les pratiques et représentations, relation aux espaces communautaires et festifs, appropriation de certains

espaces, etc. Les entretiens ont duré en moyenne 1h45 pour ceux menés en France et 1h12 pour ceux menés à Londres.

- À la suite de cet entretien biographique, chaque participant-e a tenu, durant trois jours choisis à l'avance, en semaine et le week-end, un journal de bord de ses pratiques des espaces publics. Je demandais notamment de « noter tout ce qu'[il ou elle] faisait en dehors de chez [lui ou elle], comment [il ou elle] se sentait sur le moment, et ce qu'[il ou elle] en pensait ». Ce journal de bord visait en premier lieu à récolter des données sur les pratiques ordinaires des espaces publics. J'avais en effet repéré lors de mon mémoire de Master 2 que la nécessité de produire un récit cohérent de sa transition devant de nombreux spécialistes (psychiatre, agent-e-s d'état civil, tribunal de grande instance, professionnels de soin divers, collègues, camarades ou professeur-e-s, ami-e-s et famille) poussait les participant-e-s à une forme particulièrement accentuée d'« illusion biographique » (BOURDIEU 1986) : tout devenait, après réflexion, en lien avec la transition de genre, malgré des parcours de vie souvent très complexes et riches (BONTÉ 2017). Le dispositif du journal de bord a permis de recentrer les entretiens sur des expériences récentes issues de la vie quotidienne. Enfin, ce dispositif a été l'occasion de mettre en place une forte dimension participative en poussant les participant-e-s à récolter, mais surtout à interpréter elles-eux mêmes leurs propres données.
- La rédaction du journal de bord était ensuite suivie d'un second entretien dans lequel nous commentions son contenu. Je me suis notamment fondé sur le contenu du journal pour comparer ce que la personne vivait avec son passé (cette peur a-t-elle toujours été présente ? ce problème est-il récurrent ?). J'ai également tenté autant que possible de recueillir les interprétations des participant-e-s sur les données récoltées. Chose rare dans la recherche en sciences humaines et sociales, je tentais en fin d'entretien de donner mes interprétations aux participant-e-s pour avoir leur avis et leur donner l'occasion d'éventuellement me contredire. Ce retour a été très positivement perçu par les participant-e-s et a donné lieu à de précieux points de vue sur les méthodes employées : ces retours sont présentés dans la sous-partie suivante.

La réalisation de la totalité du protocole (entretien biographique, journal de bord, entretien-bilan) a été rétribuée à hauteur de 50 euros en France et 50 livres au Royaume-Uni. Les associations demandent que les participant-e-s aux études soient rétribué-e-s, mais mon choix a été aussi guidé par la volonté de montrer ma reconnaissance – et celle de mes institutions de rattachement – pour le travail de récolte et d'analyse de données accompli. Le montant de la rétribution a été fixé en fonction d'une approximation du temps nécessaire pour participer : 1h d'entretien biographique, 1h par jour de prise de notes dans le journal de bord, 1h d'entretien-bilan, chaque heure ayant été rémunérée environ au SMIC horaire (autour de 10 euros de l'heure en France). Le montant en livres sterling, légèrement supérieur (50 livres représentaient environ 60 euros au moment de l'enquête), correspond à une approximation de la différence de niveau de vie

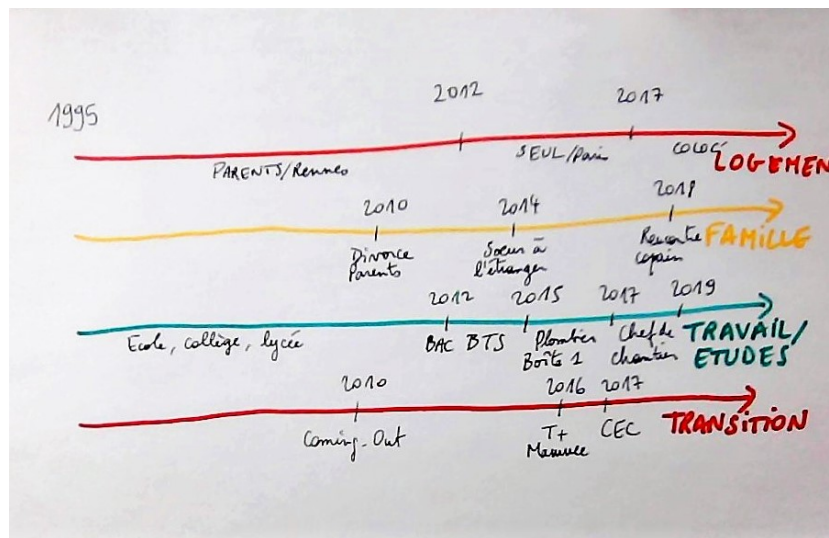


FIGURE 2.5 – Exemple de matrice biographique factice.

entre la France et le Royaume-Uni. Si la rétribution était avant tout symbolique – la plupart des participant-e-s ont passé plus de 5h cumulées à travailler activement pour l’enquête et la rétribution ne passait pas par la signature d’un contrat de travail ou de vacation –, elle m’a permis de montrer mon implication dans l’éthique d’enquête. En France, elle a été une manière de témoigner de mon respect pour le travail des participant-e-s. Elle servait aussi de démonstration de ma prise en compte des recommandations éthiques associatives et académiques par l’un des aspects les plus difficiles à mettre en place. Au Royaume-Uni, la rétribution des participant-e-s a été une condition essentielle à l’entrée sur le terrain : tou-te-s m’ont confirmé qu’ils et elles n’auraient pas participé si les activités n’avaient pas été rétribuées. La rétribution des participant-e-s aux enquêtes est en effet une pratique courante et largement majoritaire outre-Manche (HEAD 2009). J’ai d’ailleurs moi-même participé à deux enquêtes lors de ma présence à Londres, l’une, commerciale, sur les publicités d’une marque de smartphones et l’autre, académique, sur mes habitudes de consommation dans les grandes surfaces commerciales. J’ai à chaque fois été recruté dans la rue par un démarcheur puis récompensé d’une petite somme d’argent – 5 livres en espèces pour la première enquête et un bon de réduction de 5% sur mes courses dans la grande surface enquêtée pour la seconde. Cela ne m’était jamais arrivé en France, où la question de la rétribution financière des enquêté-e-s est moins commentée, bien qu’un certain nombre de recherches y aient recours. À titre d’exemple, Florence Bouillon, dans un chapitre cité dans de nombreux travaux portant sur la relation enquêteur-enquêté (2005), liste les possibilités de « contre-don » que les chercheurs-ses peuvent mobiliser pour rééquilibrer la relation d’enquête en occultant dès le départ la possibilité de rétribuer la participation.

En parallèle de ce protocole fourni, j’ai proposé des activités alternatives aux participant-e-s qui souhaitaient m’aider mais ne voulaient ou ne pouvaient pas s’impliquer jusqu’au bout. J’ai notamment effectué six promenades commentées le long de trajets quotidiens, le plus souvent

domicile-travail. Trois participant-e-s ont également souhaité réaliser une carte mentale de leurs espaces de vie. Ces dispositifs alternatifs m'ont permis de m'adapter à des participant-e-s qui jugeaient que l'exercice du journal de bord ne leur était pas adapté. En revanche, aucune participant-e britannique ne s'en est saisi, leur rapport à mon enquête semblant davantage contractuel. Les éléments du dispositif d'enquête qualitative effectués en France et au Royaume-Uni sont résumés dans le tableau 2.1 page 76.

	France		Royaume-Uni	Total
	Rennes	Paris		
Promenades commentées	2	3	0	5
Entretiens biographiques	7	17	17	41
Journaux de bord + entretien-bilan	4	6	15	25
Cartes mentales	2	1	0	3

TABLE 2.1 – Éléments du dispositif qualitatif réalisés

La partie qualitative de l'enquête a occupé la majorité du temps passé sur le terrain : il s'agissait d'un protocole particulièrement lourd pour les participant-e-s et pour moi, qui demandait une réelle implication pendant et en dehors des rendez-vous. Il a généré des données extrêmement riches, inédites, au plus proche des pratiques quotidiennes des espaces publics des personnes trans. J'ai également pu récolter les voix des personnes trans en valorisant leurs avis sur leurs propres pratiques et représentations. Le centrage des éléments de discussion sur les trois jours de journal de bord a permis de saisir, dans des journées ordinaires, la complexité des parcours individuels dans leur diversité. Afin de compléter cette incursion au cœur des pratiques, représentations et stratégies quotidiennes des participant-e-s, j'ai eu recours à l'exploitation de deux bases de données issues d'enquêtes par questionnaire.

Généraliser sans déformer : exploitation complémentaire de deux bases de données issues d'enquêtes par questionnaire

Dès le début de ma thèse, j'ai cherché à exploiter une ou plusieurs enquêtes par questionnaire portant sur le quotidien des personnes trans. L'objectif était principalement de pouvoir tracer quelques tendances générales du rapport des personnes trans aux espaces publics, notamment en fonction de caractéristiques socio-économiques. Je voyais par exemple dans les entretiens et les journaux de bord que les femmes participant à ma thèse vivaient beaucoup plus de violences que les hommes : était-ce vrai pour les personnes trans qui ne vivaient pas à Paris ? Le constatait-on dans tous les milieux sociaux ? À tout âge ou toute étape de transition ? Si les journaux de bord m'ont permis de comprendre finement les mécanismes de socialisation genrée complexes, je manquais de vision globale et, en particulier, de point de comparaison entre les vécus métropolitains enquêtés dans cette thèse et ceux des personnes trans vivant à l'écart des terrains étudiés. L'exploitation de ces enquêtes par questionnaire m'a ainsi permis de démontrer

que les mécanismes observés sur le terrain n'étaient pas isolés. Cela a également donné naissance à des hypothèses auxquelles je n'avais pas pensé : c'est par exemple en exploitant les bases de données que je me suis rendu compte du moindre impact des violences physiques et sexuelles sur les représentations des espaces publics, comparé à celui de l'interconnaissance et du harcèlement scolaire et familial (chapitre 3). De manière générale, l'exploitation de ces enquêtes a été guidée par la volonté de généraliser certaines tendances, sans pour autant déformer la réalité à partir de ce que les entretiens et journaux de bord, petites lucarnes au sein d'existences très riches, me laissaient voir.

Mon premier réflexe a été de chercher à exploiter des bases de données produites par d'autres chercheurs-ses, en accord avec le principe éthique préconisé par les associations et le monde académique de se fonder au maximum sur des données existantes pour éviter de surcharger les communautés. La recherche de ces bases de données n'a pas été aisée. J'ai rencontré une série de déconvenues au cours de ma première année de thèse. D'abord, les données sur les personnes trans comprennent des informations particulièrement sensibles sur des individus membres de petites communautés caractérisées par de forts réseaux d'interconnaissance. Elles sont ainsi marquées par le sceau de la confidentialité. Y accéder est très difficile, de surcroît lorsque l'on n'est ni sociologue, ni médecin, ni inséré dans les quelques réseaux de recherche financée sur les trans. Les chercheurs-ses qui produisent les données quantitatives sur les trans sont, à l'exception de quelques rares projets de recherche et enquêtes démographiques financés et menés en équipe, principalement de très jeunes chercheurs-ses en Licence ou Master. Passés sur les réseaux sociaux et dans les milieux fréquentés par les enquêteurs-rices, les questionnaires – indépendamment de la qualité des travaux auxquels ils appartiennent – sont parfois erratiques, portent sur des échantillons très faibles et comportent des biais de rédaction et de passation importants (voir par exemple QUENIART-SANCHEZ 2021, T. PRIEUR 2018 ou mon propre mémoire BONTÉ 2017 pour des travaux récents). C'est en cherchant à exploiter une base de données déjà constituée que j'ai été confronté pour la première fois aux contradictions des principes d'enquête éthique de la recherche sur les trans préconisés par la littérature scientifique (ADAMS et al. 2017 ; B. W. VINCENT 2018). Comment privilégier l'exploitation de données déjà existantes tout en respectant le principe de confidentialité absolue des données récoltées ? Comment respecter le consentement de participant-e-s qui n'avaient pas idée, lors de leur participation à une enquête, qu'elle serait potentiellement réexploitée ensuite par une personne dont ils et elles ne connaissent ni le nom, ni le travail, ni le rattachement institutionnel ?

Ces errances m'ont amené à me tourner vers deux bases de données qui comportent deux désavantages importants liés à ces enjeux de confidentialité. La première, le « *National LGBT Survey* », est une enquête gouvernementale du Royaume-Uni portant sur les conditions de vie des personnes LGBT sur le territoire. Elle comporte 14500 répondant-e-s trans dans tout le Royaume-Uni, ce qui est tout à fait exceptionnel : à titre de comparaison, le volet LGBT de l'enquête Virage « Violence et rapports de genre » de l'Ined ne compte que 7148 répondant-e-s LGBT, trans

compris-es (TRACHMAN et LEJBOWICZ 2018). Pour des raisons de protection de l'anonymat des répondant-e-s, les données ne sont accessibles que sous forme agrégée par catégories de population, même en faisant la démonstration d'un intérêt scientifique direct à l'exploitation de l'enquête et d'un rattachement institutionnel, comme je l'ai appris par l'expérience. Si cela permet d'accéder à des informations de grande qualité, cette présentation des données comporte une limite importante : on ne peut croiser les variables issues des questions qu'avec des caractéristiques socio-économiques des répondant-e-s et pas avec d'autres questions. Cela permet donc, par exemple, de vérifier le lien entre le genre et l'exposition aux violences – on apprend ainsi que les femmes trans sont davantage exposées aux violences physiques que les hommes trans. En revanche, cela ne permet pas de vérifier le lien entre l'exposition aux violences et l'accès à des soins médicaux spécialisés, l'obtention d'un changement d'état civil, les difficultés rencontrées auprès des institutions médicales et administratives, le soutien des supérieurs hiérarchiques au travail, des enseignant-e-s dans l'enseignement secondaire et supérieur, etc. L'exploitation du « *National LGBT Survey* » a donc été à la fois extrêmement enrichissante, notamment grâce à la taille exceptionnelle de l'échantillon et la grande diversité de questions portant sur de nombreux aspects de la vie quotidienne, et limitée par l'agrégation des données par caractéristiques socio-économiques.

Pour les données portant sur la France, j'ai progressivement écarté les bases existantes après avoir recensé les quelques bases de données portant sur les personnes trans. Parmi les cinq enquêtes recensées, seul le volet LGBT de l'enquête « Violence et Rapports de Genre » de l'Ined portait en partie sur les espaces publics – notamment sur les violences. Malheureusement, la base de données n'est pas accessible aux chercheurs-ses extérieur-e-s au projet et son exploitation m'a été refusée. J'ai retenu en guise de complément l'enquête « Trans et transports » de l'association FéminiCités, portant sur les personnes trans et les transports en commun. Elle est issue d'un questionnaire sur l'expérience que font les personnes trans des transports en commun français. Le questionnaire a été mené en 2016–2017 par un groupe de travail bénévole de l'association sur le genre et la ville FéminiCités. Ayant été membre du groupe de travail, j'ai obtenu l'autorisation d'exploiter la base de données. Le questionnaire, passé *via* les associations LGBTI locales françaises et les réseaux sociaux, est autoadministré. Il a reçu 250 réponses. Cette base de données comporte les avantages et inconvénients opposés au « *National LGBT Survey* ». Si j'ai bien accès à la base individuelle, qui me permet de faire tous les traitements statistiques dont on peut se permettre de rêver, le questionnaire, malgré sa qualité, comporte des imprécisions ou erreurs liées au manque d'expérience du groupe de travail de l'association. La taille réduite de l'échantillon ne permet pas de multiplier les sous-ensembles. L'enquête repose sur un échantillon de convenance qui ne saurait être généralisé à l'ensemble de la population trans en France. Enfin, elle ne traite que des transports en commun et de leurs abords (gares, quais, etc.).

Ces bases de données sont certes imparfaites. Je pense toutefois qu'elles correspondent l'une et l'autre à deux versions de ce que l'on peut espérer de mieux en l'état actuel de la recherche

sur les trans. D'un côté, l'accès à des données individuelles se paye au prix d'un moindre niveau de professionnalisation des enquêteurs-rices. D'un autre côté, l'accès à des enquêtes fondées sur des échantillons vastes et solides et une importante qualité de finition du questionnaire se fait au détriment d'une finesse d'analyse perdue lors de l'agrégation des données. L'exploitation secondaire de ces bases apporte à cette thèse un potentiel de généralisation des observations faites dans le cadre du protocole qualitatif. Mises en dialogue avec une incursion dans la finesse des mécanismes de construction des pratiques et représentations des espaces publics, elles participent en outre à la dimension comparative de cette thèse en permettant de systématiser la comparaison entre la France et le Royaume-Uni d'une part, et entre les métropoles de Paris et Londres et le reste des territoires étudiés d'autre part.

Observation participante et entretiens auprès des acteurs associatifs et institutionnels

La partie du dispositif d'enquête visant directement les acteurs institutionnels et associatifs a été guidée davantage par les hypothèses de travail que par la recherche d'une approche éthique du terrain. Je n'ai en effet pas considéré que ces acteurs-rices représentaient un terrain sensible qui nécessitait une attention particulière. L'une des hypothèses constitutives de cette thèse est celle que les espaces publics métropolitains sont régulés par des processus de négociation entre acteurs associatifs, porte-paroles de cette population minoritaire, et élu-e-s et agent-e-s des collectivités territoriales. De l'accès facilité au changement de prénom à l'état civil à l'action directe sur des espaces et services jugés peu accessibles, les associations tentent d'obtenir des améliorations concrètes des conditions de vie des trans en agissant sur l'accessibilité au domaine public. Afin de mieux comprendre la manière dont se déroulent ces négociations, d'avoir un aperçu des arguments utilisés, les motivations des différents partis, j'ai mené à ce sujet des entretiens avec des responsables associatifs et des élu-e-s et agent-e-s des collectivités concernées. La confrontation des positions des pouvoirs publics à celle des porte-paroles des communautés ainsi que la comparaison des façons de faire et des discours portés sur les trans par les acteurs institutionnels des trois terrains étudiés ont été particulièrement fructueuses, notamment lorsque cela a permis de comparer les modalités d'acceptation et de mise en place d'un même projet sur les différents terrains. J'ai complété ces entretiens par une observation participante au sein même des projets discutés avec les acteurs. À titre d'exemple, j'ai retrouvé à Paris, Rennes et Londres des associations tentant de mettre en place des créneaux d'accès réservés aux personnes trans dans les piscines municipales. Le sujet a été discuté avec les représentant-e-s des associations concernées et, lorsque cela a été possible, avec les élu-e-s et agent-e-s des collectivités territoriales. Je me suis également rendu en tant qu'utilisateur, dans les villes où la négociation avait été fructueuse, à ces créneaux réservés. Le tableau 2.2 page 80 présente un récapitulatif des entretiens menés.

De manière complémentaire et à l'initiative de l'association parisienne Acceptess-T, j'ai également eu la chance d'assister directement à plusieurs situations de négociation entre l'as-

	Paris	Rennes	Londres
Responsables associatifs	3 (deux associations)	3 (deux associations)	2 (une association)
Elu-e-s	1	1	0 (refus)
Agent-e-s des services techniques	1	1	0

TABLE 2.2 – Entretiens menés avec les différent-e-s acteurs-rices

sociation et des représentant-e-s des pouvoirs publics locaux. On m'y a présenté comme un chercheur travaillant sur l'accès des personnes trans aux services et espaces publics pour le compte de l'association. J'ai également accompagné la médiatrice salariée de l'association dans ses activités. Son travail est d'assister des personnes trans dans leurs relations avec les administrations et services publics : j'ai notamment assisté à plusieurs accompagnements de femmes trans d'origine sud-américaine, primo-arrivantes, récemment détectées positives au VIH¹¹, à leur premier rendez-vous de prise en charge à l'hôpital. Je n'avais pas prévu ces observations dans le protocole d'enquête initial. Saisies au vol, elles ont été l'occasion de comprendre en finesse les mécanismes de négociation des différents acteurs et actrices : les postures, arguments, relations de pouvoir sont apparus avec clarté.

Enfin, plusieurs *focus-groups* sur les pratiques et représentations spatiales des femmes trans sud-américaines primo-arrivantes étaient prévus avec l'association. Le premier confinement a malheureusement mis fin à ce terrain de manière brutale. Cela constitue l'une des limites de ce travail qui, mis à part *via* l'observation participante à l'hôpital, n'intègre pas les vécus de cette frange particulièrement précaire de la population à la mesure de leur importance dans les politiques trans occidentales. L'enquête de terrain a en effet permis de démontrer que la multiplicité des critères de discrimination de cette communauté, notamment à l'origine d'une prévalence des contaminations au VIH, est un argument fondamental dans le cadre des négociations entre associations et pouvoirs publics. La dimension redistributive des ressources mises à disposition des communautés pour combler les inégalités d'accès aux espaces et services publics profite à l'ensemble des personnes trans, notamment aux groupes les plus insérés (chapitre 4). Les conditions de vie des franges les plus précaires sont malheureusement rarement étudiées de conserve avec celles des groupes bien insérés, la recherche sur les trans portant souvent soit sur le VIH – et donc sur les femmes migrantes travailleuses du sexe (BARAL et al. 2013) – soit sur le reste – et donc sur le public fréquentant les associations généralistes et les lieux de fête, majoritairement blanc, métropolitain, bourgeois (C. PRIEUR 2015). Les recherches récentes sur les personnes trans montrent pourtant que ces dernières ne vivent pas le genre séparément de leur position dans les rapports sociaux de classe et de race (de VRIES 2015) : la prise en compte de la diversité de la communauté trans, notamment du point de vue du travail du sexe et de la

11. Il s'agit du public majoritaire de cette association.

trajectoire migratoire, est une priorité pour l'avancement de la recherche sur les trans.

La richesse de ce protocole d'enquête mixte, entre une ethnographie des pratiques et représentations des espaces du quotidien, une exploitation quantitative d'enquêtes par questionnaire et une approche par entretiens et observations participantes des arcanes administratifs des politiques trans, a rendu possible la récolte de données très diverses et d'une grande complémentarité. Cette incursion m'a permis d'aller dans chaque espace d'enquête au plus profond des mécanismes étudiés. Toutefois, la prise en compte de principes d'éthique d'enquête qui a guidé la réalisation du protocole a eu des effets contrastés. Les participant-e-s, notamment les plus précaires, n'ont pas tou-te-s pu se saisir du dispositif à parts égales. Certain-e-s ont été victimes d'effets pervers qui ont complexifié leur expérience et la relation d'enquête.

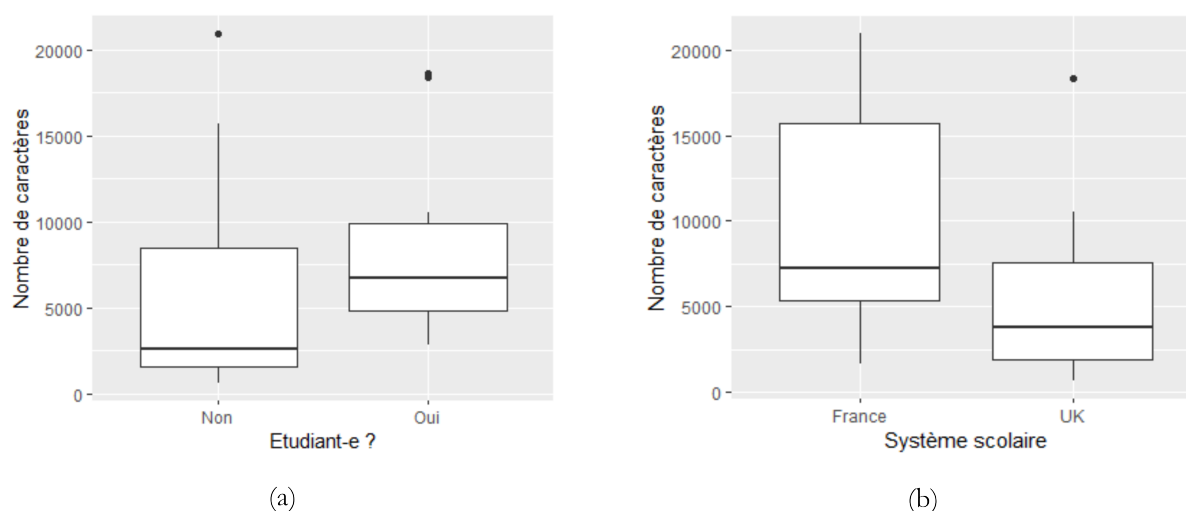
2.2.2 Une enquête participative... aux retombées diverses

La dimension participative du protocole d'enquête avait pour objectif premier celui de proposer une enquête éthique, plaçant les besoins des communautés enquêtées au premier plan. Si cela m'a permis de faire la démonstration d'une certaine prise en compte des demandes communautaires et par là même d'entrer sur le terrain, ces méthodes n'ont pas toujours eu les effets escomptés. D'abord, le dispositif a été très inégalement saisi par les participant-e-s : tandis qu'il a été vécu comme un *empowerment* par les plus doté-e-s en capital culturel et les moins exposées aux violences transphobes, il a exposé les plus précaires à une répétition de ces violences. Les contradictions entre exigences communautaires et académiques ont ensuite considérablement compliqué les conditions de déroulement de l'enquête : la sollicitation des communautés semble contradictoire avec l'approche participative, qui nécessite d'intervenir avec un protocole d'enquête particulièrement lourd. Cette sous-partie vise à présenter ces éléments.

Participer à l'enquête : des bénéfices différenciés selon le capital culturel

J'ai pensé le dispositif d'enquête qualitative, et notamment sa dimension participative, en suivant la volonté de rendre l'expérience la plus agréable et constructive possible aux participant-e-s. Afin de pouvoir rendre compte de la réception du dispositif d'enquête, j'ai systématiquement demandé un retour aux participant-e-s au début des entretiens-bilan. J'ai notamment proposé à chacun-e de décrire comment il ou elle avait vécu l'exercice, si cela avait été « difficile ou facile, agréable ou pas ». Ces retours d'expérience m'ont permis de me rendre compte que le dispositif avait été très inégalement saisi par les participant-e-s.

D'abord, la dotation en capitaux culturel et scolaire a constitué un premier élément de distinction. J'avais permis aux participant-e-s de prendre des notes écrites ou orales (par exemple en s'enregistrant avec son téléphone), sur un document ou en m'envoyant des SMS, et si besoin en accompagnant les explications de schémas, dessins, photographies, ou tout autre moyen d'expression jugé pertinent. Si la majorité des participant-e-s ont préféré rédiger leur journal



NB : Les boîtes représentent les données situées entre le premier et le troisième quartile. La médiane est représentée par la ligne horizontale et les valeurs exceptionnelles par les points. Ainsi, on peut lire que 50% des non-étudiant-e-s ont réalisé des journaux de bord de moins de 2500 mots, et 50% des français-es ont réalisé des journaux de bord de plus de 7500 mots.

Milan Bonté, 2022
Données de l'enquête qualitative
Logiciel R

FIGURE 2.6 – Répartition du nombre de caractères des journaux de bord en fonction du statut étudiant (a) et du système scolaire de référence (b)

de bord à l'écrit¹², la forme écrite du journal de bord a tout de même posé problème. Plusieurs participant-e-s ont témoigné de difficultés rédactionnelles, voire d'une forme d'intimidation face à l'exercice. Les participant-e-s non-étudiant-e-s qui ont accepté de participer à l'exercice du journal de bord ont tou-te-s écrit sensiblement moins que les autres : les journaux de bord font en moyenne 7495 caractères, pour seulement 6341 pour les non-étudiant-e-s (figure 2.6, graphe (a), page 82). De la même manière, le système scolaire dans lequel les participant-e-s ont été socialisé-e-s semble en partie expliquer certaines différences de longueur des journaux de bord : les Français-es sont en moyenne deux fois plus expansifs-ves que les Britanniques – 9590 caractères en moyenne pour seulement 5120 outre-Manche¹³ (figure 2.6, graphe (b), page 82).

Au-delà de potentielles difficultés rédactionnelles, la dotation en capital culturel et scolaire semble fortement différencier les participant-e-s selon la capacité à se saisir du dispositif à leur avantage. Les participant-e-s qui sont les plus proches socialement de ma position (notamment appartenant à une bourgeoisie intellectuelle) ou partageant un intérêt pour l'enquête en dehors des questions trans (architectes, jeunes chercheurs-ses en sciences humaines, étudiant-e-s en français pour les participant-e-s britanniques, etc.) expliquent avoir fortement apprécié l'exercice, qui semble leur donner des clés d'analyse à propos de leurs propres pratiques. L'exercice leur a

12. Seule une participante a choisi de prendre des notes à l'aide de messages vocaux envoyés par l'application Whatsapp car elle s'était cassé le bras.

13. Notons toutefois que le biais de sélection des français-es – dont seulement les plus motivé-e-s ont réalisé un journal de bord, la rétribution n'ayant que peu mobilisé les participant-e-s – peut également expliquer un zèle que l'on ne retrouve pas dans les journaux de bord des participant-e-s britanniques.

permis de « faire un peu le point » (Thelma) ou de s'exercer à la pratique du français, comme Grayson, jeune diplômé-e londonien-ne en français et littérature française qui a tenu à écrire en français. Gethin, architecte qualifié et étudiant en alternance dans un cursus de spécialisation, explique lorsque je lui demande comment s'est passée la rédaction du carnet de bord :

Well, I guess it's really interesting! Writing some things down, it's like... you notice patterns that you don't usually notice. I think partly because it was often a place where I was taking notes [for the diary]. Like the last thing I'd done is I noticed that I sometimes use public transport when it's not super busy as a place to kind of... recharge for a bit from people before you have to go and engage again. Like : "Now I can sit down and type and that's fine." Right. That's the pattern. "Yeah, I can just daydream for this train." That was nice! [...] It's like putting into words things like, yeah, like different ways of considering public space particularly. [...] I've never really thought this much about like my commute or how I feel on my commute or something, I guess it's like a fairly mondain pattern. I noted that I feel fairly neutral towards this but you've had to think about it, which is new.

Gethin, 24 ans, architecte et étudiant en alternance, Kingston-upon-Thames (Londres).

Le jeune homme, intéressé par le sujet de ma thèse, a ainsi profité de l'exercice pour réfléchir à ses propres pratiques et aux espaces publics qu'il fréquente au quotidien. Il fait partie de la catégorie des « stratèges » dans la classification des parcours trans de la thèse d'Emmanuel Beaubatie (2017, p. 265) : son rapport aux ressources communautaires et aux critères médicaux pour transitionner est stratégique, c'est-à-dire que sans pour autant fusionner avec les attentes du système médical et des normes sociales concernant sa transition, comme le font les « conformes », ni rejeter les normes de genre et les « obligations légales qui les accompagnent » comme le font les « engagé-es », il a recours aux associations pour se renseigner sur ses droits et coopère avec les médecins pour accéder aux soins de son choix. De la même manière, il se positionne face à moi comme un autre expert des espaces publics en commentant l'apport supposé de mon travail à la connaissance des espaces publics à partir de sa propre expérience. Intéressé par ce sujet, il utilise sa participation à l'enquête à son avantage pour enrichir ses réflexions, sans rejeter le principe de l'enquête comme sont susceptibles de le faire les « engagé-es », ni rester dans une position d'enquêté, non-sachant et se positionnant entièrement au service de l'étude, comme l'ont fait la plupart des « conformes ».

Plusieurs autres participant-e-s m'expliquent avoir répondu à l'appel dans l'espoir de tirer profit de l'exercice : à titre d'exemple, une jeune femme trans cherchant à faire une thèse en études de genre souhaitait participer pour discuter avec un autre chercheur. Elle a par la suite intégré son journal de bord à son projet de thèse et obtenu un financement. Les participant-e-s qui se saisissent le plus facilement du dispositif et qui le tournent à leur avantage sont ainsi déjà engagé-e-s dans une démarche de recherche, académique ou militante, ou au moins familier-e-s avec ces exercices.

On peut ainsi penser que la forme du dispositif – un journal de bord, écrit, portant sur une période relativement conséquente et impliquant un recul critique de la part des participant-

e-s – a été à l'origine d'un certain déséquilibre dans l'appropriation de l'exercice suivant le capital scolaire de chacun-e. Toutefois, la dotation en capital culturel semble avoir pesé plus largement sur les capacités à tirer parti du dispositif, notamment dans ses avantages immatériels, indépendamment des difficultés rédactionnelles qui ont pu être rencontrées.

Les biais de la rétribution : une énième réitération des violences du quotidien

Ce que m'a appris le recours à la méthode du journal de bord est que ces méthodes comportent le risque de surexposer les participant-e-s aux violences de la vie quotidienne. Cette thèse le montre par la suite : les personnes trans sont exposées à un fort niveau de violence, physique et psychologique pour une part, mais aussi symbolique. Ces violences sont notamment caractérisées par leur dimension répétitive. Dans les espaces publics, la socialisation des femmes trans à de nouvelles pratiques et représentations féminines se fait par le biais de constants rappels à l'ordre (chapitre 5). Le rapport aux administrations et par extension à la vie civique est pour sa part caractérisé par la non-reconnaissance du genre des personnes trans : refus de soins, refus de prise en charge administrative, refus d'accès aux droits élémentaires (chapitre 7). Cette violence symbolique est omniprésente dans les quotidiens trans. Les violences physiques et sexuelles ne s'illustrent pas par la répétition, mais d'une part, le harcèlement de rue, quotidien pour certain-e-s, agit comme une menace et d'autre part, la focalisation médiatique et communautaire sur les crimes de haine contribue à l'omniprésence de cette épée de Damoclès (chapitre 5). Enfin, le harcèlement moral scolaire et familial dont sont victimes la majorité des personnes trans contribue au caractère répétitif et quotidien des violences transphobes (chapitre 3). Or, l'exercice du journal de bord invitait à se focaliser sur ces violences déjà difficiles à vivre. En notant, corrigeant, commentant, analysant, seul-e puis avec moi, le contenu de leurs journées, les participant-e-s qui vivaient le plus de violences au quotidien ont été mis-es à rude épreuve. En effet, alors que les stratégies habituelles de résistance face aux violences sont principalement marquées par la banalisation et l'oubli, le journal de bord invitait à raviver le souvenir des violences vécues lors de l'écriture et des multiples relectures.

La comparaison entre les expériences de Gethin, cité plus haut, et celles de Daren et Ruth, met bien en avant la difficulté liée au caractère itératif du protocole : une absence de violences rend l'expérience agréable – on se rend compte que tout va bien – tandis qu'une exposition à des violences répétitives rend le protocole particulièrement déplaisant. En effet, Gethin est satisfait de son journal de bord car cela lui a permis de se rendre compte que ses déplacements domicile-travail étaient un moment de calme dans sa journée et que les trains étaient des espaces « neutres » pour lui. La littérature géographique portant sur le genre et les espaces publics a bien montré que cette prétendue neutralité était caractéristique d'une expérience et d'une représentation masculine et plus généralement dominante de l'espace. Il n'est donc pas étonnant qu'un jeune homme trans, ayant été une femme et étant perçu comme homme depuis peu, soit amené grâce au journal de bord à faire la découverte d'une forme de neutralité. Sa position

dominante dans les autres rapports sociaux (*passing*¹⁴ cis, hétérosexuel, blanc, bourgeois) lui confère en outre un confort d'usage des espaces publics. La prise de notes et les multiples relectures nécessaires à l'analyse n'ont donc pas été déplaisantes pour Gethin. Cela n'est pas le cas pour les participant-e-s fortement exposé-es aux violences. Ruth, une jeune femme trans étudiante, serveuse et travailleuse du sexe originaire d'un quartier populaire de Londres, explique en effet que le fait d'écrire ce qu'il se passait dans sa journée et de le relire pour l'analyser a été difficile.

When you write it down and you look back on it, you think like “Damn, it’s quite a lot of stress and anxiety that I feel all the time”. You know, to see it all in one place. And I found that every time I wrote about leaving the house there was something bad, like I was feeling anxious or on edge about something. So I guess that was painful. Yeah.

Ruth, 20 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Tottenham (Londres).

Le caractère répétitif des violences vécues par les femmes trans dans les espaces publics rend la rédaction du journal de bord particulièrement pénible, cette ultime répétition étant vécue comme une violence supplémentaire. Daren, technicienne de recherche dans un laboratoire et pourtant à l'aise avec les codes académiques, conclut son journal de bord ainsi :

I felt apprehensive about writing my feelings, but felt this necessary to contextualise my experiences. It felt odd to examine how I felt in the moment, and how frequent these feelings arise, yet I have worked out coping mechanisms to simply ignore the underlying anxieties.

Daren, 25 ans, technicienne de recherche, Greenwich (Londres)

Les participant-e-s les plus exposé-e-s aux violences vivent le fait de récolter et d'analyser leurs propres données comme une violence supplémentaire, les empêchant notamment d'ignorer la grande quantité de violences vécues au quotidien. Le fait de devoir retenir, noter puis analyser des événements dont la violence a une intensité peu élevée mais une fréquence très haute oblige les participant-e-s à déconstruire les mécanismes d'adaptation – que la jeune femme appelle « *coping mechanisms* » – qui permettent de faire avec l'anxiété que produisent ces violences. Ces mécanismes psychologiques sont courants dans les situations de violence intense ou de contraintes importantes, comme cela a été montré pour le personnel soignant d'urgence (GREBOT 2010) ou les sportifs-ves de haut niveau (NICCHI et LE SCANFF 2005). Chez les personnes trans et en particulier chez les femmes qui sont plus fortement exposées du fait de la conjugaison des violences misogynes et transphobes, il s'agit le plus souvent de faire abstraction de la violence en l'ignorant volontairement, grâce à des mécanismes psychologiques de déni (HOFFMAN 2014) ou au recours aux substances (CLEMENTS-NOLLE, MARX et KATZ 2006). La rédaction d'un journal de bord a parfois demandé une réelle adaptation dans la vie des participant-e-s les plus

14. Terme réapproprié par les communautés trans pour désigner le fait de « passer pour » cis dans le genre de destination de la transition. Le terme est parfois marginalement utilisé comme un synonyme d'« apparence » par les participant-e-s.

exposé-e-s aux violences : ne pouvant plus ignorer ces dernières et donc s'en protéger, certain-e-s ont dû fournir un travail psychologique important pour trouver de nouveaux mécanismes d'adaptation. Les conséquences de l'implication des participant-e-s dans les phases de récolte et d'analyse des matériaux s'avèrent ainsi très différentes suivant les critères de discrimination exposant potentiellement à d'autres violences telles que les violences sexistes, racistes, de classe, homophobes ou validistes. Une différenciation genrée est particulièrement saillante, les femmes trans étant bien plus exposées aux violences transphobes que les hommes trans dans les espaces publics (BONTÉ 2017) et cumulant à la transphobie les violences sexistes. Les journaux de bord menés dans le cadre de cette recherche illustrent bien le caractère quotidien et extrêmement répétitif de ce que Marylène Lieber (2008) appelle les « rappels à l'ordre » : harcèlement de rue, regards, remarques, violences verbales, menaces de violences physiques, etc. Ces violences touchent en premier lieu les femmes et participent pleinement à une socialisation féminine des femmes trans aux espaces publics.

La rétribution financière des participant-e-s était une condition d'entrée sur le terrain à Londres : la grande majorité des collectifs et groupes d'autosupport en ligne britanniques voire anglophones n'autorisaient le partage d'appels à participation que si cette dernière était rémunérée. Sur le terrain londonien, la rétribution de la participation a provoqué un biais de sélection relativement attendu et souhaité, rendant l'enquête attractive pour des participant-e-s précaires dont les conditions d'existence les différencient fortement des participant-e-s habituel-le-s des enquêtes sur les trans et *queer* – étudiant-e-s et petite bourgeoisie intellectuelle (BEAUBATIE 2017 ; C. PRIEUR 2015). Cela a notamment poussé les personnes cumulant les précarités à participer à l'exercice du journal de bord, ce qui a été à l'origine de cette surexposition aux violences symboliques, morales et physiques d'un quotidien déjà violent. Le montant de la rétribution n'a par ailleurs pas compensé cette violence.

Au contraire, la rareté de la rétribution dans les recherches françaises semble au contraire avoir poussé les participant-e-s parisien-ne-s et Rennais-es à refuser le processus. 9 des 24 participant-e-s français-es m'ont indiqué préférer se contenter d'un simple entretien plutôt que de rédiger un journal de bord, avançant l'argument selon lequel ils et elles souhaitaient « juste [m']aider dans [mes] recherches » (Titouan), le faisaient « de bon cœur » (Océane), allant parfois jusqu'à dire qu'ils et elles n'avaient « pas besoin de [mon] argent » (Gabriel) et souhaitaient « aider » car ils « [savent] que c'est dur » (Maël). Se plaçant dans la position d'un interlocuteur m'apportant de l'aide, ils et elles ont finalement refusé l'élément symbolique visant à équilibrer la relation d'enquête. On peut faire l'hypothèse que cela leur permet de me garder dans une position dans laquelle je leur suis toujours redevable de leur participation. Cela me pousse à poser la question suivante : la rétribution des participant-e-s aux enquêtes en sciences sociales n'est-elle pas une manière de les priver du pouvoir – certes symbolique – qu'ils et elles acquièrent lors du don de leur témoignage, qui n'est pas suivi d'un contre-don ? La rétribution des participations semble en effet avoir eu l'effet d'une perte de pouvoir pour les participant-e-s, notamment

britanniques qui ne se sont pas posé la question du choix et n'envisageaient pas de participation sans rétribution. Daren et Ruth n'ont pas envisagé d'abandonner le dispositif au cours de la rédaction de leur journal de bord, alors que cela les a confrontées à d'importantes violences. La rareté des recherches impliquant une rétribution des participant-e-s en France et leur apparition progressive ces dernières années constitue l'occasion d'élaborer une réflexion collective sur la rétribution des informateurs-rices et ses effets sur ces dernier-e-s comme sur la recherche. Le rôle de la rétribution dans la relation d'enquête reste encore à explorer, du moins dans les recherches francophones.

Je tire des conséquences de la rétribution des participant-e-s à cette thèse quelques réticences, non pas à la rétribution en elle-même sur laquelle je ne porte pas de jugement moral, mais davantage concernant la fragilité du public rétribué. La recherche clinique francophone comme anglophone a une longue tradition de rétribution de patient-e-s volontaires pour participer aux expérimentations. Ces pratiques, fortement encadrées par l'éthique professionnelle et les législations locales, sont guidées par plusieurs garde-fous dont je pense – *a posteriori* – que la recherche en sciences sociales devrait se saisir, notamment dans les protocoles rétribués. Le risque de « *undue inducement* » (RIPLEY 2006) ou, littéralement, d'*incitation excessive* à la participation à une étude est regardé de près, ce qui est offert aux volontaires en échange de leur participation ne devant pas influencer leur consentement, notamment concernant les risques qu'ils et elles sont prêt-e-s à prendre. Parmi les éléments menant à des situations d'incitation excessive, la recherche clinique relève les offres excessives – auxquels il est impossible de résister selon le contexte social et économique dans lequel est menée l'étude – et les risques de préjudice grave – qui conduiraient nécessairement à un mauvais choix, quel que soit le montant de la rétribution (EMANUEL 2005). Les recherches cliniques récentes à propos du phénomène d'incitation excessive tendent à montrer que le problème n'est pas qu'une rétribution pousse des volontaires à prendre des risques, mais plutôt le simple fait que l'on propose des protocoles à risque à des volontaires (RIPLEY 2006). Les discussions relativement nombreuses à propos de l'éthique de la recherche médicale et de la place de la rétribution des volontaires s'accordent à dire qu'un protocole d'enquête éthique ne doit pas comporter de risque important. La rétribution n'est ainsi pas en soi un facteur favorisant la prise de risque, en revanche, elle ne doit pas être appliquée à un protocole favorisant les risques. Ces recommandations issues de la recherche en médecine peuvent s'appliquer à l'éthique d'enquête en sciences sociales. Cela me pousse notamment à ne pas rejeter la rétribution, qui n'a fait qu'amplifier un problème structurel du protocole d'enquête de cette thèse. En revanche, le fait que la possibilité d'être rétribué-e ait poussé des personnes précaires à s'exposer à des violences morales et symboliques met en lumière la violence du protocole participatif, qui serait sans doute restée invisible sans cela.

En somme, la dimension participative du protocole d'enquête a permis de récolter des données inédites sur le quotidien des personnes trans et notamment sur le caractère répétitif des violences transphobes morales et symboliques. Elle s'est également montrée violente. Les

participant-e-s les plus exposé-e-s à ces violences quotidiennes répétitives ont vécu l'exercice comme une énième réitération de ces violences. Le fait de récolter les données par elles et eux-mêmes et de les analyser seul-e puis avec moi ensuite a notamment empêché les mécanismes individuels de banalisation et d'adaptation à ces violences. Le protocole, agréable pour les un-e-s, a été véritablement difficile pour les autres, la rétribution n'étant pas un moyen réel de compenser une telle prise de risque.

Ce protocole d'enquête relativement inédit a ainsi eu des conséquences très positives sur l'enquête – qualité des données récoltées, originalité de l'approche, diversité des profils enquêtés, qualité des informations récoltées et des réflexions menées liée à la mise à participation des informateurs-rices – mais aussi des influences mitigées sur le quotidien des participant-e-s. L'enquête de terrain a également été rendue difficile, pour moi comme pour les participant-e-s qui ont dû en partie subir mon stress et un relatif surmenage, par une série d'injonctions contradictoires inhérentes à ma propre position de chercheur et d'homme trans.

2.3 Traître ou *insider* ? Une recherche en terrain connu.

Mon appartenance aux communautés trans a été à l'origine d'inconfort dans le milieu universitaire, qu'elle soit dite ou non dite. Presque symétriquement, ma position de chercheur légitimé par un financement et une bonne insertion dans le monde académique a été à l'origine de soupçons de la part des communautés. Dans cette partie, je propose d'abord de revenir sur cette double appartenance en analysant ses conséquences sur cette recherche grâce aux concepts sociologiques de « double absence » (SAYAD 1999) et de la position d' « *outsider-within* » (COLLINS 1986). Ces concepts permettent d'interpréter les enjeux propres à la double appartenance sociale : dans mon cas, celle d'homme trans et de chercheur. Je discute ensuite de mon positionnement dans cette recherche selon le prisme d'une « *strong objectivity* » (HARDING 1992), selon lequel aucune recherche n'est plus objective qu'une autre, si ce n'est celles qui assument le positionnement des chercheurs-ses, quel qu'il soit. Ce positionnement est rendu difficile par la relation d'asymétrie entre les chercheurs-ses étranger-e-s et membres des communautés minoritaires étudiées : le positionnement scientifique doit-il justifier de porter atteinte à la vie privée des chercheurs-ses ? Lors de mon retour à Paris, j'ai illustré cette solitude vécue sur ce terrain si familier grâce à un autoportrait (figure 2.7 page 89).

2.3.1 Une position d'*outsider-within* doublement inconfortable

Le jour de mon retour à Paris pour les fêtes de fin d'année, j'ai donné rendez-vous à Ruth dans un café près de la gare Eurostar de *King's Cross* pour son entretien bilan. Épuisé par trois mois de terrain harassant, je ne pensais à ce moment qu'à mener l'entretien à bien et rentrer à Paris. Ruth, de son côté, avait mal vécu l'exercice du journal de bord : elle fait partie des participant-e-s pour



FIGURE 2.7 – Sur la solitude du travail de terrain. Autoportrait dans la vitrine du bar *queer* et trans iconique « La Mutinerie », Milan Bonté, 12/02/2022, Paris.

qui le caractère répétitif de l'exercice a constitué une véritable épreuve. Au début de l'entretien, elle est aussi fatiguée, l'entretien se déroule bien mais elle paraît tendue. Chaque question semble participer davantage à son épuisement. Je mène de mon côté l'entretien sans réel tact, posant mes questions de manière automatique, approfondissant les sujets qui me semblent intéressants sans parvenir à me soucier réellement de sa fatigue. Un viol, qu'elle relate dans son journal de bord, finit par me faire réagir : la situation est absurde. Aucune situation d'enquête ne devrait pousser quiconque à raconter un viol, dans un café de gare, à un jeune chercheur qui n'est pas formé à l'écoute des récits de violences sexuelles. Du moins, ce n'est pas ce que je souhaite faire dans mes recherches. J'ai arrêté mon travail de terrain à la suite de cet entretien, à la fois en raison de la crise sanitaire qui a été à l'origine d'un premier confinement quelques mois plus tard, mais également en raison de nombreuses remises en question personnelles suite à ce terrain émotionnellement éreintant pour moi comme pour les participant-e-s. Le cumul de l'appartenance au monde académique et aux communautés trans m'a poussé à prendre en compte des exigences contradictoires sur mon travail. J'ai notamment cherché à réunir des données parfaites, nombreuses, variées, adressant des sujets difficiles comme celui des violences, en les faisant récolter et analyser directement par les communautés, tout cela dans le contexte d'une recherche solitaire et d'une entrée sur le terrain difficile. Je pense que ce travail harassant ne m'a pas permis de prendre la mesure, sur le moment, des violences possiblement issues de l'aspect collaboratif du protocole. Cela ne m'a pas non plus permis d'apporter sur le moment le soutien

nécessaire aux participant-e-s en détresse.

Ainsi, la mise en place de ce protocole d'enquête collaborative a été accompagnée de difficultés liées à mon appartenance à la communauté trans. En ce sens, je propose de compléter cette critique méthodologique d'une « perspective partielle » (HARAWAY 1988) sur les effets de ces méthodes : je parle ici en tant qu'homme trans et chercheur. Malgré l'importance, en géographie, des réflexions sur les savoirs situés d'un côté (BLIDON 2012 ; BORGHI 2012 ; PEAKE 2016 ; SIMANDAN 2019) et sur l'éthique d'enquête de l'autre (COLLIGNON 2010 ; MORELLE et RIPOLL 2009), les deux objets sont rarement étudiés ensemble. On peut pourtant légitimement se demander si des principes éthiques créés pour répondre à l'exotisation d'une minorité par des *outsiders* gardent leur sens lorsque l'enquêteur-riche fait partie de cette communauté. Les recommandations pensées et inventées dans un contexte de surétude d'une minorité trans par une majorité cisgenre doivent-elles s'appliquer aux enquêtes menées *par* une ou plusieurs personnes trans ?

Les méthodes d'enquête collaboratives mobilisées dans ma thèse ont eu des effets pervers issus de la mixité de ma position d'*insider* en tant qu'homme trans et d'*outsider* en tant que chercheur influencé par d'autres objectifs que communautaires. Les attentes envers les travaux des personnes concernées par leur objet d'étude sont déçues par la hiérarchisation implicite des objets d'étude (BLIDON 2007). Dans ce cadre, les obligations liées à ma position de doctorant et au milieu académique exerçaient des pressions contradictoires avec les attentes communautaires. Le travail d'enquête a été difficile, rendant ce terrain pourtant familier sensible, car ces injonctions contradictoires ont résonné pleinement en moi qui ne suis plus ni tout à fait *insider* ni tout à fait *outsider*.

Les travaux sur l'éthique dans les disciplines historiquement inscrites dans un rapport colonial au terrain (géographie, anthropologie, ethnologie, etc.) commentent abondamment la relation entre un-e chercheur-se et son terrain dans la perspective où le-a chercheur-se serait étranger-e à son objet d'étude (CALBERAC 2010). En plus de la relation enquêteur-enquêté-es, une relation de domination supplémentaire – de race, de genre, de classe – est mise en lumière, ainsi que ses conséquences sur le travail de recherche. Y sont ainsi opposés quelques principes éthiques au rôle de garde-fou, comme ceux sur les personnes trans décrits précédemment. Pourtant, les positions d'*insider* et d'*outsider* ne sont pas exclusives l'une et l'autre et les frontières entre ces deux catégories sont poreuses (C. PRIEUR 2015, p. 108). En tant qu'homme trans et chercheur sur les personnes trans, ma position a été au cœur d'injonctions contradictoires qui ont eu des effets néfastes sur mes conditions de travail. J'étais en effet perçu à la fois comme *insider* par mes collègues et *outsider* sur le terrain, ce qui provoquait parfois des exigences incompatibles à mon égard. Ma position de chercheur légitimé dans le cadre d'un contrat doctoral – le financement des études trans étant particulièrement rare en France (ESPINEIRA et THOMAS 2019) – a provoqué des réactions de méfiance dans les milieux enquêtés, me poussant à multiplier les démonstrations de mon éthique de recherche, tandis que ma transition, connue dans la sphère académique,

me pousse à intérioriser certains mécanismes de défense relevant d'une forme de transphobie, par exemple en décuplant mes exigences à l'égard de mon travail. Cette position d'entre-deux peut être rapprochée de celle des *outsiders-within* de Patricia Collins (1999), femmes noires américaines qui appartiennent à la fois au monde académique du fait de leur carrière mais qui y sont tout de même maintenues en partie comme des *outsiders*, car souvent ramenées à une position d'*insider* des milieux noirs américains. Collins (1986) montre longuement les avantages épistémologiques liés à la position d'*outsider-within*, proposant de tirer parti de la double socialisation de chercheur-se et de membre d'une communauté minoritaire. Les théories féministes du point de vue situé confirment les apports possibles des recherches menées par des personnes concernées par un objet d'étude minorisé (HARAWAY 1988). Cette position me permet ainsi de proposer un nouveau regard sur les injonctions éthiques et les terrains sensibles en géographie.

La difficulté à mener des terrains dits « sensibles » sur des populations subalternes, minoritaires et parfois souffrantes a été largement commentée (HENNEQUIN 2012 ; MORELLE et RIPOLL 2009 ; NGOLET et SAUTTER 2001 ; SALTER 2017), la plupart du temps dans la perspective où l'enquêteur-riche n'est pas membre de la communauté étudiée. Des difficultés liées à l'empathie et à l'exposition répétée à des récits de violence sont relevées, allant parfois jusqu'à des conséquences psychologiques graves (CAMPBELL 2001). Le fait d'être moi-même, en tant que chercheur, membre du terrain sensible que j'ai étudié a été un facteur aggravant de ces difficultés, décuplant les processus d'empathie envers les participant-e-s.

Je sors de l'entretien-bilan de Ruth. Je ne me sens pas très bien, même si l'entretien s'est bien passé et que Ruth semble être partie satisfaite. Elle avait joué le jeu à fond et avait noté beaucoup d'émotions négatives et de souffrance dans son carnet de bord. Elle y a raconté en détail une scène très violente avec un client [dans le cadre de travail du sexe]. Je me suis senti coupable de lui avoir demandé ça et de revenir encore une fois dessus pendant l'entretien. Je me suis trouvé bête, l'argent ne compensera pas la violence de ce que je lui ai demandé de faire.

Extrait de carnet de terrain, 18/12/2019

Si la méthode du journal de bord a provoqué une amplification des violences vécues par les participant-e-s, elle a aussi été délétère dans le cadre d'une empathie amplifiée par ma position d'*insider*. Cet essai de méthodologie participative pour répondre aux enjeux soulevés par la situation de surétude des populations trans soulève donc une double interrogation quant à son application effective, du fait de la répétition de processus violents pour les participant-e-s et pour l'enquêteur-riche.

Les sciences sociales s'intéressent depuis quelques années à ces phénomènes de double appartenance sociale entre un groupe dominé et un groupe dominant. La sociologie francophone contemporaine montre que les transfuges de classe, ayant quitté leur milieu social populaire d'origine dans le cadre d'une ascension sociale, subissent le rejet de leur milieu d'origine comme de leur milieu d'adoption. C'est d'ailleurs cette double violence qui est mise en valeur dans

les nombreux « récits de soi » qui ont popularisé l'étude des transfuges (DESMITT 2015). La philosophe Chantal Jaquet (2014) montre que le phénomène de doubles standards, entre haine et fascination, que cristallisent ceux qu'elle nomme les « transclasses », s'inscrit dans la nature même d'un changement de classe : la nouvelle appartenance sociale et ses habitus ne viennent pas remplacer l'ancienne mais s'y superposent, s'imbriquent aux éléments de socialisation passée, chaque transfuge portant les marques de l'ensemble de sa trajectoire sociale. Chantal Jaquet nomme ce phénomène de cumul la « convexion », faisant référence à l'enchevêtrement de différents maillages dans la fabrication de certains tissus. Certain-e-s, pour éviter l'écueil d'interpréter les trajectoires des transfuges comme des passages à sens unique et irréversible, préfèrent d'ailleurs parler de « socialisation plurielle » (de LIMA 2020). On retrouve dans les travaux sur les premières générations d'immigré-e-s la même insistance sur cette double appartenance plutôt que sur un passage d'une position à une autre. Les travaux d'Abdelmalek Sayad (1999) permettent en particulier de comprendre de quelle manière le passage de son milieu d'origine à celui de destination dans une trajectoire migratoire subalterne produit un phénomène de « double absence » : les premières générations de migrant-e-s marocain-e-s sont absent-e-s de leur famille, quartier, milieu social et pays d'origine du fait de leur départ, mais sont également absent-e-s du supposé milieu de destination du fait de leur forte marginalisation en France.

Le cumul sur le terrain des positions d'homme trans et de chercheur m'a confronté à des logiques similaires. D'abord la « convexion » (JAQUET 2014) de mes positions a suscité des méfiances dans le monde académique comme dans les milieux communautaires. Plusieurs représentant-e-s d'associations trans françaises m'ont par exemple expliqué que l'aide qui m'avait été accordée avait été fortement débattue au sein des associations en raison de ma supposée proximité avec un chercheur cisgenre à l'éthique d'enquête critiquée par les communautés. On reproche notamment à ce chercheur de ne pas « se situer » et de jouer avec l'ambiguïté de sa position au regard des communautés trans. Mon appartenance, en quelque sorte, au monde de la recherche cisgenre, a fait débat au point de menacer ma légitimité à entrer sur le terrain. Ayant systématiquement révélé ma transition dans l'ensemble de mes correspondances avec les associations, ce n'était pas mon appartenance aux communautés trans qui faisait débat mais davantage celle au monde de la recherche, de surcroît cisgenre. Mes collaborations ont été systématiquement surveillées et celle qui a été susceptible de me faire, en quelque sorte, basculer du côté de la recherche cisgenre, a conduit plusieurs associations françaises à redoubler de méfiance. Du point de vue des communautés trans, mon appartenance à la communauté académique de la recherche sur les trans m'a assigné à la position de potentiel *traître* ou de cheval de Troie : je pourrais être un trans au service des cis. L'inverse est aussi vrai : ma proximité supposée avec les milieux trans a déjà été un argument utilisé pour dénigrer la scientificité de mes travaux. Les situations professionnelles dans lesquelles ma transition est amenée à être révélée – cela est déjà arrivé en conférence, sans mon consentement – conduisent inévitablement à occulter les arguments scientifiques pour orienter les discussions vers des questions personnelles sur mon

parcours de transition ¹⁵. Ma transition, ni cachée ni réellement publique, s'est révélée être un fardeau encombrant dans un environnement professionnel pudique. Lorsqu'elle n'est pas dite, elle est gênante : une organisatrice de session est par exemple venue s'excuser du discutant qui avait choisi d'utiliser le féminin de majorité pour désigner les trois intervenant-e-s de la session – deux femmes et moi. Ayant lu l'article dans lequel je révélais publiquement être trans (BONTÉ 2021), elle avait accès à un élément de ma vie privée qui rendait l'interaction gênante. Cette gêne n'aurait pas existé si elle n'avait pas su que j'étais trans. L'absence de positionnement est par ailleurs objet de vives critiques en géographie du genre et des sexualités (BLIDON 2012) : les recherches non situées sont toujours reçues avec méfiance. Pourtant, lorsque ma transition est révélée, la situation se révèle également gênante, voire plus, la transphobie succédant parfois à la pudeur. Ainsi, rendue publique ou gardée secrète, mon appartenance aux communautés trans a imprégné mes rapports au monde académique et la réception de ma recherche.

Ma position d'*outsider-within* a été perçue de manière très ambivalente et souvent contradictoire dans les communautés trans et dans le monde académique, la situation étant rendue complexe par ce non-dit. Si le fait d'être trans est un argument fort pour les communautés qui cherchent à valoriser les recherches menées par les personnes trans, ma bonne insertion dans le monde de la recherche menait mes interlocuteurs-rices à se méfier. Le cumul de la position d'homme trans et de celle de chercheur – financé, légitimé par une position académique – a rendu mes interlocuteurs-rices soupçonneux-ses : si j'étais dans les deux camps, étais-je quand même toujours dans le bon ? De la même manière, si l'appartenance à une communauté minoritaire dans une recherche sur les minorités est valorisée dans le monde de la recherche, ma position d'homme trans, qu'elle soit dite ou non, a souvent été à l'origine d'une certaine gêne voire de soupçons : une recherche sur les trans par un trans ne risque-t-elle pas d'être trop militante ? De manquer d'objectivité ? Les mêmes questions ont été posées par celles et ceux qui me pensaient cis.

Cette position d'*outsider-within*, cumulant les positions d'homme trans et de chercheur, m'a ainsi mené à me confronter aux conséquences de ces deux appartenances sociales contradictoires. Cela m'a souvent conduit davantage vers une « double absence » que vers un véritable cumul des positions. Cette position inconfortable a été à l'origine d'une importante fatigue, notamment face à une injonction à se positionner.

15. A titre d'exemple, l'animateur d'une table ronde à laquelle j'étais invité, dans le cadre d'un événement scientifique de grande ampleur, a choisi de me présenter de but en blanc comme « fai[sant] partie de la communauté que [j']étudiai[s] » sans m'en avoir parlé avant. Lors des questions du public, trois des cinq questions qui m'ont été adressées portaient sur mon parcours de transition.

2.3.2 Une thèse guidée par la recherche d'une « objectivité forte » : à quel prix ?

À l'opposé de certain-e-s chercheurs-ses qui ont commenté le rôle de leur appartenance aux communautés LGBTI avant moi, comme Marianne Blidon, contrainte de révéler publiquement son hétérosexualité, ou encore Cha Prieur qui a changé d'identité, d'apparence, de pronoms au cours de sa thèse, j'ai débuté ma thèse en faisant partie des personnes trans mais en étant aussi en capacité de le cacher. Après avoir vécu plusieurs *outings* intempestifs, j'avais pris la décision de ne pas en parler en public : pas en conférence, pas en cours bien sûr et encore moins dans un article scientifique. Les chapitres suivants de cette thèse illustrent suffisamment l'inconfort lié au fait d'être publiquement connu-e comme personne trans : cela suffit à justifier le fait de vouloir garder cela pour soi. Malheureusement, ces mêmes chapitres illustrent tout aussi bien la difficulté de cacher une transition : à moins de couper les ponts avec l'ensemble de ses cercles sociaux, on n'est jamais vraiment inconnu, surtout lorsque comme moi l'on fait sa thèse dans l'université dans laquelle on a étudié avant et pendant sa transition. Les nombreuses difficultés administratives rendent difficile le fait de cacher son ancienne identité, comme cela m'est arrivé en TD lors de ma première année d'enseignement : me connectant à l'espace de cours en ligne pour récupérer un document, directement branché sur le vidéoprojecteur, j'ai confondu mon compte enseignant avec mon compte étudiant dont l'identité n'avait pas été changée à la suite d'un refus de la personne en charge des inscriptions administratives. Mon prénom de naissance s'était alors affiché en très gros sur le tableau et les questions des étudiant-e-s m'ont forcé à faire un *coming-out* en classe. Toutefois, ce ne sont pas les relations aux membres de mon université qui ont enterré en moi tout espoir de passer pour cis, les difficultés administratives se réglant petit à petit et les collègues et étudiant-e-s oubliant progressivement ce qui aujourd'hui n'est plus qu'un détail parmi d'autres.

Lors de mon entrée sur le terrain, animé par la volonté d'effectuer le travail le plus éthique possible, en accord avec les principes éthiques promus par les communautés, j'ai systématiquement révélé ma transition à mes interlocuteurs-rices. Cela s'est notamment traduit par des dizaines d'appels à participation diffusés sur les réseaux sociaux publics – dont mon compte twitter professionnel –, mentionnant que je suis trans. Même après avoir travaillé assidument à supprimer ces messages, certains sont toujours en ligne du fait de leur très grand nombre et de leur diffusion bien au-delà de mes réseaux propres. Cela m'a contraint à révéler publiquement ma transition dans l'article connexe à ce chapitre (BONTÉ 2021) : comment faire le bilan de la prise en compte de ces éléments éthiques sans mentionner ce qui les rend particulièrement inconfortables aux chercheurs-ses trans ? Malgré les premières et nombreuses mentions publiques de mon identité sur les réseaux sociaux, ce *coming-out* institutionnalisé par le format scientifique de l'article a sensiblement modifié la manière dont je suis perçu par mes collègues : la pudeur qui caractérisait certaines de mes interactions professionnelles a parfois été remplacée

par la mention, en public, de ma transition, mes interlocuteurs-rices prenant pour acquis que ce *coming-out* public les autorisait à en parler, qu'importe la pertinence de cette mention. Mon positionnement dans cette thèse et au regard de mon objet d'étude, aussi pertinent soit-il, est doublement contraint : d'abord par un terrain qui nécessite d'être publiquement trans, ensuite par une communauté académique qui valorise le positionnement.

Cette exposition publique de ma transidentité a sans aucun doute considérablement amélioré l'accès au terrain : on m'a explicitement ouvert des portes pour cette raison. La réception différenciée des chercheurs-ses sur les personnes trans, selon s'ils et elles sont perçu-e-s comme cis ou trans, permet de penser que cela favorise la relation d'enquête (BEAUBATIE 2017). Ce positionnement était de surcroît une condition *sine qua non* pour un certain nombre de collectifs et de réseaux. Laisser mon identité à l'interprétation des participant-e-s n'était donc pas une option, malgré les apports positifs que cela a pu avoir dans d'autres recherches sur les trans (BEAUBATIE 2017) ou sur d'autres populations minoritaires (WEBER 2009). Pourtant, on peut se questionner sur la sécurité de révéler sa transition en public, par écrit, dans un cadre professionnel, alors que l'on est en capacité de la cacher et qu'il s'agit d'un critère de discrimination. Les chapitres suivants dans cette thèse laissent plutôt penser qu'il serait préférable de ne pas le faire. L'injonction au positionnement semble surtout concerner les chercheurs-ses extérieur-e-s aux minorités étudiées. Je commente la situation dans le paragraphe conclusif de l'article qui a inspiré ce chapitre :

Peut-on mettre sur le même plan les positionnements des *outsiders*, comme celui de Marianne Blidon, poussée à révéler publiquement son hétérosexualité et amenant pour la première fois ces questions dans la littérature géographique francophone (2012), et ceux de chercheurs-ses membres de minorités ? Cet exemple est particulièrement représentatif de l'inconfort de la position d'*outsider-within*, de géographe concerné par son objet d'étude minoritaire. Ainsi les tentatives d'amoindrissement du rapport de domination dans la relation d'enquête ont-elles été source d'inconfort, en particulier car les principales recommandations éthiques, bâties dans le cadre d'une surétude cisgenre des communautés trans, participent à mettre en conflit le chercheur et sa propre identité.

BONTÉ 2021

Ces réflexions sur mon positionnement et ma distance à mon objet d'étude, enrichies des discussions avec les évaluateurs-rices de l'article puis son lectorat, m'ont poussé à prendre en compte le positionnement de l'*insider* non comme un avantage comparatif dont la recherche actuelle serait friande, mais plutôt comme une information, au même titre qu'un positionnement cisgenre, dont la divulgation mène à une plus forte objectivité. C'est notamment la lecture des travaux de Sandra Harding (1991) qui m'a mené à penser que si aucune position sociale ne permet un savoir plus juste ou plus objectif qu'un autre, le fait de se positionner permet aux chercheurs-ses comme à leurs lecteurs-rices de prendre en compte l'ensemble des conditions matérielles de réalisation d'une recherche. Sandra Harding nomme cet état de savoir sur la recherche une « *strong objectivity* » ou « objectivité forte » : prendre en compte, plutôt que

d'ignorer, les conditions de réalisation d'une recherche permet d'éviter de hiérarchiser certains points de vue par rapport à d'autres, tout en augmentant en quelque sorte l'objectivité de toutes les recherches (HARDING 1992). Compte tenu de l'importance des conditions de production de cette recherche, présentées ci-dessus, et de leur lien avec mon propre parcours, je ne puis que reconnaître que ce positionnement m'a permis de renforcer l'objectivité de ma recherche. En revanche, je ne pense pas que ma transition soit la seule information importante de ce positionnement : mon laboratoire, le mode de financement de ma thèse, mon université, les groupes de recherche auxquels j'ai été intégré, les discussions scientifiques avec les évaluateur-rices de mes travaux, mes services d'enseignement sous divers statuts, ma maîtrise du français et de l'anglais mais aussi mon absence de connaissance de l'espagnol ou du portugais sont autant d'éléments de mise en contexte qui ont fortement influencé cette recherche. Trois éléments de positionnement, qui conditionnent fortement les conditions matérielles de réalisation de cette recherche, semblent ainsi se démarquer. La prise en compte de ces éléments est une condition à cette objectivité forte.

- D'abord, parmi les conditions matérielles de réalisation de cette thèse, mon attachement à un laboratoire correctement doté, finançant les terrains de ses doctorants, m'a permis de proposer une rétribution en échange de la participation à l'enquête. Cela a rendu possible l'enquête à Londres : sans cela, cette thèse en serait très certainement privée. Le financement de cette recherche dans le cadre d'un contrat doctoral puis d'une année d'ATER m'a par ailleurs permis de m'y consacrer presque à plein temps, ce qui a fortement participé à rendre possible un protocole d'enquête aussi complet et exigeant.
- Ensuite, ma maîtrise du français et de l'anglais et mon absence totale de notions en espagnol ou portugais, liée à la fois à ma classe sociale car résultant d'une stratégie scolaire bien rodée et à mes origines migratoires, mon père étant français de parents français et ma mère française de parents franco-italiens, ont fortement influencé mon terrain. En effet, j'ai choisi d'éviter l'espagnol en prenant l'allemand pour première langue dès la sixième, puis j'ai intégré une section anglais européen en seconde. Cela a tout à voir avec mes origines sociales : mes parents, tou-te-s les deux enseignant-e-s, ont bien intégré les choix stratégiques qui permettent d'être dans la bonne classe (pour l'Allemand) puis dans le bon lycée (pour la section européenne). Très certainement, ces choix linguistiques qui m'ont poussé à privilégier les participant-e-s francophones et anglophones ont d'importantes retombées théoriques sur mon travail. Cela influence en tout cas considérablement les conditions d'existence des personnes composant l'échantillon. Je n'ai ainsi pas pu enquêter sur les communautés migrantes d'origine sud-américaine malgré la volonté de l'association Acceptess-T de m'ouvrir ce terrain : ma maîtrise du français et de l'anglais m'a tourné vers l'enquête de milieux plus blancs, plus aisés, qui ne représentent qu'une frange des personnes trans vivant en Europe de l'Ouest.
- Enfin et bien sûr, mon appartenance aux communautés trans a considérablement influencé

cette thèse. D'abord en me permettant de porter un regard d'*insider* sur ma recherche, de la construction des hypothèses à la réalisation et l'interprétation des entretiens, en passant aussi par la lecture et l'interprétation de la littérature scientifique sur les trans. Ensuite, en me permettant un accès privilégié au terrain, par des réseaux d'interconnaissance, par la confiance qu'on m'a accordée de ce fait, aussi par certains élans de solidarité dont je suis fortement reconnaissant. Enfin, en me permettant une certaine empathie avec mes pairs trans qui, outre les difficultés décrites plus tôt, m'a permis de comprendre, de recueillir et d'embrasser des récits intimes et sensibles.

Je tire toutefois des conclusions mitigées de cette « objectivité forte » qui me poussent à me questionner sur le coût du positionnement pour les chercheurs-ses membres des communautés subalternes, du moins pour celles et ceux en mesure de le cacher. La recherche d'une objectivité plus forte justifie-t-elle de dévoiler des éléments de l'ordre de la vie privée qui par ailleurs peuvent exposer les chercheurs-ses à de potentielles discriminations ? Le droit au respect de la vie privée est un pan important du droit du travail : ne s'applique-t-il pas au monde de la recherche ?

Cette proposition de positionnement de mon travail de thèse, contrainte et inconfortable, elle n'en reste pas moins sincère. La position d'*outsider-within* met en lumière les contradictions internes d'attentes communautaires et académiques développées dans le cadre de recherches issues de points de vue dominants sur les populations minoritaires. L'injonction à se positionner, fortement ressentie dans les milieux communautaires comme dans le monde académique, place notamment les chercheurs-ses membres de populations minoritaires dans une position inconfortable. La révélation publique d'un stigmaté ne semble pas pouvoir être comparée au positionnement d'une personne dominante dans les rapports sociaux. La double appartenance à la population minoritaire objet de la recherche et au monde académique produit en outre presque une double absence, les deux positions semblant contradictoires du point de vue des deux milieux. Ces contradictions ont à de nombreux égards rendu le travail de terrain harassant. Fort de cette objectivité *encore plus forte*, je soutiens que ce travail a tout de même grandement bénéficié de conditions matérielles de réalisation extrêmement favorables. En effet, c'est bien le cumul d'une position académique légitimée notamment par un financement doctoral et de mon appartenance personnelle aux communautés trans qui m'ont permis, par la connaissance des milieux communautaires propres à l'*insider* et la capacité de financement due à ma position académique, d'entrer sur plusieurs terrains difficiles afin de les comparer.

Conclusion du chapitre

En présentant le protocole méthodologique mixte et ses conditions de mises en œuvre, ce chapitre a proposé une réflexion méthodologique autour de deux injonctions morales importantes dans les études sur les populations subalternes aujourd'hui : mettre en place un protocole

participatif et se positionner dans les rapports de domination.

Les méthodes fondamentalement mixtes mobilisées dans cette thèse sont le fruit d'une volonté de concilier une récolte de données au plus proche des pratiques quotidiennes, ordinaires des espaces publics des personnes trans et un protocole qui soit le moins nuisible possible pour les communautés et leurs membres. La méthode du journal de bord permet le recueil de données particulièrement précises et abondantes sur le quotidien des personnes trans dans les espaces publics ordinaires. Les deux enquêtes par questionnaire exploitées de manière complémentaire permettent de proposer une généralisation des mécanismes compris grâce à l'enquête qualitative, sans déformer les vécus ni surexploiter les communautés. À ces méthodes visant à étudier les personnes trans comme usager-e-s des espaces publics s'ajoute l'enquête des relations entre milieux militants et représentant-e-s des pouvoirs publics locaux. Ces matériaux mettent en valeur les rapports de pouvoirs en train de se faire. Cette diversité de méthodes m'a permis de récolter des informations d'une grande richesse, qui participent à une compréhension globale, multiéchelles, des relations des personnes trans aux espaces publics.

La construction du protocole d'enquête a été guidée par une sincère attention à l'éthique et une volonté d'apporter, en quelque sorte, plus de bien que de mal aux communautés. Après avoir sélectionné de nombreux critères d'enquête éthique soulevés par les communautés militantes et universitaires, je les ai appliqués et ai à ces fins construit un protocole d'enquête qualitative fondé sur une forte implication des participant-e-s : il s'agit bien d'une enquête participative. Les conséquences de l'importance du protocole sur les participant-e-s les plus fragiles, analysées dans ce chapitre, apportent d'importants jalons aux réflexions éthiques en sciences sociales, en particulier celle de l'enquête des populations minoritaires. L'analyse de mon vécu en tant qu'homme trans et chercheur, tiraillé par des injonctions contradictoires de la part de mes deux milieux d'appartenance, me pousse enfin à contribuer au débat sur le positionnement des géographes du genre et des sexualités du point de vue de l'*insider*. Si, pour un-e *outsider*, se positionner est un exercice habituel et acclamé, l'injonction au positionnement met les chercheurs-ses membres des communautés minoritaires dans une position doublement inconfortable : cacher l'appartenance minoritaire expose à de vives critiques, mais la rendre publique expose à la gêne voire aux discriminations.

Enfin, le travail de thèse, solitaire, rend le dispositif participatif très lourd. Dans mon cas, cela a à la fois participé à une surcharge de travail et aux difficultés liées à ma double appartenance aux milieux trans et académique. Les recherches participatives représentent aussi de lourds investissements humains et financiers lorsqu'elles sont menées collectivement, mais je pense que le travail collectif permet de réguler les difficultés identitaires, grâce à des discussions et à une certaine protection apportée par le groupe. Les géographes anglophones se sont doté-e-s depuis le début des années 2000 d'espaces de discussion sur les recherches participatives, en témoigne l'état de l'art florissant proposé par Rachel Pain (2004). Ces dynamiques collectives sont encore à inventer en France. Elles sont à mes yeux la meilleure piste pour tirer des méthodes

participatives l'immense potentiel qu'elles représentent pour la recherche en sciences sociales.

Conclusion de la partie I

Cette première partie a introduit ce travail en présentant des enjeux théoriques et méthodologiques lourds d'implications. Réaliser une recherche sur les trans, c'est enquêter sur une population minoritaire *et* surétudiée : les personnes qui participent aux enquêtes sont structurellement dominées et développent en même temps un rapport presque institutionnalisé à la recherche et à ses représentant-e-s. Cette population très hétérogène n'est jamais que partiellement saisie. Cette thèse, malgré un recrutement diversifié, n'enquête que marginalement les personnes trans migrantes qui forment pourtant une communauté politique visible et structurée en France et au Royaume-Uni. Ses caractéristiques propres permettent toutefois de penser une recherche qui, sur les pans théorique et méthodologique, s'appuie sur l'unité de cette communauté.

Le **chapitre 1** permet de comprendre qui sont les personnes trans, en particulier celles qui participent aux enquêtes. Des rapports de genre et de classe internes aux communautés trans se dessinent dès lors, séparant un groupe non-binaire éduqué, jeune et majoritairement masculin, du reste des personnes trans, notamment des femmes ou des personnes de classe populaire. Cela permet de mieux appréhender la composition de l'échantillon de participant-e-s à cette thèse, conforme aux grandes tendances observées grâce aux enquêtes par questionnaire. Ce chapitre justifie enfin le choix des terrains de comparaison. Paris, Rennes et Londres, tout en servant les intérêts de la démarche proposée, permettent notamment de proposer un contrepoint à l'anglonormativité et la métronormativité des savoirs sur les trans.

Le **chapitre 2** a mis en exergue des enjeux méthodologiques structurants, pour cette thèse et pour les géographies du genre et des sexualités. Les difficultés d'anonymisation et de mise en accessibilité des données quantitatives participent à une surcharge des communautés trans par la recherche. Cela conduit nécessairement les chercheurs-ses à créer des données originales, qui nécessitent de mettre les communautés à participation. Dans ce contexte d'enquête en terrain sensible, les méthodes participatives sont préconisées par la recherche et les communautés trans. Appliquées dans le cadre solitaire de cette thèse, elles ont été à la fois source d'une récolte données originale et particulièrement riche, et de retombées négatives sur les participant-e-s les plus fragiles et sur moi-même. Cela me pousse à remettre en question la pertinence d'une éthique d'enquête pensée dans le cadre d'une surétude cisgenre des personnes trans, susceptible de mettre en difficulté les chercheurs-ses trans et de les écarter de la recherche sur les trans.

Cette partie a posé les fondements définitionnels et méthodologiques de ce travail. Ces fondations permettent à présent d'appréhender dans le détail le rapport des personnes trans aux espaces publics à Paris, Rennes et Londres.



DEUXIÈME PARTIE

**Une population minoritaire dans un espace
hétéronormatif : inégalités et rapports de
pouvoir**

Introduction de la partie II

Cette thèse porte sur trois villes et leurs périphéries : Paris, Rennes et Londres. Ces villes varient par leur taille, leur situation économique, politique – locale et nationale – et par les représentations collectives que l'on se fait de leurs espaces publics. Cette partie interroge le rapport des personnes trans aux villes étudiées, sous l'angle des représentations et sous celui de l'attractivité de ces villes et de l'accès aux ressources qu'elles procurent. Les villes et leurs espaces publics sont idéalisés, dans le cadre de représentations collectives, par exemple héritées de la littérature française romantique (PAQUOT 2000), mais aussi de la recherche qui leur prête certaines vertus : la ville est un espace de liberté (SIMMEL 2013), ses espaces publics sont caractérisés par une accessibilité universelle théorique (MITCHELL 1995) et facilitent le lien social (FLEURY 2014). Pour les minorités, la ville est le lieu de l'accès aux solidarités et aux ressources (MICHEL et RIBARDIÈRE 2017) ainsi qu'un vecteur d'émancipation (BLIDON 2008b). L'objet de cette partie est tant d'interroger le rapport des personnes trans aux villes et à leurs espaces publics que de prendre du recul sur les implications de l'enquête, dans cette thèse, de terrains spécifiquement urbains.

Les participant-e-s habitent tou-te-s à Paris, Rennes ou Londres ou dans leurs périphéries. La plupart s'y sont installé-e-s récemment, dans le cadre d'une migration résidentielle relativement classique, liée à l'entrée dans les études supérieures ou à l'accès à un premier emploi. Les participant-e-s se représentent leur ville de résidence de manière positive : comparé à leur ville ou village d'origine, ils et elles la perçoivent comme un espace de tolérance et d'émancipation. Pourtant, les statistiques issues des deux enquêtes exploitées dans cette thèse sont claires : en France comme au Royaume-Uni, les personnes trans sont davantage exposées à toutes les formes de transphobie dans les grandes villes, en particulier Paris et Londres. C'est ce paradoxe qu'interroge le **chapitre 3**.

Le **chapitre 4** éclaire les enjeux politiques liés à la mise en accessibilité de ces ressources. Il interroge, d'abord, les rapports de pouvoir qui sous-tendent les négociations entre associations et pouvoirs publics locaux. Ce chapitre se fonde notamment sur la comparaison de trois études de cas, traitant de l'obtention de créneaux réservés aux personnes trans dans des piscines municipales à Paris, Rennes et Londres. Fondées sur des entretiens d'acteurs-rices et l'observation de réunions entre associations et pouvoirs publics, ces cas permettent de confronter les discours portés par les associations et les représentant-e-s des collectivités aux réalités rencontrées sur le terrain dans des contextes institutionnels très différents. Tou-te-s les protagonistes se réfèrent au même idéal d'accessibilité des espaces publics, les un-e-s pour revendiquer l'accès aux services et équipements publics et les autres pour le leur refuser : ce manège révèle progressivement la figure de l'usager légitime des espaces publics.

DES MÉTROPOLES ATTRACTIVES ? UNE MINORITÉ EN ÉQUILIBRE ENTRE ÉMANCIPATION ET PRÉCARITÉS

La ville se situe dans un entre-deux, à mi-chemin entre ce que l'on appelle l'ordre proche (relations des individus [...]) et l'ordre lointain, celui de la société, réglé par de grandes et puissantes institutions, par un code juridique, par une « culture » et des ensembles signifiants. [...] La ville, c'est une médiation parmi les médiations. Contenant l'ordre proche, elle le maintient ; elle entretient les rapports de production et de propriété ; elle est le lieu de leur reproduction. Contenue dans l'ordre lointain, elle le soutient ; elle l'incarne ; elle le projette sur un terrain et sur un plan. Ainsi la ville est œuvre.

LEFEBVRE 1972, p.54

La partie précédente a permis de justifier, entre autres, le choix des terrains sur lesquels porte cette thèse. Trois villes et leurs périphéries ont été retenues. Paris et Londres sont étudiées dans le but de comparer deux métropoles européennes aux contextes politiques locaux et nationaux très différents. L'analyse de Rennes permet d'éclairer les questionnements par la perspective d'un contexte urbain moins dense et plus modeste. Le fait de travailler exclusivement sur des terrains urbains et périurbains dans le cadre de cette thèse a notamment été contraint par la très petite taille de la population trans. Réunir suffisamment de participant-e-s pour mener cette enquête a déjà été un véritable défi à Paris et à Londres. L'approche du terrain rennais a été laborieuse, malgré la richesse de la vie associative trans : recruter 7 participant-e-s était déjà une réussite compte tenu de la très faible taille de la population trans sur place. Enquêter sur les expériences trans dans les espaces ruraux français ou britanniques aurait nécessité une approche du terrain tout autre, notamment en termes de prise de contact avec de potentiel-le-s participant-e-s. La densité urbaine m'a semblé nécessaire à la tenue de cette enquête, au regard des méthodes pour lesquelles j'ai opté. Enquêter en ville permet en effet de se reposer sur une présence trans identifiée, une présence associative pour un relai direct sur le terrain avec de potentiel-le-s participant-e-s ou des collectifs militants en relation avec les pouvoirs publics locaux. Par ailleurs, le milieu urbain

favorise une présence trans collective, visible dans les espaces publics grâce à d'autres éléments comme l'identification de quelques lieux trans ou de manifestations publiques. En ce sens, j'ai fondé mes choix de terrain sur un ensemble de ressources que j'avais préalablement identifiées ou, dans le cas de Londres, dont je supposais l'existence.

Je n'ai pas seulement identifié ces ressources en tant que chercheur : avant même de me poser la question de l'accès au terrain, je me représentais les villes, en particulier les grandes villes, comme des territoires accueillants pour les personnes LGBTI. Ces représentations sont bien sûr fondées sur ma propre expérience de jeunesse des ressources associatives LGBTI parisiennes, mais aussi sur une culture populaire LGBTI dont je continue à m'abreuver, du roman gay aux séries télévisées qui mettent en scène des personnages trans. Les villes sont traditionnellement définies en géographie comme les lieux de la concentration de population et de l'accumulation de richesses¹ : je propose, dans cette partie, de les interroger comme des territoires concentrant la présence et les ressources trans.

A propos du rapport à la ville des minorités de genre et sexuelles, la littérature géographique sur oscille entre deux positions :

- Certaines recherches dénoncent la « métronormativité » (HALBERSTAM 2005) de la géographie des sexualités. Le fait que les villes soient les terrains privilégiés par les géographes des sexualités est largement critiqué, en particulier car cela provoque un tri social des populations enquêtées : les jeunes gay vivant en ville sont par exemple dans leur majorité des jeunes issus de classes supérieures qui se sont installés dans leur ville de résidence lors de leur entrée dans les études supérieures (BLIDON et GUÉRIN-PACE 2013). Le biais de lecture positive que cela produit sur les villes est notamment dénoncé.
- D'autres recherches abreuvent en parallèle l'idée d'un potentiel urbain émancipateur – et je pense ici notamment aux géographies trans. En mettant en avant les possibilités d'inclusion des personnes *queer* et trans qu'offrirait de nouvelles pratiques urbanistiques, Petra Doan (2011 ; 2015) associe l'inclusion des personnes trans à des pratiques politiques relativement urbaines, comme les politiques de mise en tourisme des espaces LGBTI, d'aménagement et d'animation culturelle des quartiers résidentiels, de développement économique ou de régulation du marché du logement. Dans un autre registre, en démontrant que les personnes trans vivant à Brighton and Hove, une ville moyenne du sud-est de l'Angleterre, sont dépendant-e-s des services de santé londoniens, Kath Browne et Jason Lim (2010) démontrent le pouvoir d'attraction de la métropole londonienne, en particulier en raison des ressources qu'elle met à disposition des trans. Dans les deux cas, le contexte urbain, voire métropolitain, est porteur de ressources : politiques, dont il reste à se saisir, dans les cas d'étude proposés par Petra Doan ; médicales à propos de l'exemple de Londres.

1. Voir par exemple la définition du dictionnaire en ligne de Géoconfluences, « Ville », geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville, consultée le 13/06/2022.

Les géographies trans citées ci-dessus se distinguent des recherches de géographie des sexualités, notamment car elles ne commentent pas une attractivité métropolitaine fondée sur un système de représentations, mais font davantage le constat de l'existence de ressources, en ville, dont les personnes trans peuvent se saisir.

Ce chapitre vise à réinterroger les discussions sur l'attractivité des villes, très présentes dans les géographies des sexualités contemporaines, à la lumière des vécus trans. Le rôle joué par les ressources, communautaires ou non, offertes par le contexte urbain, est analysé. Ce chapitre, qui questionne notamment des représentations, se fonde principalement sur les entretiens biographiques des participant-e-s. Des éléments statistiques de comparaison entre différents territoires (métropolitains, urbains, ruraux) sont en outre apportés grâce à l'exploitation du « *National LGBT Survey* » et de l'enquête « Trans et transports » : ces enquêtes permettent de confronter les représentations recueillies en entretien à l'exposition effective aux violences, mesurée par les enquêtes.

Dans un premier temps, ce chapitre revient sur les débats qui animent la littérature géographique à propos des villes et des populations LGBTI. L'attractivité métropolitaine est questionnée grâce à un recours à la culture populaire gay, aux travaux de géographie des sexualités et aux représentations des participant-e-s à cette thèse, notamment recueillies lors des entretiens biographiques. Les deux parties suivantes confrontent ces représentations aux déterminants plus pragmatiques de cette attractivité. D'abord, la migration résidentielle – qui, dans le cadre de cette thèse, a lieu vers les villes étudiées — est présentée comme une possibilité d'émancipation d'un cadre scolaire et familial contraignant. Ensuite, les ressources offertes aux personnes trans par le contexte urbain sont présentées comme participant à cette attractivité, bien qu'elles soient inégalement réparties et inégalement appropriées.

3.1 Urbanité émancipatrice, ruralité hostile ?

L'attractivité des métropoles occidentales pour les populations minoritaires, en particulier pour les populations gay et lesbiennes, a été commentée et nuancée en géographie. Le *topos* de la métropole émancipatrice pour les jeunes gay d'origine rurale a été à la fois exploré en géographie – certains travaux montrent que les métropoles permettaient une visibilité accrue aux minorités sexuelles – et nuancé, au regard de la normativité des objets d'étude comme des inégalités de genre, de classe et de race qui ne permettent pas à tou-te-s de profiter de la dimension émancipatrice des métropoles. Cette partie vise à interroger ce *topos* au regard des représentations que les participant-e-s se font de leur propre ville de résidence et de sa place dans leur trajectoire biographique. Après un retour sur la place particulière des villes dans la culture populaire LGBTI et sa confrontation aux critiques que lui adresse la géographie des sexualités contemporaine, cette partie interroge les témoignages des participant-e-s pour comprendre la place des grandes villes dans leur système de représentations.

3.1.1 Du topos de la métropole émancpatrice vers la littérature géographique

Une culture gay, notamment littéraire et cinématographique, s’ancre dans des représentations du territoire relativement naturalisantes. D’un côté, les espaces ruraux sont présentés comme intrinsèquement homophobes, de l’autre, les métropoles comme des espaces d’émancipation sexuelle. Ces représentations collectives sont situées socialement et spatialement. La littérature géographique s’en est emparée, pour confirmer les possibilités d’émancipation offertes par les espaces festifs métropolitains, mais aussi pour dénoncer la focalisation de ce *topos* sur une expérience de vie limitée à celle de jeunes hommes bourgeois.

Ville et campagne dans la culture populaire gay

La question de l’attractivité des métropoles pour les populations minoritaires a été intensément débattue en géographie, en particulier concernant l’attrait des espaces urbains pour les hommes gay. Le débat porte notamment sur une critique du *topos* du récit d’initiation présent dans les représentations de l’homosexualité masculine en littérature et au cinéma. Dans de nombreuses œuvres, un jeune homme échappe à l’homophobie de son milieu d’origine dans le cadre d’une migration vers une métropole. Une dichotomie entre une urbanité émancpatrice et une ruralité traditionaliste, violente et homophobe est en effet prégnante dans les représentations de l’homosexualité masculine. On peut penser, par exemple, à des œuvres grand public comme les films *Brokeback mountain* de Ang Lee ou *Tom à la ferme* de Xavier Dolan, qui mettent en scène un déferlement de violence homophobe dans des espaces isolés et ruraux. Dans ces deux exemples, la ruralité du territoire est au centre de la violence présentée, qu’elle soit mise en scène par une supposée rusticité des habitant-e-s ou par un isolement des victimes qui se retrouvent coincées avec leurs agresseurs. Le paysage lui-même agresse les protagonistes : Tom, tentant de fuir la ferme dans laquelle il réside avec son agresseur, traverse un champ de maïs et doit finalement se résigner à abandonner sa fuite, lacéré par les feuilles jaunissantes devenues coupantes². Les romans *En finir avec Eddy Bellegueule* d’Edouard Louis et *Maurice* d’Edward Morgan Foster mettent également en scène des espaces ruraux, reculés ou populaires comme théâtres de tabous et d’une importante violence homophobe. Ces romans font partie comme les films cités plus haut d’une culture grand public qui participe particulièrement aux représentations collectives des territoires occidentaux. D’autres œuvres moins populaires, comme la pièce *Porcherie* du dramaturge gay Pier Paolo Pasolini, présentent sous forme plus métaphorique les tabous sexuels associés à la ruralité. Le personnage principal, un antihéros vivant l’inverse exact du récit initiatique, passe à côté de sa jeunesse, en particulier des révoltes urbaines de l’Allemagne d’après-guerre relatées par sa fiancée qu’il délaisse elle aussi, pour se consacrer à

2. Xavier 1989- DOLAN, directeur (2014), *Tom à la ferme*, avec la coll. de Pierre-Yves. CARDINAL et al., Drame, [Montréal]

son amour des porcs dans la ferme de son père. La fin tragique de la pièce est claire quant au sort réservé aux ruraux concernés par cette perversion métaphorique. Enfin, ce *topos* concerne aussi les quelques représentations cinématographiques des personnes trans. Dans le film oscarisé *Boys don't cry* de Kimberly Pierce, la rusticité des habitant-e-s du Nebraska est fatale au personnage principal, un jeune homme trans, qui meurt assassiné au fusil de chasse après avoir été violé dans un champ.

D'autres œuvres présentent, de manière complémentaire, les territoires métropolitains comme des espaces d'émancipation sexuelle. En particulier, le récit initiatique est un *topos* du roman et du cinéma gay. De jeunes hommes, néo-arrivants dans une métropole occidentale, partent à la découverte de leur sexualité dans un cadre qui semble offrir une possibilité d'émancipation. La ville, par les possibilités de rencontre et le relatif anonymat qu'elle offre au regard du milieu d'origine de ces jeunes, apparaît libératrice. Les espaces publics brestois comme le café de *Querelle* de Rainer Werner Fassbinder sont l'opportunité d'expériences sexuelles pour le jeune marin, personnage principal de ce film. L'arrivée à Paris du héros de *Plaire, aimer et courir vite* de Christophe Honoré est l'occasion d'une initiation à la sexualité gay par son amant parisien, le paysage métropolitain étant plusieurs fois mis en scène grâce à la vue depuis la fenêtre de l'appartement ou l'arpentage des rues de son quartier de résidence. Le cinéaste, également romancier, met d'ailleurs en scène ses origines bretonnes rurales et sa migration résidentielle vers Paris dans plusieurs romans – à titre d'exemple le personnage principal du roman autobiographique *Ton Père* se rend dans son village d'origine pour l'enterrement de son père et commente, à cette occasion, ses souvenirs de sexualité juvénile en insistant sur leur dimension transgressive. Enfin, notons que ce *topos* n'est pas seulement propre à la littérature et au cinéma gay des années 1970 à 1990 dont on peut supposer, en lien avec la lutte contre le VIH et le développement des commerces gay, la dimension fortement urbaine. Dans le récent roman *Good Boy* d'Antoine Charbonneau-Demers, paru en 2020, la métropole montréalaise donne au héros la possibilité d'explorer sa sexualité : ce dernier rencontre ses amants grâce à une application de rencontre géolocalisée, dont l'efficacité dépend en partie de la densité de population du territoire fréquenté. Certains espaces publics fictifs décrits dans le roman incarnent particulièrement l'idée d'un lien entre l'urbanité d'un territoire et les possibilités d'émancipation du milieu social d'origine qu'il offre. Par exemple, la banlieue pavillonnaire cossue dans laquelle vit un amant bourgeois est l'objet de fantasmes du héros, qui aimerait s'y installer et en a une vision idéalisée, tandis que les grandes surfaces des zones commerciales sont le théâtre de crises. Tout au long du roman, le *topos* du parcours initiatique du jeune gay d'origine rurale dans une métropole émancipatrice est incarné.

Les représentations des relations entre ville et campagne dans la culture gay sont ainsi marquées par cette dichotomie entre une ruralité homophobe et une urbanité libératrice. Il est toutefois possible de nuancer ce propos en se référant aux représentations artistiques de certains espaces ruraux comme les clairières, les rivières ou les plages. Si les espaces de sociabilité locale



FIGURE 3.1 – Henry Tuke, *A Bathing Group*, 1914



FIGURE 3.2 – Sergey Sovkov, *After a Bike Ride*, 2019

apparaissent souvent comme les lieux de l'expression d'une homophobie rurale, comme c'est par exemple le cas pour la salle des fêtes du village de mineurs du Pays-de-Galles dans le film *Pride*, la nature agit parfois comme un huis clos permettant l'expression d'un érotisme gay. Ainsi, le sport – cyclisme, baignade – et l'isolement sont des caractéristiques de certains espaces publics ruraux qui permettent leur existence dans des représentations artistiques érotiques gay. Les poèmes de Walt Whitman ou les œuvres de Henry Scott Tuke (Figure 3.1, p.112) et Sergey Sovkov (Figure 3.2, p.112) incarnent par exemple cet homoérotisme des espaces ruraux, dans des époques et styles différents. D'autres exemples existent dans une culture plus populaire, par exemple dans le long métrage *Call Me by Your Name* de Luca Guadagnino, qui met en scène la rencontre amoureuse et sexuelle de deux jeunes hommes. Cette rencontre est permise par l'intimité offerte par certains espaces et activités bucoliques : grenier d'une grange, promenades à vélo, baignades. L'homophobie est presque absente du film, qui s'inscrit dans cette représentation d'une nature protectrice et érotique. Ces représentations semblent toutefois peu commentées dans la littérature géographique qui se contente de critiquer le topos de l'urbanité émancipatrice. Ce silence provient peut-être d'une méconnaissance de certains *topoi* positifs de la culture gay, les œuvres destinées au grand public insistant souvent sur la dimension dramatique de l'homophobie. Le stigmatisme d'une virilité exacerbée associé aux hommes ruraux (LONGHURST 2000) détourne sans doute aussi l'observateur-riche des représentations de masculinités rurales qui n'y correspondent pas.

Ruralité et urbanité dans la géographie des sexualités

Certaines représentations des villes, fortement légitimées par certains courants de pensée sur les espaces publics et sur les villes, par exemple celui de Georg Simmel (2005 ; 2013) et de ses condisciples, les présentent comme les lieux d'une certaine liberté – bien que cela ne soit pas toujours associé à un jugement moral positif. Des représentations idéalisées sont associées à l'urbanité : elles sont présentes par exemple dans la recherche sur les espaces publics et dénoncées par certain-e-s (voir par exemple TILLOUS 2017). Cette conception traditionnelle des espaces publics, caractérisée par la densité et l'hétérogénéité sociale, est critiquée et qualifiée d'« urbano-centrée » (DESJARDINS et FLEURY 2014). Dans cette tradition fortement ancrée dans les études urbaines, s'inscrivent de nombreux travaux sur les sexualités qui associent aux villes et à leurs espaces publics la promesse d'une émancipation gay.

La littérature géographique s'est emparée du sujet de la ville et des populations LGBTI en se positionnant de différentes manières autour de ce *topos*. Un certain nombre de travaux s'inscrivent d'abord dans sa confirmation. Ces recherches présentent les villes, notamment occidentales, comme les lieux de l'émancipation des personnes LGBTI, au regard de périphéries hostiles : certains travaux analysent par exemple une homophobie interprétée comme propre aux espaces ruraux (SNIVELY et al. 2004 ; BARTON et CURRIER 2019), ou présentent les métropoles occidentales comme les lieux d'arrivée et de libération des gays et lesbiennes

migrant-e-s (BINNIE 2004, p.91-94). Une certaine focalisation de la géographie des sexualités sur des terrains urbains participe à renforcer cette idée d'une émancipation LGBTI propre aux villes. Plusieurs travaux ont ainsi dénoncé le rôle de la « géographie de la recherche » : le fait que les géographes et sociologues des sexualités focalisent leurs enquêtes sur les espaces urbains induit un biais de représentation directement dans la littérature scientifique (A. L. STONE 2018). Cela contribue à renforcer les dichotomies entre un urbain civilisé et des périphéries conservatrices : l'émancipation et l'acceptation des différences ne peuvent exister que dans les espaces métropolitains puisqu'elles ne sont pas enquêtées ailleurs (BLIDON 2013). Judith Halberstam (2005) nomme cette mise à l'écart des espaces ruraux de la littérature portant sur les populations LGBTI la « métronormativité ».

En réaction à ces travaux, plusieurs auteurs-rices proposent de renouveler la recherche sur le genre et les sexualités en enquêtant sur les espaces ruraux. L'un des arguments essentiels de ces recherches est de montrer que la focalisation des géographies des sexualités sur le contexte urbain induit une forte sélection sociale dans la constitution des échantillons d'enquête : étudier uniquement des gays urbains, cela revient en fait à étudier un groupe social précis, caractérisé par son jeune âge et ses capitaux économique et culturel. Alexis Annes et Meredith Redlin (2012) montrent ainsi que les travaux sur les migrations des personnes LGBT sont focalisés sur les mouvements du rural vers l'urbain et sur la classe d'âge des jeunes quittant leur domicile familial. Elle et il proposent d'observer les migrations des gays dans les deux sens, afin de prendre aussi en compte les retours à la campagne : un processus de « *coming out and coming back* » est ainsi mis en valeur. Marianne Blidon et France Guérin-Pace (2013) mettent en évidence des migrations « multiformes ». D'un côté, elles montrent que les gays migrant du domicile familial vers un centre urbain sont principalement des étudiants, issus de classes moyenne et supérieure, et que leur trajectoire migratoire s'inscrit dans d'autres motivations, par exemple l'accès aux études supérieures. D'un autre, les chercheuses portent une attention particulière aux gays qui ne partent pas de chez leurs parents ou restent dans leur commune de naissance, à ceux qui reviennent et à ceux qui partent pour un autre lieu rural. Ces travaux sont représentatifs d'un nouveau tournant en géographie des sexualités, anglophone et francophone, dont le prisme d'étude précédent apparaît en contraste focalisé sur les jeunes hommes bourgeois. En somme, ces biais de constitution des échantillons des enquêtes portant sur les gays et lesbiennes dans les grandes agglomérations ont participé à une vision idéalisée de la ville et à construire ce territoire comme une « idylle gay » (GORMAN-MURRAY, WAITT et GIBSON 2012). Ainsi, si les échantillons de participant-e-s des travaux de géographie des sexualités sont composés avant tout d'une élite bourgeoise blanche vivant dans les centres urbains – par exemple la clientèle cible des lieux commerciaux gay et lesbiens qui ont été prioritairement investis par la recherche –, il paraît logique que les représentations associées à l'urbanité soient principalement positives, témoignant de leur confort de vie. Les travaux portant sur les sexualités et les espaces ruraux, assez développés dans les géographies des sexualités australienne et états-unienne, ne sont

toutefois pas en reste. Colin Giraud (2016) adresse ainsi en parallèle un reproche similaire aux travaux portant sur les communautés rurales utopiques gay et lesbiennes aux États-Unis. Portant sur des populations très privilégiées, ces recherches, riches en enseignements sur ces groupes sociaux, ne disent rien de particulier sur le territoire rural et renseignent davantage sur les représentations d'une élite urbaine séjournant au vert. De manière plus générale, les travaux contemporains en géographie des sexualités appellent à un changement de focales. D'un côté, il s'agit de diversifier les populations et les territoires sur lesquels portent les recherches. De l'autre, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des relations entre l'urbain et le rural, les centres et les périphéries, y compris celles qui ne servent pas les représentations collectives sur les rapports entre homophobie et densité de peuplement comme les retours au rural ou l'absence de migration.

C'est dans ce récent cadre de pensée que certains travaux, adoptant une perspective comparative entre les espaces urbains et ruraux, nuancent considérablement le caractère émancipateur des métropoles. Chris Wienke et Gretchen Hill (2013) montrent, grâce à l'analyse quantitative de données extraites d'enquêtes d'opinion, qu'il n'existe aucune corrélation statistique entre le niveau de bien-être des gays et des lesbiennes et le caractère rural ou urbain de leur lieu de résidence. Au contraire, le fait de vivre dans une grande ville semble participer légèrement à la dégradation des conditions de vie. Colin Giraud (2016) met en lumière, grâce à une enquête ethnographique menée dans la Drôme, des espaces ruraux jalonnés de présence gay. Cet « archipel minoritaire » échappe à l'œil urbain car son maillage se fait moins dense qu'en ville mais la présence homosexuelle, plus discrète, ne correspond pas au « désert gay » des représentations collectives. Giraud dévoile ainsi des modes d'organisation de l'espace communautaire en lien avec la densité des territoires ruraux et ses modes de déplacement privilégiés, en particulier l'automobile : rien n'indique, pour les gays, que la campagne serait plus « déserte » ou hostile que la métropole.

Une recherche critique, qui oriente ses travaux en réponse à ce débat, enquête ainsi les vécus LGBTI en dehors des grandes métropoles. Elle se focalise toutefois principalement sur les personnes gay et lesbiennes (GORMAN-MURRAY, PINI et BRYANT 2012) : l'expérience des personnes trans, minoritaires numériquement dans les échantillons des enquêtes quantitatives et qualitatives, est confondue avec celle des autres minorités. Les recherches sur l'espace et les personnes trans se sont attelées à comparer les vécus gay et lesbiens aux vécus trans en ville (NASH 2010), à comparer les expériences trans entre différentes villes (DOAN 2007), mais ne se sont pas encore largement emparées de terrains périphériques. Miriam Abelson (2019), dont les travaux constituent l'une des seules exceptions à ce prisme, démontre que pour certains hommes trans, les espaces ruraux constituent des territoires particulièrement accueillants. En effet, ces derniers s'installent dans des lieux dans lesquels leur transition n'est pas connue et la plupart du temps, reste secrète. Ce nouveau départ leur permet de se fondre dans des normes de masculinité rurales et de profiter d'une meilleure qualité de vie que leurs homologues urbains. À

cette exception près, la recherche sur les personnes trans adopte un prisme « métronnormatif », à l'image de ce que l'on peut lire sur les gays et lesbiennes. Cela est sans doute dû à la fois au jeune âge des études trans et aux difficultés de mise en place d'un protocole d'enquête dans des espaces moins densément peuplés : on peut aisément imaginer qu'il soit difficile d'entrer en contact avec une population si minoritaire numériquement, ce qui conduirait à travailler, finalement, sur un territoire très étendu et une grande diversité de contextes locaux.

Les participant-e-s à cette thèse vivent dans des territoires variés, certains fortement péri-urbains, peu denses et relativement enclavés, mais tou-te-s vivent dans ou en périphérie des agglomérations de Rennes, Paris et Londres. La plupart des participant-e-s (23 sur 39, c'est-à-dire près de 60%) se sont installé-e-s récemment dans la ville enquêtée. Je propose dans la sous-partie suivante de confronter ce que disent les géographes des sexualités des villes aux représentations des participant-e-s. Les représentations des villes étudiées ont surtout été récoltées lors de l'activité des matrices biographiques, en début d'entretien. Le fait de récapituler l'ensemble de la trajectoire biographique selon quelques axes a notamment poussé les participant-e-s à justifier leurs mobilités résidentielles, ou l'absence de ces dernières.

3.1.2 Une attractivité métropolitaine inscrite dans les représentations et les pratiques des participant-e-s

Les métropoles sont présentées, dans les discours des participant-e-s, selon un prisme de lecture particulièrement positif. Elles sont associées à une forme de liberté et de possibilité d'émancipation, au point que ces représentations positives sont souvent présentées comme ayant motivé une migration résidentielle vers la métropole. La mixité sociale et ethnique des espaces publics centraux, l'anonymat des interactions, le brassage des usager-e-s et l'apparente absence de lois organisant la rencontre des citoyen-ne-s, en bref, tout ce que résume la notion de « *thrown-togetherness* » (D. B. MASSEY 2005, p. 149), présumerait d'une forme de tolérance voire d'acceptation des trans. Les récits des participant-e-s parisien-ne-s et londonien-ne-s, qui ont tendance à penser leur métropole de résidence comme une « idylle » trans (GORMAN-MURRAY, WAITT et GIBSON 2012), sont ensuite comparés à ceux des participant-e-s rennais-es qui, tout en faisant l'expérience d'une forme d'émancipation, n'idéalisent que marginalement les espaces publics de leur ville. Cela me pousse, dans la suite de ce chapitre, à enquêter plus profondément deux éléments structurant les représentations LGBTI des villes : d'abord, les migrations résidentielles qui permettent de s'extraire d'un cadre familial et scolaire violent, ensuite, les ressources, offertes par le contexte urbain et la présence communautaire, qui participent de manière pragmatique à l'attractivité des villes pour les trans, au-delà des systèmes de représentations.

Une tolérance urbaine ?

Plusieurs participant-e-s à l'enquête parisien-ne-s et londonien-ne-s ont mentionné, dans le cadre de l'exercice de la matrice biographique qui était propice à l'explication des migrations résidentielles, avoir quitté leur région natale pour Paris ou Londres en raison, au moins en partie, de leur transition. Les capitales sont présentées comme des cadres de vie permettant une forme d'émancipation, tandis que les territoires d'origine sont présentés comme des « déserts » trans (GIRAUD 2016), où l'absence de vie communautaire se conjugue à la présence de membres de la famille ou d'ancien-ne-s camarades de classe intolérant-e-s. Souvent, les participant-e-s associent une méconnaissance des questions féministes et LGBTI aux territoires périphériques : les habitant-e-s de Paris et Londres seraient plus habitué-e-s à la diversité de genre que les autres, dont les horizons sociaux et politiques seraient plus réduits.

Rebecca, une jeune étudiante en première année, arrivée à Londres pour la rentrée universitaire quelques semaines avant l'entretien, explique que sa transition fait partie des éléments qui l'ont poussée à venir s'installer à Londres.

Milan : Did you decide to come to London because it would be easier to transition?
– I can't say that wasn't a reason. Yeah. That definitely did factor in. Partly because it's more metropolitan, more people are less likely to stare at you or give you an eye or something, which you know... I can't really do it in my hometown.

Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).

Le caractère métropolitain des espaces publics parisiens et londoniens est souvent présenté comme un élément positif, qui présumerait d'une forme de tolérance des usager-e-s. Rebecca utilise d'ailleurs directement le mot « *metropolitan* » pour expliquer sa migration résidentielle vers Londres. Elle a effectivement commencé sa transition lors de son arrivée à Londres en achetant et portant des vêtements féminins et en se présentant pour la première fois comme femme auprès d'autres personnes. Elle compare sa ville d'origine, dans laquelle elle pense s'exposer à davantage de regards insistants, à la métropole de Londres dont les habitant-e-s seraient moins susceptibles d'être à l'origine de ces regards.

Cette idée selon laquelle les usager-e-s des espaces publics métropolitains seraient plus tolérant-e-s envers les personnes trans est assez répandue dans les discours des participant-e-s britanniques et français-es. Le caractère multiculturel des deux métropoles est souvent présenté comme une preuve d'ouverture d'esprit ou de tolérance des habitant-e-s, bien que cela soit souvent abordé sous forme de sous-entendus, ce qui rend l'analyse des entretiens plus difficile. « C'est Paris, y'a de tout » (Johanna) ; « Ici [à la Goutte d'Or] c'est déjà un joyeux bordel » (Ella) ; « It's London, everyone's welcome here » (Michael) : la mixité sociale, que l'on peut supposer ici aussi ethnique, est paradoxalement perçue de manière positive malgré la prégnance du racisme relevée dans le chapitre 5. Au contraire, les villages et petites villes d'origine des participant-e-s sont décrits comme des lieux inhospitaliers, et leurs habitant-e-s « fermé-e-s d'esprit » (Thelma). Ces représentations positives des habitant-e-s des villes sont très présentes dans les témoignages

des parisien-ne-s et londonien-ne-s mais existent aussi pour les rennais-es, bien qu'ils et elles ne prêtent pas des caractéristiques si vertueuses aux espaces publics de leur ville. Thelma, rennaise, originaire d'une petite ville d'Ille-et-Vilaine, explique ainsi que les citadin-e-s « bourgeois-es » seraient davantage habitué-e-s que les ruraux et périurbain-e-s à voir « des choses qui sortent de l'ordinaire » :

Y'a un truc de curiosité aussi, quand tu vis en ville, tu vois plein de trucs différents tout le temps aussi, parce que tu y es exposé-e, alors que quand t'es à la campagne ou dans ton quartier, que t'es issu d'une classe populaire, t'es coincé-e dans ton truc très routinier, donc quand quelque chose sort de l'ordinaire... Quand tu es plus exposé-e tu te poses moins de questions car tu as plein de choses qui arrivent. Je sais que si j'habitais dans une petite ville genre de 2000 habitants, je me prendrais des regards, on penserait du mal de moi.

Thelma, 20 ans, étudiant-e, Rennes (Ille-et-Vilaine).

En opposant la ville, ou du moins ses espaces centraux, à son milieu d'origine, rural et populaire, Thelma émet l'hypothèse selon laquelle les citadin-e-s, plus exposé-e-s aux choses qui sortent de l'ordinaire, seraient plus tolérant-e-s. Pour illustrer son propos, iel enchaîne :

Je me souviens par exemple je faisais mes courses avec ma maman, j'avais les cheveux bleus à l'époque, on passait à la caisse automatique et puis en fait la caissière elle va vers ma mère et elle lui dit : « il a perdu un pari ? Pour les cheveux ? », en fait ça sortait trop de sa routine, alors qu'à Rennes tu marches 5 minutes dans la rue tu vois des cheveux de toutes les couleurs.

Thelma, 20 ans, étudiant-e, Rennes (Ille-et-Vilaine).

L'idée selon laquelle les urbain-e-s, en particulier les habitant-e-s des grandes métropoles, seraient plus habitué-e-s à la différence que les habitant-e-s des périphéries, est très présente dans les discours des participant-e-s. Ces représentations sont omniprésentes dans les discours des habitant-e-s de Paris et de Londres mais sont en revanche peu explicitées. Au contraire, les habitant-e-s de Rennes, qui sont plus nombreux-ses à être originaires de territoires ruraux, explicitent davantage leurs points de vue sur les métropoles. Ainsi Thelma, bien qu'iel vive à Rennes, résume dans son entretien de précieux implicites sous-tendant ces discours. Selon Thelma, le fait que la caissière vive dans un espace rural expliquerait qu'elle soit faiblement exposée à des choses inhabituelles – ici l'exemple des couleurs de cheveux. Cela la conduirait à être moins tolérante et donc insultante. Thelma associe certains milieux sociaux, qu'iel qualifie de « populaires », à des territoires propices à ce qu'iel nomme de « l'entre-soi » : espaces ruraux, quartiers prioritaires. Son argument ne repose donc pas tant sur une dichotomie urbain-rural, mais plus précisément sur une distinction entre territoires caractérisés par l'isolement ou entre-soi, et d'autres par une forme de mixité sociale supposée. Les quartiers populaires des grandes villes sont vus, à l'image des espaces ruraux, comme des enclaves d'intolérance et d'entre-soi. Ils sont opposés au reste de la métropole qui est perçue comme acceptante ou du moins habituée à la différence. Cela est sans aucun doute lié aux représentations racistes commentées dans le

chapitre 5, mais prend également sens dans le rapport propre des personnes trans aux espaces publics : dans certains quartiers, le fait d'être connu-e ou à l'inverse, perçu-e comme étranger-e au quartier, peut considérablement influencer les expériences (cela est plus largement développé dans la partie 3.2.2, puis dans le chapitre 6). Les espaces publics centraux des grandes villes se distinguent donc de leurs périphéries, urbaines, périurbaines ou rurales.

Les participant-e-s décrivent ainsi les espaces publics métropolitains, en particulier ceux des centres urbains, comme des territoires plus tolérants envers les personnes trans. Cela est très présent dans certains discours, notamment ceux des personnes ayant vécu une migration résidentielle récente vers une métropole : les participant-e-s concerné-e-s expliquent pour la plupart leur départ de leur ville ou village d'origine par cette raison.

Des représentations influencées par les politiques de mise en tourisme et l'offre commerciale gay

À la lumière des entretiens, il semble que ces représentations des métropoles comme des espaces particulièrement accueillants soient en partie influencées par les politiques de mise en tourisme des espaces publics à destination des populations LGBTI. Le Marais et le quartier londonien de Soho sont souvent cités en entretien comme des espaces de liberté, dans lesquels les participant-e-s se sentent le plus à l'aise. Ces quartiers historiquement gay sont parfois assimilés au reste des espaces publics centraux des métropoles : la présence d'un quartier gay indiquerait, par extension, une tolérance accrue aux personnes LGBTI dans les espaces environnants. Ainsi, lorsque je demande à Ludo s'il existe des lieux dans lesquels il est plus à l'aise que d'autres, celui-ci répond :

Le Marais c'est plus facile de s'assumer... mais c'est pas que l'endroit... quand je suis sur Écouen, je suis vraiment pas bien, après quand je suis sur Paris, à Paris, les gens ils connaissent un peu, ils savent, donc je me sens un peu mieux.
Ludo, 18 ans, lycéen en sport-études, Écouen (95) et Amiens (80).

Malgré des expériences quotidiennes des espaces publics parfois marquées par la violence, de nombreux-ses participant-e-s francilien-ne-s et londonien-ne-s considèrent que les habitant-e-s de Paris et de Londres sont plus informé-e-s sur les questions LGBTI que les habitant-e-s d'espaces moins densément peuplés. Vivre dans une grande ville les rendrait plus tolérant-e-s, ce qui rendrait les espaces publics centraux de ces métropoles plus accueillants. Ludo cite d'abord le Marais pour désigner un lieu dans lequel il est « plus facile de s'assumer ». Il étend rapidement ce périmètre à Paris, en comparaison à sa ville de résidence, argumentant que les Parisien-ne-s seraient plus éduqué-e-s sur les questions LGBTI (« ils connaissent un peu, ils savent »). La présence d'espaces publics, notamment commerciaux, explicitement à destination des personnes LGBTI participe au sentiment de Ludo d'être accepté à Paris. Les marques visibles visant l'inclusion des populations LGBTI (passages piétons arc-en-ciel, pavoisement des bâtiments

municipaux, etc.) font partie des signes explicites d'acceptation qui participent, comme nous le verrons plus tard, au sentiment partagé d'être *à sa place*.

À Londres, la présence LGBTI est plus diffuse : il n'existe pas ou plus à proprement parler d'unique quartier gay bien identifié, bien que des logiques de regroupement d'établissements commerciaux existent comme dans le quartier de Soho, celui de Hackney ou autour de la *Royal Vauxhall Tavern* à Vauxhall (VENTURI 2018). Les participant-e-s identifient toutefois des espaces publics particulièrement accueillants, qui comme le Marais les poussent à présumer d'une forme de tolérance dans l'ensemble des quartiers centraux de la métropole. Lorsque je demande à Tobias ce qui a motivé, deux ans auparavant, son installation à Londres, ce dernier mentionne tout de suite la présence LGBTI dans les marches des fiertés et dans la vie nocturne, qu'il prend comme point de comparaison avec sa petite ville natale.

I wasn't specifically just looking at unis in London, I applied to a lot of places, but there they were all quite big cities or at least large towns like [...] places where, again, there's a lot of people around, a lot of anonymity. I particularly like being in London because it is where the big pride parades are, they have the trans Pride Parade... During the freshers' week at uni, I spent a lot of time in quite a few of the gay bars in Soho, which were all really accepting whereas I think that if I tried to go clubbing in the small town I grew up in... It just would not look adequate because it's all like fairly typically presenting guys in suits and garden cocktail dresses.

Tobias, 20 ans, étudiant, Whitechapel (Londres).

Les récits des participant-e-s qui se sont récemment installé-e-s dans une métropole identifient tous, sans exception, la présence et la visibilité LGBTI comme un élément qui a motivé leur installation. Pour certain-e-s, l'image LGBTI-*friendly* de la ville présumait notamment d'une forme de tolérance de ses habitant-e-s. Tobias, pour sa part, identifie en premier lieu la densité de population et l'anonymat comme des éléments qui ont motivé son choix d'université, n'ayant sélectionné que les établissements de grandes villes. Il distingue toutefois Londres des autres métropoles britanniques en mettant en avant deux éléments témoins de la présence LGBTI : les marches des fiertés, dont la marche trans, et les bars gay du quartier de Soho. Il compare les établissements festifs londoniens à ceux de sa ville natale en les qualifiant d'« acceptants », au regard de l'hétéronormativité des clubs de sa ville d'origine, qu'il illustre dans son discours en relatant les codes vestimentaires des client-e-s (« *fairly typically presenting guys in suits and garden cocktail dresses* »). D'autres participant-e-s identifient des lieux iconiques LGBTI qui les mettent en confiance, pas seulement en ces lieux qui ne sont pas toujours assidument fréquentés, mais aussi dans les espaces publics environnants, voire dans toute la ville. Ainsi, lorsque je lui demande comment elle se sent à Londres, Daren fait immédiatement allusion au quartier de Bloomsbury, dans lequel elle travaille et qui comporte plusieurs établissements LGBTI, dont la célèbre librairie *Gay's the Word*³ (voir la photographie de la librairie sur la figure 4.1 page 196).

3. Cette librairie, qui a été un lieu d'organisation militante et de sociabilité LGBTI très important dans les années 1960, est notamment mise en scène dans *Pride* comme QG de l'association-vedette du film.

Down there like around the corner is a shop named “Gay’s the Word”. So it’s a book shop about queer things... And I think having that and having lots of queer people, visibly queer people as well, or visibly gender nonconforming people... I suppose it really helps kind of allow you to express yourself how you wish and also makes you feel like it’s not a big issue, like you can express yourself more freely when you can see a lot of gender nonconformity.

Daren, 25 ans, ingénieure d’étude, Greenwich (Londres).

La présence d’établissements commerciaux LGBTI, qui attire des personnes *queer* et non conformes de genre, semble aider Daren à se sentir plus à l’aise. Cela la pousse en particulier à exprimer sa personnalité plus librement (« *express yourself more freely* »). Elle enchaîne :

I feel safer to do so [express herself] here in London than I would in towns and cities where it’s frowned upon to be nonconforming and where I would be hyper aware of how I presented.

Daren, 25 ans, ingénieure d’étude, Greenwich (Londres).

Ainsi, la présence d’établissements commerciaux LGBTI est un signe, dans les représentations des participant-e-s, d’une certaine tolérance envers les personnes LGBTI. Cela rend possible une plus grande liberté dans l’expression de soi-même, en particulier pour celles et ceux qui ne sont pas conformes aux normes de genre. La présence gay dans les métropoles de Paris et Londres, incarnée par les marches des fiertés ou les établissements commerciaux, rend les espaces publics plus accueillants en représentations. Cela a une influence considérable sur le sentiment de sécurité et de bien-être des personnes trans.

Ces résultats confirment ceux obtenus en 2017 dans le cadre de mon mémoire de Master 2 qui portait spécifiquement sur les espaces publics parisiens. Les participant-e-s ont été invité-e-s à noter leur sentiment de bien-être dans les espaces publics de Paris, dans chaque case d’un carroyage apposé sur un plan simplifié de la ville. La carte présentée en figure 3.3 page 122 montre, effectivement, un sentiment de bien-être exacerbé dans les espaces publics de l’hypercentre parisien, proches du quartier du Marais, diffus ensuite suivant un gradient centre-périphérie.

Malgré la taille modeste de l’échantillon de l’enquête (N=30) et certaines limites méthodologiques⁴, les quartiers de Halles et du Marais apparaissent de manière claire comme des espaces appréciés, dans lesquels les répondant-e-s témoignent d’un fort sentiment de bien-être. Ce sentiment de bien-être baisse au fur et à mesure qu’ils et elles s’en éloignent. La présence de hauts lieux trans, bien identifiés, dans le quartier des Halles, et celle de lieux commerciaux gay dans le quartier du Marais, encourage les représentations positives des espaces publics de ces quartiers et des espaces publics environnants. À la lumière des témoignages recueillis dans cette thèse, cela peut s’expliquer, outre une meilleure connaissance de l’Est parisien qui est plus

4. L’exercice invite à noter selon le même barème des quartiers fréquentés régulièrement et des lieux complètement inconnus. Pour un même quartier, à la même note, tou-te-s les répondant-e-s n’assignent pas la même valeur émotionnelle. Ils et elles ont par exemple pu attribuer la même note à un quartier connu, dans lequel un fort sentiment d’insécurité est ressenti, et à un quartier inconnu, dont ils et elles n’ont pas l’expérience.

Sentiment de bien-être des personnes trans dans les espaces publics parisiens

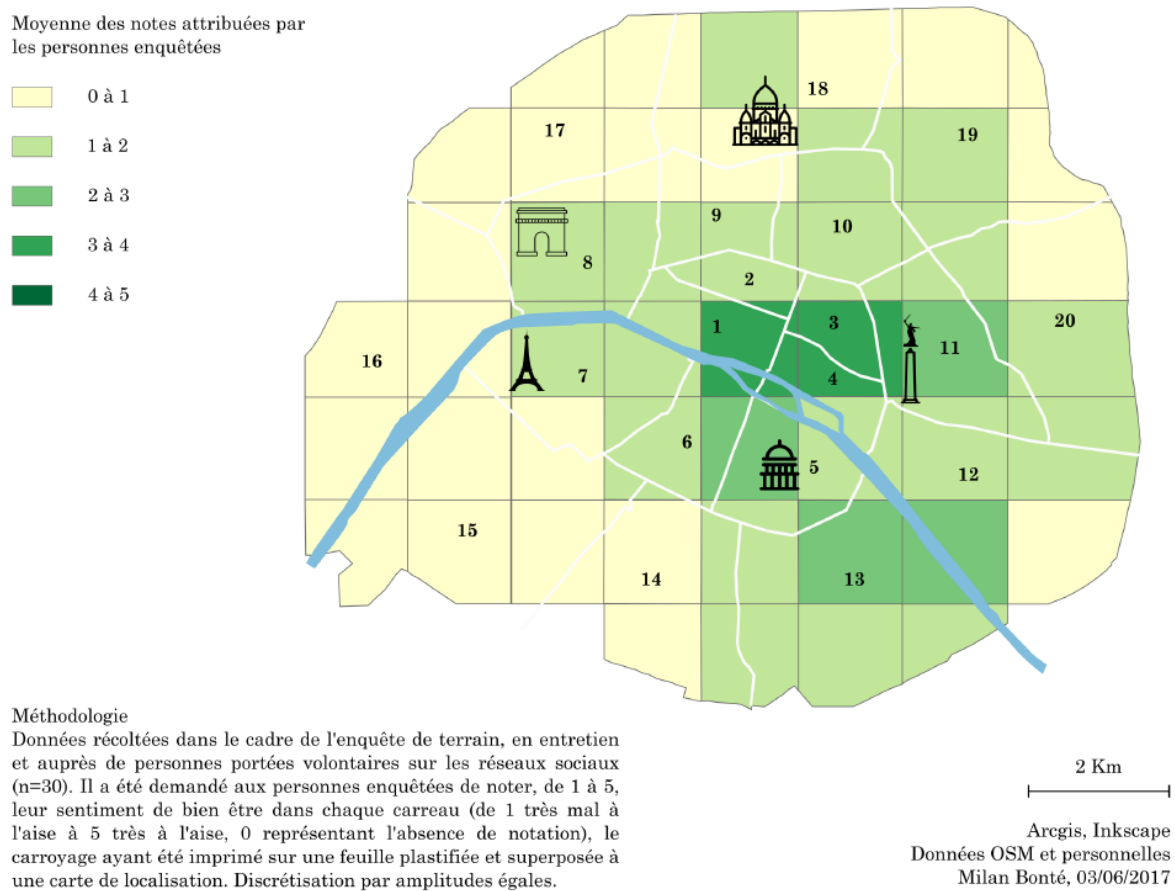


FIGURE 3.3 – Sentiment de bien-être des personnes trans à Paris (BONTÉ 2017)

fréquenté que le reste de la ville, par une association de la présence commerciale trans et gay à des représentations positives des usager-e-s des lieux publics environnants.

En somme, les espaces publics métropolitains sont perçus comme des lieux de relative liberté au regard des normes de genre. Une exposition prétendument plus faible aux risques de violence transphobe pousse les participant-e-s à les investir et parfois même à déménager pour s'installer dans ou à proximité de ces villes. La présence de quartiers LGBTI et notamment d'établissements commerciaux et festifs indique, dans les représentations des personnes trans, une plus grande ouverture d'esprit de la part des habitant-e-s des quartiers limitrophes. Ces représentations sont souvent justifiées par l'argument d'une normalisation ou d'une habitude aux différences. Les territoires métropolitains et en particulier leurs espaces centraux paraissent, au regard des représentations des participant-e-s, plus accueillants et tolérants envers les personnes trans.

Pourtant, les deux enquêtes par questionnaire exploitées dans cette thèse montrent que les personnes trans sont plus exposées aux violences dans les territoires métropolitains. Cela est essentiel dans la compréhension des représentations des métropoles par les personnes trans, car cela les place au cœur d'un paradoxe : alors que les personnes trans semblent moins en sécurité dans les espaces publics métropolitains, elles s'y sentent mieux que dans des territoires moins denses. À partir d'une analyse de la nature des violences transphobes dans des territoires de différentes densités, la partie suivante propose de considérer les représentations des métropoles, non seulement en fonction des représentations collectives et médiatiques citées plus haut, mais également à partir de la trajectoire de vie de chaque participant-e. Considérées au regard des trajectoires biographiques des participant-e-s dans leur ensemble, ces représentations semblent en effet considérablement influencées par l'expérience de la migration résidentielle vers la métropole.

3.2 Migrer vers une métropole : une opportunité d'émancipation du cadre familial et scolaire

Les participant-e-s à cette thèse partagent des représentations très positives des espaces publics centraux des villes étudiées, fondées sur l'identification de quartiers et d'établissements commerciaux LGBTI. Ces représentations positives ont été citées comme des motivations aux migrations résidentielles effectuées, des villes et villages d'origine des participant-e-s vers Paris, Rennes ou Londres. Cette partie vise à interroger, plutôt que le rôle des représentations sur les migrations, celui de la migration résidentielle sur les représentations et les pratiques. En particulier, la possibilité d'émancipation du cadre scolaire et familial offerte par la migration résidentielle est explorée, et ses conséquences sur les pratiques et représentations des personnes trans, interrogée.

Cette partie interroge d’abord les enquêtes statistiques exploitées dans cette thèse afin de comparer la nature et la fréquence des violences transphobes dans des territoires de différentes densités. Au regard de violences différant par leur nature et leurs auteurs à Paris et Londres par rapport aux autres régions et villes étudiées, le rôle joué par la migration résidentielle vers une métropole sur les représentations des participant-e-s est ensuite interrogé. Plus qu’un gradient urbain rural qui présumerait d’une forme de tolérance, cette partie met en valeur le rôle de l’interconnaissance dans les violences transphobes. La proximité – familiale, scolaire, amicale – entre les usager-e-s des espaces publics apparaît ainsi comme un élément structurant la nature des violences subies.

3.2.1 Des violences transphobes de nature différente en ville et dans les espaces ruraux

Les représentations collectives d’un territoire métropolitain accueillant entrent en contradiction avec l’exposition des personnes trans aux violences transphobes. Le « *National LGBT Survey* » et l’enquête « Trans et Transports » permettent en effet d’étudier dans le détail les violences subies par les personnes trans en fonction de leur territoire de résidence, dans toute la France et tout le Royaume-Uni. Les enquêtes montrent une exposition plus importante aux violences dans les métropoles, en France comme au Royaume-Uni. Cela rentre en apparence en contradiction avec les représentations très positives des territoires métropolitains relatées dans les entretiens biographiques. Ainsi, une incursion dans la nature de violences subies permet d’observer, dans un second temps, que l’interconnaissance joue un rôle important non sur le nombre mais sur la nature des violences transphobes. À l’échelle d’un village, d’une petite ville ou d’un quartier, le fait d’avoir été connu-e par le passé expose au harcèlement. Si les agressions les plus graves – mais aussi les plus rares – ont davantage lieu dans les territoires métropolitains, il semble que les habitant-e-s des territoires moins densément peuplés soient plus exposé-e-s aux regards, remarques, moqueries et marques de mépris. Cette dichotomie implique, nous le verrons, des conséquences importantes sur les représentations et pratiques des espaces publics.

Violences et insécurité dans les espaces publics des territoires métropolitains

Le « *National LGBT Survey* » et l’enquête « Trans et transports » permettent de comparer les violences déclarées par les habitant-e-s des régions métropolitaines de Paris et Londres⁵, en dehors du domicile pour l’enquête britannique et dans les transports en commun pour l’enquête française. Bien que les espaces publics représentés dans les deux enquêtes soient de nature différente, cela permet dans les deux cas de constater une exposition inégale aux violences transphobes sur les territoires britannique et français.

5. Respectivement la région métropolitaine de Londres et l’Ile-de-France.

À la lumière des deux enquêtes, l'exposition des personnes trans aux violences sexuelles et physiques dans les espaces publics apparaît plus grande dans les régions métropolitaines de Paris et de Londres que dans le reste de la France et du Royaume-Uni. 57,5% des répondant-e-s habitant la région métropolitaine de Londres déclarent avoir vécu des violences en dehors de leur domicile dans les 12 derniers mois, pour seulement 53,8% des habitant-e-s des autres régions du Royaume-Uni (tableau 3.2 page 126). Les personnes trans sont davantage exposées aux violences dans les espaces publics londoniens qu'ailleurs au Royaume-Uni. Le même constat peut être fait à partir de l'enquête « Trans et Transports », concernant cette fois-ci les agressions vécues dans les transports en commun en France. La part de répondant-e-s ayant été victimes d'au moins une agression physique ou sexuelle dans les 12 mois avant la passation du questionnaire est plus importante dans les territoires les plus métropolitains (tableau 3.1 page 125). Les personnes trans sont plus exposées aux violences physiques et sexuelles dans les transports de la région Île-de-France que dans ceux des autres régions françaises.

	Déclaration d'une agression sexuelle dans les 12 derniers mois		
	Oui (%)	Non (%)	Effectif
Île-de-France	43,0	57,0	86
Métropoles régionales	26,2	73,8	103
Espaces ruraux et petites villes	5,6	94,4	18

NB : cette question porte sur un échantillon restreint de répondant-e-s qui prennent les transports en commun au moins une fois par semaine.

Champ : ensemble des répondant-e-s.

TABLE 3.1 – Agressions sexuelles ou physiques déclarées par les utilisateurs-rices régulier-e-s de transports. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer cette surexposition aux violences dans les espaces publics métropolitains. En premier lieu, une densité de population plus importante induit logiquement un plus grand nombre d'opportunités d'agression. On pourrait aussi penser à la nature et aux horaires des déplacements, les rythmes de vie et les activités étant différents dans les métropoles au regard de territoires de moindre densité. Aussi, la dépendance aux transports en commun dans les métropoles, quand certains contournements peuvent être effectués grâce à l'automobile dans des territoires moins denses, peut influencer l'exposition de chacun-e à des situations à risque. Les enquêtes ne nous permettent pas de vérifier ces hypothèses mais indiquent toutefois de manière claire une surexposition aux violences transphobes dans les territoires métropolitains, en France comme au Royaume-Uni.

Le « *National LGBT Survey* » permet d'affiner la compréhension de ces résultats en apportant des informations sur les violences vécues dans l'espace domestique. Si les Londonien-ne-s sont plus exposé-e-s aux violences dans les espaces publics que les habitant-e-s des autres régions du Royaume-Uni, ce sont aussi les moins nombreux-ses à avoir subi des violences au sein de

leur domicile dans les 12 derniers mois (tableau 3.2 page 126). Par rapport aux répondant-e-s des autres régions du Royaume-Uni, les personnes trans habitant la région métropolitaine de Londres semblent donc à la fois moins exposées aux violences au sein de leur domicile et davantage en dehors. Cela me pousse à penser que les Londonien-ne-s, qui sont probablement plus nombreux-ses à avoir vécu une migration résidentielle de leur territoire d'origine vers la métropole de Londres, sont aussi plus nombreux-ses à vivre à l'écart de leur famille.

Violences déclarées dans les 12 derniers mois			
	Au sein du domicile (%)	En dehors du domicile (%)	Effectif
<i>Greater London</i>	46,9	57,5	1880
Autres régions	49,6	53,8	12200

NB : Une même personne peut déclarer avoir vécu des violences au sein *et* en dehors du domicile.

Champ : répondant-e-s trans (FTM, MTF, NB).

TABLE 3.2 – Lieu des violences déclarées dans les 12 derniers mois par les répondant-e-s trans. Source : *National LGBT Survey*, gouvernement du Royaume-Uni, 2018.

La nuance apportée par cet éclairage est importante : si, dans les métropoles, les personnes trans sont davantage exposées aux violences commises dans les espaces publics, cette surexposition métropolitaine aux violences n'est pas vraie pour l'ensemble des violences transphobes. Celles commises dans l'espace domestique sont plus courantes dans les territoires les moins métropolitains. Cela est d'une grande importance : la géographie du genre a bien montré qu'une surexposition aux violences intrafamiliales peut avoir une influence importante sur les représentations des espaces publics et notamment les peurs. Dans cette thèse, cela est par exemple démontré dans le chapitre 5, à propos des hommes trans : certains traumatismes liés aux violences morales et sexuelles vécues dans le cadre familial ont des conséquences néfastes sur leurs représentations du territoire. Les personnes vivant dans un environnement domestique violent, surreprésentées en régions et sous-représentées dans les métropoles, sont plus à même de développer un sentiment d'insécurité dans les espaces publics. On se rend compte, en poussant plus loin l'exploitation des bases de données, qu'outre la famille, l'interconnaissance plus grande dans les territoires les moins denses expose particulièrement aux moqueries et marques de mépris.

Connaître son agresseur n'expose pas aux mêmes violences

Une incursion plus en détail dans les violences vécues par les répondant-e-s aux deux enquêtes permet d'affiner les résultats précédemment esquissés. Le tableau 3.3 page 127 montre que tous les types de violences sont surreprésentés dans la région métropolitaine de Londres, à l'exception de l'*outing*, c'est-à-dire du fait de révéler publiquement et contre son consentement

la transition de quelqu'un. On y lit que 22% des habitant-e-s des autres régions du Royaume-Uni ont vécu un *outing* dans les 12 derniers mois, pour seulement 20,5% des habitant-e-s de la région métropolitaine de Londres. Cela est une information clé : l'*outing* est la seule violence qui ne peut être commise que par quelqu'un qui connaît la personne, à l'exception bien sûr des situations d'*outing* administratif. Il est probable qu'une part plus grande des répondant-e-s habitant en dehors de la région métropolitaine de Londres côtoie quotidiennement des personnes connues dans les espaces publics. Cela change fondamentalement la nature des violences auxquelles les personnes trans sont exposées dans les espaces publics.

	Violences déclarées dans les 12 derniers mois						Effectif
	Verbal harassment (%)	Physical harassment or violence (%)	Sexual harassment or violence (%)	Threat of violence (%)	Disclosure of LGBT status (%)	Other (%)	
<i>Greater London</i>	41,0	7,1	7,0	14,4	20,5	28,3	1880
Autres régions	35,3	4,8	4,4	10,6	22,0	24,9	12200

NB : Une même personne peut déclarer avoir vécu plusieurs types de violences.

Champ : répondant-e-s trans (FTM, MTF, NB).

TABLE 3.3 – Types de violences vécues par région. Source : *National LGBT Survey*, gouvernement du Royaume-Uni, 2018.

Il est probable qu'une plus grande part des répondant-e-s vivant en dehors de la région métropolitaine de Londres n'ait pas, ou pas encore, vécu de migration résidentielle qui les éloignerait de leur famille ou des lieux dans lesquelles ils et elles ont grandi. Les espaces publics que ces personnes fréquentent au quotidien sont donc potentiellement également fréquentés par des personnes qui les connaissent, par exemple d'anciens camarades de classe, ou tout simplement des ami-e-s, commerçant-e-s et voisin-e-s de longue date. Cela est sans doute à l'origine de l'inégale exposition des violences transphobes dans les différents territoires : il semble en effet logique que la révélation de la transition d'une personne soit surreprésentée dans les lieux où cette personne est connue, et qu'au contraire, les personnes trans soient exposées à davantage de violences, toutes confondues, dans les territoires les plus denses où les interactions sont beaucoup plus fréquentes.

Le même paradoxe est soulevé à la lumière de l'enquête « Trans et transports » portant sur l'ensemble du territoire français. Si les violences physiques et sexuelles sont plus fréquentes en Île-de-France (tableau 3.1 page 125), les habitant-e-s des autres régions semblent plus concerné-e-s que les autres par les tentatives d'intimidation. Les regards insistants ou désapprouvateurs sont particulièrement surreprésentés dans les espaces les moins densément peuplés (tableau 3.4 page 128). Les remarques, qui sont plus fréquentes dans les espaces métropolitains (78% des habitant-e-s des métropoles en ont reçu pour 59% dans les petites villes et espaces ruraux),

sont tout de même surreprésentées dans les territoires les moins denses au regard de l'absence d'exposition aux autres types de violence : si seulement 59% des habitant-e-s des espaces ruraux et des petites villes ont été exposé-e-s à des remarques déplacées dans les 12 derniers mois (tableau 3.5 page 128), il s'agit toutefois de la forme de violence la plus présente dans ces territoires (tableau 3.6 page 129). On peut supposer que ces intimidations sont plus fréquentes lorsque les personnes sont connues des autres usager-e-s des espaces publics, par exemple des membres de leur voisinage.

	Regards déclarés dans les 12 derniers mois		
	Oui (%)	Non (%)	Effectif
Île-de-France	92,0	7,9	82
Région (ville moyenne à métropole)	86,7	13,3	105
Région (rural et petite ville)	94,4	5,6	18

Champ : ensemble des répondant-e-s.

TABLE 3.4 – Regards insistants ou désapprobateurs en fonction du territoire de résidence. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

	Remarques déclarées dans les 12 derniers mois		
	Oui (%)	Non (%)	Effectif
Île-de-France	78,2	21,8	82
Région (ville moyenne à métropole)	68,6	31,4	105
Région (rural et petite ville)	58,8	41,2	18

Champ : ensemble des répondant-e-s.

TABLE 3.5 – Exposition aux remarques non sollicitées en fonction du territoire de résidence. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

Le tableau récapitulatif 3.6 présente, pour chaque type d'agression référencée dans l'enquête « Trans et transports », la part de répondant-e-s ayant déclaré en avoir été victimes dans les douze mois précédant l'enquête. On peut remarquer que, toutes violences confondues, la part de répondant-e-s ayant subi des violences est systématiquement supérieure en Île-de-France que dans les métropoles et villes moyennes, elle-même systématiquement supérieure à la part de répondant-e-s vivant dans des espaces ruraux ou des petites villes. Les personnes trans sont soumises à davantage de violences dans les espaces publics d'Île-de-France. Toutefois, pour chaque type de violence déclarée, l'écart entre les différents territoires varie sensiblement. À titre d'exemple, l'écart d'exposition aux regards et remarques non sollicités entre l'Île-de-France et les régions les moins densément peuplées (espaces ruraux et petites villes) n'est que de 6,6 points, alors qu'il est de 30,1 points pour la drague et les prises à partie, et de 23,9 points pour

les agressions physiques et sexuelles. Cela me pousse à interpréter l'exposition aux agressions en apparence les plus bénignes – regards et remarques – comme exceptionnellement hautes dans les territoires de moindre densité, malgré une exposition aux violences transphobes globalement plus faible. Cela est d'une grande importance, car ces violences sont les plus fréquentes : à titre d'exemple, 20,5% des répondant-e-s qui ont subi au moins un regard insistant ou désapprouvateur ont déclaré en avoir subi quotidiennement, alors qu'une seule personne ayant déclaré avoir été agressée physiquement a déclaré l'avoir été quotidiennement. Il n'est en outre pas incohérent d'espérer que cela résulte d'une erreur de saisie.

Agressions déclarées dans les 12 derniers mois				
	Regards et remarques (%)	Drague et prise à partie (%)	Agression physique ou sexuelle (%)	Effectif
Île-de-France	85,2	62,6	31,3	89
Région (ville moyenne à métropole)	78,9	51,7	23,1	112
Région (rural et petite ville)	78,6	32,5	7,4	20

NB : Une même personne peut déclarer avoir vécu plusieurs types de violences.

Champ : ensemble des répondant-e-s.

TABLE 3.6 – Nature des agressions subies dans les transports en commun selon les territoires. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.

Ainsi, si les personnes trans semblent davantage exposées aux violences dans les territoires métropolitains, la réalité est contrastée. En se penchant sur la nature des violences subies, on remarque que les violences les plus fréquentes dans la vie quotidienne (hebdomadaires, quotidiennes) sont aussi surreprésentées dans les espaces de faible densité en comparaison aux métropoles et aux régions des capitales. Ces regards, remarques, prises à partie, ont été enquêtés par la recherche féministe sur les violences de genre qui a montré qu'ils s'apparentent à des « menaces » (HANMER 1977), des « rappels à l'ordre » (LIEBER 2008), et forment l'extrémité la plus visible et la plus acceptée du spectre des violences masculines. Les conséquences de ces violences sur les participant-e-s sont détaillées dans le chapitre 5, qui montre notamment l'influence délétère de la très grande fréquence des violences les plus bénignes sur le sentiment de bien-être des participant-e-s. La fréquence de l'exposition aux violences ne doit donc pas être minimisée : elle peut expliquer en partie le sentiment de bien être fortement différencié entre des métropoles violentes, mais perçues comme accueillantes, et des périphéries moins violentes mais craintes. Toutefois, d'autres hypothèses peuvent être proposées. Il est notamment possible que ces violences, relativement bénignes mais fréquentes, soient spécifiquement le fait de personnes connues : d'ancien-ne-s camarades de classe par exemple ou des ami-e-s de membres de la famille. L'anonymat des métropoles, aussi permis par les mobilités résidentielles,

semble protéger les personnes trans des violences transphobes les moins graves mais aussi les plus fréquentes. À l'inverse, faire une transition de genre en restant dans la ville ou le quartier dans lequel on a grandi expose probablement à un harcèlement plus ciblé.

Le « *National LGBT Survey* » permet de confirmer cette dernière hypothèse. En effet, les répondant-e-s avaient la possibilité de préciser leur proximité à l'auteur-riche de l'agression la plus grave vécue dans les 6 derniers mois en dehors du domicile. On remarque ainsi que les agressions sont plus souvent le fait de personnes inconnues des victimes dans la région métropolitaine de Londres : 66,8% des agresseurs sont inconnus des victimes londoniennes pour seulement 58,2% des agresseurs des victimes des autres régions (tableau 3.7 page 130). Au contraire, les membres de la famille sont surreprésentés parmi les agresseurs des autres régions (16,1% pour 14,4% à Londres), ainsi que les personnes connues de manière générale et qui ne sont ni des ami-e-s, ni des voisin-e-s, ni des proches (20,7% pour 17,1% à Londres). Les auteurs d'agressions transphobes dans les espaces publics sont davantage connus de leurs victimes en régions, tandis qu'ils en sont plus souvent inconnus dans la région métropolitaine de Londres. Cette distinction influence sans doute considérablement les représentations des personnes trans concernant leur sécurité dans les espaces publics : on peut penser, d'une part, qu'une agression de la part d'une personne connue peut être plus violente – une agression verbale pourrait par exemple être fondée sur des caractéristiques connues de la victime –, et d'autre part, qu'une personne connue peut être rencontrée à nouveau ailleurs et cette rencontre moins facile à éviter qu'une personne inconnue – à moins de se soustraire de cercles de sociabilité et de ressources locales importantes.

Auteur de l'agression la plus grave vécue dans les 6 derniers mois

	Stranger(s) (%)	Friend(s) (%)	Neighbour(s) (%)	Family member(s) I haven't lived with (%)	Another person(s) I know (%)	Other (%)	Effectif
<i>Greater London</i>	66,8	16,5	8,2	14,4	17,1	6,9	1020
Autres régions	58,2	16,8	6,6	16,1	20,7	2,9	6190

Champ : répondant-e-s trans qui ont déclaré avoir subi une agression dans les 6 derniers mois.

TABLE 3.7 – Auteur de l'agression la plus grave par région. Source : *National LGBT Survey*, gouvernement du Royaume-Uni, 2018.

Les violences transphobes diffèrent par leur fréquence, par leur nature et par l'identité de l'agresseur, entre les régions métropolitaines de Paris et Londres et les territoires davantage périphériques. Cela pourrait participer à expliquer les représentations positives des espaces publics métropolitains des participant-e-s, qui vont pourtant à l'encontre de ce que laissent imaginer les statistiques françaises et britanniques sur les violences transphobes. En effet, malgré une exposition plus forte à tous types de violences dans les espaces publics urbains et notamment

ceux des régions de Paris et Londres, les violences vécues dans les territoires les moins densément peuplés sont davantage caractérisées par l'interconnaissance : les agresseurs sont plus souvent des proches, le harcèlement et les regards y sont anormalement représentés et la pratique de l'*outing*, qui nécessite de connaître la personne, y est plus fréquente. Le départ vers la métropole est en fait une opportunité de quitter une situation de harcèlement ciblé.

Ces éléments statistiques permettent de comprendre de manière nuancée le paradoxe exposé dans ce chapitre, de métropoles à la fois perçues comme accueillantes et lieux privilégiés des violences transphobes. En s'interrogeant sur la nature de ces violences, le rôle joué par le harcèlement ciblé, favorisé par les situations d'interconnaissance, se dessine. Les géographes des sexualités ont déjà montré que les migrations résidentielles représentaient un biais de lecture dans la recherche en géographie des sexualités, qui n'interroge que « ceux qui partent » et jamais « ceux qui restent » sur leurs représentations et leurs conditions de vie en ville (BLIDON et GUÉRIN-PACE 2013). En interrogeant celles et ceux qui ne sont pas resté-e-s, la sous-partie suivante propose d'envisager la migration résidentielle vers les villes non seulement comme un biais de lecture, mais aussi comme une opportunité d'émancipation d'un cadre familial et scolaire violent. De cette manière, cette partie participe à la compréhension des représentations des villes par les populations LGBTI : elles ne sont pas seulement le reflet d'une classe sociale, d'une classe d'âge et d'un certain niveau d'éducation, mais sont aussi directement liées à une trajectoire émancipatrice sur le plan familial et personnel.

3.2.2 Des migrations résidentielles émancipatrices : la métropole comme nouvelle chance

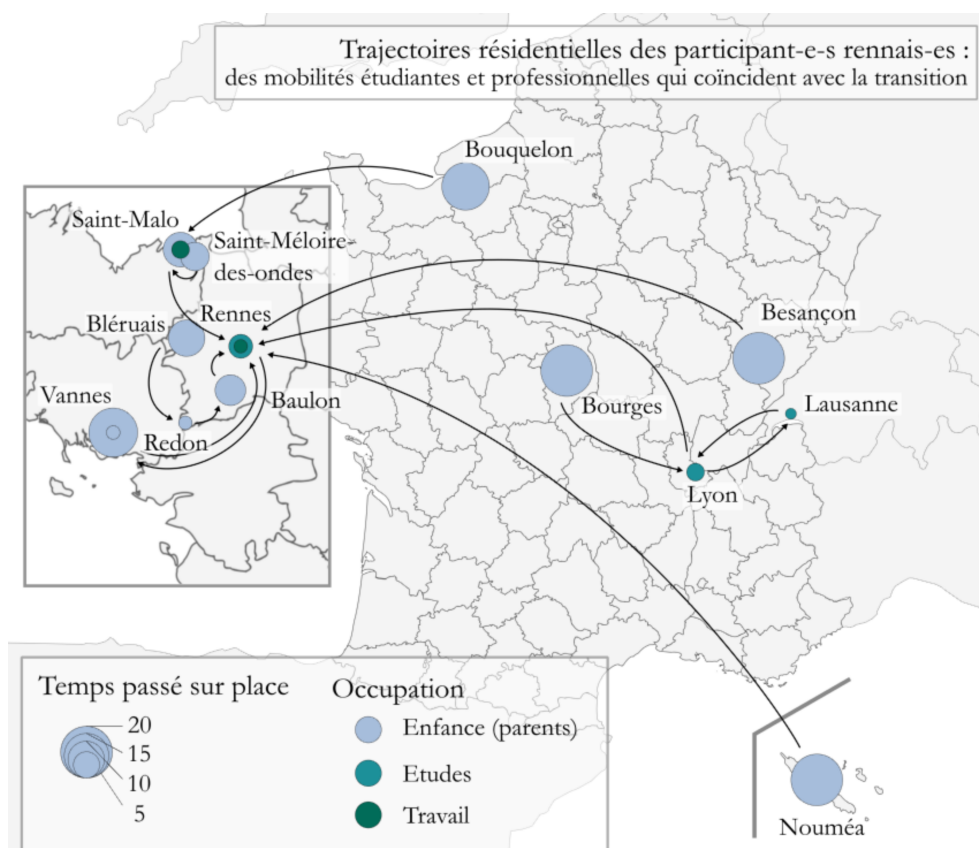
Cette sous-partie vise à interroger ces représentations positives des villes à la lumière des trajectoires biographiques des participant-e-s, notamment de leurs trajectoires résidentielles. Les trajectoires biographiques sont analysées, grâce aux matrices biographiques réalisées en début d'entretien, en prenant soin de porter attention à une diversité d'événements de la vie des participant-e-s : leur transition de genre mais aussi leur trajectoire professionnelle, scolaire ou universitaire et familiale. Cela met en lumière le fait que leur installation dans les villes étudiées est récente et correspond à la fois à l'entrée dans les études supérieures ou dans une nouvelle étape de leur vie professionnelle et au début de leur transition de genre. Les témoignages des plus jeunes participant-e-s, qui vivent encore dans la résidence familiale, permettent ensuite de comprendre ce qu'implique de changer de genre dans le quartier ou la ville où l'on a grandi. Je montre ainsi dans un dernier temps que cette migration résidentielle récente est, pour la majorité des participant-e-s, l'occasion d'un nouveau départ et d'une émancipation d'un milieu familial et scolaire délétère. Les représentations positives des espaces publics métropolitains recueillies dans cette thèse ne se font ainsi pas seulement l'expression d'une classe sociale et d'une classe d'âge bien définies, mais sont également le reflet d'une trajectoire biographique complexe, dans

laquelle le changement de cercles de sociabilités facilite la transition de genre.

Une trajectoire résidentielle ordinaire... à laquelle se greffe le changement de genre

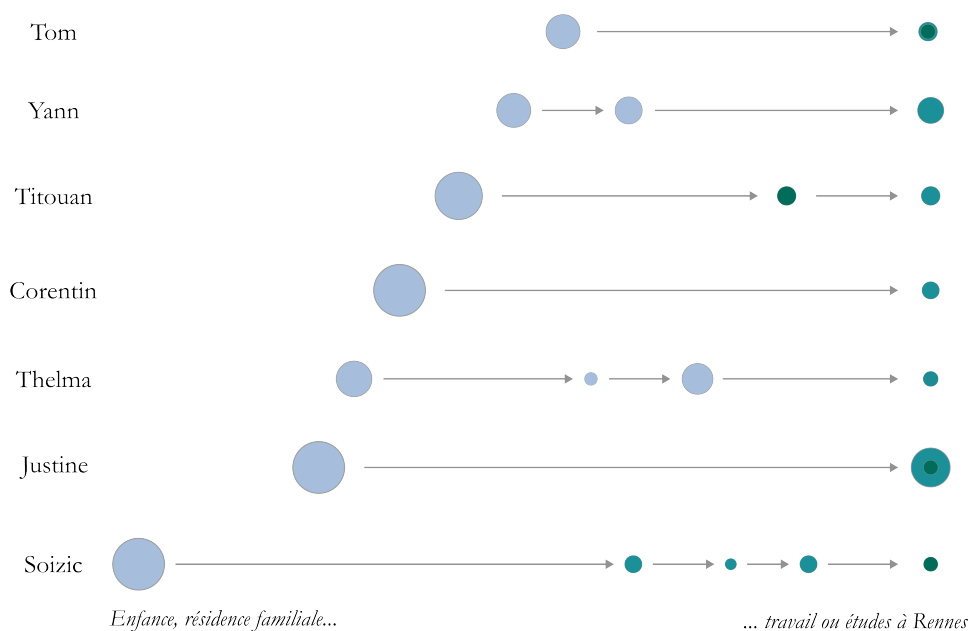
Les participant-e-s au terrain de cette thèse étaient, au moment de leur participation, tou-te-s des résident-e-s de Paris, Rennes ou Londres et leurs périphéries. Comme c'est souvent le cas dans les enquêtes sur les personnes trans, environ la moitié d'entre elles et eux étaient étudiant-e-s au moment de l'enquête ou venaient de sortir de l'enseignement supérieur. La plupart des participant-e-s étaient arrivé-e-s dans les métropoles enquêtées dans le cadre d'une migration résidentielle liée à leurs études actuelles ou passées. L'étude des matrices biographiques, qui étaient organisées en quatre axes (études et travail, logement, famille, transition), permet d'appréhender la place de la transition de genre au cours d'autres grandes étapes de la vie. Certain-e-s participant-e-s ont été tenté-e-s de reconstituer leur trajectoire de vie au prisme de leur transition, sachant que je m'y intéressais : l'« illusion biographique » est un mécanisme connu, notamment documenté par Pierre Bourdieu (1986). L'analyse des trajectoires résidentielles au regard des autres axes des matrices biographiques montre notamment que la transition n'est jamais la raison principale des départs vers les villes : cela coïncide aussi avec un changement d'établissement scolaire ou universitaire, l'entrée dans un nouvel emploi ou un rapprochement familial. Pourtant, ces mobilités semblent tout de même représenter une opportunité dans les parcours de transition des participant-e-s, en permettant, entre autres, un meilleur accès aux soins, un rapprochement aux professionnels de santé spécialisés, le recours à l'aide associative dans le cadre des démarches de transition, la rencontre d'autres personnes trans et l'accès à des espaces et services réservés. Ces mobilités semblent également représenter une chance de se détacher de son passé en s'extirpant d'un environnement social, familial et scolaire difficile.

Je propose de développer l'exemple des participant-e-s rennais-es dont les trajectoires sont les plus représentatives de ce processus. La carte de la figure 3.4 page 133 représente l'ensemble des trajectoires résidentielles des participant-e-s rennais-es. Elle a été réalisée grâce aux matrices biographiques : il s'agit d'une représentation géolocalisée des étapes des trajectoires résidentielles des participant-e-s. Les trajectoires résidentielles de l'ensemble des participant-e-s rennais-es sont ainsi résumées sur une seule carte, ce qui permet de proposer une vue d'ensemble et une comparaison des différentes trajectoires. Chaque étape dans les parcours de vie respectifs des Rennais-es est représentée sur la carte par un cercle dont la taille est proportionnelle au temps passé sur place. Des couleurs permettent d'associer ces étapes à celles des parcours de vie des participant-e-s : la cohabitation au domicile familial, qui correspond pour elles et eux à l'enfance et l'adolescence, les études pour celles et ceux qui en ont fait, et l'activité professionnelle. Les trajectoires sont présentées individuellement et dans l'ordre chronologique sous la carte, pour une plus grande clarté. En revanche, les toponymes ne sont pas adjoints aux frises chronologiques et les pseudonymes ne sont pas ajoutés aux trajectoires représentées sur la carte, afin de préserver autant que possible l'anonymat des participant-e-s.



NB : L'ensemble des trajectoires résidentielles des 7 participant-e-s rennais-es sont résumées sur cette carte. Toutes les trajectoires convergent vers Rennes. La carte se lit à partir des points de départ : l'un-e des participant-e-s a par exemple grandi à Bourges, puis a fait ses études à Lyon, puis à Lausanne, est retourné-e à Lyon avant d'aller à Rennes. À des fins de clarification, tout en tentant de préserver l'anonymat des participant-e-s, les trajectoires résidentielles sont présentées ci-dessous par ordre chronologique et par participant-e, sans les toponymes.

Trajectoires résidentielles dans l'ordre chronologique :



Données issues des matrices biographiques menées en entretien. Milan Bonté, 2022.

FIGURE 3.4 – Une mobilité récente vers Rennes qui coïncide avec un changement professionnel ou étudiant, Milan Bonté, 2022.

La figure 3.4 permet de comprendre la place occupée par Rennes dans les trajectoires résidentielles des participant-e-s. L'arrivée à Rennes est récente, voire très récente : les participant-e-s ont majoritairement vécu ailleurs et ne vivent à Rennes que depuis deux à trois ans. On remarque aussi que tou-te-s vivent actuellement à Rennes et n'en sont pas – ou pas encore – parti-e-s. Bien que toutes les trajectoires convergent vers Rennes, puisque c'est là que j'ai rencontré les sujets représentés, le temps passé sur place est très faible au regard des autres lieux de résidence au cours de leur vie. En outre, l'installation à Rennes coïncide soit avec l'entrée dans les études supérieures, soit au premier emploi. À deux exceptions près (une étape à Saint-Malo et deux étapes à Lyon et Lausanne), Rennes correspond à la première destination après le départ du domicile familial, qui coïncide avec le début d'études supérieures ou le premier emploi. Cette figure permet ainsi de remettre en perspective les discours des participant-e-s sur les métropoles et leurs espaces publics : leur arrivée dans la métropole rennaise est très récente et coïncide, aux côtés de la transition de genre, avec d'autres étapes de vie émancipatrices comme l'indépendance matérielle, le départ du domicile familial, l'entrée dans les études supérieures ou l'entrée dans la vie active.

Les trajectoires résidentielles des participant-e-s francilien-ne-s et londonien-ne-s sont plus complexes et difficiles à représenter sous la forme d'une carte. Elles suivent toutefois les mêmes logiques – à quelques exceptions près puisque 5 des 16 participant-e-s londonien-ne-s et 6 des 18 participant-e-s francilien-ne-s sont né-e-s et ont grandi dans la métropole étudiée. Le temps moyen passé à Londres est de 10 ans, en comptant les 5 participant-e-s qui y ont grandi, pour une moyenne d'âge de 27 ans. 50% des participant-e-s y ont passé moins de 5 ans. Le temps moyen passé en Île-de-France est de 11,3 ans pour une moyenne d'âge de 27 ans également. 50% des participant-e-s sont resté-e-s sur place moins de 7 ans. Les expériences des espaces publics des participant-e-s des trois villes étudiées sont donc à analyser comme prenant part à des trajectoires biographiques et résidentielles riches. Elles ne sont pas seulement à lire comme les expériences de personnes trans, mais également comme celles de nouvelles et nouveaux habitant-e-s de ces villes, récemment installé-e-s dans le cadre de l'accès à un premier emploi ou aux études supérieures. Cela concerne les participant-e-s des trois villes étudiées.

Ainsi, les discours recueillis sur les représentations des espaces publics métropolitains sont en fait influencés, de manière importante, par ces trajectoires résidentielles. En dehors de toute caractéristique métropolitaine supposée ou imaginée et outre les vertus prêtées aux grandes villes, il semble que le simple fait de déménager loin de ses connaissances et de sa famille représente un vecteur d'émancipation important.

Du village intolérant à la métropole *trans-friendly* : l'interconnaissance comme clé de voûte

L'influence positive d'une migration résidentielle récente sur les expériences des participant-e-s est assez clairement visible dans les discours des participant-e-s. L'analyse des expériences des personnes qui n'en ont pas vécu montre en outre que de démarrer une transition dans le

quartier dans lequel on a grandi est une expérience très difficile. Les quartiers ou villes d'origine sont, pour celles et ceux qui en sont partis, mais surtout pour ceux qui y sont restés, d'importantes sources d'inquiétudes. En effet, lors des premiers actes de transition, les personnes concernées se retrouvent confrontées au regard d'un grand nombre de personnes qu'elles ont connu tout au long de leur enfance et de leur adolescence : ancien-ne-s camarades de classe, voisin-e-s, ami-e-s de la famille, etc. Pierre, un étudiant de 22 ans vivant chez ses parents dans une petite ville du Val-d'Oise, avait été interrogé dans le cadre de mon mémoire de Master 2. Il avait notamment expliqué être forcé de prendre quotidiennement le seul bus le menant à la gare de trains de banlieue la plus proche, dans lequel il avait toutes les chances de croiser d'ancien-ne-s camarades de classe, ce qu'il redoutait fortement (BONTÉ 2017). En effet, Pierre avait suivi toute sa scolarité dans le collège et le lycée de sa ville et était donc connu de la majorité des jeunes de son âge. Après l'obtention de son bac, il avait commencé une transition de genre et son apparence avait déjà beaucoup changé : il se présentait partout en tant qu'homme et était la plupart du temps perçu comme tel. Ses ancien-ne-s camarades de classe se moquaient de lui et ce bus était l'un des seuls lieux dans lesquels il était sûr d'en croiser. Changer de genre lorsque l'on est connu-e dans son quartier, son village ou sa ville peut être difficile, en particulier dans des situations de relatif enclavement où certains passages obligés rendent les croisements difficiles à éviter.

Cette situation n'est pas répandue parmi les participant-e-s à cette thèse, qui dans leur immense majorité ont quitté le domicile familial voire leur région d'origine. Toutefois, l'un d'entre eux rencontre les mêmes difficultés et son discours illustre bien la nature des peurs qui l'accompagnent au quotidien. Ludo, un jeune lycéen originaire d'Écouen, vit en alternance en internat à Amiens, pendant la période scolaire, et chez ses parents à Écouen pour les week-ends et les vacances. Il a pu se présenter en tant qu'homme auprès de ses nouveaux camarades de classe amiénois et est considéré comme tel. Toutefois, il reste connu en tant que femme auprès de ses ancien-ne-s camarades de collège à Écouen. Il a comparé ses impressions dans les deux villes lors de son entretien. On y comprend bien le malaise que peut créer le fait d'être connu-e dans un quartier ou une ville lors des premiers actes de transition.

Ludo : À Paris, j'ai plus de mal à m'assumer qu'à Amiens. Parce qu'à Amiens j'ai des amis, et ils le savent et du coup ils vont pas me mégenrer ou quoi. [...] Ouais, je suis respecté, et puis tu vois j'ai pas de passé. Alors que le harcèlement c'est aussi encore à Écouen. Les gens qui me voient dans la rue, je les entends chuchoter alors que c'était d'anciens amis à moi, genre ils étaient au collège avec moi, du coup c'est tendu à Écouen j'essaye le moins de sortir sur Écouen et j'essaie plutôt de sortir sur Paris.

– D'accord donc quand tu me disais qu'il y avait des regards dans le bus et des regards dans le train...

– Ouais, c'est souvent des gens que je connais qui chuchotent. [...] Du coup je me sens mal, parce qu'ils ne me comprennent pas, ils jugent sans savoir ce que je suis [...] alors qu'à Amiens les gens ils savent, et ils me saouent pas. Alors que là avoir

le regard des gens comme ça c'est pas cool.

Ludo, 18 ans, lycéen en sport-études, Écouen (95) et Amiens (80).

Le fait d'avoir été connu-e ne permet pas de changer de genre sereinement, et c'est principalement dans les espaces publics du quartier ou de la ville dans laquelle on est connu-e que se jouent les interactions redoutées. Ludo lie le harcèlement qu'il subit dans les lieux publics d'Écouen à son passé (« [À Amiens] j'ai pas de passé. Alors que le harcèlement c'est aussi encore à Écouen. ») : avoir changé de genre l'expose aux moqueries de ses camarades de collège, alors que ses camarades de lycée, qui ne l'ont pas connu avant et à qui il a pu expliquer ses choix, respectent sa transition. Dans les espaces publics de sa ville d'origine et en particulier dans le bus, il craint le jugement de personnes qu'il a connu et fréquenté par le passé. Il l'explique plus précisément dans la suite de son entretien :

Franchement, je pense que c'est du regard des gens dont j'ai peur. Et ce qui me fait le plus peur c'est de regarder les gens qui m'ont connu avant, parce que le regard des gens que je connais pas, je m'en fous un peu. C'est pas des gens qui pourront parler de moi, je m'en fiche qu'ils parlent de moi dans leur entourage. Alors que si des anciens amis à moi parlent de moi à leur entourage, ils vont me connaître et ça va parler encore et encore et je vais en avoir des échos ça va me revenir dans la tête et je n'ai pas envie. Je veux juste être tranquille, qu'on me laisse tranquille.

Ludo, 18 ans, lycéen en sport-études, Écouen (95) et Amiens (80).

Les participant-e-s ont tou-te-s peur d'affronter le regard des personnes qu'ils et elles ont connu par le passé. Ludo donne des éléments d'explication très convaincants : des personnes qui font partie d'un cercle de sociabilités relativement proche sont en mesure de faire naître des rumeurs qui pourraient se transmettre à d'autres personnes connues, voire lui revenir. À l'inverse, des interactions déplaisantes avec des personnes totalement inconnues n'ont en principe aucune conséquence au-delà du cadre spatial et temporel de l'interaction. La rupture avec le passé permet à Ludo d'évoluer sereinement dans les espaces publics de la ville dans laquelle il est actuellement scolarisé. Ces éléments sont particulièrement saillants dans l'expérience de Ludo car il vit encore en partie chez ses parents, bien que son départ vers l'internat lui donne un point de comparaison éclairant. Toutefois, ce rapport difficile au quartier ou à la ville d'origine se retrouve dans l'ensemble des témoignages recueillis dans cette thèse : les participant-e-s en sont pour la plupart parti-e-s et craignent, pour ces raisons, d'y retourner. Je propose dans la sous-partie suivante d'interroger les représentations que les personnes trans se font des métropoles à la lumière de leurs trajectoires résidentielles. Les grandes villes, que les participant-e-s perçoivent comme accueillantes, sont également des territoires vers lesquels il est courant d'effectuer une migration résidentielle au début de ses études ou lors du premier emploi. Ces changements biographiques coïncident souvent avec les premiers actes du changement de genre et permettent ainsi une émancipation de ce cadre scolaire et familial difficile.

« *This is like moving on* » : changer de quartier pour prendre un nouveau départ

Pour l'ensemble des participant-e-s, la migration résidentielle vers Paris, Rennes ou Londres a été vécue comme un nouveau départ. Cela leur a notamment permis de quitter un milieu familial et scolaire souvent source de difficultés. Le départ est toujours lié à des raisons indépendantes de la transition : entrée dans les études supérieures, changement d'emploi, etc. Il permet toutefois une émancipation des participant-e-s de sociabilités étouffantes. Soizic explique en réalisant sa matrice biographique que son départ à Rennes, qui n'était pas lié à sa transition, a tout de même grandement facilité les choses.

Le fait d'arriver avec un nouveau visage auprès de personnes que tu connais pas... ça a fluidifié le fait de changer de pronom. [...] Quand je suis arrivée à Rennes, là j'ai trouvé que c'était carrément facile car personne me connaissait. [...] J'ai trouvé que du coup en arrivant à Rennes on me posait moins de questions sur la manière dont je m'habillais, j'étais aussi moins préoccupée par la manière dont on me regardait. [...] Du coup, le déménagement, c'est le changement de garde-robe, de sociabilités, etc.
Soizic, 27 ans, assistante maternelle, Rennes.

Le début d'une transition de genre est un moment socialement difficile. Les personnes connues ne changeront pas d'elles-mêmes le pronom ou prénom qu'elles utilisent et connaissent pour désigner une personne qui change de genre, malgré l'évolution physique : il ne suffit pas de changer d'apparence et de prénom, il faut aussi le faire savoir. La transformation physique de la personne produit parfois de la gêne ou des incompréhensions, qui nécessitent des explications et un *coming-out*, y compris avec des interlocuteurs-rices relativement éloigné-e-s (gardien-ne d'immeuble, commerçant-e, voisin-e, membre d'une association locale, d'un club sportif...). Soizic, qui avait tenté de commencer sa transition dans sa ville natale avant son arrivée à Rennes, a trouvé que son déménagement avait facilité les choses. Le fait que « personne [ne la] connaissait » lui a permis de ne pas trop se soucier de « la manière dont on [la] regardait ». Elle insiste en particulier sur ses habits, qu'elle a pu modifier sans craindre de remarques (« on me posait moins de questions sur la manière dont je m'habillais »), mais aussi sur un changement de pronom qui a été « fluidifié » par le fait de se présenter telle quelle à de nouvelles connaissances. Elle relie ainsi non pas la ville de Rennes à la facilitation de sa transition, mais simplement son déménagement, qui lui a permis d'effectuer les premiers actes du changement de genre (« changer de garde-robe » et de pronom) : cela lui permet notamment de se présenter directement en tant que femme dans ses nouveaux cercles de sociabilité.

Cette expérience est partagée sur l'ensemble des terrains étudiés. Daren a quitté sa ville natale de l'est de l'Angleterre lors de son entrée dans les études supérieures, comme beaucoup de participant-e-s. Elle est particulièrement catégorique sur le fait qu'elle ne retournera pas y vivre, contrairement à certain-e-s de ses ancien-ne-s camarades de classe cisgenres qui envisageaient de rentrer après avoir fini leurs études. Parmi les raisons invoquées, elle parle notamment du risque d'être reconnue ainsi que de mauvais souvenirs liés au harcèlement transphobe subi à la

fin de son adolescence.

Milan : Would you consider to return in your hometown to live there or not?
– Never. When I left I was 18. There were a lot of people who left at the same time because they were going to university, who were like “Oh, you know, maybe I’ll finish the degree and go back home for a year or two”. But for me, it was like “I’m leaving home”. That’s it. I’ve left once. I won’t live in [Hometown] anymore. I will live in London or I’ll live wherever I’ll be, but I don’t return there and that’s not temporary. This is like, yeah, *moving on*. [...] There’s too many people that would recognise me. I feel like I would be forever stuck in the past. And there’s always that constant reminder of what happened in [Hometown] and all these things that go on, you know, growing up adolescence, being a trans adolescent... That’s the past now.
Daren, 25 ans, ingénieure d’étude, Greenwich (Londres).

Un départ pour Paris, Rennes ou Londres est une opportunité de quitter sa région d’origine. Dans le discours de Daren transparait davantage une nécessité de quitter sa ville natale que de vivre spécifiquement à Londres (« *I will live in London or I’ll live wherever I’ll be, but I don’t return there and that’s not temporary* »). Les raisons invoquées rejoignent et complètent le discours de Soizic : la peur d’être reconnue et les traumatismes issus du harcèlement transphobe vécu durant son adolescence la dissuadent radicalement de retourner vivre à cet endroit. Elle utilise l’expression « *moving on*⁶ », mettant ainsi en avant le caractère irrémédiable de son départ mais aussi l’importance de cette migration résidentielle : déménager, en se coupant des personnes qui la connaissent depuis son enfance et notamment avant sa transition, lui a permis d’avancer. Elle a occupé son premier emploi l’année de son arrivée à Londres, est entrée dans les études supérieures, a occupé son premier logement indépendant et a commencé une transition de genre. Cette impression d’avoir avancé et de s’être émancipé-e d’un passé douloureux en coupant avec le cadre familial et communautaire présent sur le territoire d’origine des participant-e-s est assez partagée.

Cela est particulièrement vrai pour les participant-e-s qui ont grandi dans un territoire où l’interconnaissance des usager-e-s des espaces publics est forte : une petite ville comportant peu d’établissements scolaires, un village, ou un quartier relativement enclavé au sein d’une métropole plus vaste. En effet, dans les quartiers denses des grandes villes, ce phénomène est moins présent. Duran a grandi dans le centre-ville de Lyon, qu’il a quitté pour Paris lors de son entrée dans les études supérieures. Il est retourné vivre momentanément chez ses parents six ans plus tard après avoir dû quitter sa résidence étudiante à Paris. Il explique notamment que malgré ses appréhensions, à part sa voisine de palier, le quartier a tellement évolué qu’il ne connaît plus personne.

J’ai une vieille voisine qui a 96 ans [...] assez raciste, misogyne et compagne, et ma famille on habite vraiment juste à côté. Et en fait dans le couloir quand je rentrais, comme on lui avait toujours dit qu’on était deux filles, elle m’a pris pour ma sœur, et j’ai dit « non moi je suis le fils aîné », et en fait elle a cru qu’elle s’était trompée

6. « *Moving* » signifie déménager et « *moving on* » passer à autre chose, tourner la page.

[...] et voilà ça s'est passé comme ça. [...] Sinon le voisinage a beaucoup évolué, notamment pendant que j'étais parti à Paris, parce que je suis quand même parti depuis 6 ans, donc en vrai les autres voisins me connaissent pas.

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Le rapport des participant-e-s à leur voisinage varie selon le degré d'interconnaissance des habitant-e-s du quartier. Pour Duran, c'est moins une supposée tolérance des habitant-e-s des métropoles – il qualifie sa voisine de « raciste, misogyne et compagne » – que simplement son anonymat dans ce quartier dense dans lequel la population a rapidement changé qui facilite son retour. Dans un tout autre registre, Titouan, qui a grandi dans une maison isolée de tout voisin par plusieurs kilomètres, a également pu modifier son apparence sans craindre d'être jugé lors de ses rares retours chez ses parents. L'air de la ville ne semble ainsi pas rendre plus ou moins libre que celui de la campagne, contrairement à l'impression partagée et relatée par les participant-e-s.

Les migrations résidentielles, en particulier le départ du domicile familial ou de la ville natale, influencent considérablement les pratiques et représentations du territoire des personnes trans. L'arrivée dans une métropole coïncide avec l'émancipation du milieu familial et scolaire, à l'entrée dans les études supérieures ou à la recherche du premier emploi. L'anonymat nouvellement gagné permet une sorte de nouveau départ qui facilite les premiers actes de transition. La personne peut se présenter sous sa nouvelle identité, sans évoquer son passé, ce qui lui permet soit de cacher sa transition, soit de la faire accepter plus simplement. Les représentations collectives et certains travaux de recherche sur les villes prêtent à ces dernières la vertu d'une forme d'anonymat qui serait spécifiquement urbain. Cet anonymat propre aux grandes villes rendrait libre. Georg Simmel l'écrit :

En un sens spiritualisé et policé, l'habitant de la grande ville est « libre » par contraste avec les mesquineries et les préjugés qui enserrant l'habitant de la petite ville. En effet, la réserve et l'indifférence mutuelles qui conditionnent la vie psychique des grands cercles ne sont jamais plus fortement ressenties, quant à leur conséquence pour l'indépendance de l'individu, que dans la foule très dense d'une grande ville, parce que la proximité corporelle et l'exiguïté rendent à plus forte raison évidente la distance mentale ; s'il arrive qu'on ne se sente nulle part aussi seul et abandonné que dans la foule de la grande ville, il ne faut y voir que le revers de cette liberté : en effet, ici comme ailleurs, il n'est nullement nécessaire que la liberté de l'homme se traduise dans sa vie affective par du bien-être.

(SIMMEL 2005)

Dans cette thèse, plusieurs témoignages font état d'expériences citadines particulièrement contrastées. La transition de genre rend notamment le rapport à l'anonymat tendu : être connu-e quelque part, c'est parfois être connu-e dans son genre passé. Cela incite à aller à l'encontre de toute naturalisation des caractéristiques sociales propres aux villes, petites ou grandes : les personnes trans, malgré des représentations positives des villes, en ont des expériences variées. Certains quartiers des grandes villes étudiées, favorisant l'interconnaissance, rendent difficile un changement de genre. D'autres sont davantage caractérisés par le renouvellement et l'anonymat

et permettent des transitions sereines. Certains territoires moins densément peuplés exposent aux moqueries, tandis que les faibles densités d'autres espaces contribuent au contraire à protéger les participant-e-s de potentiels abus. Ainsi, c'est davantage la trajectoire résidentielle des participant-e-s que le fait de vivre dans une métropole supposée tolérante, qui explique un sentiment de bien-être et d'acceptation dans leur espace de vie actuel au regard de leur expérience de leur ville ou village natal.

Ces nuances sur les représentations que les participant-e-s se font des espaces publics métropolitains au regard du reste de leur trajectoire biographique (familiale, professionnelle, etc.) font écho aux critiques contemporaines des travaux de géographie des sexualités sur le « rêve urbain » (BLIDON et GUÉRIN-PACE 2013) évoqués en début de chapitre. Les travaux portant sur les migrations des gays vers les espaces métropolitains, concentrés sur l'aller vers les métropoles, minorent potentiellement l'importance à la fois des retours mais aussi d'autres facteurs déterminant ces migrations. Interprétées à la lumière des multiples aspects de la vie des participant-e-s, les migrations vers les métropoles paraissent moins liées à la quête d'émancipation de la transphobie que ne le laissent croire les discours et semblent plutôt correspondre à des trajectoires résidentielles plus classiques : départ du domicile familial lors de l'entrée dans les études supérieures ou déménagement lié à une évolution professionnelle. En revanche, elles permettent l'émancipation en offrant la possibilité de se couper de sociabilités difficiles.

En somme, les métropoles jouissent de représentations positives auprès des personnes trans, qui leur confèrent certaines vertus : les grandes villes seraient ainsi moins hostiles aux personnes LGBTI et, de manière générale, aux différences. Une incursion dans les enquêtes permet de comparer les vécus des personnes trans vivant en France et au Royaume-Uni, dans et en dehors des grandes villes. Les résultats de ces enquêtes montrent que, malgré les représentations très positives des espaces publics urbains et de leurs usager-e-s récoltés en premier lieu, les personnes trans sont davantage exposées à tous types de violences transphobes dans les grandes villes. Ce paradoxe s'explique en deux points :

- D'abord, les violences vécues dans les petites villes et les espaces ruraux sont de nature différente que celles vécues dans les grandes villes. Le harcèlement verbal y est surreprésenté, or il se distingue des violences physiques et sexuelles par sa très haute fréquence : ces violences morales, parfois commises par des proches, ont sans doute une influence considérable sur le sentiment de bien-être et de sécurité au quotidien.
- Ensuite, les personnes qui ont participé à cette thèse ont pour la plupart vécu la même trajectoire résidentielle : elles se sont installées récemment dans la ville étudiée et leur installation coïncide avec leur premier départ de leur domicile familial et village, ville ou région d'origine. En se coupant de milieux sociaux dans lesquels elles sont connues, elles vivent une émancipation qui n'est pas nécessairement liée au fait qu'elles vivent en ville, mais plutôt au fait qu'elles ont quitté le lieu dans lequel elles étaient harcelées et jugées. Ainsi, les vertus de tolérance et d'émancipation prêtées aux métropoles sont à lire au regard

de la transphobie familiale et scolaire : partir de chez soi revient à quitter ses bourreaux. Ces résultats invitent à décentrer légèrement le débat sur le caractère émancipateur des villes en prenant en compte la trajectoire résidentielle des participant-e-s aux enquêtes. Le départ récent des participant-e-s depuis leur région d'origine vers les villes étudiées ne représente pas qu'un biais de classe. Il est aussi à lire comme une étape fondamentale dans la vie des personnes trans – mais qui peut être rapportée aux expériences gay et lesbiennes – d'émancipation d'un contexte familial et scolaire plombant. Déménager, vers la ville ou ailleurs, c'est se libérer de contraintes sociales étouffantes.

Les villes sont aussi désignées, par les participant-e-s mais également dans certaines représentations médiatiques et collectives, comme le lieu de l'accès à certaines ressources très utiles aux personnes trans. Ce sont ces ressources qui m'ont attiré, en tant que chercheur, vers les villes de Paris, Rennes et Londres : elles m'ont offert un accès au terrain autant qu'elles offrent aux habitant-e-s des accès aux soins, à l'entraide, aux espaces de convivialité et à certains services indispensables. Dans la sous-partie suivante, je propose d'interroger plus spécifiquement le rôle de ces ressources dans l'attractivité et les représentations positives des villes qu'ont les personnes trans.

3.3 S'émanciper de la transphobie grâce aux ressources urbaines ? Un idéal inégalement mis en pratique

Les villes, en particulier les grandes villes, sont des territoires ressources pour de nombreuses minorités. Les communautés s'organisent autour de la mise à disposition de ressources. Il s'agit à la fois de rendre accessible des ressources ordinaires à des pairs marginalisés – par exemple, l'emploi, qui est mis à disposition de travailleurs immigrés par le biais de réseaux de solidarité communautaires à São Paulo (SOUCHAUD 2017) – et de mettre en commun des ressources proprement communautaires qui répondent aux besoins spécifiques de ses pairs – par exemple, les espaces de restauration informels qui, dans des villes moyennes françaises peu cosmopolites, visent à mettre à disposition aux membres de ces communautés des plats africains, notamment sénégalais (GARNIER 2010). Pour les personnes trans, les villes sont des espaces ressources qui répondent à ces deux caractéristiques :

- La présence trans permet de mettre à disposition des membres des communautés des « ressources urbaines » (MICHEL et RIBARDIÈRE 2017) ordinaires, c'est-à-dire des ressources habituellement accessibles en ville – soins, éducation, services administratifs, etc. C'est par exemple le cas d'équipements sportifs comme les piscines publiques, dont les enjeux de la mise en accessibilité sont développés dans le prochain chapitre.
- Cette présence trans produit également des ressources spécifiquement trans, comme les groupes d'autosupport ou les événements festifs et culturels liés à la culture trans.

Toutes ces ressources sont spécifiquement urbaines : elles reposent à la fois sur la présence de ressources et sur la présence trans.

Cette partie vise à interroger le rapport des personnes trans à ces ressources urbaines. D'abord, les récits biographiques des participant-e-s sont analysés pour comprendre le caractère attractif de ces ressources : elles sont en effet souvent présentées comme des éléments qui ont motivé la migration vers la ville étudiée. Ensuite, ces représentations sont confrontées aux réalités rencontrées sur le terrain, notamment dans le cadre des journaux de bord. Il apparaît que bien que ces ressources soient identifiées et rendent les territoires étudiés attractifs, les personnes trans s'en saisissent de manière très inégale.

3.3.1 Enjeux de l'accès aux ressources urbaines, rassurantes et attractives

L'accès aux ressources est un élément clé du sentiment de bien-être des personnes trans. Pour une population discriminée, aménager un accès aux espaces et services dont elle est privée est une manière de faire reconnaître son « statut d'humain » (CHETCUTI 2009 ; citée par BLIDON 2011). Les personnes trans identifient les ressources urbaines qui sont mises en accessibilités par les communautés et cela participe à rendre ces territoires attractifs. En effet, une ressource qui n'est pas accessible est un facteur d'inquiétude, d'autant plus si elle est absolument nécessaire. Dans cette sous-partie, je propose d'abord un focus sur l'exemple des toilettes publiques, qui représentent une ressource absolument nécessaire à un accès serein aux espaces publics mais qui sont au centre de polémiques qui compliquent, notamment au Royaume-Uni, leur accès aux personnes trans. Après avoir montré par cet exemple divers enjeux de l'accès aux ressources urbaines par les personnes trans, je propose d'analyser ce qui rend les territoires ressources réellement attractifs. La nature des ressources et leur identification claire par les participant-e-s sont présentées comme des éléments participant à l'attractivité des trois villes étudiées.

La possibilité de l'exclusion comme facteur d'inquiétude : l'exemple des toilettes publiques

Plusieurs lieux publics sont ambivalents dans les expériences des participant-e-s. À la fois nécessaires et difficiles d'accès du fait de leur dimension extrêmement genrée, les toilettes publiques apparaissent comme des espaces auxquels l'accès représente un fort enjeu et est caractérisé par un stress important qui se solde souvent par des évitements. En étudiant plus précisément ces lieux indispensables mais inquiétants, on comprend que la nécessité d'accéder à d'importantes ressources polarise le rapport des participant-e-s aux lieux : douter de la possibilité d'accéder à un service ajoute une pression considérable sur l'utilisateur trans. Une ressource indispensable mais inaccessible est inquiétante. L'appropriation d'un lieu ou d'un service peut garantir l'accès à ses ressources : c'est ce que proposent les associations trans dans les trois villes étudiées. La mise à disposition de ressources est en fait une dimension rassurante prégnante dans les expériences trans.

Les toilettes accessibles au public, qu'elles soient publiques, dans un lieu de commerce (café, bar, etc.), de culture (musée, théâtre, cinéma, etc.), une administration publique ou sur un lieu de travail sont décrites par une grande majorité de participant-e-s comme des lieux que l'on peut qualifier d'inquiétants. C'est également le cas des lieux de non-mixité de genre associés à la nudité ou à l'intimité, comme les vestiaires. Les incidents semblent très rares : seuls deux participantes britanniques et un participant français ont rapporté avoir eu des interactions déplaisantes avec d'autres usager-e-s de lieux non mixtes. En revanche, presque tou-te-s associent ces espaces à un certain stress : l'insécurité ressentie rend leur usage peu agréable. Certain-e-s craignent même de s'y rendre, ce qui les pousse à développer des stratégies d'évitement contraignantes. Ainsi, 61% des répondant-e-s trans du « *National LGBT Survey* » ayant déclaré avoir des comportements d'évitement dans les lieux publics (N = 9520) déclarent éviter d'exprimer leur identité de genre par peur de mauvaises réactions dans les clubs sportifs. En comparaison, les parcs sont les lieux les moins sujets à ce type d'évitement, avec des évitements déclarés par seulement 45% des hommes et 53% des femmes sujet-e-s à ces comportements. Les toilettes publiques et les vestiaires ne font malheureusement pas partie des catégories d'espaces enquêtés par le sondage ⁷.

Pour la grande majorité des participant-e-s à cette thèse, l'accès aux toilettes publiques a représenté une difficulté au cours de la transition de genre. Les participant-e-s que j'ai rencontré-e-s au cours des premiers actes de leur transition témoignent en effet de difficultés à choisir entre les toilettes féminines et masculines. Leur apparence, que les autres usager-e-s de ces espaces ne perçoivent pas toujours ni tou-te-s de la même manière, qui peut être amenée à varier, les expose à l'éventualité d'être perçu-e-s comme des individus utilisant les toilettes du genre opposé. Océane a débuté son entretien en expliquant de brûle-pourpoint qu'elle ne subissait aucune discrimination dans les espaces publics. Lorsque je lui demande de clarifier ses propos, elle relate, pour illustrer cette absence de problème dans sa vie actuelle, de lointaines difficultés liées aux toilettes publiques. Elle désigne ces dernières comme une « passade » qu'elle associe à « l'adolescence », période qui correspond au début de sa transition.

Milan : Quand on a commencé l'entretien, tu m'as dit « je sais pas trop ce que je vais pouvoir te dire car j'ai accès à tout ». Tu entendais quoi par là ?

– Ce que je veux dire, c'est que je n'ai jamais été rejetée d'un endroit. On ne m'a jamais interdit l'accès à un endroit parce que j'étais transgenre. Parce qu'encore une fois, ça se voit pas sur la gueule, les gens vont pas se poser la question. Aujourd'hui j'aurais du mal à voir... Peut être qu'en début de transition, c'est plus compliqué pour tout le monde, tu as entre guillemets le *passing*, qui est encore généralement placé entre deux. Tu peux susciter des questionnements, quand tu rentres dans les toilettes. Beaucoup sont passé-e-s par là. Mais ça passe vite... [...] Ça passe vite et aujourd'hui j'aurais du mal à voir en quoi les personnes transgenres sont discriminées dans les espaces publics, en dehors des périodes les plus chaudes de notre vie, l'adolescence, la période scolaire, effectivement là on a l'impression d'être victimes, car y'a du

7. C'est à mon sens l'un des reproches que l'on peut adresser au « *National LGBT Survey* », qui malgré un contexte de forte polarisation des débats politiques autour de l'usage des toilettes publiques par les personnes trans au Royaume-Uni, n'interroge pas cette catégorie d'espace dans le sondage.

harcèlement. Avoir peur d’aller faire pipi c’est difficile. Mais il faut que les gens sachent que ça finit par passer.

Océane, 28 ans, comédienne, Palaiseau (91).

Océane, d’entrée de jeu, utilise l’exemple des toilettes publiques pour désigner la seule possibilité de rejet transphobe qu’elle imagine possible dans les espaces publics. Comme à plusieurs reprises au cours de l’entretien, son discours dépasse le simple témoignage et se transforme petit à petit en message, qu’elle voudrait faire passer aux autres (« il faut que les gens sachent que ça finit par passer »), cis comme trans : il s’agit autant d’affirmer qu’elle est devenue une femme comme les autres que de rassurer les personnes qui envisageraient une transition de genre. Elle décrit ainsi la transphobie comme une expérience limitée dans le temps à un moment de passage entre une apparence masculine et féminine (« entre deux »), qui correspond à un point de bascule dans la trajectoire biographique du changement de genre. Elle associe cette période, qu’elle qualifie de brève (« ça passe vite »), à l’adolescence et à la scolarité : bien que ce ne soit pas l’expérience de la majorité des participant-e-s à cette recherche, cela correspond dans le parcours d’Océane au début de ses questionnements – qui ont débouché en quelques mois sur un *coming-out*, rapidement suivi d’actes sociaux et médicaux. Si le discours d’Océane repose en partie sur une réinterprétation de son vécu au service d’un récit de son parcours de transition rendu logique et lisse – la suite de l’entretien montre qu’elle continue à être exposée à certaines formes de discriminations liées à sa transition –, la façon dont elle présente d’entrée de jeu les toilettes comme le seul lieu d’exposition à la transphobie dans son parcours n’en reste pas moins parlant. Effectivement, les témoignages des autres participant-e-s montrent que les toilettes et vestiaires sont des lieux où les participant-e-s sont ou ont été exposé-e-s au stress que leur apparence soit mal interprétée ou soit sujette à discussion. Les journaux de bord sont particulièrement éloquentes à ce sujet : on perçoit l’importance prise par ce problème au cours d’une journée ordinaire.

Harry alterne les périodes d’inactivité et d’emploi en intérim. Il est ainsi amené à changer très souvent de collègues. Il utilise les pronoms « *he* » et « *they* » au quotidien et est souvent tenu de réexpliquer sa situation à ses interlocuteurs-rices. La plupart du temps, il s’en dispense par confort, laissant ses collègues interpréter librement son apparence. Cela lui pose des problèmes lorsqu’il se rend aux toilettes si elles sont non mixtes, ne laissant ainsi plus son genre à libre interprétation des observateurs. Dans son journal de bord, il explique préférer utiliser les toilettes quand personne ne le voit.

Toilets are great when no one is around to care where you go. Have been in all genders of toilets this week.

Harry, 38 ans, petits boulots administratifs, Brixton (Londres).

La difficulté associée aux toilettes n’est pas liée à leur aspect genré, mais provient surtout du regard que les autres usager-e-s portent sur lui (« *when no one is around to care where you go* »). C’est bien le fait que l’on puisse le voir utiliser l’une ou l’autre des toilettes qui met Harry en

difficulté. Les autres participant-e-s témoignent des mêmes problèmes, qu'ils soient passagers et dus à une apparence momentanément androgyne ou s'inscrivant, dans le long terme, dans un refus personnel de la binarité des normes de genre.

À cette évidente difficulté due au caractère éminemment genré de l'espace en question, s'en ajoutent d'autres, plus importantes, résultant des discours politiques portés sur les personnes trans. Ces éléments sont parfaitement illustrés par la différence entre les contextes français et britannique. Sur les terrains français, les participant-e-s témoignent parfois d'un sentiment de légitimité fragile, qui les pousse à redouter l'usage d'espaces non mixtes. Certains hommes trans, comme Duran, se sentent « mal à l'aise » dans ces lieux qu'ils « ne connaissaient pas » et, reconnaissant l'aspect « irrationnel » de leur crainte, ont tout de même peur d'être « reconnu[s] », voire chassés de ces espaces. D'autres comme Corentin ont un sentiment d'illégitimité tel qu'ils ne se sentent pas autorisés à utiliser les toilettes des hommes tant qu'ils n'auront pas subi d'opération génitale. Certaines femmes évitent de se retrouver dans des toilettes publiques, ou du moins de faire face au regard des autres dans cette situation : c'est le cas de Justine, qui attend parfois d'être sûre que ses collègues aient quitté leurs bureaux pour se rendre aux toilettes. Toutefois, ces difficultés sont particulièrement exacerbées au Royaume-Uni, notamment en raison du contexte politique. Rebecca explique en détail ce qui rend, pour elle, l'usage de toilettes publiques si difficile – et qui la pousse d'ailleurs à utiliser les toilettes des hommes, préférant le risque d'agression physique ou sexuelle à celui d'une potentielle remarque d'une autre femme.

Milan : You said something about being perceived as rapists. I'm interested in how you feel about it and what it does create, like in your self-confidence.

– How I am now, I would not enter a woman's bathroom. I would rather go to a gentleman's, because I have this absolute fear that there will be someone in there who just say, "no get out". And I don't want that to happen to me. And I think it's a very strongly held kind of belief, which is compounded by the American media... Obviously, they have that fear as well in America that trans people are rapists. So that's compounded here in the UK. And [that fear is compounded] by that and by... just tabloid news being horrible and awful.

Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).

La médiatisation des idées anti-trans dans le monde médiatique anglophone nord-américain et britannique a une influence très forte sur le quotidien des femmes trans, comme cela peut être constaté à plusieurs reprises dans cette thèse. L'accès de personnes trans aux toilettes des femmes étant un argument clé de la panique morale dont la droite conservatrice au pouvoir est à l'origine, ces espaces deviennent des lieux craints des participantes. Les femmes trans sont en effet accusées de vouloir s'infiltrer dans les espaces de non-mixité féminine pour y commettre des viols. Cet avatar, brandi par l'extrême droite et popularisé par le pouvoir britannique et états-unien, a provoqué de nombreuses controverses à propos du droit d'accès des femmes trans aux toilettes des femmes, allant jusqu'à des modifications de la juridiction dans certains états

des États-Unis⁸. Ce débat a eu beaucoup de retentissement sur les réseaux sociaux, exposant les personnes trans anglophones à de houleuses controverses et des prises à parti particulièrement violentes, les personnes les plus virulentes, les considérant comme de potentiels dangers pour les femmes et les enfants (BLUMELL, HUEMMER et STERNADORI 2019). Ces débats ont eu des conséquences négatives importantes sur la santé mentale des personnes trans états-uniennes, comme sur leur accès matériel aux espaces publics en les privant de ce service absolument nécessaire (MCGUIRE, OKREY ANDERSON et MICHAELS 2021). Rebecca explique d'ailleurs sentir les conséquences de cette suspicion en dehors même des toilettes. Elle raconte, pour illustrer l'ampleur de ses craintes d'être assimilée à l'image des personnes trans violeuses, avoir vu une femme écarter son enfant comme pour l'en protéger, en pleine rue.

In my town, someone basically pulled their child away from me as I was passing them in the street. And I just thought, well, that's a bit hard. [...] It's an exception that you get if you ever want to enter a safe space. The real thing, like the rapist thing is very much the fundamental asset base.

Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).

Le discours anti-trans récemment polarisé autour de la question des toilettes publiques a une influence négative assez forte sur les pratiques et représentations des espaces publics de Rebecca. Sa peur d'être rejetée des toilettes des femmes la pousse notamment à ne pas les utiliser. Pourtant, elle admet également avoir peur d'être regardée, voire agressée dans les toilettes des hommes. Comme le montre la dernière citation, elle vit déjà les discriminations anti-trans qu'elle craint dans le reste des espaces publics. Lorsque je lui demande des précisions, Rebecca, à ma grande surprise, m'explique qu'elle ne se sent pas prête car elle ne serait pas suffisamment « socialement conditionnée » comme femme.

Milan : So in fact, what you fear in entering the women's bathroom is being told you don't belong there?

– Yeah.

– And why is it more stressful for you than when you are on the streets?

– I guess because it's considered to be an area of privacy. And if I enter that area of privacy, then I'm infringing on something that isn't mine. That area is closed off to me because I'm not... the public?

– OK so you personally think you don't belong in this place?

– I mean, hopefully maybe I will go later, but you can't overcome 18 years of social conditioning on a whim. [...] So at the moment I don't, I wait until hormones get me a woman's body. Thankfully, on campus, almost all of our terms are gender-neutral. So I don't have any fears there.

Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).

Le débat public anti-trans a affecté la confiance de Rebecca et sa manière de se percevoir. Le

8. Voir à ce propos l'historique complet des juridictions et jurisprudences états-uniennes interdisant l'accès des femmes trans aux toilettes publiques féminines : *Transgender Bathroom Access Laws in the United States* (2022), Ballotpedia, URL : https://ballotpedia.org/Transgender_bathroom_access_laws_in_the_United_States (visité le 24/01/2022)

fait qu'elle n'ait pas, à ses yeux, un corps de femme ne lui permet pas de se sentir légitime à accéder aux toilettes des femmes. Elle qualifie en effet cet espace de « zone d'intimité », dont elle ne serait pas le public cible. A l'opposée des espaces publics mixtes, dans lesquels elle se sent assez légitime pour évoluer (la rue, son université, les toilettes neutres ou mixtes), les toilettes des femmes lui semblent moins accessibles. L'influence des débats anti-trans est telle que Rebecca, afin de justifier ses propos, a recours à l'argument d'une socialisation féminine qu'elle juge trop récente au regard de sa socialisation masculine primaire. Cet argument d'une socialisation masculine ancienne qui serait prépondérante sur la nouvelle socialisation féminine des femmes trans est particulièrement utilisé dans la rhétorique anti-trans (SERANO 2016). Le fait que Rebecca s'approprié ces arguments anti-trans pour justifier sa réticence à l'accès aux toilettes des femmes est particulièrement parlant sur l'emprise de ces discours.

Les peurs relatives aux espaces de non-mixité féminine sont communes à l'ensemble des participantes britanniques. Au contraire, les participantes françaises ne témoignent pas de peurs similaires : pour ces dernier-e-s, la rue et les groupes d'hommes sont des figures bien plus effrayantes que les toilettes des femmes. Le caractère absolument nécessaire de ce service rend ces difficultés très contraignantes dans le quotidien des participantes britanniques. L'ensemble des mobilités des personnes concernées par ces difficultés sont fragilisées par la nécessité de trouver, tout au long de leurs parcours quotidiens, des toilettes accessibles. Les conséquences de ce que les internautes appellent avec humour le *Bathroom Gate*⁹ sont, notamment, des mobilités quotidiennes contrariées, voire empêchées par la nécessité de devoir trouver des toilettes accessibles. Rebecca illustre bien la manière dont cette préoccupation peut devenir très gênante dans une journée : si la majorité des toilettes de son université sont mixtes (« *Thankfully, on campus, almost all of our terms are gender-neutral.* »), ce n'est pas le cas d'autres lieux qu'elle fréquente régulièrement comme les cinémas du centre de Londres. Elle explique ainsi systématiquement vérifier la durée des films avant de se déplacer. Passionnée de cinéma, cette contrainte limite sa fréquentation de ces espaces de loisirs plusieurs fois par semaine. L'assurance de pouvoir accéder à cette ressource très importante augmente significativement son sentiment de bien-être dans son université. De la même manière, les participant-e-s ont tendance à identifier des ressources et aménager leurs mobilités en fonction de ces ressources, qu'elles soient mises à disposition par les communautés comme c'est le cas dans l'université de Rebecca, ou simplement dû au hasard, comme cela arrive parfois dans certains équipements qui proposent des toilettes mixtes sans visée d'accessibilité.

Cette contrainte des toilettes publiques dans les mobilités quotidiennes des personnes trans rappelle fortement les enjeux soulevés par Clara Greed (1996) à propos du rôle du manque de toilettes publiques sur les mobilités quotidiennes des femmes. Ces dernières, dont les mobilités sont morcelées par le travail domestique (mobilités liées aux courses, aux personnes à charge,

9. Pavlovitz, J., 2016, "Why Keeping Bad Guys Out of Girl's Bathrooms, isn't What's Going on Here.", [Blog Personnel de l'auteur], url : johnpavlovitz.com/2016/04/18/guys-girls-bathrooms-isnt-whats-going/, consulté le 20/01/2019.

aux démarches administratives en plus des mobilités domicile-travail), évoluent dans les espaces publics en l'absence de toilettes publiques : les centres commerciaux, les administrations et les écoles ne permettant souvent pas aux parents d'utiliser les toilettes. Si Clara Greed (2019) argumente également que la création de toilettes dites « neutres » (en réalité, mixtes) priverait encore davantage les femmes de toilettes publiques – ignorant le fait que les femmes puissent aussi se rendre dans des toilettes mixtes –, les témoignages des participant-e-s à cette thèse montrent bien l'importance de la présence de toilettes mixtes dans les expériences quotidiennes des espaces publics. Toutefois, la moindre prégnance du problème des toilettes dans le cas français semble indiquer que la condamnation de la haine transphobe est aussi une stratégie efficace pour permettre l'accès des personnes trans aux toilettes publiques. On peut d'ailleurs penser que l'accès des femmes cisgenres aux toilettes dites neutres serait facilité si la figure menaçante de la femme trans violeuse était moins présente dans les médias.

Les toilettes publiques sont des points chauds des géographies trans. Elles s'inscrivent dans les mobilités quotidiennes comme des lieux inquiétants, associés au danger ou évités. En cas d'évitement, les conséquences sur les mobilités – et ainsi sur l'accessibilité globale aux espaces publics – sont importantes. Une dimension importante du rapport aux toilettes réside ainsi en la nature du stress produit : l'idée de ne pas pouvoir accéder à un service qui répond à un besoin aussi naturel qu'impossible à négliger décuple le stress lié à ces potentielles interactions déplaisantes. L'identification de toilettes accessibles rassure les participant-e-s à cette thèse : les ressources mises à leur disposition rendent les territoires attractifs pour les personnes trans.

Dans les entretiens et les journaux de bord, d'autres ressources font l'objet de tensions similaires, en particulier les administrations et les centres de soin. En effet, comme les toilettes, ces ressources sont capitales pour les personnes qui effectuent une transition de genre et sont pourtant difficilement accessibles : les difficultés liées à l'état civil, qui lors des premiers actes de transition ne correspond pas toujours à l'apparence de la personne, obligent les participant-e-s à révéler leur transition. Ils et elles s'exposent ainsi à un potentiel refus de la part du ou de la représentant-e du prestataire de service. Titouan explique ainsi ne plus subir de transphobie dans le reste des espaces publics, mais conserver des inquiétudes dans les administrations et auprès des professionnels de soin. La possibilité de se voir refuser l'accès à un soin ou un service est un facteur décuplant son stress.

Titouan : Je suis vu comme mec et donc je subis toujours de la transphobie, mais juste plus en pleine rue. [...]

– C'est où que tu subis de la transphobie maintenant ?

– Ben dans les administrations, au travail, dans plein de trucs, dans tous les trucs où je suis susceptible de m'outer, je suis susceptible de subir de la transphobie. [...] J'ai pas de changement d'état civil. Là il est en cours [...], donc la CAF et Pôle Emploi c'est encore « Madame », et même dans tous les trucs médicaux... [...] Je me suis retrouvé un jour chez le médecin et c'était super stressant parce qu'à un moment j'ai du m'outer et c'était pas un médecin que je connaissais et voilà enfin... déjà tu sais jamais comment il va réagir et en plus y'en a ils veulent pas te soigner après ça.

C'est super stressant. Donc oui après dans toutes les administrations, dans tout ça, et puis dans ma vie plutôt privée, personnelle... Mais après là, j'assume, enfin dans ma vie amoureuse je veux dire.

Titouan, 20 ans, mécanicien (chômage) et étudiant, Rennes.

Titouan distingue de manière très pertinente deux situations dans lesquelles il est obligé de révéler qu'il est trans : dans les administrations ou face aux personnels de soin d'une part, et dans sa vie amoureuse d'autre part. Plus tard dans l'entretien, lorsque nous revenons sur sa vie amoureuse, Titouan explique pourtant être exposé à la transphobie des utilisateurs les moins avertis de l'application de rencontres gay géolocalisée qu'il utilise : il fait parfois face à d'abrupts refus de la part d'hommes intéressés par son profil lorsqu'il révèle être trans et estime faire les frais d'une certaine fétichisation de la part des hommes cisgenres, « curieux », qui veulent « essayer un mec trans en quelque sorte, mais qui s'imaginent pas construire quelque chose sur le long terme » (Titouan). Malgré ces difficultés, Titouan distingue clairement la transphobie vécue dans sa vie amoureuse, qui ne semble pas être un facteur de stress trop important pour lui (« mais après là, j'assume »), de celle dans les administrations et lieux de soins. Un stress supplémentaire est issu de la possibilité d'un refus de soin (« y'en a ils veulent pas te soigner après ça. C'est super stressant. »). Cette possibilité du refus du service nécessaire, voire indispensable, rend ces lieux particulièrement inquiétants pour les personnes trans. Notons que si l'état civil non modifié pose problème à Titouan, plusieurs participant-e-s dont l'état civil est déjà modifié continuent d'avoir des problèmes administratifs qui les poussent à révéler qu'ils et elles sont trans. Cela est par ailleurs souvent difficile à omettre face aux professionnel-le-s de soin.

Ces inquiétudes concernent la majorité des participant-e-s. À titre d'exemple, Rafael, qui a eu des problèmes pour faire réaliser son injection de testostérone, considère l'accumulation de difficultés et d'inquiétudes exténuante.

My T shot is every week, which is kind of a pain every week, God, and this morning, I had to fight with my GP, because like two days ago, they told me to call them back because they needed to check with the nurse if they were able to do this shot. [...] And I called them back this morning and they were like, no, we have to check with a nurse. So like, we can only see you in one week. But I'm already late. [...] So that's a typical day having to call people and doctors and trying to figure out whatever they work for me. I'm just constantly with doctors and constantly arguing to get some correct healthcare. It's really exhausting.

Rafael, 24 ans, étudiant, Finsbury Park (Londres).

Les procédures de vérification sont courantes dans les parcours de soin des personnes trans : en France comme au Royaume-Uni, les procédures médicales de transition sont encadrées et surveillées. Cela pousse souvent, comme Rafael en témoigne, à de mauvais suivis de la part des professionnels de santé qui privilégient la procédure aux soins de la personne. Bien que tout cela se soit joué au téléphone, le témoignage de Rafael illustre bien la manière dont peut naître une inquiétude spécifique à l'ensemble des lieux de soin (« *I'm just constantly with doctors and constantly arguing* ») en raison des conséquences extrêmement pénibles des refus de soin et des

hésitations. Cette situation m'a d'ailleurs poussé à proposer à Rafael de lui apprendre à réaliser lui-même son injection intramusculaire pour ne plus dépendre de la bonne volonté du personnel de son centre de soin : nous avons donc procédé ensemble à l'injection à la suite de l'entretien.

Dans les trois exemples mobilisés – les toilettes publiques, l'*outing* auprès d'un médecin inconnu et les procédures de vérification du centre de soin – c'est bien la possibilité du refus d'accès à un service indispensable qui est source d'inquiétude, voire de stress et de fatigue lorsque la situation est plus tendue. L'impossibilité d'accès à des ressources fondamentales est une source de stress pour les personnes trans. En ce sens, leur mise en accessibilité est un point clé de la lutte contre la transphobie : c'est l'une des missions que se donnent les associations trans. La mise en accessibilité de ces ressources participe, par leur caractère rassurant, à l'attractivité de Paris, Rennes et Londres pour leurs habitant-e-s trans.

La mise en accessibilité de ressources trans, facteur d'attractivité

La présence associative LGBTI ou trans dans les métropoles participe à les rendre attractives pour les personnes trans. En effet, les associations mettent à disposition plusieurs types de ressources, adaptées à différentes populations. Des associations comme Ouest Trans à Rennes, OUTrans à Paris ou *London Friend* à Londres proposent des groupes d'autosupport : de manière hebdomadaire, les bénévoles tiennent une permanence accessible à toutes les personnes trans, durant laquelle elles peuvent partager leurs difficultés et mettre en commun conseils et bonnes adresses. Comme Titouan l'a évoqué lors de son entretien cité plus haut, ces groupes d'autosupport jouent un rôle important dans la lutte contre l'isolement social des personnes trans. Les associations assurent également un rôle d'intermédiaire entre les communautés et les pouvoirs publics locaux. Certaines d'entre elles, comme Ouest Trans, OUTrans et Acceptess-T, l'Espace de Santé Trans en Île-de-France ou le ReST (Réseau de Santé Trans) dans l'ouest de la France, Gendered Intelligence à Londres, collaborent activement avec les équipes médicales locales. Elles tentent notamment de rendre les parcours de soin des personnes trans moins difficiles et plus adaptés en mettant à disposition de bonnes adresses, en promouvant la mise en réseau des praticien-ne-s et en proposant des formations sur l'accueil des personnes trans. D'autres acteurs sont démarchés par les associations pour promouvoir l'accès des personnes trans à certains services ou espaces publics. L'association Acceptess-T a tissé un partenariat depuis une dizaine d'années avec la Ville de Paris pour assurer un accès protégé à une piscine municipale sur un créneau réservé aux personnes trans et leurs proches, et c'est également le cas du TAGS (*Trans And Gender nonconforming Swimming group*) à Londres auprès du centre aquatique et sportif de Lewisham. Les associations locales françaises organisent régulièrement des formations auprès des agent-e-s d'état civil pour l'accueil des personnes trans dans le cadre des changements de prénom(s) et sexe. Certaines, comme l'association LGBTI Iskis à Rennes, organisent aussi la formation des assesseurs-ses des bureaux de vote lors de certaines élections, ou d'autres personnels d'accueil comme les juristes des centres d'accès aux droits de la Ville de Paris, formés par

l'association Acceptess-T dans le cadre du projet « Vers Paris sans sida ». Certaines associations proposent aussi des services ciblant davantage certaines populations : c'est par exemple le cas de l'association Acceptess-T. Dans le cadre de la lutte contre le VIH auprès des femmes trans migrantes sud-américaines primo-arrivantes en France, l'association accompagne ses membres à des rendez-vous médicaux et administratifs, en particulier dans le cadre d'un dépistage et d'une prise en charge d'une infection au VIH ainsi que dans la demande d'un titre de séjour. Enfin, la présence communautaire est à l'origine dans les trois villes de l'émergence d'une certaine culture trans ou queer, alliant militantisme et festivités, incarnée dans des lieux commerciaux comme la Mutinerie à Paris ou la *Royal Vauxhall Tavern* à Londres, ou associatifs comme le Bocal à Rennes. De manière générale, l'expérience accumulée des différents membres des associations permet, dans chaque ville, une bonne connaissance du personnel médical ou de certains services publics : il est par exemple courant que les associations donnent des conseils personnalisés sur les dossiers de changement d'état civil en fonction du tribunal des requérant-e-s. À titre d'exemple, le tableau 3.8 propose une recension, non exhaustive et fondée sur les informations recueillies auprès des participant-e-s et des associations enquêtées, des ressources mises à disposition par les associations et communautés aux personnes trans vivant en Île-de-France.

Ces ressources ont une caractéristique propre qui les distingue des lieux gay et lesbiens traditionnellement enquêtés par la géographie des sexualités : elles servent à permettre l'accès à des ressources nécessaires, soit particulièrement précieuses et rares pour les personnes trans (soins de transition, aide administrative et juridique, etc.), soit dont les personnes trans sont systématiquement exclues (espaces de sociabilités, activités sportives, etc.). En ce sens, les ressources trans ne sont pas seulement utiles ou agréables, mais plutôt indispensables, ou en tout cas nécessaires à la reconnaissance d'un statut social digne.

En offrant aux personnes trans des ressources qui ne sont pas accessibles ailleurs, ou dont l'accessibilité n'est en principe pas assurée, Paris, Rennes et Londres deviennent attractives pour les personnes trans. Titouan, qui a quitté le domicile de ses parents en Normandie pour s'installer à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et occuper son premier emploi, n'est finalement pas resté à Saint-Malo malgré les avantages liés à cette première étape émancipatrice. Il s'est installé à Rennes, ce qui a été motivé par sa rencontre avec l'association Ouest Trans.

Titouan : J'ai rencontré quelqu'un de l'asso [Ouest-Trans] en novembre 2017 pour avoir une adresse pour l'hormonothérapie. [...] Je pouvais pas aller au groupe de parole parce que je bossais le samedi, mais finalement je suis arrivé à aller dans un groupe de parole en janvier et ça a un peu tout bouleversé. Après ça se passait mal à mon boulot [à Saint-Malo] donc j'ai démissionné et j'ai bougé à Rennes. [...]

– À cause de la transphobie ?

– En fait à Saint-Malo j'étais hyper isolé, parce que je travaillais à cause de ma famille, que j'avais du me barrer de chez mes parents [...], j'étais pas entouré, j'avais jamais eu d'amis, rien, et du coup le fait de rencontrer cette asso ça m'a fait rencontrer des gens, dans des groupes de parole, ça m'a fait avoir des amis, ça a fait que j'allais indirectement sur Rennes pour les voir, et puis ça a fait aussi indirectement que j'ai

	Ressources médicales	Ressources administratives	Ressources sociales	Loisirs
Lieux réservés	Permanences de soins de professionnels de santé gratuites	"Paperasse-parties" et réunions d'entraide en non-mixité et/ou en présence de juristes formé-e-s pour aider aux démarches de CEC.	Permanences d'autosupport dans les associations, événements festifs associatifs.	Créneau de piscine ouvert aux personnes trans et à leurs proches. Divers clubs sportifs LGBTI et/ou trans.
Meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs	Connaissance et partage de bonnes adresses de praticien-ne-s	Connaissance et partage des pratiques des différentes communes et tribunaux concernant le CEC. Mise en commun de bons plans pour l'obtention d'une carte de transports nominative, d'une carte d'étudiant-e, etc.	Partage de bonnes adresses. Événements nombreux et diversifiés, ouvrant occasionnellement l'accès de certains espaces festifs aux personnes trans et <i>queer</i> .	
Espaces ou services accessibles	Accompagnement dans les parcours de soin, accompagnement juridique, implication des associations dans les équipes médicales de prise en charge des personnes trans.	Formation des agent-es d'état civil. Mobilisations dans les établissements pour le changement de prénom.	Lieux de rencontre, lieux culturels (La Mutinerie, divers festivals, etc.)	Divers groupes d'activités sportives et/ou artistiques en plein air (sports de glisse, yoga, danse, etc.)

TABLE 3.8 – Ressources recensées mises à disposition par les associations et la présence communautaire en région parisienne

pris de la T¹⁰ ce qui a provoqué un changement dans ma vie, j'avais plus confiance en moi, j'avais moins peur... Du fait de tout ça, je me suis vraiment rendu compte que mon boulot ça n'allait pas. [...] Donc j'ai démissionné et j'ai bougé sur Rennes.
Titouan, 20 ans, mécanicien (chômage) et étudiant, Rennes.

Un déménagement vers de nouveaux cercles de sociabilité, en dehors de la sphère familiale et scolaire, et les autres ressources offertes aux personnes trans sont deux éléments qui rendent les métropoles attractives. Le témoignage de Titouan permet de bien différencier leur rôle : d'abord, son départ à Saint-Malo lui a permis de s'émanciper de sa famille, mais c'est l'identification de ressources disponibles à Rennes qui lui a réellement permis d'entreprendre une transition de genre sereine. S'il a pu commencer sa transition médicale lorsqu'il vivait à Saint-Malo, c'est avant tout grâce aux ressources mises à disposition par l'association rennaise Ouest-Trans. La confiance en lui acquise grâce aux groupes de parole de l'association et à la mise à disposition de ressources médicales lui a permis, entre autres, de s'élever contre son patron transphobe. Après avoir démissionné de son travail, il s'est rapproché de Rennes en raison de la présence de l'association. Les ressources mises à disposition par le tissu associatif ont ainsi rendu la ville de Rennes plus attractive que celle de Saint-Malo pour Titouan.

Ces nombreuses ressources participent à rendre les métropoles attractives pour les personnes trans, s'ajoutant ainsi au confort d'un anonymat relatif et apprécié. À l'image de Titouan, plusieurs participant-e-s expliquent s'être rapproché-e-s d'une métropole plutôt qu'une autre par intérêt pour les ressources qui leur étaient offertes. Cela est particulièrement vrai pour la ville de Rennes qui est préférée à d'autres villes universitaires françaises en raison de la présence de plusieurs associations très actives. À l'idée d'un futur déménagement, plusieurs participant-e-s parisien-ne-s, londonien-ne-s et rennais-es évoquent leurs craintes quant à un éloignement potentiel de leurs médecins, mais aussi de certains espaces protégés (activités sportives en non-mixité, soirées).

En somme, les ressources mises à disposition par et pour les communautés trans à Paris, Rennes et Londres participent à rendre ces villes attractives. D'abord, l'idée de ne pas pouvoir accéder à une ressource inquiète fortement. À l'inverse, l'assurance de pouvoir y accéder rassure : en ce sens, la mise à disposition de ressources est un élément important de l'attractivité des villes étudiées. Ensuite, l'accès à ces ressources, notamment communautaires, festives et médicales, permet un accès serein aux soins de transition et ainsi facilite une forme d'émancipation. Leur identification avant la migration résidentielle motive ainsi l'installation dans les villes concernées.

Pourtant, malgré l'identification claire des ressources communautaires dans les entretiens biographiques, les journaux de bord et leur analyse ont montré qu'elles étaient en pratique très peu saisies, à l'exception des quelques participant-e-s membres actifs-ves des associations en question. Les ressources londoniennes sont en particulier très peu mobilisées. Les sous-parties

10. Abréviation de « testostérone », hormone masculinisante. Le traitement hormonal correspond en général au premier acte de transition médicale et contribue à considérablement modifier l'apparence des patient-e-s. En ce sens, il s'agit d'une étape importante pour les personnes trans.

suivantes visent à explorer les causes et les enjeux de cet inégal recours à ces ressources. Leur inégale répartition dans les villes étudiées ainsi que l'inégal sentiment de légitimité à s'en saisir sont notamment analysés.

3.3.2 Des ressources métropolitaines inégalement réparties : la dispersion londonienne face à la concentration parisienne

Dans les entretiens biographiques, les ressources trans présentes à Paris, Rennes et Londres sont toujours bien identifiées et souvent présentées comme des éléments participant à l'attractivité des villes étudiées, notamment Paris et Londres. Toutefois, le recours à ces ressources est totalement absent des journaux de bord, qui mettent en lumière la vie quotidienne des participant-e-s plutôt que leurs représentations. Cette absence des lieux et ressources trans a été questionnée dans les entretiens bilans. Dans un premier temps, la répartition spatiale de ces ressources semble expliquer en partie qu'elles soient inégalement saisies : pour les Francilien-ne-s les plus périphériques et pour les Londonien-ne-s, qui font face à une fragmentation spatiale des lieux et ressources trans dans un territoire où le coût des transports en commun est très élevé.

Les géographes des sexualités ont montré une forme de périphérisation des lieux commerciaux lesbiens puis *queer* à Paris, en comparaison aux lieux gay : si ces derniers sont principalement concentrés dans le quartier du Marais et ses proches périphéries, ce n'est pas le cas des lieux *queer* et lesbiens, constitués de soirées itinérantes occupant ponctuellement des lieux davantage périphériques (CATTAN et CLERVAL 2011 ; C. PRIEUR 2015). En marge du quartier du Marais, les lieux lesbiens sont mouvants : les propriétaires des établissements commerciaux sont contraintes de déménager régulièrement en raison de problèmes avec le voisinage. Les lieux gay, malgré un mouvement mondial de fermeture des établissements commerciaux (CAMPKIN 2016 ; MATTSON 2019), dû en particulier à des dynamiques de gentrification entraînant une hausse des prix de l'immobilier commercial, restent bien représentés dans les quartiers historiques : ils sont notamment soutenus par les politiques publiques de mise en tourisme des espaces publics. Les lieux trans, offrant des ressources médicales, administratives, économiques et festives à Paris semblent en revanche suivre les mêmes logiques de périphérisation et d'itinérance des lieux lesbiens et *queer*, à Paris comme à Londres.

À Paris, les lieux trans sont, comme cela a été montré pour les lieux lesbiens et *queer*, en périphérie du Marais gay (CATTAN et CLERVAL 2011 ; C. PRIEUR 2015). Les différents espaces-ressources sont dispersés dans les arrondissements périphériques de l'Est parisien, tandis qu'une concentration d'espaces festifs et associatifs forme une sorte de Marais trans immédiatement à l'ouest du Marais gay (carte 3.5 page 155). La localisation des lieux trans semble répondre à plusieurs logiques. On peut constater une polarisation de certaines ressources associatives, médicales, sportives et festives dans le XVIII^{ème} arrondissement et ses alentours. Cela correspond principalement au rayonnement de l'association Acceptess-T, très active, qui investit les espaces

Les lieux trans parisiens : des ressources communautaires relativement centralisées

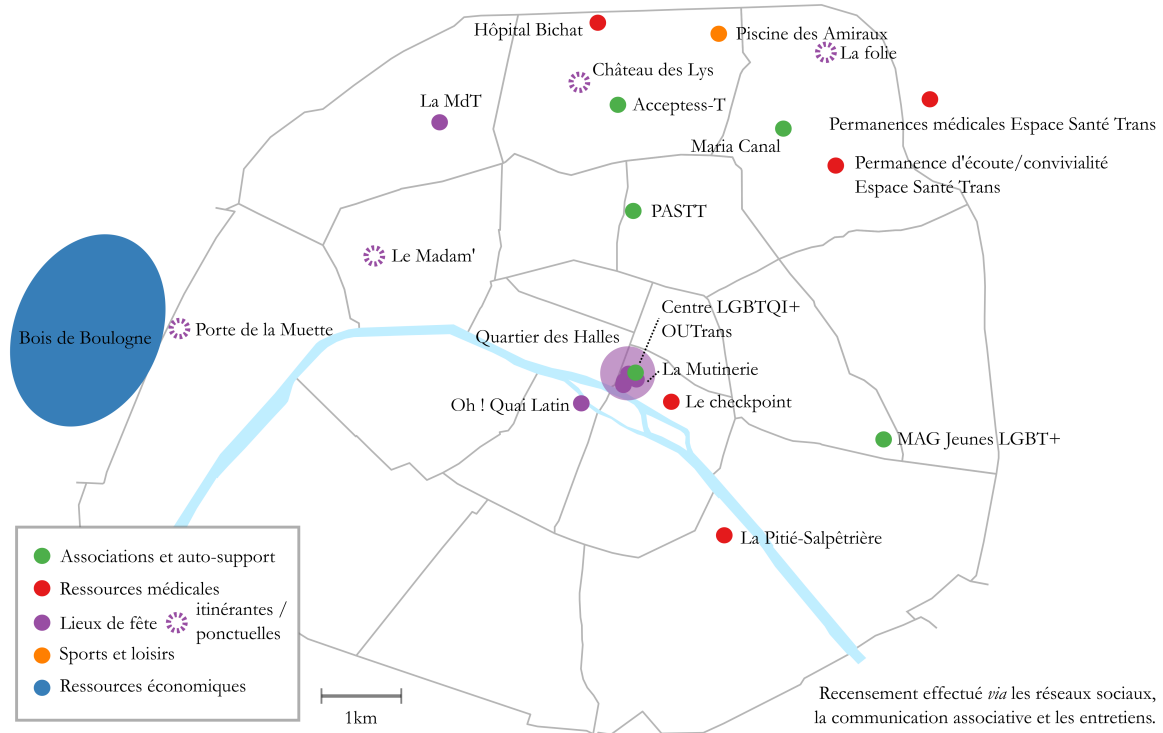


FIGURE 3.5 – Les lieux trans parisiens : des ressources communautaires relativement centralisées, Milan Bonté, 2021.

et services publics du XVIII^{ème} selon des logiques d'interconnaissance (comme c'est le cas pour la piscine mise à disposition par l'ancien maire du XVIII^{ème}) ou de proximité au public cible de l'association (femmes sud-américaines dont les réseaux d'entraide gravitent autour du nord du XVIII^{ème}).

À l'ouest du quartier du Marais, dans le quartier des Halles, La Mutinerie, « un bar féministe par et pour les meufs, gouines, bies, queers et/ou trans » (extrait du site internet, lamutinerie.eu, consulté le 09/06/2021), polarise plusieurs activités et lieux de rencontre trans (carte 3.6 page 156). En effet, si La Mutinerie est le seul lieu du quartier ouvertement trans et *queer*, plusieurs autres bars ont été appropriés par les participant-e-s à l'enquête et par leurs proches. L'Imprévu, rue Quicampoix, est jugé « plus chill » (Roméo), « plus silencieux » (Tess) et ses consommations plus variées : il est un lieu de repli apprécié lorsqu'il y a du monde à La Mutinerie. Le bar directement voisin de La Mutinerie est également cité par plusieurs participant-e-s comme un lieu moins cher, avec des consommations de meilleure qualité et davantage de places assises. Plusieurs participant-e-s, auparavant habitué-e-s de La Mutinerie, fréquentent finalement davantage ces bars proches en compagnie de leurs ami-e-s. Ils et elles se contentent la plupart du temps de « passer devant la Mut' pour voir si y'a du monde » (Duran), La Mutinerie servant de lieu de rendez-vous, puis se replie dans d'autres bars du quartier en fonction de leur envie. Certain-e-s,

En périphérie du Marais gay : un quartier trans ?

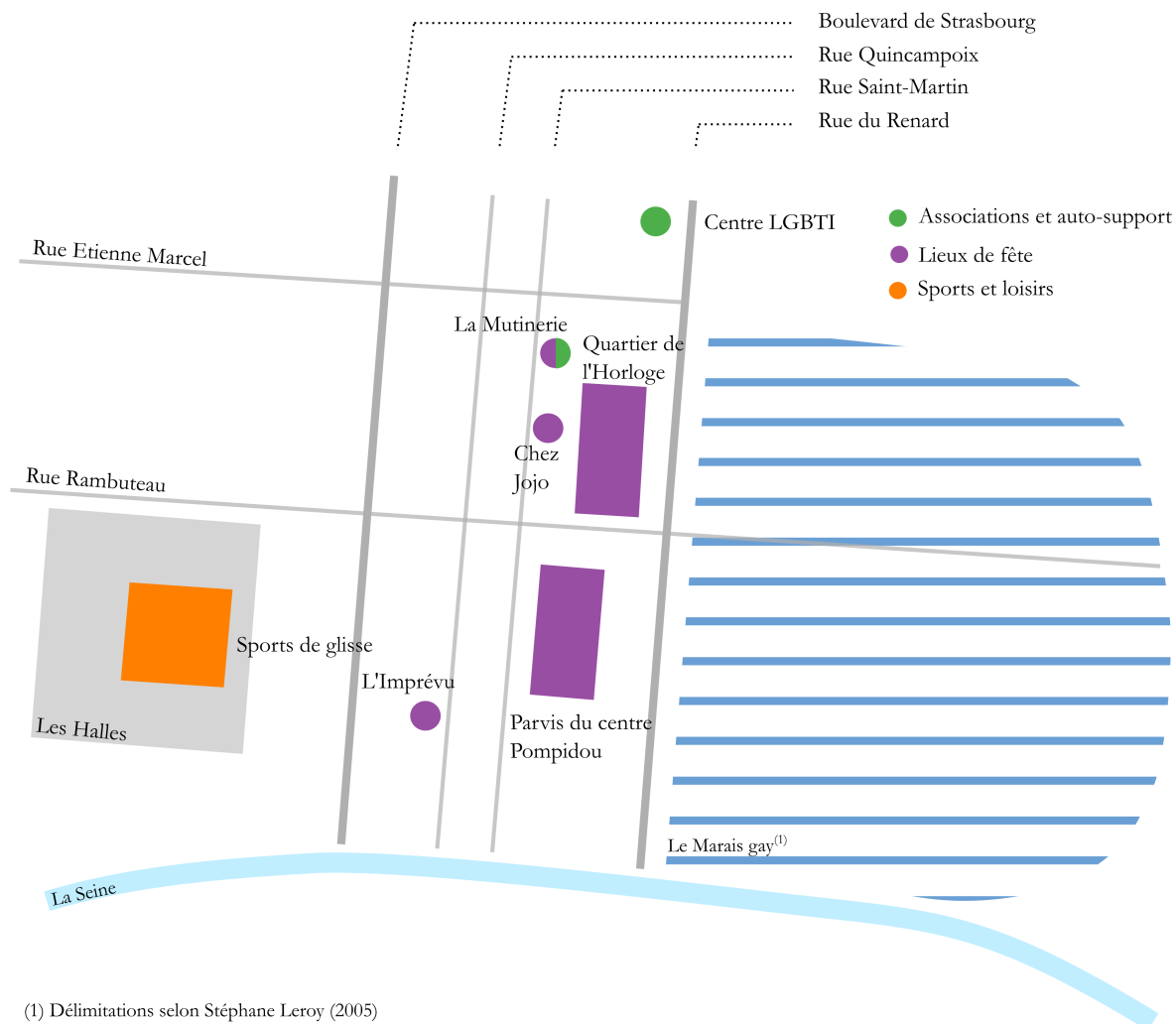


FIGURE 3.6 – Les lieux trans parisiens : des ressources festives en marge du Marais gay, Milan Bonté, 2021.

après s’être retrouvé-e-s à La Mutinerie, s’installent directement dans les espaces piétons du quartier : c’est le cas de la place de l’Horloge et du parvis du centre Pompidou.

Lorsque l’on compare les sociabilités trans à Londres et à Paris, le rôle fédérateur de ce Marais trans se dessine. Misha, qui vit à présent à Londres mais a tissé de solides amitiés avec de nombreuses personnes trans parisiennes durant ses années de lycée, explique :

[À Paris] tout le monde va à plusieurs endroits mais que tout le monde connaît, pas forcément à la Mut’ mais un peu autour, y’en a qui vont sur le parvis de Beaubourg, y’en a qui vont sur les marches derrière la Mut’, et même si tu sais pas où sont les gens tu connais les endroits et tu peux passer voir tu sais où tu vas trouver des gens.
Misha, 23 ans, étudiant, Haringey (Londres).

Il décrit, en comparaison aux espaces *queer* et trans londoniens qui sont selon lui « éparpillés »,

une appropriation par les personnes trans des espaces publics aux alentours de la Mutinerie qui forment un véritable quartier. Les lieux de rencontre trans, polarisés par la Mutinerie et ses activités militantes, sont aussi des espaces de droit public en dehors des commerces. Lorsque je lui demande de préciser les différences avec Londres, il explique en effet que contrairement à un « éparpillement » des espaces trans dans des soirées ponctuelles prenant place dans des lieux très éloignés les uns des autres, l'ensemble des espaces publics (bars, mais aussi rues, parvis, etc.) font partie du « milieu ».

[À Londres] entre les différents endroits, je sais pas comment dire, y'a pas de « liant » tu vois, alors qu'à la Mut', entre l'Imprévu et la Mut' t'as le parvis de Pompidou, et en dehors des bars c'est encore un peu la communauté, tu sors du bar tu es encore un peu dedans, je sais pas comment dire. Le milieu s'arrête pas à la porte de la Mut' pour recommencer à l'Imprévu, c'est tout le quartier, on s'installe dehors, etc.

Misha, 23 ans, étudiant, Haringey (Londres).

Misha utilise le terme de « liant » pour désigner le rôle des espaces piétonniers situés entre les deux bars : selon lui, ce qu'il nomme le « milieu » trans n'existe pas qu'à l'intérieur de la Mutinerie ou des espaces ouvertement *trans-friendly*, mais aussi dans les environs proches du bar. Dans son discours, l'existence d'une véritable communauté trans à Paris semble permise par ces espaces communautaires. En comparant son expérience de Londres où il vit depuis trois ans avec celle de Paris où il vivait avant, il explique qu'à Londres, l'absence d'un lieu clairement identifié *trans* comme la Mutinerie ne permet pas de « se poser » et faire des rencontres durables. Au contraire, la profusion de soirées très éloignées géographiquement et dispersées dans le temps favorise les rencontres éphémères.

Ce qui me manque le plus à Londres c'est un espace posé, où je me mets quand j'ai juste envie de parler avec des gens. La dernière fois on est allés à une performance, mais c'est pas régulier, c'est un truc qu'ils organisent tous les trois à six mois genre. En fait à Londres il manque des trucs posés, il manque vraiment des trucs réguliers, tu peux passer une super bonne soirée un jour, tu rencontres des gens cool, après tu les revois plus. Alors que si y'avait un truc régulier comme la Mut' à Paris, tu pourrais juste y aller, et retrouver les mêmes personnes, et à long terme tu te crées vraiment une communauté. [...] Je pense que c'est un peu au niveau de la construction de la ville, car tout le monde est réparti partout, mais aussi un peu au niveau des événements, c'est que des grosses soirées, c'est genre 10 balles l'entrée et tu t'entends pas parler.

Misha, 23 ans, étudiant, Haringey (Londres).

La dispersion des soirées *trans-friendly* ou trans à Londres (« tout le monde est réparti partout ») rend les rencontres difficiles : Misha explique qu'il n'existe pas d'endroit pour « se poser » et « parler avec les gens ». La dispersion des soirées dans le temps et l'espace rend les rencontres durables impossibles : à la Mutinerie, Misha avait l'habitude de revenir régulièrement et tissait des amitiés avec les client-e-s habitué-e-s. Il poursuit, laissant paraître dans son discours

le rôle prépondérant de l'étalement urbain et de la taille de la métropole de Londres dans les difficultés à construire une véritable communauté trans :

Ici tes amis tu les vois toutes les deux ou trois semaines car c'est tellement grand, tout le monde est à des endroits différents, c'est pas du tout comme à Paris où tu passes à la Mut' tu crois forcément du monde que tu connais, là y'a pas d'endroit comme ça, tu passes une bonne soirée à un endroit ou à un autre mais c'est toujours exceptionnel, c'est des événements individuels, séparés, Londres c'est comme si je voyageais chaque soir d'un pays à un autre, tu connais jamais les gens dans les endroits, c'est trop grand en fait, c'est trop éparpillé, tu as pas d'endroit posé, qui ressemble à la Mut', avec des personnes que tu revois régulièrement.

Misha, 23 ans, étudiant, Haringey (Londres).

Le caractère exceptionnel des soirées trans et leur insularité dans la métropole de Londres ne permettent pas de réel regroupement. Contrairement à la Mutinerie et ses alentours, où Misha retrouve des visages connus, chaque soirée londonienne semble une aventure dans un nouveau milieu (« c'est comme si je voyageais chaque soir d'un pays à l'autre »). Cet éparpillement des espaces trans dans la métropole londonienne est mis en évidence par l'ensemble des participant-e-s londonien-e-s qui ont eu l'expérience d'une autre métropole occidentale. Grayson, londonien ayant grandi à Londres et vécu à Paris dans le cadre d'un échange universitaire, a relevé cette différence entre les deux métropoles dès le début de son entretien. Il explique en effet préférer largement Paris à Londres du point de vue de l'organisation et de la présence communautaire LGBTI.

I truly like London but you have such a powerful community in Paris. I went to the LGBT Centre [in Paris] once or twice, and like, firstly the fact that they have a named centre for LGBT people... And just the fact it's rainbow on the outside, on the inside, brings me so much joy! And then yeah, like just because in London it's so many different charities...

Grayson, 23 ans, au chômage, Twickenham (Londres).

Grayson est un militant très impliqué dans l'une des nombreuses associations trans londoniennes. Il organise régulièrement des événements et malgré la dispersion à laquelle lui et Misha font référence, je l'ai croisé plusieurs fois sans que cela ne soit prévu, lors d'observations participantes dans des activités et lieux différents. Toutefois, sans parler précisément de l'ensemble du quartier des Halles comme l'a fait Misha, il compare le rôle centralisateur du centre LGBTI de Paris (rue du Renard, au nord de la carte 3.6) à la multiplicité des associations londoniennes. L'inscription du centre LGBTI dans son quartier (« *the fact it's rainbow on the outside* ») ainsi que le rôle fédérateur de ce centre (« *a named centre for LGBT people* ») sont opposés aux nombreuses associations londoniennes pour justifier de l'existence d'une communauté puissante à Paris.

Cette dispersion des lieux trans, associatifs ou commerciaux, est mentionnée dans par la majorité des participant-e-s. Certain-e-s, comme Harry, intérimaire et titulaire de l'équivalent du brevet des collèges, préfèrent fréquenter des groupes en ligne pour éviter de payer les transports

très onéreux. Misha, Daren, Grayson et d'autres, plus inséré-e-s socialement, fréquentent en priorité les groupes trans de leur université ou de leur lieu de travail. Misha m'explique lors de son entretien qu'il pense que les universités et les entreprises sont les espaces communautaires les plus fréquentés. Il regrette d'ailleurs cette profusion d'espaces trans qui, selon lui, ne permet pas l'existence d'un espace non mixte ou consacré avant tout aux rencontres, bien identifié.

En fait à Paris tu vois des personnes trans surtout dans des espaces non mixtes ou dans des espaces prévus pour ça genre à la Mut ou dans le quartier, et en dehors tu vois pas de personnes trans. Alors qu'à Londres les personnes trans sont beaucoup plus visibles, c'est très médiatisé, c'est un peu plus accepté partout, par exemple à ma fac y'a un drapeau trans, y'a des soirées où les personnes trans sont explicitement bienvenues. Mais en dehors des facs et des trucs comme ça genre les entreprises et tout, y'a pas de communauté. Du coup y'a des espaces trans partout tu vois mais y'a pas d'endroit où t'es vraiment inclus finalement.

Misha, 23 ans, étudiant, Haringey (Londres).

Misha explique la force des groupes trans et LGBTI dans les entreprises et les universités par la visibilité des personnes trans dans la société britannique. Ce lien est difficile à démontrer, toutefois, la popularité des groupes LGBTI corporatistes au Royaume-Uni semble bien participer à l'éclatement d'une potentielle communauté. Le fait que les participant-e-s londonien-ne-s fréquentent en priorité le groupe LGBTI affilié à leur lieu de travail ou d'étude explique en partie la dispersion géographique et sociale des espaces trans. Cela permet en outre de mieux comprendre l'isolement communautaire des personnes trans les plus précaires. En plus du coût des transports et de l'importance du capital social dans la compréhension de l'organisation d'un milieu complexe et ramifié, le rattachement d'un certain nombre d'espaces trans à des institutions fortement sélectives socialement (universités) ou puissantes économiquement (très grandes entreprises) contribue encore à marginaliser les personnes trans les plus précaires des espaces communautaires.

La comparaison entre Paris et Londres met en lumière le rôle de l'organisation territoriale des espaces communautaires dans leur accessibilité. Les espaces trans parisiens, organisés selon les logiques d'implantation des sous-groupes communautaires, restent relativement centralisés par rapport à des espaces londoniens fortement dispersés. L'existence d'un lieu de rencontre exclusivement consacré polarise des présences trans dans l'hypercentre parisien, ce que la dispersion de la communauté londonienne ne permet pas. Les Parisien-ne-s s'approprient les espaces publics alentour, ce qui crée un véritable quartier trans : on comprend au regard des expériences londoniennes qu'il s'agit d'une véritable exception. Ainsi, la centralisation des ressources trans dans les espaces publics centraux de Paris favorise, d'une certaine manière, la présence d'une forme de communauté et son accessibilité. Au contraire, la dispersion sociale et géographique des espaces trans participe à une forte différenciation sociale dans l'accès aux espaces communautaires londoniens.

L'attractivité des métropoles pour les personnes trans repose en partie sur l'accessibilité de

certaines ressources, communautaires ou non, utiles notamment dans le cadre des premiers actes de transition (groupes de parole, ressources médicales, lieux de rencontre). L'organisation de la présence trans sur le territoire participe à l'accessibilité de ces ressources. Elles semblent toutefois inégalement accessibles selon des critères de genre et classe. À Paris et à Londres, certain-e-s participant-e-s en sont exclu-e-s ou s'en excluent volontairement. La sous-partie suivante commente les normes de classe et de genre qui structurent les espaces communautaires de Paris et de Londres. L'accès aux ressources est pourtant tributaire de ces espaces.

3.3.3 Des ressources communautaires inégalement saisies selon des critères de genre et de classe

L'accessibilité aux ressources métropolitaines est particulièrement différenciée selon les participant-e-s, malgré leur identification claire. La classe sociale – notamment les capitaux économiques et culturels – ainsi que le genre semblent influencer considérablement la capacité de chacun-e à se saisir de ces ressources. En premier lieu, la crainte du coût des soirées festives est dissuasive pour les participant-e-s les plus précaires. Si quelques participant-e-s vivant dans la grande couronne francilienne ont évoqué l'impossibilité de prendre un taxi pour rentrer de soirée après le dernier transilien, il s'agit surtout d'un problème constaté à Londres où les transports publics sont particulièrement onéreux. À titre de comparaison, un abonnement mensuel permettant de se déplacer dans toute l'Île-de-France sur l'ensemble du réseau de transports publics coûte 75,20€¹¹, pour £370,60, c'est-à-dire environ 429€, pour un mois d'abonnement à l'ensemble du réseau londonien¹². Aucun-e participant-e à l'enquête londonienne ne possède de carte de transports : tou-te-s paient leurs tickets à l'unité. Cela participe à réduire considérablement leurs mobilités, puisque chaque trajet augmente le budget alloué à leurs déplacements. Pour certain-e-s, comme Harry qui enchaîne les petits boulots et passe régulièrement plusieurs semaines d'affilée sans emploi, le coût de déplacement est totalement rédhibitoire. Lorsque je lui demande pourquoi il préfère fréquenter des groupes d'autosupport en ligne plutôt que les nombreux groupes de parole londoniens, il explique que le coût de la soirée est trop élevé pour lui si l'on prend en compte le transport, un repas et un verre.

Milan : Why do you prefer [online groups] than going to an actual group?

– Come on man, it's like 7 pounds to go from Brixton to anywhere in central London!

Then 7 pounds to come back, and you can add 15 pounds for dinner and at least 6 for a drink... I'm not that rich man!

Harry, 38 ans, petits boulots administratifs, Brixton (Londres).

Ces obstacles économiques à l'accès aux espaces de solidarité trans sont d'autant plus prégnants à Londres qu'une participation financière est souvent demandée à l'entrée ou à la

11. Prix du mois d'abonnement Navigo en 2021, source : iledefrance-mobilites.fr, consulté le 20/05/2021.

12. Prix d'une *travelcard* mensuelle couvrant les zones 1 à 9 du réseau du *Greater London*, source : tfl.gov.uk, consulté le 20/05/2021.

sortie des groupes d'autosupport : cela peut-être lié aux frais de location des locaux associatifs, comme pour l'association *London Friend*, ou au fait que les associations ne disposent pas de locaux et organisent leurs réunions dans des pubs, en échange d'une consommation par personne, comme c'est le cas de l'association *FTM London*¹³.

En outre, parmi les participant-e-s londonien-ne-s, celles et ceux membres d'une université ou salarié-e-s d'une grande entreprise fréquentent souvent en priorité le groupe LGBTI affilié à leur structure : c'est par exemple le cas de Misha, étudiant en premier cycle dans une prestigieuse université londonienne. Lorsque je cherchais des entrées auprès de collectifs de personnes trans pour faire passer mon appel à participation, ce dernier m'a invité à une soirée du groupe LGBTI de son département au sein de son université : il s'agissait du groupe LGBTI qu'il fréquentait le plus et dans lequel il me pensait susceptible de rencontrer le plus de personnes trans ou impliquées dans diverses associations. Cette pratique, répandue parmi les participant-e-s en activité, permet de mieux comprendre les potentielles difficultés rencontrées par les personnes sans activité à rejoindre des groupes de pairs, dans des communautés fortement structurées autour de collectifs corporatistes.

Ces mises à l'écart des ressources communautaires métropolitaines, fondées sur le capital économique des personnes trans, sont exacerbées au Royaume-Uni. La sous-dotation du secteur associatif qui rend payantes les activités, la privatisation du système de transports en commun ainsi qu'une forte ségrégation sociospatiale complique considérablement l'accès aux ressources communautaires pour les personnes les plus précaires, en particulier sans emploi. Toutefois, d'autres obstacles peuvent être mis en lumière.

Cha Prieur a déjà montré dans sa thèse la reproduction des rapports de domination de race, classe et genre dans les milieux *queer*, en particulier festifs (2015). Seulement 3% des répondant-e-s à son questionnaire en ligne s'identifient comme appartenant aux classes populaires, la plupart des personnes en difficulté financière s'identifiant comme des « intellectuel-le-s précaires » (C. PRIEUR 2015, p. 165). Iel montre notamment que malgré une forme d'exotisation de la pauvreté et d'un certain ascétisme militant (promotion de la vie en squat, de la récupération alimentaire, mise en valeur d'origines sociales populaires parfois lointaines, « sexytude » de l'oppression, etc.), cette marginalité sociale promue devient une nouvelle norme, paradoxalement particulièrement discriminante du point de vue du capital culturel (C. PRIEUR 2015, chapitre 7). Bien que ces normativités des milieux *queer* parisiens soient fortement critiquées dans certains discours trans¹⁴, il semble que les nombreuses attentes et normes de comportement des milieux militants *queer* pèsent sur les participant-e-s, en particulier celles et ceux les moins doté-e-s en capital culturel. Ces dernier-e-s font face à de grandes difficultés pour comprendre les attentes

13. Ces connaissances sont issues de plusieurs observations participantes menées dans les groupes d'auto-support des associations citées entre le 01/10/2019 et le 20/12/2019

14. Voir par exemple cette vive critique à l'égard de la culture du « call-out », qui consiste à dénoncer publiquement les personnes jugées « problématiques » au regard des principes militants *queer* : <https://transgrrrls.wordpress.com/2020/12/15/1a-culture-du-call-out-rend-les-femmes-trans-vulnerables/>.

des milieux militants et vont jusqu'à renoncer à fréquenter certaines soirées ou certains lieux emblématiques de la culture *queer* par peur de ne pas être à la hauteur. Par association à une exigence de pureté dans le discours et les pratiques militantes, souvent observée *via* les réseaux sociaux, ils et elles renoncent même à fréquenter les associations trans. Inquiété par le discours d'un jeune homme trans qui m'avait expliqué rencontrer des personnes parfois beaucoup plus âgées que lui, dans les espaces publics parisiens, *via* des groupes Facebook, je lui décris, sur le chemin du retour du lieu de l'entretien, des associations qui me semblent plus appropriées à son profil. Cet extrait de carnet de terrain illustre bien ces craintes de ne pas être à la hauteur d'une pureté militante, mise en scène dans des débats sur les réseaux sociaux.

À la fin de l'entretien, nous avons regagné ensemble la gare du Nord avec Ludo. J'ai discuté un peu avec lui des personnes qu'il rencontre grâce aux groupes Facebook. Je m'inquiète un peu de ces gens qui peuvent être assez âgés et qui proposent à des ados rencontrés sur des réseaux sociaux LGBTI de se voir « en vrai ». J'ai essayé de comprendre pourquoi il n'était jamais allé dans une asso alors qu'il connaît leur existence. En plus de quelques obstacles matériels (parents, internat loin de Paris), Ludo a évoqué sa timidité. Il m'a expliqué être « très impressionné » par les personnes LGBT militantes dont il lit les discours sur les réseaux sociaux. Il a peur de « dire quelque chose de travers » ou de ne pas dire « la bonne chose », de ne pas avoir un avis construit sur les questions politiques ou encore « d'avoir l'air nul » face à ces militant-e-s.

Extrait de carnet de terrain, 25/08/2019, Paris.

D'autres participant-e-s ont évoqué des craintes très similaires à celles de Ludo : après avoir lu des débats sur les réseaux sociaux, dans lesquels les militant-e-s *queer* et trans mettent en scène la pureté idéologique de leur posture, la peur de ne pas savoir prendre part à ces débats les éloigne des espaces les plus militants. Tom, homme de ménage en intérim retourné vivre chez ses parents après un échec en IUT d'informatique, explique ainsi lors de son entretien-bilan qu'il préfère fréquenter « des bars hétéros » avec « ses ami-e-s *queer* » plutôt que de se rendre dans des lieux spécifiquement étiquetés *queer* ou trans. En effet, les débats qu'il a lu sur Twitter, notamment ceux sur « la place des mecs trans dans le féminisme », dans lesquels est questionnée la légitimité des hommes trans à prendre place dans des espaces militants féministes du fait de leurs conditions d'existence d'hommes, lui laissent penser qu'il serait « mal à l'aise » voire « à côté de la plaque » dans une association trans (Tom, 22 ans, technicien de surface intérimaire, Rennes). Ces inquiétudes à l'abord des espaces associatifs et festifs trans et *queer* touchent les hommes trans dont la légitimité à investir les espaces féministes est régulièrement débattue sur les réseaux sociaux. Toutefois, seuls les hommes trans de classe populaire assimilent ces discours à l'ensemble des milieux militants trans et renoncent en pratique à fréquenter des associations.

Les appréhensions des personnes trans à fréquenter certains espaces communautaires trans, *queer* ou féministes semblent fondées sur deux éléments principaux. D'abord, certains espaces *queer*, en particulier festifs, sont caractérisés par l'existence de nouvelles normes sociales et comportementales, longuement décrites par Cha Prieur dans le chapitre 7 de sa thèse de doctorat

2015 : un ensemble de règles de « savoir-vivre Trans Pédé Gouines » (C. PRIEUR 2015, extrait de site internet, p.330), en apparence propre au milieu *queer* et résolument subversives, légitime au sein de ces espaces la reproduction de dominations de classe, de race et de genre. La Mutinerie, abondamment citée dans les travaux de Cha Prieur comme un espace régit par ces règles, est également souvent citée de manière ambivalente par les participant-e-s à cette thèse : tandis qu'il s'agit toujours du seul lieu festif, fixe et bien identifié *queer* et ouvertement *trans-friendly* d'Île-de-France, la Mutinerie représente donc un espace ressource. Pourtant, des difficultés à s'y sentir à l'aise sont souvent évoquées en entretien, et si le lieu est systématiquement cité par les participant-e-s, il n'est en pratique que rarement fréquenté. Ella, passionnée de musique électronique, fréquente de nombreux espaces festifs parisiens, dont certains très « branchés » voire, selon ses mots, un peu « underground ». Malgré son expérience des soirées parisiennes, elle explique ressentir un malaise à la Mutinerie en raison des « codes du lieu » qui restent encore obscurs pour elle.

Ella : Pour le dire très franchement, je déteste la Mut'. J'arrive pas à me sentir bien là-bas, j'y suis allée deux trois fois, mais j'aime pas, malaise total à chaque fois. [...] Il suffit pas que le lieu soit *queer* [...] pour que je m'y sente bien, c'est aussi un lieu qui, quand tu ne connais pas les gens, est extrêmement hostile et désagréable, parce que tu sens qu'il y a des codes qu'il faut respecter et qui vont au-delà de simplement les codes de la communauté trans pédé gouine, qui sont aussi les codes de la Mut'.
– Tu penses à quoi ?
– Ben ne serait-ce que de savoir qui est connu-e sur place, qui est habitué-e, je sais pas comment dire ça... Vraiment l'impression de pas se comporter comme il faut, ne serait-ce que parce que comme c'est un lieu festif, donc parmi les codes qu'il y a, il y a le fait d'avoir l'air de s'y sentir bien. Et à partir du moment où tu es timide et où tu sens que ça se voit que tu es timide et que tu es pas super bien dans le lieu, ben tu es pas dans les codes du lieu.

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

De prime abord, Ella explique sa perception du lieu comme « extrêmement hostile et désagréable » par des « codes de la Mut' » qu'elle ne serait pas en mesure de comprendre ou d'assimiler. Elle met d'abord son malaise sur le compte d'une timidité qui ne lui permettrait pas « d'avoir l'air de se sentir bien ». Cette impression de ne pas saisir des codes de comportement qui seraient propres à la Mutinerie et aux milieux *queer* parisiens est largement partagée par les participant-e-s, en particulier celles et ceux issu-e-s de classes populaires et moins doté-e-s en capitaux sociaux et culturels.

Toutefois, en approfondissant la question, Ella témoigne d'autres difficultés à l'abord de la Mutinerie, en particulier celles liées à la façon dont elle s'est sentie perçue en tant que femme trans. Elle évoque en particulier les « débats sur la place de la socialisation masculine dans l'expérience et la vie des meufs trans » : ces derniers semblent la mettre particulièrement en difficulté, lui donnant l'impression d'être en permanence mise à l'épreuve.

La deuxième fois que j'y suis allée, j'étais en début de transition, je pouvais être

perçue comme un mec cis, mais je pouvais aussi être perçue comme une meuf trans si tu réfléchissais deux minutes en me regardant, mais même quand tu es perçue comme une meuf trans, je veux dire, y'a des débats, dans le militantisme trans... y'a notamment tout ce débat sur la place de la socialisation masculine dans l'expérience et la vie des meufs trans. J'ai fait un truc qui arrive [...] car j'étais hyper mal à l'aise et hyper gauche dans tout ce que je faisais : j'ai renversé un verre, j'ai renversé le verre d'une meuf, et je me suis sentie hyper mal quoi ! En passant j'ai vacillé alors que j'essayais de passer sur la pointe des pieds au coin d'une table et j'ai un peu trébuché, j'ai buté sur la table et j'ai renversé son verre. La meuf était fâchée, je me sentais hyper mal, je me disais « ah putain certes je suis une meuf trans mais comme je suis en début de transition, tout le monde va penser : ah ce mec prend de la place, bouscule, etc. » [...] Du coup avec ces débats, encore plus dans les milieux *queer* que dans un espace lambda, t'es en permanence dans le contrôle de l'espace que tu prends pour pas qu'il y ait des meufs qui pensent « ah au fond c'est un mec parce qu'elle prend de l'espace. »

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

Ella mentionne certains débats à propos de la « socialisation masculine » des femmes trans, qui serait un obstacle à leur inclusion dans les espaces féministes. Ces débats, au départ cantonnés à certaines branches du féminisme radical, gagnent de l'ampleur dans les débats féministes comme grand public. En effet, ils sont promus par les gouvernements d'extrême droite aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui se servent de la focalisation sur les questions trans pour séduire l'électorat conservateur sans pour autant perdre leur base électorale libérale. Dans une excellente monographie décrivant l'histoire de ce(s) mouvement(s) dits « TERF » (*Trans Exclusionary Radical Feminism*), Ruth Pearce, Sonja Erikainen et Ben Vincent montrent bien que l'importance prise dans les dix dernières années par ces discours anti-trans provient d'une promotion gouvernementale, servant les ambitions électorales de la droite au pouvoir (2020). Ainsi, la question de la place des femmes trans dans les mouvements féministes n'est pas, comme celle de la place des hommes trans, un point de débat intimiste au sein de microcosmes militants. La place des femmes trans au sein du groupe des femmes est plus largement débattue dans les médias grand public. Si le débat est avant tout promu par la droite au pouvoir dans les pays anglophones (HINES 2019), il fait régulièrement irruption dans les sphères militantes féministes francophones¹⁵. Le fait d'être confrontée à ces débats sur les réseaux sociaux ou à la lecture de certains médias altère considérablement le sentiment de légitimité d'Ella à l'abord des espaces qu'elle identifie comme militants et féministes. « Encore plus dans les milieux *queer* que dans un espace lambda », Ella contrôle « l'espace [qu'elle] prend », ce qui la rend particulièrement consciente d'elle-même et mal à l'aise.

Cette conscience de l'espace occupé par leur corps et leur voix est partagée par l'ensemble des femmes trans qui ont pris part à cette thèse. Le chapitre 5 démontre que le fait d'occuper de l'espace matériel, visuel et sonore peut remettre en question la féminité des femmes trans, et

15. A ce propos, l'article/podcast du blog « Sortir du capitalisme » consacré à la question permet de bien comprendre la relative perméabilité du débat dans le contexte francophone.

ainsi mettre en péril leur place de femme dans les espaces publics. Cela est particulièrement vrai dans les espaces militants, y compris dans les associations trans : la présence de débats à propos de la socialisation masculine des femmes trans, souvent lus sur les réseaux sociaux à l'occasion de polémiques intracommunautaires, fragilise le sentiment de légitimité des femmes à accéder aux espaces trans. Plusieurs femmes françaises craignent en effet de fréquenter les associations trans principalement masculines, souvent en raison de mauvaises expériences avec des hommes trans. Ella mentionne par exemple la remarque d'un homme trans : ce dernier, interpellé sur le fait que le conseil d'administration de son association était majoritairement masculin, a justifié par l'argument que les femmes trans seraient dominantes dans d'autres sphères de la société. Il existerait, selon lui, une « domination médiatique » des femmes trans, qui seraient « plus visibles » et plus représentées par les médias du fait de leur « socialisation masculine » qui les aurait habituées à « prendre toute la place ». Comme le rappelle Ella et comme le montre la littérature sur le sujet, les femmes trans sont principalement « moquées » dans les médias ou érigées en figure d'épouvantail, de la « menteuse » qui se ferait passer pour femme pour piéger les hommes jusqu'à la « contaminatrice », représentée propageant le VIH (ESPINEIRA 2014a). Ce genre de croyance, attribuant aux femmes trans un avantage associé à leur socialisation primaire masculine, est pourtant très répandu dans les associations selon les témoignages des participantes.

Ruth, qui fréquente régulièrement des groupes d'autosupport trans dans l'Est londonien, explique comment la présence de ces croyances dans certains discours militants provoque une forme de fatigue chez elle, issue de l'hypervigilance qu'elle doit déployer à propos de son apparence y compris dans ces espaces pourtant relativement protégés. Elle explique notamment que lorsqu'elle relâche son attention à propos de son apparence, elle sent une forme de rejet de la part des autres membres du groupe. Elle met ces différences sur le compte d'une conflictualité entre les normes d'apparence et de comportement, blanches et bourgeoises, des hommes trans et des personnes non binaires qui composent majoritairement ces espaces, et ce qu'elle renvoie aux autres lorsqu'elle relâche son attention.

Sometimes I still feel on edge, even in those kinds of spaces. [...] Sometimes I do still feel like I have to watch myself around some trans men and non-binary people ¹⁶. [...] In my experience, it tends to be a very specific type of person who dominates those spaces, like, trans men or non-binary people who usually are like middle class, white, who have a similar kind of soft aesthetic and everything. [...] And when I will relax, you know, I'm pretty loud. And I have a deep voice and I do take up a lot of space, which I think I have a right to in those kinds of spaces. But then I start to feel a little bit of transmisogyny, like I'm being looked at like I'm behaving like a man, you know, I'm looked at so weirdly, sort of objectified and fetishised but also disliked. And sometimes I find that "soft aesthetic" quite hard to deal with because it's very passive. And it can be quite passive aggressive.

16. Plus loin dans l'entretien, Ruth précise que les femmes trans sont rarement plus de 10% de l'effectif des groupes qu'elle fréquente, ce qu'elle considère "habituel".

Ruth, 23 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Hackney (Londres).

On peut distinguer dans le discours de Ruth une combinaison des obstacles de genre et de classe à l'accès aux milieux trans, relevés plus haut. Les normes comportementales majoritaires de ces milieux (qu'elle nomme une « *soft aesthetic* ») semblent particulièrement ancrées socialement : au-delà des éléments que Ruth relève elle-même – ces personnes sont blanches, issues de classes moyennes et partagent un système de valeurs –, le rejet de la virilité dans la masculinité est un instrument de domination patriarcal utilisé par certains hommes bourgeois. Emmanuel Beaubatie, dans un article présentant le concept développé dans ses travaux de « l'espace social du genre », montre que les valeurs associées à la masculinité et à la virilité varient suivant les milieux sociaux. Il écrit notamment : « en se distinguant, par leurs apparences et attitudes androgynes, d'une masculinité hégémonique qu'ils jugent archaïque et dépassée, certains hommes – gays, mais aussi hétérosexuels s'appropriant des codes gay – contribuent à désarmer la critique féministe de la domination masculine » (BEAUBATIE 2020). Ainsi le témoignage de Ruth nous éclaire-t-il sur la reproduction de normes de genre et de classe au sein même des milieux militants trans. Ces normes semblent au moins marginalement contraindre son accès à ces espaces ressources : en tant que femme trans issue de classe populaire, la masculinité qu'elle pourrait exprimer en relâchant son attention n'est pas la bienvenue dans ces espaces.

Dans les deux cas, pour les femmes comme pour les hommes, c'est la masculinité qui semble motif à exclusion des espaces *queer* et féministes. Celle des hommes légitime une mise à l'écart basée sur un soupçon de mobilité sociale de genre : si un homme n'a pas sa place dans un espace féministe, et qu'un homme trans est réellement un homme, dans ce cas un homme trans n'est pas le bienvenu. La masculinité des femmes, passée, légitime une mise à l'écart par des arguments liés à la socialisation de genre : leur socialisation masculine passée les pousserait à occuper trop d'espace, ce qui n'en fait pas non plus des membres souhaitées des espaces féministes.

À ces préoccupations portant sur les bonnes et les mauvaises manières d'incarner masculinité et féminité, s'ajoutent des codes sociaux propres aux espaces *queer* et trans. L'interconnaissance est primordiale à l'intégration dans ces milieux, ce qui montre l'importance du capital social. Aussi, un système de valeurs fondé d'un côté sur le rejet du capital économique et de l'autre sur une valorisation d'un capital culturel militant important (C. PRIEUR 2015) contribue à mettre à l'écart les personnes les moins dotées en capital culturel. Les débats menés sur les réseaux sociaux ne représentent pas la réalité des groupes d'autosupport davantage intéressés par des problèmes concrets et immédiats. Pourtant, ils découragent certain-e-s de fréquenter les associations, par assimilation de ces dernières à l'ensemble des cultures *queer*. On voit ainsi distinctement la manière dont les imbrications entre genre et classe sociale contribuent à exclure les personnes trans de classe populaire des espaces associatifs et festifs trans et *queer*. Cela constitue une nuance importante de la métropole comme espace-ressource : ces ressources, mises à disposition par la présence communautaire et les associations dans les métropoles étudiées, ne sont pas accessibles à toutes les personnes trans.

Ainsi, diverses précarités participent à rendre l'accès aux ressources métropolitaines difficile selon des critères de genre et de classe. Toutefois, la comparaison internationale montre que d'autres différences d'accessibilité des ressources communautaires existent aussi du fait des différents contextes locaux. Plus spécifiquement, la comparaison entre Paris et Londres permet de constater que les espaces publics piétonniers du centre de Paris participent à la création d'un quartier trans, approprié par ses usager-e-s. Cela participe à rendre les ressources communautaires, en particulier les ressources festives et les lieux de rencontre, plus accessibles aux Parisien-ne-s. La présence trans permise par les espaces piétons du centre parisien, qui participe à l'ancrage et à la visibilité de la communauté trans, rend ces ressources plus accessibles.

Conclusion de chapitre

La relation des personnes trans aux grandes villes repose sur trois piliers.

- Des systèmes de représentations inscrits dans une culture métronormative invitent les personnes trans à se représenter les grandes villes comme tolérantes et accueillantes. Cette attractivité, en pratique, est confirmée par deux pendants de l'expérience trans des métropoles :
- D'abord, l'arrivée dans une métropole se fait dans le cadre d'un départ du domicile familial et de la région d'origine, dans la majorité des cas enquêtés. Elle permet donc, indépendamment des caractéristiques propres à la vie en ville, une émancipation très importante dans les parcours trans, qui pousse les participant-e-s à confirmer leurs représentations.
- Ensuite, les nombreuses ressources mises à disposition des personnes trans par les communautés trans présentes dans les villes étudiées participent à les rendre attractives. Elles ne sont pourtant pas également saisies, en raison de leur dispersion spatiale, comme c'est le cas à Londres, ou de leur caractère socialement sélectif, comme c'est le cas sur les trois terrains. C'est bien leur visibilité et leur présence qui attire vers les villes.

L'ensemble de ces éléments tend à expliquer le paradoxe entre les représentations très positives que se font les personnes trans des villes, notamment des grandes métropoles, et la réalité de violences verbales, physiques et sexuelles exacerbées dans ces territoires, en France comme au Royaume-Uni. Cela permet notamment de nuancer et de complexifier les réflexions géographiques sur les rapports des minorités de genre et sexuelles à la ville. Si la littérature a déjà nuancé le rôle d'émancipation joué par la métropole dans les trajectoires gay et lesbiennes, le prisme d'entrée des personnes trans, qui conjuguent majoritairement leur changement de genre à une migration résidentielle vers une métropole, permet de mettre en avant le rôle joué par tous les éléments influençant la migration – et non seulement la classe sociale. Plus qu'une réelle acceptation métropolitaine, la conjugaison de l'installation dans une métropole avec une migration résidentielle émancipatrice, caractérisée par le départ du domicile familial, l'entrée

dans les études supérieures ou l'occupation d'un premier emploi, influence les représentations collectives des métropoles. Elles permettent, moins en tant que métropoles qu'en tant que lieu d'un nouveau départ, de rompre avec son passé, notamment le harcèlement scolaire et les violences intrafamiliales. Plus que de partir en ville, le fait de partir de chez soi permet de négocier et de camoufler la rupture biographique du changement de genre habituellement stigmatisée. Cela invite à repenser les géographies des sexualités selon ce prisme : les migrations résidentielles peuvent être un moyen d'échapper à des violences.

L'analyse des métropoles en tant qu'espaces ressources pour les personnes trans permet en outre de mettre en lumière de nombreuses nuances concernant l'accessibilité à ces ressources communautaires. Des enjeux de classe et de genre écartent en premier lieu certaines personnes trans des espaces et services mis à disposition par les communautés. Pourtant, l'accès aux services et espaces publics est un enjeu fondamental des luttes trans. L'inaccessibilité des ressources essentielles est une source d'inquiétude pour les personnes trans. Les associations présentent en outre l'accès à ces ressources comme un enjeu de justice : il s'agit, en fait, d'accéder au « statut d'humain » (BLIDON 2011). Ce sont ces enjeux politiques et philosophiques que le chapitre suivant interroge.

LES ESPACES PUBLICS DANS LES POLITIQUES URBAINES : UNE LECTURE PAR L'ACCESSIBILITÉ ENTRE IDÉALISME ET SUBALTERNITÉ

The ability to fix a definition of publicity, to shape the constitution of the public, or to control the relations of property that make space accessible or not, is an exercise of power.

STAEHELI et MITCHELL 2008, p.141

Le chapitre précédent a permis de montrer que les personnes trans tirent des espaces publics métropolitains de nombreuses ressources – communautaires, matérielles, médicales ou émotionnelles. L'accès à ces ressources permet d'entamer sereinement un parcours de transition. Le départ des milieux sociaux fréquentés par le passé – scolaires, familiaux, communautaires – permet également un changement serein d'identité. Cela participe à une attractivité métropolitaine pour les personnes trans, qui se conjugue souvent à une trajectoire résidentielle plus classique liée à l'entrée dans les études supérieures ou dans la vie professionnelle. De nombreuses personnes trans migrent ainsi vers des métropoles dans un moment charnière de leur trajectoire biographique, mêlant transition de genre et évolution scolaire ou professionnelle. Il s'agit à présent de se questionner sur ce que produit cette présence trans dans les métropoles européennes. Afin de mettre à disposition des communautés les ressources convoitées, les associations et collectifs militants s'organisent et négocient avec les pouvoirs publics : locaux, moyens, accès à certains équipements, formation des agents municipaux sont autant de ressources mises à disposition grâce à ces négociations. L'action publique locale est régulièrement poussée à se positionner *pour* ou *contre* les demandes des associations.

Je propose dans ce chapitre d'étudier les enjeux politiques et moraux qui sous-tendent ces négociations. Au cœur des débats politiques locaux se pose la question de la légitimité des personnes trans à revendiquer l'accessibilité des espaces publics métropolitains. La position de *subalternité* de la communauté trans révèle en creux la position de l'usager-e légitime des espaces publics. L'étude des négociations de ce contre-public pour l'accès aux espaces publics

permet d’étudier le public en question, celui qui jouit d’un accès généralisé et légitimé aux lieux. Le discours politique commun et consensuel sur les espaces publics est analysé. Les rapports de pouvoirs sous-tendant des choix et discours politiques présentés comme rationnels sont démontrés.

Ce chapitre vise donc à étudier l’accès des personnes trans aux espaces publics en tant que problème public. Les politiques trans, c’est-à-dire destinées avant tout aux personnes trans, se distinguent à Paris, Rennes et Londres entre les politiques négociées, dont l’origine est surtout associative, et les politiques urbaines genrées à l’initiative des collectivités. Une étude de cas sur l’ouverture de créneaux-piscine réservés aux personnes trans à Paris, Rennes et Londres permet, d’abord, de mettre en valeur les enjeux sous-jacents des politiques trans dans les trois contextes. Une vision idéalisée des espaces publics par les acteurs politiques est notamment mise en exergue. Ensuite, une incursion dans les politiques urbaines genrées de la ville de Paris permet de se questionner sur les populations ciblées par ces politiques. Cela permet en particulier de distinguer, dans les discours et actions politiques, certain-e-s trans désirables d’autres, indésirables.

4.1 L’accès aux espaces publics comme condition à la reconnaissance sociale des trans

Ce chapitre mobilise un cadre théorique alliant science politique, urbanisme et géographie sociale, qui permet *in fine* de considérer les processus de négociation des politiques trans comme un terrain d’étude privilégié des espaces publics métropolitains occidentaux. Les personnes trans forment, dans les pays occidentaux, une communauté que l’on peut considérer comme subalterne. Cette position de subalternité, notamment mise en lumière par la reconnaissance sociale et politique des enjeux trans comme subalternes, me mène à considérer les personnes trans comme un *contre-public* exemplaire. Étudier l’accessibilité des lieux ouverts au public à la lumière de la subalternité de cette population permet de montrer qui est ce *public* auquel l’espace est ou doit être accessible. Les choix politiques pro- ou anti- trans sont notamment présentés comme rationnels. Ce chapitre analyse les rapports de pouvoir qui contraignent tout de même ces choix.

4.1.1 Étudier l’accessibilité des espaces publics au prisme d’une population minoritaire

Les fondements de cette recherche reposaient, dès mon projet de mémoire en Master 2, sur la notion d’*accessibilité* des espaces publics – et c’est d’ailleurs ainsi que je continue à présenter mon travail. D’abord inspiré par la notion de « droit à la ville » d’Henri Lefebvre, je proposais dès les prémices de cette thèse de démontrer l’inégal accès à ce que le philosophe considère comme un bien commun. Au cours de ma thèse, j’ai progressivement précisé cette approche, d’une

part en m'inspirant de géographes critiques anglophones qui ont considérablement influencé mon rapport à mon objet d'étude et d'autre part, en assumant pleinement de travailler sur une population socialement et numériquement minoritaire. Cela nécessitait notamment d'accepter qu'il soit possible de travailler sur des phénomènes et discours politiques presque inexistantes. Je n'ai pu faire ce travail qu'en comprenant, progressivement et à la lecture de nombreux travaux d'urbanisme et de géographie critiques, qu'étudier un contre-public était une façon très populaire de travailler sur les espaces publics comme objets géographiques et politiques. L'absence d'une minorité ou d'une préoccupation permet « en creux », pour reprendre les mots de Colette Guillaumin (1985), de questionner quel est le public légitime des espaces publics occidentaux et par quels procédés cette légitimité est construite sur le terrain et pour les gestionnaires de ces espaces.

Les espaces publics sont intrinsèquement définis par ou au regard de leur accessibilité, que cette dimension soit l'objet d'une critique ou non (MITCHELL 1995). Linn Staeheli et Don Mitchell, dans l'ouvrage *The people's property? Power, politics and the public*, apportent une longue définition des espaces publics fondée à la fois sur des enquêtes de terrain et sur une discussion scientifique et philosophique du concept de « publicité ». Cette discussion repose notamment, dans le dernier chapitre de l'ouvrage, sur la conceptualisation de « régimes de publicité » : ces « système[s] ou pouvoir[s] socia[ux] dominant[s] [...] conditionnent l'inclusion, l'exclusion et l'accès différentiel au domaine public » (p. 146). Staeheli et Mitchell décrivent la manière dont l'accessibilité d'un lieu, c'est-à-dire son degré d'ouverture, est fonction d'un jeu de pouvoir reposant sur trois éléments : « (1) les interrelations entre les biens, à la fois en tant que chose et ensemble de relations; (2) les normes sociales et l'appartenance à une communauté; (3) les stratégies, pratiques ou formes de légitimation » (p. 146). La création et le maintien de la frontière entre espace public et espace privé sont présentés comme une lutte de pouvoir. Pour un-e usager-e, la capacité à être perçu-e comme membre de la communauté identifiée comme le public d'un lieu résulte également d'une négociation : il s'agit de se montrer conforme aux normes sociales régissant un lieu à une période donnée. Les auteurs présentent le dernier élément constitutif de la publicité des lieux comme complémentaire : le régime de propriété et les normes sociales régissant le lieu doivent également apparaître comme légitimes. La publicité du lieu, déterminée par son régime de propriété et par les normes sociales qui le régissent, doit être vue comme légitime, voire « prise pour acquis » (p. 150). Le point saillant de la démonstration de Staeheli et Mitchell est de montrer que l'étude de l'*accessibilité* d'un espace public permet de comprendre en creux qui ce *public* est – à qui est légalement ouvert le lieu selon son régime de propriété, qui correspond aux normes sociales en vigueur dans ce lieu, et qui, en somme, en est un usager légitime ou non. Ainsi, étudier l'accessibilité des espaces publics mène à comprendre que certains citoyens sont plus légitimes que d'autres. Étudier les espaces publics du point de vue d'une population qui en est marginalisée met en lumière ce public légitime et les normes d'usage qui en découlent.

In physically locating the public sphere, publicly-accessible property shapes “the people,” determining who does and who does not appear to be legitimate citizens or to be persons with legitimate claims on the polity.

STAEHELI et MITCHELL 2008, p. 12

C'est dans cette perspective que je propose d'examiner les discours et pratiques ayant trait à l'accessibilité des équipements publics aux personnes trans. Ces dernières font-elles partie du « public » ? Sont-elles des citoyen-ne-s légitimes ? Et si elles n'en font pas partie : qui est ce public légitime et quelles sont les conséquences pour les populations qui dérogent à ces normes ?

La géographie critique, avec au centre l'étude des processus de privatisation des espaces publics, a traditionnellement recours aux catégories de population marginalisées dans les espaces publics pour en commenter la *publicité* : en montrant que certaines populations ne sont pas souhaitées dans des lieux publics en principe accessibles à tou-te-s, on montre qu'elles ne font pas partie de ce public légitime. Cela permet, d'une part, de critiquer l'idéal d'accessibilité au cœur de la définition des espaces publics, et d'autre part de mettre en lumière l'exclusion spatiale et sociale de certaines populations marginales. Cette idéalisation des espaces publics repose sur une lecture philosophique qui, dans le sillage d'Habermas, considère la « sphère publique » comme un lieu de débat social, permettant le maintien de l'ordre social par le débat permanent de l'ensemble des citoyens (HABERMAS 1999). Si cette vision libérale de la société a été critiquée par de nombreux-ses chercheurs-ses, notamment pour son caractère idéalisé (LANDES 2003) et en raison de la perte progressive de sens du concept due à son caractère « profusif » (ELEY 2002), elle n'en reste pas moins un outil utilisé dans la recherche critique, souvent de manière rhétorique. C'est en interrogeant cet idéal d'universalité de la sphère publique que les penseurs-ses critiques mettent en lumière les rapports de force qui la composent. Ce concept de sphère publique est ainsi mobilisé pour expliquer les processus de domination : l'exclusion de certaines catégories de populations des espaces publics est considérée comme un moyen d'imposer sa propre hégémonie de la part de classes dominantes. Geoffrey Eley (1990) montre par exemple que l'exclusion des femmes des clubs de la haute bourgeoisie permet d'asseoir la position de domination des hommes en les érigeant comme classe « universelle », définie comme élite et imposant ses normes comme hégémoniques. Nancy Fraser, dans une position de recherche proposant un usage critique de la notion de sphère publique d'Habermas (1990), défend une vision de la sphère publique comme d'un instrument de domination des groupes marginalisés. Elle montre notamment la multiplicité des publics composant cette sphère, mettant en lumière que la conception Habermassienne, idéaliste, de la sphère publique privilégie l'exclusion des publics subalternes. Cette approche considère en effet comme universelles les valeurs associées au public dominant, bourgeois et masculin. Prenant le contre-pied d'Habermas, Fraser ne rejette pas pour autant le concept de sphère publique : elle propose, au contraire, de s'en saisir et d'en critiquer la dimension idéaliste. En reconnaissant l'existence de « publics forts et faibles », en montrant les mécanismes de subordination des uns et la domination des autres, la critique de cet idéal doit permettre de théoriser les relations de domination entretenues entre les groupes sociaux.

Cette critique de la notion idéaliste de sphère publique est utilisée par les géographes des espaces publics. Si la définition Habermassienne de sphère publique est davantage philosophique au regard des préoccupations plus matérielles de la recherche géographique, la critique d'une vision politique et scientifique d'un espace public librement accessible est présente dans de nombreux travaux, soutenant les démonstrations. Plusieurs géographes francophones se réfèrent ainsi à la définition de l'espace public donnée par Michel Lussault (2001) d'un « espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel » afin de mettre en lumière les limites de cette vision idéalisée : c'est par exemple le cas d'Antoine Fleury et Muriel Froment-Meurice (2014) ou d'Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González et Corinne Luxembourg (2017). Bent Flyvbjerg, géographe et urbaniste danois dont les recherches portent sur les processus décisionnels dans les projets d'aménagement, décrit parfaitement cette tension des études urbaines, où la référence à une position idéaliste est nécessaire pour mettre en lumière les enjeux de pouvoirs du monde réel. Dans un article comparant les théories idéalistes d'Habermas aux propositions matérialistes, anti-idéalistes de Foucault, il montre la complémentarité des deux approches, qui permettent selon lui de penser les rapports de pouvoir tels qu'ils sont, en perspective avec ce qu'ils devraient ou pourraient être (FLYVBJERG 1998). Si elle n'est pas toujours théorisée telle quelle, cette approche comparative entre l'expression matérielle des rapports de pouvoir et un idéal type de référence semble la plus commune dans la littérature géographique et urbanistique portant sur les espaces publics.

Ce chapitre s'inscrit dans cette relecture critique des écrits d'Habermas : je propose d'utiliser l'idéal d'accessibilité des espaces publics comme une posture rhétorique afin de comprendre les mécanismes politiques et sociaux aboutissant à l'exclusion des personnes trans de certains espaces, services et équipements publics. La place faite aux personnes trans dans les politiques urbaines genrées, dans les actions concrètes comme dans les discours, s'est révélée être un bon terrain d'étude pour comprendre ces mécanismes d'exclusion. C'est par une analyse comparée des actions et discours des acteurs politiques locaux sur les trois terrains d'étude de cette thèse que les mécanismes menant à la marginalisation d'une partie de la communauté ont pu être mis en valeur.

4.1.2 Politiques publiques locales et personnes trans : des enjeux d'accessibilités révélateurs des rapports de pouvoir

La place des questions trans dans les politiques publiques locales est celle d'une communauté subalterne, minorisée dans ses conditions matérielles d'existence et dont la position inférieure est légitimée dans certains discours politiques très en vogue en Europe de l'Ouest. Les politiques trans font partie intégrante des politiques urbaines genrées : la littérature scientifique comme les acteurs-rices rencontré-e-s dans les collectivités en sont conscient-e-s. L'absence des personnes trans dans les politiques locales françaises est présentée comme un choix rationnel. Il s'agira, à

la lumière de la comparaison internationale, d'interroger les logiques de pouvoir sous-jacentes à cette apparente rationalité.

Les personnes trans dans les pays occidentaux : une communauté subalterne ?

J'emprunte la notion de *subalternité* à la recherche marxiste et anticolonialiste indienne, dont j'admire les réflexions portant sur les populations minoritaires bien que nos objets et contextes d'étude soient radicalement différents. Afin de comprendre les relations de pouvoir entre les groupes sociaux d'une société indienne extrêmement complexe, dans laquelle classes, castes et hiérarchie issue du pouvoir colonial s'entremêlent, les chercheurs-ses se revendiquant des *Subalterne Studies* proposent de se décentrer du point de vue occidental. Ils et elles se réfèrent aux travaux d'Antonio Gramsci sur l'hégémonie culturelle pour proposer de recentrer la recherche autour des groupes subalternes et notamment de leur agentivité dans les conflits et changements politiques (DELORI 2019). La revendication première de ces travaux est la critique des recherches dominantes sur la société indienne : ces dernières sont dénoncées pour porter trop majoritairement sur les actions et discours des élites, minorant le rôle des groupes sociaux minoritaires et jugés peu puissants dans les conflits sociaux et politiques (MERLE 2004). La reconnaissance de l'existence d'un discours politique hégémonique, porté par les groupes sociaux dominants, qui nie la capacité des subalternes à produire un discours sur leur propre position et à agir politiquement, est à la fondation des études subalternes.

Les personnes trans peuvent être considérées comme à la limite de la subalternité en France et au Royaume-Uni. D'abord, elles forment un groupe en position de subordination au reste de la société dans les deux contextes : outre les violences et discriminations subies par une partie des personnes trans, le fort contrôle étatique des changements de genre est un élément qui participe de manière importante à leur marginalisation. Les discours politiques transphobes, récemment popularisés par l'extrême droite au pouvoir au Royaume-Uni et très populaire en France, participent également à une forte stigmatisation sociale. Enfin, bien que les conséquences matérielles de cette subalternité morale et politique soient difficiles à mesurer et à généraliser à l'ensemble de la population, de nombreux travaux mettent en lumière les lourdes difficultés scolaires et professionnelles vécues par les personnes trans. On peut sans risque penser que la subalternité des personnes trans est complète, à la fois matérielle et morale, au sens des travaux d'Antonio Gramsci pour qui : « l'oppression [des subalternes] ne pren[d] pas seulement racine dans les rapports de force matériels, mais aussi dans l'intériorisation par les dominés/subalternes du *discours hégémonique* qui naturalise leur position dans la structure sociale » (DELORI 2019).

Au cours de cette recherche, je n'ai rencontré aucune personne trans qui aurait déclaré explicitement se sentir inférieure aux personnes cisgenres. Toutefois, toutes les personnes rencontrées ou presque avaient intériorisé un profond manque de légitimité et de confiance en soi, souvent à force d'un harcèlement quotidien – médiatique, de rue, scolaire, professionnel, sexuel. Les chapitres 3 et 5 reviennent longuement sur ces questions, mettant en avant les difficultés

des personnes trans à se reconnaître comme légitimes dans le genre de destination de leur parcours de transition, à adopter attitudes, marques et pratiques féminines ou masculines, ou légitimes à accéder à certains espaces militants qui leur sont pourtant explicitement ouverts. Mais l'application du concept de subalternité au cas des personnes trans en Europe de l'Ouest prend en réalité tout son sens lorsque l'on étudie les discours portés sur les trans, dans les sphères médiatique et politique. Alors que les problèmes concrets éventuels liés à l'accès des personnes trans aux espaces publics, en particulier non mixtes comme les vestiaires ou les toilettes, semblent peu probables, statistiquement insignifiants et restent de toute manière à démontrer, le débat politique au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en France, s'est cristallisé ces dernières années autour de positions explicitement anti-trans : les femmes trans représenteraient un danger pour les femmes cis du fait de leur socialisation masculine passée. Ces positions anti-trans ont gagné le débat public au point que certain-e-s universitaires travaillant sur les trans sont soupçonné-e-s de propagande antiféministe, les opposant-e-s aux études trans allant parfois jusqu'à l'action en justice comme cela est expliqué dans l'introduction du numéro spécial de la revue *The Sociological Review* intitulé « TERF¹ wars » (PEARCE, ERIKAINEN et B. VINCENT 2020). L'équivalent du défenseur des droits du Royaume-Uni² a statué sur l'effective légalité de l'exclusion des personnes trans des espaces publics non mixtes, incluant toilettes, chambres d'hôpital, vestiaires et nurseries³. Les toilettes sont devenues un point de débat central dans le débat public féministe au Royaume-Uni, à tel point que de nombreuses recherches désignent ce lieu comme un « symbole », cristallisant les oppositions contemporaines du débat politique britannique (JONES et SLATER 2020). Ces débats sur la légitimité et parfois sur la légalité de l'accès d'une catégorie de population à un espace public semblent fortement spécifiques aux populations trans. De même, les questions de la légitimité à se déclarer appartenir à un groupe social ou à en changer, si elles existent dans le cas d'autres populations minoritaires, sont particulièrement présentes et exacerbées dans le débat public concernant les personnes trans. Au Royaume-Uni et dans une moindre mesure en France, la présence trans dans les espaces publics est sujette à débat et ces débats sont particulièrement houleux. La reconnaissance de cette population en est un élément charnière : une reconnaissance sociale d'abord (est-il possible de réellement changer de genre ?) et une reconnaissance politique et juridique ensuite (faut-il reconnaître cette population comme légitime, c'est-à-dire lui accorder les mêmes droits que les autres ?). C'est cette position de subalternité morale qui me pousse à considérer les personnes trans comme un contre-public complet, inférieur en pratique et en discours. Étudier la place

1. *Trans Exclusionary Radical Feminism*, littéralement « féminisme radical excluant les personnes trans » : ce terme est notamment utilisé par les militant-e-s des droits des trans pour désigner les personnes se revendiquant d'un féminisme explicitement anti-trans.

2. *Equality and Human Rights Commission*, corps d'Etat chargé de statuer sur les droits humains et de veiller à l'application des lois dans le but de la lutte contre les discriminations.

3. Voir à ce propos cet article du *Telegraph* : Dixon, H., 2022, « Trans women can be excluded from female-only changing rooms and lavatories », *The Telegraph*, url : <https://www.telegraph.co.uk/news/2022/04/04/trans-women-can-excluded-changing-rooms-toilets/>, consulté le 14/04/2022.

des personnes trans dans les politiques de gestion des espaces publics permet de comprendre pleinement les logiques d’exclusion à l’œuvre, dans leur dimension matérielle autant que dans leur dimension morale.

Les politiques trans : un terrain d’étude privilégié des enjeux de pouvoir dans les espaces publics

Je me suis intéressé, dans le cadre de cette thèse, aux *politiques urbaines genrées* présentes sur les différents terrains étudiés. J’utilise cette expression dans son sens le plus large, c’est-à-dire indiquant l’ensemble des politiques urbaines qui comprennent explicitement une dimension de genre, qu’il s’agisse de politiques féministes, étiquetées « égalité femmes-hommes » ou destinées aux populations LGBTI.

L’expression « politique urbaine genrée » recouvre l’ensemble des actions publiques réalisées dans des espaces urbains selon une approche de genre, ce qui ne la réduit ni à des pratiques urbanistiques ni aux actions dédiées aux femmes. Entendue au sens large, l’approche de genre comprend les intérêts d’autres groupes discriminés pour leurs sexualités et compositions familiales (personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, polyamoureuses, familles recomposées...) ou leurs identités de genre (personnes intersexuées, trans ou non binaires).

BIARROTTE 2017

Comme le laisse entendre la définition donnée par Lucile Biarrotte, les politiques urbaines genrées sont souvent réduites à celles concernant directement et explicitement les femmes. Cette dernière démontre même une certaine focalisation des productions scientifiques et des projets d’aménagement autour de la thématique de la sécurité des femmes dans les espaces publics (BIARROTTE 2021). Si de nombreuses politiques publiques locales ont une influence directe sur les conditions de vie des femmes – politiques familiales, éducatives et en lien avec la petite enfance ; gestion des commerces de proximité ; politiques de transports tournées vers les mobilités douces ou locales, etc. –, elles ne sont pas toujours nécessairement pensées pour les femmes, bien que cette préoccupation « infuse » progressivement les collectivités territoriales occidentales (BIARROTTE 2020). La Ville de Paris est exemplaire en la matière, ayant mené une véritable politique de promotion et de diffusion des enjeux de genre au sein de ses services et dans l’ensemble des politiques publiques menées, comme en témoignent les deux éditions du guide référentiel *Genre et espace public* (SEII et MAIRIE DE PARIS 2016 ; SEII 2021). Les politiques urbaines genrées visent et sont généralement présentées comme concernant avant tout les femmes, cisgenres et hétérosexuelles, par omission ou volontairement (BIARROTTE 2020 ; BIARROTTE 2021).

Les politiques urbaines genrées visant les populations LGBTI sont étudiées et critiquées en géographie et en urbanisme. Les recherches ont montré que la prise en compte des minorités sexuelles dans les politiques publiques locales résultait souvent d’un calcul économique (DOAN 2011, voir notamment les chapitres 7 à 9). Les travaux portant sur les politiques d’animation

et de mise en tourisme des espaces publics métropolitains sont éloquentes à ce sujet, citant les marches des fiertés LGBTI parmi d'autres événements festifs (« Techno Parade », « Love Parade », etc.) voués à attirer des visiteurs temporaires (DECROLY, DESSOUROUX et VAN CRIEKINGEN 2003). D'autres travaux plus spécifiques à l'étude du genre et des sexualités montrent de quelle manière les lieux et quartiers *queer* sont utilisés comme des leviers de gentrification par les collectivités locales (RUSHBROOK 2002). De manière générale, les politiques publiques locales semblent plus souvent dénoncées comme renforçant l'hétéronormativité que luttant contre : l'urbaniste Michael Frisch désigne l'aménagement comme un « projet hétérosexiste » maintenant l'ordre hétérosexuel par le contrôle de la cellule familiale nucléaire hétérosexuelle (2002) et de nombreuses productions scientifiques montrent la condamnation de sexualités jugées immorales par les décideurs locaux (voir par exemple KERKIN 2003 ou FROMENT-MEURICE 2016 à propos de la prostitution, ou LASSAUBE 2014 à propos de la drague gay en plein air). Dans la lignée des productions critiques dénonçant l'aménagement comme une pratique de rationalisation issue de l'exercice du pouvoir (FLYVBJERG 1999), les géographes et urbanistes qui s'intéressent aux enjeux LGBTI des politiques publiques locales perçoivent et dénoncent leur pouvoir hétéronormatif. Pourtant, comme le pointent très justement de nombreux travaux (DOAN 2011 ; FRISCH 2002 ; FLYVBJERG 1999), l'objectif des politiques d'aménagement devrait être le bien commun. Nous verrons dans ce chapitre que le recours à la notion de bien commun dans les discours des acteurs publics aboutit systématiquement à l'exclusion du public trans.

Étudier la façon dont sont pensées, organisées et présentées les politiques trans au sein des politiques publiques locales des trois terrains étudiés doit permettre de comprendre la place matérielle et morale des personnes trans dans notre société. Les politiques d'inclusion ou de non-inclusion de cette population subalterne, dont la position minoritaire est légitimée dans le débat public, mettent en valeur les enjeux de pouvoir qui sous-tendent les choix présentés comme rationnels des politiques urbaines genrées. Ainsi, l'étude des discours politiques portés sur l'accessibilité des espaces publics à ce contre-public exemplaire doit permettre de comprendre quel est ce public à qui l'on destine les lieux publics.

Afin de comprendre comment l'accessibilité des espaces publics aux personnes trans est pensée et traitée par les politiques locales, je propose d'appuyer la réflexion sur une étude de cas comparative entre les trois terrains. Le sujet fortement cristallisant de l'accessibilité des piscines municipales aux personnes trans permet notamment de comparer, à Paris, Rennes et Londres, les discours portés sur ce sujet et le déroulement des négociations entre associations, pouvoirs publics et gestionnaires des équipements.

4.2 Les créneaux-piscine : une étude de cas révélatrice des enjeux politiques

Parmi tous les équipements publics, la piscine est sans doute le lieu où la présence trans est la plus difficile. De nombreux exemples issus de cette thèse montrent combien la nudité publique est source de vulnérabilité pour les personnes trans. La piscine ressortait comme un espace particulièrement difficile d’accès dans le cadre de mon mémoire de master 2 (2017), les contraintes vestimentaires et le regard d’autrui menaçant le *passing*, donc la tranquillité, des usager-e-s trans. La piscine était un espace très majoritairement évité par les enquêté-e-s, même de nombreuses années après le début de leur transition. Aucune personne interrogée dans le cadre de cette thèse ne fréquente de piscine, ni régulièrement ni occasionnellement, à l’exception de quelques créneaux réservés par les associations trans.

Sur les trois terrains étudiés, des associations ont tenté d’obtenir – et elles ont parfois réussi – un accès privilégié à une piscine publique sur un créneau d’une heure ou deux. L’accès à un créneau réservé aux personnes trans dans une piscine municipale est un enjeu pour beaucoup d’associations trans. Au-delà de la mission première d’une association défendant une population minoritaire de garantir le respect des droits de son public, y compris celui d’accéder librement aux services et équipements publics, l’accès aux piscines semble être devenu un enjeu hautement symbolique pour les associations. Il s’agit, en plus de garantir l’accès à cet équipement, de débattre avec les pouvoirs publics locaux de l’effective citoyenneté des personnes trans : il faut, comme à tout membre de la société, leur garantir un accès libre à l’ensemble des équipements et espaces publics. Ces enjeux symboliques m’ont permis, à Paris, Rennes et Londres, d’enquêter avec précision sur les négociations de ces créneaux réservés et les discours tenus par les différents acteurs de ces négociations. Cette partie se fonde notamment sur une dizaine d’entretiens formels et informels menés avec des responsables associatifs, des élu-e-s locales et locaux et des agent-e-s administratifs-ves. J’ai également réalisé quatre observations participantes à l’occasion de créneaux réservés dans les piscines parisienne et londonienne.

Les négociations avec les pouvoirs publics et les gestionnaires des équipements varient suivant les contextes politiques et juridiques. Les trois terrains étudiés dans cette thèse permettent d’observer des situations de négociation diversifiées entre les acteurs. Cela permet de mettre en valeur différentes visions des espaces publics. La manière dont ces visions sont mobilisées dans les débats politiques autour de l’accès aux piscines met en lumière certains enjeux de pouvoir. En particulier, la mobilisation d’une représentation de l’espace public comme idéal d’ouverture et d’accessibilité permet aux classes dominantes d’occulter les obstacles concrets rencontrés par les populations qui n’y ont pas accès. Pourtant, la comparaison montre que c’est davantage un choix présenté comme rationnel que cet idéal politique qui gouverne l’attribution, ou non, d’un créneau réservé à cette population subalterne.

4.2.1 Rennes : des désaccords au nom d'un idéal d'accessibilité

L'étude du cas rennais permet de comprendre la manière dont est mobilisée la vision idéaliste et universaliste Habermassienne des espaces publics dans le cadre de débats sur l'accessibilité des lieux. Lorsque j'ai rencontré les membres du bureau de Ouest-Trans, en juin 2019, pour un entretien collectif sur les pratiques de l'association et leurs relations avec les pouvoirs publics locaux, ces derniers venaient de déposer une demande de rendez-vous avec le service chargé de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations de la métropole de Rennes pour demander l'accès à un créneau privilégié dans une piscine municipale. Ils n'ont jamais eu gain de cause, ce qui ne m'a pas permis de recueillir leur expérience ou d'assister directement à la négociation comme j'ai pu le faire avec d'autres associations, la collectivité ayant coupé court aux échanges. En revanche, j'ai rencontré Geneviève Letourneux, élue de la métropole chargée de la lutte contre les discriminations, quelques semaines après ledit rendez-vous. Le discours que porte l'élue juste après ce rendez-vous permet de bien saisir les points de discorde.

On est confrontés à la fois à une demande légitime, entendable, avec un discours qui dit « l'accès à la piscine nous est interdit du fait de l'exposition des corps dans ce cadre-là », alors bon y'a une petite nuance c'est qu'il y a pas d'interdit, y'a un renoncement. Donc ça, c'est un vrai sujet. Et puis ils sont porteurs d'une solution qui serait d'avoir un créneau exclusivement réservé, ce qui n'est pas rien, puisque la piscine c'est un espace public, et les espaces publics exclusivement réservés, c'est problématique ! Car nous on est garants dans l'espace public de la possibilité du croisement, de la possibilité de la diversité, du pluralisme, et non pas le compartimentage.

Geneviève Letourneux, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations, Rennes.

Le discours de l'élue met en avant plusieurs points de friction entre les revendications d'accès aux espaces publics d'une population minoritaire et les principes républicains, notamment celui d'universalisme, dont elle est garante du respect. D'abord, la réservation d'un espace public à une catégorie de population semble totalement impossible : si un club sportif peut réserver l'équipement pour son entraînement, ce n'est pas le cas d'une association visant un public particulier. La « possibilité du croisement », la « possibilité de la diversité, du pluralisme » sont opposés au « compartimentage » que proposerait Ouest-Trans. Ces arguments de mixité, habituellement mobilisés dans les discours féministes promouvant l'accès des femmes aux espaces publics et critiquant l'omniprésence masculine dans ces derniers, sont ici retournés contre les personnes trans. Tandis que l'idéal d'égalité et de mixité est vu, par les associations trans, comme une garantie de lutter contre les discriminations vécues par les groupes minoritaires et une appropriation des espaces et équipements publics par des publics majoritaires, l'élue voit au contraire la solution du créneau réservé comme une menace à une supposée égalité d'accès.

Dans le cas rennais, le débat se cristallise autour d'une vision idéalisée des espaces publics. Ces derniers sont considérés par les acteurs publics comme des espaces accessibles à toutes

et tous. Cette vision de l’espace public, de manière générique, comme avant tout ouvert au public est longuement développée et expliquée par Marion Tillous (TILLOUS 2017). Cette dernière montre notamment que cet idéal d’espace public ouvert et accessible est utilisé, dans les débats qui ont lieu autour du harcèlement sexuel dans les transports, pour détourner le débat du problème initial – que des femmes subissent du harcèlement sexuel dans les transports – vers des questionnements presque philosophiques sur la nature de l’espace public – des voitures réservées aux femmes seraient une forme de privatisation d’un espace ouvert et accessible à toutes et tous. Marion Tillous prend position dans le débat, puisqu’elle démontre que cet idéal, fondé sur les travaux d’Habermas et de Goffman en particulier, repose sur une impression d’universalité qui s’applique en réalité seulement aux pratiques dominantes de l’espace – dans ce contexte, masculines. Elle fait référence, en particulier, aux travaux d’Eleni Varikas, qui montre que l’universalisme républicain est un projet politique dont l’horizon, l’idéal à atteindre, est le résultat d’un rapport de force : on considère comme universelle uniquement la vision de l’égalité émanant des voix qui se sont fait entendre (VARIKAS et CLAIR 2012). Et si l’on déboute la présomption d’égalité de l’idéal d’universalité de l’espace public, l’appel à cet idéal devient une manière de servir les intérêts de celles et ceux qui profitent déjà d’un accès privilégié aux espaces publics. Dans le cas du harcèlement sexuel dans le métro de São Paulo, la référence à cet idéal dans les débats permet la promotion de la domination masculine. On considère en effet que le harcèlement sexuel ne porte pas atteinte à l’accessibilité de l’espace public. À São Paulo, cette polarisation des débats autour de l’idéal théorique de l’espace public sert les intérêts des classes supérieures au détriment de celui des femmes de classe populaire, qui restent confrontées au problème du harcèlement sexuel dans les transports.

Dans le cadre de la demande du créneau de piscine en non-mixité réalisée à Rennes, on se rend compte que comme à São Paulo, le débat politique s’est immédiatement éloigné des enjeux avancés par Ouest-Trans (la lutte contre la transphobie), pour être reformulé selon un problème de ségrégation d’un espace public. Marion Tillous a en effet relevé la même logique de polarisation du débat public autour de la question des voitures de métro réservées aux femmes à São Paulo (2020) : le débat s’est éloigné rapidement de la question du harcèlement sexuel au profit de celle de la ségrégation des espaces publics. Cela révèle des conflits de classe au sein de la société brésilienne, puisque les femmes les plus audibles ne prennent pas les transports en commun ou n’en sont pas captives pour subvenir à leurs besoins. Ces féministes défendent des points de vue théoriques sans avoir fait l’expérience du harcèlement sexuel dans les transports, s’éloignant ainsi facilement du problème posé. On ne peut pas mener de telle analyse sur le cas rennais étant donné que le débat n’a pas été porté comme problème public et les échanges ont été limités au bureau de l’association et à l’élue. Toutefois, on peut percevoir, dans le discours de l’élue, une certaine méfiance à l’égard des témoignages des membres de l’association.

C’est ça la politique, c’est de trouver, en dialoguant avec le service des sports, comment garantir davantage de sécurité, de confiance, comment désamorcer les

situations de discrimination, d'agression, de micro-agression, car ça peut être des choses très diffuses, comment travailler ça sans sacrifier cette idée que l'espace public c'est un espace qui doit accueillir des gens différents. Mais d'un côté on est tous différents. Ils sont très... je pèse mes mots... il y a une hypersensibilité, il y a un sentiment, une sensibilité très forte à dire : « vous ne vous rendez pas compte de ce que nous vivons », et je l'entends bien. Je ne sais pas vers quoi ça va déboucher, mais on n'a pas encore trouvé la solution.

Geneviève Letourneux, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations, Rennes.

Dans le discours de l'élue, la situation de discrimination vécue par les personnes trans dans les piscines publiques est rapidement relativisée, voire minimisée. Déjà, dans la première citation, l'élue relativise une « interdiction » d'accès à la piscine en proposant plutôt de parler d'un « renoncement » de la part des personnes trans. Sans nier la gravité du problème, ce glissement sémantique lui permet de faire reposer une partie des responsabilités sur les personnes trans. Dans la suite de son discours, elle passe de la « discrimination » à « l'agression », puis à la « micro-agression ». Tout en reconnaissant que la violence réside parfois en des « choses très diffuses », elle minimise tout de même progressivement la violence réelle de la situation. L'élue conclut enfin sur « l'hypersensibilité » de ses interlocuteurs-rices, mettant en lumière une méfiance quant à leur discours. La demande paraît finalement presque exagérée.

Cette supposée « hypersensibilité » des représentant-e-s associatifs-ves trans est souvent dénoncée par les élu-e-s ou agent-e-s des services techniques des pouvoirs publics locaux. Ces dernier-e-s reprochent en particulier aux personnes trans de ne pas chercher à se *normaliser*. Certaines pensées m'ont été confiées en entretien, ce qui n'est d'ailleurs pas étranger au fait que les agent-e-s et élu-e-s des collectivités que j'ai rencontré-e-s m'ont systématiquement identifié comme cis : j'étais à leurs yeux assez cis pour ne pas m'offusquer de leurs propos, et assez informé sur ces sujets pour les comprendre et faire preuve d'empathie. Une élue m'a par exemple confié, hors micro, en fin d'entretien : « vous me parlez de devenir un homme ou de devenir une femme, mais je pense que le problème des personnes trans, c'est qu'elles restent trans, elles ne cherchent pas à sortir de cet état » (extrait de carnet de terrain). Une agente des services techniques en charge des questions d'égalité et d'urbanisme m'a également confié en fin d'entretien penser que les personnes trans « ne changeaient jamais vraiment » et « se plain[ai]ent quand même qu'on ne les prenne pas en compte », en donnant l'une de ses connaissances comme exemple (extrait de carnet de terrain). Certain-e-s responsables associatifs-ves trans m'ont même parlé de responsables d'autres associations sur le même ton, critiquant un « manque de tact » qui donne à des agent-e-s « pas fermé-e-s, mais pas ouvert-e-s » l'impression qu'ils pensent « toujours avoir raison » : « à [cette association], ils sont un peu péteux, c'est *paperboard* et on envoie, y'a pas d'interaction⁴ » (extrait de carnet de terrain).

4. La personne parlait à ce moment-là des formations organisées par les associations auprès des professionnel-le-s amené-e-s à rencontrer des personnes trans. Par l'image du *paperboard*, elle exprimait le fait que l'association critiquée a une approche surplombante et n'adapte apparemment pas ses formations au niveau ou aux centres

Le cas rennais illustre la manière dont, au nom d’idéaux d’égalité et d’accessibilité des espaces publics partagés par les pouvoirs publics, une population minoritaire est maintenue dans une position subalterne. Malgré la bonne volonté des agent-e-s et élu-e-s, l’idéal d’accessibilité auquel ils et elles se rattachent ne permet pas d’envisager une forme de non-mixité, qui est vue comme une tentative de ségrégation. Geneviève Letourneux ne semblait pas hostile à la demande de l’association, mais l’analyse de son discours permet de comprendre qu’elle n’était pas convaincue de la situation de discrimination. La parole des associations de personnes concernées ne semble donc pas suffisante pour convaincre les responsables, qui la remettent facilement en cause en les soupçonnant d’hypersensibilité ou de manque de bonne volonté. Le fait que les personnes trans n’aient pas accès aux équipements publics sportifs n’est pas entendu, et paradoxalement, c’est une supposée accessibilité à toutes et tous qui est mise en avant pour refuser l’idée d’un créneau réservé aux personnes trans. Les cas parisien et londonien permettent de mieux comprendre les ressorts politiques qui sous-tendent ces décisions.

4.2.2 Paris : une stratégie associative pour faire entendre les besoins d’une population minoritaire

À Paris, le projet d’un créneau réservé – d’abord aux personnes trans, puis aux personnes trans et à leurs proches – naît en 2013. Une étudiante en médecine réalise, en collaboration avec l’association, l’une des premières thèses de médecine générale sur la santé trans qui ne concerne pas les aspects psychiatriques ou sexuels (GILLES DE LA LONDE 2014) : en montrant à la fois l’importance du sport dans l’épanouissement des personnes trans – en particulier séropositives – et les obstacles rencontrés dans les clubs et équipements ordinaires, cette thèse fournit ce que Giovanna Rincon, présidente de l’association, appelle « un premier argument de plaidoyer » dans le cadre de négociations avec les pouvoirs publics. Suite à la soutenance de la thèse en 2014, une rencontre est organisée avec Ian Brossat, alors maire du XVIII^{ème} arrondissement, dans lequel est implantée l’association. Cet élu, ouvertement gay et impliqué au sein du Parti Communiste Français pour les causes LGBTI est, selon les mots de Giovanna Rincon, « frappé » par la nécessité de promouvoir l’accès aux pratiques sportives aux membres de l’association. L’obtention de créneaux dans des piscines publiques pour les clubs sportifs étant « une folie totale » selon Giovanna Rincon, avec des clubs qui « se ravagent la gueule entre eux, car c’est impossible d’obtenir un créneau à Paris », l’élu profite de travaux prévus dans la piscine des Amiraux : cette dernière, bientôt fermée au public en raison de travaux, se vide progressivement de ses clubs qui déménagent petit à petit. Acceptess-T hérite ainsi de la place libérée par un club et dispose d’un créneau pour six mois, jusqu’au début des travaux. Durant ces six mois, l’association organise une enquête interne sur la fréquentation du créneau et son utilité. C’est fort-e-s d’un diagnostic solide montrant la grande fréquentation du créneau et les conséquences

d’intérêt des participant-e-s.

positives des pratiques sportives sur les usager-e-s que l'association demande la pérennisation du créneau à la Ville de Paris. Cette dernière lui est accordée grâce à l'enquête, qui a « fourni des éléments de plaidoyer » et « permis de faire beaucoup de bruit », « pas en tant qu'association sportive, mais pour la lutte contre les discriminations » (Giovanna Rincon).

C'est cette stratégie développée dans le cadre de la mise en place de ce créneau piscine qui est à présent caractéristique des pratiques de l'association dans le cadre de négociations avec les pouvoirs publics. Dans le discours de Giovanna, dès le début de l'entretien – il s'agit du premier sujet que nous abordons –, la question de l'universalisme républicain est abordée. En effet, en décrivant la façon dont l'élus parisien a été sensibilisé aux vécus trans, elle invoque des questions « d'égalité, de parité » qui seraient « complètement discriminante[s] par moment ». Garantir un accès sur la base de règles communes à tou-te-s ne protégerait pas des discriminations structurelles de la société. Au contraire : une population fortement discriminée, en l'absence de modalités d'accès privilégiées à certains services, peut s'en trouver totalement exclue.

Ian Brossat a été frappé, car on lui parlait d'un sujet que lui croyait maîtriser, mais finalement, ce qu'il a compris tout de suite, c'est qu'il ne le maîtrisait pas et que contrairement à sa croyance, les services publics n'étaient pas du tout accessibles pour les personnes trans. La question qui l'interpelle le plus, c'est la question de l'épanouissement : le sport est important pour tout le monde, mais n'est pas vécu ni accessible par tout le monde de la même façon, et la question du corps des personnes trans, de la santé des personnes trans, l'a particulièrement frappé. Il a compris que toutes ces questions d'égalité, de parité, c'était complètement absurde en réalité, car dans les services publics cette notion d'égalité elle est complètement discriminante par moments.

Giovanna Rincon, fondatrice et présidente de l'association Acceptess-T.

On saisit, dans le discours de la présidente de l'association, que les convictions universalistes de l'élus ont été ébranlées par ce premier diagnostic : ces piscines, en tant qu'espaces « accessibles », dans une perspective « d'égalité, de parité », sont en fait difficiles, voire impossibles, d'accès pour les personnes trans. L'une des particularités d'Acceptess-T par rapport aux autres associations est d'avoir avancé non pas avec un agenda politique préexistant, mais en fournissant au fur et à mesure de ses demandes des diagnostics documentés. L'importance du passage par le diagnostic dans la stratégie de négociation est mise en valeur par l'expérience des autres associations, à qui l'on oppose justement systématiquement aux demandes la volonté de garantir une équité d'accès suivant les principes de l'universalisme républicain. Le succès de cette stratégie de négociation ressort clairement du discours de Giovanna Rincon. Plus intéressant encore, le diagnostic permet à l'association de montrer que les personnes trans ne sont pas les seules à être discriminées à l'accès aux services et équipements publics : c'est donc finalement un accès plus généralisé aux équipements et services que promeut l'association par l'ouverture de créneaux réservés.

Donc on a pris ces six mois de créneaux, et ça a été un truc qui a permis de démontrer que oui, il y avait un besoin urgent. On avait au moins 70 personnes trans qui venaient

au créneau. On a mis en place une petite enquête, un certain nombre de personnes ont répondu, et parmi eux certains nous ont dit que ça faisait 40 ans qu'ils n'allaient plus à la piscine, 20 ans, 30 ans... Et donc voilà, c'est cet argument qui est devenu le joker majeur de ce travail de démontrer comment la transphobie se cristallise dans les services publics, et que ces personnes qui sont des citoyens comme les autres, enfin devraient, n'ont pas accès à ces services. Voilà comment la transphobie s'intériorise dans la vie des gens et devient normale, et comment, dans les services publics et les institutions, personne ne s'en soucie, et personne ne se demande pourquoi on ne voit pas les personnes trans dans les services publics. Eux ils nous demandaient tout le temps « voilà vous vous nous dites pourquoi vous venez pas », mais nous on avait envie de leur demander « pourquoi dans les services publics il n'y a pas vraiment des chartes, non seulement des mesures d'hygiène, mais aussi des questions de validisme, d'âgisme, de grossophobie », et c'est là qu'on a commencé à démontrer que notre démarche était au-delà de la transphobie. [...] Puis avec ce qu'on avait récolté avec le questionnaire, et avec la grosse fréquentation des créneaux, on avait ces éléments de plaidoyer qui nous ont permis de faire du bruit, et ce bruit a permis de faire rentre encore beaucoup plus audible la nécessité d'obtenir un créneau pérenne.

Giovanna Rincon, fondatrice et présidente de l'association Acceptess-T.

L'association arrive finalement, grâce à cette stratégie d'avance progressive accompagnée de diagnostics montrant les situations de discrimination, à contourner les arguments relevant de l'universalisme républicain : d'abord, en montrant que malgré une équité de droit, tout le monde n'a pas un accès aussi facile aux équipements et services publics ; ensuite, en partant de cette situation pour la généraliser « au-delà de la transphobie ». L'association démontre que sans adaptation des conditions d'accueil du public, l'accès de toutes et tous n'est pas garanti. Cet argument, en plus d'une fréquentation très active du créneau réservé, lui permet de pérenniser ce qu'elle a obtenu de manière temporaire.

Les potentielles oppositions fondées sur des principes universalistes sont anticipées et contrées de deux manières. D'une part, le diagnostic médical de la prévalence du VIH dans la population cible de l'association (femmes trans migrantes et travailleuses du sexe) et la préconisation des pratiques sportives dans le cadre des parcours de soin permettent d'esquiver les accusations potentielles de séparatisme : il paraît normal de permettre avant tout aux personnes malades de se soigner et l'accès privilégié à des soins pour les malades n'est pas perçu comme une injustice. D'autre part, leur stratégie de communication orientée vers l'élargissement des enjeux politiques mis en avant, « au-delà » de la micropopulation qui est la véritable cible du projet, permet de dissiper tout doute quant à sa constitutionnalité : il s'adresse en fait à tout le monde puisque les critères d'exclusion des services et équipements publics sont très variés et répandus.

En comparant les négociations dans les deux cas français, on comprend ainsi mieux la force de frappe permise par la stratégie mise en place par Acceptess-T à Paris : le diagnostic de l'association, légitimé par une thèse en médecine générale et six mois de statistiques sur le créneau provisoire, permet de contourner les soupçons d'hypersensibilité ou de mauvaise volonté

émis par les responsables politiques. Cela permet également à l'association de verrouiller le débat autour de la transphobie et de la nécessité d'accès aux piscines publiques pour les personnes trans, en évitant un glissement vers les enjeux de ségrégation de la piscine en tant qu'espace public. Maboula Soumahoro nomme « charge raciale » la nécessité, pour les chercheurs-ses noir-e-s, de prouver le sérieux scientifique de leurs travaux (2020). « Cette charge raciale consiste en la « tâche épuisante d'expliquer, de traduire, de rendre intelligibles les situations violentes, discriminantes ou racistes », tout en ne dérangeant pas le groupe dominant et en ne l'embarrassant pas de sa subalternité (p. 135) » (BRUN 2020). On pourrait ici penser que les associations trans sont soumises à une pression similaire, exercée par les pouvoirs publics, à *démontrer* la situation de discrimination de la manière la plus scientifique et la plus objective possible – la parole et l'expertise de l'association ne sont pas suffisantes –, tout en restant dans une position qui ne dérange pas leurs interlocuteurs-rices – il faut à la fois faire preuve de « tact » dans son rapport aux agent-e-s et montrer une forme de bonne volonté pour correspondre au mieux aux standards cisgenres. En clair, les personnes trans doivent se placer dans une position de subalternité respectable, qui est ici permise par la maladie. Sans ce travail de mise en conformité avec les attentes cisgenres, la parole leur est confisquée et le débat s'éloigne des enjeux pratiques (comment faire pour que les personnes trans puissent aller à la piscine ?) pour rejoindre des enjeux théoriques éloignés de leurs expériences concrètes (est-il moral de réserver un espace public à une catégorie spécifique de population pour quelques heures ?). Le cas londonien permet de confirmer ces hypothèses : à l'écart de l'idéal universaliste, les enjeux matériels de ce qui constitue l'accessibilité sont mis en lumière.

4.2.3 Londres : un cercle vertueux d'accessibilité ?

À Londres, le TAGS (*Trans And Gender non-conforming Swimming group*) occupe un créneau dans un espace réservé – séparé du grand bassin, voué à la pratique des personnes apprenant à nager ou en situation de handicap – du centre sportif communautaire du district de Lewisham. Selon la créatrice du groupe, rencontrée de manière informelle lors d'une de mes trois participations aux séances de natation, l'obtention du créneau n'a pas été un problème : il a suffi d'insister auprès du *City Council*, qui est obligé par l'*Equality Act* de 2010 de s'assurer, au sein de ses équipements, de la non-discrimination des publics spécifiques recensés dans cette loi – dont les personnes trans font partie. Le plus difficile était, selon la fondatrice du groupe, de trouver un gestionnaire qui accepte de privatiser un espace aquatique pour quelques heures. Il est assez intéressant de constater que la solution a été trouvée grâce à un espace spécialement aménagé pour les personnes en situation de handicap.

La pièce où l'on s'est installé-e-s est située à l'écart du bassin où nagent les autres usager-e-s. Le maître-nageur a fermé les rideaux des grandes baies vitrées qui séparent ce petit bassin du reste du centre. [...] Sur le mur, un grand dispositif mécanique permet, enfin je pense, de descendre progressivement dans le bassin une

personne accompagnée de son fauteuil roulant. Au bord il y a beaucoup de matériel ludique : planches, frites, flotteurs, ballons, etc. [...] Le bassin est peu profond et visiblement aménagé pour accueillir des publics spécifiques : personnes en fauteuil ou dont la mobilité est réduite, enfants, personnes qui ne savent pas nager, etc. J'ai même l'impression qu'un dispositif qui descend du plafond permet de changer la profondeur du bassin.

Extrait de carnet de terrain, observation participante au TAGS, 20/11/2019, Lewisham (Londres).

Le centre sportif communautaire a pu accueillir le créneau réservé aux personnes trans sans perturber son emploi du temps ou les entraînements des clubs grâce à ce bassin pensé pour accueillir d'autres publics spécifiques. Cela résonne particulièrement avec les propos de Giovanna Rincon, présidente de l'association Acceptess-T, qui cherche à montrer que les difficultés d'accès aux équipements sportifs rencontrés par les personnes trans vont « au-delà de la transphobie » et mettent en avant d'autres critères de non-inclusion : « âgisme, validisme, grossophobie ». La situation est rendue difficile en France par les principes républicains universalistes, couplés à une forme de transphobie qui consiste à confisquer la parole sur l'expérience concrète des personnes trans au profit de débats théoriques. Toutefois, on constate avec l'exemple britannique qu'un espace public plus vaste, plus équipé, avec moins de pression à l'accès aux équipements et rendu accessible à une multitude de publics, se prête mieux au partage.

La situation serait si improbable en France que je n'avais pas imaginé que le créneau puisse se tenir dans un espace séparé. Arrivant un peu en retard à ma première observation en raison d'une panne de train, je n'ai pas croisé les membres du groupe à mon arrivée. Pensant qu'ils étaient déjà dans l'eau, je me suis changé dans les vestiaires – que j'ai qualifié de « surprenamment collectifs » dans mon carnet de terrain – puis j'ai, sans le savoir, observé pendant plus d'une heure ce que je pensais être un créneau réservé aux trans et qui était en fait le grand bassin d'une piscine municipale quelconque. Ma myopie se conjuguant à mon piètre niveau de natation, j'ai nagé une heure seul dans le couloir réservé aux nageurs lents, discutant à plusieurs reprises avec mes voisin-e-s de couloir et le maître-nageur, tout cela sans me rendre compte que les protagonistes étaient cisgenres. J'en ai tiré plusieurs paragraphes bien sentis dans mon carnet de terrain, qualifiant l'ambiance de « peu conviviale ». Qu'il puisse exister un second bassin à l'abri des regards ne m'a pas traversé l'esprit une seconde puisque ce n'est qu'après être retourné au créneau la semaine suivante et avoir participé au goûter convivial qui précède la séance que je me suis rendu compte de mon erreur. Ce petit bassin est pourtant situé entre le guichet et le grand bassin et je suis passé devant son entrée à plusieurs reprises, mais mon œil français n'a pas envisagé la possibilité d'un équipement adapté à ce public sensible – à l'abri des regards, donc accessible.

Cette étude de cas met en avant des tensions multiples dans la gestion de l'accessibilité des équipements publics : d'abord politiques et théoriques, sur la vision de ce que doit être un espace public, mais surtout matérielles, sur le financement de ces équipements et le budget consacré à

leur mise en accessibilité. Une légère nuance peut être apportée : le prix d'une entrée à la piscine est sensiblement plus cher à Londres qu'à Paris⁵, les horaires visiblement plus étendus⁶, et cela participe sans doute aussi à la moindre pression sur les équipements. Tout de même, l'adaptabilité de l'infrastructure en tant que telle participe pleinement à la possibilité d'un partage intelligent de l'espace.

À l'étude du cas britannique, on comprend que ce n'est pas seulement la distinction politique entre universalisme et particularisme qui a permis la création relativement facile du créneau en non-mixité. Bien sûr, l'organisation de la législation anti-discriminations britannique, fonctionnant sur la base de catégories protégées (*protected characteristics*), permet en théorie de proposer des actions de discrimination positive destinées à ces catégories. Les personnes trans en faisant partie depuis 2010⁷, l'ouverture d'un espace public sur des créneaux prioritaires pour ces dernières correspond aux trois objectifs principaux de l'Equality Act de 2010 :

- Supprimer ou minimiser les désavantages dont les personnes souffrent en raison de leur appartenance à une catégorie protégée,
- Prendre des mesures pour répondre aux besoins des personnes appartenant aux catégories protégées lorsqu'ils sont différents de ceux des autres personnes,
- Encourager les personnes appartenant aux catégories protégées à participer à la vie publique ou à d'autres activités où leur participation est disproportionnellement faible.

Source : Equality and Human Rights Commission (Great Britain National equality body). *Public Sector Equality Duty*, 2021. <https://www.equalityhumanrights.com/en/advice-and-guidance/public-sector-equality-duty>, consulté le 02/06/2021.

Cette vision de la lutte contre les discriminations par la protection et le support de catégories de populations listées est propre au droit britannique. Bien que le droit français prévoit aussi la protection des populations selon certains critères de discrimination, ces critères ne permettent pas de cibler des populations *minoritaires*, mais seulement d'identifier le critère poussant à la discrimination (sexe, race, orientation sexuelle, identité de genre, etc.)⁸. Ainsi, la loi française ne prend pas en compte les rapports de force et les inégalités systémiques de traitement entre les différentes populations : personne ne doit être discriminé en raison de son identité de genre, ni les personnes trans, ni les personnes cis. Tammouz Al-Douri montre bien dans son analyse du droit anti-discrimination français l'angle mort que constitue cette impossibilité à prendre en compte ce qu'il nomme les discriminations « indirectes », c'est-à-dire celles qui sont issues d'une

5. A titre d'exemple, l'entrée à la piscine de Lewisham, qui est parmi les moins chères de Londres, coûte £4.95 (5€73 au 01/06/2021), pour 3€50 à la piscine des Amiraux à Paris.

6. A quelques exceptions près, les piscines parisiennes ferment leurs portes entre 18h et 20h, tandis que les piscines londoniennes ferment pour la plupart entre 21h et minuit en semaine.

7. Plus précisément, l'Equality Act de 2010 inclut les personnes trans dans les catégories protégées, sans condition d'avancement du parcours de transition médicale. Voir en particulier cette note de l'université de Sheffield : <https://www.sheffield.ac.uk/hr/equality/focus/2.5491/protected>, consultée le 02/06/2021

8. Voir pour plus d'informations cette page du site du défenseur des droits, consultée le 02/06/2021 : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

inégalité systémique et qui ne résultent pas d'une exclusion consciente d'un groupe social (2013). C'est pour cette raison que les principes universalistes sont évoqués par les élu-e-s français-es : un créneau piscine en non-mixité trans est perçu, au nom du droit anti-discrimination français, comme une discrimination contre les personnes cisgenres. La discrimination des personnes trans est reconnue et se traduit, comme nous l'avons vu, par une reconnaissance partielle des difficultés d'accès des personnes trans aux équipements sportifs par les élu-e-s. En revanche, ces dernier-e-s font appel au principe d'universalisme républicain pour justifier le fait que la solution ne puisse passer par une action positive qui favoriserait les personnes trans. La comparaison avec le cas londonien permet de mettre en lumière l'importance des solutions matérielles et concrètes, au-delà des débats théoriques. Il semble, à la lecture du cas, que le cadre juridique particulariste a moins joué dans le succès de la négociation que l'existence d'un espace séparé du grand bassin et voué à l'accueil de publics spécifiques. En effet, le potentiel « séparatisme » dont parlait l'élue rennaise ou encore la menace de non-respect du principe d'ouverture et de mixité de cet espace public n'ont pas été des enjeux débattus à Londres, avant tout car l'existence de ce bassin à part permettait d'offrir aux personnes trans un créneau réservé et à l'abri des regards sans empiéter sur les horaires du grand bassin, toujours accessible au grand public.

Cette vision politique des espaces publics comme des espaces de mixité et de rencontre, caractéristique des principes universalistes républicains français et profondément ancrée dans la tradition Habermassienne, semble empêcher l'accessibilité de certains espaces et de certaines ressources communautaires aux personnes trans. L'échec ou les stratégies particulièrement rodées dans les négociations entre associations et pouvoirs publics locaux français mettent en lumière les grandes difficultés induites par cette opposition morale entre une forme de non-mixité et une vision républicaine et idéalisée des espaces publics. Toutefois, la comparaison avec le contexte londonien permet de mettre en exergue, de manière générale, le manque d'accessibilité des équipements sportifs français à toutes les populations minoritaires. On peut en effet considérer qu'il n'y a pas de raison de privatiser un espace public lorsqu'il existe d'autres espaces, adaptés à l'accueil de publics minorisés. On comprend ainsi que cet idéal type d'espaces publics mixtes et ouverts à tou-te-s promu par les acteurs publics français détourne ces dernier-e-s du problème d'inaccessibilité des piscines pointé par les associations. Au regard de l'exemple londonien, on comprend que cet idéal type participe à détourner les acteurs-rices de la recherche concrète de solutions concernant l'accessibilité de leurs équipements.

L'accessibilité à ces ressources communautaires est donc tributaire à la fois des stratégies de négociation des associations avec les acteurs publics et d'une forme de bonne volonté politique à travailler en faveur de l'accessibilité des équipements communs. L'étude des autres politiques trans permet de mieux comprendre, par le prisme des populations bénéficiant des différentes politiques, que les différentes populations trans ne sont pas systématiquement traitées de la même manière, ce qui rend l'accessibilité des ressources métropolitaines très contrastée selon ces critères.

4.3 Les collectivités locales dans la lutte contre les discriminations : des enjeux politiques à l'accès aux espaces publics

L'échelon géographique local, de la commune ou du quartier, est en France une clé de voûte de la lutte contre les discriminations (DOYTCHÉVA 2008). La politique de la ville en est l'un des arsenaux historiques, mais les métropoles s'équipent aussi progressivement de programmes visant à promouvoir l'égalité de genre dans les espaces publics : Paris bien sûr, mais aussi Lyon, Bordeaux, Besançon, Villiers-le-Bel, Gennevilliers, etc. La lutte contre les LGBTI-phobies est également une préoccupation croissante dans les collectivités françaises : on recense par exemple le pavoisement de bâtiments municipaux et de mobilier urbain aux couleurs LGBTI dans de nombreuses villes françaises, comme Lille, Arras, Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Périgueux, Strasbourg, Avignon, Rennes, Rouen, Montpellier et d'autres⁹. L'implication des politiques publiques locales dans la lutte contre les discriminations, en particulier par le biais de la gestion et de l'animation des espaces publics, constitue une ressource métropolitaine pour les personnes trans. Toutefois, la position de la population trans dans un angle mort de ces politiques urbaines genrées – ni totalement incluse dans les enjeux d'égalité femmes-hommes, ni totalement incluse dans les enjeux de sexualité – nuance l'apport de ces dernières, qui ne bénéficient que marginalement aux personnes trans. Enfin, à l'échelle de l'ensemble de la population trans, ces politiques urbaines contribuent à différencier des trans *désirables* d'autres, *indésirables* dans les espaces publics.

4.3.1 Des politiques urbaines genrées profitables aux personnes trans ?

La Ville de Paris, principalement sous l'égide du SEII (Service Égalité Intégration et Inclusion), mène plusieurs projets politiques spécifiquement genrés et organisés autour de l'aménagement, de la gestion et de l'animation des espaces publics. Ces différents projets ont été identifiés lors d'entretiens avec les élu-e-s et membres du personnel des services techniques de la Ville de Paris.

- D'abord, la Ville de Paris mène une vaste campagne visant à l'égalité de genre dans les espaces publics. Les ambitions de cette campagne sont résumées dans les *Guides référentiels Genre et Espace Public* mis à disposition du grand public en 2016 et 2021. Le « guide de bonnes pratiques » (SEII et MAIRIE DE PARIS 2016) de 2016 est destiné aux professionnel-le-s de l'urbanisme et est voué à leur sensibilisation aux enjeux de genre dans l'espace public. Construit autour de cinq piliers (circuler, faire du sport et flâner, se sentir en sécurité, être présentes et visibles, participer), il est avant tout destiné à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes (BIARROTTE 2020) dans les

9. Voir par exemple cet article du magazine gay *Têtu* à propos des pavoisements à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les LGBT-phobies du 17 mai 2019 : <https://tetu.com/gallery/batiments-lieux-pavoisent-couleurs-arc-en-ciel/>, consulté le 03/06/2021

espaces publics de la ville de Paris.

- Ensuite, depuis 2017, la Ville de Paris s’efforce de renforcer l’attractivité de ses espaces publics centraux pour les populations LGBTI, avant tout dans un but de développement touristique. Les services de la Ville, notamment le SEII et la Direction de l’attractivité et de l’emploi (mission tourisme), se sont dotés de recommandations, résumées dans un document accessible au public et soutenu par Jean-Luc Romero-Michel (ROMÉRO 2017). Les recommandations, à destination des différents acteurs travaillant sur le territoire, visent à renforcer la visibilité et l’attractivité des espaces commerciaux et à rendre visible le soutien de la mairie aux populations LGBTI.
- Une campagne de lutte contre le harcèlement de rue, principalement caractérisée par de l’affichage public, a eu lieu courant 2019.
- Enfin, la Ville de Paris mène une importante campagne contre le « système prostitutionnel » et « l’accompagnement des personnes prostituées vers la sortie de la prostitution »¹⁰. Bien que cela ne soit pas toujours identifié comme tel par les élu-e-s et personnel-le-s de la ville de Paris interrogé-e-s, il s’agit bien d’une politique urbaine genrée, dont l’un des buts explicites est la gestion des espaces publics (racolage, criminalité) dans une perspective genrée (les femmes étant les premières victimes du système prostitutionnel).

L’une des hypothèses qui m’ont mené à faire ces entretiens était que la séparation des enjeux d’égalité femmes-hommes d’un côté et LGBTI de l’autre constituaient un angle mort, dans lequel étaient oubliés les besoins des populations trans. En effet, ces dernières, ni tout à fait comprises dans les politiques LGBTI, ni tout à fait incluses dans les politiques d’égalité femmes-hommes, se retrouvent délaissées du fait de cette catégorisation juridique et politique du genre séparant strictement sexisme et homophobie (SAVART 2017). Cette situation d’intersectionnalité politique de la population participe au flou qui entoure les actions qui la visent : les enjeux trans sont jugés trop complexes pour être intégrés aux actions en faveur de l’égalité femmes-hommes, et ils sont marginaux au regard de l’intérêt financier que représentent les politiques commerciales gay et lesbiennes.

Politiques d’égalité de genre : faut-il accepter de *Keep It Simple, Stupid* ?

Les politiques publiques de la Ville de Paris visant l’égalité femmes-hommes ne sont pas destinées aux personnes trans. Ces dernières ne sont que liminairement incluses. On peut supposer qu’une femme, trans ou non, a tout à gagner d’une politique promouvant l’égalité femmes-hommes. Toutefois, l’aspect hégémonique de la féminité prise en compte par les politiques d’égalité femmes-hommes parisiennes a été démontré (BIARROTTE 2020). Dans le cadre des entretiens menés avec les élu-e-s parisien-ne-s et les agent-e-s des services techniques, il est apparu que les personnes trans sont principalement visées par les politiques de lutte contre le

10. Voir à ce sujet la description des missions du SEII, accessible en ligne suivant ce lien : <https://www.paris.fr/pages/egalite-femmes-hommes-2583>, consulté le 04/06/2021

système prostitutionnel. En effet, le public principal des associations Acceptess-T et PASTT est constitué de femmes trans, pour la plupart originaires d'Amérique du Sud, qui ont quitté leur pays d'origine en raison de la transphobie. Elles sont attirées par le bouche-à-oreille en France et se retrouvent dans une situation d'intense précarité à Paris (O. L. GONZALEZ 2018) : en situation irrégulière, sans accès aux soins et souvent contaminées par le VIH. Elles ont massivement recours au travail du sexe – et c'est le seul contexte, dans l'ensemble des entretiens menés à la Ville de Paris, dans lequel les personnes trans sont mentionnées comme public cible d'une politique existante. Les élu-e-s expliquent que les politiques mises en place pour les femmes doivent encore être « déclinées » à d'autres publics plus divers, dont les personnes trans (Hélène Bidard, élue à l'égalité femmes-hommes à la Ville de Paris). Dans les services techniques, les questions trans sont qualifiées de « trop complexes, trop avant-gardistes » pour les agent-e-s de la ville de Paris qui sont déjà « réfractaires » aux politiques existantes (Christine Guillemaut, responsable du SEII). Cela rejoint en effet les expériences de *gendermainstreaming* menées dans d'autres métropoles européennes, par exemple la ville de Vienne où face à la méfiance de leurs collègues, les agentes en charge de la diffusion des questions de genre dans les autres services de la ville ont été forcées d'appliquer une stratégie se résumant ainsi : « garde les choses simples, imbécile ! »¹¹ (IRSCHIK et KAIL 2016). Finalement, malgré une réelle connaissance des questions trans de la part des agent-e-s et élu-e-s interrogé-e-s, ces dernier-e-s laissent entendre que les questions trans ne sont pas prioritaires dans l'agenda politique parisien – plus par pragmatisme que par réelle hostilité. Cela les conduit dès lors les agent-e-s à distinguer elles-eux-mêmes des subalternités légitimes, d'autres encore illégitimes.

La position de subalternité de la population trans joue en leur défaveur dans le choix – certes rationnel – fait par les agent-e-s et élu-e-s de la Ville de Paris. Ces dernier-e-s savent que le débat public n'est pas particulièrement favorable aux droits des trans et anticipent les réactions d'hostilité de la part des agent-e-s des autres services. Le choix de reléguer les enjeux trans et de ne pas les inclure dans les politiques urbaines genrées parisiennes est bien rationnel, notamment pour l'agente tenue responsable du contenu du livret : il ne paraît pas raisonnable de s'exposer directement et seule aux potentielles critiques de ses collègues pour des questions qui ne concernent qu'une minorité numérique, quand les politiques visant les femmes représentent déjà une grande avancée pour la Ville de Paris. Il n'en résulte pas moins d'un rapport de pouvoir social plus vaste : la subalternité de la population trans, minorisée matériellement et moralement, joue en sa défaveur lorsque des choix rationnels doivent être faits. Le cas des trans dans les politiques urbaines genrées de la Ville de Paris est en ce sens parfaitement illustratif des thèses de Flyvbjerg, la rationalité des décisions d'aménagement étant directement issue de ce rapport de force.

11. *KISS strategy, Keep It Simple, Stupid*

Politiques LGBTI : représentation ou *pinkwashing* ?

L'impression première d'inadéquation des politiques LGBTI avec les besoins des populations trans s'est confirmée au cours de l'enquête. Sur les 52 recommandations du guide *Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité* sur les populations LGBTI, seulement deux concernent directement les personnes trans. L'une propose d'inciter les partenaires de la Ville de Paris à signer la charte d'accueil des personnes trans en milieu sportif (Recommandation 5). L'autre, dans un but de sensibilisation aux causes trans, propose l'organisation d'un concours de beauté « Miss Queen France » (Recommandation 39). Si la première correspond effectivement à des besoins identifiés dans le cadre du terrain de cette thèse, que ce soit auprès des participant-e-s ou des responsables associatifs-ves, on peut s'étonner des lacunes importantes du document comparé aux besoins prégnants de la population en termes d'état civil, d'accès aux soins et au logement, à l'asile politique, à l'emploi, etc. Les principales associations trans parisiennes ayant été consultées pour la rédaction des recommandations, il ne peut s'agir de méconnaissance des enjeux trans. On comprend mieux ces manques lorsque l'on examine le guide dans son ensemble : la plupart des recommandations (40 sur 52) concernent l'offre commerciale ou festive LGBTI et les autres anticipent la préparation des « Gay Games », mentionnés à de multiples reprises, qui ont servi de promotion à la Ville de Paris dans sa candidature à l'accueil des Jeux olympiques (LE BLANC 2016). L'offre commerciale et festive est effectivement un pilier des politiques publiques visant les minorités sexuelles puisqu'elle promeut l'existence et le maintien des lieux de rencontre. En revanche, il s'agit d'un élément de moindre importance pour les personnes trans dont les revendications et les besoins sont éloignés de ceux des gays, bis et lesbiennes cisgenres. Dans le cadre des entretiens menés avec les responsables des associations trans, les revendications qui pouvaient concerner les politiques publiques locales étaient avant tout la facilitation du changement d'état civil¹², la lutte contre les violences urbaines transphobes en forte hausse ces dernières années, l'accompagnement réel et non stigmatisant des personnes trans travailleuses du sexe et la formation de l'ensemble des agent-e-s susceptibles d'accueillir des personnes trans (juristes des centres d'accès au droit, agent-e-s d'état civil, etc.). Ces dernières revendications, qui apparaissent pourtant dans le compte-rendu des entretiens menés avec les associations en annexe du guide, sont absentes des recommandations finales qui restent concentrées sur les politiques d'animation et de mise en tourisme des espaces publics. Lorsque l'on observe les revendications du guide, on comprend que les intérêts matériels de la Ville de Paris divergent avec ceux des associations : la mise en tourisme des espaces LGBTI et de leurs commerces et la préparation des « Gay Games » comportent des enjeux économiques importants. Ces derniers poussent la collectivité à détourner les politiques trans des besoins matériels identifiés par les associations.

L'inadéquation de ces politiques urbaines genrées avec les besoins et attentes des communa-

12. Le changement de prénom peut se faire en mairie depuis 2016 – il devait avant se faire conjointement au changement de sexe au tribunal de grande instance.

tés trans a été largement commentée. Les responsables associatifs-ves m'ont tou-te-s confié-e-s avoir des relations « complexes » avec la Ville de Paris, oscillant entre « une impression d'avancer et d'être écouté-e-s » et celle d'être aussi souvent mis-es de côté au regard « d'autres trucs plus vendeurs ». Un collectif *Stop Pinkwashing*, indépendant des associations, avait été créé en 2018 lors de la première phase d'application des mesures préconisées dans le guide cité plus haut, pour protester contre le pavoisement des bâtiments publics aux couleurs LGBTI. Les slogans, observés lors de la marche des fiertés, dénonçaient un *pink-washing* de la part de la mairie, qui était accusée de communiquer grâce aux mesures de pavoisement sans pour autant avoir mené de politique concrète en faveur des personnes LGBTI parisiennes dans les dernières années¹³.

L'hypothèse de départ sous-tendant mon intérêt pour les politiques locales liées au genre et aux espaces publics était celle d'une inadéquation de ces politiques avec les besoins de communautés. La rareté des questions trans dans les discours officiels de la Ville de Paris (entretiens avec les élu-e-s et membres des services techniques en charge des questions de genre, analyse des documents officiels) ainsi que la comparaison des mesures en place avec les attentes associatives permet dans un premier temps de confirmer cette hypothèse. Les enjeux trans seraient victimes d'un oubli plus que d'une réelle hostilité, coincés dans l'angle mort de l'égalité de genre et des questions de sexualité. Pourtant, les témoignages des participant-e-s m'ont poussé à tracer un bilan plus nuancé de la situation.

En France comme au Royaume-Uni, plusieurs participant-e-s témoignent d'un réel apport positif des mesures de pavoisement dans leur qualité de vie. En particulier, cela leur donne l'impression d'être bienvenu-e-s, voire souhaité-e-s dans leur ville de résidence. Grayson, un ancien étudiant d'une prestigieuse université britannique, explique avoir été fragilisé par les débats qui avaient lieu au sujet des personnes trans au sein de son université. En revanche, le fait que l'université affichait un soutien aux personnes LGBTI, notamment par le biais d'une campagne d'affichage, ainsi que des autocollants transfriendly collés par ses camarades, participaient à contre-balancer l'hostilité de certain-e-s de ses enseignant-e-s à l'égard des personnes trans.

I was never taught by anyone who was explicitly transphobic, but there were signs, like in my college there's one of the teachers who's a member of *Woman's Place UK*¹⁴ or like... she's like very in favour. [...] A lot of your teaching takes place in college and a lot of people also live in the college for at least one or two years. [...] So it creates this really interesting and sometimes difficult space where if you're at college and you know that transphobic teachers are there too, that can kind of make you feel unwelcome in your professional life. [...] But in [this university] there's someone carrying out a campaign called something like "the trans happiness is real"

13. A ce propos, il est par exemple possible de lire : MATATA Gaëlle (2018), « Cortège de Tête de la Pride 2018 – Stop au Pinkwashing! », *Friction Magazine*, URL : <https://friction-magazine.fr/pride-2018-pinkbloc-cortege-de-tete-de-la-pride-stop-au-pinkwashing/>, visité le 04/06/2021.

14. Association britannique explicitement anti-trans. Leurs membres s'opposent en particulier aux initiatives de la *City of London* visant à rendre certains espaces municipaux plus accessibles aux personnes trans. L'un des arguments principaux est que cela mettrait les femmes en danger.

project. This started like putting stickers everywhere and doing graffiti, pink, blue, the trans black stuff, “Trans story is real”, “we support trans people”. The uni also made a campaign to support LGBTQ professionals, with pictures of members of the staff and their boyfriend or girlfriend. And over the past year, I’ve been walking around and it genuinely made me smile, like it’s a really nice way to come over the debates about your legitimacy. You walk and feel welcome where you live.

Grayson, 23 ans, au chômage, Twickenham (Londres).

On comprend dans le discours de Grayson que les campagnes d’affichage en soutien aux personnes trans, qu’elles soient militantes ou institutionnelles, participent à un sentiment de légitimité. Elles permettent en particulier de contre-balancer le climat politique britannique très hostile aux personnes trans. D’autres participant-e-s témoignent aussi être rassuré-e-s par les mesures de pavoisement des bâtiments et plus largement par l’ensemble des signes protrans visibles dans les espaces publics. Lors d’une promenade commentée durant laquelle nous retracions le trajet de son domicile à son université, Yann marchait avec des stickers. Il recouvrait systématiquement les autocollants qu’il n’aimait pas voir sur son chemin (groupes d’extrême droite, messages politiques sexistes, etc.). Il m’a expliqué ses gestes alors que j’enregistrais notre conversation.

Yann : ça tu vois [il me montre un autocollant d’un groupuscule d’extrême droite], je vérifie qu’il y a pas de faf devant, derrière, je gratte et hop je mets la PMA¹⁵. [...]

– Et toi ça te fait quoi de faire ça ?

– Bah je me sens mieux qu’entouré de trucs fachos ! Clairement ouais j’ai peur des fafs, pas que, la manif pour tous, les cathos, tous ceux qui aiment pas trop les pédés et les trans, je me sens mal avec leur propagande partout. [...] Mais ils repassent, c’est un peu la guerre des nerfs.

Yann, 21 ans, étudiant, Rennes.

Pour Yann, les messages anti-trans ou les marques visibles de présence qu’il associe à la transphobie rendent son expérience des espaces publics difficile. Il participe alors lui-même à cacher ces marques et lutte activement contre cette présence anti-trans (il mène la « guerre des nerfs »). Sans aller jusqu’à participer à l’ornement des espaces publics de messages protrans, plusieurs participant-e-s expliquent se sentir en insécurité en présence de messages anti-trans ou de promotion de groupes d’extrême droite ouvertement anti-LGBTI. Ces dernier-e-s expliquent aussi se sentir mieux lorsque des marques de soutien sont visibles en ville, qu’elles proviennent de militant-e-s comme les autocollants de Yann ou d’une action institutionnelle comme les drapeaux des mairies. La figure 4.1 page 196 montre une diversité de messages de soutien et de visibilité LGBTI ou trans dont l’effet positif sur le sentiment de bien être dans les espaces publics a été mentionné en entretien. Ces marques de soutien ou de visibilité vont de la simple présence commerciale (librairie *Gay’s the Word*) aux collages féministes (« FXMMES TRANS ASSASSINÉES = FÉMINICIDES »), en passant par une diversité de messages institutionnels

15. L’autocollant porte un message pour une PMA (Procréation Médicalement Assistée) ouverte aux personnes trans.

(char de la Ville de Paris à la marche des fiertés, pavoisement des bâtiments et services publics, passage piéton arc-en-ciel).

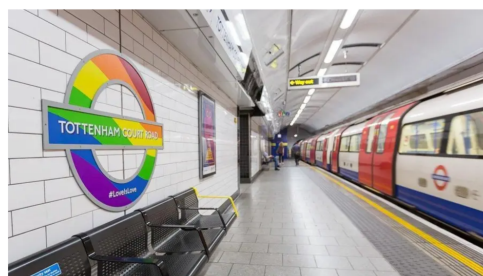
Les politiques publiques locales visant les populations LGBTI sont lacunaires, notamment concernant les personnes trans : le discours des associations semble en décalage important avec les actions de la Ville de Paris. La position des personnes trans dans l'angle mort des politiques urbaines genrées – pas tout à fait incluses dans l'égalité femmes-hommes et ne correspondant pas non plus au public cible des politiques en faveur des populations LGBTI – ne leur permet pas de réellement bénéficier de l'investissement des collectivités locales pour ces publics minorisés. Les mesures institutionnelles de soutien divisent fortement : elles sont à la fois vivement critiquées par des militant-e-s qui soupçonnent les collectivités de *pinkwashing* et désignées dans les entretiens comme participantes d'un sentiment de bien-être et d'inclusion. L'étude des politiques urbaines genrées de la Ville de Paris laisse penser que les personnes trans seraient laissées pour compte. Pourtant, plusieurs politiques visent spécifiquement les publics trans, notamment dans le cadre de la lutte contre le VIH. Elles ne sont toutefois pas mises en valeur par les acteurs publics interrogé-e-s qui semblent diviser distinctement la lutte contre le VIH du reste des politiques en faveur des LGBTI. On comprend alors qu'une division des populations trans est à l'œuvre dans les esprits et se traduit directement dans les politiques menées, séparant les femmes, migrantes, travailleuses du sexe et séropositives d'autres personnes trans moins marginalisées. L'intégration des personnes trans dans les espaces publics parisiens apparaît comme symptomatique d'une division entre des trans désirables et d'autres, indésirables.

4.3.2 Une distinction entre des trans *désirables* dans les espaces publics et d'autres *indésirables*

Les politiques urbaines genrées de la Ville de Paris destinées spécifiquement aux personnes trans – ou du moins dans lesquelles elles sont explicitement prises en compte – sont difficiles à répertorier. En premier lieu, il existe une division historique, administrative, des politiques relevant de « l'égalité femmes-hommes » et de la « lutte contre les discriminations ». Hélène Bidard, adjointe à la maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, explique en effet que jusqu'en 2014, l'égalité femmes-hommes relevait du secrétariat général de la Ville de Paris, tandis que la lutte contre les discriminations relevait exclusivement de la politique de la ville. En 2014, les deux services ont été rassemblés dans le SEII (Service Égalité, Intégration et Inclusion), dont le but est de lutter contre l'ensemble des discriminations, à l'échelle de tous les services et dans toutes les politiques menées par la municipalité. Toutefois, la séparation existe encore en pratique puisqu'au sein du SEII, la plupart des agent-e-s sont chargé-e-s soit d'une question, soit de l'autre. Comme nous l'avons déjà montré, cela pose une difficulté, puisque les personnes trans ne sont ni tout à fait un public cible des enjeux d'égalité femmes-hommes, ni le cœur du public ciblé par la lutte contre les



Char de la Ville de Paris à la marche des fiertés de 2018.
Milan Bonté, 2018



Pavoisement des stations du métro londonien à l'occasion de la pride de 2017.
Source : standard.co.uk, 2017.



(en haut) Passage piéton arc-en-ciel, Paris.
Source : golem13.fr, 2019.
(en bas) Hôtel de Ville de Paris pavoisé.
Source : lefigaro.fr, 2019.



Librairie "Gay's The Word", Londres.
Milan Bonté, 2019.



Collage transféministe, Lyon, 2019.
Source : Collages Féministes Lyon (twitter.com).
Fronton de l'Hôtel de Ville de Rennes, 6 juin 2019.
Milan Bonté, 2019.

FIGURE 4.1 – Différentes marques de soutien aux personnes LGBTI visibles dans les espaces publics parisiens, londoniens et rennais.

LGBT-phobies. Cette difficulté se traduit lorsque l'on cherche à répertorier les politiques visant explicitement les personnes trans, que l'on pourrait qualifier de *politiques trans*. Il est en effet difficile, sans une enquête de terrain entièrement vouée à l'évaluation des politiques du SEII du point de vue des personnes trans, de juger de l'adéquation de telle ou telle action avec les besoins des populations. Doit-on par exemple considérer que des actions favorables à l'égalité entre les hommes et les femmes sont nécessairement favorables aux personnes trans et sont donc des politiques trans ? Faut-il inclure dans ce répertoire les politiques en faveur des personnes gay, lesbiennes et bis, dont les personnes trans bénéficient marginalement bien qu'elles ne leur soient pas directement destinées ?

En outre, l'une des difficultés principales dans la réalisation de ce répertoire est que malgré l'existence de réelles politiques trans, elles n'ont été que rarement citées par les acteurs-ices institutionnel-le-s lors des entretiens et sont absentes de la communication officielle de la Ville de Paris sur les questions de genre et de sexualité, qu'il s'agisse de la page web du SEII ou des différents rapports mentionnés plus haut. En effet, la plupart des actions menées spécifiquement en faveur des personnes trans, par ou soutenues par la Ville de Paris, l'ont été dans le cadre du programme de lutte contre le VIH qui a fait suite au vœu de la maire d'un « Paris sans SIDA » à l'horizon 2030. Ce programme est avant tout mené par l'association créée et financée par la Ville de Paris *Vers Paris Sans SIDA*. Les actions relevées dans les entretiens avec les responsables des associations trans et lors de plusieurs observations participantes dans des réunions et ateliers de formation réunissant les différentes associations constituent de réelles politiques trans, ambitieuses et répondant directement aux demandes communautaires. L'accès aux soins, aux droits, la lutte contre la précarité administrative et médicale et, de manière générale, l'accueil des personnes trans dans les différents services de la ville sont les points clés d'un programme commun qui vise, en luttant contre les diverses précarités des personnes trans, à lutter contre la propagation du VIH (LERT 2016). Ces politiques sont « correctement financées » (responsable associatif-ve trans) par la Ville de Paris, qui a mis à disposition du programme les moyens de mener plusieurs enquêtes sur les besoins des personnes trans dans les services publics ainsi que plusieurs formations à destination de nombreux-ses agent-e-s des services identifiés comme stratégiques : centres d'accès aux droits, état civil, établissements sportifs, services de santé. Pourtant, alors que ces politiques existent et sont tout à fait exceptionnelles en France¹⁶, elles n'ont été intégrées ni aux politiques d'égalité de genre dans les espaces publics (BIARROTTE 2017) ni à celles de lutte contre les LGBT-phobies (ROMÉRO 2017) dans les discours et documents émanant de la Ville de Paris.

Lorsque l'on regarde plus en détail les publics visés par ces politiques publiques, on comprend que chaque pan des politiques urbaines genrées de la Ville de Paris s'adresse à un public bien

16. Aucune autre ville européenne appliquant des *politiques trans*, francophone ou anglophone, n'avait été recensée lors du choix des terrains d'étude en 2017. L'enquête menée à Rennes – où aucune politique trans n'a été recensée – montre bien qu'un dynamisme exceptionnel des associations trans dans une métropole régionale ne se traduit pas forcément par des politiques volontaristes de lutte contre la transphobie.

spécifique.

- Les politiques d’égalité hommes-femmes dans les espaces publics ne s’adressant pas réellement aux personnes trans, elles bénéficient avant tout aux populations les plus insérées et conformes aux normes de genre.
- Les politiques publiques en faveur des personnes LGBTI et de lutte contre l’homophobie, qui concernent principalement la promotion de l’offre commerciale LGBTI et l’animation nocturne et festive des espaces publics, s’adressent avant tout à un public aisé qui fréquente ces lieux de fête. En se référant aux descriptions socio-économiques du public fréquentant les lieux festifs *queer* de Cha Prieur (2015), on comprend qu’il s’agit avant tout d’une bourgeoisie intellectuelle principalement blanche. Ces politiques visent d’abord une population qui représente une certaine clientèle touristique et festive : ce sont donc des individus insérés socialement, relativement aisés, en situation régulière sur le territoire et appartenant pour la plupart à une bourgeoisie internationale.
- Les politiques trans, de leur côté, sont fondées sur les nécessités de lutte contre le VIH : des femmes trans sud-américaines, pour la plupart en situation irrégulière sur le territoire, rencontrent d’importantes difficultés dans l’accès aux soins. Pourtant, leur principale ressource économique est le travail du sexe. Ces dernières sont donc particulièrement à risque de contamination par le VIH et représentent aux yeux des pouvoirs publics une source de contamination importante (LERT 2016). Les politiques trans liées à la lutte contre le VIH s’adressent donc avant tout à un public de femmes, travailleuses du sexe, migrantes et précaires.

Cette distinction entre, d’une part, des politiques trans bien financées et particulièrement volontaristes, mais tuées dans les discours officiels de la municipalité sur l’inclusion des populations LGBTI et l’égalité de genre dans les espaces publics, et d’autre part, des discours officiels qui mettent en avant des politiques adressées à une petite bourgeoisie blanche, amène à réfléchir sur le traitement de la catégorie *trans* dans les discours et politiques locales. D’abord, on comprend mieux pourquoi les militant-e-s dénoncent un « pinkwashing » de la part de la Ville de Paris, qui ne communique pas sur ses politiques trans – à l’opposée des politiques de mise en tourisme qui reposent notamment sur une importante stratégie de communication. Ensuite, ce traitement différencié dans la communication de la mairie esquisse, dans les représentations des élu-e-s et agent-e-s, une distinction entre des personnes trans *désirables* dans les espaces publics parisiens, qui font la fête et consomment dans les commerces communautaires, et d’autres qui posent problème, au niveau sécuritaire et sanitaire, comme les travailleuses du sexe trans du bois de Boulogne.

Muriel Froment-Meurice a longuement développé, dans le cadre de sa thèse sur la figure de l’indésirable dans les politiques publiques locales de la Ville de Paris, la façon dont les prostituées sont construites comme une figure d’indésirabilité dans les discours et actions de la mairie (2016). Elle s’intéresse en particulier au vocabulaire utilisé par les pouvoirs publics,

menant à la constitution de « figures typifiées dans la sphère du débat public », qui participent à la construction des figures d'indésirabilité. Concernant le travail du sexe, le vocabulaire des « réseaux » et de la « traite des êtres humains » vient « gommer la diversité des situations des personnes impliquées » en alignant l'image de l'ensemble de la population sur quelques « pires exemplaires ». Muriel Froment-Meurice explique notamment (p.273) :

Des recherches-actions soulignent combien « la question du trafic a été surinvesti par un discours institutionnel » (Guillemaut, 2006, p. 159) et comment cela constitue une mise en récit très sélective des pratiques diversifiées de prostitution. Parler de « victimes de la traite » pour les personnes qui se prostituent permet d'occulter la diversité des situations qui conduiraient à devoir clarifier les positions morales et sécuritaires qui justifient la répression de la prostitution de rue (Guillemaut, 2004 ; Vernier, 2005 ; Maugère, 2009). La séparation en catégories nationales ou ethnici-sées : « les filles de l'Est », « les Africaines », « les Chinoises », si elle correspond bien aux réalités rencontrées, participe encore du renforcement de l'image d'une « mafia » ou de « réseaux » structurés en fonction des origines. Au contraire, nombre d'acteurs soulignent combien le rôle de la violence physique est différencié selon les sous-groupes envisagés.

Source : Muriel FROMENT-MEURICE (2016), « Produire et réguler les espaces publics contemporains : les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris-Est, Université de Genève, 392 p.

Ce vocabulaire de la « traite » et des « réseaux », qui constitue selon Muriel Froment-Meurice une manière d'occulter la diversité des situations de prostitution et de justifier sa répression dans les espaces publics, a été utilisé dans l'ensemble des entretiens menés auprès des élu-e-s et agent-e-s de la Ville de Paris. Il ne correspond pourtant pas à la situation des personnes trans : ces dernières cumulent plusieurs facteurs de précarité (administrative, médicale, financière) et sont avant tout des migrantes économiques qui arrivent à la prostitution par des effets de bouche à oreille (THÉBAUT 2016). En plus d'une méconnaissance des enjeux trans, ce champ lexical traduit la lecture de cette catégorie d'usagères des espaces publics (trans, travailleuses du sexe et migrantes) comme indésirables : il faut nécessairement lutter contre et cette position n'est ni débattue ni justifiée. Par ailleurs, ces *politiques trans* sont uniquement inscrites dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de VIH : si cela semble rationnel¹⁷, cela renforce également l'indésirabilité associée à cette population dans les politiques publiques. Les femmes trans migrantes et travailleuses du sexe sont avant tout prises en compte, dans le cadre de politiques fortement dotées et volontaristes, en tant que porteuses d'un virus qui est lui-même indésirable. La présence de cette population dans les espaces publics parisiens est enfin traitée comme un problème. Hélène Bidard mentionne lors de son entretien les meurtres récents de travailleuses du sexe trans au bois de Boulogne et présente la présence trans comme un problème avant tout sécuritaire. L'insécurité étant l'un des premiers critères de l'indésirabilité (FROMENT-MEURICE 2016), les discours politiques rejoignent alors les discours médiatiques

17. L'enquête ProSanté estime la proportion de travailleuses du sexe trans contaminées au VIH à 44% (MIPROF 2015).

particulièrement stigmatisants sur la présence trans au bois de Boulogne (ESPINEIRA 2014b). Il semble ainsi que cette partie de la population trans, posant du point de vue des responsables politiques des problèmes sanitaires et sécuritaires sur le territoire parisien, soit prise en compte avant tout en raison de son indésirabilité.

En somme, les politiques urbaines genrées de la Ville de Paris résultent en une distinction de la population trans en différents publics en fonction de leur désirabilité. Certaines personnes trans représentent une opportunité de développement commercial et touristique du territoire et sont ainsi visées par les politiques d'animation et de mise en tourisme des espaces publics centraux. D'autres sont caractérisées avant tout par leur indésirabilité – porteuses et contaminatrices par le VIH, vectrices d'insécurité dans les espaces publics parisiens – et sont en conséquence visées par des politiques d'accueil et d'insertion administrative et médicale. Si toutes les personnes trans bénéficient des politiques visant principalement les migrantes et travailleuses du sexe, cette distinction dans le traitement des différents publics invite à penser ces politiques trans autant comme des ressources que des vecteurs de stigmatisation. Les ressources métropolitaines que constituent ces politiques publiques paraissent ainsi particulièrement ambivalentes : elles répondent autant aux besoins communautaires qu'elles ne différencient les trans entre désirables et indésirables sur des critères de genre, classe et race.

Conclusion du chapitre

La comparaison entre les cas parisien, rennais et londonien a permis de montrer que l'idéal de mixité des espaces publics promu par les pouvoirs publics participait à la mise à l'écart des populations minoritaires de certains équipements publics. La diversion du problème d'accès des équipements aux personnes trans vers une question morale, rattachée à cet idéal type, pousse les pouvoirs publics à s'écarter des problèmes concrets rencontrés par les populations. À la lumière de la solution londonienne, on comprend que cet idéal type d'un espace public mixte et accessible à tou-te-s occulte la recherche de solutions matérielles permettant effectivement s'assurer l'accessibilité d'un espace à tous types de populations. La rationalité joue dans un premier cas en défaveur des trans : si les piscines françaises sont surchargées, il n'est effectivement pas rationnel de les réserver quelques heures à une population subalterne, minoritaire moralement et numériquement.

En parallèle, les représentations de ce que doit être un espace public transparaissent dans les politiques trans. La différence de traitement entre des trans désirables dans les espaces publics – clubbeurs, consommateurs, touristes – et d'autres indésirables – travailleuses du sexe, contaminées au VIH – est issue de politiques de développement touristique des espaces centraux et héritière d'une vision hygiéniste et bourgeoise des espaces publics. Cela dessine les frontières, dans les discours politiques, de subalternités respectables et d'autres, inacceptables. On comprend qu'il y a des comportements plus acceptables que d'autres dans des espaces publics

dont l'idéal de mixité semble à présent tout à fait nuancé. Ces éléments permettent de montrer les ambivalences produites par le jeu d'acteurs complexe des politiques trans sur la qualité de ressource des politiques urbaines genrées. Ces dernières profitent de manière contrastée aux différentes populations, certaines étant plus désirables que d'autres dans les espaces publics métropolitains. La rationalité, qui pousse les agent-e-s d'une part à écarter ce public subalterne des politiques d'égalité femmes-hommes pour en améliorer la réception et d'autre part à focaliser les enjeux des politiques LGBTI sur les questions festives par intérêt économique, joue une seconde fois en la défaveur du public trans.

Ces éléments invitent à reconsidérer les représentations idéalisées des espaces publics comme accessibles et ouverts à tou-te-s. D'une part, on constate que l'accessibilité des espaces publics, y compris des espaces communautaires, est différenciée selon des enjeux de genre et de classe. D'autre part, cet idéal type contribue à détourner le débat du problème pratique de l'accessibilité vers un problème moral de mixité. Cela participe ainsi à détourner le regard politique de la recherche de solutions concrètes pour l'accessibilité des espaces publics à toutes les populations minoritaires. On constate enfin que les choix politiques et techniques de gestion des espaces publics présentés comme rationnels se font systématiquement au détriment du groupe subalterne.

Conclusion de la partie II

Cette partie a permis de réinterroger certaines représentations collectives et scientifiques des espaces publics au prisme des vécus et des politiques trans. Les représentations idéal-typiques des espaces publics métropolitains les associent à de nombreuses vertus : leur accessibilité en fait des espaces de liberté, aux propriétés socialisatrices et ouverts aux différences. Les étudier par le prisme des expériences trans a permis de mettre en lumière les rapports de pouvoirs sous-tendant l'accessibilité des espaces publics. Deux dimensions se détachent.

D'abord, l'accessibilité apparaît comme une dimension structurante des espaces publics urbains, qu'elle soit réelle, supposée, romantisée ou négociée. C'est autour d'un idéal d'accessibilité que se structurent les rapports de pouvoir entre populations minoritaires et représentant-e-s garant-e-s du pouvoir. Les communautés trans considèrent l'égal accès aux espaces, équipements et services publics urbains comme une condition de la reconnaissance de leur statut d'être humain : pour cette raison, l'une des missions qu'elles se donnent est de travailler à la mise en accessibilité de ces lieux et services, qui deviennent de précieuses ressources pour les habitant-e-s trans. Ces ressources rendent en outre les villes attractives pour les personnes trans : bien qu'elles soient inégalement appropriées, leur présence comporte une dimension rassurante qui participe à donner une image positive à la ville. L'accessibilité des espaces et services publics urbains est donc un élément fondamental du bien être trans. Pourtant, c'est précisément en se référant à un idéal d'accessibilité que les représentant-e-s des institutions publiques locales fondent leur refus ou justifient leurs craintes face aux dispositifs de mise en accessibilité proposés par les associations trans. Le débat public, polarisé autour de la question de l'accessibilité, détourne les protagonistes de la recherche de solutions concrètes aux discriminations rencontrées par les personnes trans.

Ensuite, la comparaison internationale a permis de comprendre plus en finesse la manière dont les rapports de pouvoir organisent et hiérarchisent l'accès à ces ressources. C'est un recours au principe de rationalité qui pousse les représentant-e-s des services publics locaux à des réticences à propos de la mise en accessibilité de leurs équipements : la comparaison avec le cas londonien montre, pourtant, que les solutions matérielles existent. Les équipements spécialement conçus pour l'accessibilité des populations en situation de handicap permettent en effet aux personnes trans londoniennes d'accéder à des créneaux piscines sans priver le public général du grand bassin, mais le débat français se détourne de la recherche de solutions matérielles. La rationalité, dans le cadre d'une relation de pouvoir déséquilibrée, oriente les débats et décisions au détriment des personnes trans. C'est également une organisation sociale et spatiale de la mise en accessibilité des ressources, conduite par un principe de rationalité, qui participe à exclure certain-e-s de l'accès à ces ressources pourtant précieuses. Au regard de la dispersion des espaces communautaires londoniens, la centralisation des ressources parisiennes devrait permettre leur accessibilité. Elles sont pourtant très inégalement saisies, des normes de genre et de classe en

limitant l'accès. Au fil de ces deux chapitres, deux visages des communautés trans se dessinent selon leur désirabilité.

Le **chapitre 3** a montré que l'attractivité des villes aux personnes trans repose sur la combinaison de trois facteurs : d'abord, des représentations de l'urbanité inscrites dans les cultures légitime et populaire, ensuite, une trajectoire résidentielle qui fait coïncider l'arrivée en ville au départ du milieu familial et scolaire souvent délétère et enfin, l'identification de ressources mises à disposition des personnes trans, notamment par les associations. Cela permet notamment de comprendre que, si les violences transphobes sont exacerbées dans le contexte urbain, elles ne rendent pas les villes moins attractives : considérées à l'échelle de l'évolution biographique des participant-e-s, les villes sont un passage presque obligé qui permet d'accéder aux ressources nécessaires à la transition de genre. L'inégale accessibilité de ces ressources urbaines pousse toutefois à nuancer le rôle émancipateur des villes, qui ne semblent pas tenir leurs promesses pour toutes les personnes trans.

Le **chapitre 4** a montré que la mise en accessibilité de ces ressources est au cœur d'un débat politique sur l'accessibilité des espaces publics. D'un côté, les associations présentent l'égal accès aux espaces, services et équipements publics comme la condition nécessaire à un statut social digne. Accéder aux espaces publics, c'est faire partie du public légitime, c'est-à-dire être un membre de la société à part entière. D'un autre, les pouvoirs publics français se réfèrent à cet idéal d'accessibilité pour refuser les aménagements proposés par les associations. L'argument de la rationalité, traditionnellement proposé comme stratégie de mise en place des politiques locales d'égalité femmes-hommes, détourne ironiquement du problème concret de la faible accessibilité des équipements publics aux personnes trans. La compréhension des rapports de pouvoir sous-tendant ces négociations politiques a permis d'appréhender, enfin, la distinction entre un public trans légitime dans les espaces publics occidentaux, qui consomme dans les lieux festifs LGBTI, participe à la vie culturelle de la ville et par là-même à son attractivité, d'un public indésirable, principalement considéré selon le prisme de la maladie.

L'attractivité des villes pour les personnes trans, qui repose sur la mise en accessibilité de ressources âprement négociées, ne se traduit pas pour tou-te-s ni par la reconnaissance d'un statut d'être humain, ni par la juste rétribution de ces ressources.

TROISIÈME PARTIE

**Changer de genre dans les espaces publics :
géopolitique de la vie quotidienne**

Introduction de la partie III

Les espaces publics et les mobilités sont deux objets géographiques dont on s'accorde à dire qu'ils sont traversés par les rapports de pouvoir entre les groupes sociaux, sinon qu'ils en sont la résultante. La tension entre une vision idéaliste des espaces publics qui les voudrait par essence accessibles à tou-te-s et la réalité des rapports de force qui rendent le fait d'y accéder et de s'y mouvoir particulièrement conflictuel est une rhétorique utilisée dans de nombreux travaux dans le but d'étudier espaces publics et mobilités.

The argument is not that these places are not public. The very fact that they are necessarily negotiated, sometimes riven with antagonism, always contoured through the playing out of unequal social relations, is what renders them *genuinely* public. [...] As Deutsche reflects, 'Conflict is not something that befalls an originally, or potentially, harmonious urban space. Urban space is the product of conflict' (p. 278).
D. B. MASSEY 2005, p. 153

Les géographes contemporain-e-s s'enquêtent de l'étude des mécanismes qui mènent à ces antagonismes et aux pratiques qui en découlent. La relation dialectique entre espaces publics et rapports sociaux de genre fait partie de ces recherches, qui interrogent à la fois l'expression spatiale des rapports sociaux et le rôle de l'espace dans leur maintien et leur renforcement. En posant la question des espaces publics au prisme du genre, les recherches ont montré que les femmes étaient socialisées tout au long de leur vie à l'expression spatiale de la domination masculine (HANMER 1977 ; LIEBER 2008). Les recherches sur les sexualités ont montré et débattu de l'existence d'un placard gay et de ses frontières spatiales : les mécanismes menant à la visibilité ou à l'invisibilité des gays et lesbiennes dans les espaces publics ont été explorés (M. P. BROWN 2000 ; BLIDON 2008b). Enfin, l'expression spatiale des rapports de pouvoirs a été étudiée du point de vue des populations minoritaires et de leurs stratégies d'appropriation des espaces publics et des mobilités, comme les lesbiennes (CATTAN et CLERVAL 2011) ou les enfants et jeunes LGBTI (RODÓ-DE-ZÁRATE 2015). Toutefois, les situations de mobilité sociale ont été peu investies pour étudier cette dialectique entre espaces publics et rapports sociaux.

L'objet de cette partie est d'interroger les espaces publics et les mobilités au prisme de la mobilité de genre des personnes trans.

Le **chapitre 5** questionne la socialisation genrée aux pratiques, représentations et stratégies d'accès ou d'appropriation des espaces publics. Les mécanismes d'incorporation de pratiques et représentations féminines et masculines sont éclairés par le changement de genre des personnes trans. En étudiant la manière dont les personnes trans modifient leurs pratiques des espaces publics au cours de leur transition de genre, ce chapitre montre sous un nouvel angle l'étendue du rôle des violences masculines dans la socialisation des femmes, puis des minorités, aux espaces publics. En nuancant ces résultats à la lumière d'une multitude de socialisations minoritaires dans les rapports sociaux de classe et de race, ce chapitre montre également la coexistence de plusieurs socialisations minoritaires au regard d'une socialisation dominante, caractérisée par

l'absence d'exposition à la violence.

Le **chapitre 6** interroge les dimensions spatiales du placard pour les personnes trans. Ses deux dimensions – cacher la non-conformité aux normes de genre, en tout temps, et tous lieux, mais aussi plus spécifiquement, cacher qu'il y a eu un changement de genre – ont des influences spatiales sur le rapport des personnes trans aux espaces publics. L'interconnaissance est interrogée au regard des expériences trans : habituellement valorisée, permettant de profiter des ressources d'un ancrage local ou améliorant la qualité de vie des habitants d'un quartier, la nécessité de cacher le changement de genre en fait un facteur de fragilité. La mobilité sociale de genre éclaire ainsi les frontières sociales et spatiales d'un placard trans dans lequel l'interconnaissance est source d'évitements et d'inquiétude, loin des vertus qui lui sont habituellement prêtées. La capacité à échapper aux lieux caractérisés par l'interconnaissance met en lumière le privilège détenu par celles et ceux qui ont les moyens matériels d'échapper au placard par une migration résidentielle. La mobilité de genre des personnes trans éclaire ainsi les liens entre trajectoires résidentielles et expériences des espaces publics des populations vivant l'expérience du placard.

Enfin, le **chapitre 7**, en se fondant sur les expériences différenciées révélées dans le chapitre 5 et sur l'expérience commune du placard éclairée par le chapitre 6, interroge les stratégies de mise en accessibilité des espaces publics déployées par les participant-e-s. Le placard trans et l'exposition différenciée aux violences masculines poussent les personnes trans à s'approprier les espaces publics par un ancrage en plusieurs lieux. Ces lieux rassurants sont étudiés selon les sociabilités qui les caractérisent, mais également comme des lieux pourvoyeurs de ressources qui s'inscrivent comme des escales dans les mobilités quotidiennes des personnes trans. Supports d'une mise en accessibilité des espaces publics et de leurs ressources, ces escales sont investies de manière stratégique et permettent une gestion quotidienne de l'exposition à la transphobie. Diverses trajectoires de mobilités quotidiennes émergent de ce chapitre, mettant en lumière tant la capacité des personnes trans à s'aménager un accès à la ville malgré de fortes contraintes, que les disparités existantes en fonction des conditions d'existence de chacun-e. Les dimensions spatiales de la mobilité sociale de genre sont ainsi tout à fait explorées.

UNE SOCIALISATION PAR LE GENRE AUX PRATIQUES DES ESPACES PUBLICS

Le recours des hommes à la violence ou à la menace contre les femmes sert deux objectifs : l'un est d'exclure les femmes de certains domaines ou de restreindre leur champ d'action, l'autre de les obliger à un certain comportement. Les deux interagissent de telle façon qu'aboutir à l'un des objectifs est aider à l'aboutissement de l'autre.

HANMER 1977, p.85

Dans un récent numéro thématique de la revue *Sociétés contemporaines* intitulé *Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace* (2019), le concept de socialisation est interrogé dans ses dimensions spatiales. Les sociologues ayant contribué au numéro démontrent que si la socialisation « constitue l'un des domaines de recherche centraux de la discipline sociologique, [s]es dimensions spatiales [...] n'ont fait l'objet que d'un nombre limité d'enquêtes empiriques » (CAYOUILLE-REMBLIÈRE, LION et RIVIÈRE 2019). La socialisation est définie dans le manuel *Les 100 mots de la Sociologie* comme « les mécanismes de transmission de la culture ainsi que la manière dont les individus reçoivent cette transmission et intériorisent les valeurs, les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie sociale » (CASTRA 2010). Certains géographes, de leur côté, considèrent l'espace et ses lieux indissociables de leur dimension sociale (D. B. MASSEY 1994). Les normes sociales (BANOS 2010) ou les rapports sociaux de domination (CLERVAL, FLEURY et al. 2019a) sont étudiés dans leurs dimensions spatiales. Il semble alors pertinent d'enquêter les mécanismes de socialisation aux origines des pratiques et représentations de l'espace. Pourtant, les travaux sur l'espace et les rapports sociaux semblent peu questionner les processus de socialisation, c'est-à-dire non seulement les inégalités et les discriminations, mais également les processus qui mènent à l'apprentissage et à l'intériorisation de ces pratiques différenciées. Les travaux portant sur la socialisation ne semblent pas non plus porter sur la dimension spatiale des pratiques observées (CAYOUILLE-REMBLIÈRE, LION et RIVIÈRE 2019).

Clément Rivière (2019) montre plus particulièrement, dans un article dédié à la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains, que si les pratiques et représentations genrées des espaces publics sont bien documentées d'une part et que les processus de socialisation aux

pratiques genrées le sont également bien d'une autre, la socialisation genrée aux espaces publics reste écartée des travaux portant sur le genre et les espaces publics. Clément Rivière explique que les enfants sont socialisés selon leur genre à des « manières distinctes d'agir, de percevoir et d'évaluer les espaces publics urbains ». Il démontre que les espaces publics sont, selon la formule d'Isabelle Clair, des « espaces de construction du genre » (CLAIR 2012 ; citée par RIVIÈRE 2019), dans lesquels les enfants, au cours de leurs expériences et dans le cadre d'une transmission des représentations de leurs parents, intériorisent progressivement des normes d'usages genrées. Cette socialisation genrée aux espaces publics ne se cantonne pas aux expériences enfantines : tout au cours de la vie, de nombreux « rappels à l'ordre » viennent entretenir la différenciation genrée des pratiques et représentations des espaces publics (LIEBER 2008). L'étude de la socialisation aux pratiques et représentations des espaces publics doit permettre de mieux comprendre les mécanismes menant à la différenciation genrée de ces dernières. La socialisation enfantine, parfois appelée « primaire » (DARMON 2016), reste toutefois plus enquêtée en tant que telle au regard de la socialisation à l'âge adulte dont la conceptualisation semble relativement mise de côté.

Pourtant, les socialisations LGBTI sont pour beaucoup spécifiques à l'âge adulte : bien que de nombreux enfants subissent des discriminations en raison d'une non-conformité aux normes de genre, la rupture biographique du *coming-out* et ce qu'elle implique en termes d'incorporation des normes ont lieu le plus souvent à l'adolescence ou à l'âge adulte. De même, les pratiques qui exposent le plus directement à l'homophobie ou à la transphobie (pratiques sexuelles ou amoureuses homosexuelles, transition) débutent majoritairement à l'âge adulte. Les personnes trans vivent une seconde socialisation de genre lors de leur transition. Cette socialisation à l'âge adulte est parfois appelée pour ses aspects spécifiques « socialisation secondaire » (DARMON 2016). Elle « consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans de nouveaux secteurs du monde objectif de sa société » (P. BERGER et LUCKMANN 2018 ; cités par DARMON 2016). La sociologie du travail a notamment enquêté les mécanismes de socialisation à l'âge adulte afin de mettre en lumière l'incorporation des hiérarchies institutionnelles. Dans ce cadre, les relations de travail des personnes trans ont été enquêtées dans le but d'éclairer les mécanismes de socialisation de genre. Kristen Schilt (2010) a notamment étudié la socialisation des hommes trans au travail, ce qui a permis de démontrer que les mécanismes menant aux inégalités salariales entre hommes et femmes n'étaient pas (uniquement) liés à des phénomènes d'autocensure féminine incorporée dans l'enfance : les hommes trans qui deviennent « *just one of the guys* », c'est-à-dire qui ne sont pas visibles en tant qu'hommes trans, rattrapent progressivement les standards de traitement masculins malgré des difficultés. Ces découvertes sur la socialisation à l'âge adulte brouillent la distinction entre une socialisation primaire et une socialisation secondaire et poussent plutôt à plaider pour une vision de la socialisation comme le processus d'une incorporation continue, tout au long de la vie. Les personnes trans, dans le cadre de leur mobilité sociale de genre, se resocialisent à un nouveau genre à l'âge adulte (BEAUBATIE

2017, p. 21). Cette socialisation tardive peut être enquêtée en portant attention, dans les récits de vie des personnes trans, aux modifications progressives de leurs pratiques et représentations au cours de leur transition : c'est ce qu'a fait Kristen Schilt et c'est ce que je propose dans cette thèse. En enquêtant les processus de socialisation genrée aux pratiques, représentations et stratégies d'accès ou d'appropriation des espaces publics des personnes trans, j'entends mettre en lumière les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. De quelle manière, lorsque l'on devient un homme ou une femme, en vient-on à adopter des pratiques et représentations masculines ou féminines des espaces publics ? Il s'agit ainsi de comprendre comment s'installent les rapports de pouvoir et les processus de domination dans les espaces publics.

Ainsi, ce chapitre vise à aborder la question de la socialisation de genre et des espaces publics du point de vue des personnes trans. Ces dernières, changeant de catégorie de genre au cours de leur vie, vivent à l'âge adulte une expérience de resocialisation à de nouvelles normes de genre. Je propose ainsi d'observer les mécanismes menant à une féminisation ou à une masculinisation des pratiques et représentations des espaces publics au cours d'un changement de genre. D'une part, cela permet de mieux comprendre les processus menant à adopter des pratiques conformes aux attentes liées au genre. D'autre part, cela met en lumière l'influence des espaces publics sur l'intériorisation des normes de genre.

Une première partie de ce chapitre enquête les mécanismes de socialisation masculine aux espaces publics à partir des témoignages des hommes trans. La disparition des violences sexistes apparaît comme l'élément principal d'une socialisation à la tranquillité. Une seconde partie observe, en miroir, des mécanismes de socialisation féminine fortement marqués par les violences masculines. Enfin, une incursion dans les expériences d'hommes trans non blancs pousse à différencier, plus qu'une socialisation masculine et une socialisation féminine, de multiples socialisations minoritaires face à une socialisation dominante.

5.1 Une socialisation masculine aux espaces publics caractérisée par l'absence

Cette partie se concentre sur la manière dont l'expérience des espaces publics des hommes trans évolue au cours de leur transition de genre et après. Le rapport aux pratiques et représentations genrées des espaces publics est interrogé sous l'angle des mobilités sociales de genre. D'abord, une revue de la littérature géographique sur les masculinités permet d'esquisser ce que sont les pratiques masculines des espaces publics. L'expérience des hommes trans est ensuite étudiée du point de vue de ses évolutions au cours du changement de genre, à partir des données récoltées grâce aux entretiens et aux journaux de bord. Les modifications des pratiques et représentations des espaces publics au cours des transitions de genre des hommes trans éclairent sous un angle nouveau le rôle des violences masculines dans la socialisation genrée aux espaces

publics.

5.1.1 Masculinités et espaces publics dans la littérature scientifique : des pratiques dominantes ?

La compréhension de ce qu'est une pratique masculine des espaces publics est difficile. La littérature sur les processus de socialisation masculine aux espaces publics et sur les pratiques des hommes porte d'abord sur celles d'hommes minoritaires dans les rapports sociaux de genre, de race ou de classe (jeunes de banlieue, migrants, hommes ruraux, hommes gays). La lecture de ce qu'est une pratique proprement masculine, c'est-à-dire dominante, doit se faire « en creux » (GUILLAUMIN 1985), puisqu'elle est avant tout une pratique *qui n'est pas* minoritaire.

Une littérature sur les masculinités variée mais disparate

La littérature géographique anglophone s'est emparée des masculinités comme objet d'étude depuis les années 1990. Les géographies des masculinités ont d'abord été étudiées grâce à une approche culturaliste, les travaux mettant en avant la multiplicité des identités masculines et leurs spécificités spatiales (JACKSON 1991). Les représentations collectives du territoire ont également été interprétées selon des grilles d'analyse genrées, associant les territoires à des masculinités plus ou moins respectables et étudiant l'influence de ces représentations sur la représentativité des politiques publiques menées (SOMMERS 1998). Cette étude des représentations genrées des territoires a été ensuite investie par une géographie rurale anglophone sur laquelle je reviens plus tard. La géographie anglophone des masculinités s'est en fait réellement développée en miroir aux travaux de géographie féministe florissants dans les années 1990-2000. Les peurs urbaines masculines ont été particulièrement enquêtées, étudiées parallèlement aux peurs féminines. Alec Brownlow (2005) part du paradoxe suivant : tandis que les hommes sont ceux qui ont le moins peur, ce sont aussi eux qui subissent le plus de violences physiques dans les espaces publics des États-Unis. Il découvre en interrogeant ce paradoxe que bien que les hommes déclarent ne pas avoir peur, ils sont en fait concernés par une peur chronique d'être victimes d'une agression. Cette minimisation consciente ou non des peurs ressenties et déclarées par les hommes peut être comprise à la lumière des travaux de Kristen Day (2001). Cette dernière a en effet montré que la construction des identités masculines s'appuyait sur une perception des femmes comme craintives et vulnérables dans les espaces publics, à l'opposée des hommes qui se présentent ainsi comme courageux voire chevaleresques. La socialisation des hommes aux espaces publics, notamment des hommes issus de publics racialisés, est ainsi interprétée comme l'expérience « d'être craint » (DAY 2006).

La littérature francophone sur le genre et l'espace ne semble pas s'attaquer frontalement à l'analyse des pratiques masculines. La géographie occidentale s'inscrit dans une longue tradition d'androcentrisme et d'hégémonie masculine, dans les travaux francophones (DIRENBERGER et

SCHMOLL 2014) comme anglophones (ROSE 2007, p. 1). L'étude assumée des masculinités est encore marginale, en particulier dans les travaux francophones (C. PRIEUR et DUPONT 2012). Il est en outre difficile de dresser un état de cette littérature : d'une part, certains travaux portant sur des pratiques pourtant très majoritairement masculines (noctambulisme, sports de glisse, etc.) ne prennent pas le genre en compte en tant que dimension d'analyse structurante. D'autre part, la plupart des hommes étudiés en tant qu'hommes, c'est-à-dire pour lesquels le genre constitue une dimension d'analyse structurante dans la recherche portant sur eux, sont des hommes issus de publics minoritaires et souvent racialisés : jeunes de banlieue, de classe populaire, sans-papiers, ou encore hommes vivant ou venant de pays des Suds. Cha Prieur et Louis Dupont, dans un état de l'art de la géographie des masculinités (2012), constatent ce paradoxe entre l'absence d'une réelle assise théorique d'une géographie des pratiques et représentations masculines, et la profusion de ce qu'ils nomment des « études de cas », c'est-à-dire l'étude dans un contexte précis de catégories d'hommes, d'espaces ou d'activités : hommes gays, jeunes, noirs, monde urbain ou rural, pratiques sportives, etc. Ces travaux visant certains publics en position minoritaire au sein de la norme masculine occidentale n'interrogent donc pas directement des positions privilégiées, normatives ou hégémoniques.

Dans les années 1980 se développe un intérêt important pour les quartiers populaires dans la sociologie urbaine francophone, notamment autour des jeunes, de leurs sociabilités et de leur mode de vie. Comme le montre Michel Kokoreff dans un état de la littérature détaillé (2002), l'étude de la « dimension spatiale des conduites des jeunes » s'est polarisée autour d'une « sociologie des conduites marginales » d'une part et d'une « ethnographie des enclaves urbaines » de l'autre. Un non-dit important a entouré la sociologie urbaine de la jeunesse dont les travaux se concentraient en fait sur les pratiques spatiales des jeunes de classe populaire, en particulier ceux des quartiers de grands ensembles. Ce mouvement constitue, sans que cela soit nécessairement explicite, un corpus important documentant certaines pratiques masculines des espaces publics : sports de glisse (CALOGIROU et TOUCHÉ 2000; SARAVÍ et CHAVES 2011), « émeutes urbaines » (JOLY 1995; KOKOREFF 2008), rapports des habitant-e-s de cités aux espaces centraux des métropoles (HASS et HÉRARD 2008), rivalités entre bandes ou quartiers (MOHAMMED 2009), etc. Le sous-entendu de genre et de classe de la catégorie des « jeunes de banlieue », majoritairement représentée par de jeunes hommes non blancs de classe populaire, est questionné dans les discours des habitant-e-s de ces quartiers (VOISIN 2017) : il est démontré que ces derniers assimilent au mot « jeunes » les jeunes hommes, arabes et noirs, vivant dans des quartiers populaires. Pourtant, la focalisation masculine de la recherche sociologique portant sur la jeunesse des quartiers populaires reste encore marginalement remise en question (CLAIR et DESCOUTURES 2009).

Depuis le début des années 2000, une sociologie rurale francophone promeut l'étude des « jeunes ruraux », ces derniers étant jugés jusque-là sous-étudiés par rapport à leurs homologues urbains (COQUARD 2015). La focalisation masculine des travaux est plus assumée, les femmes

étant majoritairement présentes par le biais l'étude de la dimension conjugale chez les hommes ou de leur célibat (AMSELLEM-MAINGUY 2019). Nicolas Renahy, qui a participé à un renouvellement de la sociologie rurale de la jeunesse, propose en particulier une analyse fournie des pratiques spatiales des jeunes hommes ruraux de classe populaire (2006). La ruralité a par ailleurs été l'un des sujets centraux des travaux anglophones de géographie des masculinités, principalement dans le cadre d'une géographie des représentations questionnant l'idéal de masculinité incarné par les hommes ruraux (LONGHURST 2000). L'objet d'étude émergent des hommes migrants dans les espaces ruraux paraît indiquer que cette prégnance de l'image de l'homme racisé, de classe populaire et parfois rural est toujours d'actualité dans les recherches portant sur les hommes en géographie (DEL BIAGGIO, GIANNETTO et NOÛS 2020 ; SNIDER 2017)¹. Il paraît judicieux de se demander si cette polarisation de l'étude des pratiques spatiales des hommes entre d'une part, les pratiques des jeunes hommes racisés de classe populaire et d'autre part, les identités et représentations associées aux hommes ruraux, n'est pas une conséquence directe de l'hégémonie des masculinités bourgeoises et blanches : seule la masculinité des publics minoritaires serait ainsi questionnée, la normativité des publics dominants échappant aux remises en cause.

Dans un contexte androcentrique et malgré une littérature fournie, les pratiques spatiales des hommes sont paradoxalement peu étudiées en tant que pratiques dominantes. Toutefois, quelques travaux nous permettent de comprendre les pratiques des publics masculins majoritaires dans les espaces publics.

Qu'est-ce qu'une pratique masculine des espaces publics ?

Colette Guillaumin montre que l'essence de la notion de *majorité* est d'être pratiquement impossible à décrire (1985). En effet, aux groupes minoritaires, bien définis et « aux frontières supposées stables », s'oppose une « tendance » dominante dont la principale caractéristique est de « n'être pas » minoritaire. La majorité, selon Colette Guillaumin, ne se définit qu'en relation aux groupes minoritaires : c'est la présomption d'universalité des pratiques dominantes face à la particularité des pratiques minoritaires. Ainsi, la description des pratiques masculines des espaces publics *pour* leur appartenance à cette tendance majoritaire ou dominante s'avère difficile. En reprenant brièvement les principales conclusions de la littérature scientifique sur le genre et les pratiques spatiales, je propose de tracer les contours des pratiques *majoritaires* des espaces publics, esquissant une « figure en creux » de ces pratiques (GUILLAUMIN 1985).

Les femmes, en tant que groupe majoritaire sur le plan numérique mais minoritaire sur le plan des rapports sociaux, développent des peurs féminines liées à une exposition permanente aux

1. Le sujet de la présence de migrant-e-s « à la campagne » a particulièrement été l'objet d'une attention médiatique ces dernières années. Voir par exemple : Parrot, C., 2015, « Voir des migrants s'installer en pleine campagne, ce n'est pas banal. », *Franceinfo*, url : francetvinfo.fr/france/voir-des-migrants-s-installer-en-pleine-campagne-ce-n-est-pas-banal_885373.html , consulté le 12/11/2020.

« rappels à l'ordre » social genré (LIEBER 2008). Ces rappels constants prennent de multiples formes (rabattage médiatique, harcèlement de rue, inquiétude de proches) et participent à maintenir les femmes dans une position subordonnée, notamment en alimentant les peurs et le sentiment de ne pas être à sa place. Les attentes sociales sur la façon dont doivent se comporter les femmes et les hommes les exposent ainsi, dans les espaces publics, à un contrôle social de leurs pratiques et de leur apparence. Les personnes non conformes aux normes de genre y sont d'autant plus soumises (NAMASTE 1996). Ce contrôle social pousse les personnes LGBTI à se tourner vers des espaces festifs spécifiques, comme les bars ou quartiers communautaires, pour exprimer une non-conformité la plupart du temps cachée dans le reste des espaces fréquentés au quotidien (BLIDON 2008b ; CATTAN et VANOLO 2014). Les femmes lesbiennes, qui conjuguent les discriminations liées au genre et celles liées à la sexualité, peu visibles dans les espaces publics métropolitains, ont des pratiques festives reléguées dans des espaces insulaires, éphémères et périphériques (CATTAN et CLERVAL 2011).

L'expérience majoritaire, universelle ou dominante des espaces publics du point de vue du genre doit donc être opposée aux expériences minoritaires. Cette expérience doit être celle de représentations des espaces publics dénuées de peurs, d'un quotidien exempt de ces rappels à l'ordre, c'est-à-dire exempt de harcèlement de rue, de focus médiatique ou de conseils de proches quant à l'utilisation des espaces publics. La moindre importance du contrôle social doit permettre une certaine liberté dans les manières d'agir et de se présenter aux autres. Cette liberté peut s'exercer dans l'ensemble des lieux ouverts au public : l'ensemble des lieux de fête sont par exemple accessibles et ne privent l'utilisateur dominant d'aucun service ou d'aucune opportunité. Les espaces publics urbains rassurants ne sont ni insulaires ni réticulaires mais forment plutôt une norme, l'insécurité étant l'exception dans la géographie quotidienne de l'individu majoritaire.

En somme, l'expérience majoritaire des espaces publics est celle d'un espace largement accessible et de représentations marquées par la sérénité, résultant d'un sentiment d'être à sa place dans la majorité des lieux fréquentés.

5.1.2 Une socialisation masculine progressive des hommes trans aux espaces publics

Les hommes trans, socialisés d'abord comme femmes durant l'enfance, vivent dans un second temps une socialisation masculine aux espaces publics suite à leur changement de genre. Cette expérience inédite d'une nouvelle socialisation genrée à l'âge adulte permet de comprendre, grâce à leurs témoignages, les mécanismes de la socialisation masculine et les pratiques et représentations qui en découlent. Dans cette sous-partie, le rôle des violences sexistes et de leur disparition sur les pratiques et représentations genrées des espaces publics est interrogé. Le caractère dominant de cette nouvelle socialisation masculine est ensuite débattu.

Une socialisation caractérisée par l'absence d'exposition aux violences sexistes

Un obstacle s'est rapidement présenté au cours de l'enquête, rendant les mécanismes de socialisation masculine difficiles à enquêter. En effet, la socialisation masculine semble passer d'abord par une *absence* de socialisation à des pratiques minoritaires plutôt que par des éléments tangibles et présents qui constitueraient des éléments de socialisation dominante. Plus précisément, il semble que c'est l'absence d'interactions non sollicitées, la disparition progressive des « rappels à l'ordre », essentiels dans la socialisation aux peurs urbaines féminines (LIEBER 2008), ainsi que les expériences d'une forme de tranquillité dans les espaces publics fréquentés au quotidien qui pousse les hommes trans à modifier leurs représentations des espaces publics, puis éventuellement leurs pratiques.

Lorsque je lui demande comment s'est passée l'écriture de son carnet de bord, Gethin, un architecte vivant dans une banlieue cossue de l'Ouest londonien et travaillant dans le centre de Londres, m'explique qu'il a trouvé l'exercice intéressant car il a pu mettre en valeur la « neutralité » de certains espaces publics, en particulier les trains de banlieue qu'il prend pour ses déplacements domicile-travail.

Milan: I just want to know how it was to write the diary.

– Well, I guess it's really interesting! Writing some things down, it's like... you notice patterns that you don't usually notice. I think partly because it was often a place where I was taking notes [for the diary]. Like the last thing I'd done is I noticed that I sometimes use public transport when it's not super busy as a place to kind of like... recharge for a bit from people before you have to go and engage again. Like : "Now I can sit down and type and that's fine." Right. That's the pattern. "Yeah, I can just daydream for this train." [...] I feel like fairly neutral towards this expect it's fairly mundane but like you've had to think about it, which is new.

Gethin, 26 ans, architecte et étudiant, Kingston-upon-Thames (Londres).

Se représenter et utiliser les transports en commun comme des lieux pour se ressourcer semble, vu la littérature sur le genre et les espaces publics ou même selon les vécus des femmes ayant participé à cette enquête, une pratique majoritairement masculine. Gethin comprend lui-même l'aspect dominant ou au moins privilégié de sa pratique (*fairly mundane*). L'une des difficultés pour décrire ce genre de pratique ou la manière dont on s'y socialise est qu'elle paraît « neutre », comme le décrit Gethin, quand bien même l'on pourrait supposer que sa position d'homme trans, ayant vécu perçu comme femme, aurait pu l'amener à penser cette prétendue neutralité autrement. Gethin n'aborde ce sujet qu'après 1h25 de discussion à propos de son carnet de bord, lors de son second entretien : malgré des échanges très riches, nous n'avions pas soulevé l'absence de peur, de souci ou de sollicitation, qui lui permet de se laisser aller à la rêverie lorsqu'il prend le train de banlieue. Pourtant, c'est bien parce qu'il n'a pas peur et est protégé de toute interaction sociale déplaisante ou non voulue que Gethin peut utiliser les transports en commun pour se reposer.

Les carnets de bord ont été utiles pour se rendre compte de ces absences, puisqu'ils donnent

contenu des journaux de bord. Par exemple, le mot « *leave* », est représenté en orange pour les femmes car il se réfère dans deux journaux de bord différents à des évitements, tandis qu'il est représenté en gris pour les hommes car il est utilisé pour décrire simplement le départ d'un lieu. Ces nuages de mots permettent une première comparaison entre les expériences féminines et masculines des espaces publics par les personnes trans. D'abord, les pratiques quotidiennes des hommes sont marquées par des expériences positives ou liées à des rencontres – « *speak* », « *meet* », « *nice* », « *friendly* », etc. – tandis que les expériences des femmes sont dominées par les expériences et émotions négatives – « *painful* », « *incident* », « *tired* », « *anxiety* », etc. Ensuite, les journaux de bord des hommes semblent dominés par des informations relativement neutres et factuelles, sur ce que l'on pourrait attendre d'une journée ordinaire – les récits portent surtout sur le travail, les études, l'organisation des mobilités, des achats et de la vie sociale – tandis que ceux des femmes sont dominés par des stratégies d'accès aux lieux fréquentés. Cela peut se lire dans les nuages de mots à la fois par la prégnance du vocabulaire lié à l'observation et aux déplacements dans le nuage des femmes (« *watch* », « *look* », « *safe* », « *know* », etc., nuage (b) figure 5.1), qui est remplacé par du vocabulaire davantage descriptif pour les hommes (« *work* », « *walk* », « *time* », etc., nuage (a) figure 5.1). Le vocabulaire utilisé dans les carnets de bord des hommes et des femmes trans londonien-ne-s permet ainsi d'appréhender une première différence structurelle dans les pratiques des espaces publics et les émotions qui y sont liées. Tandis que les expériences féminines sont caractérisées par des incidents et de l'anxiété, les expériences masculines paraissent plutôt neutres sinon positives.

Dans les journaux de bord et les entretiens, les participants FTM expliquent avoir bénéficié d'une baisse progressive des sollicitations non souhaitées ou déplaisantes jusqu'à leur disparition. Cela est particulièrement saillant lorsqu'ils comparent leurs expériences actuelles des espaces publics à leurs expériences passées. Roméo, par exemple, écrit dans son carnet de bord qu'il n'a plus peur de prendre le métro lorsque celui-ci est plein, ce qui était pourtant le cas avant sa transition.

Le métro est absolument blindé, avant j'avais très peur de ça parce que je tombais régulièrement sur de vieux frotteurs dégueulasses mais depuis quelques mois je suis enfin socialement perçu comme un homme du coup ça ne m'arrive plus.

Roméo, 22 ans, étudiant, Paris (19).

Roméo décrit très clairement cette absence nouvelle de sollicitation non souhaitée, ici même d'agression sexuelle, survenue à partir du moment où il a commencé à être perçu comme un homme par les inconnu-e-s. Son témoignage montre bien la conséquence de cette nouvelle tranquillité sur ses représentations et ses pratiques des espaces publics : l'absence d'agression sexuelle (« ça ne m'arrive plus ») résulte en une disparition des peurs (« avant j'avais très peur ») qui étaient auparavant liées au risque d'agression et fondées sur une expérience régulière de ces dernières. Lorsque je lui demande des précisions par rapport à cet extrait de son carnet de bord, à l'occasion de son entretien-bilan, Roméo confirme que la disparition des interactions non

souhaitées dans les espaces publics l'a conduit à adapter ses pratiques, jusqu'à tendre vers des pratiques masculines des espaces publics.

Avant de transitionner, même si je le savais, j'avais pas fait l'expérience de la différence de traitement de fou entre les hommes et les femmes dans l'espace public. J'avais enregistré des réflexes normaux de meuf qui se fait bolosser² dans la rue, du genre envoyer un SMS à mes potes quand j'étais bien arrivé, toujours être au téléphone avec quelqu'un la nuit, m'assurer d'avoir de la batterie, mettre mes clés dans mes doigts quand j'étais tout seul et que j'avais peur, jamais répondre aux gens qui m'interpellent dans la rue, accélérer le pas, etc., utiliser que des endroits qui sont éclairés avec des chemins que je connais, jamais prendre de raccourcis, etc. Mais maintenant dans la rue tout le monde s'en fout de moi. [...] Du coup j'ai plus du tout besoin d'avoir ces réflexes-là. Parfois j'en ai et puis je me rends compte que c'est pas la peine. Du coup j'en ai de moins en moins, car c'est vraiment pas la peine, personne me parle dans la rue.

Roméo, 22 ans, étudiant, Paris (19).

Lorsqu'il compare son passé – où il était perçu comme femme – et son présent – en tant qu'homme –, Roméo montre que l'absence d'attention portée à lui (« tout le monde s'en fout de moi ») et l'absence de sollicitation (« personne me parle dans la rue ») le poussent à modifier peu à peu ses pratiques. Faisant l'expérience d'une nouvelle tranquillité, il laisse tomber des réflexes de survie (« des réflexes normaux de meuf qui se fait bolosser ») et adopte donc des pratiques que l'on peut qualifier de masculines, dénuées de réflexes minoritaires. Si l'on s'en tient à la liste que Roméo a dressée, cela signifie qu'il sort à présent sans le soutien de personne, à l'heure qui lui convient, sans arme de fortune, et a un accès plus vaste aux espaces publics nocturnes, qu'il peut explorer à son rythme, sans se soucier de l'intensité de l'éclairage ou de sa connaissance des environs. Cette socialisation à de nouvelles pratiques des espaces publics passant par une découverte des effets de l'absence d'éléments maintenant dans une position minoritaire est largement partagée par les participants.

Michael, en comparant la façon dont il était traité en tant que femme avec son présent, explique qu'en raison de ce meilleur traitement, il est plus audacieux dans la manière dont il investit les espaces publics qu'il fréquente au quotidien.

Michael: I'm treated so much better now than I was as a woman.

– You see a difference?

– Yeah, despite being liberal and educated and in the arts and in a big city, it's still a big difference. [...] When I was female presenting, I was treated differently in public spaces. So I was less bold about how I used them. [...] I mean, I think women generally feel less safe in public spaces because they get catcalled, harassed and grabbed, and because I was quite androgynous looking, I tended to also get harassed by women, like in bathrooms and changing rooms at the gym all the time. [...] Now I feel much more cushy so I dare to do more, do you see?

Michael, 34, musicien et freelanceur, Finsbury (Londres).

2. Néologisme issu de l'argot : un-e *boloss-e* désigne un-e victime, un *blaireau*. Roméo utilise ici l'expression « se faire bolosser » pour désigner le fait d'être victime de harcèlement et d'agressions.

La différence de traitement qui lui est réservée en tant qu'homme à l'heure actuelle, en comparaison avec un passé où il se présentait comme une femme « androgyne », lui permet de réaliser qu'il peut faire plus de choses qu'avant tout en se sentant plus en sécurité. Les nouvelles pratiques masculines de Michael sont, comme pour les autres participants à l'enquête, principalement caractérisées par l'investissement d'une plus grande liberté d'usage des espaces publics, en particulier la nuit ou dans des lieux très masculins (lieux de fête ou de sport). C'est en investissant progressivement cette liberté que les hommes trans réagencent leurs pratiques des espaces publics et adoptent petit à petit un éventail de pratiques masculines.

Cette tranquillité nouvelle dans les espaces auparavant craints, ou de manière générale les lieux fréquentés de nuit, n'est pas forcément vécue de manière uniquement positive. Si les participants à l'enquête sont heureux de l'amélioration de leurs conditions de vie, la comparaison avec leur passé a tendance à rendre ce passage vers cette nouvelle position de domination déroutant. Maël décrit ainsi, alors que nous discutons à propos du malaise qu'il ressent dans les lieux à forte dominance masculine (salle de sport, vestiaires, toilettes), qu'il alterne entre un sentiment de jubilation – le fait qu'il ne soit plus embêté indique qu'il est enfin perçu comme un homme – et un malaise, lié à la fois à la crainte d'être découvert et à l'impression de ne pas faire réellement partie du groupe des hommes.

Maël : En fait maintenant je trouve que ça va mieux, depuis que je suis sous T, que j'ai ma mamme et tout. Mais au quotidien j'ai l'impression d'être infiltré. Par exemple ça m'est arrivé une fois d'être dans le métro et de me rendre compte qu'il y avait que des mecs, et je me suis pas dit « on est que des mecs », je me suis dit « je suis que avec des mecs, et ils pensent que moi aussi », et tu sais j'étais plutôt en mode infiltration, genre je me sens pas vraiment à ma place. J'ai envie d'être reconnu comme mec mais je sais que je suis pas vraiment des leurs [...]. Du coup je me sens pas vulnérable mais je sais que je suis pas vraiment avec eux.

– Donc quand t'es tout seul parmi d'autres hommes...

– C'est vraiment entre la jubilation genre « c'est bon ils pensent que... » enfin ils me regardent même pas en fait ! c'est bon je suis un mec ! Alors qu'avant j'aurais été seul dans un métro [dans la même situation], ben j'aurais ultra-flippé en fait, parce que perçu comme meuf et tout ce qui va avec, tu vois ? Du coup c'est vraiment entre la jubilation et heu... le décalage, tu vois ?

Maël, 20 ans, comédien et étudiant, Ivry-sur-Seine (92).

Le récit de Maël confirme que la socialisation masculine aux espaces publics passe par une forme de tranquillité : Maël assimile le fait de ne pas être regardé (« ils me regardent même pas en fait ! ») à celui d'être un homme parmi les autres (« c'est bon je suis un mec ! »). Il comprend qu'on le perçoit comme un homme car il ne subit plus les sollicitations qu'il subissait en tant que femme (« tout ce qui va avec »). Toutefois, en comparant son ressenti dans la même situation avant et après sa transition – une voiture du métro occupée uniquement par des hommes –, Maël montre que si être perçu comme un homme lui apporte une certaine tranquillité (« j'aurais été ultra-flippé »), il ressent une forme de « décalage » avec les autres hommes. Ce champ

lexical de l'infiltration ou de l'agent sous couverture est courant dans les témoignages des hommes trans. S'il peut être interprété comme une manière de composer avec les « tensions subjectives » avec lesquelles vivent les « transfuges » (LAHIRE 2011 ; cité par BEAUBATIE 2017), ce décalage suppose toutefois une certaine précarité du confort d'usage des espaces publics que le changement de genre apporte : un homme trans échappe aux violences sexistes, du moins du moment que sa transition reste secrète.

La disparition des violences sexistes, en particulier le harcèlement de rue, les sollicitations non consenties et les agressions sexuelles, offre aux hommes trans une tranquillité nouvelle dans leurs pratiques des espaces publics. Cette progressive disparition des éléments de socialisation féminine les pousse à adopter de nouvelles pratiques. Ces pratiques nouvelles se caractérisent surtout par des absences : l'absence d'exposition aux violences sexistes permet une disparition progressive des peurs. C'est cette absence qui permet des pratiques sereines des espaces publics.

Une socialisation dominante plutôt que masculine

Les hommes trans ayant participé à l'enquête remarquent par eux-mêmes que la modification de leurs pratiques se fait dans le cadre d'un glissement vers une position de domination. Ce glissement est parfois conscientisé.

Duran explique avoir pris conscience, avant même de s'identifier comme trans, que son apparence masculine de *butch*³, qui le faisait souvent passer pour un homme aux yeux des inconnus, pouvait être interprétée comme une menace par les femmes qui le percevaient effectivement comme un homme parmi d'autres.

Comme je te disais, j'ai jamais vraiment eu de problème de harcèlement ou d'agressions dans la rue, c'est vrai que c'est un espace dans lequel je me déplace sans crainte depuis que je suis tout petit. [...] La seule chose à laquelle je fais attention, depuis que j'ai lu un article écrit par une lesbienne butch, c'est au sens inverse, c'est-à-dire moi à pas faire peur aux gens dans la rue. [J'ai lu ça] avant que je m'identifie comme trans mais j'avais une apparence masculine et on me prenait souvent pour un mec. J'avais toujours pensé au fait que ça me protégeait dans l'espace public, parce que j'avais conscience que les meufs elles pouvaient se faire agresser, être victimes de harcèlement et tout, mais j'avais du coup jamais réalisé qu'en fait si ça me protégeait des attaques éventuelles de mecs, les meufs me percevaient aussi éventuellement comme un homme, et du coup comme une menace. J'avais lu cet article d'une lesbienne butch qui disait que dans la rue elle faisait attention, par respect pour les meufs cis, à changer de trottoir par exemple la nuit quand y'avait des meufs cis qui se baladaient pour pas leur faire peur.

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Le fait que la socialisation de Duran à des pratiques masculines des espaces publics commence avant même qu'il ne décide de commencer une transition de genre montre que le processus de socialisation genrée aux espaces publics ne dépend pas d'une démarche identitaire mais plutôt

3. *Butch* est un terme communautaire désignant les lesbiennes masculines.

d'une assignation : c'est parce qu'on le perçoit parfois comme un homme qu'il commence à modifier son comportement. On comprend alors que la socialisation genrée ne dépend pas de la manière donc on s'identifie mais de sa position dans les rapports sociaux de sexe et de la manière dont ceux-ci s'expriment dans les espaces publics. En outre, la prise de conscience de Duran de la masculinité de ses pratiques des espaces publics semble être passée par une prise de conscience de sa position de domination.

Le discours de Duran met en lumière deux éléments constitutifs du mécanisme de socialisation masculine aux espaces publics. D'une part, cela met en évidence le fait que la socialisation masculine est un processus très progressif qui peut commencer avant la transition voire indépendamment de cette dernière. On peut déceler ici deux éléments déclencheurs. Le genre perçu par les autres usager-e-s des espaces publics semble être un élément déterminant qui permet à Duran de se penser en partie en tant qu'homme avant sa transition, puisqu'il se pense perçu comme homme. La politisation de son analyse, ensuite, permise par la lecture de l'article qu'il mentionne dans l'extrait d'entretien, le pousse à inverser son regard et prendre en compte les effets que peut avoir son apparence sur les femmes qui fréquentent les mêmes espaces que lui. C'est donc à la fois par une assignation de ses pratiques à des pratiques dominantes par les autres usager-e-s et par une comparaison avec son passé et le vécu des femmes – censées partager sa condition – que débute sa socialisation masculine. D'autre part, l'appropriation par Duran de sa pratique masculine des espaces publics (« [se déplacer] sans crainte ») passe par une forme de conscientisation de sa pratique en tant que pratique dominante, puis de politisation de ses actes.

Duran explique en effet que suite à cette prise de conscience, il a considérablement adapté sa conduite dans les espaces publics, en particulier la nuit, en fonction de la façon dont il pense que les femmes le perçoivent.

Et du coup depuis ce moment-là [...] quand je suis dans la rue le soir et qu'il y a une meuf toute seule je fais gaffe à changer de trottoir, quand on est sur les quais du métro pareil [...] je fais attention à pas regarder dans sa direction, et à pas forcément prendre la même rame qu'elle, ou à me mettre dans la rame à une distance respectable pour pas qu'elle pense que je veux l'agresser. Parce que je me rends compte que je peux être perçu comme une menace parce qu'on me voit comme un mec cis, et du coup je trouve ça normal de pas faire peur aux personnes qui veulent utiliser l'espace public. [...] Mais oui sinon je me restreins pas dans l'espace public, ça je le fais de bon cœur.

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Duran, après avoir pris conscience de sa position dominante dans les espaces publics, en particulier la nuit, a modifié ses pratiques. Il porte son attention en priorité sur les conséquences de ce nouveau statut dominant sur les expériences des femmes qui l'entourent. Cela lui permet de composer avec les contradictions de sa mobilité sociale de genre (BEAUBATIE 2017), à l'image des transfuges de classe ou des migrant-e-s qui ont vécu une trajectoire sociale ascendante, qui ont tendance à accompagner leurs nouvelles pratiques d'une attention portée à leur groupe social

d'origine (SAYAD 1999). Cette manière de conscientiser puis de s'accommoder de sa nouvelle position dominante dans les espaces publics est très répandue parmi les participants. En effet, cette nouvelle appartenance au groupe des hommes leur permet, au moins marginalement, de bénéficier du système patriarcal, et donc du sexisme dont ils étaient avant victimes. Cela pousse les hommes trans à surveiller leur comportement dans les espaces publics pour éviter de nuire aux femmes, selon des sentiments qui vont de l'empathie à l'altruisme. La socialisation des hommes trans aux pratiques masculines des espaces publics passe ainsi par une prise de conscience d'une position de domination, suivie d'une accommodation de cette position avec la mémoire de leur groupe de sexe d'origine.

Certains participants expliquent même utiliser leur nouvelle position dominante à des fins que l'on pourrait qualifier de politique. Michael, un musicien gay du centre de Londres, s'estime « privilégié » : son apparence très masculine, son milieu social et sa « blanchité⁴ » lui permettent, selon lui, de jouir d'une grande capacité d'agir sans être importuné dans l'ensemble des lieux qu'il fréquente. Il explique en profiter pour rendre visibles ses différences, dans une perspective militante, par exemple en se rendant dans des pubs cis et hétéros⁵ pour des rendez-vous galants avec d'autres hommes. Il se change également nu dans les vestiaires collectifs de la salle de sport de son quartier alors qu'il n'a pas eu recours à une chirurgie génitale : en se rendant visible de cette manière, il espère participer à un changement positif des mentalités.

Milan: So you don't feel the need to go to a specific LGBT place to have a drink?

– Yep.

– Why do you say that? Do you think that other people could need a specific place, like a specific LGBT place to have a drink, or?

– Maybe not a drink, specifically, but I think LGBTQ places are very important. [...] But I feel like for me, if anything, I would rather go with another man to a straight pub and make up with him there. Because I feel like visibility is really important.

– Okay, so as you're feeling safe in public spaces you prefer... showing, right? [You prefer] having some visibility than going to a specific gay place?

– I do. But I think that's also just because I'm really privileged.

Michael, 34, musicien et freelanceur, Finsbury (Londres).

Michael embrasse sa nouvelle position de domination grâce à une politisation de ses actes. Contrairement à Duran, qui se contente de tenter de ne pas nuire aux femmes, Michael paraît aller au-delà en essayant d'utiliser ce qu'il considère comme de nouveaux « privilèges » pour œuvrer, en se rendant visible, à une avancée sur l'acceptation des personnes LGBTI dans la société. La socialisation masculine des hommes trans passe par la nécessité de gérer le passage à une position dominante que la trajectoire de mobilité sociale de genre rend visible.

Ces nouvelles pratiques semblent ainsi plus marquées par une position de domination que par une masculinité qui leur serait intrinsèque. En effet, lorsque je lui demande de développer ce

4. Il utilise le terme « *whiteness* ».

5. Il désigne ces pubs comme des « *straight pubs* », ce qui désigne un public cis et hétérosexuel mais sous-entend également une portée normative, perdue à la traduction. Être « *straight* » c'est aussi être normal-e, rangé-e.

qu'il entend par « privilégié », Michael répond :

Michael: I'm middle-class and white and six feet tall, and I pass easily. So, for me, visibility is a choice. I think if you're somebody who's chronically just very visible all the time, to be able to go to an LGBT space has different meanings.

– And when you're saying you're privileged, like white, middle class and 6 feet tall...

– Oh, yeah, that matches with male. Yeah. Which are kind of related, I think. [...]

Michael, 34 ans, musicien et freelanceur, Finsbury (Londres).

Michael assimile sa position qu'il décrit comme privilégiée – être issu de classe moyenne, blanc et grand – au fait d'être un homme (*that matches with male*). Pourtant, il semble qu'aucun des éléments cités pour expliquer ses « privilèges » ne soit particulièrement discriminant du point de vue du genre, à part peut-être la taille bien qu'elle ne soit pas un facteur de genre à elle seule : on peut supposer qu'il y a autant d'hommes que de femmes « blanc-he-s » et « de classe moyenne ».

Les participants, en devenant des hommes, s'approprient des représentations et pratiques masculines des espaces publics en conscientisant leur nouvelle position de domination sur les femmes. Ce mécanisme est partagé avec les hommes cis : Kristen Day (2001) a par exemple montré que les étudiants d'Irvine en Californie construisaient leur identité masculine en opposition aux femmes, perçues comme craintives et en danger dans les espaces publics. Cette conscientisation de la position de domination masculine révèle d'une part que les hommes trans vivent une réelle socialisation masculine par leur expérience des espaces publics, et d'autre part que cette socialisation est en pratiques et en représentations une socialisation dominante.

Plus qu'une socialisation *masculine* aux espaces publics, il s'agira d'interroger une socialisation *dominante* face à des socialisations *minoritaires*.

Des violences sexuelles à l'origine de peurs persistantes

Dans le cadre du passage d'une position minoritaire dans les rapports de domination qui se jouent dans les espaces publics à une position masculine dominante, les pratiques et représentations des hommes trans se modifient petit à petit. Ces derniers, constatant la disparition des éléments qui les maintenaient auparavant dans une position minoritaire – rappels à l'ordre, peurs urbaines genrées, etc. –, abandonnent les mécanismes de survie jusqu'alors édifiés. Leurs représentations et pratiques des espaces publics tendent alors vers une accessibilité générale des espaces publics urbains, la neutralité devenant la norme et les peurs ou incertitudes, l'exception. Pourtant, malgré la prégnance de ce mécanisme général, la majorité des hommes trans ayant pris part à l'enquête se confrontent, au cours de ce processus de resocialisation, à plusieurs difficultés. L'exposition à des violences sexistes avant leur transition semble être un obstacle conséquent à la modification totale de leurs représentations des espaces publics. En effet, si l'absence de violences sexistes dans le présent leur permet de tendre vers des pratiques et représentations masculines des espaces publics, cela n'annule pas l'existence de traumatismes liés à des violences

passées. Ces derniers ont des conséquences significatives sur les pratiques et représentations des espaces publics des hommes trans.

L'un des participants à l'enquête a subi des violences sexuelles étant enfant⁶. Alors qu'il avait témoigné d'une grande liberté d'usage des espaces publics et d'une absence générale de peurs, j'étais intrigué par le contraste entre ces dernières et un manque d'assurance dans certains espaces de non-mixité masculine : vestiaires, toilettes, etc. Après plusieurs questions à propos de ce que je percevais alors comme une incohérence, il m'a expliqué avoir été victime d'agressions sexuelles lorsqu'il était jeune enfant et garder un certain nombre de traumatismes liés à ces dernières. En particulier, la non-mixité masculine déclenche en lui des peurs qu'il qualifie plus tard lui-même comme « incontrôlables », liées à la possibilité d'être agressé sexuellement dans ces espaces.

Moi, étant enfant, j'ai subi des agressions sexuelles quand j'avais deux ans et demi à peu près, du coup j'ai de grosses séquelles vis-à-vis de ça, et j'ai notamment une peur des mecs cis, et particulièrement du viol correctif. Du coup c'est vrai que même si par exemple j'ai quasi jamais été harcelé sexuellement dans la rue, c'est vrai que la peur d'être violé c'est une peur que j'ai constamment dans l'esprit, parce que après ce qui m'est arrivé quand j'étais petit... et du coup c'est pour ça que je me sentirai jamais totalement à l'aise quand je vais dans les toilettes des hommes, c'est parce que je sais qu'il y a toujours un risque, même si je sais qu'il est certainement ténu et même si il est principalement dans ma tête, c'est que je connais des histoires aussi de mecs trans qui ont subi des viols correctifs et d'amies lesbiennes qui ont subi des viols correctifs, et comme je sais que ça existe et que j'ai déjà subi ce genre de violence une fois, je veux plus jamais les subir, et du coup effectivement je me sens pas forcément à l'aise quand je suis dans une salle remplie de mecs cis. Parce que je sais que c'est quelque chose de possible.

Les violences sexuelles subies par le participant durant sa petite enfance représentent un traumatisme : il s'agit d'un événement violent, qui a profondément blessé le participant et dont il a gardé des séquelles graves sur le long terme⁷. Même s'il ne subit aucun rappel à l'ordre sexiste d'aucune sorte dans sa vie quotidienne, étant entièrement considéré comme un homme et traité comme tel, le fait d'avoir vécu ces agressions l'empêche de se sentir « totalement à l'aise » dans l'ensemble des espaces publics qu'il fréquente. Ce traumatisme agit pour lui comme un élément de contrôle social : il a toujours en tête le risque – réel ou supposé – de viol lorsqu'il se trouve dans des espaces majoritairement masculins, ce qui contraint en partie ses pratiques. La sociologie des violences faites aux femmes considère, depuis la fin des années 1970, le viol et les rappels à l'ordre subis dans les espaces publics comme le harcèlement de rue comme des violences situées sur un même spectre des violences faites par les hommes sur les femmes

6. A la demande du participant, je ne citerai dans ce passage ni son pseudonyme, ni aucune information à son propos pour éviter tout risque qu'il soit reconnu.

7. Centre national des ressources textuelles et lexicales, (CNRTL). "TRAUMATISME : Définition de TRAUMATISME". UMR ATILF (CNRS – Nancy Université). Consulté le 27 Novembre 2020. <https://www.cnrtl.fr/definition/traumatisme>.

(HANMER 1977). Jalna Hanmer écrit, dans un article fondateur des travaux portant sur les violences faites aux femmes, qu'entre ces deux extrémités de ce spectre des violences sexistes, « chaque femme sait, de façon intuitive et émotionnelle, où se situe la frontière qui la mène à cette zone d'ombre, ce *no woman's land* qui conduit à un affrontement où elle a toutes les chances de perdre » (1977). Les recherches actuelles s'accordent à dire que cette nouvelle vision portée sur les violences faites aux femmes, comme un objet de contrôle social dont les viols et les plaisanteries sont les deux extrémités d'un même spectre, est venue profondément remettre en cause la distinction entre le public et le privé en sociologie (DEBAUCHE et HAMEL 2013). Cela est en effet particulièrement prégnant lorsque l'on constate que des événements comme le viol ou l'inceste, ayant en grande majorité lieu dans le cadre privé, au domicile de la victime et étant perpétrés par des proches (HAMEL et al. 2016), ont des conséquences sur les pratiques et représentations des espaces publics, plusieurs années après.

D'autres participants expliquent eux aussi certaines peurs urbaines par des traumatismes vécus dans le passé. Même si ces traumatismes ne sont pas nécessairement issus de violences sexuelles, ils ont tous comme point commun de faire partie du large spectre des violences sexistes. Titouan explique par exemple que sa mère l'empêchait de sortir et lui répétait quotidiennement, lorsqu'il était enfant, que le monde extérieur était extrêmement dangereux et qu'il risquait d'être agressé ou violé s'il sortait seul, ce qui a poussé ce dernier à interioriser des peurs qu'il juge « irrationnelles ».

Avant c'était inimaginable de sortir seul, c'était inimaginable d'aller me promener, c'était vraiment un truc où je restais cloîtré chez moi parce que j'avais la trouille, j'avais un ensemble de trucs, et l'éducation de ma mère qui m'a toujours dit que tout le monde était des violeurs et des psychopathes et que tout le monde allait me tuer en fait. Donc entre ça et le fait que j'habitais à la campagne et que je sortais pas, j'avais la trouille en permanence en fait. Je pense que ça a vraiment changé en début d'année dernière. Au moment où j'étais hormoné, [...] j'ai eu plus confiance en moi et du coup ben j'avais plus de facilité à sortir, j'avais plus de facilité à bouger à Rennes, aller voir des amis, ça devenait plus facile en fait, et j'avais moins peur. Mais bon quand même dans l'espace public j'avais tendance à avoir la trouille. Après c'est vrai que depuis quelque temps ça m'arrive moins parce que j'ai un *passing*... Et du coup je suis vu comme mec et donc je subis de la transphobie, mais juste c'est plus en pleine rue. Du coup c'est un peu moins violent.

Titouan, 20 ans, mécanicien (chômage) et étudiant, Rennes.

Il distingue, dans son récit, des peurs qui lui paraissent « rationnelles » car il arrive à les gérer – par exemple, celle d'être reconnu comme trans à la piscine – et celles qu'il ne semble pas pouvoir contrôler mais qu'il assimile aux « violences psychologiques » vécues dans son enfance dans le cadre familial. À l'image des agressions vécues par le participant anonyme cité plus haut, ces violences ayant eu lieu dans le cadre privé du domicile familial ont laissé des séquelles saillantes dans les pratiques quotidiennes des espaces publics de Titouan. S'il se resocialise petit à petit à de nouvelles pratiques masculines des espaces publics, constatant qu'il a moins peur

depuis qu'il est « vu comme mec » et que ses interactions dans les espaces publics sont « un peu moins violent[es] », il reste profondément marqué par ces violences passées, qu'il lie durant tout l'entretien à une forte anxiété en dehors de son domicile ou de celui d'un-e ami-e proche.

Il semble ainsi qu'il soit possible de distinguer, grâce à cette observation de la resocialisation masculine des hommes trans aux espaces publics, deux niveaux de socialisation féminine aux peurs urbaines genrées et aux pratiques qui en découlent. Ces deux mécanismes de socialisation diffèrent dans le temps et par la nature des violences auxquelles ils exposent les femmes. D'une part, la disparition des éléments de socialisation féminine aux espaces publics, en particulier les rappels à l'ordre et les sollicitations non souhaitées, permet un processus de resocialisation masculine accompagné d'un abandon progressif des peurs féminines. Le fait que ces changements soient l'objet d'une conscientisation politique ne les empêche pas. Cela montre au contraire, en comparaison à un vécu minoritaire passé, qu'ils appartiennent à un mécanisme de socialisation dominante. Cela éclaire par ailleurs en creux un premier niveau de socialisation féminine, liée aux « menaces » (HANMER 1977) et aux « rappels à l'ordre » (LIEBER 2008). D'autre part, la persistance des séquelles laissées par les traumatismes issus des violences sexistes et sexuelles vécues dans le passé ne semble pas permettre une resocialisation totale pour les hommes trans concernés, qui conservent des peurs genrées prégnantes les empêchant d'embrasser totalement de nouvelles pratiques masculines des espaces publics. Cela informe ainsi sur un second niveau de socialisation féminine lié aux violences traumatisantes. L'analyse des expériences de socialisation féminine des femmes trans montre que ces deux niveaux sont interdépendants.

Ainsi, la disparition progressive des éléments de socialisation féminine aux espaces publics ne permet pas pour autant un passage immédiat ou complet à des pratiques masculines. Les hommes trans semblent profiter de ce passage à une socialisation masculine caractérisée par une absence de rappels à l'ordre pour élargir leurs pratiques et les espaces qu'ils fréquentent. Cette transformation n'est pas pour autant complète : la violence des éléments les plus graves de la socialisation féminine, ayant laissé des traumatismes que les pratiques quotidiennes ne sauraient effacer, empêche en partie cette transition. La situation des hommes trans éclaire ainsi très bien les processus de socialisation genrée aux espaces publics. La socialisation aux pratiques masculines de l'espace est principalement caractérisée par une absence : d'obstacles, de limites, de désagréments ; tandis que la socialisation aux pratiques féminines se caractérise par plusieurs niveaux de violence, des rappels à l'ordre quotidiens jusqu'à des événements traumatiques plus rares, contraignant fortement pratiques et représentations des espaces publics. C'est de ces mécanismes de socialisation féminine que traite la partie suivante.

5.2 Au cœur de la socialisation féminine : la violence sexiste comme outil de contrôle social

Toutes les participantes de cette thèse font l'expérience commune d'un très haut niveau de violence qui s'abat sur elles dès les premiers signes extérieurs du changement de genre. Ce n'est pas le cas pour les hommes trans dont la transition passe plus inaperçue aux yeux des inconnu-e-s. Les sociologues expliquent l'asymétrie de la violence transphobe par un rejet social de la féminisation des hommes : Emmanuel Beaubatie parle par exemple de « féminisation prohibée », présentant « l'abandon du sexe masculin » comme « socialement interdit » (2017, p. 109 à 114). L'étude de la socialisation genrée aux espaces publics permet d'enrichir ces analyses en proposant une lecture de la transphobie par ce qu'elle produit sur les pratiques et représentations des personnes trans – et non seulement par le biais des mécanismes culturels qui en sont à l'origine. Ainsi, je propose dans cette partie d'analyser les violences qui visent spécifiquement les femmes trans comme l'expression du contrôle social des femmes – de toutes les femmes – par les hommes. En interrogeant les violences vécues par les femmes trans par le prisme de la socialisation aux espaces publics, il est possible de se questionner sur *ce que provoquent* ces violences. Les conséquences de ces violences sur les représentations et pratiques des espaces publics des femmes trans mettent en lumière leur rôle dans une socialisation à une nouvelle position dominée. Les violences visant fortement et spécifiquement les femmes trans sont ainsi lues comme l'instrument de l'incorporation d'une position sociale de femme, c'est-à-dire subordonnée.

5.2.1 Le contrôle social des femmes par la violence, des espaces publics à la sphère domestique

La littérature féministe philosophique et sociologique a montré que la violence des hommes envers les femmes est un instrument de contrôle social. Les hommes maintiennent les femmes en position de subordination grâce à des violences sexistes s'exprimant sur un spectre allant des moqueries aux violences criminelles. La violence des hommes sur les femmes s'exerce ainsi selon un *continuum* spatial, de l'espace domestique où ont lieu la plupart des violences criminelles, aux espaces publics dans lesquels les femmes subissent notamment le harcèlement de rue et les rappels à l'ordre les plus bénins. À partir d'une revue de la littérature sur les violences genrées et les espaces publics, cette sous-partie propose de considérer les violences faites aux femmes comme un instrument de contrôle social des femmes, maintenues dans une position subordonnée.

Une lecture du spectre des violences faites aux femmes par la sociologie féministe

La violence des hommes envers les femmes est identifiée dans la sociologie s'intéressant aux violences faites aux femmes comme l'un des instruments de contrôle social des femmes. Jalna Hanmer, en 1977, a conceptualisé les violences faites aux femmes comme des éléments constitutifs du maintien de la subordination des femmes face aux hommes. Si la grande majorité des violences faites aux femmes est le fait d'individus ou de groupes d'hommes sur des femmes isolées, Hanmer (1977) analyse ces violences comme une stratégie de groupe ou de « classe » : elles permettent en effet aux hommes en tant que groupe social de maintenir leur position de domination sur les femmes. De ce point de départ est née une littérature prolifique documentant la diversité des violences faites aux femmes en tant qu'instruments de contrôle social et de subordination (DEBAUCHE et HAMEL 2013). Dès la thèse de Hanmer, les violences commises dans les espaces publics par des inconnus sont distinguées des violences commises dans la sphère domestique. Les premières, allant des moqueries à la violence verbale explicite, sont plutôt assimilées à des « menaces » qui reposent sur une peur entretenue par les violences sexuelles principalement perpétrées par des proches dans le cadre domestique (HANMER 1977). Hanmer écrit notamment :

Dans la vie d'une femme, la peur de la violence masculine existe de façon subtile et diffuse. À un premier niveau, la peur se ressent comme malaise : souci de se comporter comme il faut, de ne pas être ridicule, ne pas attirer la moquerie. La peur s'accroît quand on a été soi-même victime de violences, ou lorsqu'on sait que des personnes connues ou inconnues de soi en ont été victimes ; elle s'accroît aussi lorsqu'on s'écarte du comportement social accepté, ou quand on prévoit seulement de le faire. Ce qui découragera une femme n'en découragera pas forcément une autre, et le simple malaise qui accompagne un comportement déviant, comme de rentrer seule chez soi le soir, par exemple, peut suffire à ne jamais déroger au principe de sécurité, ou à n'en déroger que très exceptionnellement. Même si les femmes ont des notions différentes de la sécurité, chaque femme sait, de façon intuitive et émotionnelle, où se situe la frontière qui la mène à cette zone d'ombre, ce *no woman's land* qui conduit à un affrontement où elle a toutes les chances de perdre. Ces mêmes frontières existent dans la vie domestique.

HANMER 1977

Dans cette définition de la violence faite aux femmes, Jalna Hanmer montre la continuité entre le malaise lié au souci de se comporter « comme il faut » et la « frontière qui mène à la zone d'ombre [...] qui conduit à un affrontement où [chaque femme sait qu'elle] a toutes les chances de perdre ». L'auteur assimile plus loin le harcèlement de rue, les plaisanteries et autres altercations publiques que l'on pourrait qualifier de bénignes comme des « menaces » : les peurs féminines sont entretenues par la continuité entre ces dernières et les violences sexistes et sexuelles, plus rares, vécues dans la sphère privée, mais infiniment violentes.

Cette distinction entre ces menaces, propres à la sphère publique, et ces violences physiques et sexuelles plutôt d'ordre privé, a été reprise en d'autres termes par Marylène Lieber dans son

ouvrage *Genre, violences et espaces publics* (2008). Cette dernière montre que les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes ont échoué à lutter contre les violences vécues dans les espaces publics : en se fondant sur les statistiques liées aux violences vécues par les femmes, qui montrent que les femmes sont moins susceptibles d'être agressées que les hommes dans les lieux publics, les politiques se désintéressent des espaces publics. Marylène Lieber montre, à la suite de Hanmer, que les violences sexuelles et sexistes vécues dans le cadre domestique d'une part et le harcèlement vécu dans les espaces publics d'autre part sont deux extrémités d'un même spectre de violence. L'ensemble du spectre contribue à maintenir les femmes dans une position de subordination. Les « rappels à l'ordre » sont ainsi des éléments de contrôle, visant à rappeler aux femmes les risques qu'elles prennent – connus dans le cadre de l'expérience des violences domestiques – lorsqu'elles sortent de cette position de subordination.

Espaces publics, violence et socialisation féminine dans la littérature scientifique

Marylène Lieber n'utilise pas la notion de socialisation pour définir le rôle du spectre de la violence sexiste dans les pratiques et peurs féminines dans les espaces publics, bien que ses travaux décrivent sans aucun doute de puissants processus d'incorporation. Le recours à la notion de socialisation semble aussi absent des travaux portant sur le harcèlement de rue, et de manière plus générale, sur le genre et les espaces publics (RIVIÈRE 2019). Pourtant, il est possible d'interpréter le rôle des violences faites aux femmes comme un processus de socialisation, c'est-à-dire un mécanisme de transmission des normes selon lesquelles les individus doivent se comporter. D'autres champs, notamment en sociologie, interprètent d'autres formes de harcèlement comme partie prenante d'une socialisation genrée : c'est par exemple le cas pour le harcèlement en ligne (AMSELLEM-MAINGUY et VUATTOUX 2018). Cette absence de la notion de socialisation dans l'étude des violences faites aux femmes dans les espaces publics peut être liée à plusieurs raisons.

Les travaux portant sur la socialisation, de manière générale, sont centrés sur les processus de socialisation *primaire*, ayant lieu durant l'enfance ou l'adolescence, et ne s'intéressent pas à la socialisation comme à un processus intervenant tout au long de la vie. Ainsi Clément Rivière écrit-il, dans son article portant sur les espaces publics et la socialisation genrée des enfants aux peurs urbaines, qu'aucun géographe des espaces publics n'a encore écrit sur la socialisation (2019). Il cite pourtant abondamment Marylène Lieber, mais il ne semble pas interpréter sa thèse du maintien des femmes dans des pratiques et des représentations subordonnées par la violence masculine comme un processus de socialisation. On peut ainsi supposer que la notion de socialisation a été utilisée pour décrire des processus sociaux juvéniles, tandis que les violences faites aux femmes dans les espaces publics sont principalement étudiées selon les expériences des femmes adultes. Cette hypothèse semble en partie confirmée par le fait que les quelques travaux portant sur la socialisation féminine et les espaces publics ont pour objet d'étude des adolescentes, par exemple les jeunes lesbiennes dont les pratiques urbaines atypiques font l'objet

d'une attention accrue (RODÓ-DE-ZÁRATE 2015 ; NICAISE 2017).

En outre, d'un point de vue méthodologique, étudier un processus de socialisation nécessite d'étudier un changement : cette notion décrit une forme d'apprentissage d'attendus et de normes sociales. Étudier l'incorporation des normes revient à étudier des évolutions. Il paraît donc particulièrement ardu d'enquêter les processus de socialisation sur les personnes adultes : comment différencier l'effet de ce qui est vécu à l'âge adulte d'une socialisation enfantine déjà entérinée ? Les personnes trans, en changeant de genre à l'âge adulte, permettent de mettre en lumière des mécanismes de socialisation genrée ayant lieu tout au long de la vie, peu discernables des processus de socialisation juvénile chez les personnes qui ne changent pas de genre.

Je propose dans cette section d'analyser les violences sexistes comme un instrument de socialisation féminine dans le cadre du rapport social de domination entre les hommes et les femmes. La socialisation féminine dans les espaces publics apparaît en effet, à la lumière des expériences des participant-e-s, comme l'apprentissage d'une position de subordination.

5.2.2 Apprendre à être subordonnée : une féminisation des pratiques des femmes trans par la violence

En interrogeant les pratiques spatiales des femmes trans par le prisme du changement de genre, des évolutions sont mises en lumière. La complémentarité entre les entretiens biographiques et les journaux de bord a permis de recueillir les évolutions sur le temps long tout en portant l'attention sur les pratiques les plus ordinaires, intégrées et banalisées. Les mécanismes d'incorporation des pratiques et représentations féminines en tant que position sociale subordonnée sont éclairés par cette sous-partie, d'abord grâce à une incursion dans les choix et attitudes les plus ordinaires – habits, ton, prise de parole en public, posture –, puis en questionnant le rôle des violences physiques et sexuelles dans l'évolution des pratiques des femmes trans. Cacher qu'on a changé de genre est nécessaire pour éviter les violences transphobes. En apprenant à cacher leur mobilité sociale de genre, les femmes trans se socialisent en tant que femmes, c'est-à-dire subordonnées aux hommes.

Parler, s'habiller, se tenir comme une femme

Dans sa définition de la peur, Jalna Hanmer distingue plusieurs niveaux résultant en un contrôle social des représentations et pratiques des femmes par les hommes. Le premier niveau de peur, qu'elle désigne comme un « malaise », crée chez les femmes un « souci de se comporter comme il faut, de ne pas être ridicule, ne pas attirer la moquerie ». Les participantes à l'enquête ont en effet décrit, dès le début de leur transition, des impressions similaires qui les ont conduites à surveiller le ton de leur voix, leur langage et leur gestuelle. Petit à petit, au fur et à mesure qu'elles sont soumises à divers rappels – parfois discrets – montrant qu'elles s'éloignent d'un « comportement social adapté » (HANMER 1977), les participantes témoignent avoir transformé

leurs pratiques et leur présentation d'elles-mêmes. Ces microadaptations, omniprésentes dans la vie quotidienne des participantes – en particulier des jeunes qui s'y confrontent pour la première fois –, sont à l'origine d'une fatigue importante, commune à toutes les femmes qui ont pris part à l'enquête. Lorsque je lui demande pourquoi elle se sent plus en sécurité avec ses ami-e-s LGBTI, qu'elle nomme sa *queer family*, qu'avec ses collègues de travail auprès de qui elle semble rester alerte, Daren explique :

I think my fears are unfounded, kind of... But you know, in terms of the queer family aspect, just like being able to sit in a room with them and not have to kind of sit up straight and be elegant and graceful and, you know, keep your voice low and don't talk too loud... [With my colleagues] if I talk too loudly, then someone's gonna clock⁸ me and... yeah.

Daren, 25 ans, ingénieure d'étude, Greenwich (Londres).

C'est la peur d'être reconnu-e comme une personne trans par ses collègues de travail (« *someone is going to clock me* ») qui pousse Daren à surveiller sa manière de se tenir, de s'asseoir et de parler. En pointant une différence entre son groupe d'ami-e-s LGBTI et ses collègues, Daren montre qu'elle est plus à l'aise lorsqu'elle n'a pas à surveiller son attitude mais que le risque d'être reconnue comme trans est trop grand pour qu'elle agisse de cette manière en dehors d'un cercle restreint d'ami-e-s allié-e-s. Comme le montre son journal de bord, elle associe les interactions sociales avec une fatigue importante.

My intention was to spend the day recovering from a week of intense social interaction.

Daren, 25 ans, ingénieure d'étude, Greenwich (Londres).

Cette vigilance constante à la façon dont elle se présente aux autres génère chez Daren un épuisement, à tel point qu'elle a régulièrement besoin de passer des journées entièrement seule pour s'en remettre. Cette fatigue liée à un contrôle social accru dans les espaces publics est commune à l'ensemble des participantes à l'enquête. Lors de son entretien-bilan, je fais remarquer à Ruth que son carnet de bord laisse penser qu'elle est toujours très fatiguée. Cette dernière me répond que le fait de contrôler en permanence son attitude et le ton de sa voix la fatigue effectivement beaucoup.

Milan : You seem to be all the time very tired.

– Yeah, I do. I always come back home at the end of the day, so, so tired. In particular when I was in [...] language classes, where we have to discuss things. Sometimes I feel like I want to say things but I have to make myself very small and quiet and be very careful. And I'm not very good at doing that because I'm quite loud and big and that makes me feel like I'm very noticeable, very visible, very... like on the top of the scene, but not necessarily in the way that I want.

– Why do you think you should better stay quiet or not visible?

– It's because people associate... I think that people associate being loud or taking up

8. « *To clock / to be clocked* » est une expression commune, réappropriée par les communautés trans anglophones pour désigner le fait de repérer la transidentité de quelqu'un ou d'être repéré-e en tant que personne trans.

space with men's liberty, and especially if like last time I was using a deeper voice and stuff like that. And that feels really uncomfortable for me. You know, I don't want to be seen in that way. So that's why I'm aware, always aware, all the time.
Ruth, 21 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Tottenham (Londres).

Ruth explique faire beaucoup d'efforts pour rester discrète (*very small and quiet*), ce qui lui demande de porter beaucoup d'attention à son attitude (*be very careful*) et d'être en permanence concentrée sur ce qu'elle laisse voir d'elle-même (*aware, always aware, all the time*). Elle lie le fait d'occuper de l'espace physique et sonore (*being loud or taking up space*) à une pratique masculine. Ne souhaitant pas être perçue autrement que comme une femme, elle semble ainsi consacrer une grande part de son énergie à occuper le moins d'espace possible. Il est particulièrement intéressant de voir que l'adoption de pratiques dominantes remet en cause la féminité des participantes, qui font l'expérience d'un meilleur *passing* lorsqu'elles laissent l'espace matériel et sonore aux hommes. Être acceptée en tant que femme dans les espaces publics n'est possible qu'au prix de l'adoption de la position minoritaire partagée par les femmes.

Le fait de se conformer à une position subalterne aux hommes dans les espaces publics semble une condition nécessaire pour être reconnue comme femme par les autres usager-e-s. Or, être reconnue comme trans – ou du moins, comme l'explique Ruth, « pas tout à fait comme femme »⁹ – expose à deux risques : d'abord, celui de perdre son statut de femme auprès de ses interlocuteurs-rices, et ensuite, celui d'être exposée à de la violence transphobe, ce qui est particulièrement dissuasif pour l'ensemble des participantes.

Intérioriser des peurs et laisser la place aux hommes

La possibilité de l'agression transphobe qui viendrait sanctionner un *passing* imparfait joue un rôle de dissuasion pour les participantes : celles-ci se retrouvent face au dilemme de devoir choisir entre une forme de subordination et un risque d'exposition à des violences. J'ai rencontré Tess dans le cadre de mon mémoire de master 2 en février 2017. Nous avons parlé longuement de ses habits colorés, qui l'aidaient à exprimer « toutes les nuances de sa personnalité ». Lorsque nous nous revoyons pour un second entretien, effectué dans le cadre de ma thèse, en 2019, Tess m'explique avoir petit à petit changé sa garde-robe pour des couleurs plus neutres à force de subir des agressions verbales et physiques lors de ses déplacements quotidiens. Elle constate qu'elle est moins exposée à la violence masculine lorsqu'elle choisit des habits moins colorés et privilégie en conséquence les couleurs sombres.

Tess : En l'espace de quelques mois, je me suis fait agresser physiquement trois fois et verbalement un nombre incalculable de fois. Et toutes les agressions, elles ont été explicitement sur ma tenue. Les gens qui m'agressaient commentaient, ça pouvait être soit mon bonnet, soit la jupe, la robe, les talons, le maquillage, et il y a vraiment eu des agressions physiques, je me suis vraiment fait taper dessus. Et enfin voilà,

9. « I think that people just see me not really as a woman, and not really as a man but like something closer to a man because that's what they associate with being loud or taking up space », Ruth.

c'était explicitement sur ma tenue. [...] Les agresseurs voient une occasion, pas une raison mais une occasion d'utiliser la violence.

– D'accord et du coup tu as remarqué après quand tu mets des tenues plus passe-partout, plus sobres...

– On s'adressait plus à moi.

Tess, 41 ans, assistante de direction, Paris (19).

Si Tess ne pense pas que les couleurs sont à l'origine de la violence de ses agresseurs, elle constate toutefois qu'en la rendant plus visible, elles constituent une occasion de commenter son physique que ses agresseurs saisissent systématiquement. Les discours des participantes concordent en ce sens : les hommes rappellent à l'ordre les femmes qui n'agissent ou ne se présentent pas de manière sobre et discrète. Johanna en est particulièrement consciente, et pour cause : elle subit quotidiennement des remarques sur sa tenue de la part d'hommes inconnus et d'habitants de son quartier mais décide de ne rien changer car elle a « attendu toute sa vie » de pouvoir s'habiller comme ça. Lorsque je lui demande si elle pense qu'elle vit du harcèlement transphobe, basé sur une suspicion de sa transidentité par ses harceleurs, ou qu'elle subit du harcèlement sexiste plus ordinaire, elle répond que personne ne soupçonne qu'elle est trans. En revanche, elle pense que c'est parce qu'elle refuse de céder au harcèlement en s'habillant de manière plus sobre qu'elle continue à être harcelée.

Mon *passing*, je pense qu'il est nickel. C'est juste tellement qu'il est nickel, c'est que potentiellement, on peut même pas être une femme en fait, parce qu'une femme n'est pas aussi nickel que nous, quelque part. En fait on est surclassées. [...] Chacun le voit, quasiment, une nana classe, c'est la plupart du temps, quand elle a une soirée ou un machin. Sinon la plupart du temps elle met juste son jean pourri... Il y en a un peu qui s'apprêtent, mais la plupart du temps, pas autant que moi, encore que j'ai descendu, avant j'avais même des fautes de goût dans le début. En fait, t'as tellement attendu, que tu grossis trop le trait. [...] Après moi je le grossis encore aujourd'hui, parce que j'aime ça, et je vous emmerde. Tu vois j'ai des paillettes, c'est pour moi, aujourd'hui je vis et j'ai envie que ce soit une teuf pour moi et voilà. Mais quelque part on te reproche ça. T'as le regard concupiscent des hommes sur moi et le regard désapprobateur des femmes. Pourquoi ? Parce qu'elles osent pas elles mêmes. Par l'agression sexuelle, par le truc pesant des hommes, elle osent pas. Donc t'as vraiment ce regard là des femmes. Bon ça dépend, y'en a quelques unes qui sont moins connes. Hier quand je rentrais chez moi, y'a une fille, 16 ans ou 18 ans elle m'a dit « J'adore comment vous êtes habillée. » [...] Et après t'as des coincées parce qu'elles osent pas... il y a tant de choses qui s'entremêlent avec la religion, l'emprise masculine sur les femmes, qui est depuis des décennies, t'as tout ça. La dimension sexiste quoi.

Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).

Les propos un peu crus de Johanna reflètent une compréhension assez fine d'une forme de contrôle masculin de l'apparence des femmes. D'une part, Johanna est consciente que son « allure, [son] attitude un peu provocante » la rendent visible dans les espaces publics et lui attirent des regards méprisants (« le regard concupiscent des hommes sur moi et le regard désapprobateur

des femmes »). D'autre part, en comparant son expérience de « nana classe » à celle des autres femmes, elle dresse directement le lien entre une peur de l'agression sexuelle ou une lassitude du regard « pesant » des hommes et ce qu'elle interprète comme de la résignation à s'habiller sobrement chez les autres femmes. Elle comprend en effet bien la manière dont le contrôle social masculin peut mener à ne pas être « aussi nickel qu'elle » puisqu'elle vit aussi ce mécanisme de domination et y résiste consciemment. Lorsque je lui demande des précisions sur la manière dont elle se sent lorsqu'elle sent les regards désapprobateurs dont elle a parlé, elle nuance un peu ses propos et m'explique que tout de même, il lui arrive de réfréner ses envies vestimentaires de peur de subir la violence masculine.

Johanna : Grosso modo, n'importe où où je vais, je suis quand même plus d'une attitude et d'une allure un peu provocante, dans le sens où quelque part, j'ai attendu toute ma vie, aujourd'hui j'ai envie de m'habiller comme ça et c'est comme ça et je vous emmerde. Vous êtes tous habillés comme de gros sacs poubelles ? Bah c'est votre problème... Tous à me reluquer ? Bah voilà, c'est bien, je le fais exprès, j'en surjoue. Voilà, tu vois ! Hier ou aujourd'hui, quand je prends les transports, dans le métro, tu vois que moi ! Moi je marche et traverse tout le quai, je dansotte un petit peu avec mes épaules, et je vous emmerde tous ! Ah ah ! En fait, je le cache et en même temps, je le cache pas. Je le cache... Ouais, je le cache quand je croise certains groupes, et autrement, je fais complètement l'inverse. Tu vois que moi quoi. Je fais un peu des deux.

– Et c'est quoi qui fait la différence ?

– Ben c'est la peur de l'agression. [...]

– Et comment ça se fait que t'as peur de l'agression, t'as déjà été agressée ?

– Non, c'est les copines, là il y en a encore une qui a été jetée dans la Garonne et y'en a encore une qui est morte, samedi.

– Une femme trans ?

– Oui. J'avais vu aussi en 2017, je sais pas si tu as vu cette vidéo de ta fille trans du Brésil, il y avait la vidéo, les mecs ils la jetaient par terre et la battaient à coup de pelle. Après, ils commencent à l'emmener en brouette pour l'emmener plus loin. Et là la vidéo s'arrête et t'apprends trois jours plus tard qu'ils lui ont mis une balle dans la tête. Cette vidéo elle m'avait marquée. Parce que... Ce qu'elle s'est pris, cette pauvre fille, c'était... [elle pleure] [...] Mais voilà, les deux comportements, c'est pour me préserver d'une potentielle agression. Quand j'évite, c'est pour éviter un certain type de groupe de personnes [les groupes d'hommes]. Et après, quand je me pavane je sais pas, c'est plutôt « je vis, et je vous emmerde. » Y'a de la dualité dans les deux.

Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).

Johanna distingue dans la nuance de ses propos précédents deux situations : celle, générale, où elle « se pavane », lorsque le risque d'agression est selon elle peu présent, et celle, particulière à certains moments d'insécurité, où elle « le cache » et « évite ». C'est précisément la présence de groupes d'hommes qui lui fait penser qu'elle doit faire profil bas. Sa peur est accentuée par les récits de meurtres de femme trans consultés sur les réseaux sociaux. Des « regards concupiscent » des passants aux récits d'assassinat, le témoignage de Johanna rejoint les extrémités du spectre

des violences masculines. Ici, le contrôle social des hommes sur les femmes s'exprime dans toute sa profondeur : d'abord sous la forme de regards et de drague intempestive, qui montrent à Johanna que son apparence n'est pas dans la norme ou qui lui rappellent qu'elle doit rester dans une position subordonnée, ensuite sous la forme de la médiatisation de violences insoutenables, qui ont traumatisé Johanna et lui rappellent qu'elle pourrait être une victime de ces violences, enfin, par le fait que quelle que soit sa réponse – résistance et provocation ou fuite et conformisme – Johanna ne peut évoluer dans les espaces publics qu'en conscience et en fonction de la violence masculine.

La peur de mourir dans une agression est commune à l'ensemble des participantes et même à certains hommes trans. Elle apparaît souvent suite à une agression ou, comme Johanna, à un traumatisme après avoir visionné les images d'une agression. Elle est très présente et est notamment liée à la médiatisation des assassinats des femmes trans dans les médias généralistes et par les associations. En particulier, le TDoR (*Trans Day of Remembrance*), journée internationale dédiée à la commémoration des victimes de la transphobie, est vécu de manière ambivalente : si les participant-e-s reconnaissent la nécessité de rendre hommage aux mort-e-s de la transphobie et du sexisme, la focalisation du militantisme autour de ces commémorations semble jouer un rôle d'épée de Damoclès. Lorsque je lui demande ce qui lui fait penser qu'elle pourrait être encore agressée, Ella m'explique que les récits lus sur les réseaux sociaux ont participé à cristalliser ses peurs. Selon elle, ces derniers ont davantage participé à ses peurs que les agressions dont elle a elle-même été victime.

La peur de la mort dans les agressions, j'ai commencé à l'avoir avant la première agression transphobe, parce que... internet et twitter est rempli de récits d'agressions transphobes, et que le *Trans Day of Remembrance* occupe une place beaucoup trop importante à mon goût, et j'en fais la critique maintenant, c'est que dans le militantisme trans quand tu es en début de transition, enfin moi, quand j'étais en questionnement, la peur de mourir dans une agression transphobe si jamais je débute une transition, elle a été un des principaux freins au début de ma transition. C'est l'expérience qui est racontée qui a joué le plus dans la peur de mourir d'une agression, parce que j'ai beaucoup trop lu sur la question pour ne pas avoir peur. Et ensuite oui, c'est aussi un peu la première agression dont j'ai mis du temps à me sortir.

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

Alors qu'elle a déjà vécu une agression transphobe extrêmement violente, Ella pense que sa peur de mourir assassinée a été principalement créée et entretenue par les récits de meurtres de femmes trans. Contrairement à Johanna qui a eu accès à la médiatisation souhaitée directement par les meurtriers qui ont publicisé leur propre crime, Ella a été confrontée à ces récits dans le cadre de communications associatives contre la transphobie. Cela semble l'avoir tout de même traumatisée, puisque ces récits sont à l'origine de séquelles psychologiques importantes qui ont contraint un temps sa transition et continuent à contraindre ses pratiques des espaces publics. Elle explique qu'elle a pu minimiser l'impact de son agression en trouvant certains mécanismes

d'adaptation. En se confrontant à l'agression, elle a pu en effet identifier des portes de sortie et des façons d'assurer sa sécurité, ce qui n'est pas possible lorsque les peurs proviennent des récits des autres.

Ella : En fait ça fait seulement depuis l'été dernier que je me dis que dans la même situation aujourd'hui je m'en sortira vraiment mieux.

– De te dire que tu pouvais pas t'en sortir si ça t'arrivait encore, ça te mettait mal ?

– Oui. Parce que c'est justement une agression qui s'est produite parce que j'ai pas eu le réflexe de fuir au bon moment. En gros [j'ai été] agressée par nos voisins de camping, après trois jours d'insultes transphobes, alors qu'aujourd'hui je fuirais à la première insulte transphobe parce que je suis raisonnable. Et en plus après l'agression, alors que j'étais en état de choc, j'ai pas eu le réflexe de me dire « tant pis pour le dernier jour de festoche, je rentre chez moi et je prends soin de moi », mais au contraire le truc débile de me dire « je vais rester sur place et faire quand même le festoche le dernier jour », et en fait ce jour de festoche c'était probablement le pire moment de ma vie. Je me suis imposé d'être là alors que j'étais en état de choc et que la moindre personne de la foule me faisait peur et était un agresseur potentiel. Ça m'a complètement trauma. [...] Je suis restée agoraphobe au moins deux ans après ça.

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

On voit dans le récit d'Ella que sa première agression a été vécue comme un traumatisme, qui a longuement altéré ses pratiques et représentations des espaces publics en nourrissant ses peurs (« je suis restée agoraphobe au moins deux ans »). Cette agression a également eu un rôle initiatique : Ella a maintenant adapté ses pratiques, par exemple, en fuyant les situations violentes dès les premiers signes, en l'occurrence dès les premières insultes. C'est après avoir fait l'expérience de la sanction masculine située dans la « zone d'ombre » que décrit Jalna Hanmer, dans laquelle toute interaction avec des hommes est susceptible de basculer vers la violence sexiste et sexuelle, qu'Ella a fait le lien entre les deux extrémités du spectre des violences masculines. Se considérant comme « raisonnable », elle a considérablement modifié ses pratiques des espaces publics et a maintenant recours à de nombreux évitements. L'expérience de victime de la violence masculine l'a conduite à intérioriser des peurs féminines qui la poussent à prendre les menaces des hommes au sérieux. En particulier, elle leur *laisse la place* dans les contextes festifs : elle m'explique en effet qu'elle évite depuis les hommes alcoolisés qui la sollicitent ou prennent trop de place à côté d'elle. La variété du spectre des violences masculines est ainsi à l'origine de plusieurs niveaux de féminisation de ses pratiques : d'abord, les récits des agressions des autres ont agi comme des rappels à l'ordre, la poussant à intérioriser des peurs genrées ; ensuite, l'expérience d'une agression violente l'a menée à modifier ses pratiques et à fuir les situations de violence masculine dès les premiers signes ; enfin, l'omniprésence de l'extrémité bénigne du spectre de la violence masculine la pousse à ne plus chercher à accéder aux lieux festifs et nocturnes, ou de manière générale, majoritairement masculins.

En somme, la violence masculine apparaît au cœur du processus de socialisation féminine aux espaces publics. De l'une à l'autre des extrémités du spectre des violences masculines, la

possibilité de viol ou de meurtre renforce le contrôle social, *via* les regards et les remarques répétées, sur les pratiques les plus anodines. L'expérience des femmes trans met en valeur le fait que la place de femme dans les espaces publics se négocie au prix d'une discrétion et d'une sobriété dans les pratiques quotidiennes. La violence sexiste joue un rôle très important dans la socialisation féminine des femmes trans : elle est d'abord l'outil d'une féminisation des pratiques de ces femmes qui ne sont perçues comme femmes que quand elles se comportent en tous points comme des femmes. Cela implique notamment de se comporter de manière subordonnée – ne pas faire trop de bruit, ne pas parler trop fort, porter des tenues sobres, éviter de se rendre trop attirante aux yeux des hommes. Les violences criminelles se conjuguent à la violence verbale du harcèlement pour dissuader les femmes d'occuper trop longtemps les lieux appropriés par les hommes. Devenir une femme, c'est apprendre à craindre et à laisser sa place aux hommes.

Les expériences des personnes trans dans les espaces publics montrent deux phénomènes de socialisation antagonistes, l'une féminine et minoritaire, et l'autre masculine et dominante. La socialisation féminine est marquée par les violences sexistes et maintient les femmes en position de subordination. La socialisation masculine permet aux hommes d'adopter petit à petit des pratiques dominantes, bien que cela ne les libère pas toujours des traumatismes vécus par le passé. Toutefois, au-delà de cette polarisation entre socialisation masculine et féminine, d'autres formes de socialisation *minoritaires* ont émergé des récits des hommes trans.

5.3 Une socialisation dominante et des socialisations minoritaires : les apports de l'intersectionnalité

L'une des premières surprises au regard des hypothèses fondatrices de ce travail a été de constater que, si les hommes trans vivaient, en tant que groupe, une socialisation progressive vers des usages dominants des espaces publics, ce mécanisme était loin d'être homogène parmi les participants. Certaines contraintes d'accessibilité aux espaces publics, comme un handicap moteur ou psychique, sont trop impérieuses pour permettre de discerner les effets du changement de genre sur les pratiques. D'autres rapports sociaux, en particulier les rapports sociaux de race, s'imbriquent dans les rapports de genre et nuancent fortement l'idée de l'acquisition progressive d'une position dominante au regard du racisme spécifique à l'expérience des hommes dans les espaces publics.

Cette partie vise ainsi à explorer les mécanismes de socialisation minoritaire des hommes trans qui se trouve parallèlement en position dominée dans d'autres rapports sociaux. En enquêtant l'expérience d'hommes en situation de handicap, la possibilité d'une socialisation minoritaire surplombant la socialisation masculine dominante est esquissée. Le paradigme de l'intersectionnalité est ensuite utilisé pour comprendre plus finement, à la lumière des expériences des hommes trans croisant les expériences de domination, les mécanismes de la socialisation aux

espaces publics.

5.3.1 Handicap et espaces publics : des hommes moins socialisés aux pratiques masculines

La socialisation masculine décrite plus tôt dans ce chapitre repose sur une absence d'exposition aux violences masculines : absence de sollicitations non consenties, absence de menaces, absence de peurs. Elle résulte en un accès large et généralisé aux espaces publics avec peu ou pas de lieux ou d'horaires évités. Toutefois, certains participants semblent, malgré leur transition de genre, ne pas accéder à l'ensemble des éléments constitutifs de la position masculine dominante.

Deux hommes trans vivant avec un handicap moteur visible ont participé à l'enquête, l'un à Paris et l'autre à Londres. Dès l'entretien biographique, leur handicap s'est révélé prégnant dans leur vie quotidienne, influençant avant tout leur rapport aux espaces publics. Leurs journaux de bord ont confirmé cela : l'accessibilité matérielle aux lieux qu'ils souhaitent fréquenter, c'est ce qu'ils ont, comme dit Maxime, « toujours en tête ». Le récit d'une de ses journées de vacances à Copenhague illustre bien l'omniprésence de cette préoccupation : à l'image du reste de son carnet de bord, sa journée est constellée d'obstacles qui nécessitent de sa part une attention constante et beaucoup d'anticipation.

J'ai passé la nuit dans une auberge de jeunesse. [...]

Comme la réception est au 1er étage et que l'ascenseur fonctionne avec une clé, la personne de la réception est obligée de me laisser une clé pour que je puisse descendre avec mon fauteuil.

La journée va être consacrée à se balader en ville [...]. Je pars vers le nord, je fais un peu des détours dans les rues parce que certaines sont en travaux. J'ai toujours mon GPS à portée de main (j'ai téléchargé les cartes du Danemark en avance pour les avoir toujours à portée de main).

Dans le trajet que j'ai prévu, ma route est bloquée par le marathon de Copenhague qui se tient ce jour là. Je reste là 5 minutes à réfléchir par où je vais passer. Puis je remonte le marathon à contre sens, et trouve un endroit sans barrières pour traverser (à un moment où il n'y a pas trop de coureurs).

Je me balade dans un parc, c'est une ancienne caserne militaire. Il y a une route pavée au milieu, c'est hyper pénible en fauteuil, et un chemin de ronde sur les remparts. Je choisis ce chemin qui est plus lisse. Je me lève pour pousser mon fauteuil dans la côte, je m'y rassieds quand c'est plat.

À la sortie du parc, il y a 2 volées d'escaliers. Je les avais vues sur mon GPS, mais ils semblent incontournables, à moins de revenir par où je suis entré. Alors je soulève mon fauteuil sur les 2x12 marches, et une fois en haut, m'y rassieds. Je suis passé à un moment où il y avait presque personne sur l'escalier. Sinon je crois que quelqu'un m'aurait proposé son aide.

Je continue ma balade le long des quais. Ça fait 3 jours que je visite donc j'en ai plein les bras, et il y a beaucoup de pavés à Copenhague, donc je ne vais pas "significativement plus vite que les piétons" contrairement à d'habitude. Autre différence avec mes déambulations en fauteuil plus quotidiennes : à cause des pavés,

je regarde toujours où je roule (j’essaie de rester sur la même bande de trottoir plus lisse) et donc je me retrouve, en fauteuil, à regarder avec attention le sol [...].

Après déjeuner, je continue ma balade. J’arrive au pied d’une église où il est possible de monter pour avoir une vue de la ville d’en haut. Sauf qu’il y a un escalier en colimaçon de 3 tours en extérieur quand on s’approche du sommet... [...] Donc je préfère ne pas monter.

Je continue dans le quartier de Christiania, [...] il n’y a pas de voitures, c’est que des voies de circulation piétonnes. La plupart sont goudronnées mais certaines sont pavées. Finalement je me pose dans un petit parc avec un lac, en bordure de ce quartier. C’est un peu pénible parce qu’il y a plein de petites volées de marches (3-4) et du coup je peux pas vraiment choisir mon parcours. [...] Je repars avec assez d’avance, je vais à l’aéroport. [...]

À la station de métro, je prends l’ascenseur pour arriver à la salle des billets. Ensuite, impossible de choper un ascenseur pour aller à l’étage en dessous. Je les vois bien passer, mais il y en a aucun qui s’arrête. Donc après 3-4 aller-retour des ascenseurs sous mon nez, je me lève et je descends en poussant mon fauteuil dans l’escalator.

Maxime, 30 ans, ingénieur (chômage), Bobigny (93).

Le récit montre la prégnance des questions d’accessibilité moteur dans les préoccupations quotidiennes de Maxime. Ce dernier ne fait allusion à presque rien d’autre dans l’ensemble de son journal de bord, mises à part quelques remarques descriptives très courtes sur les lieux qu’il fréquente et le récit d’un accident de voiture. La constance de ce que l’on peut aussi nommer « rappels à l’ordre » – volées de marches, pavés, ascenseurs non fonctionnels, nécessité de créer une exception en lui donnant une clé, etc. –, l’anticipation nécessaire pour programmer son itinéraire (« dans le trajet que j’ai prévu », « j’ai téléchargé les cartes du Danemark en avance pour les avoir toujours à portée de main »), constellé d’évitements, et sa dépendance à l’aide d’autrui (clé pour l’ascenseur, absence d’aide dans les lieux peu fréquentés), rappellent certains éléments qui contribuent à la domination des femmes. De même, l’attention permanente qu’il doit porter à la manière dont il se déplace (« je regarde toujours où je roule ») confirme combien ses pratiques des espaces publics diffèrent des pratiques dominantes.

Rafael, un jeune homme franco-britannique étudiant à Londres, présente lui aussi un handicap moteur. Comme Maxime, il peut se déplacer en marchant lentement mais explique disposer d’une énergie limitée : son fauteuil lui permet d’économiser cette énergie pour la consacrer à des activités plus importantes. Au cours de l’entretien, je comprends petit à petit l’importance de son handicap dans ses pratiques des espaces publics. Rafael explique par exemple que la rue menant de la gare la plus proche à son université n’étant pas accessible, il ne peut pas y rouler en fauteuil. Il est contraint de laisser son fauteuil à l’université. En dehors de son université, il se déplace donc à pied avec toutes les difficultés que cela comporte. Lorsque je lui demande quelles sont les conséquences de cette division entre l’usage de son fauteuil à l’université et des déplacements piétons laborieux partout ailleurs, il répond :

I don’t do any activities that would require me to stand or walk a lot. I mean, I went to a convention last month or something, and I realised that it wasn’t very accessible

because they didn't have anything put in place for disabled people. I mean, they did, but you had to, like, prove you were disabled. So that wasn't accessible as no such thing exists. Like you don't have a little card that says, "Congratulations! You are disabled!", it does not exist. And then I kind of realised I couldn't do a convention standing anymore and I needed to bring my wheelchair so that was a thing to accept. But yeah, as my wheelchair is at uni I had to go home and I couldn't really enjoy the convention.

Rafael, 24 ans, étudiant, Finsbury Park (Londres).

Cette forte disparité des espaces publics selon leur accessibilité aux fauteuils est ainsi à l'origine d'un repli de Rafael vers une sphère domestique réduite et quelques lieux qui lui sont accessibles, comme son université. La restriction des espaces qu'il fréquente à ceux qui lui permettent de s'asseoir ou de ne pas trop marcher (« *I don't do any activities that would require me to stand or walk a lot* ») suffit à elle seule à réfuter l'idée selon laquelle, en tant qu'homme, Rafael aurait des pratiques masculines des espaces publics, caractérisées d'abord par une accessibilité généralisée et l'absence de préoccupations et de stratégies d'accès. Sa tentative avortée d'accéder à l'événement auquel il fait référence est illustrative de ces difficultés. Enfin, la nécessité de prouver son handicap pour bénéficier des services de mise en accessibilité de l'événement rappelle le degré de dépendance à autrui des personnes en situation de handicap, déjà prégnant dans le discours de Maxime. La nécessité de se justifier pour accéder à un espace et de s'en remettre au bon vouloir d'autrui fait partie des rappels de leur condition minoritaire et participe à les maintenir dans ce statut.

Lors de leurs entretiens bilan, la place qu'occupait leur handicap dans leurs activités quotidiennes était omniprésente et semblait supplanter toute autre préoccupation. En particulier, alors que la plupart des hommes trans ayant participé à l'enquête portait une attention particulière à certaines pratiques genrées de leurs pairs cisgenres, comme leur comportement dans les espaces de non-mixité masculine, mis en avant par un malaise dans les toilettes ou vestiaires, ou encore déploraient certaines déconvenues liées à leur situation administrative, Maxime et Rafael semblaient ne pas y prêter attention. Lorsque je questionne Rafael à ce propos, il m'explique que contrairement à sa transidentité, le fait d'être en situation de handicap le confronte à beaucoup d'obstacles au quotidien.

It takes a lot of space. And I mean, since I'm in that supportive environment, I don't think about being trans. And I wasn't like, there isn't a lot of obstacles I face because I'm trans on a daily basis. However, being disabled, puts a lot of obstacles in front of me. And I think that's why it makes me think about it more, because it's just always there. I'm always reminded that I'm disabled.

Rafael, 24 ans, étudiant, Finsbury Park (Londres).

L'omniprésence des rappels de son handicap (« *I'm always reminded that I'm disabled* ») est telle que les questions de genre passent au second plan dans l'entretien de Rafael et dans sa vie. Pourtant, débutant une transition médicale dans des conditions difficiles d'accès aux soins

réduit et ne pouvant pas facilement modifier ses papiers¹⁰, sa situation devrait le confronter à de nombreux problèmes d'accessibilité liés à sa transition, qu'ont subi les autres participants à l'enquête, comme des remarques non sollicitées de la part des autres usager-es des espaces publics ou des difficultés administratives. L'entretien montre qu'il subit également ce type d'obstacles mais que les problèmes liés au handicap supplantent ces difficultés, dans ses préoccupations quotidiennes comme dans ses pratiques effectives. Dans son entretien bilan, Maxime compare les conséquences de sa transition et de son handicap sur ses pratiques. Il met en valeur le fait que s'il peut ressentir des malaises liés à la transphobie, cela ne l'empêche pas d'accéder aux espaces publics, contrairement aux escaliers qui contraignent strictement ses déplacements.

Pendant ma transition là c'était peut être équivalent, avec les papiers et tout, mais avant et après ben oui c'est mon handicap qui dicte comment je vais me déplacer dans l'espace public. En fait en gros depuis 2016 j'utilise un fauteuil roulant manuel, et c'est trop bien, ça a changé ma façon de me déplacer dans l'espace public, mais ouais j'ai quand même énormément de stratégies d'évitement, par rapport à des distances, de regarder des cartes, et tout un tas de truc, enfin si on parle vraiment de la rue, donc de ce point de vue là oui c'est clairement plus influencé par mon handicap. Même si j'aime pas tellement aller dans les chiottes des mecs, ben j'aime pas je suis pas à l'aise mais je le fais, alors que si je suis en haut d'une volée d'escaliers avec mon fauteuil ben je vais devoir faire le tour voire je vais pas pouvoir passer... Du coup je regarde toujours sur ma carte avant si jamais y'a pas des escaliers, donc c'est là que ça influence beaucoup plus mes déplacements tu vois je suis toujours en train d'anticiper. Quand je prends le métro je vais pas le prendre à l'heure de pointe je vais contourner par un bus dans lequel y'a personne et qui va prendre une heure de plus, donc ouais c'est clair j'y pense tellement tout le temps et ça a tellement d'influence que même quand j'avais pas mes papiers c'était déjà super chiant. Sur le moment ma transition occupait énormément de place dans mon esprit, car quand je sortais de chez moi tout un tas de gens me demandait si j'étais une fille ou un garçon et tout, mais clairement ça m'a jamais empêché de passer.

Maxime, 30 ans, ingénieur (chômage), Bobigny (93).

La socialisation de Maxime aux pratiques masculines des espaces publics, qui aurait dû avoir lieu au fur et à mesure de la disparition de peurs féminines et des obstacles propres à la période de transition (état civil, apparence androgyne, etc.), n'a pas eu réellement lieu en raison des obstacles liés à l'accessibilité matérielle des lieux : Maxime n'a pas pu constater l'absence d'obstacle, de préoccupations ou de stratégies d'accès. L'accessibilité matérielle aux espaces publics semble donc, pour Maxime et Rafael, représenter un obstacle à une socialisation masculine aux espaces publics, caractérisée par une accessibilité généralisée de l'espace. Cela est également vrai du point de vue des sollicitations non désirées et de l'ensemble des rappels à l'ordre verbaux.

10. Rafael est de nationalité française et ne peut donc pas modifier ses papiers sur place. Il doit passer par la procédure française dont il est éloigné (il vit depuis plusieurs années au Royaume-Uni, parle presque uniquement anglais et n'a plus d'attaches sociales ou culturelles avec la France) et qui nécessite de répondre à une convocation judiciaire, coûteuse lorsque l'on vit à l'étranger. Il n'a donc pas entamé de procédure de changement d'état civil.

Au-delà de la dimension matérielle de l'accessibilité des espaces fréquentés, Maxime et Rafael subissent aussi un certain nombre de rappels à l'ordre qui contribuent à les ramener à une position subalterne, même lorsque les lieux qu'ils fréquentent leur sont accessibles. Cela prend la forme de remarques non sollicitées, de propositions d'aide qu'ils jugent déplacées, voire de questions intrusives sur leur handicap.

Quand je suis en fauteuil, j'ai remarqué que je reçois beaucoup de propositions non sollicitées d'aide, dans des moments où concrètement y'a aucun signal que je suis en difficulté. Du coup ça a un côté pénible ! Par exemple à Copenhague, la veille du jour que j'ai mis dans le carnet de bord, je me baladais et j'allais significativement plus vite que la plupart des piétons parce qu'avec mon fauteuil quand ça roule je vais plus vite en fait. Et là y'a un mec qui m'arrête et qui commence à me parler [...] et il me dit « est-ce que tu veux de l'aide ? », alors que tu vois, j'étais en train d'avancer vachement vite, y'avait rien qui disait que j'avais besoin d'aide...

Maxime, 30 ans, ingénieur (chômage), Bobigny (93).

Ces remarques sont fréquentes dans le quotidien de Maxime et sont vécues de manière négative (« ça a un côté pénible »). Les anecdotes relatées convergent vers une impression d'être ramené à son « handicap visible, oui un peu trop visible même » (Maxime), en particulier lorsque rien ne le différencie des autres usager-e-s à part son fauteuil. Il est donc, même dans des conditions d'accessibilité optimales (« j'allais significativement plus vite que la plupart des piétons »), constamment ramené à son stigmaté – et par conséquent à la position de subordination d'une personne qui devrait, en quelque sorte, avoir besoin d'aide, ou ne devrait pas avoir un accès autonome aux lieux publics. L'omniprésence des *rappels à l'ordre valide* en quelque sorte ne permet pas à Maxime de profiter de l'absence, qui participe justement à rendre dominante la socialisation masculine. Ces interactions et obstacles participent d'un réel processus de socialisation : c'est de cette manière que Maxime « appren[d] à être ce qu'[il est] et à faire ce qu'[il fait] » (DARMON 2016, p. 11). Il apprend notamment à intérioriser sa position minoritaire en anticipant à la fois les obstacles matériels et les réactions des autres usager-e-s des espaces publics. Aussi, malgré l'absence d'une socialisation minoritaire féminine, la socialisation minoritaire liée au handicap ne lui permet pas de bénéficier d'une socialisation masculine en tant que dominante : son quotidien n'est pas caractérisé par l'absence de sollicitations non désirées, peurs et stratégies d'évitement ou d'appropriation.

En somme, l'omniprésence des obstacles liés à l'accessibilité matérielle des espaces publics ne permet pas aux hommes trans en situation de handicap moteur d'accéder aux éléments caractéristiques des pratiques masculines. L'anticipation nécessaire à chaque déplacement et les nombreux contournements ne leur permettent pas de vivre l'expérience d'un espace plus accessible, sans peur et sans préoccupations. La constance des rappels de leur position subalterne et de la dépendance à l'aide d'autrui les maintiennent dans une position minoritaire. S'ils vivent bien un changement de genre, le manque d'accessibilité des espaces publics et le comportement des autres usager-e-s à leur égard ne leur permet pas d'embrasser la caractéristique principale de

la socialisation masculine, qui réside en l'accès à des pratiques dominantes.

Le handicap moteur est un facteur de socialisation minoritaire aux pratiques et représentations des espaces publics. Il empêche ou minore le caractère dominant de la socialisation masculine. Cet exemple est particulièrement parlant tant le handicap moteur empêche l'accessibilité matérielle des espaces publics. Je propose à présent de porter le regard sur le cumul de positions minoritaires en mobilisant le concept d'intersectionnalité, qui doit permettre de comprendre l'imbrication du changement de genre à d'autres positions minoritaires sur le plan de la classe ou de la race.

5.3.2 Intersectionnalité et rapports sociaux dans les espaces publics

Le concept d'intersectionnalité permet de penser la socialisation aux espaces publics en prenant en compte la multiplicité des appartenances sociales des individus. La grille d'analyse intersectionnelle permet par exemple de prendre en compte la dimension raciale des pratiques et représentations des espaces publics, en particulier concernant le sujet de la sécurité et des peurs genrées. Il s'agit ainsi d'un apport important à la géographie du genre. Après avoir présenté le concept d'intersectionnalité et son inscription dans la littérature scientifique sur le genre et les espaces publics, je propose d'utiliser une grille d'analyse intersectionnelle pour mieux comprendre l'imbrication des rapports de classe et de race dans la socialisation aux espaces publics des personnes trans.

Différentes acceptions de l'intersectionnalité

Le concept d'intersectionnalité a été inventé en 1991 par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw pour désigner le croisement ou le cumul des différents rapports sociaux, en particulier ceux du genre et de la race. En prenant l'exemple des femmes noires, Crenshaw (2005) montre que la situation de cette population à l'intersection entre le racisme et le patriarcat conduit à la marginaliser dans l'ensemble des groupes sociaux fréquentés : c'est ce qu'elle nomme « intersectionnalité structurelle ». Aussi, le fait d'être femme *et* noire conduit à un effacement des femmes noires des politiques féministes, qui concernent en premier lieu les femmes blanches, comme des politiques antiracistes, qui concernent d'abord les hommes noirs – c'est ce qu'elle nomme « intersectionnalité politique ». Si de nombreuses réflexions sur les croisements entre les différents critères de discrimination préexistaient au terme d'intersectionnalité, c'est à partir de la création de ce dernier que se développe une littérature juridique, philosophique et sociologique adressant la coexistence des différents rapports sociaux et leur imbrication (BARIL 2013). De nombreux travaux montrent que l'emploi actuel du concept d'intersectionnalité en sciences humaines et sociales varie suivant les contextes locaux – en particulier français et nord-américains (BARIL 2017a) –, les écoles de pensée – postmodernistes, matérialistes, *decolonial studies* (GALERAND et KERGOAT 2014; JUTEAU 2016; BILGE 2015) – et les proximités aux milieux militants – *black feminism* notamment (DORLIN 2005).

Des sociologues matérialistes regrettent la disparition du prisme d'analyse structuraliste dans certaines réappropriations du concept d'intersectionnalité (COLLINS 2000 ; JUTEAU 2016) et proposent d'utiliser la notion de « consubstantialité des rapports sociaux » pour remettre les rapports de domination et d'exploitation au centre de l'analyse (GALERAND et KERGOAT 2014). Répondant aux appels de Gill Valentine et de Maria Rodó-de-Zárate à investir le concept d'intersectionnalité en géographie (RODÓ-DE-ZÁRATE et BAYLINA 2018) et ce faisant, à replacer les questions de pouvoir et d'inégalités sociales au centre de l'analyse (VALENTINE 2007), je vais préférer à la technicité de la consubstantialité une appropriation matérialiste de l'intersectionnalité. J'utilise ainsi le terme d'intersectionnalité pour désigner la coexistence et l'imbrication de différents rapports sociaux (de classe, de genre, de race) influençant les pratiques et représentations des espaces publics.

Je propose de porter une attention particulière à l'imbrication des rapports de genre et de race, qui se sont imposés sur le terrain sous la forme de socialisations genrées différenciées. Elsa Dorlin (2005), en reprenant la désormais consacrée formule de Gloria Hull, Patricia Bell Scott et Barbara Smith « Toutes les femmes sont blanches, tous les noirs sont des hommes, mais certaines d'entre nous sont courageuses », met en valeur les contradictions entre les deux catégories altérisées des « noir-e-s » et des femmes. Elle montre notamment, en prenant l'exemple de l'indivisibilité du sexisme et du racisme dans l'expérience de domination des femmes noires, que les deux groupes (les femmes et les personnes noires) sont chacun réduits à la position dominante dans ces groupes (les femmes blanches et les hommes noirs), excluant les femmes noires des deux espaces sociaux (DORLIN 2005). C'est en confrontant ces réflexions sur l'intersectionnalité à de premiers résultats issus de l'enquête de terrain que j'ai pris la mesure des apports du concept en géographie du genre et des sexualités. J'ai pu recueillir dans cette thèse les témoignages d'un participant noir, d'autres dont les parents viennent du Pakistan ou d'Afrique du Nord et d'autres juif-ve-s ou musulman-e-s. Tou-te-s ont en commun une socialisation raciale durant l'enfance (BRUN 2019) et arborent des signes visibles – *passing*, vêtements, objets religieux, port de la barbe – conduisant à un processus de racisation (GUILLAUMIN 1972). Leurs témoignages montrent que les expériences du racisme évoluent au cours d'un changement de genre. Devenir un homme noir n'est pas une expérience similaire à celle des hommes trans blancs. Les mécanismes et les réalités de la socialisation de genre aux espaces publics varient en fonction de l'inscription dans les rapports sociaux de classe et de race. En parallèle, la majorité des participant-e-s blanc-he-s ont intériorisé des représentations racistes qui influencent leurs peurs et représentations du danger dans les espaces publics : les hommes dont les participant-e-s ont peur sont majoritairement des hommes racialisés. Dans les représentations des espaces publics des blanc-he-s comme dans l'expérience du racisme vécu par les non blanc-he-s¹¹, les rapports sociaux de race semblent

11. Je reprends l'expression de « non blanc-he-s » à Solène Brun, qui a notamment travaillé sur la race comme un processus de socialisation (BRUN 2019). J'utilise dans ce chapitre l'expression « non blanc-he-s » pour caractériser l'ensemble des personnes qui ne sont pas perçues comme blanches. Je préfère en outre utiliser l'adjectif « racialisé-e-s » lorsqu'il s'agit d'insister sur le processus d'assignation des personnes non blanches à des groupes sociaux

indissociables des rapports sociaux de genre. C'est selon ce prisme d'analyse intersectionnel que je propose de réinterroger les processus de socialisation masculine et féminine aux espaces publics.

Intersectionnalité et espaces publics

Les travaux portant sur les espaces publics et les rapports sociaux de genre et de race mettent rarement en exergue la possibilité du cumul de positions minoritaires dans les rapports sociaux. D'une part, les travaux sur les femmes et les espaces publics portent par défaut sur les femmes blanches et bourgeoises (BIARROTTE 2017). D'autre part, les travaux portant sur les rapports de race et les espaces publics s'intéressent d'abord aux hommes, de la sociologie urbaine de la jeunesse (CLAIR et DESCOUTURES 2009) à la géographie des migrations (LONGUECHAUD 2020 ; MOUJOURD 2010). Ainsi, les rapports sociaux de genre et de race sont rarement abordés de conserve en géographie, laissant de côté les expériences des femmes non blanches dans les espaces publics (LONGUECHAUD 2020). Les représentations racistes liées aux peurs féminines dans les espaces publics sont également peu commentées, le sujet paraissant presque tabou, ce qui est d'autant plus étonnant que les travaux scientifiques sur le sentiment de sécurité des femmes dans les espaces publics sont nombreux. Les médias se sont récemment emparés de controverses à ce propos, comme celle de la place des femmes dans le quartier parisien de La Chapelle où de nombreux hommes migrants ont des pratiques d'occupation des espaces publics visibles¹² ou encore celle des prétendus viols à Cologne¹³. Dans les deux cas, des hommes non blancs, exilés, occupent les espaces publics d'un quartier d'une ville occidentale. Ils représenteraient un danger pour les femmes (blanches) qui ne pourraient plus circuler sans peur. Marylène Lieber et Claire Hancock (2017) parlent à ce propos d'un « faux dilemme entre antisexisme et antiracisme » : c'est ce « faux dilemme » qui rend irréconciliables la dénonciation du harcèlement de rue et le refus de stigmatisation des hommes non blancs qui occupent les espaces publics. Carina Listerborn (2016) décrit cette même tension dans la littérature portant sur les femmes et la sécurité dans les espaces publics. Elle écrit :

Safety issues and the politics of western space are approached from an everyday life perspective, first by looking back at research on women's fear and calls for safer cities, and reflecting on some internal contradictions. These contradictions revolve around the difficulties of pointing out women's vulnerable position without

minoritaires.

12. Voir par exemple : Boinet, C., 2017, « Pourquoi la pétition contre le harcèlement de rue à La Chapelle fait-elle polémique ? », *Les Inrockuptibles*, url : <https://www.lesinrocks.com/2017/05/23/actualite/actualite/pourquoi-la-petition-contre-le-harcelement-de-rue-la-chapelle-fait-elle-polemique/>, consulté le 12 septembre 2021.

13. Voir par exemple : Schnee, T., 2016, « Les agressions sexuelles de Cologne et Hambourg à l'épreuve de l'ère post-vérité », *Mediapart*, url : www.mediapart.fr/journal/international/241216/les-agressions-sexuelles-de-cologne-et-hambourg-l-epreuve-de-l-ere-post-verite, consulté le 12 septembre 2021.

reinforcing stereotypes and existing social and spatial power relations.

LISTERBORN 2016

Les contradictions dont parle Listerborn, qui rendent difficile le traitement des peurs féminines et des représentations racistes qui y sont associées, sont rarement prises à bras le corps dans les recherches féministes. Cette pudeur à aborder les croisements entre sexisme et racisme pousse les travaux sur les femmes et les espaces publics, d'une part, à se focaliser sur les « femmes respectables », blanches et bourgeoises, mettant de côté le vécu des autres femmes, et d'autre part, à convoquer les représentations racistes des masculinités non blanches contenues dans des discours qui ne sont pas remis en cause (HANCOCK et LIEBER 2017). D'un point de vue politique, cela constitue un argument sécuritaire qui contribue à stigmatiser certaines catégories de population perçues comme problématiques (LIEBER 2008). Dans la perspective comparative propre à cette thèse, dans laquelle les femmes et les hommes ont voix égale au chapitre, les propos potentiellement discriminatoires de certaines enquêtées – qui reflètent l'intériorisation de représentations racistes associées aux peurs genrées – dialoguent avec l'expérience nouvelle de racisme vécue par les hommes noirs après leur transition. Je propose d'analyser la dimension raciste des peurs féminines blanches au regard de l'expérience d'un racisme spécifiquement masculin que les hommes non blancs découvrent en changeant de genre.

Au-delà de ces polémiques spécifiques à la question du harcèlement de rue, certains travaux adressent la question des pratiques et représentations genrées des espaces publics par le prisme d'analyse de l'intersectionnalité. L'étude des personnes « qui sont craintes » a permis de montrer que la dimension racialisée des peurs féminines blanches est un outil de maintien des hommes non blancs dans une position minorisée (DAY 2006). Les sociologues de la jeunesse ont montré que la catégorie médiatique et scientifique des « jeunes de banlieue » est fortement ancrée dans les rapports sociaux de classe, genre et race, souvent sans que cela soit réellement explicité : ces « jeunes » sont implicitement des hommes, racialisés et de classe populaire (MAUGER 2009 ; VOISIN 2017). Les peurs des femmes non blanches ont également été spécifiquement enquêtées : à l'expérience du sexisme s'ajoute celle du harcèlement raciste et des peurs associées (MASON-BISH et ZEMPI 2019). Le cumul des discriminations liées à la classe et à la race dans les pratiques des espaces publics a par ailleurs été étudié (ROLLOCK et al. 2011) : les personnes noires issues de classe moyenne ont par exemple recours à des stratégies visant à afficher leur statut de classe par des signes extérieurs pour éviter de subir du racisme.

En somme, les recherches faisant appel au concept d'intersectionnalité montrent que diverses formes de socialisations minoritaires coexistent dans les trajectoires des individus membres de plusieurs groupes sociaux dominés. Le cumul de positions sociales minoritaires renforce les phénomènes d'exclusion en minimisant les possibilités de recours aux solidarités communautaires dans chacun des groupes. Je propose de compléter les travaux sur l'intersectionnalité et les pratiques des espaces publics en interrogeant plus spécifiquement les processus de socialisation. La socialisation aux espaces publics d'hommes trans issus de classe populaire et d'hommes

trans non blancs permet notamment de nuancer l'idée d'une socialisation masculine unique, hégémonique et dominante.

5.3.3 Des processus de minorisation des hommes par la socialisation de classe et de race

Certains participants issus de classe populaire ou exposés au racisme ne profitent pas pleinement de la mobilité sociale ascendante caractéristique des transitions FTM. Cette sous-partie vise à étudier la manière dont les pratiques et représentations des espaces publics des hommes trans de classe populaire et non blancs ont évolué au cours de leur transition. Je propose ainsi un nouveau regard sur la socialisation masculine aux espaces publics, en distinguant d'une socialisation dominante, blanche et bourgeoise, plusieurs formes de socialisations masculines minoritaires.

Se sentir légitime à adopter des pratiques dominantes : un habitus bourgeois

La socialisation de classe influence les pratiques des espaces publics. Parmi les participant-e-s à cette thèse, c'est surtout par le biais du sentiment de légitimité que les différenciations de classe se sont manifestées. Les participants de classe populaire semblent se sentir moins légitimes que les autres à s'affirmer en tant qu'hommes et, ainsi, à accéder aux espaces de non-mixité masculine ou à s'appropriier pleinement des pratiques masculines comme l'occupation de rue ou le noctambulisme. Cela se mêle dans la majorité des cas à des troubles anxieux – diagnostiqués ou soupçonnés – qui rendent toutefois l'analyse plus difficile : comment savoir si le manque de légitimité observé provient d'un état dépressif ou d'une socialisation de classe ? Les nombreuses études portant sur la prévalence des troubles mentaux, en particulier des troubles anxieux et dépressifs, auprès des populations précaires cumulant les facteurs défavorables à la bonne santé mentale (FIEULAINÉ, APOSTOLIDIS et OLIVETTO 2006 ; LOVELL 2000 ; PIERRE 2010) m'ont poussé à poursuivre tout de même cette analyse en considérant l'existence d'un certain degré d'interdépendance entre le cumul de difficultés rencontrées au cours de la vie et l'état psychique d'une personne.

Certains participants issus de classe populaire ressentent notamment un manque de légitimité à se considérer comme des hommes. Corentin, par exemple, dont l'appartenance de classe est caractérisée par un faible capital culturel¹⁴, qui a commencé sa transition médicale plusieurs mois avant de me rencontrer et est déjà perçu comme un homme dans la grande majorité de ses interactions, continue pourtant d'utiliser les toilettes des femmes. Si certains participants estiment que les toilettes des femmes sont plus propres, et profitent donc, en début de transition,

14. Corentin est étudiant dans une formation privée en marketing correspondant au niveau de BTS. Son père est gestionnaire d'une franchise de supermarché et sa mère est une employée administrative de la chaîne de grandes surfaces en question. Ses grand-parents étaient ouvriers. Malgré un certain confort économique, ses origines sociales, son niveau de diplôme et ses passe-temps (musculature et activité associative dans la lutte contre les discriminations subies par les personnes en situation de handicap) montrent un capital culturel faible.

de leur apparence androgyne pour y accéder, Corentin semble toutefois associer des sentiments très négatifs à cette pratique, comme en témoigne son carnet de bord.

Généralement je vais aux WC féminines (elles sont plus propres) et il y a toujours cette petite voix dans ma tête qui me dit « bah alors tu veux passer pour un mec mais tu niques tout en venant ici ! Va chez les hommes ! Trouillard ! ». Donc je me dépêche de faire ce que j'ai à faire et de sortir de ce piège.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Lors de l'entretien-bilan, je l'interpelle sur cet extrait en lui demandant ce qui lui fait peur (« trouillard ») dans le fait d'utiliser les toilettes des hommes. Corentin développe longuement, en expliquant notamment qu'il ne se sent pas « légitime » à utiliser les toilettes des hommes car il n'est pas encore « complet » : il parle alors de sa poitrine, qui n'a pas encore été retirée mais qu'il dissimule sous un *binder*, de son état civil qui est encore féminin (son prénom est toutefois déjà changé) et du fait qu'il ne porte pas de *packer* pour simuler la forme d'un appareil génital masculin sous son pantalon.

Après peut-être que toi tu trouves que c'est dur envers moi-même, mais moi je suis habitué, c'est ce que je pense, c'est ma petite voix que j'ai depuis toujours. C'est pas ça qui va me déprimer puisque de toute façon je suis un trouillard, je n'irai jamais aux toilettes des mecs tant que j'ai ma poitrine. C'est vrai que des potes à moi m'encouragent à aller aux toilettes des mecs, ils me disent « t'es un mec tu ressembles à un mec, même si t'as encore de la poitrine elle est sous ton binder, t'es un mec vas dans les toilettes des mecs », sauf que... c'est extrêmement psychologique, mais sur ma carte d'identité j'ai encore la mention féminine, sous mon binder j'ai encore de la poitrine, donc par automatisme ben voilà je vais chez les femmes. Après je pense qu'à partir du moment où j'aurai plus ma poitrine j'oserai peut-être aller chez les mecs. Mais en plus je mets pas de packer... Je suis pas encore assez complet pour aller chez les mecs, je me sens pas assez légitime pour y aller donc je vais chez les femmes.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Cette idée selon laquelle il y aurait des transitions plus « complètes » que d'autres et qu'il faudrait s'être suffisamment masculinisé, en particulier aux yeux de l'État en ayant changé son état civil, et souvent au regard des stéréotypes de genre en ayant modifié chirurgicalement son corps est courante chez les participant-e-s de classe populaire. Emmanuel Beaubatie (2019) montre dans la typologie issue de sa thèse que les personnes trans « conformes », c'est-à-dire celles qui « témoignent d'un profond respect des prescriptions des institutions normatives », sont majoritairement issues de classe populaire et caractérisées par un faible capital culturel. Ce sentiment de Corentin de n'être pas tout à fait « complet » aux yeux des autres, renforcé par son marqueur de sexe à l'état civil encore inchangé et son avancement insuffisant à ses yeux dans sa transition médicale, correspond tout à fait à un respect voire une crainte des « prescriptions des institutions normatives » : on pense ici à l'État, pour son rapport respectueux à son sexe à l'état civil, et aux médecins, pour son rapport aux actes chirurgicaux. Lorsque je lui demande s'il n'a

pas de problème dans les toilettes des femmes, il me répond que si, car elles le voient « comme un homme ». Nous avons beau discuter longuement de ce sujet suite à l'évocation franche de ma surprise – je n'avais encore jamais rencontré d'homme trans ne se sentant pas légitime à utiliser les toilettes des hommes –, il s'agit véritablement pour Corentin d'une frontière psychologique qu'il ne parvient pas à dépasser. Ce manque de légitimité contraint considérablement sa vie quotidienne puisqu'il ose rarement se présenter comme un homme, cela malgré une apparence masculine, ce qui est une partie importante du problème. Il se présente par exemple en tant que femme lorsqu'il postule à des emplois ou des contrats d'apprentissage, ce qui lui a valu une arrivée très difficile sur son dernier poste où tout avait été préparé au féminin – badge, compte informatique, présentations aux collègues comprises – et où son *coming-out* de dernière minute a été très mal perçu par ses supérieures hiérarchiques. Il est au moment où se déroule l'entretien encore en arrêt maladie pour un *burn out*, qu'il attribue en grande partie à ces accroc. Ces difficultés ont une influence importante sur son bien-être général et sur ses pratiques des espaces publics qu'il fréquente au quotidien. La salle de sport, les transports, son lieu de travail, son école et leurs alentours sont autant de lieux où la crainte d'être jugé est omniprésente pour Corentin. Il ne se sent jamais « serein avec [lui] même », a toujours sa « petite voix qui sait que tout le monde [le] juge » et « soupçonne même les bébés » de « se demander [s'il est] une fille ou un garçon ». Les conséquences psychologiques de ce manque de légitimité à se considérer comme un homme tant qu'il n'a pas achevé une transition médicale et administrative « complète » sur ses pratiques des espaces publics sont importantes et l'empêchent manifestement d'accéder à une position masculine dominante. Sa situation est en effet éloignée de pratiques masculines, caractérisées par l'absence de préoccupations et un accès généralisé, dénué de peurs, à l'ensemble des espaces publics. C'est bien une faible dotation en capital culturel qui contribue à fragiliser le sentiment de légitimité de Corentin.

Dans un degré moindre, d'autres participants de classe populaire manquent de légitimité et n'osent pas endosser certaines pratiques masculines auxquelles ils ont pourtant nouvellement accès. Noah est issu de classe populaire, vit dans l'Est londonien et est en reconversion professionnelle dans un milieu bourgeois caractérisé par le capital économique et culturel, qu'il nomme « *the creative industries* ». Il exprime dans son carnet de bord et ses entretiens une anxiété importante qui se manifeste lors de certains événements festifs à forte dominance masculine. En effet, il assiste à ces événements afin de nouer des contacts professionnels avec des producteurs, qui ne sont à ses dires presque que des hommes. En se comparant lui-même à la manière dont se comportent ses pairs cisgenres, il est inquiet de la manière dont on pourrait le percevoir. Il pense que l'on pourrait se rendre compte qu'il est trans et que cela pourrait compromettre des contacts. Il m'explique boire souvent quelques verres d'alcool pour se détendre en raison de cette anxiété. Noah voit pourtant l'alcool comme un danger, ayant été par le passé hospitalisé plusieurs mois dans une unité spécialisée dans le soin des femmes alcooliques, mais considère que même s'il évite, il ne peut souvent pas faire sans (« *I try to keep it low [...] but there are like*

free drinks at these events. You shouldn't drink that much. I need confidence drinks. »). Lorsque je lui demande de me décrire les raisons de son anxiété, Noah m'explique qu'il craint d'être jugé sur son apparence et son comportement. En particulier, il craint qu'un comportement décalé de sa part au regard des habitus de ce milieu bourgeois rende perceptible son « passé » auprès de ses interlocuteurs.

Milan : Do you know why you were anxious?

– Well, I guess it's like a multitude of things because I've not asked that person... engage with that person in *that* way [en révélant sa transidentité], so it can depend... they don't know who I am, well they don't *really* know everything about me so... So there's that even more sense of anxiety, I guess. Yeah. But I'm trying not to think about it so much.

– So you feel less anxious when people know you a little bit.

– Yeah, because it's like common ground. Yeah, it's okay, because sometimes, how you look and how you behave, like, during this first impression you know? [...] I don't know, but there's still some kind of rules of like behaviour and stuff. You know, if you stay thinking about it for too long, you're just probably be a nervous wreck, without just be yourself, right? But definitely that person is never gonna know things about you like, who are you really, are you a trans person? Yeah, no, I don't think they'd probably guess, it didn't really enter their mind. But you know it depends on who they are. Sometimes it works in your favour [être perçu comme trans], but sometimes it doesn't need to come up with a conversation. [...] If you think about it too much then it can be a confidence killer.

– Okay, so yeah, sometimes you miss confidence when you have to do some socialising?

– Yeah, sometimes because you'll be thinking like, how enough or why enough would you explain this part of your past to that person...

Noah, 34 ans, en reconversion professionnelle (chômage), Hackney (Londres).

Sa méconnaissance des codes de sociabilité bourgeoise (« *there's still some kind of rules of like behaviour and stuff* ») caractéristiques du milieu dans lequel il évolue depuis peu ébranle manifestement sa confiance en lui (« *if you stay thinking about it for too long, you're just probably be a nervous wreck* »). Il sait qu'il est très peu probable que l'un de ses interlocuteurs devine qu'il est trans (« *it didn't really enter their mind* »), mais son anxiété se cristallise autour de cette éventualité : il qualifie de « *confidence killer* » la possibilité que sa transidentité soit évoquée dans une conversation. Ce malaise est imputable en grande partie à la classe sociale de Noah, étant donné qu'il est d'abord lié à la mauvaise connaissance des codes de sociabilité d'un milieu bourgeois éloigné de son milieu social d'origine. Cela provoque chez lui une anxiété importante qui se manifeste notamment dans les espaces festifs et de sociabilité masculine mondaine fréquentés par le jeune homme. Alors qu'être un homme et perçu comme tel pourrait représenter une opportunité, grâce à la proximité créée par des formes de socialisation masculine avec les producteurs, l'exemple de Noah permet de voir que la classe sociale rend l'accès à certaines pratiques masculines dominantes difficile. Les hommes trans issus de classe populaire ne vivent donc pas nécessairement, durant leur transition, une évolution vers l'accès à un ensemble de

pratiques masculines dominantes.

Les hommes de classe populaire se sentent moins légitimes à se considérer comme des hommes et à adopter des pratiques masculines. Une mauvaise compréhension des codes de sociabilité d'un milieu social qui leur est étranger peut s'amplifier au cours d'une transition, la méconnaissance de la sociabilité bourgeoise s'ajoutant à la nouveauté des codes de sociabilité masculine. Les hommes trans issus de classe populaire se socialisent aux espaces publics en tant qu'hommes dominés. À ce facteur de minorisation s'ajoute parfois l'expérience du racisme, qui s'enchevêtre avec l'expérience de transition de genre et la façonne considérablement.

Racialisation des hommes non blancs : apprendre à être craint dans les espaces publics

Les difficultés vécues par les hommes trans noirs dans les espaces publics au moment de leur transition ont déjà été évoquées par Emmanuel Beaubatie. Ce dernier a notamment développé l'exemple d'un jeune homme qui, lors de contrôles au faciès ou de démarches administratives, était systématiquement soupçonné d'avoir volé les papiers qu'il présentait (BEAUBATIE 2019b). En dehors de cette période particulière de non-conformité entre les papiers d'identité et l'apparence, certains travaux, en particulier états-uniens, s'intéressent aux différences de vécu du racisme avant et après la transition des hommes trans noirs. Unanimement, ces travaux montrent la découverte d'une nouvelle forme de racisme, que l'on peut qualifier de masculin, caractérisée par l'existence permanente d'une forme de méfiance envers eux : dès qu'ils sont perçus comme des hommes, ils sont soupçonnés de vouloir voler dans les magasins, de vouloir agresser des femmes blanches et sont significativement plus sollicités, parfois harcelés ou violentés, par la police (ABELSON 2019). Dans les espaces publics, le racisme se manifeste différemment pour les hommes et les femmes. L'expérience des hommes trans permet de recueillir un point de vue inédit sur la dimension genrée des rapports de race.

Dans le cadre de cette thèse, je n'ai rencontré qu'une seule personne noire et seulement quelques personnes dont les parents ont vécu une trajectoire migratoire (d'origine kurde, pakistanaise, tunisienne, vietnamienne) ou qui appartiennent à une communauté racialisée (juifs-ves). La crise sanitaire a par ailleurs conduit à l'annulation d'un entretien collectif initialement prévu avec des femmes trans membres de communautés sud-américaines, ayant migré en France en raison de leur transidentité et pour la plupart contraintes au travail du sexe en plein air. L'expérience de ces dernières, pourtant potentiellement instructive sur les croisements entre genre et racisme à de nombreuses échelles (des espaces de travail du sexe en plein air parisiens aux dynamiques migratoires postcoloniales mondiales) sera donc à regret écartée de ce travail dans les chapitres de la partie III portant sur les pratiques et les représentations, faute de matériaux originaux. Toutefois, les expériences des hommes trans non blancs, même isolées, constituent un matériau précieux et rare dans les recherches sur le genre et les espaces publics. Cela permet notamment de comprendre plus finement les mécanismes de socialisation aux espaces publics.

Noah, dont nous avons parlé plus tôt à propos des sociabilités masculines mondaines, est un

homme trans noir. Dès son entretien biographique, il évoque un changement dans la façon dont les inconnu-e-s le perçoivent depuis sa transition.

Noah: I began to realise, like, “oh, okay, then it’s a bit different”. Like there’s some weird attitude things and some respect kinds of games and you notice the rules seem a bit different.

– How did you see this?

– I mean... It’s... insidious? Like in individuals’ attitudes... And sorta in the same different kinds of environments and spaces, you know, people automatically register others in their minds, like “she’s a female”, “he’s male”, then you see now you’re black, first thing they see, and you notice the difference. Before when I was at a front door people were like “hello” or even “do you come in?” whereas now they close the door and I have to knock again.

Noah, 34 ans, en reconversion professionnelle (chômage), Hackney (Londres).

La façon dont Noah est perçu par les inconnu-e-s est en rupture avec son passé : il a l’impression d’être à présent perçu avant tout comme *noir* (« *you see now you’re black, first thing they see* »), alors que ce n’était pas le cas avant sa transition. Les hommes trans noirs, à l’image de Noah, atteignent une nouvelle position minoritaire lorsqu’ils deviennent des hommes, c’est-à-dire des hommes noirs. Noah est à présent systématiquement réduit à son stigmaté – il est noir avant d’être un homme –, ce qui n’était pas le cas avant. Cela l’expose à une nouvelle forme de racisme dans les espaces publics qui est particulièrement dirigée vers les hommes. La métaphore des réactions au pas de la porte d’une institution qu’il développe dans cet extrait illustre bien les nouveaux obstacles qui se dressent dans ses pratiques des espaces publics : ce sont de nouvelles limites, qui entravent le libre accès aux espaces publics caractéristique d’une position dominante, fondées sur un soupçon raciste propre à l’expérience des hommes racisés.

Noah décrit les difficultés qu’il a rencontrées au début de sa transition suite à ces changements de comportements. Il avait du mal, en particulier, à comprendre la manière dont on le percevait et les nouvelles attentes que les inconnu-e-s avaient envers lui.

It’s like if you’re an immigrant kind of person, I can come into a new space and can’t speak the language and people obviously are suspicious, because I couldn’t even communicate with the people... it’s something like that. It’s like you have to understand what’s the new method of communication?

Noah, 34 ans, en reconversion professionnelle (chômage), Hackney (Londres).

Noah compare ainsi sa nouvelle expérience de vie en tant qu’homme noir à ce qu’il se passe lors de l’arrivée d’une personne étrangère dans une culture éloignée de la sienne : le temps de comprendre les normes de communication et d’apprendre la langue, la personne éveille la suspicion car elle ne sait pas s’exprimer ni interpréter ses interactions, et ne peut donc pas comprendre comment ses actes sont perçus ni agir en conséquence. Si un décalage entre les attentes sociales et les habitudes des personnes trans est souvent décelé en début de transition, le temps de s’habituer à tous les implicites genrés des normes de sociabilité et de comportement en société du genre de destination de la transition, Noah est le seul à le ressentir de manière

aussi prégnante. En effet, il relate plusieurs expériences de racisme qu'il n'avait jamais vécues avant et qui le poussent à terme à modifier ses pratiques pour s'adapter aux soupçons des autres usager-e-s des espaces qu'il fréquente. Il explique par exemple avoir été soupçonné de chercher à cambrioler sa propre maison par le tenancier du bar voisin qui l'a vu avoir un peu de mal à ouvrir la porte d'entrée. Depuis, Noah se présente toujours à ses voisins en tentant, selon ses mots, de « dégager une énergie positive » lors de la rencontre. Il explique :

Fortunately, I take that as a reminder, and I can repeat it to you now and I can say like, there's people who are racist, others who're oblivious and others that see a lot of things within society. And there are people that are just very kind of open-minded, and they see things like they just naturally see things differently. I stay positive because I think when you're positive you release a strong energy that shows... you know then people see you differently.

Noah, 34 ans, en reconversion professionnelle (chômage), Hackney (Londres).

Noah, en devenant un homme, doit s'adapter à une nouvelle forme de racisme dans les espaces publics. Cette adaptation transparaît de son récit : il tente de dégager une énergie positive explicitement car les autres usager-e-s des espaces publics le voient différemment depuis sa transition. Ces adaptations ont été décrites dans d'autres travaux portant sur les hommes trans noirs (ABELSON 2019). Ces derniers modifient leurs pratiques dans les espaces publics et tentent, en particulier, de se faire discrets et de ne pas approcher les personnes qui montrent le plus de signes de peur comme les femmes blanches.

D'autres participants non blancs ont dû s'adapter à la manière dont ils étaient nouvellement perçus depuis leur transition. Duran, dont le père est kurde de Turquie réfugié en France et la mère blanche, dit par exemple être plus à l'aise dans les quartiers d'immigration comme celui dans lequel nous faisons l'entretien (nous nous sommes retrouvés à mon domicile à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis) que d'autres espaces « plus blancs » comme les alentours de la grande école dans laquelle il étudie. En effet, il m'explique qu'il a une « masculinité plus bourrue » que les hommes blancs qu'il fréquente dans son école et dont il perçoit la masculinité comme « plus fine, plus policée ». Lorsque je lui demande comment il sait que sa masculinité serait « bourrue », il explique percevoir des « décalages un peu infimes » lors des interactions avec ses camarades de promotion et subir certaines réactions de méfiance de la part de femmes blanches, auxquelles il n'avait jamais été exposé avant – en particulier avant de porter la barbe fournie qu'il arbore aujourd'hui. Ces propos, recueillis à la hâte à la fin de l'entretien, font pleinement écho à son témoignage longuement discuté dans la section 5.1.2 (p.221), lors duquel il explique adapter ses pratiques des espaces publics, en particulier de nuit, au fait qu'il pourrait être perçu par les femmes comme un potentiel danger. Est-il possible de réellement dissocier sa préoccupation de ne pas faire peur aux femmes et le fait qu'il soit perçu comme un homme non blanc ? La situation de Duran se distingue de celle de Noah par le fait que ce qu'il nomme son « *whitepassing*¹⁵ »

15. Ce terme, issu du militantisme anti-raciste afro-américain, exprime le fait de passer pour blanc-he lorsqu'on ne l'est pas.

et son origine sociale mixte¹⁶ lui permettent d'accéder aux espaces de sociabilité mondaine desquels Noah est en partie exclu – Duran fréquente par exemple certains cercles associatifs de sa grande école – grâce à une compréhension plus fine des normes de sociabilité masculine blanches et bourgeoises. Toutefois, il semble adapter ses comportements dans des lieux qui lui permettent peut-être moins de négocier ce *whitepassing* ou d'investir des codes de sociabilité bourgeoise, comme la rue ou les transports la nuit. Les hommes trans non blancs subissent de nouvelles formes de racisme dans les espaces publics : suspectés et perçus comme de potentiels dangers, ils s'adaptent à cette nouvelle position en la compensant. Cela les pousse à surjouer la sympathie, comme Noah, ou la respectabilité, comme Duran. Tandis que les hommes trans blancs se socialisent à être dominants dans les espaces publics, les hommes trans non blancs apprennent à être craints. L'apprentissage de la position minoritaire d'homme racialisé passe par une incorporation de la position d'homme craint, à l'image de leurs pairs cisgenres (DAY 2006). Cette expérience du racisme, à l'origine de discriminations et d'adaptations des pratiques, est celle d'une socialisation minoritaire aux espaces publics.

En somme, le fait de devenir un homme non blanc expose à de nouvelles formes de racisme dans les espaces publics, caractérisées par la peur et le soupçon des usagères blanches. Les rapports sociaux de race jouent ici le rôle d'une socialisation minoritaire, excluant les hommes non blancs de certains espaces, les exposant à de nombreux rappels à l'ordre et les poussant à modifier leurs pratiques dans les espaces publics, notamment en étant en permanence vigilants à leurs actes et leur apparence. Ces esquisses de résultat, basées sur un corpus d'entretiens réduit dû à la majorité blanche de l'échantillon, sont toutefois largement confirmés par l'omniprésence parallèle des représentations racistes dans les peurs urbaines des participant-e-s blanc-he-s.

Peurs urbaines genrées et représentations racistes, du non-dit à la stigmatisation explicite

Marylène Lieber décrit, dans le chapitre intitulé « Peur-préoccupation et peur sexuée » de son ouvrage *Genre, violences et espaces publics* (2008), que dans le contexte sécuritaire actuel caractérisé par une montée des idées d'extrême droite dans le débat public, parler de sécurité, de peurs et de violence dans les espaces publics nécessite forcément de se situer d'un côté ou de l'autre d'une « frontière raciste ». Les personnes interrogées à ce sujet dans l'ouvrage obéissent à cette règle, pour certaines en minimisant leur mal-être et leurs craintes de peur de passer pour racistes, et pour d'autres au contraire en faisant état de leur « haine des étrangers » – en particulier des « jeunes hommes d'origine maghrébine mais de nationalité française ».

Les témoignages des participant-e-s à cette thèse se répartissent selon la même dichotomie de part et d'autre de cette « frontière raciste ». Certain-e-s, minimisent visiblement leurs peurs par souci de ne pas stigmatiser certaines populations. Soïzic, militante antiraciste fréquentant des cercles autogestionnaires d'extrême gauche, accepte de me montrer quelques lieux qu'elle

16. Sa mère, blanche et française, est cadre dans une profession libérale, tandis que son père, kurde de Turquie, exerce une profession intermédiaire dans la restauration.

fréquente au quotidien lors de notre seconde rencontre. Nous nous rendons en voiture dans le quartier où elle travaille, mimant un déplacement domicile-travail. Lorsque nous passons devant son lieu de travail¹⁷, elle évoque les difficultés sociales de certaines familles du quartier dont elle a écho, liées au racisme institutionnel qu'elles subissent : elle travaille en effet dans un quartier populaire dont les habitant-e-s sont majoritairement issus de l'immigration maghrébine. Lorsque nous nous avançons à pied dans le centre commercial dans lequel elle achète à manger le midi, nous vivons ce que j'identifie dans mon carnet de terrain comme une agression.

Nous allons ensuite de son école au centre commercial où elle va chercher à manger le midi. C'est un petit centre commercial au milieu d'une cité, tous les commerces sont au rez-de-chaussée et les passages sont surmontés d'une galerie. [...]

Dans la galerie, une trentaine de mecs nous encadrent, assis sur les marches des commerces fermés. Peut-être que c'était juste dix hommes, mais moi je me souviens d'une trentaine, car j'ai eu très peur.

Soïzic m'explique qu'elle ne va pas dans tel kebab car ses tenants parlent d'elle en arabe et ça la met mal à l'aise. Moi j'ai l'impression que les mecs devant le kebab nous ont entendus. Peut être pas. En tout cas l'un d'entre eux a crié « mais c'est de la provocation !!! » et à partir de ce moment-là, tous les hommes ont commencé à dire des trucs, qu'on venait pour provoquer, qu'on ferait mieux de partir, qu'on n'était pas au zoo. Un mec a répété plusieurs fois : « c'est pas carnaval aujourd'hui, c'est pas carnaval ». Ils se sont levés et se sont rapprochés de nous, on a dû les contourner pour passer. J'ai cru qu'ils allaient nous attraper.

Soïzic dit qu'ils pensaient qu'on venait pour les provoquer car on était les seuls blancs. Peut-être qu'elle a raison, moi je n'ai pas l'habitude car les gens ne m'interpellent pas dans la rue, même dans les quartiers : j'étais déjà passé seul devant ce centre commercial quand je faisais mon footing et je n'ai pas eu de problème ni ressenti aucune agressivité.

On s'est arrêté-e-s dans le kebab et on a pris un soda. J'étais effrayé, je sentais mon cœur battre très fort et j'étais très angoissé du retour car j'avais peur de repasser dans la galerie. Pour être honnête, j'avais peur qu'on se fasse tabasser. J'avais aussi peur qu'elle se fasse tabasser devant moi car je n'aurais pas pu la sauver. J'avais peur aussi à cause de ses talons car je cours très vite et longtemps mais avec les talons on avançait très lentement.

Les gars sont revenus dans le kebab nous dire que c'était pas carnaval. Au bout d'un moment j'ai eu l'impression que certains venaient manger juste pour la regarder, notamment quelques enfants qui venaient avec un jeune adulte qui mangeait.

Finalement, on a fini par partir (je crois que Soïzic avait peur que le kebab se remplisse de plus en plus), et heureusement on est sortis par derrière donc on n'est pas repassés par la galerie. [...] J'ai mis beaucoup de temps à me remettre de mes émotions, et pendant quelques jours j'ai été choqué et même j'ai eu peur dans les espaces publics. Ça va mieux mais je continue à lutter contre des appréhensions.

Extrait de carnet de terrain, 25/08/2019

Ma perception des invectives verbales et de l'intimidation physique que nous avons vécues laisse peu de doutes sur la manière dont j'ai interprété l'esclandre : en comparaison avec mon

17. Son secteur de travail ne sera pas cité pour une meilleure anonymisation.

expérience solitaire de ce centre commercial (« j'étais déjà passé seul [ici] et je n'ai pas eu de problème ni ressenti d'agressivité »), la violence des échanges et leur conséquence sur le moyen-terme (peurs, appréhensions, évitements) représentaient pour moi une véritable agression. J'ai d'ailleurs écrit quelques jours plus tard dans mon carnet de terrain ressentir des peurs que je n'avais jamais ressenties avant lors de mes déplacements. Pourtant, lorsque nous revenons quelques heures plus tard sur l'événement, dans le cadre d'un entretien dédié au bilan, Soïzic semble sereine. Je pense alors à une forme de banalisation due au haut niveau de violence qu'elle vit au quotidien, mais elle ne semble pas avoir déjà vécu ce genre d'invective. Au contraire, Soïzic m'explique qu'elle pense qu'on les a dérangés « dans leur business »¹⁸ et qu'ils se sont sentis mis en danger par notre position de domination de blanc-he-s.

C'est sur que c'est pas très agréable, mais il faut aussi penser qu'en tant que blancs on n'a un peu rien à faire là tu vois, on les renvoie à ce qu'ils sont. Ils ont l'habitude d'être dénigrés, moqués. [...] Ces remarques, elles montrent plus de l'incompréhension. [...] De leur point de vue c'est ça la provocation, deux personnes blanches qui viennent, ben normalement c'est comme les flics, tu vois tu as deux flics qui viennent, ben c'est de la provocation, et comme eux ils ont des armes, si ils répondent... bah les flics ont l'ascendant sur les gars qui tiennent les murs. Du coup c'est à la fois assumer qu'il y a un rapport de force entre nous de dire que « c'est de la provocation ». Alors que moi je prends ça comme un déplacement utilitaire, d'un point A à un point B, pour manger, c'est ma pause, ben eux ils voient ça comme quoi moi j'aurais rien à faire là-bas, et que je viens exprès pour les provoquer. C'est du théâtre en fait, c'est faux, je viens pas là pour manger un kebab, je viens me montrer pour les provoquer. Ils me mettent du côté des dominants, de l'État, de la politique du genre hégémonique qui veut désorganiser les familles arabes, qui veut imposer un rapport au genre qui n'est pas le leur, enfin des blancs quoi ! C'est un affront culturel, ils supposent que j'ai l'État français derrière moi.

Soïzic, 28 ans, employée, Rennes.

Alors que je m'attendais à ce que Soïzic analyse elle aussi cet événement comme une agression, elle aborde un discours opposé, presque pudique, rejetant la faute sur le racisme que subissent les habitant-e-s de ce quartier et sur un rapport de pouvoir racial qui ferait passer sa présence pour de la provocation. L'analyse de Soïzic est bien sûr intéressante et elle n'est pas contradictoire avec le fait de pouvoir se sentir agressé-e ou d'avoir peur de ce genre de situation. Pourtant, alors qu'elle tremblait manifestement en sortant du kebab, Soïzic, durant plus d'une heure d'entretien sur notre promenade, n'aborde pas la question de la peur. Lorsque je lui demande si ce genre de situation lui fait peur, elle me répond sur sa peur des hommes en prenant l'exemple de « fachos » d'extrême droite nationaliste. Suivant une volonté sincère de ne pas stigmatiser des populations qu'elle pense particulièrement vulnérables et sur lesquelles elle explique avoir, en tant que blanche, un ascendant, Soïzic distingue méticuleusement les hommes blancs des autres. Elle se situe ainsi du côté de la « frontière du racisme » (LIEBER 2008) de celles et ceux qui montrent, par une grande prudence dans leur discours et une élision totale de

18. Soïzic sous-entend qu'ils trafiquaient de la drogue, bien qu'aucune information extérieure ne l'ait montré.

leurs peurs, même au cœur d'une situation d'agression, une perception différenciée des hommes blancs et racisés. Les groupes d'hommes non blancs sont ainsi présents dans son discours sur ses pratiques des espaces publics, non comme source de peurs, mais au contraire comme sujet d'empathie et de distinction – les autres femmes pourraient avoir peur, mais elle, comprend.

Cette minimisation des peurs laisse paraître en creux une perception différenciée des hommes racisés et blancs dans les espaces publics. Cette interprétation des masculinités non blanches est fréquente parmi les participant-e-s, en particulier chez les personnes militantes et bourgeoises qui manient bien le vocabulaire des luttes antiracistes. D'autres, comme Ambroise, s'empresent de se distinguer de toute représentation raciste lorsque nous abordons leurs peurs, et ce avant toute chose. Le carnet de bord de ce dernier témoigne en effet d'une anxiété permanente lorsqu'il se déplace seul dans les espaces publics de Saint-Denis (93), plus qu'ailleurs. Dès que j'aborde ce sujet dans l'entretien bilan, anticipant mon interprétation de son discours, il m'explique qu'il a peur « de tous les hommes, surtout des groupes alcoolisés, quelque soit la couleur » et se dédouane immédiatement de toute possibilité de racisme de sa part, quand bien même je n'y ai pas fait allusion. Enfin, certain-e-s, comme Tess, font en quelque sorte leur autocritique, en dénonçant de leur propre initiative la part de « racisme intériorisé mêlé à des expériences désagréables » qui les pousse à avoir peur des « mecs en scooter-survet ». Elle insiste par exemple sur le fait que « il y a des sexistes et des transphobes partout » mais que ceux qui la gênent le plus sont « ceux qui traînent » car ils se trouvent sur son passage et elle n'aime pas « passer au milieu d'eux ». En invoquant un argument pratique – les hommes bloquent le passage – et en rappelant d'entrée sa position politique – tous les hommes sont susceptibles d'être dangereux, quelle que soit leur place dans les rapports sociaux de race –, Tess rend ses représentations racistes acceptables selon des codes militants. Le discours de ces participant-e-s, situé du côté que l'on pourrait qualifier d'antiraciste de la « frontière raciste » des discours sur le sentiment de sécurité dans les espaces publics (LIEBER 2008), montre par une présence en creux, presque taboue, des hommes racisés dans leurs préoccupations, que la présence de ces hommes non blancs dans les espaces publics n'est jamais neutre : elle est soit l'objet d'empathie, soit de distinction, soit de peur dont le caractère raciste est assumé. Je n'ai pas repéré les mêmes schémas dans les entretiens et carnets de bord des participant-e-s britanniques, mais il se peut que mon niveau de langue ne me permette pas de saisir les subtilités de périphrases, élisions ou incohérences mineures.

Certain-e-s participant-e-s ont au contraire un discours explicitement stigmatisant envers les hommes qualifiés de « noirs », « arabes » ou « maghrébins ». C'est la plupart du temps l'argument d'une « culture » différente concernant les femmes et les personnes LGBTI qui est mis en avant. Plusieurs participant-e-s français-e-s confient se méfier de « tous les extrémismes religieux » et orientent ensuite leur discours autour de l'islam, justifiant leurs peurs dans les quartiers populaires par la proportion d'habitant-e-s musulman-e-s.

Johanna, qui vit dans un logement social au sein d'un quartier populaire de proche banlieue

parisienne, assume participer à une stigmatisation des personnes « maghrébines ». Elle explique que ses attitudes, qu'elle juge elle-même racistes, sont induites par les médias et ses expériences.

Est-ce que c'est que je serais raciste ? Est-ce que c'est qu'ils... ou les médias aussi, il y a aussi l'influence des médias qui nous véhiculent une forme d'insécurité qui fait que ton attitude, qui peut paraître raciste, est induite. Est-ce que c'est eux aussi cette communauté qui a du mal à s'intégrer et qui fait des actes, qui nous amènent à avoir une attitude raciste quelque part ? Est-ce que c'est raciste de penser des choses, que de faire attention à moi, que de leur vouloir aucun mal, qu'ils vivent, du moment que personne me fasse chier. Tu me laisses tranquille, tout se passe bien, puis t'as l'air sympa, on discute, lors d'une soirée, y'a aucun souci. Donc je sais pas, tu vois, la balance, elle est... J'aime pas me dire... Quelque part, c'est raciste de te cataloguer une communauté tu vois ! Mais en tant que femme, en tant que trans, je suis désolée, je suis obligée de vous foutre là-dedans.

Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).

L'opposition entre une « communauté qui a du mal à s'intégrer » et elle-même, « en tant que femme, en tant que trans », reflète une dichotomie très présente dans les discours de certains participant-e-s. En effet, un phénomène de double réduction des personnes perçues comme maghrébines a lieu, ces discours assimilant d'une part un islam radical, fondamentalement sexiste et LGBTI-phobe, à l'ensemble des musulman-e-s, et d'autre part, attribuant la religion musulmane à toutes les personnes d'origine maghrébine. Johanna enchaîne ensuite sur quelques illustrations d'expériences de harcèlement de rue, appelant systématiquement les groupes d'hommes concernés des « maghrebs »¹⁹. Cette manière d'assimiler extrémisme religieux, distance culturelle et appartenance ethnique est fréquente, particulièrement chez les participant-e-s blanc-he-s de classe populaire, en France comme au Royaume-Uni. Leur expérience de vie dans un quartier populaire, au contact de populations issues de l'immigration nord-africaine, est souvent l'occasion de justifier leur point de vue par des expériences passées ou des discussions avec des camarades de classe ou des collègues de travail. Phœbe, employée administrative et ancienne toxicomane vivant dans la grande banlieue de Londres, explique avoir peur de tenir la main à son compagnon, lui aussi trans, seulement dans certains quartiers, qu'elle qualifie de « *rough areas* ». Lorsqu'elle distingue les raisons qui la poussent à avoir peur auprès de certaines populations et pas d'autres, elle expose des « différences religieuses » et des « systèmes de croyances » qui, selon son expérience, ne sont pas compatibles avec sa transidentité.

Milan: You said that you weren't at ease in "rough areas" to hold hands, for example. What makes the difference between rough areas and other places? What are your criteria?

– I think that's when there are things like street racing cars, like a lot more like gangs, kind of appearance of gang culture. It's, I mean, I grew up in Croydon, so it's not that bad. To what I'm used to, from where I've lived, that's not that far tho as I've lived in a town house. But I think also there can be cultural differences. Like, where kind

19. Johanna utilise l'expression « les maghrebs » pour qualifier les groupes d'hommes qu'elle perçoit comme maghrébains.

of our existence doesn't maybe align with some religious beliefs or cultural beliefs. It's hard because you don't want to stereotype but there's just areas where it's like, if I saw a lot of like, you know, 17-18 year-old lads hanging out on the street corner, like in trackies²⁰, and you know, we get that kind of walking out there a bit but like, kind of don't want to get shit. So like it's kind of like gangs of younger people or maybe people from backgrounds who are not close to us, who don't align with our belief system. We can be perceived like against people's beliefs or something like that and maybe we can get shit for that. I don't think it's xenophobic but I think it's a normal concern or worry. And it's just like people won't agree with being LGBTQ. I am in that kind of zone so like us holding hands or looking a bit different might get a bit of crap.

Phœbe, 33 ans, employée administrative, Beaconsfield (Buckinghamshire).

Phœbe, en insistant sur le fait qu'elle a grandi dans un logement social, qui sont au Royaume-Uni réservés aux familles les plus en difficulté, se distingue des personnes qui lui font peur en invoquant, justement, non pas la classe sociale mais les croyances religieuses et les différences culturelles. Phœbe et Johanna opposent leur propre existence en tant que femme trans avec un système de valeurs supposé incompatible et associé aux populations vivant dans les quartiers qui leur font peur. Il est intéressant de constater que Phœbe ne nomme pas les personnes à l'origine de son évitement, en préférant désigner des pratiques (« *street racing cars* », « *gang culture* », « *hanging out on the street corner* ») ou des habits (« *trackers* »), mais laisse entendre qu'elle parle de personnes d'origine étrangère en se défendant d'être xénophobe. Cette position, distinguant certaines populations selon une supposée culture, se basant sur leurs pratiques et habits et les assimilant à une position d'étranger-e-s, est communément utilisée par les participant-e-s pour décrire les groupes qui leur font peur. Plusieurs participant-e-s évoquent les discriminations vécues par les personnes LGBTI dans certains pays des Suds et notamment d'Afrique pour justifier leurs peurs : ils et elles assimilent ainsi les usagers des espaces publics londoniens, rennais et parisiens à de supposées cultures d'origine déduites de leur apparence. Cette assimilation d'usager-e-s des espaces publics français et britanniques à des populations étrangères ou d'origine étrangère repose sur un stigmatisme associé à un *passing* racialisé. Cette focalisation des peurs urbaines des participant-e-s sur des hommes racialisés dialogue particulièrement bien avec les expériences des hommes trans non blancs qui ont participé à cette recherche. Les peurs urbaines genrées des blanc-he-s sont amplifiées et guidées par des représentations racistes des hommes non blancs. Les hommes trans non blancs deviennent ainsi, au cours de leur transition, l'objet de peurs féminines exacerbées.

Les discours des participant-e-s à l'enquête se situent nécessairement d'un côté ou de l'autre de cette frontière raciste, révélatrice d'une perception différenciée des hommes non blancs dans les espaces publics. Ces derniers, pris en empathie ou vus comme source d'intolérance et de potentielle violence, sont ramenés à une différence culturelle qui expliquerait un comportement potentiellement agressif envers les femmes ou les personnes trans. La position de l'ensemble

20. En français : « en pantalon de survêtement ».

des participant-e-s blanc-he-s de part ou d'autre de cette frontière montre l'importance de ce processus de minorisation raciale.

Être un homme non blanc dans les espaces publics français ou britanniques n'est pas neutre. Les hommes trans non blancs, qui sont donc devenus aux yeux des blanc-he-s, en changeant de genre, de potentielles sources de danger, vivent un processus de racialisation. Le regard des blanc-he-s sur eux a des conséquences sur leur accès aux espaces publics, en particulier aux lieux de sociabilité masculine dominante. Ils adaptent leurs pratiques aux peurs des blanc-he-s et développent en quelque sorte des peurs urbaines raciales qui viennent remplacer peu à peu les peurs urbaines genrées. L'incorporation des pratiques d'adaptation par les hommes trans racialisés est un processus de socialisation minoritaire. La stigmatisation des hommes non blancs, illustrée dans cette thèse par les discours des participant-e-s blanc-he-s, participe à créer cette socialisation raciale minoritaire des hommes non blancs dans les espaces publics.

Ces effets de loupe sur la situation des hommes trans en situation de handicap moteur, issus de classe populaire et des hommes trans non blancs, montrent qu'une position dominante dans les rapports sociaux de genre peut co-exister avec des positions dominées. Une socialisation minoritaire dans les espaces publics peut supplanter les effets positifs de la socialisation masculine dominante, comme c'est le cas pour les hommes en situation de handicap. Toutefois, les socialisations minoritaires de classe et notamment de race produisent des effets de minorisation qui s'imbriquent particulièrement dans les rapports de genre. Les hommes issus de classe populaire peinent à se saisir de ce qui est habituellement montré comme des privilèges masculins voire des pratiques masculines ordinaires dans les espaces publics. Les hommes non blancs, pour leur part, sont bien discriminés en tant qu'hommes : c'est en devenant un *homme* non blanc que l'on s'expose à ce processus de racialisation. Ces diverses socialisations masculines minoritaires me poussent ainsi à distinguer d'une socialisation aux espaces publics masculine dominante, blanche et bourgeoise, plusieurs socialisations masculines minoritaires marquées par les processus d'altérisation, par les compensations et par les évitements. Cette nuance montre l'apport de l'analyse intersectionnelle à la compréhension des rapports sociaux dans les espaces publics.

Conclusion de chapitre

La mobilité sociale de genre des personnes trans offre l'occasion de mieux comprendre les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. La socialisation féminine est due à la continuité des violences masculines, des agressions sexuelles au harcèlement de rue et aux divers rappels à l'ordre du genre qui ont lieu dans les espaces publics, ou dans les discours sur ces derniers. Cette socialisation résulte en une diminution progressive des espaces fréquentés par les femmes, l'intériorisation de peurs genrées et une vigilance constante à son apparence, son comportement et à ceux des autres. La socialisation masculine aux espaces publics, en

creux, apparaît comme une socialisation caractérisée par une *absence* : absence de socialisation féminine, c'est-à-dire absence de violence, de contrôle social masculin, de rappels à l'ordre, et donc de peurs, d'évitements et de préoccupations. Elle résulte en un accès très large et sans souci aux espaces publics urbains.

Les violences sexistes apparaissent ainsi comme un outil de contrôle social des femmes qui vise à les maintenir dans une position subordonnée. Les femmes trans incorporent cette position de subordination en apprenant notamment à laisser la place aux hommes. Afin d'être considérée comme une femme, il apparaît nécessaire de féminiser ses pratiques, c'est-à-dire de se faire discrète, sobre et d'apprendre à occuper socialement et spatialement sa position de dominée. Tandis que les hommes trans apprennent à être dominants, les femmes trans apprennent à être dominées. Les espaces publics ne sont pas seulement le support passif des rapports de domination mais en sont également l'outil de reproduction : c'est bien par et dans les espaces publics que les hommes et les femmes incorporent la hiérarchie sociale de genre.

Toutefois, pour certains hommes – en situation de handicap, non blancs ou de classe populaire – cette socialisation masculine s'enchevêtre dans d'autres processus de socialisation, minoritaires. Le maintien des hommes en situation de handicap dans une position subordonnée et dépendante dans les espaces publics ne leur permet pas de vivre pleinement l'expérience de la socialisation masculine en tant que socialisation dominante. De la même manière, la classe sociale interfère avec les mécanismes de socialisation masculine, ralentissant pour les hommes issus de classe populaire la progression vers un espace plus accessible et des pratiques plus dominantes. Enfin, l'analyse du rôle des rapports sociaux de race montre qu'une socialisation masculine aux espaces publics n'est pas nécessairement dominante et peut constituer, dans le cas des hommes racialisés, une forme de socialisation minoritaire. Tandis que les hommes trans blancs, bourgeois et valides incorporent progressivement une position de domination dans les espaces publics, les hommes non blancs apprennent à être craints. Cette racialisation dans et par les pratiques des espaces publics est un processus de socialisation genrée minoritaire.

Ainsi, plutôt qu'une socialisation *féminine* et une autre *masculine* aux pratiques et représentations des espaces publics, se distinguent une socialisation *dominante* et de multiples formes de socialisations minoritaires. Cette socialisation dominante se distingue par une *absence*, absence de violences, de contrôle social, de rappels à l'ordre, par une absence de peurs, de préoccupations et d'obstacles dans l'accès aux espaces publics. A l'opposée de cette socialisation dominante, ces socialisations minoritaires sont caractérisées par un contrôle social et une exposition à des violences systémiques. Ces socialisations minoritaires résultent en un accès restreint aux espaces publics, en l'intériorisation de peurs urbaines et en un souci constant de la façon dont on se comporte et dont on est perçu-e.

UNE GÉOGRAPHIE DU PLACARD TRANS

AU-DELÀ D'UNE DICHOTOMIE

PUBLIC-PRIVÉ

What would happen if we made explicit the implicit geographic dimensions of the closet metaphor? We would have to acknowledge the possibility that the closet is not always just a rhetorical flourish; that it is a manifestation of heteronormative and homophobic powers in time-space, and moreover that this materiality mediates a power/knowledge of oppression.

M. P. BROWN 2000, p.3

Le chapitre précédent a permis de mesurer le poids des violences masculines sur la socialisation féminine aux espaces publics. La brutalité qui caractérise la socialisation des femmes trans dès le début de leur transition de genre et jusqu'à la normalisation de leur apparence et de leurs pratiques met en exergue le rôle joué par les violences dans la socialisation féminine : être une femme dans les espaces publics, c'est être maintenu par la violence dans une position dominée face aux hommes. En outre, les peurs urbaines, conservées par les hommes trans longtemps après le début de leur transition, illustrent le caractère traumatisant de ces violences : les expériences des violences sexistes et sexuelles vécues par le passé restent ancrées à long terme dans les pratiques et représentations des espaces publics, même sans y être exposé-e au quotidien. Les personnes trans tirent ainsi de leur mobilité de genre une expérience commune des violences masculines, qui, subies dans le présent ou le passé, influencent à divers degrés leurs pratiques et représentations des espaces publics.

Ce chapitre vise à explorer cette expérience commune dans sa dimension spatiale. La métaphore du placard (M. P. BROWN 2000), couramment utilisée en géographie des sexualités pour commenter le rapport différencié des gays et lesbiennes à la visibilité selon les espaces fréquentés (domicile, quartiers résidentiels ou communautaires, espaces ruraux ou urbains), peut être mobilisée et adaptée à la singularité des vécus trans. Dans le langage commun, la métaphore du placard est utilisée pour décrire des régimes de visibilité qui varient selon les personnes et les contextes. Une personne homo- ou bisexuelle est considérée « dans le placard » lorsqu'elle cache ou ne dévoile pas son homosexualité. Le genre, en tant que caractéristique sociale supposée

immuable et sans ambiguïté – on est d'un genre bien identifiable et cela ne change pas –, confine les personnes trans à un placard aux dimensions particulières. En interrogeant le placard trans dans ses dimensions spatiales, ce chapitre propose d'enrichir la lecture du placard en géographie, en le considérant comme un ensemble de pratiques de l'espace aux conséquences spatiales parfois complexes et contradictoires, plutôt que comme une ou des pratiques associées à des lieux aux caractéristiques propres. Cette analyse pousse en outre à questionner la dichotomie public-privé en prenant en compte la complexité des dynamiques spatiales du placard.

La première partie de ce chapitre étudie les limites sociales et spatiales de ce placard telles qu'elles sont présentées dans la littérature de géographie du genre et des sexualités. Elle montre notamment que la métaphore du placard, inscrite dans une lecture binaire de l'espace selon un prisme public-privé, gagne à être étudiée du point de vue des vécus trans. En effet, le rôle de la rupture biographique dans la spatialité du placard n'a que peu été exploré. La seconde partie de ce chapitre présente, à partir des entretiens et des journaux de bord tenus par les participant-e-s, les caractéristiques spécifiques du placard trans. Deux pratiques, qui se rattachent aux deux dimensions du placard trans, sont mises en évidence. D'abord, le placard apparaît comme un travail de normalisation de l'apparence. Ensuite, interprété à la lumière de la rupture biographique du changement de genre, il apparaît comme une pratique d'évitement. Dans une troisième partie, ces pratiques du placard sont étudiées dans leurs dimensions spatiales. Plus qu'un lieu ou qu'un refuge, le placard transparait comme un ensemble de pratiques aux dimensions spatiales complexes, voire opposées. Ce chapitre démontre ainsi l'importance de replacer la métaphore du placard dans son contexte sociospatial.

6.1 La métaphore géographique du placard dans la littérature, au cœur de la dichotomie public-privé

La métaphore du placard est régulièrement utilisée dans la géographie des sexualités pour décrire les expériences gays et lesbiennes des espaces publics. L'image du placard, issue de la culture populaire LGBTI, met l'accent sur la distance entre la normativité performée par les personnes non hétérosexuelles dans les espaces publics et leur identité *queer*, exprimée à l'écart des regards ou face à un public sélectionné. Le recours à cette métaphore suppose la co-existence d'espaces caractérisés par leur ouverture au public avec d'autres espaces, davantage protégés du regard normatif d'un public dominant, hétéronormé. Cette distinction public-privé est abondamment commentée, en particulier par les géographies critiques des espaces publics. Elle l'est surtout concernant les controverses sur le droit à la ville : les géographes critiquent la privatisation croissante des espaces publics occidentaux, mais n'interrogent pas cette dichotomie du point de vue des dynamiques de privatisation des dominé-e-s. Les géographies du genre et des sexualités documentent pourtant la sphère privée et la non-mixité : l'espace domestique en

est par exemple un véritable objet de recherche. Cette partie propose de réinvestir la métaphore du placard par le prisme du rapport aux espaces publics, en interrogeant du point de vue d'une population minoritaire la dichotomie public-privé.

6.1.1 La privatisation des espaces publics au cœur des controverses sur le droit à la ville

Les discussions autour de la dichotomie entre public et privé occupent une place importante dans la littérature scientifique sur les espaces publics. Les définitions les plus répandues des espaces publics les désignent comme des lieux accessibles à tou-te-s, « que le public fréquente, indépendamment de leur statut » (FLEURY 2014). Cette vision des espaces publics repose sur une dichotomie entre ces lieux, ouverts au public et fréquentés par ce dernier, et d'autres dont l'accès est fermé ou strictement réglementé. Cette dialectique entre public et privé, commun et personnel, repose sur un ensemble d'oppositions corrélées les unes aux autres : extérieur et intérieur, quartier résidentiel et zones d'activités, intime et « extime » (LUSSAULT 2001), connu et inconnu, soi et les autres. Ce réseau de relations dialectiques fournit à de nombreux-ses chercheurs-ses issu-e-s de disciplines variées un champ intarissable de discussion, de la philosophie à la géographie, en passant par la littérature, le cinéma, l'urbanisme, l'architecture et d'autres encore.

C'est en travaillant à partir de certains usages des espaces publics en marge de la dichotomie public-privé que cette dernière a été critiquée. La situation des automobilistes, qui occupent la majeure partie des rues et espaces extérieurs urbains avec des véhicules privés leur appartenant et strictement inaccessibles à qui n'est pas invité-e à entrer, pousse Michel Lussault (2001) à insister sur les valeurs morales associées à l'espace public : cet investissement « fortement légitime » du public par le privé n'est possible que dans le cadre d'une assignation dogmatique, institutionnelle et normative de règles délimitant les deux espaces et leurs usages légitimes. De même, c'est l'expérience marginale des personnes « sans logement » (FROMENT-MEURICE 2016), par définition privées d'espace domestique et pour autant indésirables dans les espaces publics, qui pousse Don Mitchell (2003) à réinvestir l'idée d'un « droit à la ville » (LEFEBVRE 1967). Si disposer d'un espace privé ou domestique n'est pas un droit pour tou-te-s et que les espaces publics, dont la privatisation et le contrôle vont croissant, ne sont pas accessibles à tou-te-s non plus, le fait de disposer d'un espace pour vivre devient une véritable lutte – quand bien même il ne semble pas possible d'exister sans prendre de place (MITCHELL 2003). Une remise en question de cette privatisation des espaces publics est élaborée par les géographes états-unien-ne-s, au regard de métropoles européennes dans lesquelles l'action publique investit assez fortement la création et l'animation de lieux publics. À partir de ces travaux, Antoine Fleury (2010) montre que des discours politiques valorisant fortement les espaces publics et des logiques d'appropriation, de privatisation et d'exclusion peuvent coexister. La relation dialectique entre espace public et privé est ainsi documentée par des travaux prolifiques, qui semblent participer

autant à sa remise en cause que, paradoxalement, à son renforcement.

Les différents travaux commentant les phénomènes de privatisation des espaces publics ont pour point commun d'adresser systématiquement leurs critiques à un système qui privilégie l'accaparement d'espaces communs par une classe dominante. Le numéro spécial de la revue *Belgeo* sur la privatisation des espaces publics, coordonné par Jean-Michel Decroly, Christian Dessouroux et Mathieu Van Criekingen (2003), illustre bien ce point : les dynamiques de privatisation étudiées sont, dans l'ensemble des articles, l'illustration de l'exercice d'un pouvoir social, politique et financier sur des usager-e-s soumis-es. L'éviction des indésirables (J. MASSEY 2003), les nouveaux modes de création et de gestion des espaces publics (BELINA 2003), les projets de rénovation urbaine (BERGENHENEGOUWEN et van WEESEP 2003), la résidentialisation (GLASZE 2003 ; MADORÉ 2003), sont autant d'objets permettant d'étudier la privatisation des espaces publics sous l'angle d'une classe dominante politiquement et financièrement, qui s'accapare les espaces publics en évinçant les populations non souhaitées. La publicisation des espaces publics est par ailleurs enquêtée sous le même angle de questionnement : Christian Dessouroux, Mathieu Van Criekingen et Jean-Michel Decroly (2009) critiquent les politiques de réaménagement des espaces publics centraux de Bruxelles qui, sous couvert d'ouverture et de mixité sociale, servent des logiques de surveillance des classes populaires. Les dynamiques d'accaparement et de privatisation sont étudiées comme l'expression d'un rapport de domination.

Ces critiques mettent en lumière les contradictions majeures des dynamiques actuelles de privatisation croissante des services et espaces publics. Elles ne proposent toutefois pas d'étudier le privé ou la privatisation lorsque cela n'est pas l'expression d'une pratique dominante. Les géographies du genre et des sexualités proposent pourtant, sans que ces champs soient vraiment mis en lien, une abondante lecture de la dichotomie public-privé du point de vue des femmes et des minorités sexuelles.

6.1.2 La sphère privée : un objet de recherche en géographie du genre et des sexualités

La littérature scientifique qui s'intéresse aux populations minoritaires s'est emparée de cette dialectique entre espace public et espace privé. Nancy Duncan (1996) montre que l'opposition entre public et privé est éminemment genrée : les idéaux types du public et du privé sont traditionnellement associés à des valeurs morales genrées, dissociant d'un côté la sphère domestique, la famille, la propriété, l'intimité et de l'autre la citoyenneté, la justice, le marché, le travail, la production, le pouvoir et les institutions. Ces deux pôles ont été investis par les études de genre. La littérature géographique portant sur les femmes et les minorités sexuelles a enquêté la sphère privée par le biais des violences domestiques (SCHNEIDER 2000 ; TILLOUS et al. 2021), de la construction identitaire des gays et lesbiennes (GORMAN-MURRAY 2007), celle des jeunes femmes (YOUNG 2005, chapitres 7 et 8), ou encore de la place de la sphère domestique dans les

mobilités quotidiennes (COUTRAS 1996 ; D. B. MASSEY 1996). Les peurs urbaines féminines sont par ailleurs investies par la recherche à travers un paradoxe : tandis que les peurs féminines se cristallisent autour des espaces publics, « toutes les études convergent pour affirmer que les femmes sont principalement susceptibles d'être agressées par des hommes qu'elles connaissent » (LIEBER 2008). Les recherches sur la dimension spatiale des violences faites aux femmes sont imprégnées de la dichotomie entre des espaces domestiques perçus comme rassurants, mais aussi lieux de violences sexistes physiques et sexuelles, et des espaces publics, objets de peurs genrées – et nous l'avons vu, théâtres des violences psychologiques liées au harcèlement.

Certaines recherches féministes considèrent que cette polarisation des recherches autour de la dichotomie public/privé est « hautement problématique » (DUNCAN 1996a), et contribue à la renforcer dans le cadre de l'analyse de pratiques de groupes marginalisés. Tandis que les espaces publics font l'objet d'une focalisation médiatique et scientifique dénonçant leur rôle dans la reproduction des rapports de domination, en particulier du sexisme et de l'homophobie, l'espace domestique échapperait à une critique constructive. Ainsi, dans les travaux de géographie des sexualités, le foyer est présenté comme un espace multiforme. Le domicile familial est le lieu de la pleine expression d'une non-conformité aux normes de genre et à l'hétérosexualité dans le quotidien des couples cohabitants gay et lesbiens, mais également un espace aliénant et silenciant pour les personnes LGBTI qui vivent dans d'autres configurations familiales (GORMAN-MURRAY 2006). Cette ambivalence du domicile est commentée. Les couples gay et lesbiens cohabitants, « scrutés » par leurs invités, par leurs proches et leur famille, utilisent le foyer et l'organisation du travail domestique pour mettre en scène une forme de subversion des normes de genre et de sexualité auprès de leurs proches, l'espace domestique devenant tant celui d'un contrôle social que de l'expression d'une subversion (KENTLYN 2008). Cette subversion des valeurs hétéronormatives par la domesticité gay et lesbienne a notamment été documentée par des enquêtes suivant des couples cohabitants (GORMAN-MURRAY 2007). En parallèle, les espaces publics sont étudiés du point de vue des violences homophobes (NAMASTE 1996), des espaces de socialisation communautaires comme résistance à cette violence (C. PRIEUR 2015) ou encore de la construction identitaire au regard de l'hétéronormativité (RODÓ-DE-ZÁRATE 2015). La dichotomie entre des espaces publics où le sujet s'expose à l'hétéronormativité et des espaces privés plus ambigus est au cœur des problématisations des travaux contemporains de géographie des sexualités. La métaphore du placard permet d'illustrer le rôle joué par cette dichotomie public-privé dans le quotidien des personnes gays et lesbiennes, sans pour autant idéaliser les vertus protectrices, voire émancipatrices, parfois prêtées à l'espace domestique au regard d'espaces publics normatifs.

6.1.3 La métaphore du placard en géographie des sexualités

Michael Brown, dans son ouvrage *Closet Space* (2000) portant sur la dimension géographique de la métaphore du placard, définit le placard ainsi :

The closet is a term used to describe the denial, concealment, erasure, or ignorance of lesbians and gay men. It describes their absence – and alludes to their ironic presence nonetheless – in a society that, in countless interlocking ways, subtly and blatantly dictates that heterosexuality is the only way to be.

M. P. BROWN 2000, p.16

« Être dans le placard » désigne ainsi le fait de cantonner la non-conformité à l'ordre hétérosexuel à des espaces bien précis : privés, d'abord, mais à l'abri des regards, surtout. Marianne Blidon (2008) explique que « cette métaphore spatiale dessine les frontières de deux mondes – le dedans et le dehors – aux frontières poreuses et plastiques ». Le placard divise bien l'espace social et géographique en deux, amenant à distinguer les lieux dans lesquels l'homosexualité peut s'exprimer, d'autres lieux hétéronormés. En tentant de faire la géographie de ce placard, Michael Brown (2000, chapitre 2) distingue trois espaces : l'espace du corps en lui-même, qui par la performance de l'hétérosexualité doit cacher l'identité du sujet, les lieux de rencontre et de drague, qui sont cantonnés à des quartiers délimités ou cachés des regards, et les espaces domestiques, qui deviennent des lieux d'émancipation notamment pour les couples cohabitants. Les géographes qui se saisissent de cette métaphore s'inscrivent résolument dans une lecture des pratiques spatiales des gays et lesbiennes à la lumière des rapports de pouvoirs, et en particulier de l'hétéronormativité. Michael Brown remarque ainsi que le rapport de pouvoir mis en lumière par le placard repose sur un savoir : il s'agit de cacher que l'on est gay, ou qu'un lieu est gay ou abrite des pratiques gays. L'ignorance des autres usager-e-s est au fondement du placard. Le placard illustre ainsi les dimensions spatiales de l'homophobie : bien qu'il offre la possibilité que l'homosexualité puisse prendre place quelque part, il la maintient dans une marginalité spatiale et sociale (M. P. BROWN 2000, p.48).

De nombreuses recherches utilisent ainsi la métaphore du placard pour mettre en avant les rapports de pouvoir sous-jacents aux spatialités gays et lesbiennes. En comparant les espaces du placard et ceux dans lesquels s'exerce une relative liberté dans la pratique du baiser des couples gays et lesbiens, Marianne Blidon (2008) met en lumière certaines règles du placard – les baisers sont en partie cachés, discrets, volés, et les couples évitent certains lieux selon le risque de croiser collègues ou voisin-e-s. Plus que la taille de la ville, c'est la proximité aux lieux familiers dans lesquels il est possible d'être vu-e-s par des personnes connues qui semble déterminer la possibilité d'un baiser. Les travaux portant sur les pays de l'ex-URSS théorisent en outre la notion de *national closet*, montrant l'incarnation d'un récit national hétérosexuel jusque dans les corps et pratiques spatiales des gays (WAITT 2005 ; NEUFELD et WIEDLACK 2020). Afin d'analyser la coprésence d'hommes gays expatriés et locaux et de leurs pratiques respectives dans les espaces publics de Dubaï, certaines recherches mobilisent la métaphore spatiale du placard et comparent

les frontières des « placards respectifs » (CENTNER et PEREIRA NETO 2021). En somme, le placard et ses limites spatiales sont utilisés pour mesurer l'impact de l'hétéronormativité sur les vies gay.

La métaphore du placard est toutefois l'objet de vives critiques. Elle a notamment été dénoncée par la littérature scientifique s'intéressant aux rapports sociaux de race : l'absence de questionnement du récit du *coming-out* découle, selon la recherche décoloniale, d'une forme d'hégémonie blanche dans la façon dont sont lues et analysées les pratiques spatiales gay et lesbiennes (HUANG 2021). La rhétorique du *coming-out* ne serait ainsi pas adaptée aux vies des personnes non blanches, dont le rapport à l'*outing* est présenté comme plus complexe, reposant sur le non-dit, mais également sur la multiplication d'espaces et de règles spécifiques (IBRAHIM 2020). Les géographes ruraux ont également critiqué cette rhétorique pour son prisme de lecture jugé urbain, qui « renforce une définition urbaine des identités LGBTQ et de la visibilité qui n'est pas adaptée à la réalité des vécus ruraux » (GRAY, JOHNSON et GILLEY 2016, p.223) : la vie rurale offrirait d'autres voies au-delà d'une binarité *out/closeted*, permettant certaines formes de visibilité (cohabiter en couple homosexuel par exemple), mais pas d'autres (comme les marques d'affection en public). Larry Knopp, dans un chapitre d'ouvrage intitulé *From Lesbian and Gay to Queer Geographies : Pasts, Prospects and Possibilities* (2007), propose ainsi de dépasser la dichotomie du placard et du ghetto :

Getting beyond the closet-ghetto polarity is another way of queering our spatialised notions of homophobia and heterosexism. One of the most insidious manifestations of both homophobia and heterosexism is the persistence of a closet-ghetto polarity to describe the world of lesbian and gay (and even, to some extent, queer) spatialities.
BROWNE, LIM et G. BROWN 2007, p.27

Je propose, dans ce chapitre, d'interroger la métaphore du placard à l'épreuve des expériences trans. Ces dernières, en la complexifiant et en la dépassant, permettent de préciser la nature des espaces publics et des distinctions portées par l'épistémologie du placard – public / privé, visible / invisible, etc.

6.1.4 La spécificité d'un placard trans ?

La métaphore du placard, fondée sur « une opposition spatiale, psychopolitique, entre le dedans d'un désir intime, secret, voire clandestin, en tout cas privé, et le dehors d'une sexualité publique, affichée et revendiquée » (FASSIN 2000, p.182), repose sur la possibilité de cacher en public certains éléments composant une identité qui s'exprime en privé. Dès lors, l'application de la métaphore du placard aux vécus trans est complexifiée : contrairement aux attirances et pratiques sexuelles qui peuvent effectivement être reléguées à la sphère privée et masquées en public, ce n'est pas le cas du genre. Il s'agit en effet d'une caractéristique sociale :

- immuable, ou perçue et considérée comme telle socialement, le genre étant associé aux caractéristiques biologiques de sexe jugées invariantes (LÖWY et ROUCH 2003). Un

changement de genre ne passe pas inaperçu et amène nécessairement à une importante rupture biographique ;

- sans ambiguïté, le genre faisant l'objet d'une assignation immédiate et automatique lors d'une interaction sociale (KESSLER et MCKENNA 1985), à l'inverse de la sexualité qui, outre une présomption d'hétérosexualité, n'est pas questionnée au fondement des interactions sociales.

S'il est possible de cacher le fait que l'on est trans, il semble difficile de cacher le fait qu'on est un homme ou une femme. Ainsi, être visible en tant que personne trans ne signifie pas être visible en tant qu'homme ou en tant que femme, mais rendre visible la rupture biographique du changement de genre. Emmanuel Beaubatie (2019), dans un article montrant que les frontières du placard trans sont socialement situées, insiste sur l'aspect évolutif du placard trans : une personne trans « passe souvent pour cis' dans [sa] catégorie de sexe d'origine, puis, à un stade plus avancé de [sa] transformation, commence à passer pour cis' dans [sa] catégorie de sexe de destination ». Les personnes trans seraient ainsi au moins deux fois dans le placard, avant et après leur transition, dans chacune des catégories de sexe encadrant le parcours de transition. Cela pousse Sandy Stone, dans son « manifeste posttranssexuel » considéré comme fondateur des *trans studies*, à différencier les « transsexuel-le-s visibles » de « celles-eux qui ont disparu dans leurs histoires plausibles ». Cette dernière milite en effet pour une visibilité trans qu'elle associe à une « invocation délibérée de la dissonance », qu'elle souhaite transformer en « force reconstructive ».

Tenter d'occuper une place de sujet parlant au sein du cadre traditionnel du genre, c'est devenir complice du discours que l'on souhaite déconstruire. On peut, plutôt, se saisir de la violence textuelle inscrite dans le corps transsexuel et la transformer en force reconstructive. [...] Afin de mettre en lumière les pratiques d'inscription et de lecture qui font partie de cette invocation délibérée de la dissonance, je suggère de constituer les transsexuel-le-s non pas comme une classe ou un problème « troisième genre », mais comme un genre : un ensemble de textes incarnés dont le potentiel de perturbation productive des structures sexuelles et des spectres du désir n'a pas encore été exploré. Dans cette optique, le genre des transsexuel-le-s visibles doit se développer en recrutant des membres de la classe des invisibles, de celles-eux qui ont disparu dans leurs « histoires plausibles ». [...] Passer signifie nier le mélange. De même, le passing c'est effacer le rôle de genre précédent, ou construire une histoire plausible. [...] Le fait que la plupart des transsexuel-le-s font le choix de la réassignation [...] signifie qu'i-elles effacent une part considérable de leur expérience personnelle. Je soutiens que cette démarche, dans laquelle le/la transsexuel-le et le pouvoir médicolégal/psychologique sont complices, empêche la possibilité d'une vie fondée sur les possibilités intertextuelles du corps transsexuel.
S. STONE 2015

Sandy Stone fonde donc sa stratégie politique sur ce que l'on peut assimiler à une sortie du placard spécifiquement trans : elle appelle à sortir de l'invisibilité – qu'elle comprend comme l'assimilation au genre de destination de la transition – en rendant visible l'expérience trans

dans sa globalité, notamment la mobilité sociale de genre. Être *out* en tant que trans, c'est être visiblement trans.

Cette visibilité peut être conceptualisée de deux manières. D'abord, la visibilité est comprise comme une apparente non-conformité aux normes de genre, rendant visible la subversion de ces normes, revendiquée ou subie (BEAUBATIE 2019a). C'est la visibilité trans à laquelle se réfèrent Beaubatie ou Stone, et c'est également celle que commentent les travaux scientifiques et la culture populaire trans (van der WAL 2016). Les associations trans fondent même leurs revendications sur cette visibilité de la non-conformité aux normes de genre, militant pour « rendre possible la vie des trans à tous les stades de transition », et refusant la « normalisation des corps et des identités » comme « seule voie possible » à la lutte contre la transphobie (Giovanna Rincon, présidente de l'association Acceptess-T). Le placard trans serait ainsi un espace confinant la non-conformité de genre à la sphère du privé, les espaces publics étant les lieux de normalisation dans lesquels cette non-conformité est cachée. Pourtant, la totale normalisation du corps et de l'identité sociale et administrative d'une personne dans le genre de destination d'une transition n'efface pas la rupture biographique du changement de genre : même totalement conformes aux normes de genre, les membres de cette « classe des invisibles » ont tout de même changé de genre. Cela implique d'avoir évolué avant la transition dans de nombreux cercles sociaux – scolaires, extrascolaires, éventuellement professionnels. Un changement de sexe, même vers l'apparence et les pratiques les plus normatifs possibles, peut difficilement passer inaperçu. Une deuxième manière de conceptualiser la visibilité trans serait alors de considérer la visibilité du changement de genre comme une rupture biographique majeure.

Les expériences des participant-e-s recueillies dans cette thèse mettent à jour cette complexité du placard trans et de ses régimes de visibilité. La suite de ce chapitre montre que ces deux éléments que doit cacher le placard trans – la non-conformité aux normes de genre et la rupture biographique du changement de genre – ont d'importantes conséquences sur les pratiques spatiales des personnes trans et leur rapport aux espaces publics. À Paris, Rennes et Londres, des expériences différenciées du placard tantôt confinent à l'espace domestique, tantôt éloignent des lieux et des personnes fréquentés par le passé. Toutefois, la capacité à mettre en place des stratégies spatiales visant à négocier les limites de ce placard dépend fortement des conditions matérielles d'existence des individus.

6.2 Cacher l'indicible : le placard comme protection dans des espaces publics normatifs

La métaphore du placard est éminemment spatiale. Elle permet de désigner les lieux dans lesquels les personnes trans se rendent visibles ou invisibles et met en lumière les risques associés à cette visibilité. Les récits des participant-e-s laissent voir deux dynamiques sociales du placard

trans, aux dimensions spatiales propres : cette partie les investit.

D'abord, le placard est interrogé comme une pratique de normalisation de l'apparence : il s'agit de ne pas avoir l'air trans. Ensuite, il est questionné sous l'angle de la mobilité de genre. Même lorsque l'on n'a pas l'air trans, il s'agit de cacher que l'on a changé de genre. Cela met en lumière une seconde dimension du placard trans qui, outre une pratique de normalisation, est également une pratique d'évitement. En interrogeant le placard au prisme des expériences trans, je propose ainsi de l'envisager comme une pratique spécifique des espaces publics plus que comme un lieu. Cela permet ensuite de penser le placard au-delà d'une lecture binaire entre public et privé, en prenant en compte les potentielles contradictions spatiales du cumul de ces pratiques.

6.2.1 Le travail de face comme pratique de normalisation

Les expériences des espaces publics des personnes trans recueillies dans cette thèse font état d'un stress lié à toute sortie du domicile. Ce stress illustre d'une première manière certaines dimensions du placard trans. La non-conformité aux normes de genre a sa place dans les espaces domestiques, éventuellement dans des lieux préservés des regards cisgenres, mais expose à un fort niveau de violence en dehors de ces lieux. En interprétant le placard à l'aide des outils de la sociologie interactionniste, notamment la notion de travail de face de Goffman, je propose de le lire comme une pratique de normalisation de l'apparence.

Un refuge au sein d'un monde empreint d'anxiété

Les récits recueillis sur le terrain sont fortement marqués par l'anxiété, présente au quotidien dans la vie quotidienne des participant-e-s. Je ne m'y attendais pas en commençant cette thèse : j'anticipais bien sûr que certains entretiens allaient être difficiles, comme cela avait déjà été le cas pour mon mémoire de Master 2, mais je ne m'imaginais pas rencontrer un mal être et des inquiétudes aussi prédominantes. J'ai été surtout surpris par les expériences des hommes trans : comment imaginer que devenir un homme puisse autant être source de stress, en dehors bien sûr des difficultés importantes liées au *coming-out*, à l'accès aux soins ou aux problèmes administratifs, mais qui paraissent relativement secondaires lorsqu'il s'agit de fréquenter les lieux publics du quotidien. Je me suis donc confronté à ces récits difficiles sans préparation préalable, ce qui a probablement participé à la fatigue qui a caractérisé la période de terrain. Je me suis également rendu compte que j'intériorisais certaines craintes exprimées par les participant-e-s : je n'avais jamais vraiment eu peur dans les espaces publics, mais j'ai été plusieurs mois légèrement stressé à l'idée de sortir dans le quartier dans lequel je vivais pourtant sans aucune entrave depuis trois ans. Cela illustre à mon sens leur omniprésence dans les récits qui m'étaient relatés et le pouvoir de persuasion de ces mécanismes de création et transmission des peurs générées.

Les participant-e-s à l'enquête ressentent une forme d'anxiété dès la sortie du domicile,

hommes et femmes confondu-e-s. Dans son carnet de bord, Tom explique même avoir besoin de se « préparer mentalement » avant de sortir de chez lui. Ses déplacements sont ponctués de rituels qui lui permettent de gérer cette anxiété, comme le fait de fumer une cigarette avant d'entrer dans un nouveau lieu. Tom s'adapte à cette anxiété : il organise ses déplacements en fonction de ses peurs et part souvent très en avance pour avoir le temps de se calmer avant de se rendre à un rendez-vous.

Aujourd'hui je suis sorti pour aller à un rdv médical, en plein milieu d'aprèm. Je me suis préparé mentalement pendant une demie heure avant de réussir à sortir, puis je suis parti très en avance, arrivé là-bas j'ai fumé une clope le temps de me détendre et pouvoir entrer dans le bâtiment, puis dans la salle d'attente.

Tom, 22 ans, technicien de surface intérimaire, Rennes

L'inquiétude généralisée partagée par les participant-e-s semble indépendante de la nature des espaces publics fréquentés. Tom est anxieux à l'idée de sortir de chez lui et cela ne change ni lorsqu'il entre dans le bâtiment où a lieu son rendez-vous, ni dans la salle d'attente. Lorsque nous sommes revenus sur cet extrait de carnet de bord durant l'entretien-bilan, Tom m'a expliqué qu'il pensait souffrir de troubles anxieux généralisés et que son anxiété n'était pas liée à sa transition. Selon ses mots, il « aurai[t] été anxieux même en étant cis ». Il suppose que son anxiété se serait alors « accrochée à quelque chose d'autre », tandis qu'elle est actuellement principalement focalisée sur sa transition et les difficultés qui y sont liées.

Le terrain qui compose cette thèse est profondément marqué par l'omniprésence d'inquiétudes, dont l'intensité était telle qu'elles ont même progressivement gagné mon quotidien à force de m'imprégner des témoignages, des traumatismes et des peurs des personnes rencontrées. Chaque participant-e a présenté ses troubles comme une pathologie indépendante de ses conditions de vie et notamment sa transition : j'avais donc dans un premier temps écarté l'hypothèse selon laquelle cette anxiété était une expérience spécifiquement trans des lieux publics. Pourtant, qu'elle soit présentée comme un trouble psychiatrique avéré, un trait de personnalité ou la conséquence de traumatismes, cette anxiété à fréquenter les espaces publics, extérieurs au domicile, indépendamment de leur nature, est unanimement partagée par les participant-e-s, quel que soit leur genre. Plus surprenant encore : certains hommes, plutôt à l'aise dans les espaces publics, comme Duran qui dans le chapitre 5 incarnait l'exemple typique d'une socialisation masculine caractérisée par la disparition progressive de la plupart des peurs genrées, ressentent tout de même une forme d'anxiété à l'idée de sortir de chez eux. Cette inquiétude de l'extérieur n'a pas nécessairement d'impact majeur sur les pratiques de ces participants qui sortent tout de même, y compris tard dans la nuit. Elle est toutefois assez partagée pour présenter un intérêt significatif : les espaces publics sont perçus comme des espaces stressants et menaçants pour les personnes trans, à l'inverse du domicile.

Pour les hommes comme pour les femmes, c'est bien l'idée de sortir, de passer la porte de la chambre ou du logement, qui est à l'origine des inquiétudes. À la fin de l'entretien, j'ai proposé à Titouan de me décrire ses pensées spontanées lorsque je lui énonçais certains mots issus de mes

hypothèses de recherche. Je n'ai pas mené cet exercice dans tous les entretiens, mais les réponses de Titouan montrent bien cette forte distinction entre « tout ce qui est public », c'est-à-dire « en dehors de chez [lui] » et son domicile.

Milan : Vulnérabilité ?

- Espace public.
- Ah ouais carrément ? Tu entends quoi par « espace public » ?
- En dehors de chez moi. Tout ce qui est public en dehors de chez moi. [...]
- Tranquillité ?
- Chez moi.
- Si je te dis joie ?
- Chez mes amis. [...]
- Si je te dis stress ?
- Partout, tout le temps. Je stresse tout temps, c'est l'enfer, c'est ça l'anxiété généralisée.

Titouan, 20 ans, mécanicien (chômage) et étudiant, Rennes.

Les témoignages convergent en deux points : les espaces publics sont source d'inquiétudes, au regard d'un domicile rassurant, et ces inquiétudes sont pathologisées et présentées comme la conséquence de troubles psychiatriques indépendants de la transition. Titouan associe ainsi les espaces extérieurs à une forme de vulnérabilité, en les opposant à la tranquillité de son domicile. Il associe dans un second temps le domicile de ses amis à un sentiment de joie : cela permet de préciser la nature des espaces extérieurs à son domicile dans lesquels il se sent vulnérable, qui semblent ainsi être des lieux accessibles au public. Il explique d'ailleurs plus loin, lors d'une brève discussion à propos de ses réactions aux différents mots, qu'il se sent vulnérable « dans les lieux où [il peut] croiser des inconnus » ou « des gens pas proches ». Comme Tom, il se réfère au trouble psychiatrique de l'anxiété généralisée pour expliquer l'omniprésence de son stress. Lors du même exercice, Duran, qui témoigne pourtant d'un accès très facilité aux espaces publics, y compris à des horaires (soir, nuit) ou dans des lieux (quartiers populaires) perçus comme dangereux par la plupart des participant-e-s, associe lui aussi « la tranquillité » à « l'intérieur », que ce soit chez lui ou chez ses amis. Il explique également que le fait de « croiser des inconnus » est source d'anxiété.

Milan : T'es toujours plus tranquille chez toi que dans un espace public ?

- Ouais, moi j'associe plutôt la tranquillité à l'intérieur... ça peut être chez soi ou chez des ami-e-s aussi. [...] Un peu plus tranquille chez moi que chez d'autres personnes, mais sinon chez moi ou chez quelqu'un que je connais bien, sans qu'il y ait vraiment des inconnus, car j'ai un peu d'anxiété sociale donc c'est mieux quand je suis en compagnie de gens que je connais. Mais je stresse un petit peu quand je suis, tu sais, à des grosses soirées et qu'il y a plein de gens que je connais pas et il faut socialiser... voilà.
- Ok donc ce qui fait que tu te sens plus en tranquillité dans un espace domestique que dans un espace public c'est le fait de croiser potentiellement des inconnus dans un espace public, par exemple ?
- Ouais, ça te coûte moins d'énergie.

- Ok, et c'est les interactions sociales qui te prennent de l'énergie dans l'espace public ?
 - Ouais, ouais.
- Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).*

Ce premier critère de distinction entre espaces publics et espace domestique est largement partagé par les participant-e-s. Dans les témoignages, le fait de pouvoir « croiser des inconnus » est au moins source de stress ou de vigilance, si ce n'est d'angoisses. Cette anxiété est d'ailleurs pour certain-e-s à l'origine d'une prise médicamenteuse (anxiolytiques, régulateurs d'humeur, antipsychotiques) ou de la consommation de substances (drogues sédatives, alcool). Plusieurs participant-e-s ont même consommé ces substances pendant les entretiens, comme Noah. Ce jeune homme londonien m'a expliqué avoir vécu pendant plusieurs années, avant sa transition, dans un établissement spécialisé pour les femmes alcooliques. Il en est sorti après une première rémission. Dans son carnet de terrain, il écrit à plusieurs reprises avoir besoin de boire avant de sortir de chez lui, ou en cours de route lorsqu'il sent l'anxiété monter : le stress produit par le monde extérieur le pousse à rechercher les effets tranquilisants et euphorisants de l'alcool.

4th Wednesday

I stayed in the house working quite a bit, then left out around 3pm for Beaconsfield which is where my school is. There was a cinema masterclass event for a film called *Blue Story*. I went to the film and was feeling a bit anxious. I had a few drinks to give me some Dutch courage then I finally got home.

Noah, 34 ans, en reconversion professionnelle (chômage), Hackney (Londres).

Lorsque nous revenons sur cette pratique lors de son entretien-bilan, Noah confirme avoir besoin de boire pour faire face à une anxiété prédominante dans sa pratique des espaces publics. Comme mentionné dans le chapitre 5, il boit en particulier lorsqu'il rencontre de nouvelles personnes dans le milieu social de la mode et des médias, éloigné du sien, dans lequel il s'investit depuis sa reconversion professionnelle. Sans juger cela rationnel – il considère lui-même qu'il n'y a aucun risque qu'il soit reconnu en tant que personne trans –, il semble avoir conservé, depuis sa transition, une peur des violences transphobes, en particulier liées à la honte ou à la moquerie (voir chapitre 5, partie 5.3.3, page 251). Ces peurs liées à de potentielles moqueries sont largement partagées par les participant-e-s, qui sont beaucoup à avoir été victimes de moqueries au cours de leur parcours.

La honte d'être perçu-e comme non conforme de genre remonte parfois à des expériences vécues avant la transition, c'est-à-dire avant d'avoir accès aux outils du militantisme trans et bien souvent avant même d'avoir considéré soi-même la possibilité de changer de genre. Cela est par exemple le cas de Duran : celui-ci explique que son anxiété sociale, même si elle est actuellement détachée de son vécu de personne trans, globalement sans obstacles à l'accès aux espaces publics, est héritée d'expériences déplaisantes, de hontes et de moqueries datant de son adolescence. On pourrait qualifier ces expériences de bénignes à l'échelle de sa vie ou en comparaison aux autres violences transphobes. Pourtant, elles agissent comme des traumatismes

autour desquels se cristallise une forme d'anxiété.

Mon angoisse je dirais que c'est lié à ma transidentité, quand même car même si j'ai jamais peur ou quoi... [...] en gros, avant que je m'identifie comme personne trans, comme on me genrait beaucoup au masculin, j'avais intériorisé une honte vis-à-vis de ça. Parce que quand ça m'arrivait d'être genré au masculin devant des amis, des proches, de la famille, c'était souvent eux qui corrigeaient les gens en leur disant « non c'est une fille », et même si au fond de moi je savais que j'étais pas une fille et que j'aimais qu'on me genre au masculin, je me sentais humilié qu'on me genre au masculin devant eux et qu'ils soient obligés de dire que j'étais une fille. Du coup ça m'angoissait beaucoup de rencontrer de nouvelles personnes [...]. Et ça m'est arrivé plusieurs fois que des mecs me serrent la main au lieu de me faire la bise [...], et du coup mes amis captaient qu'on me prenait pour un mec, et même si mes amis sont ouverts d'esprit, ils arrêtaient pas de rappeler « c'est une fille », et c'est vrai que c'est quelque chose qui m'angoissait beaucoup avant et qui m'angoisse plus du tout maintenant que mes amis savent que je suis un homme. Mais c'est vrai qu'à une époque j'avais intériorisé beaucoup de honte quand j'étais genré au masculin, et maintenant que j'ai plus la honte ben y'a quand même l'angoisse qui est restée, tu vois ?

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Les craintes de Duran ne sont pas dues à des violences qu'il est susceptible de vivre actuellement. S'il est bien conscient qu'il ne risque plus rien, étant à la fois perçu et connu comme un homme, il explique que son anxiété est une séquelle de hontes et gênes passées. Il pense avoir « intériorisé » des réflexes qui seraient à l'origine d'une anxiété sociale qui persiste actuellement malgré la disparition des moqueries qui en sont à l'origine. De nombreux-ses participant-e-s ont ainsi développé une forte anxiété sociale lors de leur transition – en particulier durant la ou les périodes où leur expression de genre était fluctuante et les *coming-out* nombreux. Certains ne sont d'ailleurs pas sortis de cette période au moment où nous menons l'entretien : dans leurs témoignages les inquiétudes sont loin d'être anecdotiques. Corentin, étudiant en BTS à Rennes, explique par exemple dans son carnet de bord ne pas pouvoir sortir de chez lui sans une « putain de boule au ventre ». Ses inquiétudes sont liées à la façon dont les passant-e-s sont susceptibles de percevoir son genre.

Une fois dans la rue c'était compliqué. Toujours cette putain de boule au ventre qui m'accompagne à chaque fois que je sors de chez moi. Je me demandais si les passants me regardaient, ce qu'ils pensaient de moi, s'ils pensaient que j'étais un garçon ou une fille, s'ils se moquaient de moi, etc.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Cette crainte d'être perçu-e selon son genre assigné à la naissance est partagée par l'ensemble des participant-e-s, qu'elle soit actuelle ou passée. Elle ne produit pas nécessairement d'anxiété même si l'expérience est déplaisante. En revanche, la source d'angoisse ressortant explicitement des discours des participant-e-s est celle d'être perçu-e comme une personne dont le genre ne serait pas conforme aux normes : la plupart des participant-e-s redoutent ou ont redouté les

moqueries pour cette raison. Il semble, en effet, que les non-conformités dans l'expression de genre soient l'objet de moqueries. Ces dernières ont des conséquences immédiates sur l'expérience des espaces publics des personnes trans, qui pourraient s'apparenter aux conséquences mieux connues du harcèlement en milieu scolaire ou professionnel. Corentin, Duran et beaucoup d'autres ont ainsi développé une anxiété sociale importante, qui peut persister même des années après l'arrêt des moqueries. Duran explique, plus précisément, que ces moqueries provenaient parfois de ses proches, ce qui redoublait sa honte.

Milan : Ok, et tu sais ce qui te faisait honte précisément ?

– [...] Ce qui me dérangeait vraiment c'était qu'on le fasse devant ma famille ou mes amis parce que eux, pour dédramatiser les choses, ils riaient, et du coup j'étais obligé de rire avec eux pour montrer que tout allait bien, pour pas perdre la face, et c'était assez violent pour moi de rire dans ce genre de situation. [...] Pour moi c'était humiliant parce que ça faisait rire les gens comme situation, les gens en reparlaient derrière et moi j'avais intériorisé une honte de moi, tu vois. [...] Et ça arrivait souvent, c'était des situations qui étaient assez inconfortables pour moi et du coup je devais me forcer à rire, à faire des blagues là-dessus alors que... C'était pas forcément agréable.

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Le rire, en particulier celui de ses proches, a poussé Duran à intérioriser une « honte de [lui] ». Il conserve des séquelles de ces moments de honte, qui ont agi comme des traumatismes, et vit à présent avec une légère anxiété sociale qui le pousse à se sentir toujours un peu plus en sécurité à son domicile qu'ailleurs, quel que soit l'espace fréquenté. Pourtant, il vit avec son père qui lui parle très peu et qu'il pense susceptible de le frapper (il avait pour cette raison longuement hésité à lui faire son *coming-out*) : on pourrait donc supposer qu'il ait plus de raisons de se sentir en danger chez lui que dans un espace public. Cette anxiété s'est fondée sur ses expériences de harcèlement, mais aussi peut-être, comme cela a été montré pour les femmes (LIEBER 2008), sur un ensemble de « rappels à l'ordre » et des représentations médiatiques des espaces publics comme potentiellement dangereux, à l'inverse de l'espace domestique. La sécurité associée au domicile ou aux espaces alentour privatisés (rues privées, *gated communities*, etc.), c'est-à-dire à tous les lieux extraits, dissociés des espaces publics, inaccessibles au tout-venant, est un argument de marketing important pour la promotion immobilière (CALLEN et LE GOIX 2007). Ces représentations se retrouvent dans les discours des participant-e-s, amplifiées par les expériences de harcèlement présentes ou passées. La possibilité de croiser une personne qui ne fait pas partie d'une sphère intime, qui ne serait pas initiée à la transidentité ou qui n'aurait pas été mise au courant de la transition, ou encore la possibilité de la rencontre de cette sphère intime avec des personnes extérieures à cette dernière semblent déterminantes dans le stress ressenti en dehors du domicile.

Cette anxiété héritée d'une multiplicité de microtraumatismes a tendance à confiner au domicile : il s'agit du seul lieu dans lequel les participant-e-s sont protégé-e-s des moqueries. Cela abonde dans le sens d'un placard renforçant la dichotomie public-privé. Pourtant, plus

que comme un lieu, le placard trans apparaît aussi comme une pratique spécifique des espaces publics. L'inquiétude est, comme le dit très justement Duran, focalisée sur le maintien d'une « face », qu'il ne faut pas perdre.

L'engagement de la face au prisme des expériences trans

14h05 : J'attends Emma au jardin du Luxembourg pour son entretien. J'ai eu peur d'être en retard, mais elle n'est pas encore là.

14h10 : Emma m'écrit par SMS [nous avons rendez-vous à 14h] : « Désolée Milan je suis en retard, j'ai mis du temps à me préparer. Je suis dans le métro. » [...]

17h : L'entretien s'est bien passé [...]. Emma m'a expliqué qu'elle avait mis beaucoup de temps à se préparer : elle trouvait que son maquillage et ses habits ne convenaient pas et a préféré tout recommencer quitte à se mettre en retard. Elle avait l'air fatiguée. Ensuite elle a entendu une voisine discuter avec la gardienne de l'immeuble dans le hall et a dû attendre qu'elles soient parties pour passer. Tous ces contretemps l'ont mise en retard d'une bonne heure.

Extrait de carnet de terrain, 19 août 2019, Paris.

J'ai plusieurs fois été confronté sur le terrain à des témoignages ou des situations qui mettaient en valeur les efforts liés à l'apparence comme un véritable travail. Le choix des vêtements, de leur coupe, des couleurs, des éléments composant le maquillage, l'utilisation d'accessoires pour certains spécialisés comme les binders¹, représente un travail conséquent qui demande du temps, plusieurs essais et de la réflexion. Toutefois ce travail n'est pas limité aux choix vestimentaires, mais advient également lors des interactions sociales : chaque usager-e des espaces publics doit être convaincu-e du genre qui est présenté. Lorsque l'on considère la périlleuse gestion de ces négociations, le placard n'est plus seulement un lieu, mais une véritable pratique qui demande beaucoup d'investissement.

(a) Une normalisation par les espaces publics

L'analyse des journaux de bord m'a permis d'observer certaines répétitions, ou schémas communs, dans les pratiques des espaces publics des personnes trans, dont la régularité était moins évidente en entretien. En effet, l'entretien a pour intérêt de permettre de se concentrer sur certains événements exceptionnels de la vie des participant-e-s, ou encore de prendre en compte leur avis, leurs sensations générales à propos de certaines expériences. À l'inverse, les données issues des carnets de bord sont davantage centrées sur les expériences ordinaires, du quotidien. C'est dans ce cadre, celui d'une analyse des pratiques du quotidien, qu'est apparue l'importance d'une pratique de normalisation de l'apparence qui, propre aux espaces ouverts au public, peut être lue comme un travail de face au sens Goffmanien.

Dans les différentes pratiques des espaces publics racontées dans les journaux de bord, la question de la sortie du domicile a été beaucoup commentée. L'exercice se prêtait en effet au commentaire des relations entre espace domestique et espaces publics : les participant-e-s

1. Vêtement compressif permettant de cacher la poitrine.

écrivait souvent dans leur carnet de bord juste avant de sortir de chez eux, ou juste après être rentré-e-s. Cela a eu tendance à favoriser l'expression de commentaires sur des changements d'humeur lors du passage du domicile à l'extérieur. Plus simplement, cela a encouragé les participant-e-s à agrémenter leur carnet, qui portait avant tout sur ce qu'il s'était passé « en dehors de chez [eux] » (consigne donnée en entretien), d'un petit commentaire complémentaire sur leurs impressions à leur domicile. Les émotions et pratiques différenciées entre l'intérieur et l'extérieur du domicile poussent à prendre en compte les spécificités d'un placard propre aux expériences trans : une attention portée au regard des autres induit, en retour, des inquiétudes qui mènent les personnes trans à des pratiques de normalisation de leur attitude et de leur apparence.

Le facteur de différenciation des espaces publics et de l'espace domestique le plus souvent cité est celui du regard des autres usager-e-s. Les participant-e-s redoutent que l'on se rende compte qu'ils et elles sont trans. Corentin commente ainsi la fin de sa première journée de prise de notes dans son carnet de bord :

C'est assez surprenant le changement d'état d'esprit que j'ai quand je suis chez moi et quand je suis dehors. Personnellement je ne sens pas en sécurité dans les lieux publics. Je ne sais jamais comment les gens vont réagir, ce qu'il va se passer si quelqu'un apprend que je suis trans et qu'il ou elle est contre cela. L'inconnu est toujours effrayant en même temps.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

La différence entre espace public et domestique semble fondée avant tout sur la possibilité qu'un-e autre usager-e des espaces publics se rende compte qu'il est trans. La métaphore de l'agent « sous couverture » est utilisée dans ses notes du jour suivant : elle est en fait commune à un grand nombre de participant-e-s aux expériences par ailleurs diverses.

Je me suis mis à l'avant du bus, là où il n'y avait personne. Je me rends compte que plus ça va et plus je m'isole des autres. J'ai l'impression d'être un agent sous couverture et qu'il ne faut surtout pas que l'on découvre mon identité secrète.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

La peur que l'on découvre leur « identité secrète » est commune parmi les participant-e-s. L'expérience biographique du changement de genre et les violences auxquelles elle expose semblent renforcer cette dichotomie entre une identité passée et présente : la rupture biographique et ses signes (non-conformité de l'apparence aux normes de genre, papiers administratifs à l'identité passée, etc.) doivent rester secrets, confinés dans le placard. Les angoisses sont particulièrement cristallisées autour de la découverte d'une *anormalité*, c'est-à-dire d'un élément qui trahirait une non-conformité aux normes corporelles de genre (poitrine, pilosité, pomme d'Adam, etc.), vécue comme humiliante et signe d'une transition de genre tout autant stigmatisante. Marius explique avoir développé beaucoup d'anxiété durant son enfance, liée à la prise de conscience de l'anormalité d'un potentiel changement de genre et à la peur du regard des autres.

C'était une énorme peur pour moi, de devenir marginal. [...] Quand j'étais enfant[...] je priais tous les soirs pour le lendemain me réveiller et avoir un pénis. J'avais bien

pris conscience que le genre était lié à ça dans nos sociétés, mais surtout, je précisais à chaque fois, « que personne ne s'en émeuve, que personne soit énervé, que tout le monde soit OK. » Je pense, j'avais déjà archi conscience de l'anormalité, dans le sens briser la norme. Je pense que ça s'est cristallisé avec la puberté où de plus en plus, on m'a demandé de correspondre à ce qu'on attendait de moi. C'est pour ça que ça m'a donné autant d'angoisses.

Marius, 21 ans, élève d'une grande école, Paris (19).

Certaines inquiétudes sont héritées de traumatismes lointains, vécus pendant l'enfance. Cela est particulièrement visible chez les hommes trans, qui ont pour la plupart une expérience relativement tranquille des espaces publics. L'anxiété de Marius a ainsi été intériorisée pendant l'enfance. Elle repose sur une peur des réactions potentielles de ses proches. Une prise de conscience de la marginalité du changement de genre, dès l'enfance, le pousse à anticiper et craindre le regard des autres, avant même d'avoir pris conscience que changer de genre était réellement possible. Cette anxiété a des conséquences sur la manière dont il se sent dans les espaces publics.

C'est des angoisses qui se retranscrivent beaucoup dans la réaction aux autres, la réaction sociale, dans l'espace public évidemment, les lieux publics, le travail, les amis... Parfois c'est aussi tout simplement des crises de dysphorie où je me regarde dans un miroir et je me dis : « Putain, personne va y croire ! » Et je sors, et dix minutes après, je suis rentré chez moi alors que j'avais rendez-vous avec quelqu'un, parce que j'en peux plus. Mais pour moi, c'est très, très lié, justement à l'espace public, au regard social de l'autre, je parle limite des inconnus quoi. Parce que même si chez moi j'ai le seum² d'avoir ma petite gueule, tu vois ? Je suis pas obligé de me regarder dans un miroir pendant 30 minutes. Je peux juste poser mon cul devant Netflix et tout va bien. Alors que quand c'est dehors, il y a forcément... je vais projeter ma peur sur le regard de l'autre, tu vois.

Marius, 21 ans, élève d'une grande école, Paris (19).

Le regard des autres, sa potentialité et son anticipation poussent les participant-e-s à compenser ces jugements par un travail de l'apparence. À l'idée d'être vu-e-s et regardé-e-s, les participant-e-s normalisent leur apparence. Ce travail de l'apparence est une dimension du placard trans. Marius distingue ainsi dans son discours les peurs qu'il « projette » sur le regard des autres de la façon dont il est réellement perçu. On comprend le rôle joué par ses appréhensions dans son expérience et dans ses représentations de l'ensemble des lieux ouverts au public (« l'espace public évidemment, les lieux publics, le travail, les amis... ») : lorsqu'il sort de chez lui et qu'il s'expose au regard des autres usager-e-s des espaces publics, Marius anticipe leurs réactions, ce qui amplifie ses angoisses. Il craint, lors de ce qu'il nomme ses « crises », d'avoir l'air ridicule (« personne va y croire ! »). On comprend enfin que ces angoisses ne se manifestent que dans les lieux ouverts au public, ce qui pousse à envisager une distinction assez stricte, dans les représentations du territoire de Marius, entre son domicile et l'ensemble des lieux ouverts au

2. Avoir le seum : être blasé, dégouté (argot).

public. En effet, la possibilité du regard des autres suffit à provoquer des angoisses assez fortes pour le pousser à renoncer à certaines de ses sorties. À son domicile, il est en revanche serein (« même si j'ai le seum d'avoir ma petite gueule [...] je suis pas obligé de me regarder dans un miroir »). Cette sérénité repose sur sa solitude, qui protège Marius de tout regard extérieur porté sur lui. Pour l'ensemble des participant-e-s, le domicile est un espace caractérisé par une protection permise par une forme de solitude – ou du moins, par une forme de contrôle des personnes ayant accès à son environnement. La protection du regard des autres est très souvent mentionnée en entretien et dans les carnets de bord. Elle libère notamment les participant-e-s du travail sur l'apparence et des préoccupations qui en découlent.

Dans les entretiens, les miroirs, vitrines, et de manière générale les éléments réfléchissants sont souvent source de malaise pour les participant-e-s. Ces dernier-e-s deviennent davantage conscients du regard des autres en voyant leur reflet. Le malaise, voire l'inquiétude, provient de l'anticipation du regard que les autres usager-e-s portent sur elles-eux. En voyant leur reflet, les participant-e-s anticipent ainsi les regards et jugent leur *passing*. Cela participe doublement à un inconfort, d'abord car la situation les rend en permanence conscient-e-s de leur apparence et du jugement social porté dessus, ensuite car cette inquiétude se cristallise autour de failles personnelles dans leur confiance en elles et eux. Les cicatrices psychologiques laissées par les violences transphobes – même minimales – sont un terrain fertile à ces projections. Cela conduit certain-e-s, comme Justine, à éviter de passer devant des vitrines, ce qui contraint les mobilités et expose régulièrement à des émotions négatives.

Globalement, j'ai deux stratégies pour éviter les emmerdes qui sont, un, être à vélo, ce qui me place dans un rythme différent. En fait, je suis trop rapide pour les piétons et trop lente pour les voitures. Et deux, éviter les lieux où y'a du monde. Moins on me voit bien, moins je stresse. Les gens ils vont peut-être s'attarder sur mes cheveux bleus ou sur ma tenue, ma poitrine, mais le reste ils n'ont pas le temps de voir. Et puis à vélo j'ai pas non plus le temps de me voir dans les vitrines, et c'est pas plus mal car après j'ai tendance à me juger, déjà je sors pas beaucoup, mais après j'ai vraiment beaucoup de doutes.

Justine, 25 ans, ingénieure d'étude, Rennes.

Tout ce qui rappelle la normativité du regard cisgenre est craint par les participant-e-s. Les reflets sont source de malaise : les miroirs et les vitrines des commerces agissent comme un rappel du regard d'autrui. Justine évite ainsi autant le regard des autres – en se déplaçant uniquement à vélo et en sortant peu – que celui qu'elle porte sur elle-même. Ses doutes portent sur son apparence, notamment sur la façon dont les autres usager-e-s des espaces publics perçoivent son genre. Elle énumère en effet des indices de genre – cheveux, tenue, poitrine – pour décrire ce que les autres perçoivent d'elle lorsqu'elle est à vélo et ne cache pas craindre la stigmatisation directement issue d'une potentielle non-conformité aux normes de genre : les expériences désagréables relatées directement à la suite de cet extrait d'entretien font toutes état d'un mégenrage ou de questions intrusives à propos de son expression de genre. Son propre

regard et celui des autres usager-e-s se confondent : « moins on [la] voit bien, moins [elle] stresse », et moins elle se voit aussi.

La vision de leur propre reflet rappelle aux participant-e-s le regard cisgenre porté sur elles et eux. La conscience du regard des autres est ravivée par ces reflets, ce qui représente une porte d'entrée pour les insécurités des participant-e-s. Les miroirs donnent à certains espaces relativement intimes ou privés un caractère public : c'est par exemple le cas des rétroviseurs des voitures ainsi que des miroirs des halls, vestiaires individuels et cabines d'essayage. Tandis que Corentin considère sa voiture comme un espace sécurisé, dont il contrôle l'environnement, il explique tout de même contrôler très souvent ses rétroviseurs et ceux des autres automobilistes pour vérifier qu'on ne l'observe pas.

Je regarde les gens pour voir si ils me regardent dans leur rétro. J'observe tout le monde en fait, même quand je conduis je vérifie les rétros, car les gens ils te regardent dans leur rétro ou dans le mien. C'est un tic défensif. Et c'est peut-être un peu de parano.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Lorsqu'ils sont dans des lieux intimes, privés ou protégés, les miroirs rappellent le regard cisgenre. Cela contribue à brouiller la compréhension spatiale du placard trans. En effet, si le regard cisgenre pénètre les préoccupations des participant-e-s même lorsqu'ils et elles n'y sont pas soumis-es, alors ce placard existe aussi dans les lieux privés et protégés. Ainsi, les rétroviseurs sont pour Corentin une atteinte à l'intimité offerte par la voiture. S'il se sent protégé par l'habitacle, les rétroviseurs permettent selon lui à des personnes extérieures de l'observer. On comprend à demi-mot dans le discours de Corentin que lui-même n'est pas sûr d'être effectivement observé par le biais des rétroviseurs : il parle d'un « tic » et de « parano ». Comme pour les vitrines dans le cas de Justine, c'est avant tout son propre regard sur lui-même qui est à l'origine de cette insécurité. Le miroir, lorsqu'il est situé dans un espace public ou semi-public comme la voiture, dans laquelle on est à la fois visible et protégé-e du regard des autres, joue un rôle de rappel à l'ordre. La vision de son propre reflet rappelle à l'utilisateur-e qu'il ou elle est en coprésence d'utilisateur-e-s portant un regard assorti d'un jugement sur elles et eux. Marius, qui expliquait plus tôt ne pas être gêné par la présence d'un miroir dans son appartement malgré ses insécurités sur son apparence (« même si chez moi j'ai le seum d'avoir ma petite gueule [...] je peux juste poser mon cul devant Netflix et tout va bien », 6.2.1, page 280), est particulièrement mis en difficulté par le miroir situé dans le hall de son immeuble. En effet, il passe devant avant de sortir et est alors assailli de doutes sur son apparence. Cela le conduit parfois à rebrousser chemin.

Milan : Ok donc ce qui te pose problème c'est vraiment ce que tu projettes sur le regard des autres, c'est ça ? [...]

– Ouais. Typiquement, j'ai un miroir au rez-de-chaussée de chez moi, un grand miroir, et tous les jours, à l'aller et au retour, je vais passer bien cinq minutes devant ce miroir pour vérifier qu'à mes yeux j'ai un assez bon *passing*. Et au retour aussi,

pour vérifier que j'ai vraiment eu un assez bon *passing*. Et c'est totalement possible qu'au bout de ces cinq minutes, je remonte chez moi, pour me changer, parce que finalement les vêtements que j'avais envie de mettre là, je trouve qu'ils nuisent à mon *passing*. [...] Et oui, déjà c'est épuisant, et surtout, du coup, j'ai beaucoup de retard dans mes rendez-vous.

Marius, 21 ans, élève d'une grande école, Paris (19).

Ce sont en fait les représentations propres des participant-e-s qui s'expriment lorsqu'ils et elles font face à un miroir. Ici, ce miroir, situé dans un espace que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire entre le domicile et les espaces publics, tant au niveau spatial qu'en termes d'intimité, plonge Marius dans les enjeux de coprésence qui l'attendent derrière la porte d'entrée. Aucun événement ne met Marius dans une situation socialement délicate. Au contraire, c'est uniquement sa propre projection de ses insécurités sur le regard des autres qui agit comme un obstacle. Le miroir fait alors office de rite de passage entre les deux mondes, compliquant encore le franchissement de cette frontière entre intime et public. Le placard apparaît donc à la lumière des expériences trans comme un instrument de contrôle social qui passe par un contrôle accru de soi-même et de son apparence.

Le placard trans, matérialisé ici par la nécessité de prendre conscience et de travailler son apparence, est une pratique spécifique des espaces publics. Une grande fatigue découle parfois de ces pratiques de normalisation de l'apparence : cela montre à mon sens que ce placard, plus qu'un lieu ou qu'une frontière, est une véritable pratique, presque un travail.

(b) Le placard : un travail de face

Certain-e-s participant-e-s ont parfois passé une journée complète à leur domicile parmi les jours présélectionnés pour le carnet de bord. Tou-te-s (5 participant-e-s en tout) expliquent avoir été trop fatigué-e-s pour sortir. C'est en particulier le regard des autres usager-e-s qui est présenté comme un élément déterminant de cette fatigue. Daren explique ainsi se « désengager » du regard des personnes cis.

Friday 6 December

I was completely exhausted so stayed at home all day. [...]

Home is a place in which I disengage with cis people's perceptions of my existence.

Daren, 25 ans, ingénieure d'étude, Greenwich (Londres).

La fatigue liée au regard des autres est omniprésente dans les expériences des espaces publics de nombreux-ses participant-e-s. La conscience du regard normatif porté par les autres sur son apparence pousse notamment à exercer un contrôle important et constant sur cette dernière : toujours observé-e-s, les participant-e-s agissent en fonction. Ainsi, dans les espaces publics, Daren est fatiguée par le regard des autres, en particulier celui des personnes cis (« *cis people's perceptions of my existence* »). La dimension normative de ce regard, dont elle semble toujours consciente, la pousse à renoncer à sortir.

En comparaison avec l'extérieur, le domicile apparaît comme un lieu rassurant, permettant de se reposer en abandonnant le travail de l'apparence, qui épuise certain-e-s. Ainsi, lorsqu'un-e

inconnu-e est invité-e au domicile, par exemple par un colocataire, ou lorsqu'une personne dont la présence n'était pas prévue pénètre l'espace intime et supposé sûr du domicile ou de celui d'un proche, la situation est souvent vécue comme inconfortable, voire dangereuse. La présence d'un intrus menace le caractère protecteur de l'espace domestique. En se penchant sur ces expériences d'intrusion dans les récits des participant-e-s, on se rend compte que cette menace repose sur la présence de l'intrus dans un espace où le travail de normalisation de l'apparence est normalement abandonné. Daren décrit les conséquences de ces intrusions dans son carnet de bord.

However, my flatmate decided to invite a friend over, a friend I did not know. This brought up a lot of anxiety for me, as this was an unplanned and unannounced visit. For me these meetings introduce a myriad of issues. For one I am unaware of how the person will react to my trans-ness. This amplifies my concerns of safety, as this is my home. Home is a place in which I disengage with cis people's perceptions of my existence. When this situation occurs, often outside of my control, I am reminded that there is no space where I will not be confronted with the realities of being trans, I feel as though being outside in public spaces I am better equipped at escaping situations, by naturally moving away, however in my home, I have no space to leave. As the person arrived, I greeted them, but felt compelled to go to my room. I notice that this small space acts as a barrier to the outside, making me feel secure and safe to relax.

Daren, 25 ans, ingénieure d'étude, Greenwich (Londres).

Si les espaces publics sont caractérisés par une normalisation de l'apparence qui semble, dans les expériences trans, être une pratique constitutive du placard trans, l'espace domestique est bien le lieu dans lequel on se désengage de ce travail et de ces préoccupations. L'intrusion d'un-e étranger-e dans l'espace domestique ne permet plus ce désengagement : il faut alors reprendre le travail de normalisation de l'apparence et des pratiques. Ainsi on comprend d'abord, dans le compte-rendu de Daren, le rôle joué par le faible degré d'interconnaissance avec l'intrus dans la difficulté de la situation : elle introduit le paragraphe en insistant, dans une apposition, sur le fait qu'elle ne connaît pas cet ami (« *a friend I didn't know* »). Il s'agit bien d'une peur issue de la découverte par un inconnu des caractéristiques habituellement cachées par un travail de normalisation de son apparence (« *I am unaware of how the person will react to my trans-ness* »). La présence de l'inconnu porte atteinte au caractère protecteur du domicile – celui même qui lui permet d'abandonner ce travail de normalisation dont le maintien est si coûteux en énergie. Cela provoque chez Daren un sentiment d'insécurité important : tandis que son domicile est le seul lieu dans lequel elle se sent réellement en sécurité, cette atteinte à la sécurité du lieu est source d'anxiété. En particulier, cela lui donne l'impression qu'elle n'a plus accès à aucun espace qui l'aurait préservée de cette violence (« *there is no space where I will not be confronted with the realities of being trans* »). Son lieu de repli, dans lequel elle peut vivre sans se préoccuper de son apparence et du regard cisgenre, se réduit ainsi : d'un appartement sûr, elle est reléguée à sa chambre (« *I [...] felt compelled to go to my room* »). La frontière entre l'intime et l'espace public semble ainsi se déplacer du palier de l'appartement à la porte de sa chambre : elle identifie

en effet sa chambre comme la protégeant du monde extérieur (« *a barrier to the outside* »), lui permettant de se sentir à l'aise et détendue. Plutôt que sur une frontière matérielle entre le domicile et l'extérieur, la distinction entre espace public et sphère intime semble davantage reposer sur la coprésence, c'est-à-dire sur la probabilité d'interactions impliquant la face.

Le cadre d'analyse développé par la sociologie interactionniste semble particulièrement adapté à cette compréhension du placard comme d'une pratique de normalisation de l'apparence. L'expression de genre des participant-e-s, qu'ils et elles s'efforcent de construire avec force d'indices (maquillage, habits, transition médicale, etc.), est un élément important du travail de face (GOFFMAN 1998). La face, composée d'un ensemble d'indices (apparence, manières), doit correspondre suffisamment aux représentations collectives de « l'équipe » (GOFFMAN 1996) à laquelle on aspire appartenir : elle est à la fois présentée par l'usager-e d'un espace public et interprétée par les autres usager-e-s. La sociologie interactionniste s'est emparée de ces concepts pour décrire le genre : ce dernier ne se réduit ni à l'identité propre d'une personne, ni à la façon dont cette dernière est perçue, mais il est le résultat d'une interaction entre une personne émettant des « indices de genre » (KESSLER et MCKENNA 1985) et d'autres qui les interprètent selon des normes sociales gouvernant les représentations (ARNOLD 2015). Ainsi Marius, en se regardant dans le miroir, construit-il une face qui doit lui permettre d'être perçu comme un homme en présence d'autres personnes, sans nécessairement leur adresser la parole : c'est ce que Goffman nomme les situations de « coprésence » (GOFFMAN 1963a). Cette interprétation permet de mieux comprendre les peurs de Marius et des autres participant-e-s : si le travail de face n'est pas assez convaincant, ce qui advient par exemple lorsqu'elle ne correspond plus aux « attentes normatives » des autres à propos de son identité, l'individu est alors immédiatement stigmatisé (GOFFMAN 1963b). Le stigmaté relègue, comme le note Marius à plusieurs reprises au cours de son entretien, à l'anormalité. Ainsi, le placard trans semble fortement lié à un travail de face, qui consiste à s'efforcer de se conformer à ces attentes normatives. Être dans le placard, c'est jouer le jeu du travail de face afin d'éviter la stigmatisation. Cela n'est pas anodin, car la notion de placard comporte une forte connotation négative, certain-es militant-es ou chercheurs-ses allant jusqu'à accuser, à l'instar de Sandy Stone citée plus haut, les personnes trans au placard de faire le jeu de l'hétéronormativité. La lecture du placard comme un travail de face replace ce dernier dans le contexte plus ordinaire de la vie quotidienne : le travail de face n'est-il pas l'une des conditions essentielles à un accès serein aux espaces publics ?

L'importance du travail de face dans les contextes de co-présence semble ainsi caractériser les usages et perceptions du placard trans. Lorsque je lui demande d'où provient la « boule au ventre » dont il parle à plusieurs reprises dans son carnet de bord et qui caractérise son ressenti en dehors de chez lui, Corentin décrit bien un malaise provenant de la simple présence d'autres usager-e-s.

En fait quand tu es en face de quelqu'un il va forcément te regarder, parce que t'es en face, c'est comme ça, si il te regardait pas ça serait même pas poli, y'a pas de choix

quand t'es face à face avec quelqu'un tu le regardes, sans forcément juger d'ailleurs c'est pas toujours méchant, mais dans ta tête automatiquement tu vas classer la personne, tu te dis pas « tiens y'a quelqu'un » tu te dis forcément « tiens y'a un mec, avec un pull, très grand » ou « tiens c'est une meuf qui promène son chien », c'est pas vraiment une critique, mais c'est un petit jugement pour comprendre ce qu'il se passe. Mais nous les personnes trans on est pas bien avec notre corps et on le sera jamais tant qu'on aura pas fait tout ce qu'on veut faire au niveau de notre transition, et c'est mon cas, et du coup dès qu'il y a quelqu'un qui me regarde... enfin je sais qu'ils me regardent en fait car ils ont pas le choix, et je sais qu'ils me classent et j'ai toujours la boule au ventre car je me dis : « où est-ce qu'ils vont me classer ? Est-ce qu'ils se moquent de moi ? »

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Le discours de Corentin résume parfaitement les enjeux rencontrés par les personnes trans dans le cadre des « interactions non-focalisées » de Goffman, c'est-à-dire celles engageant le moins les inconnu-e-s : si la reconnaissance des autres usager-e-s est obligatoire, cette dernière passe nécessairement par une forme de jugement (on lit en quelque sorte la face de la personne à la lumière de ses propres représentations). Ce classement de l'autre usager-e dans un ou plusieurs groupes sociaux – Corentin parle avant tout des hommes et des femmes – provoque un sentiment d'insécurité chez les personnes qui, comme Corentin, se perçoivent comme à la limite entre plusieurs groupes. Le travail de face est ainsi fragilisé. On comprend alors le sentiment de malaise, généralisé à l'ensemble des espaces situés en dehors du domicile. Le maintien de la face est en effet une condition à la tranquillité, voire à l'accès aux espaces publics, un enduit écaillé résultant en une stigmatisation (« Est-ce qu'ils se moquent de moi ? »). Dans *Les Rites d'interaction* (1998), Goffman précise les règles du travail de face dans la métaphore du « rituel ». Toute interaction est selon lui régie par des règles comportementales tacites impliquant un respect absolu de « sa face et de celle de ses partenaires ». Il désigne par « face » « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » : plus qu'un simple accoutrement ou qu'un rôle joué en public, la face inclut un système de valeurs et s'inscrit ainsi dans un référentiel moral collectif. Les interactions en public induisent donc un « engagement », dans le travail et le maintien de sa propre face (on se doit en quelque sorte de jouer son rôle à fond), ainsi que dans le respect de celle des autres. Les peurs de Corentin peuvent être lues grâce à ce prisme : sera-t-il assez convaincant pour ne pas perdre la face ? Ses interlocuteurs auront-ils à fournir une quantité de travail acceptable pour l'aider à garder la face, ou la perdra-t-il, du fait du trop grand écart entre ce qu'il exprime et les attentes collectives ?

Le principe même d'engagement de la face, à la lumière des expériences trans, nous pousse à considérer son caractère particulièrement discriminant. Un-e usager-e d'un espace public qui ne parviendrait pas à faire correspondre sa face aux représentations collectives, c'est-à-dire au système de valeurs communes à la société dans laquelle il ou elle évolue, aurait des difficultés à engager et maintenir une face. L'importance de l'engagement de la face dans l'accès aux

espaces publics permet de douter de l'accès effectif des populations minoritaires aux espaces publics. Les témoignages précédents invitent à penser que cet accès se fait *a minima* au prix de souffrances psychologiques importantes. Dans les expériences trans, les aspects matériels et spatiaux du travail de face se confondent ainsi avec l'expérience du placard. On constate dans les expériences quotidiennes des participant-e-s que le fait d'avoir quelque chose à dissimuler – la rupture biographique du changement de genre – complique considérablement le travail de face, notamment en accroissant les risques liés à la perte de la face. Une dichotomie entre une identité cachée et une performance publique de conformité aux règles sociales du groupe fréquenté est caractéristique des expériences trans. Les situations publiques sont de fait rendues anxiogènes par cette expression particulière du travail de face dans les quotidiens trans, ainsi marqués par l'omniprésence de ce placard.

Les appréhensions relevées, voire les troubles psychiatriques qui les accompagnent (troubles anxieux, paranoïa), aident à mieux comprendre ce qui distingue un espace public d'un autre lieu. Le rôle du regard des autres usager-e-s est mis en exergue : il pousse notamment les participant-e-s à travailler leur face et à tenter de correspondre le plus possible aux représentations collectives du genre. La prégnance d'anxiétés davantage issues de traumatismes que fondées sur des stigmatisations effectives et actuelles renforce l'idée que la représentation que les participant-e-s se font de ce regard est tout aussi importante que le regard lui-même. À l'inverse du domicile où les participant-e-s s'autorisent, en quelque sorte, à défaire leur face, à sortir du placard, l'ensemble des lieux ouverts au public sont caractérisés dans les expériences relatées par une tension, liée au caractère périlleux de l'engagement de la face. Cette lecture du placard trans comme un travail de face encourage à le considérer dans le cadre d'une dichotomie public-privé : les pratiques de normalisation de l'apparence, dans les témoignages précédents, sont bien liées aux caractéristiques de coprésence propres aux espaces publics. Pourtant, le regard des autres est parfois rappelé aux personnes trans dans des lieux privés et intimes. Si considérer le placard comme un travail de face renforce l'idée d'un placard comme pratique de normalisation, cela pousse aussi à dépasser l'idée d'un placard spatialement matérialisé par une dichotomie public-privé. Cela renforce l'hypothèse d'un placard constitué de pratiques plutôt que de lieux. Ici, la pratique du travail de face décrit mieux l'expérience du placard trans qu'une distinction spatiale et sociale entre des espaces publics et des espaces privés, bien qu'elle s'inscrive partiellement dans cette dichotomie.

Le placard trans s'inscrit spatialement dans une dichotomie entre une face publique normée et une privacité dissimulée. Les espaces domestiques sont les lieux de l'expression de la potentielle non-conformité aux normes de genre : les personnes trans s'y désengagent du regard cisgenre. À l'inverse, les espaces publics sont les lieux de l'exposition au regard des autres usager-e-s, le poids de ce regard étant parfois amplifié par une conscience personnelle accrue de son existence. Pourtant, ces dimensions spatiales sont davantage l'expression de pratiques que de lieux. Considérer le travail comme un ensemble de pratiques, ici relatives au travail de face,

permet de dépasser une lecture spatiale simpliste et binaire du placard.

Ces dimensions du placard ont été commentées par la littérature sociologique sur les personnes trans (BEAUBATIE 2019a), et géographique par le thème de la visibilité, notamment associée à la non-conformité de l'apparence aux normes de genre (NAMASTE 1996; DOAN 2010). Toutefois, le placard trans et ses dimensions spatiales n'ont pas été explorés du point de vue de la dimension biographique du changement de genre. Je propose, dans la partie suivante, d'étudier le rapport au placard trans en prenant en compte l'unicité des trajectoires de vie trans. Un changement de genre, invisible aux yeux d'inconnu-e-s, est difficile à ignorer par les proches et connaissances de la personne. Cela a d'importantes implications spatiales sur les vies trans qui ont été jusque là peu commentées.

6.2.2 Évitements et mises à l'écart : des pratiques dominées par la rupture biographique du changement de genre

La géographie des espaces publics, en particulier anglophone, a contribué à créer et populariser diverses notions se référant à des espaces mixtes sur le plan de leur ouverture au public. Prenant pour héritage la sociologie interactionniste de la seconde école de Chicago, les géographes se sont attaché-e-s à catégoriser les espaces publics non pas selon un degré d'ouverture au public, comme c'est souvent le cas lorsque l'objet d'étude est travaillé selon l'idéal type de l'accessibilité, mais selon la nature des interactions entre usager-e-s. Ainsi, entre l'espace public au sens Goffmanien – dans lequel les interactions sont limitées au strict nécessaire (GOFFMAN 1963a) – et l'espace privatif du domicile où les interactions sont intimes et profondes et le nombre de participant-e-s strictement limité, coexistent des lieux intermédiaires. Lyn Lofland (1989) qualifie ces espaces grâce au concept de « *parochial realm*³ », démontrant l'existence d'un domaine communautaire situé à l'interface entre le domaine privé et le domaine public. Cette distinction lui permet par exemple de distinguer selon un gradient d'ouverture au public une pizzeria de centre-ville, fréquentée par une clientèle diverse n'interagissant pas avec les autres usager-e-s, d'un « restaurant ethnique branché implanté dans un quartier stable⁴, favorable à la rencontre et aux interactions entre habitant-e-s d'un même quartier. Ce concept a depuis été repris et enrichi pour décrire la nature de ces espaces intermédiaires abritant une « micropolitique du quotidien » (AMIN 2002). Plus encore, ces lieux appelés « *shared spaces*⁵ » (VALENTINE 2008), « *semi-public places*⁶ » ou « *everyday spaces of encounter*⁷ » (PETERSON 2017) sont associés à des propriétés vertueuses, notamment la promotion d'une mixité sociale et raciale et son acceptation par les habitant-e-s des quartiers mixtes. La bibliothèque, le « *corner shop*⁸ »

3. Littéralement, « domaine paroissial ».

4. « *Newly trendy ethnic restaurant in a stable neighbourhood* » (LOFLAND 1989).

5. Espaces partagés.

6. Espaces semi-publics.

7. Espaces de rencontre du quotidien.

8. Magasin du coin de la rue.

et les espaces proposant des activités communes aux habitant-e-s d'un quartier permettent de transformer dans les représentations des usager-e-s l'image de l'étranger, rencontré dans les interactions publiques ordinaires, en un visage familier (PETERSON 2017). Cela est présenté comme une étape fondamentale de construction d'un sentiment d'appartenance à son quartier et à ses lieux communautaires : cette littérature aborde avant tout ces espaces semi-publics comme des vecteurs de mixité sociale.

Certains travaux de géographie des sexualités abondent en ce sens. Julia Podmore (2001) étudie par exemple la présence lesbienne dans le boulevard Saint-Laurent, une artère multiculturelle de Montréal en cours de gentrification, qu'elle décrit comme un « espace de différence » dont l'hétérogénéité laisserait place à une visibilité lesbienne. Les vertus socialisatrices de cet « espace du quotidien » et de ses lieux de sociabilité de proximité (cafés, commerces alimentaires spécialisés, bancs, etc.) sont louées et reconnues par la géographe : elles participent, avec une « culture de la différence », à rendre les lesbiennes subtilement visibles et à permettre leur rencontre sans toutefois en faire un lieu lesbien.

D'autres recherches, notamment francophones, présentent les sociabilités de proximité des espaces périphériques (ruraux, périurbains) de manière positive. Ces recherches démontrent notamment que ces sociabilités des habitant-e-s de ces espaces sont une stratégie minoritaire d'accès à certaines ressources, qui repose sur une forte solidarité de voisinage. Par le biais de la notion de « capital d'autochtonie » (RENAHY 2010) ou en remobilisant positivement la notion « d'ancrage » (FOL 2010), ces travaux s'emparent de l'échelle du quartier et des sociabilités de proximité pour en montrer les vertus. Il s'agit pour ces chercheurs-ses de contre-balancer des représentations collectives associant à une supposée faible mobilité des classes populaires des valeurs morales négatives. Dans l'ensemble de ces travaux, des caractéristiques socialisatrices vertueuses sont prêtées aux espaces publics de proximité.

En étudiant les frontières du placard selon le prisme des socialisations de proximité, il apparaît que ces espaces semi-publics, auxquels sont prêtées ces vertus, sont au contraire des lieux du placard trans. L'interconnaissance, présentée comme une caractéristique vertueuse des espaces publics de proximité dans la recherche sur les espaces publics, complexifie fortement le placard trans : il ne s'agit plus de composer simplement avec les normes de genre, mais également de négocier un changement de genre auprès de voisin-e-s, commerçant-e-s, camarades de classe, etc. Être connu-e dans un lieu ou un quartier complique l'expérience du changement de genre.

Dans cette sous-partie, je propose d'éclairer le placard à la lumière de l'expérience de mobilité sociale de genre. D'abord, je montre les enjeux spécifiques à la rupture biographique du changement de genre en exploitant brièvement les résultats de l'enquête « Trans et transports » et quelques extraits d'entretiens portant sur les démarches administratives, au cours desquels le changement de genre est souvent révélé. Je me fonde ensuite sur cette compréhension du placard pour interroger son rôle dans les pratiques quotidiennes des participant-e-s, notamment mise

en lumière par les journaux de bord. Les espaces publics associés aux sociabilités de proximité émergent comme des lieux ambivalents qui, lorsque la personne est connue dans son quartier, peuvent devenir inquiétants, voire repoussants.

Une rupture biographique révélée par la situation administrative

En France comme au Royaume-Uni, l'obtention d'un changement de nom et de sexe à l'état civil est une démarche longue et difficile. De nombreuses personnes trans vivent plusieurs années avec une apparence qui ne correspond plus à leur état civil passé. Cela pose, dans des lieux très ordinaires qui constellent le quotidien, de nombreux problèmes d'ordre administratif : les personnes trans sont souvent forcées d'expliquer publiquement avoir changé de genre pour accéder à un service ou échapper à une amende lors d'un contrôle. Cela les rend instantanément visibles en tant que personnes trans. Cet aspect du changement de genre menace le placard trans et lui donne une spatialité bien particulière : les guichets des prestataires de services et les agent-e-s de contrôle deviennent des obstacles. Une brève exploitation de l'enquête « Trans et transports » permet, au regard de quelques extraits d'entretiens, de mieux saisir les difficultés auxquelles les personnes trans sont confrontées.

Dans le cadre de l'enquête Trans et Transports, le risque d'*outing*⁹ s'est révélé prégnant lors des contrôles des titres de transport. 29% des répondant-e-s indiquent avoir déjà eu un problème en raison de leur transidentité lors du contrôle de leur titre de transport, 75% d'entre elles et eux étant titulaires d'une carte d'abonnement, c'est-à-dire d'un titre de transport nominatif. Un champ libre a été proposé dans l'enquête, pour décrire les problèmes rencontrés lors des contrôles. Il donne à voir une grande variété de situations, dont la plupart se concentrent autour de la non-concordance du prénom, du sexe ou de la photo présente sur le titre de transport et l'apparence de la personne. La figure 6.1 page 291 présente une sélection des réponses. A l'exception des titres et de la correction d'éventuelles fautes d'orthographe, les verbatims présentés sur la figure sont les réponses à la question telles qu'elles ont été données. Les verbatims entre guillemets sont des paroles rapportées par les répondant-e-s : il s'agit notamment de ce que leur ont dit les contrôleurs-ses. Sur la figure, les réponses sont organisées par thème pour faciliter leur lecture.

La figure 6.1 résume par étape les situations inconfortables vécues lors des contrôles. Dans l'ensemble des cas, le contrôle commence par une question ou une interrogation de l'agent-e, intrigué-e par le prénom ou la photo qui ne semble pas correspondre au genre de l'utilisateur-e contrôlé-e. L'utilisateur-e, soupçonné-e de tricher sur son identité, doit se justifier en révélant publiquement sa transition. Cela expose ainsi l'utilisateur-e aux violences transphobes, de la part des contrôleurs-ses comme d'autres usager-e-s : de nombreuses moqueries, violences verbales et abus d'autorité sont rapportés sur la figure. Dans l'ensemble des cas, c'est le fait de révéler publiquement le changement de genre qui pose problème.

9. Situation où la transidentité d'une personne est dévoilée contre son consentement.



Milan Bonté, Inkscape, 2021.

Enquête Trans et Transports,
Association FéminiCités, 2017.

FIGURE 6.1 – Réponses à la question « Avez-vous déjà eu des problèmes lors d'un contrôle dans les transports ? », enquête « Trans et transports », FéminiCités, 2017.

Cette exposition brutale de la transition de genre n'est pas propre aux transports en commun. Elle se produit en général lorsque l'état civil est engagé dans une interaction : au guichet (à la poste, aux impôts, à la mairie, à la gare, lors d'un paiement), lors d'un contrôle (aux frontières, dans les transports en commun, à l'entrée d'un spectacle, d'une université, pour acheter de l'alcool ou du tabac), ou lorsqu'une inscription est nécessaire (bibliothèque, lieu de formation). La loi française de 2016 sur le changement d'état civil autorisant la modification du prénom en mairie semble avoir considérablement réduit les problèmes liés à l'état civil, du moins dans les espaces publics : si ces difficultés administratives sont prégnantes dans l'enquête « Trans et Transports » (données récoltées en 2016-2017) ou dans mon mémoire de M2 (données récoltées début 2017), elles sont moins présentes dans les expériences des participant-e-s à cette thèse. En effet, seulement 2 participant-e-s français-es utilisent au quotidien un prénom différent de leur état civil, les autres ayant entamé une procédure de changement d'état civil et les participant-e-s restant-e-s gardant leur prénom de naissance, mixte. Toutefois, une certaine persistance des problèmes d'état civil même après un changement d'état civil peut être notée. Souvent, l'autorité délivrant les titres nominatifs de transport refuse la modification de l'identité des usager-e-s. La non-conformité entre le prénom, l'apparence et le sexe affiché, plus difficile à changer que le prénom en France comme au Royaume-Uni, pose problème aussi.

Ces situations dans lesquelles les usager-e-s trans sont obligé-e-s de révéler leur changement de genre en public sont vécues comme des violences. Les participant-e-s à cette thèse désignent le plus souvent ces moments comme « invasif[s] » (Duran) et « humiliant[s] » (Corentin), ressentent une gêne voire de la honte, et décrivent ressentir, à force, une certaine « fatigue à force de faire de la pédagogie » (Ella). Ils et elles évitent d'ailleurs de s'exposer à ces « petite[s] violence[s] quotidienne[s] » (Océane), s'attachant à certains prestataires de services connus pour leurs bonnes pratiques ou évitant tout à fait certaines rencontres, par exemple avec certains professionnels de soin. Tobias, dans son carnet de bord, raconte en détail une interaction désagréable avec une employée de sa banque, lorsqu'il s'y est rendu pour les informer de son changement de nom.

Friday 6th Dec.

My boyfriend and I walked to the bank so I could change my name in their records. [...] [The clerk] changed my name and gender marker in the system with no issue – didn't ask for ID and accepted a photocopy of my deed poll¹⁰. We weren't in a private meeting room, but there was barely anybody else there, so it felt private enough. The clerk asked me if I was planning to have "all the surgeries", which was a bizarre and invasive thing for a stranger in a professional situation to ask! I felt that I might as well say something constructive and educational, so I briefly explained to her that the wait lists are incredibly long and it's at the doctor's discretion which procedures I'm able to have and when. She then asked which changes I'd made so far. This felt even more invasive, but I was too shocked to properly respond so just told her I'd only changed my name.

10. Le *deed poll* est un document administratif britannique permettant de justifier l'usage d'une identité différente de celle assignée à la naissance.

Tobias, 20 ans, étudiant, Whitechapel (Londres).

Ces interactions avec les représentant-e-s des prestataires de service sont particulièrement désagréables car elles ont lieu en public. En critiquant le potentiel manque d'intimité de la salle dans laquelle a lieu l'échange (« *We weren't in a private meeting room, but there was barely anybody else there, so it felt private enough.* »), Tobias insinue que cette situation aurait été moins confortable pour lui si elle avait lieu dans un espace plus fréquenté. À ce facteur de stress semblent s'ajouter, pour l'ensemble des participant-e-s, des appréhensions issues de mauvaises expériences passées. Ainsi, le premier constat de Tobias est que l'employée a accepté de modifier son nom dans les registres sans problème. Il précise immédiatement après ce que cela signifie : l'employée n'a pas demandé de document d'identité et s'est contentée du *deed poll*. Il s'agit d'un document suffisant pour modifier son identité dans les institutions britanniques, mais l'expérience des participant-e-s montre qu'ils et elles sont parfois confronté-e-s à un excès de zèle de la part des agent-e-s, qui demandent des preuves supplémentaires d'un changement officiel d'identité (carte d'identité, passeport, décision juridique, etc.). Tobias considère sur cette base que l'interaction s'est déroulée « sans problème », quand bien même il poursuit son récit par l'énumération d'un grand nombre de péripéties que l'on pourrait considérer comme des « problèmes ». Les attentes de Tobias concernant le déroulement de l'interaction avec l'employée sont donc relativement réduites. En effet, les refus sont nombreux et les complications des procédures administratives courantes. D'abord, la modification ou la non-conformité entre l'état civil et l'apparence nécessitent d'aborder le sujet du changement de genre de la personne. Ainsi, le caractère public de l'espace dans lequel ces interactions ont lieu ainsi que la relation de pouvoir d'un-e guichetier-e sur un-e usager-e – capable de refuser ou de compliquer la demande – rend la situation particulièrement anxiogène. Le risque premier est de se voir refuser la demande, l'accès au service ou, dans le cas des transports, de se voir assigner une contravention. Mais le second réside directement en l'exposition publique de la transidentité de la personne et ses conséquences : honte, exposition à de potentielles violences transphobes de la part d'autres usager-e-s, inconfort, etc.

Le fait que ces interactions ont lieu en public est particulièrement déterminant dans le sentiment d'inconfort des personnes trans. Il ne s'agit pas seulement d'expliquer que l'on a changé de genre face à un-e inconnu-e, mais également face au public qui assiste à la scène et est parfois amené à entendre des détails très intimes de la conversation. Tobias raconte, dans la suite de son récit, deux questions posées par l'employée à propos de sa transition, qu'il juge « bizarre[s] et invasive[s] » et dont il ressort choqué (« *I was too shocked to properly respond* »). Lors de son entretien-bilan, il m'a expliqué plus en détail ce qui a provoqué ces impressions lors de leur échange.

It's basically like a stranger asking me like : "Tell me what you look like naked".
It was so weird. I mean, it's nice that she was kind of accepting and interested and wasn't like, because, you know, when you go into someone to change your name... I

was worried that they'd have a weird reaction to that. I mean, that definitely was a weird reaction, but it wasn't the kind of negative reaction I was worried about. [...] It was very, very weird to have a bank clerk asking me what surgeries I've had.
Tobias, 20 ans, étudiant, Whitechapel (Londres).

Dans les récits des participant-e-s, la violence des interactions, durant lesquelles le pouvoir détenu par l'agent-e amplifie l'inconfort de l'échange, est souvent minimisée. En effet, l'inquiétude de voir l'interaction découler en un échec pousse les participant-e-s à minimiser les aspects négatifs des échanges désagréables, voire violents. Tobias minimise lui aussi la violence avec laquelle il a vécu l'échange. Tandis qu'il commence par justifier l'attitude de l'employée en la comparant à des expériences de pairs qu'il prétend pire encore, il se rend compte, au fil de son explication, que l'interaction qu'il a vécue correspond exactement au type d'échange qu'il redoute. L'intérêt d'une personne totalement étrangère pour les chirurgies génitales le met particulièrement mal à l'aise : on comprend en effet aisément qu'il soit gênant de décrire à un-e inconnu-e, de surcroît en public, les chirurgies génitales que l'on a reçues. Tobias explique que cela revient, pour lui, à donner une description en public de son corps nu. On peut donc tirer deux observations du récit de Tobias : sur un premier plan, ce dernier redoute l'intrusivité des interlocuteurs institutionnels, tandis que sur un second plan, il minimise les violences auxquelles il est confronté, rendant son expérience acceptable.

Les interactions d'ordre administratif sont particulièrement sujettes aux questions intrusives, voire aux remarques déplacées, en particulier lorsque l'état civil est impliqué. Le pouvoir détenu par l'agent-e, susceptible de refuser l'accès à un droit ou un service à l'usager-e, ainsi que le cadre relativement privé de l'interaction, qui favorise une illusion de confiance, sont souvent mentionnés par les participant-e-s comme des éléments favorables à ce genre de curiosité. Mais les marques de curiosité vécues comme intrusives et non sollicitées ne sont pas seulement le fait d'agent-e-s représentant-e-s de prestataires de services. Cela peut avoir lieu sur la base d'une simple supposition liée à l'apparence. Tess témoigne ainsi avoir été hélée devant chez elle par un jeune homme, qui s'est écrié : « qu'est-ce qui se cache sous cette jupe, si ce n'est un pénis ? » L'un des plus jeunes participants témoigne pour sa part avoir été violé par son ex-petite amie, avec qui il sortait depuis peu de temps et qui voulait vérifier s'il était « vraiment un mec ». Dans l'enquête « Trans et Transports » comme dans les entretiens menés pour cette thèse, c'est la sensation d'être contraint-e d'exposer son intimité à un-e inconnu-e, voire en public, qui est prégnante dans les témoignages. Les participant-e-s à l'enquête « Trans et transports » utilisent pour leur part du vocabulaire appartenant au champ lexical de la honte et de l'humiliation. Le nuage de mots page 295 (figure 6.2) est issu d'un traitement d'analyse textuelle des réponses décrivant les problèmes vécus lors des contrôles des titres de transport. La taille des mots est proportionnelle à leur nombre d'occurrences dans les réponses apportées. Plusieurs mots très utilisés dans les 240 réponses permettent de confirmer la piste d'un malaise issu de l'exposition publique d'aspects très intimes des transitions de genre : les « questions », le « monde », le fait d'être « exposé-e », dans le cadre d'un *outing* auprès des « autres », sont autant de situations qui



Milan Bonté, 2021

Réalisé avec R (quanteda.textplots) et Inkscape

Données FéminiCités, enquête Trans et Transports, 2017

FIGURE 6.2 – Mots les plus utilisés dans la réponse (libre) à la question : *Si vous avez déjà eu des problèmes lors d'un contrôle de votre titre de transport en raison de votre transidentité, lesquels ?*, enquête « Trans et transports », FéminiCités, 2017.

provoquent de la « honte » (mots issus du nuage de mots, composé des 25 mots les plus cités dans les réponses, après lemmatisation).

Au problème administratif de non-conformité de l'état civil avec l'apparence de l'utilisateur se greffent d'autres obstacles, davantage liés à la nature de l'interaction avec le ou la représentant-e de l'institution abordée. Cela représente, outre une abrupte sortie forcée du placard, une relative violence d'autant qu'elle est régulièrement répétée. La face des personnes trans n'est ni garantie ni respectée dans les interactions impliquant l'état civil, qui jalonnent pourtant les usages quotidiens des espaces publics.

Ces difficultés sont par ailleurs particulièrement surreprésentées dans les expériences des personnes trans non blanches. Dans l'enquête Trans et transports, les personnes non blanches sont 51,4% à déclarer avoir déjà eu des problèmes lors du contrôle d'un titre de transport en raison de leur transidentité, pour seulement 25,2% des participant-e-s blanc-he-s (tableau 6.1 page 296). Ce croisement de transphobie et de racisme a déjà été relevé dans la littérature sociologique portant sur les trans : dans le cadre d'interactions impliquant l'état civil, les personnes trans non blanches sont plus à même d'être suspectées de présenter des papiers qui ne sont pas les

leurs. Emmanuel Beaubatie rapporte dans sa thèse le récit d’un jeune homme trans noir qui a été suspecté d’avoir volé les papiers qu’il présentait lors d’un contrôle d’identité (BEAUBATIE 2017, p.178). Ce genre de suspicion est courante dans les expériences des hommes trans noirs relatées dans les *trans studies* états-uniennes (ABELSON 2019).

Avez-vous déjà eu des problèmes lors d’un contrôle de votre titre de transport ou carte de réduction ?	Déclaration d’un problème <i>en raison de la transidentité</i>		
	Oui (%)	Non (%)	Effectif
Toujours perçu-e comme blanc-he	25,2	74,8	210
Autres (de <i>souvent perçu-e comme blanc-he</i> à <i>jamais perçu-e comme blanc-he</i>)	51,4	45,7	34

TABLE 6.1 – Exposition aux problèmes lors des contrôles dans les transports en commun en fonction de la race, enquête Trans et transports, FéminiCités 2017.

Malgré les progrès importants permis par la facilitation du changement d’état civil en 2016 en France, et des démarches tout de même plus simples au Royaume-Uni, certains témoignages montrent que ce genre d’obstacle perdure même longtemps après un changement d’état civil : c’est l’expérience que Tobias fait à la banque, mais c’est aussi celle de plusieurs participant-e-s français-es dont les difficultés administratives perdurent même des années après un changement d’état civil complet. L’absence de coordination entre les différentes administrations et la mention de la modification de l’état civil sur l’acte de naissance participent à la reproduction de ces difficultés.

Éclairer le placard par le biais des difficultés administratives permet de prendre en compte sa dimension spécifique à la mobilité de genre. Changer de genre est une pratique stigmatisante : lorsque le changement est visible, comme c’est le cas lorsque la situation administrative le révèle, l’usager-e est exposé-e à de multiples formes de transphobie. Les contrôles et interactions impliquant l’état civil annihilent le placard en révélant publiquement la transition de l’usager-e. Toutefois, ce ne sont pas les seules situations lors desquelles le placard est menacé : changer de genre n’est pas une trajectoire biographique discrète. Aux yeux de l’entourage proche ou lointain, des voisin-e-s, des ancien-ne-s camarades de classe ou des commerçant-e-s de proximité, il est difficile de cacher une transition de genre.

« Je suis connue comme le loup blanc ici ! » Changer de genre à l’épreuve des sociabilités de proximité

L’architecte franco-suisse Pascal Amphoux (2009) propose lors d’une déambulation urbaine une lecture de l’organisation du quartier d’habitat social du Prélaz à Lausanne. Ce quartier, construit à l’occasion du concours d’architecture European 4 dans les années 1990, est rendu célèbre par son réseau original de circulations piétonnes guidées notamment par des coursives.

Séparé du reste de la ville par une façade, il se déploie « à l'abri des regards » : son organisation interne ouvrant les logements sur des espaces semi-publics, en pratique accessibles à tou-te-s, mais protégés des passant-e-s par la face, mène Pascal Amphoux à parler de « regards centrifuges » et d'usages « centripètes » (2009). En effet, si la topographie du quartier en fait une semi-enclave, qui pousse les habitant-e-s à s'en extraire pour accéder aux commerces, services et autres espaces publics de la ville de Lausanne (ce sont les usages centripètes), leurs regards sont au contraire concentrés vers les espaces semi-publics centraux, relativement enclavés, vers lesquels sont orientés les logements (ce sont les regards centrifuges). Cette organisation du quartier amène, selon l'interprétation de Pascal Amphoux, à la création d'une hybridité entre « privacité » et « publicité » : ces espaces publics enclavés sont davantage considérés comme une interface entre les domiciles des habitant-e-s et le reste de la ville.

Dans le cadre de cette thèse, les espaces publics des quartiers caractérisés par de fortes sociabilités de proximité se sont particulièrement distingués des autres à la lumière des expériences trans. Or, cette lecture n'est pas propre au quartier du Prélaz. De nombreux travaux montrent, dans les quartiers d'habitat social, une forte appropriation des espaces ouverts au public directement attenants aux logements par les habitants. « L'occupation populaire de la rue » (CLERVAL 2011) est une appropriation des espaces publics locaux source de controverses : stigmatisées dans les discours politiques et médiatiques (VINET, CADEL et BEAL 2017a), parfois instrumentalisées dans les discours féministes contre le harcèlement de rue (LIEBER 2021), ces pratiques populaires sont de véritables freins à l'arrivée de populations plus aisées (CLERVAL 2011). Mythifiée par la métaphore du « village » par les gentrificateurs (LEHMAN-FRISCH 2002), différenciée selon le genre – les femmes et les hommes n'occupent souvent pas les mêmes espaces (VINET, CADEL et BEAL 2017b) – l'occupation des espaces publics des quartiers populaires est un support de lien social fondamental (MARLIÈRE 2008). Une distinction entre sociabilité « interne », tournée vers les proches, le foyer et son environnement proche, et la sociabilité « externe » tournée vers le reste de la ville voire du monde, a été développée par Michel Forsé (1993) pour caractériser la position hybride des relations de voisinage. Elle est souvent mobilisée pour comparer les relations de voisinage propres au quartier du reste des interactions ordinaires ayant lieu dans les espaces publics urbains (AUTHIER 2008a). Aux « sociabilités de proximité », Jean-Yves Authier oppose des « sociabilités de mobilité » tournées vers l'extérieur et caractérisées par des interactions entre personnes inconnues (2008). Ce dernier montre, à l'encontre des représentations collectives sur les quartiers populaires, que l'organisation des relations de sociabilité dans les espaces publics varie d'un quartier à l'autre. Elle ne dépend en effet pas uniquement de la position sociale des individus : il existe en fait des relations de proximité intenses dans tous types de quartiers et certains quartiers populaires reposent très peu sur ces sociabilités de proximité. Au contraire, l'intensité des sociabilités de proximité d'un quartier dépend d'un grand nombre d'éléments, entre autres sa marginalisation, sa topologie, l'organisation de l'habitat, l'histoire du quartier et les rivalités entre groupes sociaux proches (AUTHIER 2008b). Dans cette thèse,

la force centripète guidant les regards des usager-e-s vers le quartier et ses habitant-e-s émerge dans les discours des participant-e-s comme source d'inconfort, incitant à un repli de la sphère domestique au sein du domicile.

Dans les témoignages des participant-e-s, les espaces publics caractérisés par des sociabilités de proximité font l'objet de craintes spécifiques. En effet, le fait d'être connu-e dans un quartier, par ses habitant-e-s et commerçant-e-s, limite les possibilités d'aménagement du placard. Une transition de genre ne passe pas inaperçue auprès d'ancien-ne-s camarades de classe, collègues, ami-e-s de la famille ou simplement auprès d'observateurs-rices récurrent-e-s : personnes occupant les espaces publics du quartier, commerçant-e-s, gardien-ne-s d'immeubles, etc. Deux stratégies coexistent :

- **Une pratique d'évitement** : certain-e-s participant-e-s se présentent selon le genre revendiqué de leur transition dans l'ensemble des espaces publics fréquentés. Lorsque leur transition est connue, ces personnes sont exposées au harcèlement et aux violences transphobes. Lorsque leur transition n'est ni visible ni connue, ces personnes sont inquiètes de voir leur transition révélée et de s'exposer ainsi au harcèlement qu'elles évitent jusque là. Les lieux de sociabilités de proximité (commerces, espaces publics du quartier, etc.), dans lesquels les usager-e-s se connaissent plus qu'ailleurs, deviennent soit des lieux de harcèlement transphobe, pour les personnes dont la transition est connue, soit des lieux de stress, d'inquiétude et de contrôle, pour les personnes dont la transition n'est pas connue. Le placard prend alors la forme d'une pratique d'évitement, les espaces publics locaux étant fuis en raison du harcèlement ou de la crainte du harcèlement.
- **Une pratique d'aménagement** : certaines participantes séparent au contraire dans leurs pratiques quotidiennes les lieux caractérisés par des sociabilités de proximité et le reste des espaces publics qu'elles fréquentent. Dans cette thèse, seules des femmes ont recours à cette stratégie – sans doute en raison des violences auxquelles elles s'exposent lorsqu'elles arborent des signes visibles de transition de genre – mais on retrouve ces pratiques chez des participantes des trois terrains. Ainsi, ces femmes pratiquent les espaces publics de Paris, Rennes et Londres en se présentant en homme, ou selon une apparence plus androgyne, moins travaillée, dans leur quartier, et en femme à l'extérieur, par exemple sur leur lieu de travail ou d'études. Le placard prend ici la forme d'un désengagement local du regard cisgenre et du travail de face propre à l'expérience trans. En s'accommodant des dimensions spatiales de la transphobie, les participantes s'aménagent des espaces reposants.

Dans les deux cas, les espaces publics caractérisés par des sociabilités de proximité font l'objet de pratiques spécifiques du placard trans.

(a) Stratégies d'évitement

Certain-e-s participant-e-s sont connu-e-s en tant que trans dans leur quartier, car leur transition a été remarquée. Cela est souvent à l'origine d'un harcèlement transphobe très localisé.

Johanna, dans son entretien, a exprimé à de nombreuses reprises se sentir plus en danger dans son quartier de banlieue parisienne que dans d'autres espaces publics franciliens, en particulier ceux de Paris. Parmi les raisons invoquées se trouve la peur de certaines catégories de population, comme les personnes d'origine nord-africaine, en particulier les hommes (voir chapitre 5, partie 5.3.3, page 255). Johanna pense en effet que certaines catégories de population sont moins ouvertes que d'autres au sujet des transidentités. Lorsque je lui demande comment ces gens déduisent ou imaginent qu'elle est trans, Johanna me répond : « Je suis connue comme le loup blanc ici ! ». Elle m'explique alors que la transphobie qu'elle subit et craint très fortement dans son quartier provient non pas de son apparence – elle juge son *passing* « nickel » – mais du fait qu'elle soit publiquement connue dans son quartier en tant que femme trans.

Milan : Quand tu dis que t'es connue comme le loup blanc, c'est à la mairie, mais aussi à l'extérieur, du coup ?

– Bah ouais, je me suis déplacée au niveau syndical de partout, au niveau [de mon] boulot antérieur j'ai fait tous les accueils de loisirs, et en direction aussi, j'ai fait beaucoup de directions à plein d'endroits, j'étais en relation avec les jardiniers, tout ça, et après [je suis] retournée les voir en tant que syndicaliste, en transition. Et puis une fois que je suis pas là, « piapiapiapiapia », ça a tourné 50 fois sur la ville... Ça m'étonne que j'aie pas de fan-club !

– Du coup, aux deux moments où t'étais pas à l'aise dont tu m'as parlé, le parking et puis les jeunes sur la place de la mairie, y'a à la fois le fait que t'es connue dans la ville, et parfois un peu le *passing* ?

– C'est que je suis connue pour les jeunes... Mon *passing*, je pense qu'il est nickel.
Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).

Le fait d'être connu-e dans son quartier en tant que personne trans expose systématiquement à du harcèlement transphobe. Johanna, dans le cadre des divers postes qu'elle a occupés à la mairie de sa ville de résidence, a rencontré une grande partie de ses voisin-e-s, voire des habitant-e-s de la ville. Elle a en particulier rencontré de nombreux-ses jeunes dans des accueils de loisirs, avant et après sa transition. Sa transition est donc de notoriété publique dans son quartier. Il est intéressant de constater qu'au-delà des représentations qu'elle se fait de l'influence des croyances religieuses supposées de ses voisin-e-s sur leur tolérance vis-à-vis des trans, c'est spécifiquement le fait d'être connue en tant que trans qui la met en danger dans son quartier. Lorsque je me suis rendu sur place pour mener l'entretien, de l'arrêt de tram le plus proche jusqu'au domicile de Johanna, plusieurs personnes de tous âges et genres m'ont salué. Cela paraît hors du commun pour des espaces publics de petite couronne et me pousse à penser que les sociabilités de proximité décrites plus haut, particulièrement intenses dans le quartier de Johanna, reposent avant tout sur l'interconnaissance des usager-e-s des espaces publics locaux. La possibilité que la transition d'un-e habitant-e soit rapidement connue de tou-te-s semble cohérente avec les sociabilités dominantes du quartier.

Ce rapport conflictuel aux sociabilités de proximité pousse simultanément les participant-e-s à se retrancher dans leur domicile ou à éviter totalement le quartier en se rendant plus loin.

Johanna, par exemple, qui a exprimé plusieurs fois une forte motivation pour faire une promenade commentée avec moi, refuse absolument de la mener dans son quartier. Malgré mes explications à propos des promenades, dont l'intérêt est de commenter en direct des espaces fréquentés au quotidien par les participant-e-s – trajet domicile-travail, lieu de promenade régulière, etc. –, Johanna souhaite absolument mener la promenade dans les beaux quartiers parisiens, qu'elle ne « fréquente jamais, mais [qu'elle] adore ». Elle craint en effet de « [se] faire emmerder », ce qu'elle ne craint pas à Paris. Nous avons finalement opté pour une solution intermédiaire, proposée par Johanna : cette dernière m'a accompagné en voiture jusqu'à la gare la plus proche en essayant de suivre l'itinéraire qu'elle prend habituellement à pied pour aller travailler. Une fois passée la ligne de tramway qui représente symboliquement et matériellement la sortie du quartier, Johanna s'est sensiblement détendue. À la gare, plusieurs kilomètres plus loin, elle est sortie de la voiture sans difficulté pour me donner quelques indications sur l'itinéraire à suivre pour rentrer chez moi et pour réorganiser son coffre. Elle m'avait au contraire demandé de descendre moi-même afin de mettre le sac de son fils dans le coffre lorsque nous nous trouvions encore dans le quartier, dans des conditions de circulation que j'avais pourtant jugées beaucoup plus calmes. Cet évitement des espaces publics directement attenants à son domicile, appartenant symboliquement et topologiquement à son quartier de résidence, confirme l'importance que peuvent jouer les sociabilités de proximité dans l'expérience des espaces publics des personnes trans. L'interconnaissance des usager-e-s des espaces publics du quartier agit pour Johanna comme un repoussoir : elle est repoussée soit vers l'ultra-intimité de son domicile, soit vers des espaces publics extérieurs à son quartier, en particulier parisiens et anonymes. La proximité avec ses voisin-e-s, du fait qu'elle soit connue depuis longtemps dans son quartier et qu'elle y ait vécu et travaillé avant sa transition, ne lui permet pas de profiter de ces espaces publics de proximité. Ces espaces publics ultra-locaux forment une frontière, dans les pratiques de Johanna, entre vie publique et vie privée. Les espaces publics du quartier dualisent en quelque sorte l'expérience du territoire de Johanna, entre l'intimité, garantie par la protection matérielle des murs de son domicile, et la publicité, garantie par l'anonymat des espaces publics franciliens centraux. Cette réalité est si présente qu'installés sur son balcon au deuxième étage pour mener l'entretien, nous avons à deux reprises essuyé des taquineries de la part de passants. Johanna a alors baissé la voix, avant d'envisager de se replier dans le salon. Dans son quartier, Johanna n'a pas droit au placard : elle est connue et perçue comme trans. Plutôt qu'un travail de face, qui serait vain puisque Johanna est déjà connue comme trans, le placard prend davantage la forme d'une pratique d'évitement.

Ce rapport particulier au placard au regard des sociabilités de proximité caractérise l'expérience des espaces publics des participant-e-s qui sont connu-e-s dans leur quartier, qu'ils et elles soient connu-e-s comme trans ou non. Samuel, récemment installé avec son conjoint en proche banlieue parisienne, travaille dans deux collèges très proches de son domicile. En tant que nouvel habitant du quartier, il est perçu comme un homme au quotidien et sa transition n'est

pas connue. Le fait qu'il soit connu par les élèves, qui fréquentent assidument les alentours de son domicile, le pousse à être extrêmement vigilant à propos de son apparence et de ses attitudes lorsqu'il sort de chez lui – même en dehors de ses horaires de travail. Lorsque je lui demande de se présenter rapidement, en tout début d'entretien, ce dernier aborde directement le sujet.

Je suis depuis 2018 surveillant dans un collège à mi-temps et dans un autre collège assistant pédagogique et ces deux collèges sont juste à côté de chez moi, il y en a un qui est à 5 minutes et un qui est à 20 minutes. Donc je croise tout le temps les élèves quand je sors de chez moi, ce qui est absolument désagréable et j'en parlerai peut-être un moment donné car ça change pas mal de choses.

Samuel, 24 ans, assistant pédagogique et surveillant dans le secondaire, Ivry-sur-Seine (94).

L'ensemble des entretiens suivaient le même déroulé : après une brève présentation totalement libre (« je veux bien que tu te présentes en quelques mots »), nous enchaînions sur la réalisation de la matrice biographique. Ensuite, nous passions à une discussion portant plus spécifiquement sur les pratiques des espaces publics, que j'introduisais systématiquement par la question : « peux-tu décrire une journée ordinaire pour toi », ce qui me permettait ensuite de rebondir sur points en rapport avec l'enquête tout en restant au plus proche du vécu quotidien des participant-e-s. Lorsque j'ai demandé à Samuel de décrire une journée de son quotidien, il a immédiatement et uniquement mis en avant les gênes produites par le partage, avec ses élèves, de leurs espaces publics de proximité.

Milan : Je veux bien que tu me décrives une journée de ton quotidien, une journée ordinaire pour toi.

– J'habite dans une ville où tous les élèves sont mes voisins. Ça change totalement ta manière de sortir dehors. Le binder¹¹ c'est un truc qui me pose plein de soucis de santé, qui tient énormément chaud, qui fait mal au dos, c'est désagréable. Avant, quand j'habitais à Rennes, pour sortir mon chien je mettais pas mon binder, je m'en foutais de comment on me voyait, si on me trouvait chelou¹² ou quoi. Maintenant, je suis obligé de le mettre tout le temps, parce que dès que je sors je vais tomber sur un élève, donc faut que je fasse constamment gaffe à comment je suis habillé.

Samuel, 24 ans, assistant pédagogique et surveillant dans le secondaire, Ivry-sur-Seine (94).

Les imposantes limites du placard existent ici même en l'absence de situation de harcèlement : c'est le potentiel d'une mise en danger dans son propre quartier qui joue un rôle dissuasif. À la différence de Johanna, Samuel n'est pas connu comme trans dans son quartier. Il ne subit pas de harcèlement, mais doit constamment cacher les signes visibles de sa transition, ce qui provoque des désagréments – par exemple l'obligation de porter un contraignant binder y compris dans des moments de détente – mais aussi un certain stress lié à la possibilité que sa transition soit un jour découverte.

11. Accessoire permettant de cacher la poitrine en la comprimant sous les vêtements.

12. Verlan de « louche » : bizarre, étrange.

Plus que des sociabilités de quartier, il semble dans les expériences des participant-e-s franciliennes que les sociabilités de proximité propres aux quartiers populaires aient une influence particulière sur les pratiques du placard. Marius, qui vit dans un quartier prioritaire du XIX^{ème} arrondissement, explique pour sa part avoir même hésité à commencer sa transition médicale en raison de cette proximité avec ses voisin-e-s.

C'est clair que je me suis même posé la question de commencer à prendre de la testostérone à cause de ça, à cause de la proximité entre les gens, parce que justement, c'est une cité, c'est une enclave, etc. Je ne me serai certainement pas posé cette question si j'habitais encore à Issy-les-Moulineaux. Personne ne se connaît là-bas. Là, je me suis demandé si... je sais que tout le monde me voit. Je donne de l'aide aux devoirs aux gamins du quartier. Je me suis posé la question de savoir si ça pouvait me mettre en danger. C'est particulier d'être connu dans son quartier. Ici on est vraiment connu.

Marius, 21 ans, élève d'une grande école, Paris (19).

Les sociabilités de proximité poussent ainsi à développer un rapport fortement polarisé au placard. En effet, elles nécessitent soit d'en sortir, et exposent les personnes trans aux violences transphobes en les maintenant de force en dehors de la protection offerte par le placard, soit d'y rester, résultant sur un stress qui pousse même certain-e-s à repousser leur transition. Le rôle joué par les sociabilités de proximité dans la transition de Marius est éloquent : cette organisation des sociabilités dans les espaces publics provoque des craintes telles qu'elles sont susceptibles de le pousser à retarder sa transition. La comparaison qu'il fait avec son ancien domicile montre que – du moins dans ses représentations – les sociabilités de proximité caractéristiques de son nouveau quartier mettent en péril l'anonymat dont il jouissait à Issy.

Ces éléments contribuent à la fois à renforcer et remettre en cause les travaux contemporains sur les *shared spaces* : si les expériences trans confirment et renforcent l'existence d'espaces « semi-publics » aux sociabilités propres, ces derniers ne contribuent pas à renforcer la mixité sociale ou le sentiment d'appartenance à une communauté locale pour les personnes trans. Ce rôle d'incubation de mixité sociale, pourtant largement conféré aux espaces publics de proximité dans la littérature géographique contemporaine (PETERSON 2017), trouve ainsi ses limites. Les populations dont la face est fragile – par exemple, comme pour les trans, en raison du passé relativement tabou du changement de genre – ne semblent pas nécessairement profiter du caractère vertueux attribué aux *semi-public spaces*. Les ressources liées à l'ancrage local, pourtant structurantes dans les quartiers populaires (FOL 2010; VIGNAL 2016), ne leur sont pas accessibles. On peut supposer que, tout en critiquant les idéaux types des espaces publics occidentaux comme vecteurs de rencontre, la littérature géographique contemporaine mystifie à son tour cette catégorie d'espaces publics en lui conférant des vertus de cohésion sociale.

En somme, le placard trans consiste, outre une potentielle non-conformité aux normes de genre, à cacher la trajectoire de changement de genre. Cela est particulièrement difficile dans son propre quartier et ses lieux de sociabilité : une transition ne passe pas inaperçue. La comparaison

des expériences de Johanna, connue dans son quartier avant sa transition, et de Marius et Samuel dont ce n'est pas le cas, permet de mieux cerner la dimension spatiale du placard trans. Que l'on soit connu-e en tant que trans ou pas, le quartier et ses lieux sont des espaces dangereux, dans lesquels la porte du placard est souvent entrouverte : Johanna, « connue comme le loup blanc », s'y fait quotidiennement harceler, mais Marius et Samuel, bien qu'ils échappent à ces violences, sont particulièrement conscients d'être dans ce placard. Leur position n'est pas confortable non plus.

Ces difficultés poussent certaines participantes, notamment des femmes, à abandonner l'idée de se présenter comme femmes dans leur quartier. Elles s'y présentent et y sont connues comme hommes, ce qui est à la fois le résultat d'une violence, mais aussi une manière de composer avec le placard.

(b) Stratégies d'aménagement

Les espaces publics proches du domicile font l'objet de stratégies différentes selon les participant-e-s, en particulier concernant le rapport au placard. Certaines participantes séparent strictement les espaces qu'ils et elles fréquentent suivant leur *passing*. Cette stratégie a pu être observée à Paris, Rennes et Londres, mais ne concerne que des femmes. Il s'agit pour elles d'adopter différentes faces : l'une, dans des espaces publics fréquentés par des inconnu-e-s, correspondant au genre de destination de la transition, et l'autre, dans ces espaces de proximité fréquentés par des personnes faisant davantage partie d'une sphère intime élargie (hall d'immeuble, quartier proche, parties communes d'une colocation), correspondant à une expression de genre plus neutre voire correspondant tout à fait au genre assigné à la naissance. Dans mon mémoire de master 2, l'exemple d'Emma était longuement développé, particulièrement représentatif de la situation (BONTÉ 2017, p. 65) : cette dernière, de manière à pouvoir fréquenter les espaces proches de son domicile sans le stress induit par la nécessité de s'assurer un *passing*, se présentait en tant qu'homme auprès des personnes géographiquement proches de chez elle – gardienne d'immeuble, commerçant-e-s, voisin-e-s, etc. Elle était ainsi connue sous une identité masculine dans son quartier de banlieue. Au contraire, lorsqu'elle sortait à Paris, elle « se look[ait] », se présentant ainsi comme femme. Cela provoquait des situations stressantes lorsque ces deux sphères – que l'on pourrait qualifier d'intime et de publique – se rencontraient, par exemple lorsque sa gardienne recevait ses commandes de produits de beauté féminine à son prénom féminin, ou lorsqu'elle rentrait chez elle « en femme » et croisait ses voisin-e-s sur le palier. Tandis que le discours d'Emma, dans le cadre de mon mémoire, m'avait poussé à analyser cette stricte séparation des espaces fréquentés selon le *passing* comme une nécessité, en conséquence de la transphobie et de ses risques, les expériences des participantes à cette thèse invitent à changer de point de vue. En effet, ce désengagement du *passing* dans des espaces géographiquement proches du domicile est vécu, par certaines participantes, davantage comme une solution apaisante, visant à échapper de temps en temps au stress induit par le maintien de la face. Cela leur permet d'élargir cet espace *sûr* et sécurisant du domicile : contrairement à

Daren, petit à petit cantonnée à des espaces de plus en plus réduits (domicile, puis chambre), d'autres participantes étendent leur sphère domestique jusqu'aux petits commerces environnants ainsi qu'à certains services locaux (bibliothèque, piscine, etc.). C'est le cas de Thelma. Cet-te étudiant-e non binaire partage cette expérience avec les femmes trans : sans adopter l'ensemble des caractéristiques d'une transition MTF, notamment médicales, iel explique habituellement se « saper » et se préparer de manière à présenter une apparence androgyne. Dans son carnet de bord, on peut ainsi facilement différencier des sorties à l'occasion desquelles iel se « sape », d'autres où iel adopte une apparence moins travaillée, notamment du point de vue de l'expression de genre.

LUN 24/06/19

Tenue : débardeur/short de sport.

12h08. Je n'ai plus de jus d'orange, je sors de chez moi et marche jusqu'au supermarché à environ 1km de chez moi.

12h32. J'arrive au supermarché, j'ai les cheveux sales alors je me dépêche, j'ai un peu de mal quand les gens me regardent quand je suis peu présentable (même s'il y a peu de monde). Je prends une brique de jus, paye, et sors. [...]

13h04. Retour chez moi

Thelma, 20 ans, étudiant-e, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Lorsque nous revenons sur cet extrait de carnet de bord en entretien, je demande à Thelma pourquoi iel ne s'est pas rendu-e, selon ses mots, « plus présentable », étant donné le malaise que lui cause cette apparence. Iel me répond alors : « Pour du jus d'orange je vais pas me saper », mettant ainsi en avant l'aspect contraignant du travail de l'apparence avec laquelle iel est le plus confortable. En effet, choisir ses habits, se préparer à sortir (coiffure, maquillage, éventuellement bijoux, *packing/tucking*, etc.) est long et contraignant : une majorité de participant-e-s, quel que soit leur genre, partagent cette expérience. Certain-e-s préfèrent ainsi, pour des petites courses ou sorties proches de leur domicile, adopter une apparence qui correspond moins à celle qu'ils et elles adoptent habituellement, mais plus facile à gérer, soit du point de vue de la préparation, soit socialement, face aux autres usager-e-s des espaces fréquentés. À la « sape » ou au fait de se « looker », les participant-e-s francophones opposent des qualificatifs péjoratifs : « peu présentable » (Thelma), « zéro effort » (Maxime), « comme un sac poubelle » (Johanna) – ou tout simplement faisant référence à leur genre assigné à la naissance (Emma sort par exemple parfois « en homme »). Ces petites sorties, proches du domicile, dans des apparences moins travaillées, sont ainsi majoritairement reliées à des expériences mitigées, voire négatives, les participant-e-s montrant une hostilité voire une haine envers l'image qu'ils et elles projettent d'eux-mêmes dans ce cadre. Pourtant, cela semble aussi représenter une parenthèse, voire une forme de protection, qui permet de s'extraire momentanément de la fatigue induite par le difficile maintien de la face. Ruth explique ainsi trouver « libérateur¹³ » de fréquenter la bibliothèque municipale proche de chez elle sans passer par son processus habituel de préparation, qu'elle qualifie de « difficile et

13. *freeing*

anxiogène¹⁴ ».

It happens a lot, you know... like all the stress and anxiety I just described – just being in the classroom alone, like the actual danger of getting there and how tired I'm gonna feel when I come back – sometimes I just feel like it's not worth it today. [...] It feels like all the distance and the energy needed feels like triple. And when I lie in bed and I picture that the amount of anxiety to get from home... for the process of getting up, showing on, makeup, clothes, get walking to the station... each one of those different things that are difficult and anxiety inducing... So sometimes I decide to stay in bed and then usually if I do that, I will go to the library near my house, which I said before I don't bother, I just don't care how I'm perceived there so I go as I am, and that can be quite freeing.

Ruth, 21 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Tottenham (Londres).

En se désengageant localement du travail de face, ces participantes s'extraitent momentanément de la pression du placard trans. Ruth décrit l'aspect « libérateur » que peut avoir ce désengagement momentané. La construction et le maintien d'une apparence féminine sont, pour Ruth, très fatigants : peurs genrées, fragilité du *passing*, ultra-contrôle de ses gestes et attitudes, harcèlement sexiste et transphobe, etc. Cette bibliothèque ainsi que les quelques commerces proches de son domicile qu'elle fréquente parfois sans chercher à *passer* sont, à l'image du domicile dans les représentations de la majorité des participant-e-s, des espaces dans lesquelles elle se sent en sécurité et peut se ressourcer. De ce point de vue, ces lieux font partie d'une sphère domestique étendue, à laquelle Ruth est par ailleurs parfois cantonnée en raison des violences transphobes et sexistes.

Cette expérience des espaces publics centrée autour d'une sphère domestique incluant les commerces et lieux proches du domicile, qui se veut rassurante et régénératrice, à l'opposée d'un monde extérieur fortement hostile, participe à rapprocher l'expérience des personnes trans – en particulier des femmes, mais pas uniquement – de celle des femmes cisgenres (COUTRAS 1996). L'appropriation de ces petits services et commerces aux alentours du domicile, par une fréquentation avec une apparence volontairement peu travaillée, voire ne correspondant pas à l'identité habituellement adoptée et assumée dans l'ensemble des lieux de vie sociale et professionnelle, amène à les considérer comme une extension de l'espace domestique dans les pratiques des participant-e-s.

Cette manière de composer avec les limites du placard et finalement, de s'en arranger, renforce l'idée selon laquelle le placard serait, plutôt qu'un ensemble de lieux aux régimes de visibilité propres – un quartier inhospitalier dans lequel il faut rester caché-e, des espaces publics centraux accueillants où l'on rend visible ses non-conformités – est un ensemble de pratiques des espaces publics avec lesquelles il est possible de composer.

14. *difficult and anxiety inducing*

Une rupture biographique aux conséquences spatiales diversifiées

Le fait de changer de genre est un problème pour l'accès à certains espaces, en particulier les lieux de proximité, caractérisés par une forte interconnaissance des usager-e-s. Cela a des conséquences parfois importantes sur les pratiques et représentations spatiales des participant-e-s.

L'une des cartes mentales recueillies dans mon mémoire de master 2 illustre parfaitement le poids social d'un changement de genre et ses conséquences spatiales. Je donnais pour consigne, afin d'avoir une vision spatiale précise des pratiques que nous avons commentées en entretien, de noter sur un fond de carte vierge les lieux que les participant-e-s fréquentaient au quotidien. La carte d'Hélène, qui a 43 ans en 2017 lors de l'entretien, est présentée en figure 6.3 page 307. Elle décide de représenter en légende, en plus des catégories « Travail », « Amis » et « Promenade », une catégorie de légende nommée « Avant garçon », qui correspond aux espaces fréquentés avant le début de sa transition, ainsi qu'une catégorie « 2010 – 2013 », qui correspond aux lieux fréquentés pendant sa transition. Sa carte mentale montre notamment que les catégories temporelles ne se confondent pas ou très peu avec les autres catégories : Hélène ne fréquente plus les espaces qu'elle fréquentait en tant qu'homme, ni même ceux qu'elle fréquentait pendant sa transition. Lors de l'entretien, elle explique en effet que ces espaces sont tous liés à des sociabilités spécifiques : à titre d'exemple, elle fréquentait l'Ouest du XX^{ème} arrondissement dans le cadre d'un cours d'art martial et entretenait une sociabilité étudiante dans le Sud du V^{ème}. Sa transition l'a en fait menée à progressivement quitter les espaces qu'elle fréquentait avant et au cours de sa transition : elle s'est par exemple fâchée avec certain-e-s ami-e-s lors de son *coming-out* et n'a plus souhaité fréquenter le club d'art martial, car, bien que ses membres acceptent sa transition, elle ne se sentait « pas vraiment considérée comme une femme, mais plutôt un entre-deux ».

Ce rapport particulier aux espaces familiers pousse certaines personnes trans à éviter certains espaces publics afin de ne pas rencontrer des personnes connues par le passé, même longtemps après la transition de genre. Cela rappelle la métaphore des *sticky places* de Sunčana Laketa (2018) : la dimension biographique du changement de genre implique de conserver des émotions négatives à l'idée de fréquenter des espaces connus par le passé. Ces lieux sont qualifiés de *sticky* car ils restent associés à des émotions négatives qui, en quelque sorte, collent à la peau. Dans les expériences trans, ces émotions négatives sont souvent associées à la possibilité d'être reconnu-e et donc *outé-e*, c'est-à-dire sorti de force du placard, malgré parfois l'absence de réel risque : on imagine mal être reconnu-e dans un quartier parisien, 10 ans après l'avoir fréquenté et en plus après avoir changé de genre.

Les lieux les plus *sticky* dans les expériences des participant-e-s sont sans aucun doute leurs villes et quartiers d'origine : le fait d'avoir été connu-e par des camarades de classe notamment, mais aussi par un cercle familial éloigné (ami-e-s des parents, cousin-e-s, voisin-e-s, etc.), est un important facteur de stress. Le risque d'être reconnu-e après sa transition complexifie ainsi les frontières spatiales d'un placard multidimensionnel. Certain-e-s, comme Ludo, qui vit encore

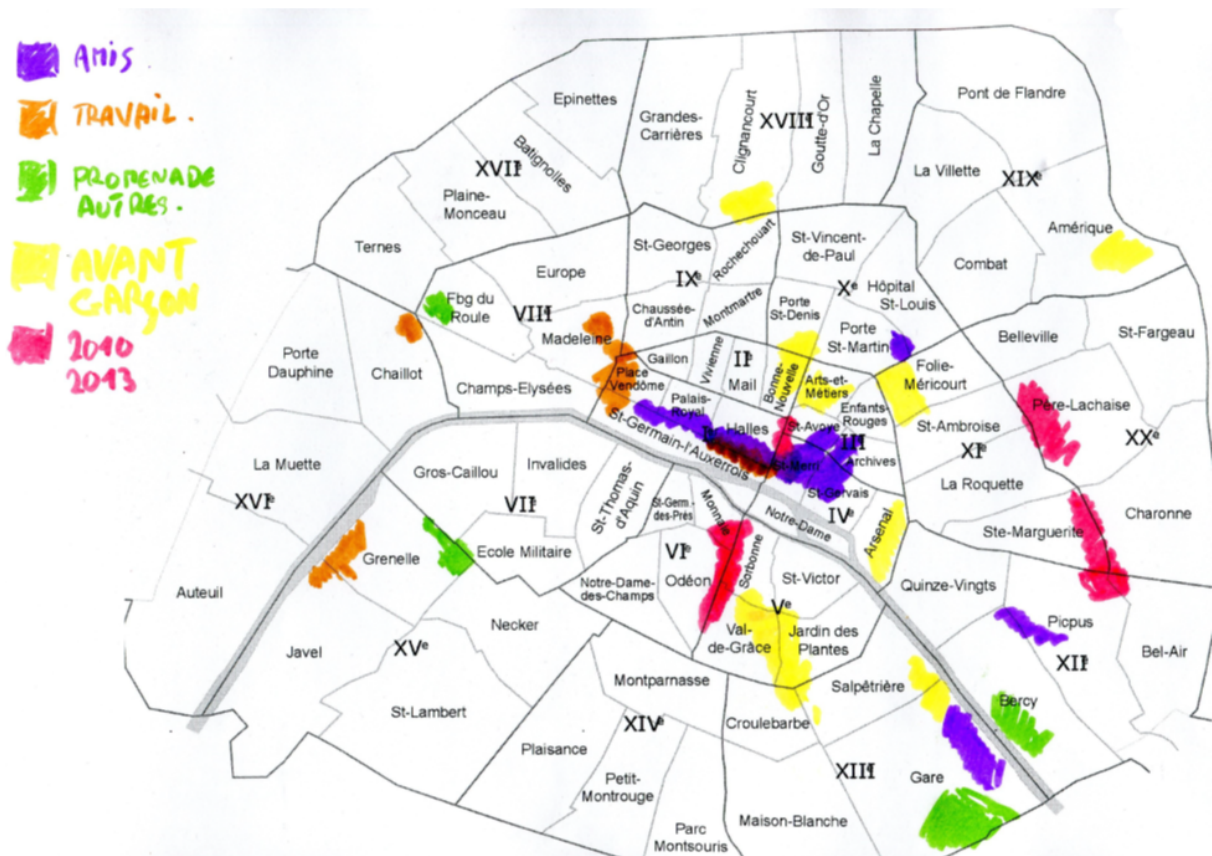


FIGURE 6.3 – Carte mentale réalisée par Hélène, 43 ans, alternant chômage et petits boulots, habitante de Noisy-le-Grand (93).

dans la ville dans laquelle il a grandi, redoutent les lieux de leur ville concentrant les personnes de la même classe d'âge. À 18 ans, il fait en effet partie des usager-e-s les plus fréquent-e-s du bus qui le mène à la gare SNCF la plus proche. Il y croise régulièrement ses ancien-ne-s camarades de classe et est parfois la cible de moqueries. Il explique ainsi dans son carnet de bord éviter de fréquenter ce bus.

Aujourd'hui je dois récupérer ma copine à Gare du Nord, je stresse un peu car je dois prendre les transports tout seul. J'essaye de négocier avec ma mère pour qu'elle m'emmène à la gare et que je ne sois pas obligé de prendre le bus de ma ville. Je ne veux pas croiser des gens qui m'ont connu avant, qui vont me demander ce que je suis devenu. Parce que ça me rend mal car ils ne comprennent pas toujours ce que c'est, posent des questions et je n'ai pas envie de leur répondre.

Ludo, 18 ans, lycéen en sport-études, Écouen (domicile familial, 95) et Amiens (internat, 80).

L'évitement des moyens de transport locaux, en particulier lorsqu'ils sont l'unique solution pour accéder à un lieu stratégique (comme la gare de banlieue), est commun parmi les participant-e-s qui vivent ou fréquentent régulièrement leur ville ou quartier d'origine. Certain-e-s participant-e-s qui ont quitté leur ville d'origine gardent même des réflexes d'évitement, ce qui me pousse à caractériser ces lieux de *sticky*, puisque l'inconfort persiste malgré la disparition du problème. Daren, qui a quitté sa ville natale pour s'installer à Londres pour ses études, explique qu'elle continue d'éviter quotidiennement de prendre le bus, même à Londres, car cela lui rappelle des expériences de harcèlement transphobe vécues dans sa petite ville d'origine. Notons que les transports ferrés sont deux à trois fois plus chers que le réseau de bus pour les trajets dans les zones centrales du réseau de transports londonien.

I often walk 20 minutes to the station, rather than take a bus. I rationalise this as saving money, but I also recognise that being in a small space with many people also peaks my nervousness. In front of others, in a small space I feel unable to escape again, much like strangers in my home. I think of this behaviour/emotion as being irrational, however I feel that this is also a reaction to previous experiences of being confronted with trans-antagonistic people back in [my hometown], where I would be recognised on busses and subsequently exposed to a barrage of verbal abuse.

Daren, 25 ans, ingénieure d'étude, Greenwich (Londres).

Le bus, notamment scolaire, le quartier, les lieux des violences commises par les proches, par celles et ceux qui connaissent et reconnaissent les personnes trans, sont des *sticky places* qui influencent, même le danger écarté, les pratiques spatiales quotidiennes des personnes trans. Si l'on comprend que les espaces fréquentés par des personnes connues par le passé aient un statut particulier au regard du placard, l'expérience de Daren montre que les lieux ressemblants peuvent être évités, le harcèlement passé laissant des séquelles sous forme de traumatismes. Le récit de Daren contribue encore à brouiller les frontières de ce placard propre à l'expérience trans.

En somme, les espaces publics locaux des quartiers caractérisés par d'intenses sociabilités de proximité émergent comme un *sticky place* dans les pratiques quotidiennes des participant-e-s : il est soit évité, soit n'est pas fréquenté en tant que trans. Le fait d'être connu-e dans son quartier – Johanna, Samuel et Marius travaillent auprès des enfants – renforce ou amenuise l'expérience du placard. Lorsque l'on est connu-e en tant que personne trans, le harcèlement contraint l'accès aux espaces publics locaux et provoque la stigmatisation de la personne dans son quartier. Lorsque la transidentité n'est pas connue, c'est au contraire la crainte qu'elle puisse être découverte qui fait peser sur les participant-e-s une constante épée de Damoclès. Pour certain-e-s qui ont transitionné des années plus tôt, ce sont les traumatismes liés au harcèlement passé qui rendent ces lieux de sociabilités de proximité *sticky*. Cela met en lumière l'importance des espaces publics de proximité dans la géographie quotidienne des personnes trans, tout en nuanciant les vertus qui leur sont habituellement conférées.

L'inscription spatiale du placard est ainsi brouillée. Les espaces publics du quotidien des personnes trans ne sont pas seulement divisés, de manière binaire, entre des lieux rassurants où la non-conformité aux normes de genre peut s'exprimer librement, et des lieux inquiétants, où les personnes trans seraient tenues de se conformer aux attentes sociales liées au genre. La trajectoire biographique du changement de genre vient au contraire complexifier l'inscription spatiale de ce placard trans.

Les personnes trans entretiennent un rapport ambivalent aux lieux familiers, tantôt évités, tantôt fréquentés et investis comme une enclave rassurante. Ces lieux sont toujours caractérisés par un rapport au placard, que cela s'exprime sous la forme de pratiques d'évitements ou de craintes – d'être découvert-e comme trans ou de se montrer comme tel-le. Cela me pousse à proposer de s'éloigner d'une vision strictement cartographique du placard, qui représenterait des pratiques relativement fixes associées à des lieux aux caractéristiques propres. Les pratiques du placard trans ont une forte dimension spatiale, mais leur variabilité selon les lieux, les personnes et les situations ne permettent pas de les approcher selon une vision fixiste de l'espace. Les pratiques du placard trans sont parfois spatialement contradictoires : elles confinent à des lieux familiers tout en excluant d'autres lieux familiers ; elles poussent à s'écarter des lieux d'interconnaissance tout en assignant à un important travail de face en présence d'inconnu-e-s.

Je propose ainsi dans la partie suivante de s'attacher aux dimensions spatiales de ces forces contradictoires du placard trans. Après les avoir présentées et illustrées par des schémas, il s'agira de discuter des possibilités pour les personnes trans d'aménager et de s'accommoder de ce placard multiforme. Nous savons que la capacité à aménager les frontières de ce placard varie selon l'inscription des personnes dans les rapports sociaux. Cela a été déjà démontré dans les travaux de sociologie portant sur les personnes trans, en particulier ceux d'Emmanuel Beaubatie, qui a montré à plusieurs reprises que le rapport à la visibilité variait selon les conditions d'existence des individus (BEAUBATIE 2017 ; BEAUBATIE 2019b ; BEAUBATIE 2019a). Je propose ainsi de porter un regard géographique sur la question de l'aménagement du placard.

6.3 Dimensions spatiales d'un placard aux frontières contraignantes

Le placard trans est mouvant et complexe : tandis que certaines personnes craignent d'être perçues comme non conformes dans l'ensemble des espaces publics fréquentés et se replient vers des lieux familiers, d'autres craignent davantage d'être reconnues dans des espaces caractérisés par la proximité sociale et s'en éloignent à la recherche d'anonymat. Cette partie vise à étudier les conséquences spatiales de ces caractéristiques du placard. D'abord, je propose d'extraire des exemples archétypaux des cas présentés précédemment et de dresser une cartographie des placards. Les conséquences spatiales de l'attraction et de la répulsion causées par les dynamiques antinomiques du placard sont explorées. Grâce à cette lecture spatiale, les stratégies d'aménagement du placard peuvent être réanalysées. On sait déjà que les conditions d'existence participent fortement à la capacité des individus à composer avec leur placard : elles sont interrogées à la lumière de la dimension spatiale de l'aménagement du placard. Le rapport à la migration résidentielle est particulièrement exploré.

6.3.1 Enfermement et exclusion : un placard spatialisé selon des forces opposées

J'ai présenté plus haut le placard comme une véritable pratique des espaces publics, qui s'apparente parfois à un travail. Il consiste en effet en un travail de face, en amont et pendant l'interaction sociale, mais aussi en un travail logistique d'organisation des mobilités autour de lieux dans lesquels ce travail est plus ou moins présent et plus ou moins important. Je propose à présent de spatialiser l'expérience du placard dans les espaces fréquentés au quotidien, afin de comprendre plus finement son influence dans les représentations et pratiques des espaces publics des participant-e-s.

Lorsque l'on observe les conséquences spatiales du placard sur une carte, deux formes se distinguent :

- pour certain-e-s, **le placard enferme** : le travail nécessaire au maintien d'une face est omniprésent, quels que soient les lieux fréquentés au quotidien. Le placard est partout, tout le temps. Les seuls lieux qui exemptent de ce travail éreintant sont le domicile et les lieux protégés du regard cisgenre (associations, domiciles d'amis, etc.). Cette expérience du placard est principalement liée au travail de face ;
- pour d'autres, **le placard exclut**. Les pratiques des espaces publics ne représentent pas ou très peu de travail de face. Le placard est donc limité à des espaces bien particuliers dans lesquels les personnes sont connues. S'il exclut de ces lieux, il ne représente pas de problème particulier ailleurs. Cette expérience du placard est liée à la rupture biographique du changement de genre.

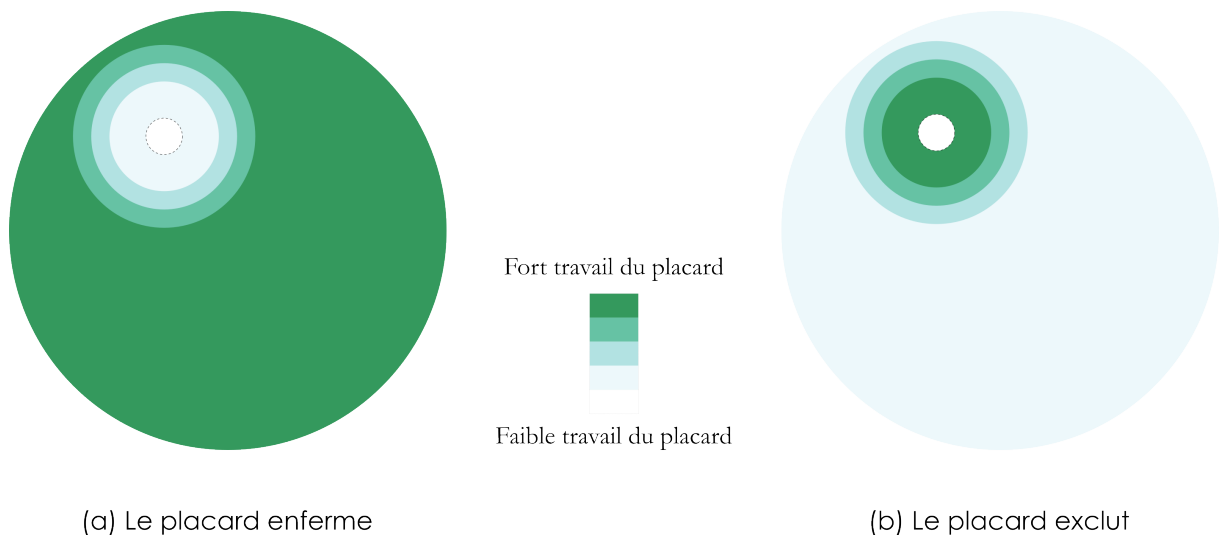


FIGURE 6.4 – Schématisation des spatialités des placards trans, entre enfermement et exclusion, Milan Bonté, 2022.

Ces deux expériences du placard s'inscrivent dans les pratiques et représentations quotidiennes des personnes trans. Spatialement, elles ont des conséquences sur la manière dont sont appréhendés les lieux du quotidien. Le schéma présenté en figure 6.4 page 311 permet de mieux comprendre ces dynamiques spécifiquement spatiales.

Lorsque le placard enferme (a), l'expérience des espaces publics est dominée par un important travail de normalisation des pratiques et de l'apparence. Ce travail de face spécifiquement trans concerne l'ensemble des lieux fréquentés à l'exception du domicile, qui est une enclave protégée au sein d'un monde relativement hostile. À l'inverse, lorsque le placard exclut (b), l'expérience des espaces publics est davantage celle d'une accessibilité générale caractérisée par un travail de face réduit. Certains points chauds, en revanche, persistent du fait de dynamiques d'interconnaissance. En pratique, les deux formes spatiales prises par ce placard coexistent dans les expériences trans. Ces deux schémas rappellent le travail de l'anthropologue Edward Hall (2014) sur les distances sociales. Ce dernier, célèbre pour avoir popularisé la notion de « proxémie », qui désigne une « dimension cachée », qui « autorise les ajustements de distance entre les sujets » et fait notamment référence à des auréoles concentriques qui, autour de l'individu, définissent l'expérience spatiale et sociale en fonction des distances : intime ; personnelle ; sociale ; publique. Ici, plutôt que centrées sur l'individu, ces auréoles concentriques sont appliquées à l'espace et notamment centrées autour de l'espace domestique. Edward Hall propose de caractériser l'espace selon ses caractéristiques sociales : il distingue justement les lieux « sociofuges », qui favoriseraient l'interaction sociale comme les terrasses de café ou les comptoirs de bistrot, des lieux « sociopètes », qui décourageraient l'interaction sociale, comme les salles d'attente (HALL 2014, voir notamment le chapitre 9). La métaphore des forces centrifuge ou centripète s'applique bien à la lecture spatiale des interactions sociales : Pascal Amphoux l'utilise pour parler des regards dans le quartier d'habitat social présenté plus haut. Ici, il me semble que cela permet

de décrire des forces spatiales de répulsion et d'attraction, fondées sur des interactions. Cela nécessite de s'éloigner de la notion de proxémie telle que présentée par Hall, mais cela permet d'interpréter le placard à la lumière de deux forces opposées produisant l'enfermement et la mise à l'écart :

- La force centripète du placard trans aiguille vers puis cantonne à l'espace domestique ou aux lieux sûrs (schéma (a) figure 6.4) : les lieux inconnus sont craints et sont des lieux risqués dans les représentations des personnes trans. Le risque de moquerie ou d'agression croît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de lieux connus, appropriés, dans lesquels les interactions sociales sont gérées. L'espace domestique est un centre rassurant dans un espace public qui l'est de moins en moins à mesure que l'on s'éloigne.
- La force centrifuge du placard trans agit de manière inverse et complémentaire (schéma (b) figure 6.4) : les lieux familiers sont craints, en raison d'une forte interconnaissance avec les usager-e-s. Le placard trans exclut de ces lieux et repousse vers des espaces publics plus éloignés, par conséquent plus anonymes.

Les spatialités du placard trans sont caractérisées par ces deux forces opposées. Une force centripète – qui pousse les personnes trans des espaces publics vers un repli dans la sphère domestique et les lieux familiers – se confond à une force centrifuge – qui repousse des lieux connus et familiers vers les espaces publics plus anonymes. La coexistence de ces forces opposées permet de saisir toute la complexité du placard trans et de son inscription spatiale.

Je propose de présenter ici quelques exemples parlants, issus des trois villes étudiées, pour illustrer par des représentations cartographiques schématiques les dimensions spatiales de ce placard trans. Après avoir présenté les différents rapports spatiaux au placard rencontrés sur le terrain, je montrerai que l'aménagement du placard et de ses frontières est une pratique socialement et spatialement située. Faire avec le placard nécessite en effet une grande maîtrise de son environnement social et spatial.

Des pratiques dominées par le travail de face : le placard enferme

Corentin (Rennes) et Rebecca (Londres) sont tou-te-s deux concerné-e-s pas une importante anxiété sociale liée à la peur d'être moqué-e, insulté-e ou découvert-e comme trans. Leurs pratiques des espaces publics sont caractérisées par un important travail de face accompagné d'un certain stress, à l'exception de quelques lieux dans lesquels il et elle peuvent en quelque sorte baisser la garde : leur domicile bien sûr, mais aussi les lieux dans lesquels il et elle voient leurs ami-e-s. Les figures 6.5 (page 313) et 6.6 (page 314) présentent sur un plan une proposition d'interprétation du rapport au placard des deux protagonistes dans les espaces publics fréquentés au quotidien. La quantité du travail nécessitée par le placard, estimée grâce aux témoignages des participant-e-s, est représentée grâce à un camaïeu de vert allant du travail le moins intensif (vert clair) au plus intensif (vert foncé). Corentin, qui est accompagné d'une peur du jugement dans l'ensemble des lieux qu'il fréquente, ne baisse son attention que chez lui ou dans son restaurant

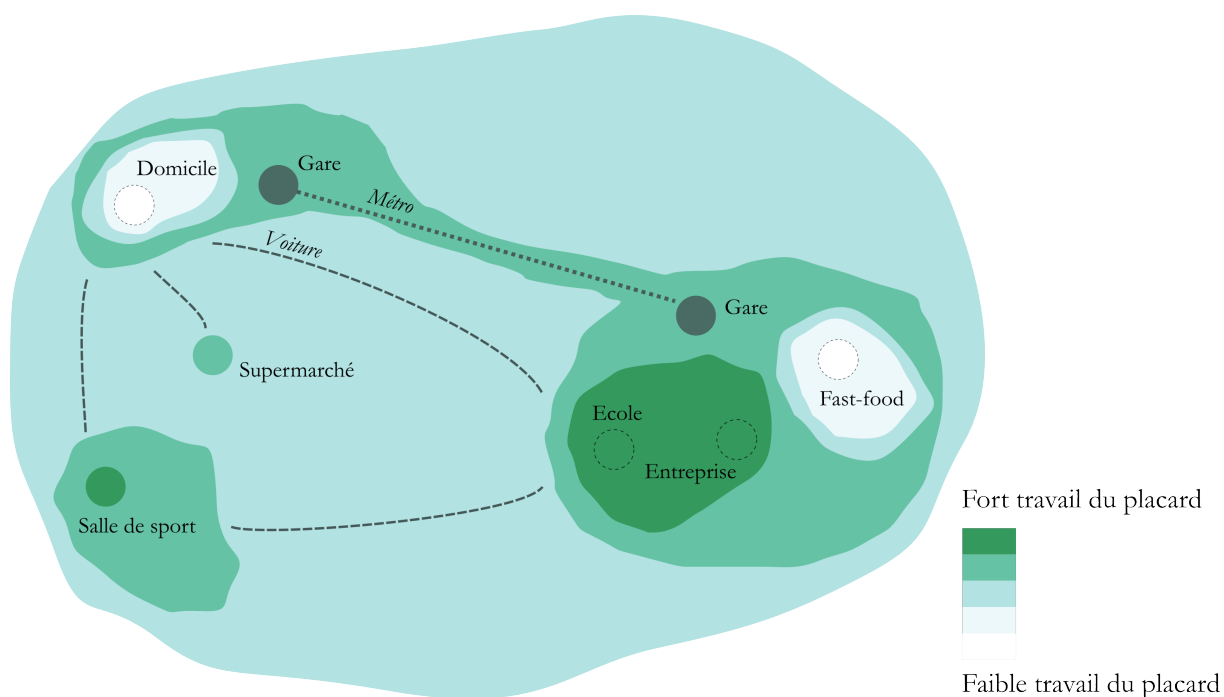


FIGURE 6.5 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes (35).

favori en compagnie de ses amis. Si ses peurs sont omniprésentes, elles sont tout de même exacerbées dans des lieux jugés risqués, comme la salle de sport propice au jugement ou son école et son lieu de travail qui sont rattachées à des enjeux symboliques et sociaux importants. Le placard de Corentin contribue ainsi à l'enfermer spatialement vers des lieux sûrs, mais limités en nombre et en surface.

Les représentations des espaces publics de Rebecca sont également guidées par des peurs, omniprésentes dans son expérience des espaces publics, en particulier dans la rue et les transports. Comme Corentin, cela contribue à un repli vers une sphère domestique et familière composée de sa chambre étudiante et du club LGBTI de son université.

La relation au placard des personnes trans concernées par un important travail de face est ainsi caractérisée par une force spatiale centripète qui converge vers un ou quelques lieux rassurants. Ce placard centripète est enfermant, car il contraint les personnes trans au repli vers ces lieux familiers.

Des pratiques inscrites dans une rupture biographique : le placard exclut

Ludo (Ecouen, Val d'Oise) et Johanna (Clamart, Hauts-de-Seine) sont davantage concerné-e-s par des peurs liées à des situations d'interconnaissance : connu-e-s dans leur quartier, il et elles y subissent du harcèlement car les usager-e-s rencontré-e-s sont au courant de leur transition. Les espaces publics caractérisés par un fort degré d'interconnaissance – quartier, commerces, lieux communautaires – font ainsi l'objet d'un important travail de maintien du placard. Les

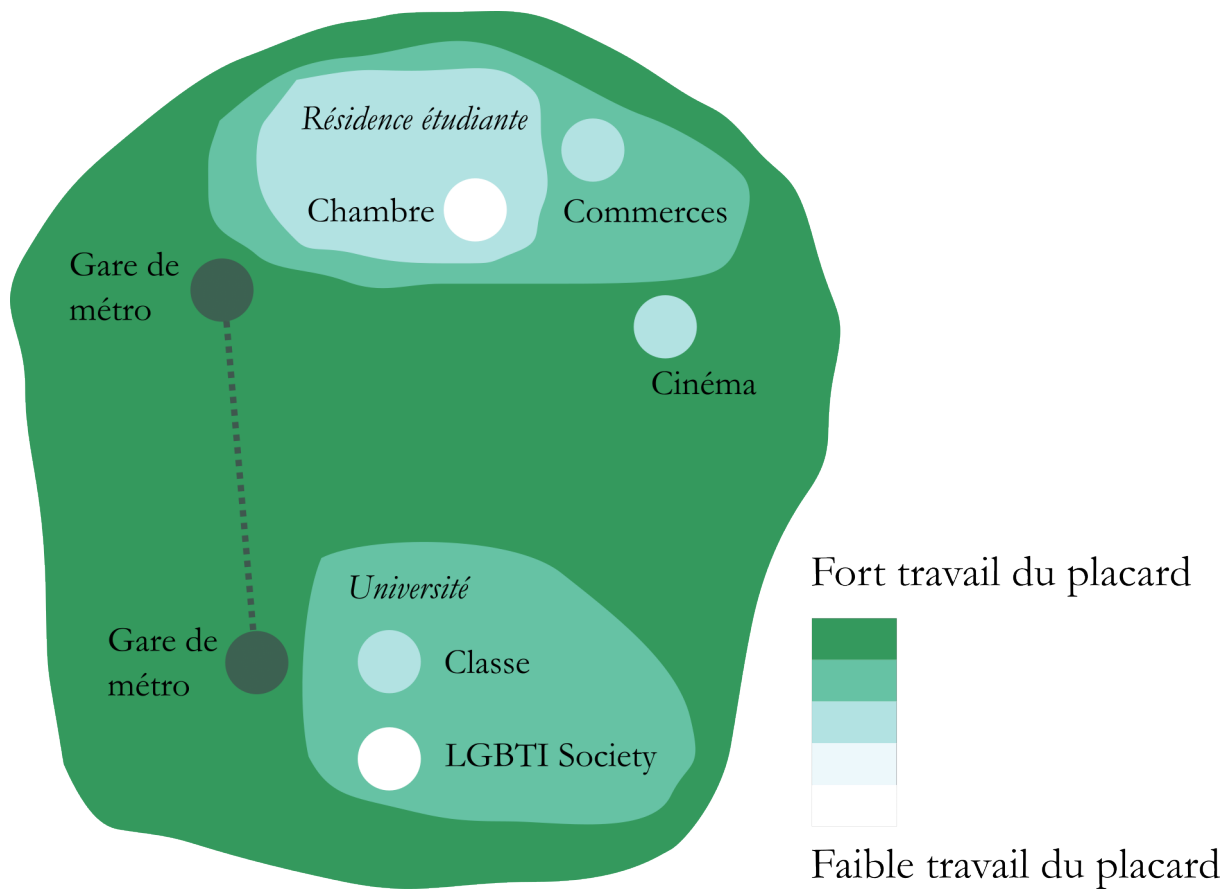


FIGURE 6.6 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).

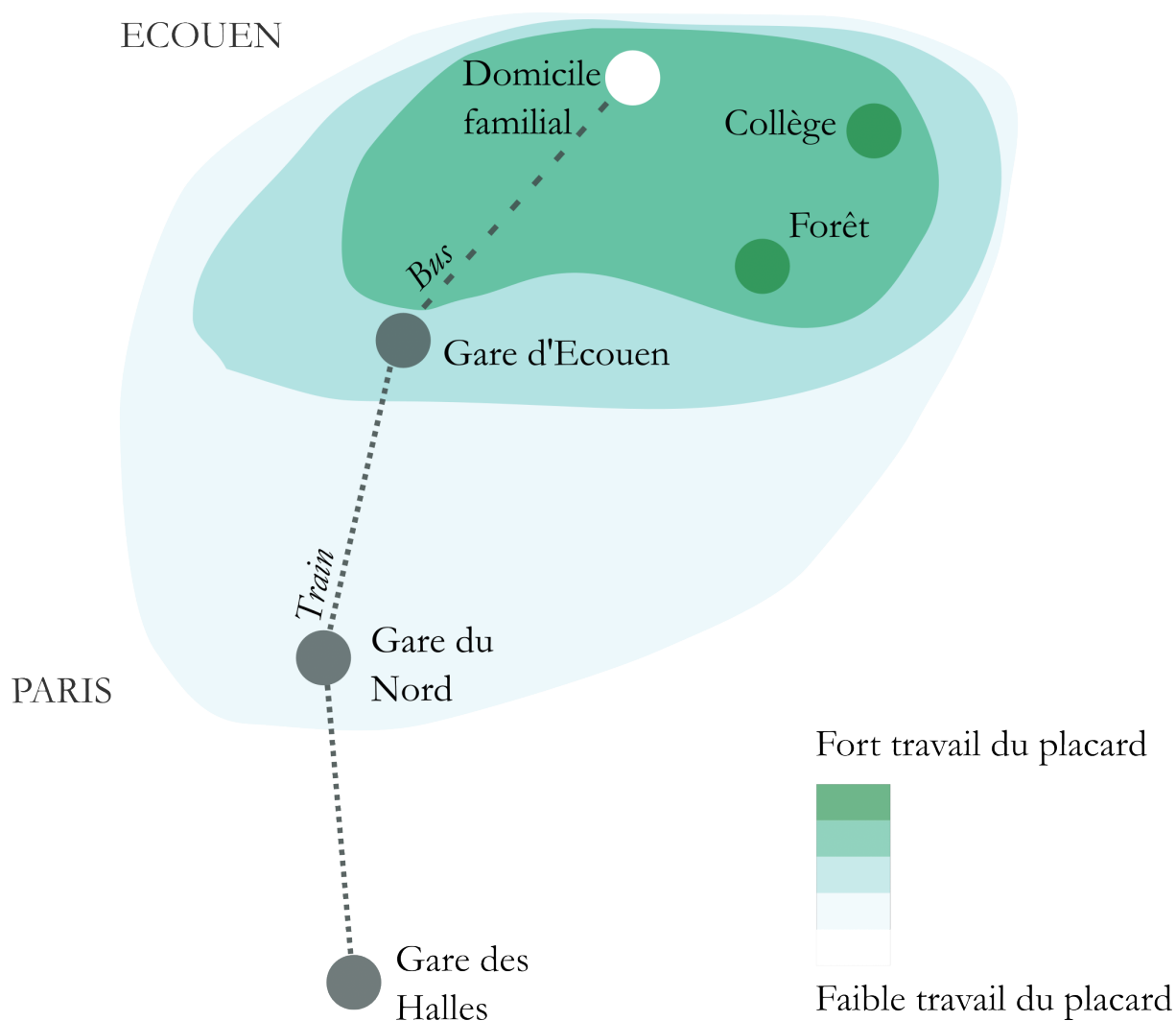


FIGURE 6.7 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Ludo, 18 ans, lycéen, Ecouen (95).

évitements y sont par exemple nombreux. Il est arrivé à l'un et à l'autre de porter un vêtement cachant certaines parties de leur anatomie ou certains habits (pomme d'Adam, jupe, cheveux) et de le retirer après s'être éloigné-e-s de leur quartier. Les figures 6.7 (page 315) et 6.8 (page 316) représentent spatialement ce rapport au placard.

Ludo (figure 6.7), qui se sent particulièrement mal dans les espaces publics de son quartier et qui les évite, se sent déjà mieux à la gare de sa ville. Dans le train, davantage mélangé, il se sent encore moins surveillé et est réellement libéré de ce mal-être dans les espaces publics du centre de Paris où le risque de croiser un-e voisin-e est presque nul. Le travail qu'il doit faire pour éviter et se préparer au harcèlement qu'il subit dans sa ville s'estompe au fur et à mesure qu'il s'en éloigne.

De la même manière, Johanna (figure 6.8), « connue comme le loup blanc » dans son quartier, se sent de mieux en mieux à mesure qu'elle s'en écarte. Certains évitements, comme l'usage de la voiture pour rejoindre la station de tram la plus proche, lui permettent de passer directement

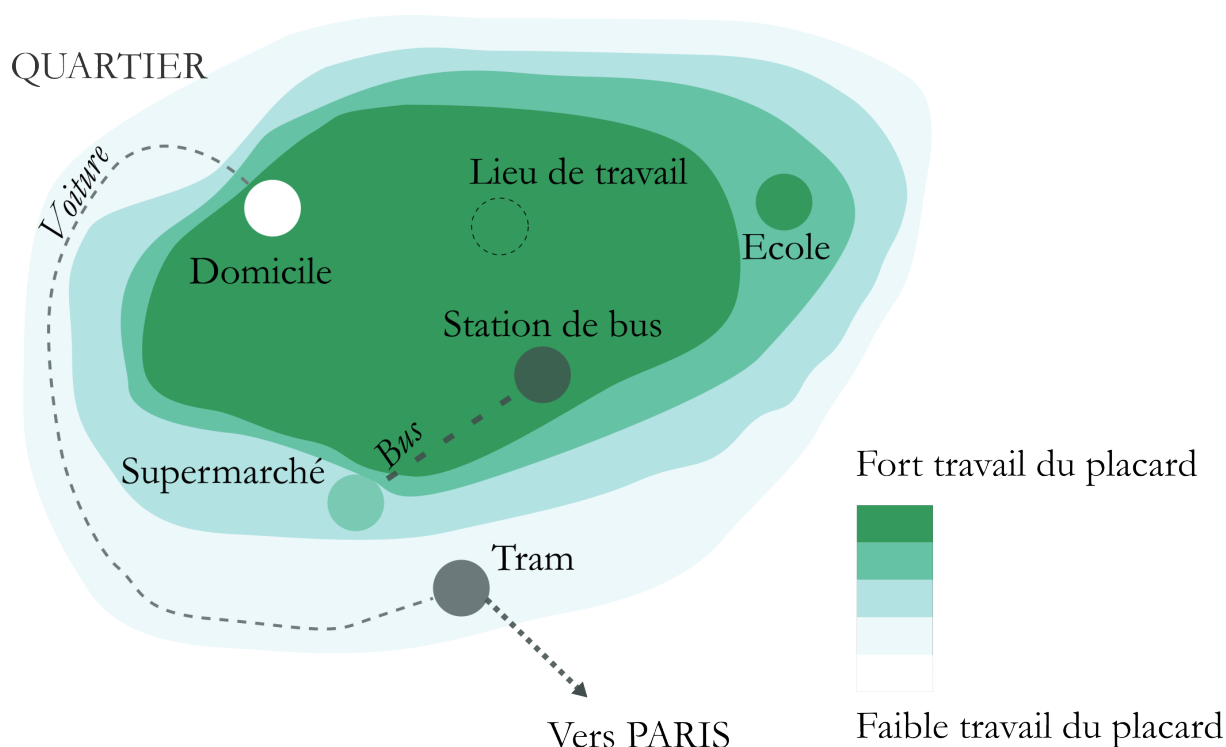


FIGURE 6.8 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).

de son domicile à des espaces dans lesquels elle subit moins voire pas de harcèlement.

Dans les pratiques quotidiennes de Ludo et Johanna, le placard n'enferme pas. Au contraire, ce placard exclut Ludo et Johanna des espaces publics de leur quartier et repousse les protagonistes vers des lieux plus anonymes et mélangés. L'expérience du placard d'autres participant-e-s est marquée à la fois par des forces centrifuge et centripète. Cela complexifie le rapport aux espaces publics qui est marqué par une exclusion de certains lieux familiers... et un enfermement dans d'autres lieux, également familiers.

Des pratiques mixtes : un placard multiforme

Ruth (Londres) et Emma (Boulogne-Billancourt, Hauts-de-Seine) conjuguent dans les espaces qu'elles fréquentent au quotidien une expérience des espaces publics caractérisée par un certain travail lié au placard – il s'agit en permanence de cacher les indices d'une potentielle non-conformité de genre –, qui a tendance à enfermer dans des lieux familiers, et un travail spécifique lié à des espaces dans lesquels elles sont connues – qui provoque leur éviction vers des lieux plus anonymes. Ce placard multiforme produit une cartographie complexe présentée en figures 6.9 (page 6.9) et 6.10 (318).

Ruth (figure 6.9) est connue dans le quartier de Hackney, où elle a grandi et où elle travaille actuellement en tant que serveuse. À l'inverse, elle n'est pas connue dans son quartier de résidence – à l'exception de certains commerçants qui l'ont remarquée et lui font régulièrement

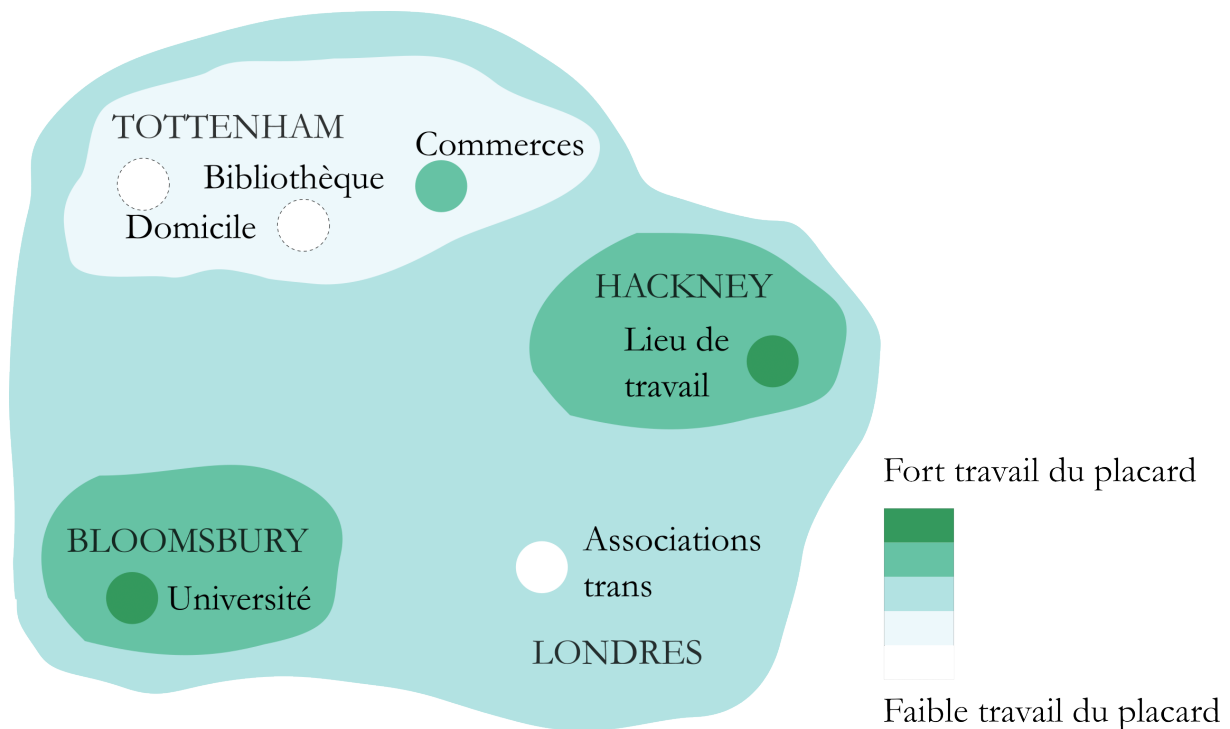


FIGURE 6.9 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Ruth, 21 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Tottenham (Londres).

des remarques – ce qui lui permet d'utiliser les espaces publics de son quartier en se présentant alternativement en femme, si elle le souhaite ou qu'elle se rend ailleurs, ou en homme, si elle ne souhaite pas s'infliger le travail de face et l'anxiété qui en découle. Son rapport au placard est ainsi multiforme : s'il l'exclut du quartier de Hackney, auquel elle est toutefois liée par le travail, il ne l'inclut pas réellement en dehors de ce quartier, où elle est également repoussée vers des lieux familiers. Ces forces contraires compliquent et contrarient son rapport aux espaces publics.

Emma (figure 6.10) est connue dans son quartier, ce qui contribue à l'en exclure, mais est également soumise à un certain stress lié à son apparence dans l'ensemble des espaces publics qu'elle fréquente. À la fois poussée vers l'anonymat de l'extérieur de son quartier et cantonnée aux lieux dans lesquelles elle est connue et acceptée, Emma est en fait enfermée dans plusieurs lieux. La combinaison d'une éviction et de dynamiques d'enfermement produit un rapport aux espaces publics complexe et mouvant.

Les femmes sont davantage concernées que les hommes par le cumul des dynamiques spatiales d'enfermement et d'exclusion dans leurs pratiques quotidiennes des espaces publics. Le chapitre précédent a permis de démontrer que le harcèlement vécu par les femmes trans dès les premiers instants de leur transition était un outil de contrôle social des hommes sur les femmes. Cette lecture du placard trans participe à en illustrer les conséquences, en montrant la complexité spatiale des conséquences du placard avec lesquelles elles doivent composer.

En réalité, la plupart des participant-e-s conjuguent dans une moindre mesure des dynamiques opposées tenant à la fois de la force centrifuge qui enferme au domicile et dans des lieux familiers

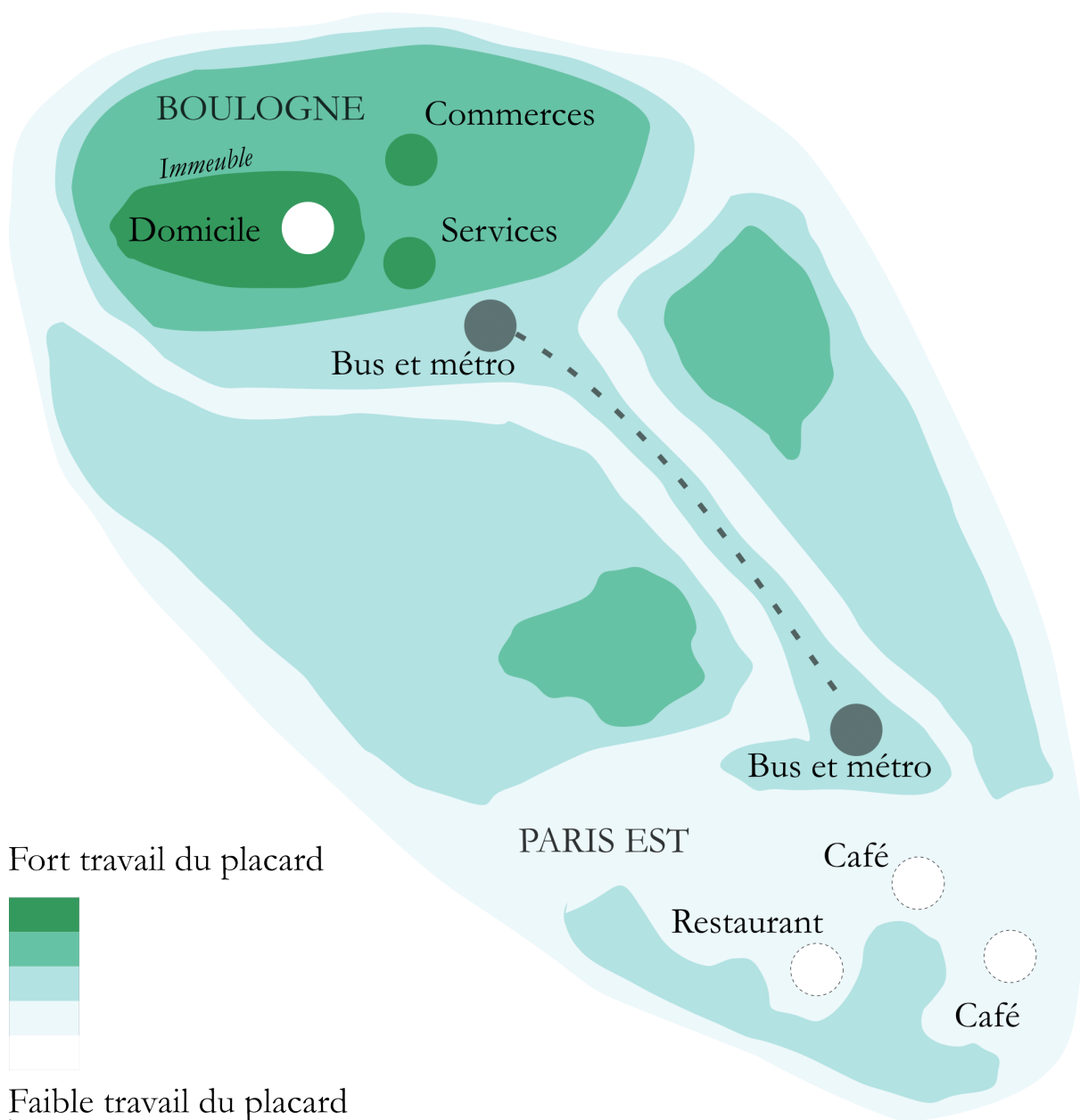


FIGURE 6.10 – Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Emma, 35 ans, autoentrepreneuse dans la production audiovisuelle, Boulogne-Billancourt (92).

et de la force centripète qui exclut d'autres lieux familiers, notamment fréquentés par le passé. Il est difficile de présenter ces résultats sous forme cartographique et en particulier par des aplats de couleurs. Si les figurés surfaciques se prêtent bien à une compréhension spatiale de dynamiques sociales caractérisées par la proximité et la distance, ils ne permettent pas de représenter au même endroit des dynamiques opposées. L'appétence des géographes pour les méthodes cartographiques participe peut-être à cette difficulté de conceptualiser le placard selon ses dynamiques spatiales contradictoires. Ces schématisations permettent toutefois d'appréhender les dimensions spatiales du placard trans dans une certaine complexité, excluant et incluant, enfermant ou libérant, et souvent les deux en même temps. Le placard pousse paradoxalement à se cantonner autant qu'à s'éloigner.

Représenter le placard et son intensité sous forme cartographique met en lumière les contraintes spatiales du placard trans. En enfermant et en évinçant, le placard contraint fortement l'accès aux espaces publics. Surtout, ces contraintes sont complexes dans leur dimension spatiale. La sous-partie suivante tend à montrer qu'aménager son placard, c'est-à-dire faire avec ces contraintes, les contourner, s'en émanciper, est une pratique socialement située. Plus encore, la capacité à aménager l'espace vécu et à s'extraire des lieux où l'on est connu-e dépend fortement des conditions matérielles d'existence et en particulier d'un éventuel cumul de facteurs d'exclusion ou encore de la capacité à effectuer une migration résidentielle.

6.3.2 Aménager le placard : une pratique spatialement et socialement située

L'expérience du changement de genre met en lumière la normativité des interactions caractéristiques des espaces publics de plusieurs manières. En premier lieu, l'expérience issue de la position de « transfuge de sexe » (BEAUBATIE 2017) permet de comparer les vécus hétérosexuels aux vécus homosexuels : les participant-e-s connaissent presque tou-te-s une transition de l'homosexualité à l'hétérosexualité, ou l'inverse. L'enquête montre ainsi une expérience différenciée de la frontière entre espace domestique et espaces publics au cours de ces *transitions* sexuelles. Dans un second temps, on décèle un ensemble d'obstacles au maintien de la face dans les espaces publics qui concernent l'ensemble des personnes trans : prégnance de l'état civil dans l'accès aux services, aux soins et aux équipements publics ; omniprésence de divers contrôles d'identité, jalonnant les espaces publics et les commerces ; règlementations sur les tenues dans divers contextes (piscines, établissements scolaires et universitaires, etc.). Ces divers éléments amènent à considérer la possibilité du maintien et du respect de la face comme une condition à une accessibilité générale et partagée aux espaces publics, dont certain-e-s seraient privé-e-s. Ici, la protection de l'intimité normalement offerte par la *publicité* de l'espace est ébranlée par l'État et ses représentant-e-s, qui ne permettent pas à l'usager-e de maintenir sa face.

Être trans et gay : l'expérience spatiale du double placard

Un changement de genre implique parfois des changements importants dans les attirances sexuelles : Emmanuel Beaubatie montre par exemple que certains hommes trans, pour qui une relation hétérosexuelle était inconcevable avant leur transition tant cela les maintenait dans la position sociale des femmes, se tournent vers les hommes suite à leur changement de genre (2017). Les attirances et pratiques sexuelles peuvent ainsi se recomposer relativement librement, c'est d'ailleurs le cas pour certain-e-s participant-e-s à cette recherche. Certain-e-s toutefois conservent, avant, pendant et après leur changement de genre, des attirances et pratiques envers le même genre. Cela implique ainsi un passage, dans leur trajectoire biographique personnelle, de l'hétérosexualité à l'homosexualité, ou l'inverse, conjointement à leur transition de genre. Le fait de *devenir hétérosexuel-le* ou de *devenir* homosexuel-le modifie le rapport à la *publicité* des espaces publics.

Marius, lors de sa transition, est devenu hétéro – il se présentait avant, selon ses mots, comme « une lesbienne *butch* », et est maintenant un homme hétérosexuel. Il décrit lors de son entretien la découverte d'une nouvelle forme d'anonymat. Ce dernier n'est cette fois-ci pas fondé sur son genre, mais sur l'absence de doute ou de questionnement de la part des autres, concernant son orientation sexuelle. Lorsqu'il est amené à rencontrer de nouvelles personnes dans des contextes festifs, ces dernières ne se questionnent pas à propos de son genre. La présomption d'hétérosexualité est un élément central de cette nouvelle expérience, qu'il n'avait pas connu jusqu'alors.

Après, on va rejoindre un groupe de potes de ma pote et ils ne sont pas au courant [que je suis trans]. Et ouais, vraiment, personne va se poser de question. Je vais même avoir des rapports de séduction avec des meufs... Et moi, je ne sais pas trop ce qui se joue, ouh là là, je comprends pas ! Le monde hétéro, c'est un nouveau monde, une nouvelle dimension, très étrange, on te pose plus de question, tu es un homme, tu aimes les femmes, t'aimerais en séduire, vivre avec, avoir des enfants, c'est automatique, on se pose pas la question, ta vie est lue comme ça. J'ai hâte du moment où j'aurais plus à m'inquiéter de comment on me voit et où on me verra toujours comme ça.

Marius, 21 ans, élève d'une grande école, Paris (19).

Le passage de l'homosexualité féminine à l'hétérosexualité masculine modifie le rapport de Marius aux espaces publics. On comprend d'abord que la présomption d'hétérosexualité, directement associée au fait de passer pour homme dans son discours (« personne va se poser de question [...], je vais même avoir des rapports de séduction avec des meufs »), fait entièrement partie de cette nouvelle expérience de genre : lorsque « personne [ne se pose] de question » sur son genre, il est présumé hétérosexuel, performe cette hétérosexualité, et cela dicte les comportements des autres usager-e-s. Aussi le discours de Marius est-il particulièrement clair à propos de l'ensemble des implications de cette présomption d'hétérosexualité : dans ce qui est pour Marius la « nouvelle dimension » du « monde hétéro », un homme est automatiquement perçu

comme hétérosexuel (« tu es un homme, tu aimes les femmes »), ce qui contribue à l'associer à un ensemble de caractéristiques connexes, présumées également, comme l'envie d'enfants ou de concubinage (« t'aimerais en séduire, vivre avec, avoir des enfants, c'est automatique »). La nouveauté de la situation dans l'expérience de Marius lui permet de mieux discerner l'ensemble de ces implications « automatique[s] » associées à sa nouvelle image, tant la présomption d'hétérosexualité est inédite pour lui. Son expérience montre l'importance de la présomption d'hétérosexualité dans le travail de la face : une face d'homme dans les espaces publics est celle d'un homme hétérosexuel. Cela implique que, pour les personnes trans homo- ou bisexuelles, à l'expérience trans du placard s'ajoute celle de l'homosexualité.

L'expérience des participant-e-s homo- et bisexuel-le-s informe bien sur le croisement des différents placards. A l'opposée de Marius, qui se contente d'être agréablement surpris de la présomption d'hétérosexualité associée à son récent *passing* masculin, d'autres participant-e-s se trouvent obligé-e-s de travailler à *maintenir* cette présomption d'hétérosexualité afin de garder la face. Samuel, qui a toujours eu des relations avec des hommes, est devenu un homme gay lors de sa transition. Afin de garder la face face à ses élèves qui vivent dans le même quartier, il tente de maintenir, par un travail des codes vestimentaires et d'un alibi, le doute sur son orientation sexuelle. Grâce à la présomption d'hétérosexualité, ce doute lui permet de passer pour hétéro malgré des signes visibles de sa vie en couple gay.

Par exemple je peux pas sortir avec un minishort et un t-shirt rose avec écrit « gay » dessus, déjà ça je veux pas que les élèves en entendent parler, déjà y'en a la moitié qui se doutent que je suis gay, en plus ils me voient bien sortir avec le chihuahua... c'est assez cliché... il a fallu que j'invente une histoire car ils me voyaient toujours avec le même mec donc ils commençaient à se douter de quelque chose : on vit ensemble, on sort ensemble, on prend le métro ensemble, on en croisait tout le temps quand on allait faire nos courses, donc ils ont commencé à demander « c'est qui le garçon avec qui t'es tout le temps, c'est ton meilleur pote ? », alors j'ai dit que c'était mon coloc.

Samuel, 24 ans, assistant pédagogique et surveillant dans le secondaire, Ivry-sur-Seine (94).

Dans l'expérience de Samuel, deux éléments pourraient conduire à rendre son homosexualité identifiable : d'abord, les codes vestimentaires, qu'il travaille avec soin (il livre dans une autre partie de son entretien avoir échangé tous ses t-shirts pour des chemises afin de faire « plus vieux et plus sérieux »), mais également la composition de son foyer, visible lors de ses déplacements dans son quartier (« on vit ensemble, on sort ensemble, on prend le métro ensemble, on en croisait tout le temps quand on allait faire nos courses »). Cet équilibre qui lui permet de profiter d'une présomption d'hétérosexualité de la part des autres usager-e-s des espaces publics de son quartier, en particulier ses élèves, repose sur un travail. Son apparence, d'abord, est méticuleusement travaillée. Ensuite, un discours, presque un alibi, est porté sur ses pratiques, notamment sur son copain qui l'accompagne dans la plupart de ses déplacements : le moindre écart à l'hétérosexualité est ainsi justifié. La précarité de cet équilibre ainsi que le travail nécessaire à son maintien, en

comparaison de la facilité avec laquelle Marius est présumé hétérosexuel, invite à considérer l'importance du caractère hétérosexuel de la face goffmanienne. D'un côté, tout engagement de la face dans un espace public est caractérisé par une présomption d'hétérosexualité, automatique et totalisante ; d'un autre, toute menace à cette image d'hétérosexuel-le remet en cause l'équilibre du jeu de face.

Ces éléments sont également mis en lumière par les adaptations des conjoint-e-s au changement de genre des participant-e-s, concernant leurs pratiques des espaces publics. Tobias explique même, dans son journal de bord, être inquiet du fait que son compagnon n'ait pas changé de comportement en public, maintenant qu'il a un *passing* masculin. Le fait que ce dernier n'ait pas peur de lui montrer des marques d'affection en public pousse Tobias à croire qu'il ne le voit pas comme un homme – et penserait donc qu'ils seraient perçus comme un couple hétérosexuel.

I often worry about [my boyfriend's] apparent lack of fear of homophobic reactions to PDA [public displays of affection]. It makes me anxious that he only assumes people won't react badly as he doesn't think they'll read us as a gay couple. He assures me that the only reason he isn't worried about homophobes is because we live in a typically tolerant area where homophobia isn't a concern.

Tobias, 20 ans, étudiant, Whitechapel (Londres).

En devenant un couple gay, Tobias et son compagnon sont susceptibles d'être exposés à l'homophobie. Les écrits de Tobias montrent bien qu'une condition de cette exposition à l'homophobie est d'être identifié comme gay. Si Tobias et son compagnon montrent visiblement qu'ils sont en couple, par exemple en se montrant de l'affection en public¹⁵, ils perdent la présomption d'hétérosexualité dont ils jouissaient jusqu'alors. C'est ce qui les expose à l'homophobie, la perte de leur face autorisant les potentielles attaques. La différence d'attitude entre Tobias et son compagnon face à ce risque est parlante : tandis que ce dernier, qui avait toujours vécu en tant qu'homme hétérosexuel avant la transition de Tobias, considère les marques d'affection comme appropriées aux espaces publics, Tobias, de son côté socialisé dès l'enfance aux violences de genre (transphobes, sexistes et homophobes), se sent menacé par ce geste. Les marques publiques d'affection mettent la face de Tobias en péril, ce qui le pousserait plutôt à les reléguer à l'espace domestique – ou de manière plus générale aux espaces d'intimité.

Aussi, on observe un cumul spatial des différents placards. Tobias, par exemple, est parti de sa ville natale et ne la fréquente plus par peur des violences transphobes : ce placard-ci est lié à l'interconnaissance des habitant-e-s de cet espace. À Londres, où il vit depuis plusieurs années, il craint d'exprimer de l'affection en public à son copain. Tandis que l'hétérosexualité de Marius lui permet d'accroître son *passing* et ainsi son confort dans les espaces publics qu'il fréquente au quotidien, l'homosexualité de Tobias contribue à davantage le marginaliser. Ses expériences des espaces publics sont du moins teintées d'inquiétudes issues du cumul des placards.

15. Les *PDA*, *public displays of affection*, désignent les actes d'intimité physique effectués en public : baisers, caresses, étreintes, marche main dans la main, etc.

Ainsi le genre n'est-il pas seulement fondé sur l'apparence – masculine ou féminine – mais est avant tout inscrit dans des normes, par lesquelles les autres usagers des espaces publics interprètent l'apparence. Cela a plusieurs implications. D'abord, un-e usager-e des espaces publics est perçu-e comme hétérosexuel-le. La perte de cette présomption d'hétérosexualité, par exemple en montrant des marques d'affection envers une personne du même sexe en public, fait perdre la face : cela ouvre en quelque sorte la porte du placard. Cela implique par conséquent, dans le travail de face, un camouflage des signes de dérogation à l'hétérosexualité : marques publiques d'affection (Tobias), justification d'une vie de couple visible (Samuel), choix vestimentaires (Samuel), autant d'évitements décrits dans de nombreux travaux de géographie des sexualités (BLIDON 2008a). L'homosexualité est ainsi reléguée à la sphère du privé et à une complexe géographie du placard, qui s'entremêle aux expériences de changement de genre.

Se rendre visible ou invisible : des stratégies contraintes par le capital économique

La rupture dans la trajectoire biographique provoquée par le changement de genre induit, nous l'avons vu, un placard trans au format particulier. Malgré l'appel de Sandy Stone à se rendre visibles, les participant-e-s à cette thèse aspirent tou-te-s à rejoindre « la classe des invisibles », ou du moins à pouvoir manier selon leur propre volonté les portes du placard. Les lieux fréquentés avant la transition, les espaces de sociabilité de proximité, restent toutefois des espaces qui mettent le placard en péril.

Parmi les participant-e-s, une différence importante se dessine à ce propos entre celles et ceux qui ont effectué une migration résidentielle pendant ou après leur transition et les autres. Les étudiant-e-s, qui sont nombreux-ses à avoir participé à l'enquête (19 sur 39), ont pour la plupart quitté le domicile familial après le baccalauréat pour étudier dans la ville dans laquelle nous nous sommes rencontrés. Ce départ, vécu comme une émancipation d'un cadre familial et social gênant la transition, marque bien souvent le début de leurs actes de transition sociaux et médicaux. Cette migration leur a en outre permis de prendre un nouveau départ, loin de leurs proches et surtout de leurs cercles de connaissances précédents. Ces éléments sont commentés dans le chapitre 3. Les conséquences de ces trajectoires sont importantes sur les spatialités quotidiennes de ces participant-e-s : s'ils et elles partagent avec les autres participant-e-s l'expérience du placard liée à la non-conformité de genre, la migration résidentielle permet d'échapper à de nombreux obstacles issus de la rupture biographique que représente le changement de genre. Il semble effectivement plus simple d'éviter des espaces de sociabilité de proximité anxiogènes lorsque l'on peut déménager et ainsi changer de quartier et de cercles locaux de sociabilité.

Cathy, une femme de 61 ans qui vit grâce à ses économies et au RSA, a vécu lors de son *coming-out* un déclassement majeur. Quittée par sa compagne et mère de ses enfants, elle en a ensuite été éloignée par un jugement de divorce particulièrement à charge qui lui interdit notamment de voir ses enfants. Après avoir été licenciée de son emploi d'ingénieure, elle n'a jamais retrouvé de travail. Elle vit actuellement dans une certaine pauvreté, dans un

appartement très excentré d'un quartier populaire enclavé de Cergy (Val-d'Oise) qu'elle a acheté avec ses dernières économies. Comme elle a très peu de moyens, elle ne peut pas envisager de déménager. Pourtant, son arrivée dans le quartier n'est pas passée inaperçue : tous les habitants la connaissent et elle vit un harcèlement quotidien. Lorsqu'elle m'a raccompagné à la gare après son entretien, nous avons en effet été assaillis de remarques, insultes et menaces, de la porte de l'immeuble jusqu'au quai du bus que je souhaitais prendre. Cathy est bien consciente de sa situation d'isolement, puisque les seules personnes qu'elle cite comme « proches ou amies » durant son entretien sont les employés de la piscine publique et de la bibliothèque dans lesquelles elle se rend régulièrement. Cette situation d'enclavement et de harcèlement quotidien lui pèse. Pourtant, Cathy n'envisage pas de déménager car elle n'en a pas les moyens.

La situation de Cathy contraste fortement avec celle de Michael. Ce jeune canadien s'est installé à Londres pour suivre son ex-conjoint, de qui il s'est depuis séparé. Musicien à succès, il travaille en tant que chef de chœur dans plusieurs chorales londoniennes et vit dans le quartier branché de Finsbury. Au cours de son entretien-bilan, nous revenons sur sa session de sport quotidienne. Michael m'explique s'être changé nu dans les vestiaires collectifs, ce qui ne manque pas de m'impressionner compte tenu des peurs que j'avais pu recueillir en entretien jusque-là.

Milan : Whoah so you change naked ? !

– Yeah, I mean, I haven't had gotten on surgery, and I just change in front of people and shower in front of people and nobody's ever bothered me. Yeah ! eight years, not one combat. And like... Nobody cares. [...] You know if you go to a gym around here, it's bankers. They're just there to do their thing and go away again.

Michael, 34, musicien et freelanceur, Finsbury (Londres).

Michael lie sa facilité à se doucher nu à la clientèle de la salle de sport. Composée de banquiers qui « font leur [sport] et partent aussi vite qu'ils sont arrivés », cette clientèle serait moins attentive aux autres dont elle ne scruterait pas l'apparence. La clientèle de cette salle est donc bien spécifique : il ne s'agit pas d'un lieu de proximité dans lequel se rendraient des personnes vivant dans le même quartier, mais d'un lieu fréquenté par des travailleurs qui vivent sans doute dans toute l'agglomération londonienne et fréquentent la salle de sport durant leurs horaires de travail. On peut faire l'hypothèse qu'il serait moins facile pour Michael de se changer et doucher nu face à des personnes qu'il serait amené à rencontrer à nouveau ou qui sauraient où il vivait. On peut supposer que Michael est en mesure de prendre la liberté de sortir du placard car il est totalement exempté, dans cette salle de sport, des enjeux des sociabilités de proximité, à la fois en tant qu'étranger et en raison de la clientèle bien spécifique de la salle.

La comparaison de la situation de Cathy, enclavée et coincée dans un quartier dans lequel elle est connue en tant que personne trans, et celle de Michael, anonyme dans un pays étranger dans l'extrême centre du *Greater London* qui peut se montrer nu dans un lieu public sans mettre son placard en péril, illustre le caractère socialement et spatialement situé du placard trans. Le déclassement de Cathy a contribué à l'isoler socialement et spatialement. Cet isolement ne lui permet pas de négocier ou d'aménager les portes d'un placard : elle est connue et coincée dans

son quartier actuel. Michael au contraire, doit à son aisance financière de vivre au centre de Londres, dans un quartier particulièrement cosmopolite et fréquenté par une grande diversité d'usager-e-s, en particulier des travailleurs-ses. La migration résidentielle de son ex-conjoint lui a également permis de « tout recommencer ici [à Londres] » (Michael). S'il devait à nouveau partir, il n'en aurait d'ailleurs aucun mal. Négocier avec les limites d'un placard fortement spatialisé nécessite une capacité à s'extraire de certaines sociabilités de proximité à des moments clés de sa transition.

La métaphore du placard a peu été exploitée sous le prisme des rapports sociaux en géographie. Pourtant, les dimensions spatiales du placard sont ancrées socialement. Cumuler les critères de discrimination pousse à multiplier les placards, ce qui complexifie le rapport à l'espace. Avoir les moyens de s'extraire d'espaces clés caractérisés par une forte interconnaissance repose aussi sur un certain capital financier, qui permet d'envisager sereinement des mobilités résidentielles, mais qui permet aussi de s'insérer dans des contextes urbains plus denses et plus diversifiés.

Les personnes homo- et bisexuelles partagent sans doute des points communs avec les personnes trans dans ce placard spécifique aux sociabilités de proximité : une personne ayant grandi dans un quartier et s'y installant en couple gay ne passerait certainement pas inaperçue en France ou au Royaume-Uni. Pourtant, cette dimension du placard a été peu investie par la géographie des sexualités. Étant donné la surreprésentation des personnes ayant vécu une migration résidentielle vers un espace urbain lors du passage à l'âge adulte dans les échantillons des recherches menées (BLIDON et GUÉRIN-PACE 2013), il est possible que cela soit passé inaperçu. Les parcours trans, dans lesquels les difficultés liées à la stigmatisation sociale de la rupture biographique du changement de genre sont prégnantes, permettent de mettre en valeur cette dimension peu explorée.

Conclusion de chapitre

Les vécus trans invitent à repenser la métaphore du placard en géographie. Plutôt qu'un ensemble de régimes de visibilité associés à des lieux aux caractéristiques propres, le placard apparaît comme un ensemble de pratiques mouvantes, divergentes et parfois contradictoires. Plutôt qu'une opposition entre un dedans et un dehors, un intérieur confortant et un extérieur inquiétant, il est un ensemble de forces spatiales parfois contradictoires, qui contribuent à enfermer tant qu'à exclure. La littérature sociologique et géographique sur le placard le décrit comme un espace confinant la non-conformité de genre à la sphère du privé, les espaces publics étant les lieux de normalisation dans lesquels cette non-conformité est cachée. Ce chapitre montre que les dimensions spatiales prises par le placard sont plus complexes qu'une dialectique public-privé.

Le placard trans est avant tout quelque chose que l'on fait. D'abord, il est un travail de face qui vise une normalisation de l'apparence. Ensuite, la transition de genre comme rupture

biographique complexifie considérablement la géographie du placard trans : au-delà de se rendre ou non visible, conforme aux normes de genre, le fait d'avoir changé de genre ne peut pas passer inaperçu lorsque l'on est connu-e. Les espaces publics caractérisés par des sociabilités de proximité apparaissent comme des lieux ambivalents, voire dangereux, dans lesquels les personnes trans sont susceptibles de croiser des personnes qui les connaissent et se rendent compte de leur transition : ancien-ne-s camarades de classe, ami-e-s de la famille, commerçant-e-s, etc. Dépassant la dichotomie public-privé, le placard restreint et confine aux espaces domestiques ou protégés, mais dans un mouvement opposé, il évince des lieux familiers. Ces deux dimensions structurantes du placard trans ont des conséquences opposées sur le rapport aux espaces publics des personnes trans. Cela débouche sur des représentations et des pratiques des espaces publics complexes et contrastées.

Diverses stratégies coexistent et permettent aux participant-e-s de faire avec ces risques ou de les éviter. L'aménagement du placard reste dans ces conditions un privilège social. Avoir les moyens de partir, de changer de cercle de sociabilités, facilite grandement l'aménagement de ces placards. Au contraire, un cumul de difficultés multiplie les placards et complexifie leurs spatialités. Cette lecture du placard trans dans ses dimensions spatiales permet de réinterpréter l'aménagement du placard comme une pratique spatialement privilégiée. Au-delà de la capacité à s'approprier des normes de genre, à convaincre ou apprivoiser son entourage et à faire respecter sa transition, la gestion conjointe des forces d'éviction et d'enfermement est facilitée par la maîtrise de son environnement. En particulier, le rapport à la migration résidentiel apparaît structurant. Cela complète à la fois les savoirs sociologiques sur le placard trans et enrichit l'idée de l'importance des migrations résidentielles dans les expériences des publics minoritaires.

En ce sens, cette lecture du placard trans permet d'envisager de lire d'autres placards – gay, lesbien – comme un travail de face, mais également au regard de trajectoires biographiques impliquant une rupture. Les gays et lesbiennes sont rarement abordé-e-s sous le prisme de la rupture biographique dans la géographie des sexualités, qui ne commente que très peu le *coming-out* ou les premières pratiques homosexuelles au regard des pratiques et représentations de l'espace. Pourtant, l'homosexualité est nécessairement un passage ou un changement : on passe d'une présomption d'hétérosexualité au statut de gay ou lesbienne lors d'un *coming-out* ou des premières pratiques homosexuelles. Comme cela est bien montré par Marianne Blidon et France Guérin-Pace (2013), les recherches en géographie des sexualités se focalisent sur le vécu de gays qui ont migré de leur ville ou village d'origine vers une métropole, souvent à l'occasion de l'entrée dans les études supérieures. L'importance de la rupture biographique provoquée par la transition de genre pousse à orienter le regard sur la dimension biographique des discriminations vécues par les personnes LGBTI. Le placard gay évince lui aussi peut-être des lieux fréquentés par le passé : cela permettrait notamment d'enrichir les connaissances actuelles sur les migrations résidentielles des gays et leurs pratiques et représentations des territoires.

DES ESPACES PUBLICS EN RÉSEAU :

AMÉNAGER DES ESCALES POUR

ACCÉDER À LA VILLE

Le chapitre précédent a permis de mettre en lumière les logiques géographiques propres au placard trans. La non-conformité de l'apparence aux normes de genre rend les pratiques des espaces publics inquiétantes. La rupture biographique liée au changement de genre est particulièrement visible dans les lieux propres aux sociabilités de proximité, dans lesquels on est davantage connu-e qu'ailleurs. Les frontières du placard trans séparent ainsi les espaces publics entre une sphère domestique, ambivalente, souvent crainte à l'exception du domicile, et des espaces de relative liberté associés à un certain anonymat. Le placard n'apparaît ainsi plus comme un objet géographique binaire, caractérisé par une opposition entre un dedans et un dehors. A l'inverse, il peut être interprété comme un ensemble de dynamiques spatiales parfois contradictoires : dans une certaine mesure, il cantonne aux lieux rassurants ; dans une autre, il exclut des espaces familiers. La capacité à composer avec ces courants contraignants est notamment influencée par les rapports sociaux de genre, classe et race.

Ce chapitre vise à interroger les logiques de mise en accessibilité des espaces publics déployées par les personnes trans. La géographie du genre et des sexualités a montré l'existence de *safe spaces* dans les pratiques et représentations des populations minoritaires. Ces espaces « rassurants » (LE BLANC 2015) permettent d'échapper à certaines normes des espaces publics dans des environnements communautaires et « bienveillants » (C. PRIEUR 2015). Ils font l'objet d'une appropriation, étant rendus « familiers » (RIPOLL et VESCHAMBRE 2005) par les pratiques et l'investissement communautaire. En rapprochant la littérature de la géographie des sexualités sur les *safe places* avec celle sur les pratiques d'ancrage des populations minoritaires, je propose d'interroger les *safe spaces* en questionnant leur rôle dans l'ancrage et les mobilités quotidiennes des personnes trans. Ces lieux, qui font l'objet d'une appropriation à dominante idéale (RIPOLL et VESCHAMBRE 2014), sont non seulement caractérisés par une forme de familiarité, mais également par une mise en accessibilité de nombreuses ressources. Je les qualifie ainsi d'*escales* pour mettre en valeur leurs dimensions rassurante et pourvoyeuse de ressources. Ces escales, à la fois lieux d'ancrage et supports des mobilités, apparaissent dans les récits des participant-e-s comme les supports des stratégies d'accès aux espaces publics. Comme lors d'un voyage au

long cours, ces escales sont les lieux de la mise en relation avec ses proches et de l'accès aux ressources urbaines. Leur présence rassure, même si elles ne sont pas toujours fréquentées : elles sont un lieu de repli possible au cours d'une longue traversée. Elles permettent, en particulier, de gérer une navigation complexe parmi les courants contradictoires et contraignants du placard trans. En partant de l'échelle du lieu, cette métaphore incite à considérer les espaces publics dans une logique réticulaire, mis en lien par les pratiques de mobilité et par les représentations de leurs usager-e-s. Ce chapitre propose ainsi, pour conclure cette thèse, une exploration de la métaphore spatiale de l'escale. Cette métaphore s'inscrit dans le vocabulaire géographique de l'ancrage et des mobilités dont le sens métaphorique implicite n'est pas toujours questionné (DEBARBIEUX 2014). Il s'agit ainsi de « tirer profit de [la] valeur métaphorique » du concept, « pour préciser la variété des rapports aux lieux que les individus entretiennent », les métaphores spatiales « pouvant prendre en compte, par la force des images qui leur sont associées, les différentes modalités de ces rapports » (DEBARBIEUX 2014).

Je présente dans un premier temps le cadre théorique de ce chapitre, en confrontant la littérature sur les *safe places* à celle sur l'ancrage. Je montre ensuite les caractéristiques des lieux rassurants cités et fréquentés par les participant-e-s, ce qui met en lumière des logiques d'appropriation caractérisées par une mise en accessibilité de ressources stratégiques. Enfin, à partir d'une analyse des espaces d'activité des participant-e-s, c'est-à-dire de l'ensemble des lieux qu'ils et elles fréquentent régulièrement, je présente la diversité des stratégies d'accès aux espaces publics déployées par les personnes trans. Un ensemble d'escales, qui forment autant de lieux d'ancrage répartis dans la ville, rassurants et pourvoyeurs de ressources, prend la forme d'un réseau support des mobilités. Diverses formes de ce réseau coexistent : c'est ainsi que les personnes trans négocient un accès à la ville. Ces stratégies mettent enfin en lumière le rôle joué par la distance géographique dans l'isolement social des individus les plus précaires. Plus le réseau est difficile à construire et à s'approprier, plus les logiques d'isolement social et spatial se renforcent mutuellement.

7.1 Lieux sûrs et rassurants dans la littérature géographique

Les géographes du genre et des sexualités ont théorisé et débattu la notion de *safe space*. Les *safe places* ou *safe spaces* désignent des lieux « bienveillants » (C. PRIEUR 2015), « sécurisants » (BLIDON 2008a), « rassurants » (LE BLANC 2018), ce qui dans le contexte des géographies des sexualités se matérialise par des lieux préservés, autant que faire se peut, d'un regard normatif cisgenre et hétérosexuel (DUNCAN 1996b). Je propose de revenir d'abord sur la notion de *safe space* telle qu'elle est appropriée par les géographes du genre et des sexualités. En abordant les *safe spaces* comme des espaces non seulement sécurisants, mais aussi pourvoyeurs de ressources pour les personnes trans, je propose ensuite de rapprocher ces *safe spaces* des lieux d'ancrage développés par les géographies des mobilités.

7.1.1 Le *safe space* en géographie du genre et des sexualités

La littérature géographique portant sur les femmes et les populations minoritaires tend à montrer, d'une part, que le domicile n'est pas nécessairement un espace sûr, et d'autre part, que d'autres lieux publics et privés peuvent être associés à un sentiment de bien-être et de sécurité. La notion de *safe space* est particulièrement mobilisée en géographie des sexualités pour distinguer d'un monde hétéronormé des espaces de « relative liberté d'acte et d'expression, [desquels émergent] une force collective et des stratégies de résistance » (KENNEY 2001).

***Safe spaces* et sécurité : une notion socialement située**

Les géographies du genre et des sexualités s'intéressant au rapport des femmes et des minorités sexuelles aux lieux ont abondamment documenté les pratiques et représentations de ces populations par le prisme du sentiment de sécurité. Marylène Lieber (2008) a fondé ses recherches sur les peurs urbaines genrées, explicitant les mécanismes de socialisation féminine au sentiment d'insécurité dans les espaces publics urbains. Les peurs féminines, étudiées dans leur dimension spatiale (VALENTINE 1989 ; LIEBER 2008), poussent à envisager l'espace selon le prisme du sentiment de sécurité des femmes, aboutissant à la représentation que certains lieux sont plus sécurisés et sécurisants que d'autres.

La critique *queer* anglophone s'est emparée de cette notion afin d'en montrer les limites (BAIN et PODMORE 2021a) : les *safe places* sont présentés comme paradoxaux, jamais totalement *safe* pour tout le monde, changeants et éphémères. La dimension relationnelle du caractère *safe* d'un lieu remet ses frontières en perspective des rapports sociaux engagés sur ce lieu. Le sentiment de sécurité ne relève pas de simples enjeux d'hétéronormativité (BOWSTEAD 2019). Appeler les lieux sûrs construits au sein des communautés LGBTI des *safe places* pose question : on a notamment montré que la normativité de classe de ces milieux militants bourgeois et métropolitains se révélait excluante pour de nombreuses personnes (C. PRIEUR 2015). Une définition « multicouche et relationnelle » des *safe spaces* est majoritairement admise (BAIN et PODMORE 2021a ; BOWSTEAD 2019). L'opposition entre espace domestique et espaces publics, réinterrogée à la lumière des violences conjugales (TILLOUS et al. 2021), a notamment permis d'asseoir la relativité de la notion dans la géographie féministe francophone : les *safe spaces* ne sont jamais *safe* pour tou-te-s leurs usager-e-s ; ils ne sont pas non plus toujours des lieux clos, privés ou familiaux.

Cha Prieur (2015) a contribué à l'importation de la notion de *safe place* dans la géographie francophone. L'absence de traduction en français est une difficulté soulevée par l'auteur (C. PRIEUR 2015, p.389), les termes « d'espace sécuritaire » proposés dans les milieux québécois passant pour trop conservateurs. *Safe place* est un terme polysémique « prenant en compte la possibilité d'une sécurisation de différents types d'espaces : du corps à l'espace public en passant par le quartier » (C. PRIEUR 2015, p.388). Il sert, dans les milieux militants LGBTI,

à désigner la création d'espaces communautaires accueillants pour des personnes victimes de discriminations. Leurs usager-e-s, souvent en non-mixité choisie, seraient autant que possible à l'abri des violences vécues au quotidien dans le monde extérieur. Critiqué pour sa portée normalisante et son caractère utopiste (THE ROESTONE COLLECTIVE 2014), le terme est néanmoins utilisé en géographie des sexualités pour désigner des lieux moins hétéronormés que d'autres, dans lesquels le sentiment de sécurité des usager-e-s LGBTI est plus élevé qu'ailleurs. Julie Podmore et Alison Bain (2021) relatent ce recours abondant à la notion de *safe place* en géographie des sexualités dans l'état de l'art d'un article consacré aux espaces « plus que *safe* » créés par les jeunes LGBTI en dehors des lieux scolaires. Elles montrent notamment que de la géographie des quartiers gays (MYSLIK 1996 ; HANHARDT 2013) à celle des migrations LGBTI (CISNEROS et BRACHO 2020) ou des vécus *queer* en contexte colonial (HARTAL 2016), la présence de *safe spaces* et leur définition sont au cœur des enjeux passés et contemporains de la géographie des sexualités. Le recours à des espaces échappant à l'hétéronormativité, dans lesquels les personnes LGBTI peuvent se sentir en sécurité et libres d'exprimer leur éventuelle non-conformité aux normes de genre et de sexualité, est un *leitmotiv* de la littérature scientifique sur les minorités sexuelles.

Des *safe spaces* intimistes et familiaux

Directement issus du monde militant féministe et gay anglophone, les *safe spaces* sont d'abord mobilisés par des activistes dans des situations pratiques. Prenant la forme d'espaces matériels séparés, par exemple dans une pièce accueillant une réunion, d'espaces de discussion en non-mixité selon des critères de genre ou de race, ou encore de représentations mentales permettant de s'extraire momentanément de situations difficiles, le *safe space* a d'abord un rôle protecteur concret (THE ROESTONE COLLECTIVE 2014). La notion est toutefois appropriée par les géographes des sexualités pour décrire une grande variété de lieux, qu'il s'agisse d'espaces de résistance à l'hétéronormativité (DUNCAN 1996b), d'espaces défiants les normes sociales traditionnelles tout en reproduisant paradoxalement d'autres normes spécifiques à l'espace-temps concerné (ROSE 1993 ; C. PRIEUR 2015) ou plus largement de quartiers gays, lieux de drague ou groupes de pairs (HANHARDT 2013).

La territorialité de ces îlots jugés *safe* dans une réalité hétéronormative s'inscrit dans la métaphore géographique du placard (M. P. BROWN 2000), supposant une séparation des espaces dans lesquels il est possible d'être ouvertement LGBTI et les autres. Cela pousse par exemple Nadine Cattan et Alberto Vanolo à comparer cette organisation spatiale à un archipel (2014) : les clubs LGBTI ne sont pas seulement des espaces *safe* isolés les uns des autres, mais sont davantage organisés selon une logique réticulaire, leur connexion les uns aux autres et le mouvement des usager-e-s étant au cœur d'une logique de réappropriation d'un espace urbain hétéronormatif. Les espaces et quartiers LGBTI, donnant accès aux ressources communautaires notamment sous la forme d'une certaine convivialité, sont souvent décrits comme des lieux dans lesquels

l'on se sent « chez soi » (ALESSANDRIN et DAGORN 2016) ou « *at home* » (VENTURI 2018 ; BAIN et PODMORE 2021a ; HARTAL 2016). Ainsi les lieux de rencontre publics sont-ils mis en valeur pour leur caractère intimiste voire privé : c'est, d'une certaine manière, leur privacité et le sentiment de familiarité entretenue avec ces lieux relative qui les rend *safe*. Dans la littérature géographique, ces espaces ne sont donc pas considérés comme intrinsèquement *safe*, mais rendus rassurants par la familiarité et l'intimité qu'ils offrent aux membres des communautés LGBTI en comparaison à l'extérieur.

Les *safe places*, s'ils sont avant tout définis par la notion ou le sentiment de sécurité qui s'y rattache, ne sont pas seulement *safe*. Plusieurs géographes des sexualités critiquent l'usage du mot *safe* et tentent de trouver des alternatives pour décrire des lieux qui ne sont pas seulement sécuritaires, mais « plus que *safe* » (BAIN et PODMORE 2021a). Les géographes francophones débattent également du terme du point de vue de sa traduction, la notion de « sécurité » ne permettant que partiellement de rendre compte des multiples dimensions du concept anglophone de *safeness*. Cha Prieur (2015) qualifie ces espaces de « bienveillants », pour distinguer la volonté d'accueil et d'inclusivité à l'origine de l'organisation des *safe spaces*, d'une réalité imparfaite dans laquelle des dynamiques d'exclusion persistent. Antoine Le Blanc (2015) les qualifie de « rassurants », pour mettre en avant la dimension émotionnelle rattachée à ces espaces. Ce débat a également lieu dans la littérature anglophone, mais au-delà du simple aspect de la sécurité, les géographes démontrent justement la diversité des caractéristiques des lieux *safe*. Julie Podmore et Alison Bain (2021) utilisent en particulier les termes de *resourcefulness* et *conviviality* pour qualifier ces lieux. Les *safe places* sont des lieux de sociabilité et de solidarité qui permettent aux personnes LGBTI d'accéder à de nombreuses ressources. Les travaux portant sur le militantisme LGBTI dans les espaces périphériques, à l'écart des centres et des quartiers gay, montrent par ailleurs que la majorité du travail des militant-e-s périurbain-e-s est orienté vers la mise en commun de ressources dans des lieux communautaires caractérisés par leur dispersion (BAIN et PODMORE 2021b). En ce sens, ces *safe spaces* sont les éléments d'une logique d'ancrage, visant à valoriser et mettre à disposition des ressources locales.

Il est ainsi possible de considérer les *safe spaces* comme des lieux d'ancrage : la construction d'un sentiment de familiarité permet de les transformer progressivement en « chez soi » (LE BIGOT 2017), et cet investissement des lieux, en particulier par le biais de ses sociabilités, est un moyen d'accéder à de nombreuses ressources (FOL 2010). Pourtant la littérature sur les *safe spaces* et celle sur l'ancrage et les mobilités sont peu mises en relation. En réinterprétant les *safe spaces* trans selon le prisme de l'ancrage, je propose de recourir à la métaphore des escales pour mettre en lumière leur rôle particulier dans les pratiques des espaces publics des personnes trans. La sous-partie suivante propose ainsi d'éclairer le rôle de ces points de support dans l'accès des personnes trans aux espaces publics : ces escales servent autant à rassurer qu'à fournir les ressources nécessaires à la suite du voyage.

7.1.2 La métaphore de l'escale pour repenser les *safe spaces*

L'ancrage a été étudié sous l'angle des ressources de proximité : dans les quartiers populaires peu mobiles, des solidarités de proximité constituent des ressources pour les habitant-e-s. D'autres formes d'ancrages, qualifiées de « polytopiques », ont été mises en lumière, montrant que l'ancrage n'est pas toujours résidentiel, mais peut-être multiple et changeant au sein de trajectoires complexes. Dans cette partie, je propose de considérer les *safe spaces* au regard de ces deux caractéristiques – pourvoyeurs de ressources et dispersés. Cela permet de les considérer selon le prisme de l'ancrage. La métaphore de l'escale est ainsi proposée pour rendre compte de leur rôle particulier dans les pratiques des espaces publics des personnes trans, à la fois comme pourvoyeurs de ressources et comme support des mobilités quotidiennes.

L'ancrage pourvoyeur de ressources locales

La dialectique de la mobilité et de l'ancrage, opposant les pratiques spatiales de déplacement à celles du sentiment d'appartenance et à l'appropriation des territoires, a été mobilisée à différentes échelles par les géographes. À l'échelle locale, la notion d'ancrage permet de mettre en lumière les ressources issues des solidarités locales pour les populations pauvres et peu mobiles des quartiers populaires (FOL 2010). L'accès aux mobilités est traditionnellement présenté comme une condition à l'accès à de nombreuses ressources urbaines. Sylvie Fol montre que les populations enclavées puisent de nombreuses ressources dans un ancrage local : solidarités, sociabilités de quartier, ressources familiales et amicales, mise à profit de l'interconnaissance, etc. Décentrer le regard sur les pratiques des populations pauvres permet en particulier de comprendre le caractère fortement situé du système de valeurs associées aux mobilités. Alors que les mobilités sont socialement valorisées, y compris par les chercheurs-ses qui portent un jugement moral sur la faible mobilité des populations précaires, l'ancrage peut lui aussi résulter de stratégies territoriales fortes permettant l'accès à de nombreuses ressources.

D'autres recherches mettent l'accent sur la valorisation des ressources locales, propre aux processus d'ancrages. Plusieurs travaux montrent que les modes de vie des habitants des espaces périurbains sont caractérisés par des logiques d'ancrage. Ces logiques sont repérées et différenciées d'un phénomène d'enclavement par le recours préférentiel et la valorisation des ressources locales (M. BERGER, ARAGAU et ROUGÉ 2014 ; BERROIR et al. 2017). Les travaux portant sur les migrations internationales montrent que les migrant-e-s mobilisent l'accès à de nombreuses ressources locales par un ancrage spécifique dans une métropole, étape ou destination de leur trajectoire migratoire : c'est par exemple le cas des migrant-e-s centraméricain-e-s dans la région urbaine de Mexico (FARET 2017) ou des primo-arrivant-e-s à New-York qui organisent des solidarités communautaires fondées sur un fort ancrage territorial (CORDERO-GUZMÁN 2005). Certains travaux de géographie des sexualités mentionnent en outre l'ancrage dans les quartiers gay, sans pour autant en faire un cadre d'analyse structurant (voir par exemple GIRAUD 2012).

Dans l'ensemble des cas, si l'ancrage est étudié comme processus complexe qui implique des logiques d'identification, d'appropriation, de marquage du territoire, c'est bien la dimension des ressources qui est valorisée par ces travaux. L'ancrage est présenté comme une stratégie d'accès aux ressources urbaines pour les populations minoritaires.

Cet ancrage pourvoyeur de ressources est surtout investi dans des raisonnements contrebalançant l'idée d'un enclavement délétère des groupes minorisés : il repose donc dans les travaux cités sur des dynamiques extrêmement locales. Pourtant, l'ancrage ne repose pas toujours sur un unique lieu géographique (quartier ou ville) et peut être multisitué. À l'échelle mondiale, l'étude du rapport des migrant-e-s aux territoires a permis de montrer que l'ancrage peut être multiple et se conjuguer à de fortes et lointaines mobilités. France Guérin-Pace (2006) montre par exemple que le sentiment d'appartenance territoriale des populations qui migrent à l'échelle internationale est composé d'un mélange d'ancrages locaux dans les espaces d'origine et de destination des migrations. Le « patrimoine identitaire » des individus s'inscrit dans une appartenance multiple à des lieux éclatés géographiquement, dont la logique spatiale réside dans la trajectoire de migration. Brenda Le Bigot (2017) montre également, en étudiant le rapport aux lieux des migrant-e-s privilégié-e-s, que de véritables stratégies d'ancrage peuvent reposer sur de très nombreux lieux très éloignés géographiquement : les mobilités touristiques sont en fait l'occasion pour les migrant-e-s étudié-e-s de créer de nouvelles formes d'ancrages « polytopiques » (STOCK 2006 ; cité par LE BIGOT 2017). L'« habiter polytopique » est ainsi caractérisé par la multiplicité et la distanciation des lieux d'ancrage (STOCK 2006). Cette vision de l'ancrage pousse notamment l'autrice à penser les lieux « dans une approche relationnelle et transcalaire » (LE BIGOT 2017), c'est-à-dire en lien les uns avec les autres à différentes échelles spatiales. Les lieux sont ainsi envisagés non plus comme des « zones entourées de frontières », mais comme « articulés » dans un « réseau », dont les éléments de définition « sont imbriqués dans une échelle beaucoup plus vaste que ceux qui permettent de définir le lieu en lui-même, qu'il s'agisse d'une rue, d'une région ou même d'un continent » (D. B. MASSEY 1994 ; citée par LE BIGOT 2017). Cette approche du rapport aux lieux par des populations privilégiées permet en effet de mettre en évidence ces formes d'ancrage particulières étant donné qu'elles représentent des stratégies d'appropriation de l'espace mondial, dans sa matérialité comme dans les représentations des migrant-e-s privilégiées, découlant sur l'accès à de nombreuses ressources matérielles et symboliques. La discontinuité spatiale apparente des lieux fréquentés par les migrant-e-s touristiques parfois extrêmement mobiles est ainsi contrebalancée par leurs pratiques et représentations du territoire, qui poussent à envisager les lieux dans leur interrelation constante.

Ainsi, l'ancrage peut être considéré comme une stratégie territoriale déployée par des populations minoritaires pour accéder à des ressources. Toutefois, une lecture de l'ancrage par les pratiques des populations LGBTI indique qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un rapport à un lieu unique : l'ancrage se combine avec des pratiques de mobilités entre différents lieux qui constituent autant de références dans les pratiques quotidiennes. Cet ancrage polytopique définit

un réseau de lieux rassurants où l'accès aux ressources urbaines ou communautaires est facilité. Dans ce sens, je propose de décrire cet ancrage grâce à la métaphore de l'escale, qui renvoie à la fois au déplacement et au lieu investi. Cette métaphore permet de qualifier précisément les caractéristiques propres de ces pratiques spatiales minoritaires.

Des escales plutôt que des *safe spaces* : supports des mobilités, pourvoyeuses de ressources

Aussi, la dimension familière associée aux *safe spaces* me pousse à relier ces espaces à des dynamiques d'ancrage. L'attachement personnel et collectif à un lieu et la construction d'une identité spécifique sont des éléments caractérisant l'ancrage, tel qu'il est présenté pour décrire les pratiques et l'attachement des périurbains à leur territoire (BERROIR et al. 2017). La figure du domicile, au centre du processus d'ancrage ou recréée au fil d'un voyage pour s'approprier une ville étrangère, est omniprésente dans les travaux géographiques qui portent sur l'ancrage (AUTHIER 2001 ; LE BIGOT 2017). S'ancrer dans un lieu, c'est en partie se créer un « chez soi ». Le fait que cette dimension d'appropriation soit utilisée pour désigner des *safe spaces* en géographie du genre et des sexualités me pousse à tenter de rapprocher les deux littératures en proposant une lecture de l'appropriation et de la création de *safe spaces* comme un processus d'ancrage. L'ancrage est décrit dans la littérature sociologique comme « le support d'une représentation positive des groupes dominés » (RENAHY 2006 ; cité par VIGNAL 2016). En ce sens, les *safe spaces*, en particulier métropolitains, sont le support d'une représentation positive des populations LGBTI : de nombreux exemples le montrent dans cette thèse, à commencer par la connaissance et la valorisation unanime de hauts lieux de la culture trans, pas toujours fréquentés mais toujours cités en entretien, comme le bar parisien « La Mutinerie » ou les soirées drag du bar londonien « *Wotever* ».

Il est possible de considérer les *safe space* trans comme des lieux d'ancrage. En effet, ce sont des lieux rassurants en pratique et dans les représentations, mais surtout, ces lieux permettent d'accéder à des ressources. Cet ancrage repose sur une multiplicité de *safe spaces* répartis dans les métropoles étudiées : c'est un ancrage polytopique et réticulaire.

Toutefois, après avoir porté un regard sur le rôle de ces lieux rassurants dans les pratiques quotidiennes des personnes trans, il apparaîtra qu'ils ne jouent pas simplement un rôle d'ancrage mais sont également le support des mobilités des personnes trans. En ce sens, la métaphore de l'escale permet de résumer les qualités de ces lieux. À l'image des ports dans lesquels les navires font escale afin de se ravitailler au cours de longs voyages et de prendre quelques jours de repos avant de retourner affronter la mer, les mobilités quotidiennes des personnes trans sont constellées d'escales qui leur permettent d'accéder à des sociabilités, des ressources et du repos en se désengageant du regard cisgenre. Ces escales sont le support de véritables stratégies d'accès à la ville et ses espaces publics : ce sont les lieux d'un support spatial (qui supportent les mobilités quotidiennes) et matériel (ce sont des lieux d'entraide, pourvoyeurs de ressources). Ces escales sont plus que de simples lieux rassurants au regard de l'ensemble des pratiques des

personnes trans : elles permettent d'envisager et de planifier les mobilités, de se ressourcer pour mieux se déplacer, et, offrant la possibilité d'un repli, de s'aventurer dans des lieux inconnus ou incertains.

Après avoir étudié plus précisément le rôle de ces escaliers dans le quotidien des participant-e-s, je montrerai qu'elles sont le support de stratégies d'accès aux espaces publics reposant sur un équilibre entre ancrages et mobilités.

7.2 Un ancrage polytopique fondé sur une multiplicité d'escaliers

Une analyse des représentations des participant-e-s sur les espaces qu'ils et elles fréquentent au quotidien permet de mieux comprendre ce qui différencie ces escaliers des autres lieux fréquentés. Les journaux de bord permettent de porter le regard sur les lieux fréquentés dans la vie quotidienne. Les commentaires des journaux de bord recueillis dans le cadre des entretiens-bilan permettent de comprendre le rôle de ces lieux dans les pratiques ordinaires et quotidiennes. Un sentiment de familiarité, lié à l'investissement des sociabilités locales et à un contrôle de l'environnement pratiqué, rend ces lieux rassurants. Aussi, l'assurance de pouvoir accéder sans problème à des ressources, communautaires ou non, participe fortement à un sentiment de tranquillité des usager-e-s trans : plus que rassurants, ces lieux sont également ceux de l'égal accès aux droits, services et espaces publics urbains. En ce sens, les escaliers ne sont pas seulement caractérisées par leur aspect rassurant ou bienveillant, mais sont aussi le support d'un accès plus généralisé aux villes.

Cette partie, après avoir mis en lumière les caractéristiques de ces espaces, s'attache à démontrer qu'ils sont les supports de stratégies de mise en accessibilité des espaces publics par les personnes trans. Ces escaliers sont aménagées par les participant-e-s qui les mettent en accessibilité, seul-e-s ou aidé-e-s par des collectifs militants. L'aménagement d'escaliers régulières qui parsème le territoire fréquenté facilite en outre les mobilités et permet une accessibilité globale aux espaces publics. Cette stratégie particulière d'ancrage en escaliers dispersées ouvre à une nouvelle interprétation du rôle des *safe spaces* dans les pratiques et représentations spatiales des populations minoritaires.

7.2.1 Des escaliers hospitalières, entre familiarité et accès aux ressources

Les populations minoritaires, sujettes à des discriminations, trouvent dans des lieux « refuge » (BOWSTEAD 2019) des espaces-temps échappant aux normativités et aux violences qui en découlent. L'étude du rapport des personnes trans à ces escaliers permet d'enrichir la définition de cette notion. L'appropriation d'un lieu participe activement à la transformation d'espaces publics du quotidien dans les expériences trans. C'est un mélange de familiarité et de mise en

accessibilité de diverses ressources qui participe à transformer un lieu ordinaire en une escale hospitalière.

Plutôt que la proximité spatiale, une proximité sociale recrée par l'appropriation

Les témoignages des participant-e-s permettent de mettre en évidence quelques caractéristiques communes à ces espaces sûrs à Paris, Londres et Rennes. Les escales des participant-e-s sont des lieux associés à une forme de bien-être. On y est en partie protégé-e du stress minoritaire (MEYER 1995) caractérisant fortement les expériences dans des espaces publics. Le contrôle de l'environnement immédiat, l'investissement dans les sociabilités locales et la proximité sociale aux autres usager-e-s sont des éléments qui participent à transformer des lieux quelconques – pas nécessairement communautaires à l'inverse des caractéristiques des *safe spaces* relatées par la littérature scientifique – en escales rassurantes. Ces escales, au regard des récits des participant-e-s, partagent trois caractéristiques :

- La logique de proximité sociale prévaut sur celle de proximité spatiale, qui caractérise en principe les sociabilités dites « de proximité » ;
- Cette proximité sociale ne repose pas nécessairement sur le caractère LGBTI d'un lieu et de ses usager-e-s, bien des exemples montrant que la proximité de classe est souvent plus rassurante ;
- L'investissement de ces lieux de sociabilité socialement proches mais géographiquement lointains est permis par et permet un contrôle accru par les participant-e-s de leur environnement immédiat, ce qui est l'élément clé d'un sentiment de bien-être et de sécurité.

(a) Contrôler son environnement pour se sentir en sécurité

Les lieux associés à la détente et au sentiment de sécurité dans les récits des participant-e-s ont pour point commun de permettre une certaine maîtrise de l'environnement immédiat. Ce contrôle passe en particulier par une maîtrise des interactions sociales qui peut prendre la forme d'une absence souhaitée d'interactions. Les espaces naturels, des parcs urbains aux espaces publics peu artificialisés périurbains et ruraux, sont désignés comme des lieux reliés à un certain « apaisement » (Duran) et à une forme de « tranquillité » (Yann), ceci malgré une distance au domicile qui se révèle pourtant souvent source d'anxiété. Le parc du Thabor, à Rennes, le parc des Buttes Chaumont dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris ou les nombreux squares et jardins du quartier universitaire londonien de Bloomsbury sont par exemple des espaces publics cités dans chaque ville par plusieurs participant-e-s, pour illustrer les caractéristiques de lieux publics associés à la détente et au bien-être. La plus faible promiscuité avec les autres usager-e-s de ces espaces, comparée à celle des autres espaces publics urbains, est systématiquement mentionnée pour expliquer ce sentiment de bien-être et de sécurité. Plusieurs participant-e-s m'ont même proposé de mener les entretiens dans des parcs, malgré parfois une météo capricieuse, de manière à éviter d'avoir à parler de leur transition dans un café où l'on pourrait les entendre. Les choix

des lieux de rencontre pour les entretiens sont ainsi révélateurs d'une géographie des lieux rassurants des participant-e-s : je leur ai systématiquement laissé le choix du lieu de l'entretien, avec pour seule consigne d'opter pour « un lieu dans lequel [ces dernier-e-s] se sent[ent] à l'aise pour parler de sujets personnels ». Les espaces verts ont été plébiscités dans les trois villes. Titouan a souhaité réaliser son entretien dans le parc du Thabor à Rennes, Justine dans le parc des Tanneurs, Marius dans le parc des Buttes Chaumont à Paris (XIX^{ème}), Gaston dans le parc Kellerman à Paris (XIV^{ème}), et quelques entretiens, débutés dans des cafés, ont été terminés dans des parcs en raison de la trop grande promiscuité avec d'autres client-e-s qui dérangeait certain-e-s participant-e-s. Daren, après avoir réalisé sa matrice biographique dans un café, a proposé que l'on se déplace dans un square à proximité malgré les très basses températures de l'automne londonien et la nuit qui commençait à tomber. La plus faible densité de fréquentation du square lui a permis d'aborder plus sereinement des aspects intimes de son parcours : elle se sentait « moins exposée au regard et à l'avis des autres ¹ ».

Les espaces naturels davantage périurbains sont également souvent cités comme des lieux associés à la détente et la tranquillité. À Rennes, Justine opte pour les prairies Saint-Martin pour ses promenades à vélo tandis que Titouan préfère les berges de la Vilaine. Les berges des fleuves d'Ile-de-France et celles de la Tamise à Londres sont également appréciées. Dans l'ensemble des cas, la faible densité de fréquentation de ces espaces semble au centre du sentiment de bien-être. L'absence d'interactions sociales est citée comme un élément permettant un certain lâcher-prise. Justine explique par exemple ne sortir de chez elle qu'en cas de nécessité, et préférer les espaces naturels peu fréquentés situés en dehors de la ville pour se promener.

Si ça s'est mal passé une fois, j'évite. Ce qui correspond à une sorte de stratégie finalement : je sors pas beaucoup, en fait. Soit je sors vraiment avec un objectif précis, soit je sors de la ville, dans des coins où je ne vais pas croiser grand monde. Je vais simplement partir à vélo dans la campagne. Ça me permet d'être tranquille. Je me fais jamais mégenrer en fait, y'a personne, des grandes pistes, séparées des piétons, et y'a pas grand monde.

Justine, 25 ans, ingénieure d'étude, Rennes.

Cette forme d'évitement est courante parmi les participant-e-s, qui se désengagent du regard normatif cisgenre en privilégiant les espaces peu denses. Le fait de « sortir de la ville » permet à Justine d'éviter les interactions sociales en pratiquant des espaces publics moins denses que ceux de son quartier. Certains types d'espaces particulièrement craints par certain-e-s participant-e-s sont même relativement neutres dans l'expérience des autres, du fait de leur très faible densité. Par exemple, Titouan, qui exprime beaucoup de détresse en relation à son milieu familial et social d'origine, très populaire et caractérisé par l'isolement et la profonde ruralité, explique ne ressentir aucune appréhension dans les espaces publics proches du domicile de ses parents : contrairement aux autres participant-e-s qui ont vécu dans des communautés rurales caractérisées par une interconnaissance des habitant-e-s, sa région d'origine est tellement peu dense qu'il « ne

1. « *[I feel] less exposed to the others' gaze* », traduction personnelle.

croise jamais, mais alors jamais personne ». Cela lui confère paradoxalement un certain confort d'usage des espaces publics environnants.

Ces espaces publics naturels sont ainsi appréciés en raison des possibilités de contrôle sur l'environnement social, offertes par leur faible densité de fréquentation. Le faible nombre d'interactions est l'élément constitutif du sentiment de bien-être et de sécurité relatif. Paradoxalement, des espaces publics très densément fréquentés comme certains cafés, bars dansants ou restaurants sont également désignés ou choisis comme des lieux rassurants : c'est en fait la maîtrise de l'environnement social qui, comme dans les espaces naturels, permet ce sentiment de sécurité.

(b) Une proximité sociale rassurante, plus encore qu'un lieu LGBTI

Le sentiment de familiarité est un élément particulièrement rassurant pour les participant-e-s. Corentin relate ainsi la disparition de la « boule au ventre » qui l'accompagne dès qu'il sort de chez lui : dans son fast-food préféré, dans lequel il connaît les serveurs et rencontre régulièrement ses ami-e-s, il ne ressent pas ce « stress et [ce] mal-être constant ».

J'étais content d'être arrivé. J'aime [ce restaurant], je sais que c'est un endroit sûr. J'y passe souvent du temps, les serveurs nous connaissent bien et ils ne jugent pas. Une fois à notre table, je ne pensais plus aux regards des autres, j'étais avec mes amis qui m'acceptent et m'aiment comme je suis donc j'étais serein. C'est agréable de pouvoir manger tranquillement, sans ces putains de stress et de mal-être constant.
Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Le fait d'être accompagné-e est effectivement un facteur rassurant pour beaucoup de participant-e-s. L'appropriation de certains lieux, par une présence répétée et régulière, un investissement dans l'interconnaissance des usager-e-s et parfois un marquage matériel de l'espace, participe également à un sentiment de bien-être. Comme le montrent les géographes mobilisant la notion de *safe spaces*, la sécurité n'est pas le seul élément participant à ce sentiment de bien-être : la convivialité (BAIN et PODMORE 2021a) et l'aménagement d'une bulle à l'écart de l'hétéronormativité (C. PRIEUR 2015) en sont des éléments déterminants. Dans le récit de Corentin, sa présence répétée sur les lieux (« j'y passe souvent du temps ») et son investissement dans l'interconnaissance du personnel (« les serveurs nous connaissent bien et ils ne jugent pas ») lui permettent de se détacher de sa peur du regard des autres (« une fois à table, je ne pensais plus aux regards des autres »). Le rôle de ses ami-e-s est bien sûr déterminant dans l'appropriation de ce lieu.

Les lieux désignés et vécus comme rassurants ne sont pas toujours des lieux communautaires, ni nécessairement appropriés par des groupes d'ami-e-s LGBTI ou trans. Dans le cas de Corentin, le restaurant est un fast-food ordinaire et ses ami-e-s sont majoritairement cis et hétérosexuel-le-s. D'autres participant-e-s témoignent de logiques d'appropriation similaires. Le caractère rassurant d'un lieu semble dépendre de son appropriation : il s'agit de lieux investis, régulièrement fréquentés et dont l'environnement est maîtrisé. Ainsi, les lieux LGBTI ne sont pas toujours préférés aux lieux ordinaires. Dans les récits des participant-e-s, la normativité de classe des

lieux LGBTI apparaît parfois moins supportable que l'hétéronormativité qui caractérise les autres lieux. La proximité sociale recherchée lors de l'investissement des lieux de sociabilité passe notamment par une proximité de genre, de classe, permettant une appropriation : les lieux LGBTI ne la permettent pas toujours. Le cas de Gabriel, un jeune homme punk pratiquant la boxe française, illustre particulièrement bien cette dynamique.

Gabriel a constaté à plusieurs reprises être plus à l'aise dans des espaces non LGBTI qu'il s'était approprié que dans des lieux communautaires. La relative non-mixité masculine de certains lieux LGBTI explique en partie son malaise. Gabriel explique notamment avoir été très mal à l'aise dans le club de boxe LGBTI qu'il a rejoint après avoir débuté sa transition. L'ambiance du club, grand, parisien, « surtout gay » et « surtout blanc », dénotait fortement de son ancien petit club de banlieue. Il explique y avoir été genré au féminin à de nombreuses reprises malgré ses explications et suppose qu'il serait plus à l'aise dans un club « à [son] image » dont les membres seraient plus attentifs à ses besoins.

En fait [dans mon ancien club], j'ai pas osé dire que j'étais trans, j'ai pas fait mon *coming-out*. [...] Je craignais pas la réaction des gens parce qu'ils étaient plutôt assez cool, mais j'avais pas trop envie de trainer dans les vestiaires de mecs en fait, ça me faisait un peu flipper. [...] Du coup j'ai changé de club, je me suis inscrit en club LGBT. Mais les gens ils étaient un peu cons, ils me voyaient bien dans le vestiaire des mecs, puis j'entre dans la salle de boxe et ils me genrent au féminin. Pourtant c'est une asso LGBT, et dans LGBT y'a un T. Ça m'a fait grave chier de réaliser que les mecs cis gays... blancs ? ... ils étaient *safe* pareil que dans l'autre club, c'est-à-dire pas du tout. Finalement j'étais bien plus mal à l'aise dans ce club où tout le monde me mégenrait tout le temps que dans l'autre club où j'avais pas fait mon *coming-out*.

Gabriel, 23 ans, étudiant, Issy-les-Moulineaux (92).

Comme de nombreux-ses participant-e-s, Gabriel explique être plus ou du moins aussi mal à l'aise dans un espace LGBTI qu'il avait de prime abord identifié comme *safe* que dans un lieu qu'il s'était auparavant approprié. En outre, il a recours au terme de *safe* pour qualifier la possibilité de prendre ses besoins en compte : le fait qu'on ignore sa demande d'être genré au masculin dans un club LGBTI lui fait dire que ce lieu n'est pas *safe*, ou du moins pas plus que son club de banlieue. Lorsque je lui demande des précisions sur la manière dont sa transition a été reçue dans le club de boxe LGBTI, Gabriel lie directement ses difficultés à faire reconnaître ses besoins avec des difficultés d'intégration dues à l'homogénéité sociale du groupe.

Gabriel : Quand j'arrive dans l'asso je me présente au directeur donc je dis que je suis trans que je m'appelle [Gabriel], puis je me dirige vers les vestiaires et là il me dit « non mais les vestiaires des filles c'est là-bas ». C'est quoi qu'il avait pas compris ? Malheureusement c'était pas LGBT, c'était un club de mecs cis gays. [...] Je me sentais pas de faire chier, c'était super intimidant. Tout le monde se connaissait, ils se claquaient la bise, etc. [...]

– Et tu penses que ça se passerait mieux dans ton ancien club ?

– Mieux je sais pas, mais ça serait au moins pareil, pas pire. C'est un petit club avec

un esprit de famille, c'était un club de banlieue donc juste à côté de chez moi, y'avait des gens de Vanves, Malakoff et Issy, des gens comme moi, tu allais plus volontiers vers les gens. On faisait attention à toi. Le club LGBT c'était un club parisien donc c'était pas le même esprit, je me sentais moins proche des gens finalement.

Gabriel, 23 ans, étudiant, Issy-les-Moulineaux (92).

La distinction que fait Gabriel entre le « club de banlieue » fréquenté par des « gens comme [lui] » et le club « parisien » fréquenté par des « mecs cis blancs » caractérisés par un fort degré d'interconnaissance et des normes sociales qui leur sont propres (« Tout le monde se connaissait, ils se claquaient la bise ») est particulièrement parlante. Gabriel présente sa capacité à s'approprier un espace comme fonction de la possibilité de voir ses besoins respectés : malgré le caractère communautaire du club LGBTI, son homogénéité sociale ne lui a pas permis de faire comprendre et respecter son identité aux yeux des autres usagers. « Intimid[é] » par la forte interconnaissance des usagers du club, il n'ose pas demander une nouvelle fois à être genré au masculin et considéré comme un homme. À l'opposée, malgré les potentielles réticences d'un public généraliste, sa proximité sociale et géographique avec les membres du club local lui aurait permis de continuer à le fréquenter dans des conditions au moins similaires. En précisant que les membres de son ancien club « font attention aux gens », Gabriel donne un indice important sur le rôle joué par la proximité sociale des usager-e-s d'un lieu : on suppose en effet que les membres très homogènes socialement du club parisien font attention les uns aux autres, mais que la distance de Gabriel à ce milieu l'a dès le départ éloigné des préoccupations de ses coéquipiers. À l'inverse, on peut supposer qu'une proximité sociale avec les membres du club de sa ville aurait pu pousser ces derniers à au moins s'intéresser à sa situation, sans présumer d'une éventuelle acceptation. En ce sens, la familiarité permise par la proximité de classe supplante l'appartenance communautaire dans les représentations et pratiques des participant-e-s.

Si l'on s'en tient aux lieux que les participant-e-s jugent rassurants, on peut remarquer une adéquation systématique du système de valeurs valorisé par la personne avec celui des usager-e-s du ou des lieux en question. Emma, qui travaille dans le milieu de la culture, identifie deux cafés branchés du XIX^{ème} arrondissement comme des espaces dans lesquels elle se sent « toujours en sécurité ». Elle y passe souvent des journées entières à travailler. Elle explique lors de son entretien associer chaque trajet à un « coût » compensé par ce qu'elle « gagne à [se] déplacer » : elle « [se] fai[t] violence pour le trajet », mais « [se] sen[t] bien une fois arrivée à destination ». Le fait que la clientèle « [lui] ressemble » fait partie des éléments qui lui permettent de se sentir « bienvenue ». Ruth, au contraire, issue de classe populaire mais vivant, grâce à une bourse universitaire, une ascension sociale vers un capital principalement culturel, identifie comme rassurante la bibliothèque municipale de son quartier : « un lieu ordinaire² » dit-elle, dans lequel « personne ne fait attention [à elle]³ ». Les étudiant-e-s identifient également les lieux de sociabilité de leur université comme particulièrement protégés de la transphobie.

2. *An ordinary place*, traduction personnelle.

3. *Where nobody pays attention to me*, traduction personnelle.

Rebecca s'y sent « parfaitement bien ». Tobias les « préfère largement aux dîners huppés de ⁴ [sa ville d'origine] », où se retrouvent ses ancien-ne-s camarades de classe en « robe et costard de cocktail ⁵ », illustrant par cette anecdote autant l'hétéronormativité de son ancien milieu social qu'une distance de classe creusée par son départ dans une université londonienne. Misha trouve d'ailleurs les amitiés plus faciles à développer dans le groupe LGBTI de son université, dont il est co-responsable, que dans le reste des nombreux lieux LGBTI qu'il fréquente (yoga *queer*, bars, soirées, événements artistiques, etc.). Les lieux rassurants sont des lieux familiers, et cette familiarité peut être issue de nombreux critères, notamment de classe, qui supplantent parfois l'appartenance communautaire.

Cette propension à trouver rassurants des lieux caractérisés par une proximité sociale plutôt que spécifiquement LGBTI tend à être confirmée par le récit de Gabriel sur sa fréquentation des bars. Juste après avoir discuté des clubs de boxe, il enchaîne, pour illustrer ses propos, sur les raisons qui le poussent à fréquenter régulièrement un bar punk plutôt qu'un bar gay.

Je sors pas trop dans les clubs pédés. Je vais très souvent dans ce bar [punk], les gens sont hyper gentils. Sachant que j'ai une sécurité, que les gens que je connaissais étaient avec moi, étaient prêts à faire barrière contre quelqu'un qui était chiant avec moi, ça m'a aidé à m'assumer. [...] Quand j'ai commencé ma transition, je me suis rappelé du caractère *safe* des milieux punk [...]. Du coup avant de fréquenter la communauté LGBT je me suis d'abord *outé* à la communauté punk, car ici j'ai l'impression que j'ai pas de comptes à rendre à personne, c'est la base quand t'es punk. Ici le taulier me protège, il vire les relous. Dans les bars LGBT j'avais peur d'y aller car j'avais de très mauvais échos, de personnes trans notamment, tu te fais *tej*⁶ tout le temps parce que t'as pas de bite, [...] je me sentais pas du tout sûr de moi. J'avais plus peur de la communauté LGBT que du monde extérieur finalement, [...] alors qu'ici j'ai l'assurance qu'on me prend comme je suis.

Gabriel, 23 ans, étudiant, Issy-les-Moulineaux (92).

Le fait de s'appropriier un lieu en y étant connu et ainsi protégé par ses usager-e-s peut se révéler plus rassurant pour une personne trans que de fréquenter un bar LGBTI. Le témoignage de Gabriel ne montre pas que les bars punk sont plus ou moins *safe* que les bars gays pour les personnes trans : il n'est en fait jamais allé dans un bar gay avant cet entretien. En revanche, son récit permet de comprendre de quelle manière des lieux appropriés deviennent rassurants dans les représentations des personnes trans : ils représentent l'assurance d'être soutenu-e et protégé-e par une communauté. A l'inverse, les lieux LGBTI et notamment gays sont perçus comme potentiellement dangereux : leurs usagers risquent en effet de faire peser sur les personnes trans de nouvelles normes corporelles et sociales, ce que d'autres géographes appellent « homonormativité » (C. PRIEUR 2019 ; PODMORE 2013) bien que l'usage de cette notion soit critiqué (G. BROWN 2012).

4. [I] like these parties better than those in, traduction personnelle.

5. Suit and cocktail dress, traduction personnelle.

6. Verlan de « jeter » : se faire « tej » signifie se faire rejeter.

De nombreux-ses participant-e-s à cette recherche ont des pratiques similaires, reposant davantage sur une présence répétée et un investissement dans l'interconnaissance avec les usager-e-s et les tenant-e-s de bars et restaurants de quartier que sur une logique de regroupement communautaire LGBTI. De nombreuses escales dans les quotidiens trans, accueillantes, familiales et rassurantes, sont en fait des lieux de sociabilité lambda : fast-food, restaurant, bar ou café, etc. L'association Ouest-Trans, qui ne dispose pas de local permanent à Rennes, organise par exemple l'ensemble de ses réunions de bureau et de ses entretiens individuels⁷ dans un café généraliste du centre-ville : c'est d'ailleurs à cet endroit que les membres que j'ai rencontrés m'ont à plusieurs reprises donné rendez-vous. Ella, habitant le XVIII^{ème} arrondissement avec sa compagne, explique aussi être plus à l'aise dans les commerces de son quartier qu'à la Mutinerie, bar militant ouvertement *queer* et trans (voir 3.3.3 page 163). Michael, Tobias et Daren expliquent d'ailleurs, sans pour autant critiquer les espaces LGBTI, fréquenter la grande majorité du temps des espaces festifs ordinaires, dont les usager-e-s sont proches de leur milieu social, accompagné-e-s de leurs collègues ou ami-e-s : cela leur semble « plus simple » (Michael) et par ailleurs, cela leur permet d'être accompagné-e-s d'ami-e-s de leur choix (Tobias, Daren). En bien des points, ces espaces rappellent les *shared spaces* décrits dans le chapitre précédent, à la différence que ce ne sont pas toujours des lieux situés à proximité du domicile des participant-e-s : souvent choisis pour les sociabilités de proximité qui les caractérisent, ils sont investis par les personnes trans au-delà d'une logique de proximité spatiale. La proximité sociale, en revanche, joue. C'est bien la dispersion spatiale de ces espaces de sociabilité investis et appropriés qui en fait des escales stratégiques d'un accès global aux ressources urbaines.

(c) Une logique de proximité sociale qui prévaut sur la proximité spatiale

La carte présentée en figure 7.1 page 343 montre l'éloignement des lieux que privilégient les participant-e-s francilien-ne-s pour rencontrer leurs ami-e-s avec leur lieu de résidence. On peut constater que malgré une dispersion des lieux de vie des participant-e-s dans des villes et quartiers relativement périphériques, en petite, moyenne et grande couronne francilienne, les espaces publics fréquentés dans le cadre de sociabilités festives sont concentrés dans le centre et le Nord-Est parisien. Aucun-e d'entre elles et eux n'entretient de sociabilités dans son quartier de résidence, à l'exception d'une participante parisienne. Ces logiques sont particulièrement présentes en Ile-de-France où le coût des transports est relativement faible et les lieux festifs (bars, berges de Seine, restaurants) très concentrés dans les quartiers centraux. La petite taille de la ville de Rennes et l'importante dispersion du *Greater London*, couplée à un important coût de déplacement, ne permettent pas d'illustrer aussi efficacement cette déconnexion entre les lieux de résidence et les lieux privilégiés pour les sociabilités ordinaires, dites de proximité. Toutefois, aucun-e participant-e de Rennes ou de Londres n'investit des lieux de sociabilité dans son quartier.

7. Il s'agit le plus souvent de rencontres avec de nouveaux et nouvelles arrivant-e-s pour les orienter dans l'association et auprès de professionnel-le-s de soin ou de démarches administratives en fonction de leurs besoins.

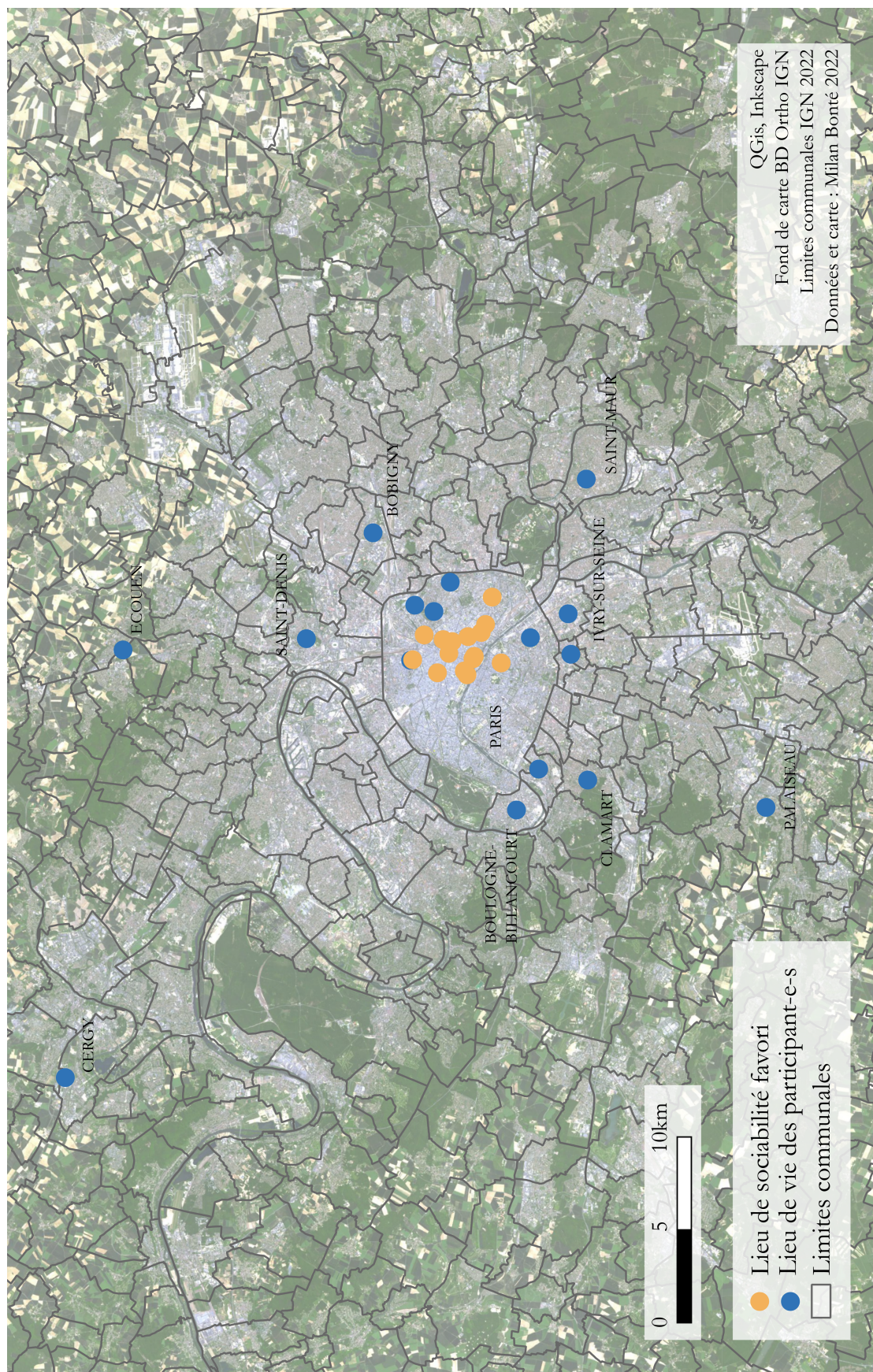


FIGURE 7.1 – Lieux privilégiés pour les sociabilités festives au regard des lieux d’habitation, Milan Bonté, 2022.

Les expériences des participant-e-s à cette thèse permettent de distinguer, dans les espaces publics fréquentés au quotidien, des lieux plus rassurants que d'autres. Ces lieux sont caractérisés par une maîtrise de l'environnement social immédiat, soit grâce à une faible densité de fréquentation et des possibilités d'évitement, soit grâce à une forte proximité sociale avec les autres usager-e-s. Cette proximité, dans les expériences des participant-e-s, est souvent travaillée : les personnes trans investissent des lieux dans lesquels elles se sentent bien, y reviennent et polarisent même leurs usages des espaces publics autour de ces lieux. Toutefois, une proximité de classe facilite l'intégration.

Au regard du chapitre précédent, dans lequel les lieux de sociabilité de proximité étaient dépeints comme ambivalents pour les personnes trans en raison du rapport complexe qui est entretenu à la rupture biographique du changement de genre, ces résultats posent question. Les participant-e-s à cette thèse investissent en effet des lieux que l'on peut qualifier « de proximité » ou qui en partagent certaines caractéristiques. Ce ne sont pas des lieux LGBTI, mais des espaces publics ordinaires, fréquentés par une clientèle habituée, la présence des participant-e-s se fonde sur des relations amicales voire professionnelles qui se développent sur la base d'une présence répétée. Assortis à une relative mixité sociale dans la fréquentation, ce sont autant d'éléments qui participent à « changer le visage d'un étranger en figure familière afin de se sentir *comme à la maison* » (PETERSON 2017). L'investissement de ces lieux ordinaires repose sur la stratégie de création d'une « familiarité publique » : les participant-e-s s'assurent de connaître et d'être reconnu-e-s dans ces espaces qui font ainsi partie d'une « zone de confort » (BLOKLAND et NAST 2014) polytopique. En revanche, ces lieux investis sur la base d'une proximité sociale ne semblent pas répondre à une logique de proximité spatiale : Gabriel, qui vit en banlieue Sud-Ouest parisienne, fréquente presque quotidiennement ce bar situé dans le XII^{ème} arrondissement ; Corentin, qui vit en périphérie Nord-Est de Rennes, fréquente de manière hebdomadaire ce fast-food au Sud du centre-ville de Rennes ; Gethin fait parfois des trajets de plus d'une heure pour boire un café et travailler dans un tiers lieu de l'autre côté de Londres ; Emma fréquente quelques cafés de prédilection dans le XIX^{ème} arrondissement alors qu'elle vit à Boulogne-Billancourt ; et comme le montre la carte en figure 7.1, ces pratiques sont courantes parmi les participant-e-s. Le rapport à la proximité géographique est ainsi ambivalent, les escales étant situées parfois à proximité ou parfois loin du domicile. La logique de réseau prévaut justement sur une simple logique de proximité. Cela dessine une première esquisse d'une véritable stratégie de mise en accessibilité des espaces publics par les personnes trans, qui repose sur cette appropriation archipélagique d'escales géographiquement dispersées. Ces escales correspondent à tous les critères des espaces publics de proximité à l'exception du plus important : la proximité spatiale.

Ainsi, ce n'est ni uniquement la faible densité d'un lieu, ni son caractère communautaire qui le rendent rassurant. L'escale ne rassure pas seulement car elle protège d'un monde extérieur hostile, mais aussi car elle met en lien avec ses pairs. Un rapport de familiarité se construit

progressivement, au cours d'un processus d'appropriation que l'on pourrait qualifier d' « idéal » (RIPOLL et VESCHAMBRE 2014), qui prend notamment des modalités subjectives d'attachement aux lieux et aux personnes qui les fréquentent et de familiarisation progressive aux normes sociales locales. L'escalle, ainsi, n'est pas un placard. Son usage n'est pas caractérisé par le repli ou la fuite. Elle n'est pas non plus un lieu simplement moins dangereux que les autres : Edward Casey (2001) la qualifierait certainement de « *thick* », c'est-à-dire incarnée, pas seulement le « contenant » de pratiques et d'interactions sociales mais au contraire caractérisée par « une plus grande densité de sens, d'affects, de relations, d'habitudes, de souvenirs » (DE BACKER et PAVONI 2018). L'escalle est « plus que *safe* » (BAIN et PODMORE 2021a), elle est :

- Lieu des sociabilités ordinaires, non seulement communautaires mais aussi de proximité (sociale) ;
- Pourvoyeuse de ressources, non seulement communautaires mais également de ressources ordinaires – produits alimentaires, solidarités, etc. ;
- Rendue rassurante par la familiarité issue de l'appropriation, mais aussi par la garantie de l'accessibilité des ressources qu'elle met à disposition.

Les escalles sont donc des lieux appropriés individuellement par les personnes trans, dans lesquels la familiarité caractéristique des lieux de sociabilités de proximité est recréée. Au-delà des logiques de proximité spatiale, la proximité sociale prévaut. Au cours de l'enquête, d'autres stratégies d'appropriation ont émergé, mettant en lumière des dynamiques collectives qui visent plus particulièrement la mise en accessibilité de ressources urbaines.

L'investissement collectif de lieux clés : une stratégie communautaire d'accès aux ressources

La comparaison des différents commerces et administrations appréciés ou évités permet de comprendre que l'appropriation d'un commerce représente un certain travail pour l'usager-e – explications, gestion des émotions, *coming-out*, venues répétées, etc. Cet investissement peut être collectif, aidé par un-e ami-e ou une association. Ce travail d'appropriation collective de prestataires de services clés, réalisé en France par les associations trans, influence durablement les pratiques et représentations des espaces publics des personnes trans. Cette appropriation par les associations permet en quelque sorte de rendre rassurants des espaces publics nécessaires à la bonne santé physique et mentale des personnes trans. Elle permet également de rendre accessible des ressources particulièrement rares ou importantes. Ces actions ont des conséquences importantes sur l'autonomie des personnes concernées. Il s'agit d'une manière de s'approprier ces escalles collectivement – en particulier celles qui donnent accès aux ressources les plus vitales et les moins facilement accessibles.

Comme cela est présenté dans le chapitre précédent, à Paris, Rennes et Londres, les guichets des administrations, des services publics et des secrétariats des professionnels de soin apparaissent comme des lieux particulièrement inquiétants. Les personnes trans sont, tout comme dans

un commerce, soumises à la perception et au bon vouloir de leur interlocuteur-riche. Cependant, contrairement aux commerces, le ou la guichetier-e a le pouvoir de permettre ou d'interdire l'accès aux droits, services ou soins pour lesquels la personne est venue. Ce pouvoir se traduit, dans les représentations spatiales des usager-e-s trans, par une grande incertitude : l'accès au droit, au service ou au soin n'est jamais garanti.

Lors de l'enquête de terrain de cette thèse, j'ai eu la chance d'accompagner l'association Acceptess-T dans ses démarches de médiation. Une membre salariée de l'association accompagne les femmes sud-américaines primo-arrivantes détectées positives au VIH à leur premier rendez-vous de prise en charge à l'hôpital. Elles rencontrent alors ensemble un médecin, sont soumises à un second test et rencontrent un-e assistant-e social-e qui leur fournit un document permettant, malgré leur situation administrative souvent complexe, voire irrégulière, une prise en charge de leur parcours de soin par la sécurité sociale. Le rôle de la médiatrice de l'association est en quelque sorte celui d'interprète, à la fois concernant la langue, mais aussi et surtout concernant les spécificités de cette population. Le site internet de l'association présente la médiation ainsi :

Accompagnement physique et médiation sanitaire : nous apportons un premier soutien d'ordre psychologique et ethno-identitaire, basé sur la connaissance « pairs à pairs » de notre public (origine géographique, interprétariat et traduction, parcours sociaux et identité de genre partagés), aux personnes transgenres souhaitant se faire dépister pour le VIH, les IST et les hépatites. Ensuite, à travers l'accompagnement physique, la médiation et l'interprétariat, nous leur favorisons l'acquisition des droits fondamentaux sans la peur des discriminations. Cette intervention nous permet de veiller aux erreurs des procédures administratives. Au passage, nous nous efforçons de prévenir et de sensibiliser les différents acteurs du domaine médicosocial, hospitalier et les services publics, aux réalités et difficultés qui font discordance entre le genre social et les documents d'identité des personnes trans, ainsi qu'à leurs spécificités sociodémographiques et comportementales.

Extrait du site internet de l'association Acceptess-T, visité le 31/01/2022.

La mise en valeur des compétences issues de la relation de « pair à pair » de la médiatrice aux bénéficiaires de cette médiation est éloquent : il ne s'agit pas seulement de traduire les échanges, mais aussi, et surtout, de comprendre, d'interpréter les besoins des personnes trans de leur point de vue et de les faire comprendre et respecter par les divers interlocuteurs. Les notes prises sur place dans mon carnet de terrain montrent le rôle important joué par cet investissement collectif du service concerné de l'hôpital Bichat. La médiatrice ne se contente en effet pas seulement de traduire et d'interpréter, mais permet aussi aux personnes bénéficiaires de ses services d'accéder à des soins et à un confort d'usage qui ne serait possible que dans le cadre d'une appropriation de ce service. Dans cet extrait des notes prises lors de deux observations, les 18 et 25/06/2019, on comprend que la médiatrice de l'association – anonymisée Juana – s'approprie consciemment le service de prise en charge, se faisant connaître et apprécier par le personnel.

Juana connaît vraiment tout le monde. [...] Juana choisit, parmi les deux assistants sociaux disponibles, l'un plutôt que l'autre. Il est « très agréable avec nous ». Effec-

tivement, durant le rendez-vous de la bénéficiaire auquel j'assiste, lui et Juana font plusieurs blagues sur ses conquêtes amoureuses. Il doit être gay et Juana construit une complicité grâce à ça. En sortant, Juana m'explique que l'assistant social a été *gentil* d'accepter de donner son papier de prise en charge à la bénéficiaire : apparemment il a fait une faveur à Juana. [...] Juana explique tout au personnel de l'hôpital, elle donne l'impression d'être elle-même médecin. [...] Elle fait coucou à tout le monde. Elle montre qu'elle est là, même quand les gens passent de loin. Elle qualifie le service de « familial ». [...] Nous buvons un café en attendant que la bénéficiaire sorte du rendez-vous avec le médecin. Plusieurs femmes nous rejoignent : trois patientes et une membre du personnel de l'hôpital. Elles parlent en espagnol, je ne comprends pas ce qu'elles disent. Le ton est jovial, elles rigolent. Moi aussi, ce qui les fait rire car elles savent que je ne comprends pas. [...] La secrétaire accepte de faire exceptionnellement une attestation pour que la bénéficiaire reste suivie ici malgré son OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) : elle insiste sur le fait qu'elle ne devrait pas le faire, mais qu'elle le fait « pour Juana ». [...] Lorsque nous sortons, Juana m'explique que son visage, déformé par le botox, lui permet d'être très facilement reconnue partout où elle va, ce qui est un avantage pour son travail de médiatrice car cela pousse ses interlocuteurs à être « plus gentils avec [elle] ». Avant que nous nous séparions, elle m'encourage à noter dans mon carnet qu'elle « adore Bichat car les gens sont très gentils et [elle] y passe de bons moments ».

Extraits de carnet de terrain. Notes prises à l'hôpital Bichat les 18 et 25/06/2019 lors de l'observation des activités de médiation de l'association Acceptess-T.

Ce travail de médiation repose avant tout sur une appropriation du service hospitalier, qu'elle met ensuite au service des bénéficiaires de l'association. D'abord, sa bonne connaissance des différent-e-s membres du service lui permet de comprendre parfaitement son organisation, ce qui lui permet d'orienter les patientes finement, dans le cadre de situations sanitaires et administratives souvent complexes. Son apparence, mais aussi son comportement amical et jovial lui permettent d'être reconnue et appréciée : les membres du personnel lui font confiance et lui accordent même certaines faveurs, ce qui joue grandement en faveur du parcours des patientes suivies. La complicité construite entre Juana et ses interlocuteur-rices privilégié-e-s, fondée sur une connivence communautaire, LGBTI (assistant social), linguistique (membre du personnel hispanophone avec qui elle boit un café), ou simplement sur sa sympathie et sa présence répétée, permettent aux patientes de bénéficier de cette appropriation forte du service. Ces dernières n'ont pas à craindre les difficultés administratives, les incompréhensions linguistiques ou liées à leur transition, alors qu'elles fréquentent ce service pour la première fois et ne parlent pas encore français. Ces nombreux obstacles jalonnent le parcours de prise en charge du VIH (administratif, social, médical, paramédical). L'investissement de ces espaces par l'association et des interactions qui s'y jouent permet à ces personnes de contourner ces obstacles en sécurité, transformant ces espaces inquiétants en espaces aimés et rassurants. Dans les pratiques spatiales de nombreuses femmes primo-arrivantes, le service d'infectiologie de l'hôpital Bichat n'est plus seulement un lieu d'inquiétude par lequel il est nécessaire de passer pour accéder aux soins,

mais est une véritable escale : pourvoyeur de ressources car il permet d'accéder aux soins de la meilleure qualité possible, il est également un lieu rendu familier et rassurant par la forte présence communautaire, trans, hispanophone ou lusophone.

Si le service de prise en charge des patient-e-s atteint-e-s du VIH de l'hôpital Bichat en est un exemple extrême, d'autres appropriations collectives existent, à l'initiative d'associations ou de simples groupes d'amis. Cela permet systématiquement un accès facilité aux espaces concernés : d'inquiétants, ces derniers deviennent rassurants, voire tout à fait appréciés. Un lieu peut être approprié et transformé en escale par un investissement personnel des sociabilités locales. Certaines dynamiques d'appropriation collective existent néanmoins, en particulier concernant les groupes marginalisés au sein des communautés trans. Les femmes trans migrantes sudaméricaines recréent à l'hôpital Bichat un sentiment de familiarité dans cet espace à la fois fondamental – il fournit un service vital – et inhospitalier. Cette appropriation collective de ces espaces publics a des conséquences importantes sur l'autonomie des personnes trans. Un lieu peut être transformé en escale par le biais de l'investissement personnel des sociabilités. Certains groupes, comme les femmes trans sud-américaines, recréent ce sentiment de familiarité en agissant en groupe.

En somme, deux éléments permettent de distinguer les escales trans. D'abord, le sentiment de familiarité, qui passe à la fois par la proximité sociale aux usager-e-s d'un lieu et par un investissement des sociabilités locales, permet aux participant-e-s de transformer des lieux ordinaires en lieux rassurants. Ensuite, la mise en accessibilité de ressources urbaines rassure, en protégeant du stress d'être privé-e d'un service fondamental. En ce sens, les *safe spaces* trans sont de véritables escales : rassurantes, elles assurent la provision en ressources. La sous-partie suivante montre de quelle manière l'aménagement progressif d'escales dispersées dans la ville permet de s'en assurer l'accessibilité. À l'échelle de la ville, mises en réseau les unes avec les autres, ces escales sont le support d'une stratégie de mise en accessibilité des espaces publics urbains.

7.2.2 Aménager des escales pour parcourir la ville : des pratiques d'appropriation réticulaires, entre ancrages et mobilités

Les travaux les plus récents portant sur les géographies trans dénoncent un pendant pris par les recherches précédentes, d'avoir établi « une fausse dichotomie entre l'espace et la subjectivité, dans laquelle l'espace est passif et les sujets sont acteurs et contrôlent leur monde » (CRAWFORD 2015 ; cité par TODD 2021). L'espace serait souvent considéré comme un simple réceptacle des pratiques des personnes trans et le rôle joué par l'espace et ses matérialités sur les pratiques et représentations des personnes trans serait peu interrogé. Je pense que l'analyse des pratiques minoritaires par les *safe places* en géographie du genre et des sexualités comporte le risque de mener au même travers d'interprétation. Les individus évolueraient parmi des lieux passifs, les

plaçant ensuite sur une échelle subjective allant de l'*unsafe* au *safe*. Les pratiques des personnes trans relevées dans cette thèse montrent, au contraire, que les lieux rassurants sont appropriés – et ce terme insiste bien sur la dimension processuelle de l'aménagement des escalas. Plus que *safe* et plus que « *thick* » (CASEY 2001), ces lieux sont appropriés par une familiarisation. L'investissement des sociabilités et la mise en accessibilité des ressources relèvent d'un véritable travail, personnel ou collectif.

Je propose dans cette sous-partie de considérer ces lieux à rebours d'une vision catégorique qui divise les espaces publics en lieux sûrs ou moins sûrs, ou même en lieux « *thin* » et « *thick* » : la recherche empirique sur les espaces publics a bien montré les limites de ces catégories qui ne rendent pas justice à la diversité des degrés et modalités d'appropriation des lieux (DE BACKER et PAVONI 2018). A l'inverse, cette sous-partie propose de porter le regard sur ces dynamiques d'appropriation afin de considérer ces lieux de manière plus dynamique, dans une relation dialectique entre leur matérialité et les usages qui en sont faits. En observant non-seulement ce que les personnes trans font aux lieux, mais également ce que ces lieux changent aux pratiques spatiales des personnes trans, il apparaît que ces escalas, appropriées et dispersées, deviennent le support de véritables stratégies d'accès aux espaces publics. Ces stratégies reposent sur une négociation entre ancrage et mobilités. Repérer et investir des escalas régulières et, grâce à elles, maîtriser ses mobilités, permet de s'aménager un accès stratégique à la ville et ses ressources.

« J'ai une liste dans ma tête » : repérer ses escalas et les investir

Les participant-e-s ont souvent écrit dans leur journal de bord juste avant de sortir de leur domicile. Cela rend particulièrement visible, dans les écrits et dans les entretiens-bilan, les représentations que les participant-e-s se font d'un lieu *avant de s'y rendre* ou d'une mobilité *avant de la pratiquer*. Il est apparu que les participant-e-s planifiaient leurs mobilités avant de sortir, en s'appuyant notamment sur la présence de points de chute rassurants tout au long de leur parcours et autours desquels s'organisent les mobilités. Les commerces en constituent un bon exemple. Indispensables à l'accès à de nombreuses ressources – sociales, festives, alimentaires, etc. –, ils sont également l'objet de pratiques d'achats quotidiennes ou presque. Les participant-e-s les craignent pourtant : ce sont des lieux inquiétants dans lesquels les interactions déplaisantes sont fréquentes. Pour s'assurer un accès sûr aux ressources offertes par ces commerces, plusieurs participant-e-s retiennent les bonnes et mauvaises expériences, investissant ensuite de manière privilégiée les commerces rassurants au détriment des lieux inquiétants. Ces pratiques, qui reposent sur la planification des déplacements à l'échelle de la journée, s'apparentent à une véritable stratégie : de simples commerces ces lieux deviennent des escalas, parfois au détriment de toute logique de proximité spatiale.

Les commerces, sans pour autant être toujours véritablement appropriés ou craints, peuvent prendre dans les représentations des participant-e-s des positions ambivalentes. Tandis que certains commerces sont durablement évités, par exemple suite à un mégenrage ou une interaction

déplaisante avec un-e employé-e, d'autres sont adoptés et intégrés dans les représentations et pratiques à un ensemble d'espaces jugés rassurants. Dans le cadre des entretiens préliminaires, j'ai systématiquement demandé aux participant-e-s de décrire « une journée ordinaire » de leur quotidien. J'ai pu recueillir des informations précieuses sur les commerces et services fréquentés régulièrement : boulangerie, fast-food, café, épicerie, mais aussi bibliothèques, espaces associatifs, scolaires ou universitaires. Dans l'ensemble de ces lieux publics, les relations avec les gestionnaires et les autres usager-e-s sont réduites à une courte conversation à propos de l'achat ou du service considéré. Le sentiment de bien-être des participant-e-s se fonde donc sur une courte impression. Dans la grande majorité des témoignages, cette impression résulte de la manière dont les participant-e-s ont été genré-e-s par leur interlocuteur. Ella fréquente beaucoup de commerces de proximité du fait de son mode de vie : elle et sa compagne font peu à manger elles-mêmes et consomment majoritairement leurs repas dans des restaurants proches de chez elles et de leur lieu de travail, sur place ou, le plus souvent, à emporter. Ella explique bien ce qui différencie les commerces des autres espaces publics qu'elle fréquente au quotidien :

Les interactions dans les commerces, c'est le seul moment où... Tu vois y'a des gens dans la rue ils me croisent ils me regardent, ils me genrent dans leur tête, mais je m'en fous en fait. Tant que ça débouche pas sur une interaction, qu'elle soit violente ou pas, causée par ce genrage, je peux faire complètement abstraction de ça. L'essentiel des interactions où je suis genrée par des inconnus et où du coup je capte qu'on me genre, c'est les interactions dans les commerces. C'est quand je vais à la boulangerie, je prends un croissant, et quand j'arrive à la caisse du magasin, on me dit soit « bonjour Monsieur » soit « bonjour Madame ».

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

Le fait d'être systématiquement genré-e dans un commerce est effectivement un élément différenciant ces espaces publics des autres : la rue, comme le fait remarquer Ella, dans laquelle on s'adresse plus rarement aux passant-e-s, mais aussi le lieu de travail ou les espaces associatifs, de loisirs, ou associées à la garde d'un enfant, dans lesquels on connaît les autres usager-e-s. Ella explique ainsi que la différence entre son lieu de travail, où elle est parfois genrée au masculin, et les commerces, est qu'elle peut expliquer la situation à ses collègues, contrairement aux commerçants qu'elle ne connaît pas vraiment et à qui elle ne se verrait pas faire son *coming-out*.

En dehors des commerces, j'ai pas d'interactions avec des inconnu-e-s. C'est mes potes, des collègues, ma compagne, des fois des gens que je connais pas, mais ils font partie des gens où si ils me genrent au masculin il suffit de dire « non c'est elle » et du coup pas de discussion. Y'en a ils comprennent pas ils répondent « ah bon ? » et je réponds « je suis une femme », et en vrai jamais personne pose plus de questions. Mais oui y'a pas vraiment d'autres personnes que les commerçants avec qui j'ai pas mon mot à dire entre guillemets, c'est uniquement comment ils me perçoivent qui joue. [...] Je fais pas mon *coming-out* aux commerçants, c'est ridicule, on se connaît pas.

Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

Dans les représentations de nombreux-ses participant-e-s, les commerçant-e-s occupent une position paradoxale : les commerces font à la fois partie d'une sphère familière et sont des lieux fréquentés très régulièrement, mais les commerçant-e-s ont pour la plupart un statut d'étranger-e. Cela se comprend dans le discours d'Ella : si ces interactions sont fréquentes, les commerçant-e-s restent des personnes relativement peu connues, avec qui la discussion est difficile, voire impossible. Lorsque l'on fréquente beaucoup de commerces diversifiés, l'entreprise d'un *coming-out* à l'ensemble des commerçant-e-s d'un quartier paraît effectivement titanesque, surtout compte tenu du stress et de la fatigue associés à ce type de discussion. Les participant-e-s sont ainsi exposé-e-s régulièrement au fait d'être oralement désigné-e-s par des pronoms ou des qualificatifs genrés, en public, par un-e commerçant-e relativement inconnu-e et avec qui des explications seraient difficiles ou gênantes. Cela provoque des situations déplaisantes durant lesquelles les participant-e-s ne peuvent pas réellement désamorcer la gêne par une explication et doivent assumer d'avoir été perçu-e-s d'une certaine manière par leur interlocuteur-riche devant d'autres personnes qui ne les avaient pas nécessairement perçu-e-s selon le même prisme. Ce décalage est à l'origine d'une sensation d'humiliation.

La sensation d'humiliation suite à un mégenrage en public marque fortement les participant-e-s : ces interactions désagréables, que l'on peut comparer à de minuscules traumatismes qui constelleraient le quotidien des participant-e-s, conduisent certain-e-s à associer les lieux dans lesquels se sont produits les incidents à des émotions très négatives. A ce sujet, les pratiques de Justine, ingénieure d'étude dans un laboratoire rennais, sont parlantes. Cette dernière explique ainsi éviter systématiquement les commerces dans lesquels elle a été mégenrée, invoquant notamment le souvenir douloureux d'humiliations passées.

Y'a beaucoup de lieux que j'ai pris l'habitude d'éviter. En fait j'ai une liste dans ma tête, un peu des endroits où... typiquement par exemple, des boulangeries où j'ai déjà été mégenrée, ben là j'y retourne plus en fait, un mégenrage et j'y retourne plus. Par exemple le cinéma Gaumont, pendant un bon moment, je l'ai largement évité. Un jour où j'ai voulu y aller, c'était au moment de la coupe du monde et il y avait une fan zone juste à côté, donc des contrôles d'identité. Il y avait deux files, une file pour les mecs, puis pour les meufs. Je me mets dans la file pour les meufs et la personne me refuse. Et en plus, je voulais juste aller au cinéma, mais je n'avais pas le choix il fallait quand même que je passe par la fan zone. Il y a des moments comme ça, d'humiliation... Y'a des points comme ça où je me suis fait humilier. Je n'y repasse pas.

Justine, 25 ans, ingénieure d'étude, Rennes.

Cet exemple met en évidence les conséquences de ces micro-agressions sur ses représentations des espaces publics : les représentations du territoire de Justine sont constellées par ces lieux, associés à ces vécus humiliants, qu'elle nomme très géographiquement des « points » formant « une liste ». L'exemple du cinéma illustre bien la part d'irrationalité de ces mécanismes dont Justine est consciente : bien que la présence d'une « fan zone » à côté du cinéma soit tout à fait exceptionnelle, Justine n'y est pas retournée pendant plusieurs mois. Plusieurs participant-e-s

ont recours à l'image de la liste pour illustrer cette stratégie d'accès aux espaces publics. Par exemple, Ella l'utilise pour expliquer sa manière de choisir les commerces dans lesquels elle se rend au quotidien :

La majorité du temps je m'en fous de me faire mégenrer donc je vais partout, mais de temps en temps, ça me saoule, et j'ai dans ma tête la liste des commerces dans lesquels je me fais correctement genrer, et ces jours-là je ne vais que dans les commerces où je sais que je suis correctement genrée. En vrai je les décode tous, je connais telle personne qui ne me genre pas, telle personne qui me genre au féminin une fois sur deux et au masculin le reste du temps, et j'ai dans ma tête ma liste de commerces, donc je sais par avance comment va se passer l'interaction, et selon ce que j'ai envie certains jours, ça peut déterminer mes choix de où je vais manger.
Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

On imagine que la tenue de cet inventaire représente un véritable casse-tête. Ella semble en effet retenir beaucoup d'informations à propos des commerçant-e-s menant à des calculs coût-bénéfice serrés. Lorsque je lui demande de développer, Ella déroule un véritable plan de bataille qui laisse penser à une stratégie militaire plus qu'aux moments de détente normalement associés à la consommation de repas ou de boissons.

Milan : est-ce que ça t'arrive carrément de renoncer à ton achat ou d'éviter de sortir [pour ne pas être mégenrée] ?
– Pas aussi clairement que ça, je pense que dans ma tête ça se passe plutôt en mode « oh la flemme d'y aller », mais si je creuse, pourquoi la flemme, c'est parce qu'en plus du coût de mettre mes chaussures, prendre l'ascenseur, etc., y'a aussi le coût d'avoir une interaction où je vais me faire mégenrer. [...]
– [...] Si j'ai bien compris, tu fréquentes pas mal de commerces de proximité, on est d'accord ? Quotidiennement ou presque ? Donc c'est quand même une difficulté à laquelle tu te confrontes souvent, non ?
– En fait je ne le perçois plus comme une difficulté, parce que j'ai parfaitement conscience, selon les choix que je fais, de ce que ça va me coûter ou pas. Donc je le perçois plutôt comme un choix à faire : « aujourd'hui je vais pas aller là car ça fait deux ans que j'y vais il voit bien que j'ai des boobs et il m'appelle toujours monsieur, il m'agace ». [...] Et puis des fois j'y retourne toujours car j'ai envie de manger leurs trucs, mais je sais que ça a un coût pour moi et voilà. [...] C'est un calcul. [...] J'ai appris à maîtriser mon environnement. Enfin pas à le maîtriser, parce que je le change pas, mais à le connaître et à me mouvoir en toute connaissance de cause.
Ella, 27 ans, cadre dans un parti politique, Paris (18).

De nombreux-ses participant-e-s à Paris, Rennes et Londres ont recours à ces stratégies visant à rationaliser l'énergie dépensée au cours des mobilités de la journée. Dans le témoignage d'Ella, le champ lexical de la stratégie (« calcul », « maîtriser mon environnement », « me mouvoir en toute connaissance de cause ») et l'usage du calcul coût/bénéfice mettent en lumière la charge organisationnelle et émotionnelle associée à un simple choix entre plusieurs commerces de proximité. L'humiliation associée au mégenrage représente une fatigue supplémentaire, qu'Ella

compte parmi les « coûts » associés à ses actions. Ces interactions déplaisantes « coûtent », c'est-à-dire participent à une fatigue générale des participant-e-s. Dans son inventaire des commerces, Ella distingue ceux dans lesquels elle est systématiquement bien reçue des autres, qu'il s'agisse de commerces qu'elle ne connaît pas encore ou de lieux dans lesquels elle a déjà vécu une interaction déplaisante. Cela lui permet de s'assurer qu'elle pourra accéder aux biens et services proposés dans ces commerces – elle peut toujours se rendre dans les commerces qu'elle sait sûrs –, tout en lui laissant la possibilité d'affronter des établissements inconnus ou dans lesquels elle a déjà été mal reçue si elle en a l'énergie. C'est en ce sens que je qualifie ces lieux sûrs d'*escales* : sans que les participant-e-s ne s'y rendent nécessairement régulièrement, le fait qu'ils soient accessibles permet de rendre l'accès aux lieux inquiétants environnant ou ayant la même fonction possible. La figure 7.2 page 354 présente de manière schématique deux manières dont l'investissement d'une escale ouvre l'accès à des lieux plus inquiétants, selon un modèle davantage rayonnant ou circulatoire. Quand bien même il ne prévoit pas de s'arrêter, l'équipage d'un navire est rassuré par la possibilité de faire escale en route lorsqu'il se lance dans la traversée d'une mer. De la même manière, la possibilité de faire escale dans un commerce connu et rassurant permet aux participant-e-s d'envisager d'accéder à d'autres lieux plus inquiétants. En cas de problème ou de fatigue, ils et elles savent que cette escale leur est accessible et leur permet d'accéder aux ressources dont ils et elles ont besoin.

Les commerces ont la particularité d'être des espaces publics fréquentés au quotidien, souvent à proximité des lieux d'ancrage des participant-e-s : domicile, lieu de travail, domicile d'un proche, etc. Ils sont ainsi très souvent cités dans les journaux de bord et dans les entretiens, dont la majeure partie porte sur la « journée ordinaire » décrite par les participant-e-s. Toutefois, d'autres espaces publics ou semi-publics sont parfois mentionnés dans le même registre lexical – les interactions coûtent, participent à une certaine fatigue et le mégenrage, s'il est moins répété, se solde tout de même par de nombreuses et coûteuses explications. Administrations, services publics et accueil des cabinets de professionnels de soins sont autant de guichets auxquels les personnes trans sont confrontées à ces interactions déplaisantes. Ces lieux font également l'objet de cette stratégie, que l'on peut qualifier de stratégie d'orientation. Les lieux rassurants et permettant l'accès aux ressources recherchées sont identifiés et fréquentés en cas de besoin. La connaissance de ces lieux et l'assurance de pouvoir les fréquenter au moins en dernier recours permettent aux participant-e-s de s'aventurer vers des lieux plus inquiétants ou simplement inconnus, donc risqués, dans leurs pratiques quotidiennes. Les calculs coût-bénéfice permettent de gérer la fatigue au regard des besoins. Ce sont bien ces escales qui, permettant un repli, rendent possible l'accès à des lieux plus risqués.

Cette répartition des espaces publics dans les représentations entre des escales rassurantes et pourvoyeuses de ressources et des lieux inquiétants, craints pour des raisons diverses, se traduit dans les pratiques quotidiennes des espaces publics des participant-e-s. Leurs mobilités sont organisées en fonction de ces escales. Les pratiques et représentations des espaces publics

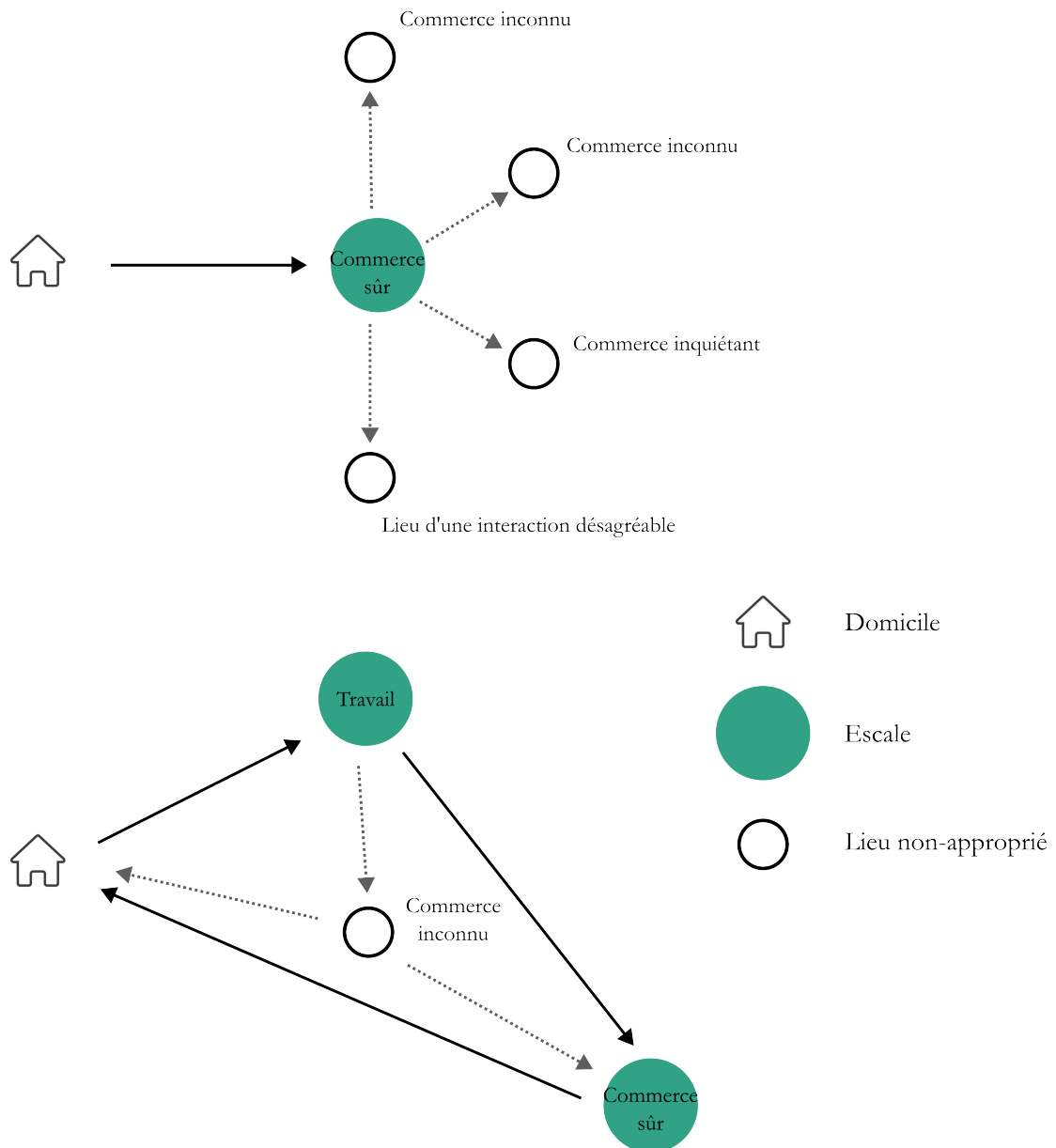


FIGURE 7.2 – Rôle d'une escale dans la planification des mobilités, Milan Bonté, 2022.

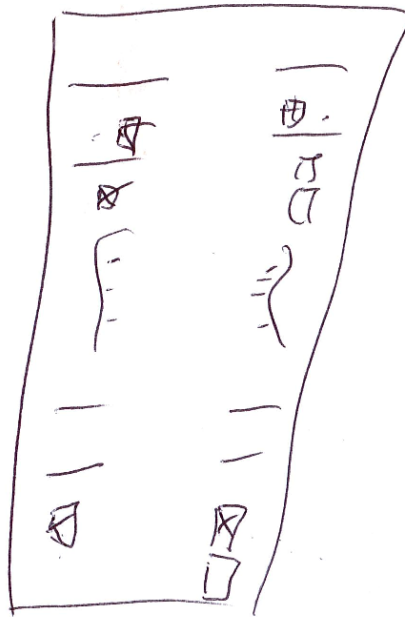


FIGURE 7.3 – Yann représente les places isolées dans le bus, où il préfère s'installer. Rennes, 2019.

sont ainsi jalonnées de multiples lieux d'ancrage. Ces escalas rassurantes et pourvoyeuses de ressources sont le support des mobilités.

Aménager ses déplacements grâce à l'évitement

Pour aller d'escale en escale, certain-e-s participant-e-s aménagent également les espaces publics fréquentés durant leurs trajets, notamment les transports publics. La maîtrise de l'environnement matériel et social est un point important de cet aménagement.

Yann, étudiant rennais, se rend tous les jours de la semaine à l'université : lors d'une promenade commentée, nous faisons ensemble le chemin en parlant de ce que nous voyons. Profitant de quelques minutes de répit dans le bus, assis tous les deux à l'arrière, il m'explique qu'il « ne s'assie[d] jamais là ». Il préfère s'asseoir devant, à la place qu'il considère la plus isolée. Il illustre plus tard ses propos par un dessin (figure 7.3 page 355), sur lequel les places isolées des autres passager-e-s sont cochées.

Le fait de s'asseoir à ces quelques places – et toujours aux mêmes – lui permet notamment de maîtriser son environnement social, anticipant les allées et venues et réduisant le nombre de personnes croisées en même temps. Lorsqu'il ne peut pas s'y asseoir ou que le bus est organisé autrement, il est « déboussolé » et « très anxieux ». Ces méthodes de contrôle de son environnement imprègnent ainsi son quotidien et son rapport aux espaces publics, au-delà de

l’habitacle du véhicule : Yann prend le bus plusieurs fois par jour, parfois pour de très courtes distances comme les quelques centaines de mètres qui séparent son domicile de la station de métro la plus proche. Il lui est déjà arrivé de descendre du bus et de renoncer à son déplacement car toutes les places isolées étaient occupées. Sans constituer un obstacle majeur, Yann n’ayant renoncé à se déplacer que de très rares fois, la maîtrise de son environnement immédiat durant son trajet est un élément important de son sentiment de bien-être dans les lieux publics.

De nombreux-ses participant-e-s révèlent faire usage de techniques similaires : lorsque nous penchons sur un moment particulier de leur journée ou que nous parcourons ensemble des lieux arpentés au quotidien, ces infimes habitudes font surface dans les récits. De prime abord invisibles, jugées davantage de l’ordre du « TOC » (Emma) que d’une réaction rationnelle à un danger potentiel, elles se révèlent toutefois fortement structurantes dans les expériences des espaces publics des participant-e-s. Ambroise promène son chien tous les jours dans les rues de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il décrit dans son journal de bord être sujet à de l’anxiété, quotidiennement, lors de ces promenades, en raison du manque de contrôle induit par les réactions spontanées du chien et des passants.

Le chemin du retour se passe sans encombre, bien que je suis anxieux comme toujours en balade, puisque la présence de mon chien limite le contrôle que j’ai sur la situation et pousse un certain nombre de personnes à interagir avec moi.
Ambroise, 22 ans, étudiant, Saint-Denis (93).

Afin d’illustrer l’une de ces situations de perte de contrôle à l’origine de son anxiété, on peut se référer au récit de la promenade de la veille, également relatée dans son journal de bord :

Je sors promener mon chien au canal de Saint-Denis. [...] Il y a plusieurs groupes différents (6 groupes d’hommes, y compris des groupes d’une dizaine de personnes) en train de traîner au canal, ce qui rend la balade moins tranquille que d’habitude. Plusieurs personnes d’un des groupes interpellent mon chien. Mon chien va les voir, situation très inconfortable car je n’ai pas envie d’interagir avec un grand groupe d’inconnus, et parce que mon chien réagit parfois de façon méfiante (aboïement, etc.) avec les gens trop brusques, ce qui m’oblige à intervenir.
Ambroise, 22 ans, étudiant, Saint-Denis (93).

Le contrôle des interactions sociales est un élément structurant les mobilités pour les participant-e-s les plus anxieux-ses. L’exemple d’Ambroise et de son chien le montre bien. La perte de contrôle liée à la présence du chien est à l’origine d’une anxiété qu’Ambroise relate à plusieurs reprises dans son journal de bord et dans les entretiens. Le caractère généralisé et omniprésent de l’anxiété d’Ambroise dans les espaces publics de sa ville de résidence est particulièrement illustré par une carte mentale qu’il produit lors de son entretien-bilan (figure 7.4 page 358). Après avoir longuement discuté de ces promenades quotidiennes avec son chien, je lui propose de représenter sur une carte les rues, squares et berges dans lesquels il se promène le plus. Nous convenons d’un code couleur : Ambroise doit représenter en jaune les espaces publics associés, dans son esprit, à un certain danger. Il commente son dessin au fur et à mesure,

ne traçant que des traits jaunes – il ne parvient en fait pas à trouver un espace public qui ne serait pas associé à cette anxiété permanente. Ambroise décide alors de représenter en fuchsia ses choix d'itinéraire. S'il ne parvient pas vraiment à contourner le danger, celui-ci étant omniprésent dans ses représentations de son quartier de résidence, il recalcule en permanence ses itinéraires en fonction de ce stress. Il observe notamment les allées et venues sur les trottoirs à plusieurs dizaines de mètres de distance et se détourne des autres usager-e-s en changeant de trottoir, voire momentanément de direction. Ses sorties reposent ainsi sur un équilibre entre, d'une part, la formalisation d'itinéraires voués à croiser le moins de personnes possible, et d'autre part, la gestion de la possibilité d'interactions non sollicitées provoquées par son chien. Il explique ainsi souvent sortir après 22h, pour « minimiser le nombre de croisements », mais rarement après minuit pour « éviter les mecs chelous ou [...] dangereux ». Les pratiques quotidiennes d'Ambroise dans les espaces publics de son quartier sont ainsi caractérisées par un ensemble de micro-stratégies – sortir à la bonne heure, calculer ses itinéraires, gérer autant que possible les réactions de son chien et anticiper les interactions sociales – qui lui permettent d'exercer un contrôle relatif sur son environnement.

Le contrôle de l'environnement social immédiat des participant-e-s apparaît d'autant plus comme un élément important de leur sentiment de bien-être dans les espaces publics qu'une majorité d'entre elles et eux expriment être rassuré-e-s de la présence d'un-e ami-e ou d'un compagnon lors de leurs pratiques quotidiennes. On peut bien sûr imaginer que le fait d'être accompagné-e est rassurant pour de nombreuses raisons : la joie d'être entre ami-e-s, la possibilité d'être défendu-e en cas d'agression, la convivialité sont autant d'éléments qui rendent les expériences des espaces publics plus agréables. Toutefois, les possibilités de contrôle de l'environnement offertes par le fait de pratiquer les espaces publics à plusieurs sont très souvent mentionnées comme un élément déterminant du sentiment de bien-être des participant-e-s. Ambroise écrit par exemple dans son journal de bord se sentir protégé des interactions indésirables qu'il redoute tant lorsqu'il se déplace avec son compagnon – bien que cela nécessite de cacher leurs potentielles marques d'affection par peur de subir de l'homophobie.

Je rentre vers 3 heures du matin en noctilien avec mon compagnon, qui nous a rejoints au milieu de la soirée. [...] Comme toujours dans la rue ou les transports, nous faisons attention avec mon compagnon à ne pas montrer de signe d'affection. Je me sens tout de même plus en sécurité avec lui que seul, puisque les gens m'abordent beaucoup moins quand nous sommes à deux.

Ambroise, 22 ans, étudiant, Saint-Denis (93).

Le fait d'être accompagné-e semble en effet protéger relativement les participant-e-s des interactions sociales non désirées et non sollicitées qui sont particulièrement redoutées. Les participant-e-s qui sont souvent mégenré-e-s expriment aussi préférer être accompagné-e-s : cela leur permet de ne pas être au centre des interactions avec les autres usager-e-s, ce qui leur évite d'être genré-e-s. Corentin, qui est parfois perçu comme une femme dans les espaces publics, écrit aussi dans son journal de bord se sentir mieux lorsqu'il est accompagné.

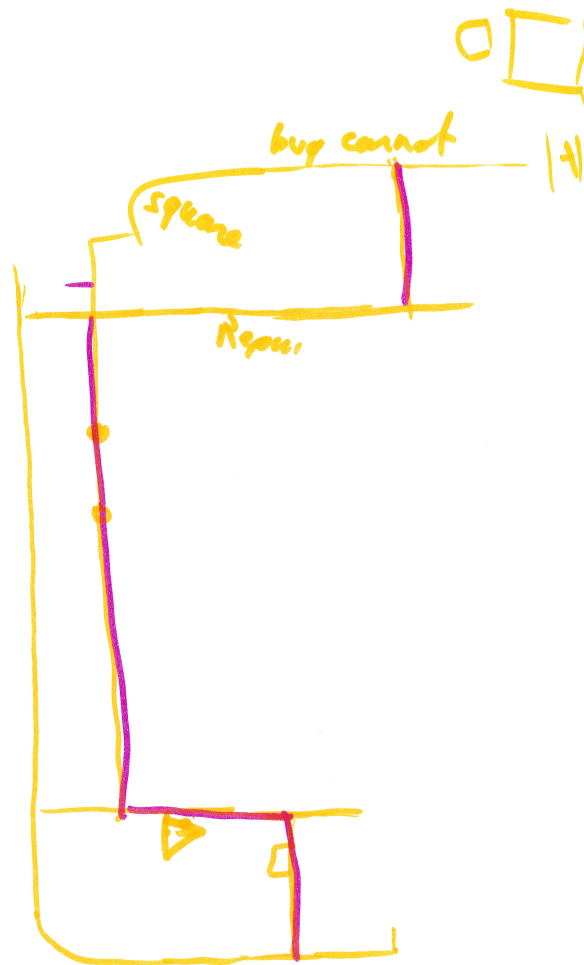


FIGURE 7.4 – Ambroise représente le trajet de promenade qu’il fait le plus souvent avec son chien. Le jaune représente le danger et le fuchsia, ses choix d’itinéraire. Saint-Denis (93), 2019.

Parfois j'ai l'impression que j'ai un bon passing et après mère Nature me rattrape à cause de ma poitrine que j'ai du mal à cacher. C'est pour cela que je n'aime pas sortir de chez moi lorsque je dois aller quelque part sans quelqu'un que je connais. Je ne me sens pas en confiance ou safe quand je suis seul parce que je sais que tant que je ne parle pas, on va me prendre pour une femme.

Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes.

Le fait d'être accompagné-e confère un certain confort d'usage des espaces publics, car cela permet d'être momentanément dispensé d'interactions avec d'autres usager-e-s. Aussi, comme Corentin l'exprime lorsque nous revenons sur son journal de bord, ses ami-e-s « le réconfortent en cas de mauvaise expérience », voire prennent sa défense face à des individus agressifs. Cela lui permet de se sentir en sécurité, ce qui passe notamment par le contrôle relatif des situations stressantes de son quotidien : les interactions déplaisantes sont maîtrisées. Ces éléments mettent en lumière les stratégies de gestion de l'environnement en dehors des escalas. Ce qui pourrait passer pour des évitements n'est en fait pas un repli, mais une stratégie qui permet notamment d'accéder aux lieux davantage appropriés.

Cette nécessité d'exercer un contrôle sur l'environnement social immédiat se traduit dans les pratiques des participant-e-s par une bipolarisation des espaces publics fréquentés, mais également des trajets et modes de déplacement investis. D'un côté, certains lieux sont surinvestis, la connaissance des gérant-e-s et des usager-e-s permettant une première forme de contrôle de l'environnement social. De l'autre, les lieux dans lesquels les stratégies ne sont pas possibles sont petit à petit évités. Cela pousse parfois certain-e-s participant-e-s à faire d'importants détours pour se procurer un service dans un lieu plutôt que dans un autre – c'est par exemple le cas de Justine qui se rend systématiquement dans une boulangerie connue et appropriée, mais éloignée de plusieurs kilomètres son domicile – ou à préférer un lieu ou un mode de transports onéreux face à une solution moins chère, mais davantage stressante. C'est par exemple le cas de Harry : peu à l'aise financièrement, il prend toutefois la plupart du temps le métro londonien malgré son coût bien plus élevé que le bus. Il explique dans son journal de bord être systématiquement genré par les chauffeurs de bus et apprécier au contraire la tranquillité des trajets en métro.

Bus drivers seem also to id me as whatever gender they are – mostly male. [...] So travelling on the tube is cool. No one speaks to you so that's alright.

Harry, 38 ans, petits boulots administratifs, Brixton (Londres).

Les espaces publics fréquentés au quotidien se trouvent ainsi polarisés selon une négociation visant à aboutir à un contrôle relatif de l'environnement social immédiat. Tandis que certains lieux sont fortement appropriés par un investissement fort de l'interconnaissance – bars et restaurants de quartier, commerces et services de proximité, associations communautaires ou non –, ceux dans lesquels l'appropriation n'est pas possible sont éludés. La présence y est minimale, et lorsqu'elle est absolument nécessaire – Harry et Yann *doivent* se déplacer, Ambroise *doit* promener son chien –, le contrôle de l'environnement social est intensément négocié et passe en particulier par un évitement des interactions sociales potentielles. Les itinéraires de déplacement

font particulièrement l'objet de ce type d'aménagement : pour aboutir à la même destination, plusieurs choix de modes de transport sont possibles et renégociables à chaque instant.

Les mobilités sont habituellement socialement valorisées (BORJA, COURTY et RAMADIER 2013). A titre d'exemple, si les classes supérieures périurbaines ne sont pas nécessairement les plus mobiles au quotidien, d'importantes mobilités domicile-travail étant parfois contraintes pour les classes sociales moins privilégiées, ce sont tout de même celles qui valorisent le plus le fait de se déplacer pour avoir recours à un service éloigné (BERROIR et al. 2017). Les mobilités « subies » sont souvent opposées aux mobilités « privilégiées » qui sont le résultat d'un choix (LE BIGOT 2017). Ici, ce n'est pas le déplacement en lui-même qui est subi, mais ses modalités. Toutefois, cela fait partie d'une stratégie d'accès aux espaces publics. Ces mobilités aménagées permettent d'aller d'escale en escale en minimisant les coûts de chaque sortie.

En somme, grâce à un investissement de l'interconnaissance et une présence répétée, les participant-e-s à cette thèse s'approprient certains lieux publics qui deviennent progressivement des lieux rassurants dans leurs représentations et pratiques quotidiennes. Cette appropriation peut résulter d'une stratégie individuelle ou collective, ou d'un mélange des deux. La sécurité et le sentiment de bien-être associés à ces lieux reposent notamment sur une maîtrise de l'environnement social immédiat, ainsi que sur un sentiment de familiarité issu d'une proximité sociale des groupes fréquentés. Aussi, la mise en accessibilité de ressources stratégiques participe à ce caractère rassurant en libérant les usager-e-s de la peur de s'en voir refuser l'accès. Ces lieux deviennent ainsi des escales dans les mobilités des personnes trans, rassurantes, reposantes et pourvoyeuses de ressources stratégiques. Les déplacements d'escale en escale font également l'objet d'une forme d'appropriation : il ne s'agit pas seulement de contrôler l'itinéraire, mais également de composer selon les modes de transport, les temporalités, l'affluence, etc. Cette stratégies en escales et mobilités permettent en somme de s'orienter et de se déplacer en prenant en compte les risques associés à certaines pratiques et d'en gérer le coût émotionnel. Cet ancrage polytopique dans les espaces publics du quotidien est une véritable stratégie d'accès à la ville.

Cette appropriation des lieux publics du quotidien selon un réseau de lieux rassurants rappelle fortement la métaphore géographique du placard (M. P. BROWN 2000), divisant l'espace urbain de manière binaire entre des lieux dans lesquels les usager-e-s LGBTI sont *au placard*, c'est-à-dire cachant leur homosexualité, et d'autres dans lesquels ils et elles sont *out* et peuvent librement exprimer leur identité. Nadine Cattan et Alberto Vanolo (2014) utilisent la métaphore de l'archipel pour décrire la géographie des clubs gays et des soirées lesbiennes à Paris et Milan, comparant les espaces festifs à des îles sur lesquelles les « politiques micro-émotionnelles » diffèrent du reste des espaces publics métropolitains. C'est dans le cadre d'une négociation similaire que les participant-e-s à cette thèse investissent des lieux en contribuant, par un fort investissement, à en changer la géopolitique. Ces escales sont ensuite reliées les unes aux autres par des mobilités hautement organisées et calculées. Ces logiques d'appropriation réticulaires des espaces publics sont le résultat d'une stratégie d'accès aux ressources offertes par certains

espaces : commerciales, amicales, administratives, etc. Elles permettent à ces personnes fortement stigmatisées de se protéger des conséquences négatives de ce stigmatisme tout en faisant usage des lieux publics. En ce sens, les escales apparaissent dans les quotidiens trans à la fois comme :

- Des espaces familiers et rassurants, pourvoyeurs de ressources ;
- Des lieux qui permettent d'organiser et de rendre rassurants les déplacements.

Ces escales sont, plus que des *safe spaces*, des lieux qui organisent des *safe mobilities*. L'escale est plus qu'un lieu sûr, puisqu'elle fait partie intégrante de ce qui accompagne la démarche de mobilité – ce qui est parfois appelé « motilité » (KAUFMANN, RAVALET et DUPUIT 2015). En agissant sur les représentations, par son *potentiel* rassurant, en permettant d'opérer un choix lors d'un déplacement ou de l'accès à un service, l'escale est le support d'un accès serein aux villes.

Plusieurs stratégies émergent toutefois des expériences trans, venant complexifier la compréhension de cette appropriation par escales. La diversification des stratégies au regard de la position dans les rapports sociaux de genre, classe et race mène à penser que le rapport aux espaces publics illustre, notamment par les possibilités de déploiement de stratégies d'appropriation des espaces et ressources à l'échelle métropolitaine, la position sociale des usager-e-s.

7.3 Des mobilités négociées : aménager sa présence d'escale en escale

Le concept d'appropriation a été abondamment discuté en géographie, en particulier concernant les espaces publics dont on démontre l'accaparement par différents groupes, dominants – les hommes (DE BACKER 2019), le secteur privé (FLEURY 2010), la bourgeoisie (CALLEN et LE GOIX 2007) –, dominés – occupation de rue (CLERVAL 2011), jeunes (DE BACKER 2019; PÉREZ LÓPEZ 2005), gays (LEROY 2010) –, ou les deux à la fois (MARGIER 2020). Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, dans l'introduction d'un numéro de la revue *Noroi* consacré à l'appropriation de l'espace (2005), commentent l'absence de définition unifiée de la notion, voire son absence des dictionnaires de géographie. L'appropriation ne constitue pas un champ d'études spatiales au même titre que d'autres concepts plus populaires parmi les géographes. Les auteurs tentent d'apporter quelques jalons. L'appropriation de l'espace peut prendre plusieurs modalités : celle de la propriété juridique, qu'ils jugent « incontournable, mais insuffisante », ou celle des « usages matériels » de l'espace et des processus de « familiarisation » qui passent par le développement d'un attachement affectif ou d'un apprentissage d'un lieu et de ses normes. Les escales décelées et investies par les personnes trans sont en ce sens des lieux qui font l'objet d'une appropriation : transformer un lieu en escale permet d'en faire l'usage autonome et cette transformation passe par une familiarisation. À cela, il est possible d'ajouter une dimension de l'appropriation de l'espace qui n'est pas citée par les auteurs et qui est celle de l'exploitation des

ressources d'un lieu. Henri Lefebvre, abondamment cité à ce propos, écrit :

D'un espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie.

LEFEBVRE 2000, p. 192

C'est comme combinaison d'un processus de familiarisation et de mise en accessibilité des ressources urbaines que je propose de parler d'appropriation des espaces publics à propos des stratégies décrites dans ce chapitre.

Ripoll et Veschambre (2005) concluent leur définition en insistant sur les rapports de pouvoir que mettent en exergue les processus d'appropriation, qui sont le résultat spatial de rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. Les spatialités de l'appropriation trans des espaces publics urbains mettent effectivement en lumière la position minoritaire de cette population. L'inscription spatiale de ces stratégies met en lumière les spatialités des normes de genre à l'échelle de la ville.

Après avoir présenté, sous la forme d'une typologie, les différentes stratégies d'appropriation des espaces publics des participant-e-s, je propose de commenter le rôle des rapports sociaux de classe et de genre dans la capacité des individus à investir ces stratégies. L'étude des rapports de pouvoir à l'œuvre permet notamment de comprendre les phénomènes d'isolement spatial et social au regard des résistances déployées lorsque les moyens matériels et sociaux des individus le permettent. Les spatialités de la transphobie sont révélées par la cartographie de ces stratégies de résistance.

7.3.1 Repenser les liens entre trajectoires sociales et pratiques spatiales

Ces réflexions sur les pratiques d'appropriation et de mise en accessibilité des espaces publics ont sensiblement évolué au cours de mes travaux de recherche. L'hypothèse d'un ancrage multisite ou polytopique des représentations et pratiques des espaces publics était déjà présente en d'autres termes dans mon mémoire de Master 2. J'avais proposé aux participant-e-s en fin d'entretien, sur la base d'un fond de carte vierge des arrondissements parisiens et aidé-e-s d'une carte de localisation annexe pour se repérer, de représenter les lieux qu'ils et elles fréquentaient régulièrement. Ces cartes, dont certaines sont présentées en figures 7.5 et 7.6, permettent de comparer différentes manières de se représenter, de fréquenter et de s'approprier les espaces publics parisiens.

Ces cartes mentales représentent les espaces d'activité des participant-e-s, c'est-à-dire qu'elles résument l'ensemble des lieux qu'ils et elles fréquentent au quotidien. On remarque que l'étendue, mais aussi les caractéristiques formelles des différentes cartes sont très variées selon leurs auteuses-rices. D'abord, on note une distinction entre différents modes d'implantation des figurés : les figurés ponctuels, parfois linéaires priment sur certaines cartes (figure 7.5 page 363) tandis que d'autres participant-e-s font spontanément l'usage de figurés zonaux (figure 7.6 page 364). Cela se rapporte à différentes formes d'usage des espaces publics : tandis que certain-e-s

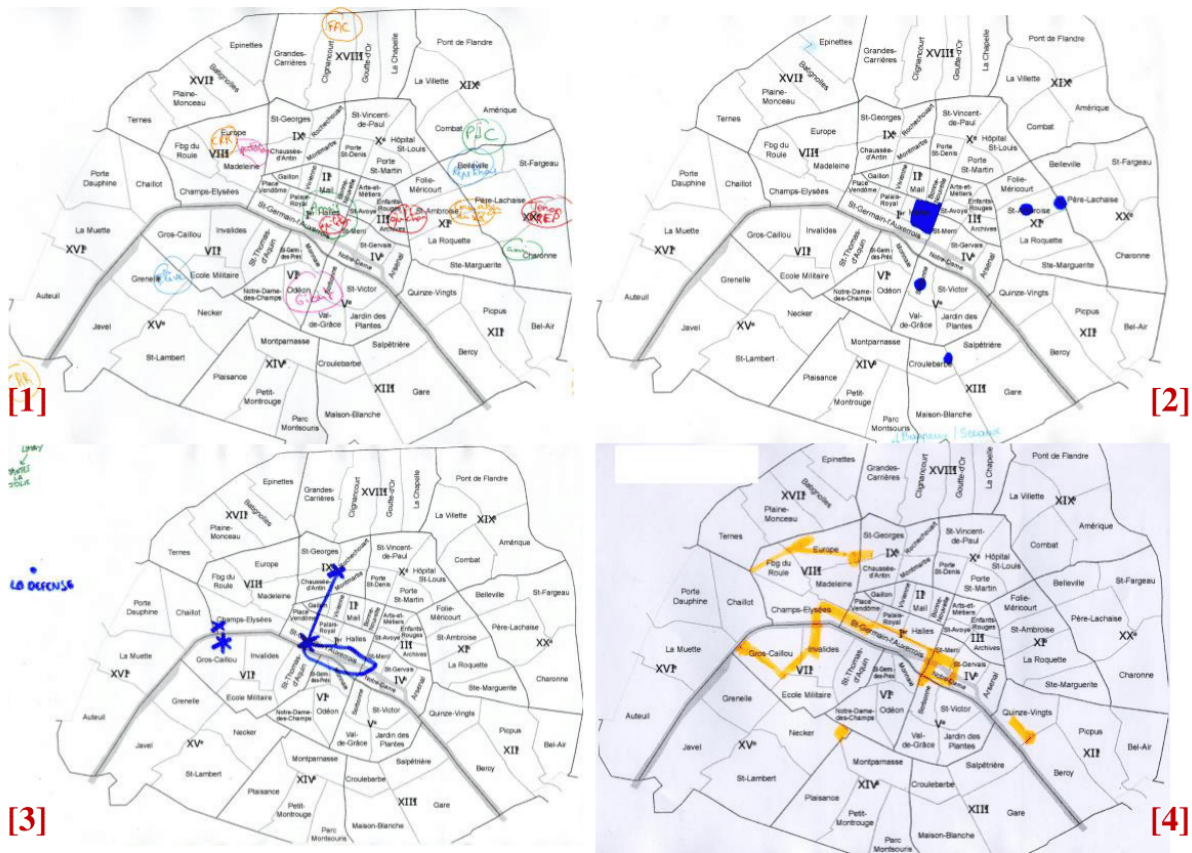


FIGURE 7.5 – Cartes mentales des pratiques des espaces publics (BONTÉ 2017), ancrages ponctuels.

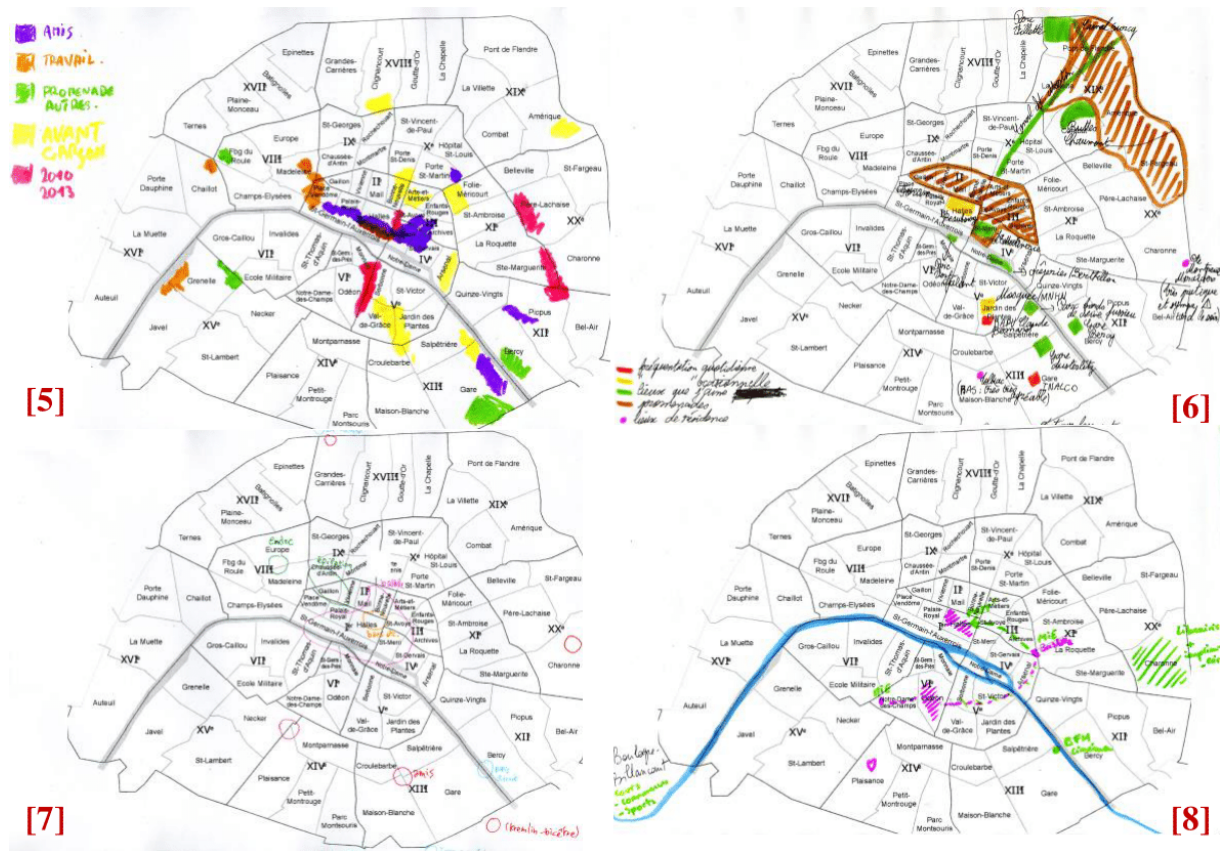


FIGURE 7.6 – Cartes mentales des pratiques des espaces publics (BONTÉ 2017), ancrages surfaciques.

investissent avant tout des lieux fermés et séparés du reste du quartier, ponctuels et reliés aux autres lieux par les déplacements les plus rapides et rationnels possibles, d'autres, en marchant et en privilégiant des logiques de proximité géographique dans le choix de certains services ou commerces, s'ancrent progressivement dans un ou plusieurs quartiers – même éloignés de leur lieu de résidence. La variation du nombre de lieux fréquentés par les participant-e-s indique aussi que certain-e-s s'approprient, peut-être avec plus de difficulté ou simplement plus intensément, seulement quelques lieux (cartes 2, 3 et 4) tandis que d'autres multiplient les points d'ancrage (cartes 1, 5, 6).

Au regard de ces cartes, j'avais formulé l'hypothèse selon laquelle le parcours de transition et l'évolution des discriminations vécues au quotidien participaient au renouvellement de ces formes d'appropriation des espaces publics. En d'autres termes, je supposais qu'un changement de genre poussait les personnes trans à modifier leurs pratiques au cours du temps et que cela avait une influence à l'échelle de l'espace de vie, sur le nombre de lieux fréquentés, la manière de se représenter le territoire et d'envisager son accessibilité et sur l'étendue de l'espace fréquenté. J'interprétais notamment l'accumulation de figurés ponctuels sur les représentations cartographiques comme une conséquence directe des discriminations vécues, à la manière d'une lutte de territoire qui repousserait les personnes trans dans cette poignée de lieux *safe* qui seraient leurs derniers refuges dans une capitale hostile.

Après avoir diversifié les récits de vie étudiés, notamment en incluant parmi les participant-e-s à cette thèse davantage de personnes ayant commencé leur transition depuis longtemps, cette stratégie d'ancrage en plusieurs lieux apparaît davantage comme une pratique non pas de repli mais bien d'appropriation. Cette appropriation progressive des différentes escales s'inscrit en effet dans une logique de valorisation et de mise en accessibilité des ressources. Sa spécificité propre est de reposer sur un ancrage en plusieurs lieux, et souvent un évitement des lieux de sociabilité du quartier de résidence. La négociation de l'équilibre entre ancrages et mobilités qui caractérise la forme archipélagique de ces géographies trans apparaît ainsi davantage comme une pratique hautement stratégique qu'une résignation ou un abandon des autres lieux. Je propose de ré-étudier brièvement les grands principes de ces cartes à la lumière de ces nouveaux éléments. Je formule notamment deux hypothèses :

1. D'abord, l'étendue surfacique ou la multiplicité des points dans les espaces d'activités ne sont pas liées qu'à la transition de genre des participant-e-s. De nombreux travaux ont montré l'évolution des espaces d'activité au cours des multiples transitions que connaît une trajectoire biographique : passage à l'âge adulte (DUBREUIL 2020), vieillissement (ROWLES 1986), trajectoires migratoires (TA et al. 2021) ou transition du travail au repos (KEITA et TILAHUN 2016). D'autres ont montré les différences importantes dans l'espace d'activité des groupes sociaux suivant divers déterminants sociospatiaux (BERROIR et al. 2017). Un changement de genre implique un parcours dans « l'espace social du genre », (BEAUBATIE 2019b) mais celui-ci s'inscrit dans des trajectoires biographiques

très diverses. Je fais ainsi l'hypothèse que l'organisation spatiale des mobilités et escales est le produit de toute la complexité de la trajectoire biographique des participant-e-s : les rapports sociaux de classe et de race doivent considérablement l'influencer.

2. Ensuite, et cela est complémentaire, la forme et l'étendue des espaces d'activités, notamment la dispersion des escales, ne résulte pas simplement d'une contrainte unilatéralement liée à la transition de genre. La spatialité des ancrages et des mobilités trans est l'illustration de véritables stratégies d'appropriation et d'accès aux espaces publics. Ces stratégies prennent différentes formes et ne se situent pas nécessairement sur un gradient du plus opprimé – qui ne fréquenterait que quelques lieux en se déplaçant le plus vite possible de l'un à l'autre – au moins opprimé – qui flânerait dans toute l'étendue des espaces publics de sa ville. En effet, d'autres éléments viennent compléter cette lecture des différentes stratégies : centralité de l'espace domestique, investissement d'un ou plusieurs quartiers au sein ou en-dehors du quartier de résidence, sont autant d'éléments constitutifs de véritables stratégies d'appropriation par l'ancrage et les mobilités des espaces publics métropolitains.

Ce recours des personnes trans à différentes stratégies spatiales d'appropriation laisse à voir diverses manières d'aménager et d'utiliser ces escales au sein des mobilités quotidiennes. Ces stratégies ne sont pas seulement le fruit d'un changement de genre, mais s'imbriquent également dans des trajectoires d'âge, de classe et de race parfois complexes. Ces différentes stratégies d'appropriation, fondées sur ces mobilités calculées entre des escales aménagées, éclairent probablement les rapports de pouvoir en œuvre dans le rapport à l'espace des individus.

7.3.2 Les escales au cœur de stratégies diversifiées d'accès à la ville et ses ressources

La complexité et la masse des matériaux récoltés sur chaque participant-e – matrice biographique, entretien biographique long, journal de bord, discussions à propos du journal de bord, parfois promenades ou cartes mentales – ont permis de recueillir un grand nombre d'informations sur les mobilités et les pratiques quotidiennes des espaces publics. La comparaison des rapports aux lieux des participant-e-s a permis de différencier plusieurs modèles. Chaque modèle correspond à une stratégie d'accès aux espaces publics métropolitains et aux ressources offertes par ces espaces. Ces stratégies reposent toutes sur un équilibre entre investissement d'escales, souvent nombreuses, et mobilités, plus ou moins contraintes. Les différentes stratégies repérées sont classées dans la figure 7.7 page 368. Ces stratégies ont été repérées et ont pu être mises en évidence par la prise en compte de deux critères, qui sont notamment issus des pratiques du placard analysées dans le chapitre 6 :

- D'abord, le rapport général à la distance dans les mobilités et pratiques quotidiennes des espaces publics permet de distinguer les personnes qui fondent leur ancrage sur

une **logique de rapprochement** de celles qui misent davantage sur une **mise à distance**. Cela fait notamment référence aux dynamiques spatiales du placard présentées dans le chapitre précédent : les personnes davantage concernées par les dynamiques de repli privilégient une restriction des mobilités à des lieux proches de leur domicile, tandis que les personnes concernées par les dynamiques d'exclusion privilégient un ensemble de lieux éloignés de leur quartier de résidence ou d'origine. Cela distingue, en pratique, des personnes dont les pratiques spatiales sont concentrées, d'autres dont les pratiques sont davantage excentrées.

- Ensuite, le rapport à la sphère domestique est un second critère de distinction : pour certain-e-s, l'espace voire la sphère domestique sont des espaces refuges, qui leur permettent de se ressourcer entre plusieurs activités, tandis que d'autres trouvent ces vertus dans d'autres lieux. Cela distingue en particulier des pratiques spatiales **polarisées**, dans lesquelles l'espace ou sphère domestique occupe une place centrale autour de laquelle les pratiques s'organisent, des pratiques **multipolarisées** qui se traduisent davantage par une multiplication des pôles structurants – ces derniers ne sont plus seulement le domicile mais peuvent par exemple être un lieu d'études, un parc, un café particulièrement approprié ou le domicile d'ami-e-s.

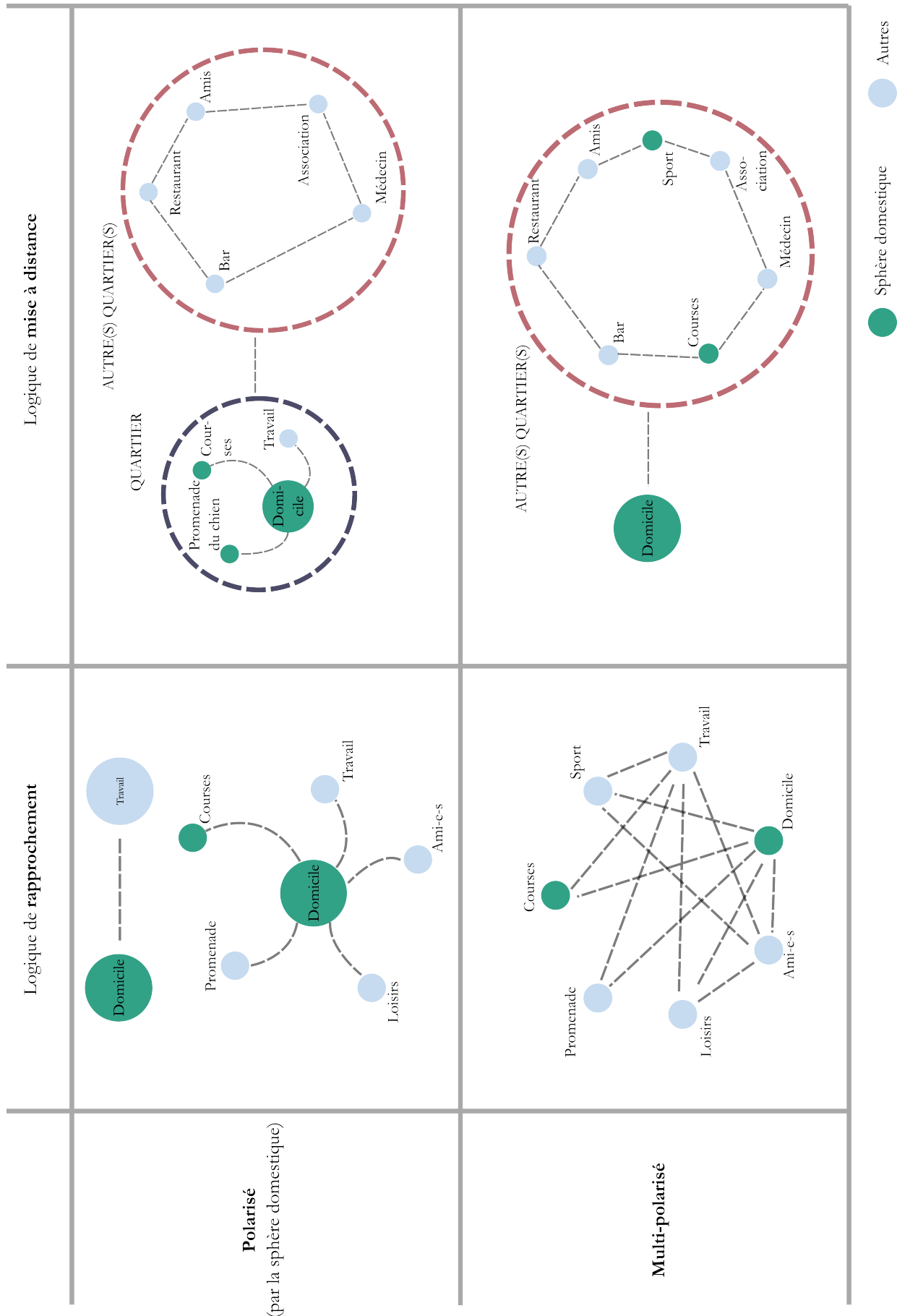


FIGURE 7.7 – Typologie des stratégies de mise en accessibilité du territoire, Milan Bonté, 2022.

Des stratégies polarisées par l'espace domestique

Certain-e-s participant-e-s ont des mobilités faibles, fortement polarisées autour de leur sphère domestique. Ces personnes ont en fait recours à des stratégies d'appropriation de la ville **polarisées autour du domicile** et caractérisées par une **logique de rapprochement**. Elles concernent majoritairement des personnes soumises au harcèlement de rue, à la fois dans les lieux qu'elles fréquentent mais aussi dans le cadre de leurs déplacements. Elle se définit par des lieux d'ancrage souvent investis à proximité du domicile et des mobilités pendulaires entre le domicile et ces lieux. Dans les discours des enquêté-e-s, elle est vécue comme une véritable stratégie d'aménagement de l'espace de vie.

Portée à son paroxysme, les stratégies caractérisées par une logique de proximité et des pratiques polarisées prennent la forme d'une restriction des déplacements aux mobilités domicile-travail. Cette restriction peut paraître limitée et laisse penser à une contrition subie de l'espace de vie. Pourtant, si cette forme d'ancrage bipolaire ne concerne effectivement que des participant-e-s rencontrant d'importantes difficultés à l'appropriation voire au simple accès aux espaces publics (handicap notamment), elle ressort, dans les récits des participant-e-s concerné-e-s, comme une véritable stratégie réfléchie. La mise en place d'aménagements spécifiques, qui nécessitent l'accord d'un tiers (employeur, propriétaire, compagne ou compagnon, etc.) ou l'aide d'un-e proche (conjoint-e, ami-e, colocataire, parent), est systématiquement dépendante de la reconnaissance d'un handicap ou d'une forte difficulté : il paraît en effet difficile de se dispenser de faire des courses, de systématiquement faire déplacer ses ami-e-s jusque chez soi sans jamais aller à leur rencontre et de ne pas ressentir le besoin de s'engager dans une activité physique ou de promenade, à moins d'être concerné-e par un handicap moteur ou mental. Cette forme d'organisation de l'espace de vie nécessite une force de négociation importante qui repose à la fois sur le capital social et le capital économique.

Tess, suite à la faillite de son ancien employeur, a été quelques mois au chômage. Dans l'objectif de limiter ses recherches d'emploi à un périmètre restreint autour de chez elle, elle a effectué les démarches de diagnostic du trouble de l'autisme et a demandé, suite à un diagnostic positif, une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé). Ces démarches lui ont effectivement permis d'imposer un périmètre de recherche restreint à Pôle Emploi sans perdre ses allocations chômage.

J'ai profité [...] du temps que j'avais pour moi pour faire toutes les démarches possibles, dont tous les changements, etc. Ça incluait de faire un diagnostic d'autisme et une RQTH. Et du coup, auprès de Pôle Emploi avec la RQTH, le *deal* ç'a été « l'emploi que vous allez me trouver, je ferai pas de changement pour aller au boulot, ça fait partie des choses qui sont impératives pour moi ». Donc quand je trouve un boulot il y a deux critères principaux, y'en a un c'est le respect de ma personne, et puis l'autre c'est pas de changement de ligne, pas plus d'une demi-heure de chez moi, parce que sinon j'arrive au bureau je ne suis plus opérationnelle.

Tess, 41 ans, assistante de direction, Paris (19).

Lorsque je lui demande si sa fatigue dans les transports a un lien avec sa transition, Tess explique que « l'autisme et la transidentité sont inséparables », arguant que les micro-agressions qu'elle subit en tant que trans (« les regards, les remarques, toutes ces interactions ») la « submergent » car son autisme ne lui permet pas de les gérer. Fatiguée de la foule en raison de son handicap, elle est d'autant plus sujette à cette fatigue que sa transition participe à l'exposer à de nombreuses micro-agressions. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de constater que Tess a effectué les démarches du diagnostic et de la RQTH presque exclusivement de manière à pouvoir limiter ses recherches d'emploi dans un périmètre restreint et facilement accessible depuis son lieu de résidence. En effet, lorsque nous nous sommes rencontrés, trois ans plus tôt, dans le cadre de mon mémoire de Master 2, Tess avait déjà conscience de son handicap : elle s'était présentée de prime abord en tant qu'autiste, plusieurs mois avant les démarches de diagnostic médical. Elle avait à cette occasion expliqué réduire ses déplacements au maximum (« à part pour aller au boulot je sors vraiment pas beaucoup », Tess, 2017), se contentant la grande majorité du temps de se déplacer de son domicile à son lieu de travail, « sans changement, direct par le métro » (Tess, 2017). La RQTH et le diagnostic de son handicap ne lui ont donc pas été nécessaires pour d'ores-et-déjà organiser ses mobilités de la sorte : elles sont l'expression d'une véritable stratégie mise en place lors de son licenciement. Au-delà des démarches administratives, on peut supposer que cette bipolarisation de son espace de vie repose également sur une négociation, peut-être tacite, auprès de ses compagnes⁸, qui se chargent de certaines tâches domestiques ou l'accompagnent dans ces dernières (courses, entretien de leur vie sociale, etc.). Le soutien nécessaire pour organiser son espace de vie entre son domicile et son travail sans faire de concession sur sa carrière ou son logement pousse à présenter cette forme d'ancrage comme résultant d'une véritable et difficile négociation. En ce sens, il s'agit pleinement d'une stratégie d'accès aux ressources offertes dans (ou dont l'accès est permis par) les espaces publics. Elle repose à la fois sur un capital social fort (bonnes relations avec les personnels de soin et les conseiller-e-s Pôle Emploi, légitimité à demander le diagnostic et la reconnaissance d'un handicap à l'âge adulte, multiplication des partenaires de vie) et des capitaux culturel et économique également importants (emploi fortement qualifié, capacité économique à vivre à Paris ou à proximité d'une station de métro, à moins d'une demi-heure de son lieu de travail). La réduction de son espace d'activités aux mobilités domicile-travail est en outre une pratique spatiale majoritairement masculine, l'assignation au travail domestique multipliant et complexifiant fortement les mobilités des femmes (CHABAUD-RYCHTER, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et SONTTHONNAX 1985) : en tant que pratique dominante, il ne paraît pas incongru que sa mise en place nécessite pour une femme trans handicapée un lourd processus de négociation.

Pour d'autres participant-e-s, cette bipolarisation des pratiques des espaces publics entre le domicile et un seul point d'ancrage semble davantage subie. C'est par exemple le cas de Cathy,

8. Tess est « polyamoureuse » – c'est-à-dire qu'elle a plusieurs relations amoureuses en même temps – et vit avec deux compagnes.

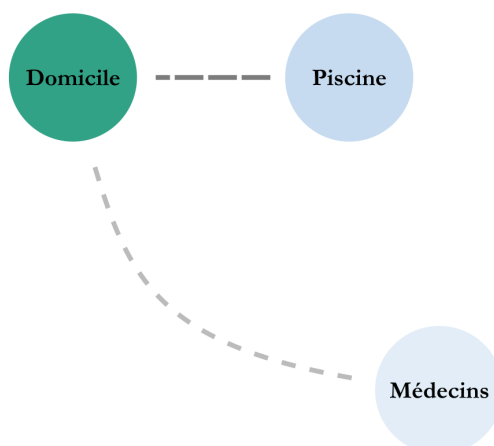


FIGURE 7.8 – Escales et mobilités du quotidien de Cathy, Cergy (95), Milan Bonté, 2022.

61 ans, qui vit dans une situation d'isolement très intense depuis le divorce et le licenciement qui ont suivi son *coming-out*. Quotidiennement harcelée autour de son domicile, elle développe des craintes liées aux usages des espaces publics à tel point qu'elle reste la plupart du temps chez elle. Elle fréquentait auparavant de nombreux lieux dans sa ville de résidence, en particulier des commerces, mais l'anxiété issue des violences qu'elle vit au quotidien la pousse à se protéger en limitant ses sorties au maximum.

- Milan : Et tu vas à d'autres endroits parfois ? Tu vois des ami-e-s ? Ou des magasins ?
- Bon, déjà, pour voir des ami-e-s il faudrait en avoir. Depuis mon divorce tout le monde a à peu près coupé les ponts, soit j'ai pas de nouvelles, soit carrément de l'agacement donc j'ai pas envie de forcer. [...] Avant j'allais au Sephora pour le maquillage tout ça [...], mais une fois, les vigiles voulaient me faire sortir, ils m'ont tirée par le col pour me traîner dehors [...].
 - Parce que tu es trans ?
 - Je pense, ça doit pas faire bonne pub... J'ai déposé plainte... J'y vais plus. [...]
- Cathy, 61 ans, ingénieure (chômage), Cergy (95).*

Ce genre de violences transphobes couplées à un fort isolement social ont poussé Cathy à se retrancher petit à petit dans son domicile. La cartographie de ses points d'escale et mobilités est présentée en figure 7.8 page 371. Ses mobilités sont particulièrement contraintes par le harcèlement de rue intense qu'elle subit dès qu'elle sort de chez elle. La carte présentée en figure 7.9 page 373 a été réalisée à partir de l'enregistrement audio de la promenade que nous avons effectué ensemble de chez elle à la station de RER la plus proche. On y voit bien, avec ces 14 remarques en quelques centaines de mètres, l'intensité du harcèlement auquel Cathy est soumise : toutes les remarques et tous les événements relatés sur la figure ont été vécus lors de ce très court trajet, réalisé en fin d'après-midi. Ce harcèlement quotidien la pousse notamment à ne se déplacer qu'en bus car elle est rassurée par la présence d'un chauffeur. L'accès aux soins médicaux est donc particulièrement compliqué puisque les médecins spécialistes qu'elle consulte exercent

pour la plupart à Paris. Elle essaie de réduire et grouper ses rendez-vous, ce qui contribue à la cantonner davantage à son espace domestique.

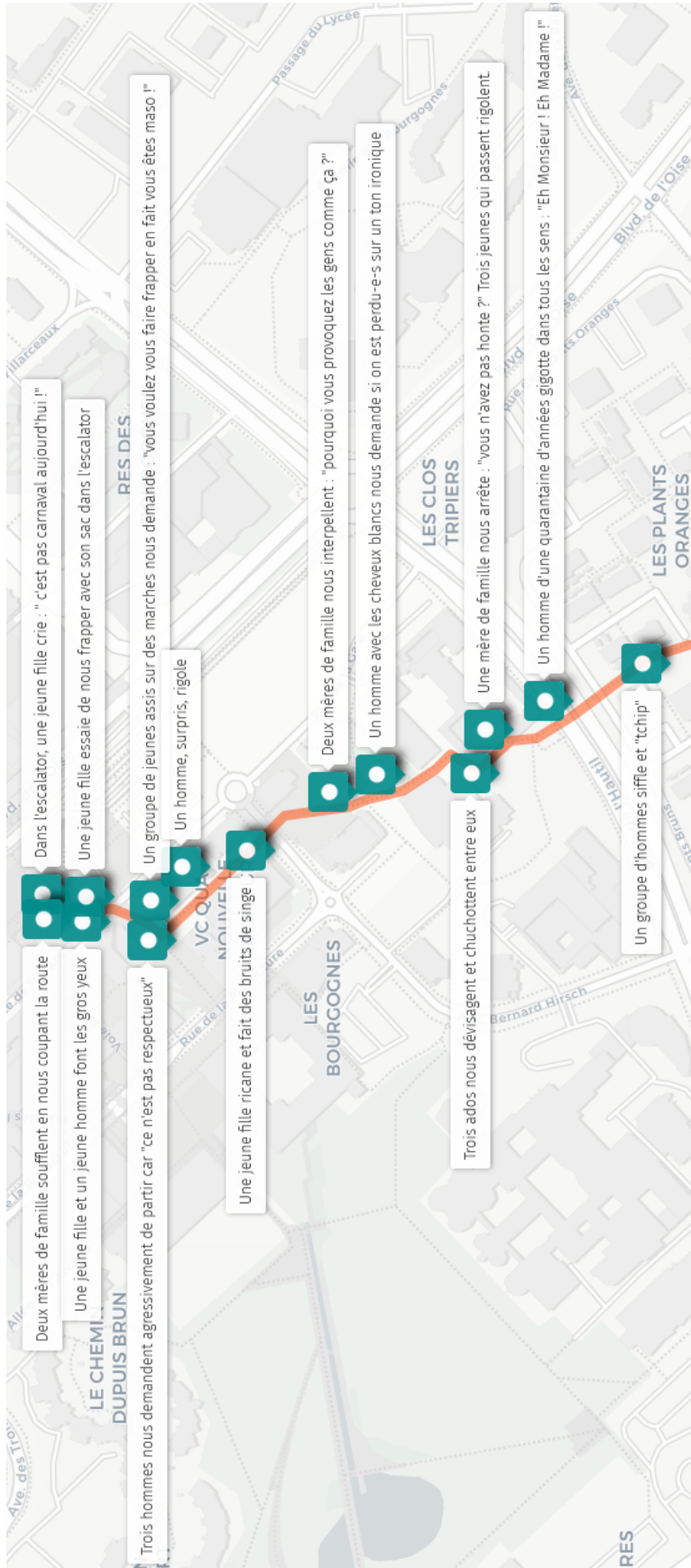


FIGURE 7.9 – Interactions avec les passant-e-s lors de la promenade commentée réalisée avec Cathy, Cergy (95) carte issue de l'analyse d'un enregistrement, Milan Bonté, 2022.

Si ce très faible nombre d'escales et ces mobilités caractérisées par les peurs contraignent fortement Cathy, le repli vers l'espace domestique reste une stratégie de protection. Cathy la commente :

C'est vrai que si je ne suis pas poussée à sortir, je vais rester chez moi. Je me cache pas, je suis très fière, j'ai pas fait tout ça pour rien ! Mais j'ai pas envie de me prendre des insultes pour rire [...], alors comme ça quand j'en ai vraiment besoin je suis en forme, prête à affronter les emmerdeurs !

Cathy, 61 ans, ingénieure (chômage), Cergy (95).

Cathy est donc bien dans une gestion stratégique de ses ressources en énergie, à l'image d'Ella qui par exemple arbitre entre les différents commerces dans lesquels elle se rend en fonction de l'énergie dont elle dispose et dont elle pense avoir besoin pour la suite de sa journée (voir 7.2.2 page 349). Malgré les très fortes contraintes qui pèsent sur elle, le repli vers la sphère domestique et une ou deux escales indispensables pour accéder aux ressources convoitées fait partie d'une stratégie de mise en accessibilité de ces ressources.

Si ces pratiques, caractérisées par la réduction de l'espace d'activité et un faible nombre de polarités, peuvent passer pour des formes de repli, elles n'en restent pas moins des stratégies. Elles ont en effet nécessité des aménagements et permettent, compte-tenu des difficultés rencontrées, un meilleur accès à la ville et ses ressources.

Multiplier les escales pour s'aménager un accès à la ville

D'autres participant-e-s misent au contraire sur la multiplication des escales. Les **stratégies polarisée et multipolarisée** fondées sur des **logiques de proximité** sont caractérisées par une multiplication des points d'ancrage dans la ville ou le quartier de résidence. Ces stratégies sont partagées par un grand nombre de participant-e-s, en particulier celles et ceux qui n'ont pas besoin de mettre leur quartier de résidence à distance des lieux qu'ils et elles fréquentent au quotidien. C'est par exemple le cas de l'ensemble des participant-e-s rennais-es, qui sont arrivé-e-s récemment dans l'agglomération et jouissent donc d'un relatif anonymat dans leur quartier de résidence. Toutefois, ces stratégies peuvent être adoptées par des participant-e-s dont la configuration spatiale des quartiers et villes de résidence ne s'y prêtent pas vraiment : plusieurs participant-e-s londonien-ne-s ont des pratiques polarisées par leur sphère domestique alors qu'ils et elles vivent dans des espaces périurbains éloignés de leurs autres lieux de vie. Toutefois, ces stratégies, qu'elles prennent la forme d'une polarisation des mobilités autour du domicile ou d'une multiplication des polarités au sein des villes fréquentées, visent à aménager un accès pacifié à la ville.

(a) Des escales polarisées autour de l'espace domestique

Dans les trois villes étudiées, certain-e-s participant-e-s, malgré l'investissement de nombreuses escales, conservent des mobilités centrées autour de l'espace domestique : c'est par exemple le cas de Justine, de Titouan ou de Daren, qui malgré une appropriation de lieux, passent

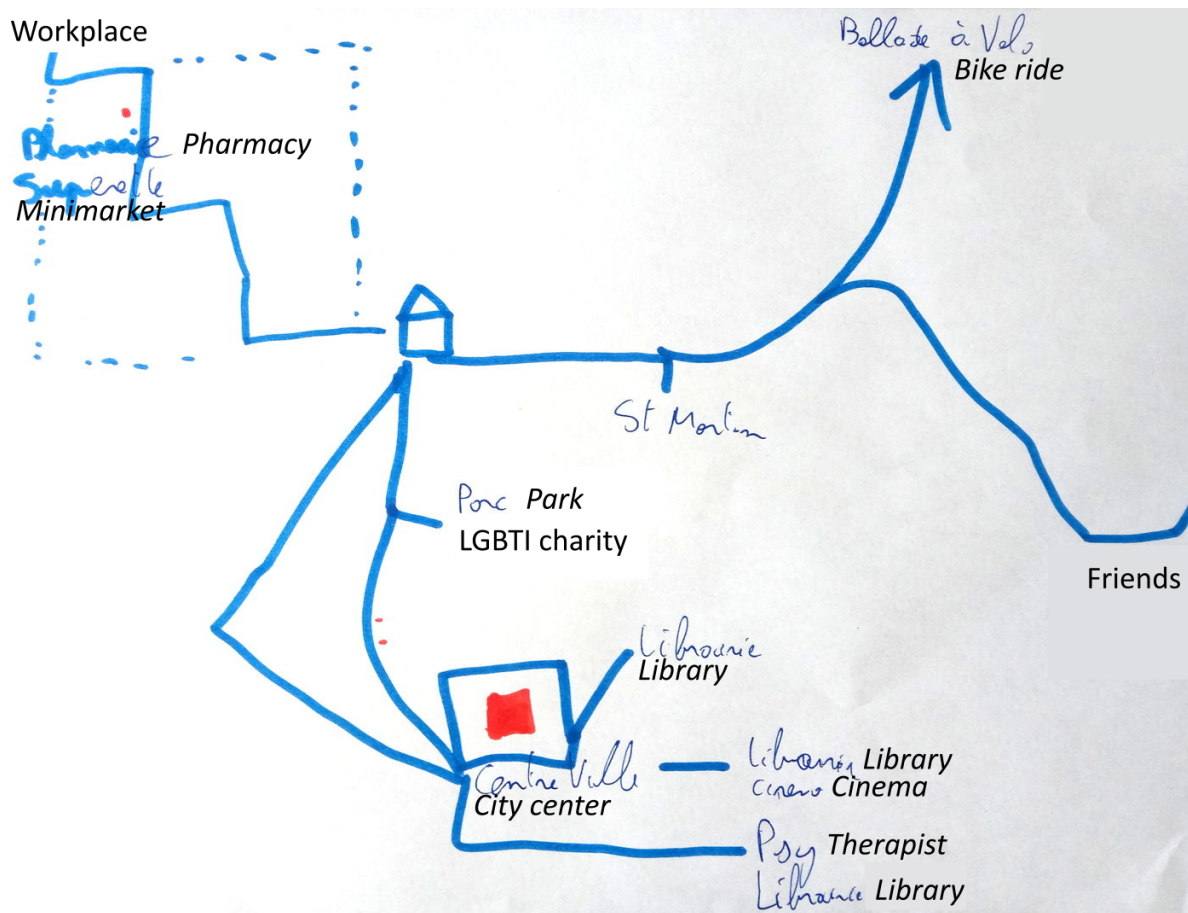


FIGURE 7.10 – Carte mentale réalisée par Justine en fin d’entretien, récapitulant les lieux qu’elle fréquente régulièrement, Rennes (35).

beaucoup de temps à leur domicile. Les participant-e-s concerné-e-s mobilisent leur espace domestique – parfois élargi à leur proche quartier – pour se ressourcer, ce qui leur permet de mobiliser ensuite davantage de ressources d’énergie pour accéder à d’autres espaces publics. La sphère domestique devient ainsi incontournable, mais cela ne présume pas pour autant d’un cantonnement à cet espace : les lieux publics appropriés sont nombreux, les espaces d’activités sont vastes et diversifiés. Cela participe à envisager également cette forme d’appropriation des espaces publics comme une véritable stratégie et non comme un simple repli. Justine illustre par exemple particulièrement bien la centralité de son domicile dans ses mobilités quotidiennes dans la carte mentale présentée en figure 7.10 page 375. Elle rentre chez elle après la plupart de ses activités, se repose, puis repart ressourcée.

Daren explique également repasser parfois chez elle entre plusieurs activités pour se reposer.

Sometimes I go back home between work and like a party or something... I do this even if it’s expensive and well... that can be quite long on rush hour. Don’t tell my boss but sometimes I leave work early just to go home before going out again. That way I can like... relax and get back on track.

Daren, 25 ans, ingénieure d’étude, Greenwich (Londres).

Le fait que Daren quitte le travail plus tôt pour avoir le temps de rentrer chez elle se reposer avant de partir rejoindre ses amis est assez stratégique : cela lui permet de repartir du bon pied (« *get back on track* ») et sans doute d'accéder à la soirée dans de meilleures conditions.

Ainsi, le domicile devient un lieu central dans les pratiques spatiales quotidiennes de ces personnes, dont les mobilités sont organisées autour de migrations pendulaires entre une ou plusieurs escales et le domicile. Le passage par le domicile, qui pourrait passer pour une forme de repli, est en fait une étape ressourçante. Elle permet notamment d'accéder sereinement à un ensemble de lieux fréquentés dans la journée.

(b) Une multiplication d'escales caractéristique d'une stratégie multi-polarisée

D'autres personnes fondent leur appropriation des espaces publics sur une multiplication des escales, sans donner de place centrale à la sphère domestique. Au contraire, diverses escales peuvent être mobilisées et associées à des lieux de repos et de ressourcement. L'extrait d'entretien suivant, dans lequel Duran essaie d'associer des lieux à des impressions, illustre bien la manière dont de multiples lieux en dehors de la sphère domestique peuvent devenir des points d'ancrage prépondérants.

Milan : Si tu penses à un endroit apaisant, là comme ça naturellement tu penses à quel endroit ?

– La maison, c'est l'endroit le plus apaisant, mais je pense aussi à d'autres, le musée gallo-romain [de Lyon], les bibliothèques, la BU, les quais de Seine... Tous les endroits calmes et silencieux sont apaisants.

– C'est quoi qui t'apaise, c'est parce que c'est silencieux ?

– Oui et puis c'est sympa de se caler là-bas, au musée gallo-romain par exemple tu as des ruines de l'antiquité et tu peux te caler à l'extérieur tranquille seul-e ou avec des potes...

– Donc un mélange de silence et puis un côté accueillant en fait ?

– Oui c'est exactement ça, c'est des endroits où on se sent un peu chez soi même si on n'y est pas, je ne saurais pas dire pourquoi.

Duran, 24 ans, élève d'une grande école, Paris (13).

Le fait de se sentir « chez soi » et de pouvoir s'installer quelques instants dans divers lieux à l'extérieur de son domicile permet notamment à Duran de fréquenter de très nombreux lieux à Paris (université, nombreux bars, espaces communautaires, domiciles d'ami-es, lieux de loisirs ou culturels, etc.) sans retourner à son domicile entre chaque déplacement. En effet, ces multiples escales lui permettent de se ressourcer au fil de ses déplacements quotidiens : contrairement à Daren ou Justine, Duran se déplace de lieu en lieu, se ressourçant au fil de ses mobilités quotidiennes de l'anxiété sociale dont il est pourtant également victime. Duran fréquente donc son domicile uniquement la nuit et organise ses mobilités au plus pratique. À titre d'exemple, il fait parfois ses courses au supermarché le plus proche de chez lui, mais change souvent ses habitudes au profit d'un commerce qui se trouverait davantage sur son chemin. Il fréquente ainsi régulièrement, à toute heure de la journée, la supérette la plus proche de son école ou tout commerce se trouvant sur sa route. Oiseau de nuit, il lui arrive également de se lever vers midi, de

manger avec ses ami-es, de faire des courses dans l'après-midi puis de travailler à la bibliothèque universitaire jusqu'à sa fermeture aux alentours de 23 heures, après la fermeture de la plupart des commerces alimentaires. Il est donc contraint de faire des achats en pleine journée et non après avoir travaillé, ayant ainsi recours à de nombreux commerces qui se présentent sur sa route. Son domicile n'est pas son seul point de repos : il profite régulièrement du calme d'un parc ou des espaces communs de la bibliothèque. Cette stratégie est bien sûr permise par un sentiment de bien-être général dans les espaces publics, Duran étant par exemple l'un-e des participant-e-s les plus à l'aise dans la rue. Elle est également permise par un moindre attachement à la sphère domestique : issu d'une famille relativement aisée, Duran mange beaucoup au restaurant et occupe seul un petit appartement dans une résidence étudiante privée. Il n'a pas d'enfant ni de proche à charge. Ses tâches domestiques sont donc réduites à un strict minimum, ce qui lui permet sans doute de s'émanciper facilement de son domicile, ou encore de faire des courses loin de chez lui sans avoir à se soucier d'être chargé pour le reste de la journée. Marquée et permise par des conditions de vie favorables, l'organisation de l'espace d'activités de Duran en multiples points d'ancrage répartis dans la métropole parisienne n'en reste pas moins une stratégie. Les participant-e-s concerné-e-s négocient un usage multipolaire des espaces publics en compensant l'anxiété caractérisant leur rapport aux espaces publics par la création et l'investissement de multiples « chez soi », dans toute la ville.

Aménager des escales... en dehors de son quartier

D'autres participant-e-s ont des pratiques de l'espace caractérisées par l'éloignement de la sphère domestique du reste des lieux fréquentés. Les **stratégies fondées sur la mise à distance** relevées dans les témoignages des participant-e-s reposent sur la bipolarisation de l'espace d'activités entre, d'un côté, le quartier ou la ville de résidence, associée à une sphère domestique plus ou moins élargie, et de l'autre, un centre-ville ou d'autres quartiers voués aux autres activités quotidiennes (travail, loisirs, etc.). Cette bipolarisation de l'espace d'activités s'inscrit bien sûr dans la division fonctionnelle de l'espace urbain : les participant-e-s vivant dans des quartiers fortement résidentiels sont nécessairement forcé-e-s d'en sortir pour effectuer l'ensemble de leurs activités quotidiennes non domestiques. Toutefois, la plupart des participant-e-s ayant recours à cette bipolarisation auraient en fait la possibilité d'effectuer toutes leurs activités dans leur quartier. En interrogeant les participant-e-s sur les raisons qui les poussent à aller chercher plus loin, notamment au centre de Paris ou dans un quartier londonien éloigné, des ressources disponibles en bas de chez eux, le rôle joué par l'interconnaissance est particulièrement mis en lumière. Gethin vit à Kingston-upon-Thames, une petite ville cossue de la périphérie londonienne reliée à la gare de Waterloo par un train direct d'une demi-heure. Comme le montrent les photos issues de l'office du tourisme de Kingston et mes photos personnelles (figure 7.11 page 379), les habitant-e-s jouissent d'un cadre de vie agréable, profitant à la fois de la proximité de la Tamise et d'espaces verts monumentaux (*Hampton Court Palace and Park, Bushy Park, Richmond Park*)

et d'un centre-ville commerçant piéton et dynamique.

Étudiant à la *Kingston University* et travaillant au centre de Londres en tant qu'architecte, il est régulièrement amené à fréquenter ces deux espaces et y a développé de nombreux points d'attache : il fréquente régulièrement plusieurs cafés de Kingston ainsi que le complexe sportif le plus proche de son université, comme de nombreux pubs, parcs et commerces londoniens autour de son lieu de travail et de la gare de Waterloo. Le schéma réalisé au brouillon dans mon carnet de terrain pendant que Gethin décrivait une « journée ordinaire » de son quotidien résume assez bien la bipartition de son espace d'activités (figure 7.12 page 380).

Malgré le coût du trajet en train (entre £7 et £10) et le fait que le district de Kingston concentre de nombreux commerces et services, pour la plupart plus facilement accessibles car concentrés dans et autour du centre-ville piétonnier, Gethin se rend régulièrement dans le centre de Londres pour accéder à certains services ou commerces présents sur les deux territoires – même durant ses jours de repos ou de télétravail. Lorsque je l'interroge sur les raisons qui le poussent à aller lire et étudier dans la cafétéria d'un centre communautaire londonien plutôt qu'à la bibliothèque universitaire ou dans un café de Kingston, Gethin explique qu'il apprécie principalement l'anonymat dont il bénéficie à Londres.

Gethin : In Central London I like to go to places where you can go to work and you can go and socialise as well.

– Okay but what is the difference between these spaces and a library? Like in Kingston Uni?

– You usually expect a library to be reasonably quiet. These places are so different, quiet but not crazy quiet. [...] And there's our group, we mostly do an exchange, we get together. We claim a space in the room and we meet all afternoon. We work, then talk, then work together...

– Why not in Kingston then? Any coffee shop...

– I think we like just being a group of strangers. No teacher, no man of the food truck, do you see what I mean? We're just "the group that comes by and then", I am not the weird Jewish trans guy.

Gethin, 26 ans, architecte et étudiant, Kingston-upon-Thames (Londres).

Dans la cafétéria du centre communautaire où Gethin travaille avec ses ami-e-s, il n'est plus « le mec trans juif bizarre » connu par ses enseignant-e-s et par les commerçant-e-s du quartier, mais simplement le membre lambda d'un groupe de jeunes usager-e-s. Gethin développe ainsi un rapport aux lieux particulier, séparant un premier espace de sociabilité ordinaire, dans la ville de Kingston, d'une sociabilité amicale plus confortable, spécifique au centre londonien. Comme cela a été bien documenté dans le chapitre précédent, le besoin de séparer les espaces dans lesquels on est connu-e en tant que personne trans des autres lieux dans son espace d'activités est commun parmi les participant-e-s. Ces pratiques sont associées à la dynamique d'exclusion du placard trans, qui pousse à s'éloigner de certains lieux familiers. Johanna, qui est « connue comme le loup blanc » dans son quartier de résidence en raison de son travail à la municipalité, s'offre régulièrement quelques « excursions à Paris » pour « souffler un peu » : elle profite ainsi



1.



2.



3.



4.



5.

1. Un cerf broute dans *Bushy Park*, photographie personnelle.
2. Vue dégagée sur le lac depuis la colline de *Richmond Park*, photographie personnelle.
3. Berges de la Tamise et pont de Kingston vus depuis le chemin de halage, photographie personnelle.
4. Centre commercial *Bethnal Green*, office du tourisme de Kingston.
5. Rues piétonnes et commerces du centre-ville, office du tourisme de Kingston.

FIGURE 7.11 – Kingston-upon-Thames : des espaces publics diversifiés au profit d'un excellent cadre de vie. Milan Bonté, 2022.

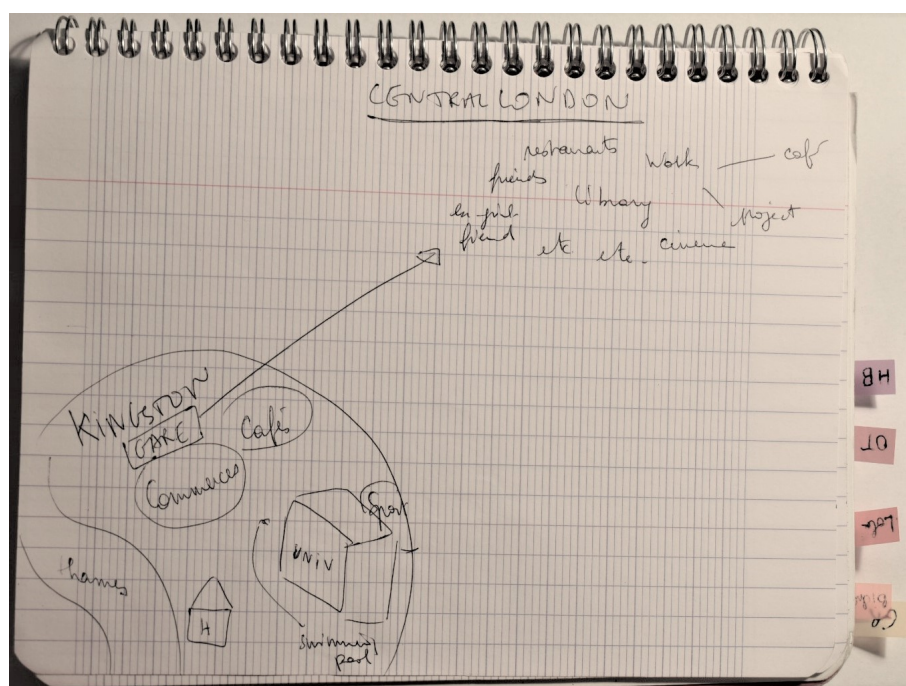


FIGURE 7.12 – Notes schématiques prises pendant que Gethin décrivait une « journée ordinaire » de son quotidien, Milan Bonté, décembre 2019, Kingston-upon-Thames (Londres).

de quelques heures d’anonymat, durant lesquelles elle échappe à l’ambiance très lourde de son quartier. C’est également le cas de Samuel : membre du personnel d’un collège d’Ivry-sur-Seine, il vit dans le même quartier que les élèves de l’établissement et les rencontre à chacune de ses sorties. Il explique avoir besoin de fréquenter d’autres lieux de sociabilité, notamment à Paris, pour « relâcher la pression ».

Typiquement le samedi si on sort on va aller à Paris, parce que si on sort à Ivry, y’aura forcément les élèves, alors déjà c’est pas agréable de les voir tout le temps, mais en plus ça veut dire que je suis toujours sensé avoir l’air d’un mec, je vais porter mon binder, faire gaffe à ma voix et puis on va pas se faire de bisous. Aussi j’évite de fumer devant eux donc en soirée ça le fait pas non plus. Mais en dehors de ça j’ai vraiment besoin de ces moments off pour relâcher la pression, juste pour avoir cinq minutes tranquilles avec mes potes et pas me demander tout le temps « est-ce que mon binder il est bien mis ? », « est-ce que ma chemise elle me fait pas des hanches ? ». Donc je sors [à Paris] le week-end le samedi, sinon je vais rester à la maison et faire du dessin, mais j’évite Ivry.

Samuel, 24 ans, assistant pédagogique et surveillant dans le secondaire, Ivry-sur-Seine (94).

Plus qu’une simple exclusion, ces pratiques d’éloignement apparaissent en fait comme de véritables stratégies d’appropriation de l’espace. Les excursions parisiennes de Samuel ne concernent en fait pas seulement les soirées entre ami-e-s dont nous parlons dans l’extrait d’entretien, mais également un certain nombre d’activités qu’il souhaite séparer strictement de son monde professionnel : achat de vêtements, fréquentation d’établissements LGBTI, longues

promenades, restaurants, bars et cafés. Cette seconde partie de son espace de vie, éloignée de cette sphère domestique élargie (domicile, commerces alimentaires, collège), lui permet de s'extraire d'une forme d'hypervigilance qu'il maintient face aux élèves, même dans le cadre d'activités d'ordre privé. Le fait de fréquenter des lieux publics dans lesquels il n'est pas ou peu connu lui permet d'avoir recours plus librement à certaines ressources, en particulier communautaires et festives. Moins fondée sur l'interconnaissance, cette présence anonyme et éphémère apporte finalement un confort d'usage plus grand à Samuel. En se recréant des lieux familiers à l'extérieur du placard, les participant-e-s s'émancipent de sa dimension enfermante. Ainsi, plusieurs participant-e-s vivant dans des quartiers relativement enclavés et caractérisés par une forte interconnaissance partagent l'expérience de Samuel, comme Marius qui sépare le plus possible les sociabilités qu'il entretient dans la cité dans laquelle il réside du reste des espaces qu'il fréquente. Cette distinction entre une sphère domestique élargie caractérisée par une interconnaissance forte et des espaces publics métropolitains plus anonymes peut s'avérer fortement structurante dans les mobilités et ancrages des personnes trans.

Les différentes formes prises par l'ancrage des personnes trans dans les espaces publics relèvent de véritables stratégies d'appropriation du territoire. Ces stratégies reposent sur deux éléments complémentaires :

- D'abord, une première étape est celle de l'appropriation de lieux à la fois rassurants et pourvoyeurs de ressources. Ces escales sont doublement rassurantes, d'une part en raison de la proximité sociale avec les autres usager-e-s, choisie ou travaillée, d'autre part car elles permettent aux personnes trans de s'assurer qu'elles pourront accéder aux ressources convoitées. L'investissement de ces escales repose sur un véritable travail de mise en accessibilité.
- Ensuite, les escales permettent d'organiser des mobilités qui, d'escale en escale, assurent un accès plus global aux espaces publics urbains et à leurs ressources. Les escales permettent pour certaines de se ressourcer afin d'être en mesure d'affronter l'hétéronormativité du reste des espaces publics fréquentés. Pour d'autres, le travail d'appropriation effectué permet aux d'anticiper les coûts associés à l'escale et ainsi d'organiser les mobilités quotidiennes, cela dans une gestion parfois minutieuse d'un l'équilibre entre satisfaction des besoins et énergie disponible.

On peut qualifier ces stratégies d'ancrage : en investissant les sociabilités d'un lieu, les participant-e-s s'assurent de pouvoir en extraire les ressources dont ils et elles ont besoin. Toutefois, cet ancrage est polytopique, en le sens qu'il repose sur la mise en réseau de plusieurs lieux parfois très éloignés les uns des autres. Dans des espaces publics sources d'anxiété, fréquentés par des usager-e-s parfois fortement hostiles ou craint-e-s, certains lieux rassurants émergent et forment un archipel d'escales. L'appropriation de ces escales repose sur un investissement des sociabilités et une maîtrise de l'environnement social et matériel immédiat, mais vise avant tout l'accès à des ressources : espaces de loisirs, lieux calmes à l'écart de l'hétéronormativité,

ressources alimentaires, communautaires, etc. L'une des particularités de cette forme d'ancrage est de reposer sur des lieux que l'on pourrait qualifier de proximité : commerces de bouche, supérettes, café du coin, etc. ; sans qu'ils soient réunis par une logique de proximité spatiale. Dispersés dans la ville et souvent éloignés du lieu de résidence, leur appropriation repose sur une proximité sociale avec les usager-e-s, qui semble paradoxalement permise par l'éloignement au quartier de résidence.

Le placard trans empêche l'investissement des lieux de sociabilités de proximité. À cela, les personnes trans semblent répondre par un ancrage délocalisé, dans des lieux dispersés, mais fortement appropriés. Ces ancrages polytopiques correspondent ainsi bien à des stratégies, qui nécessitent notamment une certaine organisation, une forte mémoire des lieux et de leurs usager-e-s, souvent la collaboration de proches, pour certain-e-s celles d'associations, et parfois plusieurs démarches administratives. La maîtrise de l'environnement social immédiat, qui passe par une importante connaissance et maîtrise du territoire, est l'ingrédient fondamental de ces stratégies d'appropriation des espaces publics. Non seulement subie, la transphobie est dépassée, apprivoisée et contrôlée grâce à ces ancrages hautement stratégiques.

En somme, l'appropriation du territoire passe ainsi par cet investissement d'escales. Ces dernières structurent le réseau des lieux fréquentés au quotidien par les personnes trans et permettent d'organiser les mobilités. Les participant-e-s rencontrant certaines difficultés, par exemple un handicap altérant les relations sociales comme l'autisme ou l'anxiété, compensent ces difficultés par un investissement particulier de ces stratégies d'appropriation territoriale : ce sont même leurs propres rapports aux lieux qui mettent pleinement en lumière la dimension stratégique de cet ancrage. Toutefois, certain-e-s participant-e-s semblent cumuler trop de difficultés pour compenser leur isolement social. L'isolement dû au déclassement brusque parfois subi lors du *coming-out* et le cumul de la transphobie et du racisme empêchent particulièrement l'investissement dans les sociabilités, pourtant au centre des techniques d'appropriation des escales. Les espaces d'activités des participant-e-s multi-discriminé-e-s sont ainsi dénués de lieux rassurants et davantage caractérisés par l'inquiétude. Ces lieux appropriés, sûrs et familiers semblent se situer eux aussi dans l'angle mort caractéristique de l'intersectionnalité telle que présentée par Kimberlé Crenshaw (1991), qui contribue à exclure les personnes doublement dominées dans les rapports sociaux de l'entraide dans leurs communautés d'appartenance, en raison de cette double appartenance. Lu dans sa dimension spatiale, le cumul de plusieurs positions minorisées dans les rapports sociaux contraint considérablement le recours aux stratégies spatiales d'ancrage.

7.3.3 Un rapport à l'espace inscrit dans des trajectoires sociales complexes

Les participant-e-s croisant plusieurs critères de discriminations et appartenant, outre la communauté LGBTI, à d'autres communautés religieuses ou ethniques, sont confrontés à certaines difficultés quant à l'appropriation de lieux rassurants et de leurs ressources. D'abord,

le cumul de critères de discriminations rend difficile le recours aux espaces et à l'entraide communautaire dans le processus d'appropriation : un lieu approprié par une communauté ne le sera pas nécessairement par une autre, ce qui peut constituer une base d'exclusion pour un membre de plusieurs communautés à la fois. Mais surtout, le cumul des critères d'oppression participe fortement à isoler socialement les personnes concernées. Cela empêche notamment les participant-e-s concerné-e-s de s'investir dans une appropriation de ces escales que l'on sait à présent fondée sur l'investissement des sociabilités et de l'interconnaissance. Notamment, le cumul de sphères inquiétantes réduit le nombre et la diversité d'espaces qu'il est possible de s'approprier. Afin de commenter ces éléments, je me fonderai sur l'expérience de deux participant-e-s cumulant les critères de discrimination : d'abord Jamie, d'origine pakistanaise, vivant à Londres depuis son entrée dans les études supérieures, puis Cathy, blanche et française, socialement fortement isolée par sa transition et le déclassement social qui l'a suivie.

« Jamais tranquille » : un isolement spatial dû au cumul de la transphobie et du racisme

Les étudiant-e-s ayant participé à cette thèse désignent presque unanimement leur université comme un lieu rassurant. Les *LGBTI societies* à Londres et les syndicats et associations étudiantes en France offrent plus de possibilités d'appropriation de l'espace. En permettant aux participant-e-s de se constituer un cercle amical privilégié, de s'approprier un local associatif ou une cafétéria et de marquer leur présence et leur légitimité, par des campagnes d'affichage protrans par exemple, les études supérieures sont un espace social et matériel propice à l'épanouissement des jeunes trans. Dans de nombreux récits recueillis dans cette thèse, l'entrée dans les études supérieures coïncide aussi avec un départ de la sphère familiale qui permet une émancipation générale des jeunes adultes, transition de genre incluse. Les lieux associés aux études sont fortement appropriés et sont systématiquement désignés, dans les discours des participant-e-s, comme des espaces publics ou semi-publics associés à un fort bien-être : l'investissement de sociabilités communautaires permet en particulier de voir son identité respectée. Malgré parfois une distance sociale importante au monde académique, ces lieux de sociabilité sont investis et appropriés. Yann, qui a redoublé trois fois sa première année de licence, est un membre central de l'association étudiante LGBTI de son université, plusieurs fois élu au conseil d'administration. Gaston, dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures, est faluchard⁹ depuis plusieurs années et a organisé au sein de la Faluche, pourtant critiquée pour ses positions parfois réactionnaires, une cérémonie de changement de genre. Titouan, qui a été mécanicien pendant deux ans après l'obtention de son bac professionnel, s'est dirigé vers les études supérieures après avoir démissionné de son travail, trouvant au sein du milieu étudiant un accueil et une tolérance qui dénotaient fortement de son ancien milieu professionnel. Ainsi, les études supérieures semblent offrir aux participant-e-s des

9. La « Faluche » est une corporation étudiante à visée de convivialité inter-disciplinaire entre étudiant-e-s français-es. Le port de la faluche, béret décoré d'insignes symboliques retraçant le cursus et la personnalité de son titulaire, est l'une des pratiques les plus connues.

espaces qu'il est possible de s'approprier en tant que personne trans, quelle que soit la distance à l'institution universitaire et l'effective réussite des études entreprises.

Pourtant, certain-e-s participant-e-s ne partagent pas cette expérience : mis à l'écart de certaines normes universitaires, ils et elles ne sont pas parvenu-e-s à s'approprier ces espaces. C'est notamment le cas de Jamie, un-e étudiant-e non binaire d'origine pakistanaise qui, confronté-e à beaucoup de racisme au sein de son université, ne parvient pas à se l'approprier. Iel¹⁰ m'explique, dès les premières minutes de notre rencontre et avant même que je n'allume l'enregistreur, être un « hijra ». Cette caste à part du sous-continent indien désigne une catégorie de personnes socialement reconnue comme n'étant ni homme ni femme. Le fait qu'il ne soit pas possible d'interpréter la catégorie des *hijra* avec les outils occidentaux de perception et désignation du genre, la caste étant à la fois composée de personnes trans, intersexes et d'hommes ayant subi une castration, rend l'identité de Jamie difficile à comparer à celle des personnes blanches qui ont participé à cette thèse. La catégorie des *hijra* se voit également assigner à des rôles spécifiques propres à l'organisation sociale du sous-continent indien (rituels par exemple) et bénéficie même d'une reconnaissance juridique (BOISVERT 2018). Cela a notamment une influence sur la manière dont Jamie est perçu-e, d'un côté par les communautés pakistanaises londoniennes, et de l'autre par ses camarades de classe et ses enseignant-e-s qui interprètent pour la plupart son identité grâce à une grille de lecture occidentale. Jamie, à l'inverse de la majorité des participant-e-s dont l'expérience des espaces publics se traduit par une appropriation et un ancrage dans de multiples escales fréquentées au quotidien, se trouve doublement exclu-e : iel vit une forte altérisation dans les communautés pakistanaises, étant visible en tant que *hijra* et associé-e à cette catégorie sociale basse et discriminée, et ne bénéficie pas non plus des solidarités estudiantines du fait de la conjonction du racisme et de la transphobie. Dans son journal de bord, iel exprime un fort sentiment d'exclusion qui lui fait dire se sentir plus en sécurité parmi des inconnu-e-s, dans le métro, que dans son université.

At 10am I went to university to attend a class from 11.30am to 1pm. It is a language development class and my tutor is racist and misgenders me all the time. I wear a badge at university that says "ask me for my pronouns" but people disregard them and still go ahead to misgender me. I feel like I will be never able to close a deep relationship with anyone in class because they don't understand me or my gender identity. My teacher likes to comment on people's ethnicity and this is tiring. [...] I feel safer in the tube than at university in that sense of people not knowing me at all. In class they think they know me but don't really understand me. I am more comfortable out on a street than in close proximity to classmates.

Jamie, 25 ans, étudiant-e, Bethnal Green (Londres).

Le fait que Jamie se sente plus en sécurité dans le métro qu'à l'université spécifiquement en raison du fait de l'anonymat dont iel jouit dans le métro est particulièrement révélateur de

10. Jamie utilise en anglais le pronom *they*. Le français ne proposant pas d'équivalent aussi courant, classique et grammaticalement correct, je propose d'utiliser le pronom « iel » qui est le pronom neutre auquel j'ai été le plus confronté sur le terrain.

la manière dont la conjugaison de plusieurs critères de discrimination – ici le racisme et la transphobie – contribue à fragiliser les stratégies d’une appropriation dispersée et polytopique mise en évidence jusqu’alors. En effet, si les autres participant-e-s parviennent à s’approprier l’université pour en faire une escale rassurante et pourvoyeuse de nombreuses ressources, ce n’est pas le cas de Jamie qui rencontre plusieurs obstacles. Le racisme de son enseignant, relaté dans le journal de bord, est un élément qui contribue de manière évidente à ternir son expérience universitaire : même s’il ne subissait pas de transphobie à l’université, le fait d’y subir du racisme ne lui permet pas de s’approprier ce lieu ni de s’y sentir en sécurité. Les personnes cumulant plusieurs critères de discrimination relatent ainsi des difficultés similaires à s’approprier ces lieux qui, dans les récits des autres participant-e-s, sont jugés rassurants. Le cumul de critères de discrimination participe ainsi à fortement réduire les possibilités de transformer un lieu en escale.

D’autres exemples des conséquences spatiales d’un cumul de discriminations existent dans cette thèse. Rafael, qui a reçu une insulte antisémite devant le café le plus proche de chez lui, ne s’y rend par exemple plus alors qu’il identifiait avant ce café comme un espace-ressource. Tess, dont le handicap ne permet pas de fréquenter des espaces trop bruyants, se tient à distance des bars qui, LGBTI ou non, constituent pourtant des lieux de référence dans les représentations des autres participant-e-s. Le nombre de lieux rassurants qu’elle identifie et fréquente au quotidien est ainsi considérablement réduit – cela se limite en fait à son lieu de travail et son domicile. Jamie, pour sa part, n’identifie aucun lieu réellement rassurant en dehors de sa chambre et des soirées « *Pussy Palace* » spécifiquement destinées aux personnes *queer* de couleur. Cela contribue fortement à son isolement spatial et social, réduisant ses interactions avec les autres membres de son université au strict minimum.

I don't avoid going to university because I've paid so much money. I really want to go to every class, but in socialising events, I don't go. I don't want to. I don't socialise with any one of them outside of class. I like to look at it like professional. It's like a job for me and I just go do my stuff. I don't think I can form a personal relationship with people. I don't even feel comfortable explaining myself.

Jamie, 25 ans, étudiant-e, Bethnal Green (Londres).

La conjugaison de la transphobie et du racisme participe effectivement à une logique d’isolement spatial, les effets croisés des discriminations cumulées contribuant à l’isoler davantage. L’université, qui est souvent un lieu d’ancrage pour les participant-e-s qui s’y plaisent et développent de nombreuses activités aux alentours – sport, loisirs, activités festives, achats – n’est pour Jamie qu’un lieu de passage. Si ce lieu lui permet d’accéder aux ressources purement universitaires comme les cours, il n’est pas rassurant et Jamie s’en tient donc à une fréquentation minimum. Sans investir le lieu par les sociabilités, il n’en fait pas une escale. L’expérience spécifique de l’intersection du racisme et de la transphobie est particulièrement éclairée par la suite de son journal de bord.

I had to be at uni at 10am to help my friend with a photoshoot. I was sitting in as a model so they could test lighting. They are also non-binary so I chose an outfit I like. I wore a bindi. Being on the tube on the way to uni I received a lot of weird looks because of it. [...] Afterwards we developed some film and then went for chai in a cafe in Soho. But before we left, I took off my bindi in the bathroom because I didn't feel comfortable going into Central London wearing it as it very busy and the way people look at me when I present femme makes me anxious.

Jamie, 25 ans, étudiant-e, Bethnal Green (Londres).

Le fait de porter un bindi¹¹, motif traditionnellement réservé aux femmes dans la société hindouiste, participe fortement à la stigmatisation de Jamie : cet accessoire féminin, mais également fortement racialisé l'expose à la fois à la transphobie – iel se présente de manière évidemment féminine alors que son apparence est susceptible d'être interprété de plusieurs manières – et au racisme, du fait de son caractère communautaire non occidental et religieux. La conjugaison de la transphobie et du racisme produit, selon ses dires, un « cocktail explosif¹² ». D'abord, le fait d'être visiblement trans et non-blanc-he à la fois le confronte à des violences fortes et récurrentes, ensuite, cela l'expose à différentes formes de rejets dans les espaces qui devraient être rassurants, notamment du racisme dans les communautés LGBTI blanches et de la transphobie dans les communautés pakistanaises. Lorsque nous revenons sur la journée durant laquelle iel a porté puis abandonné son bindi, Jamie illustre ses propos :

When I'm wearing a bindi or any traditional outfit like a dress or whatever, I'm always hyper aware of others wherever I go. In my school there is an LGBT group but they will make comments on my outfit, I mean it's not always bad comments but I never know if they are honest or just trying to make me special and different. [...] Or sometimes I feel that they need to show they are not racist. Which is a little bit racist, you know? [...] Then in the tube I hear remarks on my outfit, like guys asking if I lost a bet or if I'm going to a party, ignoring it's a traditional dress or whatever. [...] I sometimes go to Pakistanian shops but I feel afraid of being discovered as a hijra as we are pretty low on the social ladder. [...] Also I'm afraid that British Pakistanians reject non-occidental identities as a result of internalised racism or something. [...] Wherever I go there is something wrong about me.

Jamie, 25 ans, étudiant-e, Bethnal Green (Londres).

On comprend alors les difficultés auxquelles l'intersection du racisme et de la transphobie peuvent mener. L'absence de lieu rassurant ou qu'iel pourrait s'approprier est une conséquence particulièrement frappante (« *wherever I go there is something wrong about me* »). Outre la conjugaison du racisme et de la transphobie dans les espaces publics les plus mixtes comme le métro, la coexistence des deux critères de discrimination conduit Jamie à également redouter les espaces communautaires qui devraient pourtant constituer des refuges. Le racisme vécu dans les espaces LGBTI et la transphobie vécue dans les espaces pakistanais contribuent ainsi à fortement réduire les possibilités d'appropriation de lieux. En représentant les espaces dans lesquels iel

11. Motif peint ou posé sur le front des femmes hindoues.

12. *An explosive mix*, traduction personnelle.

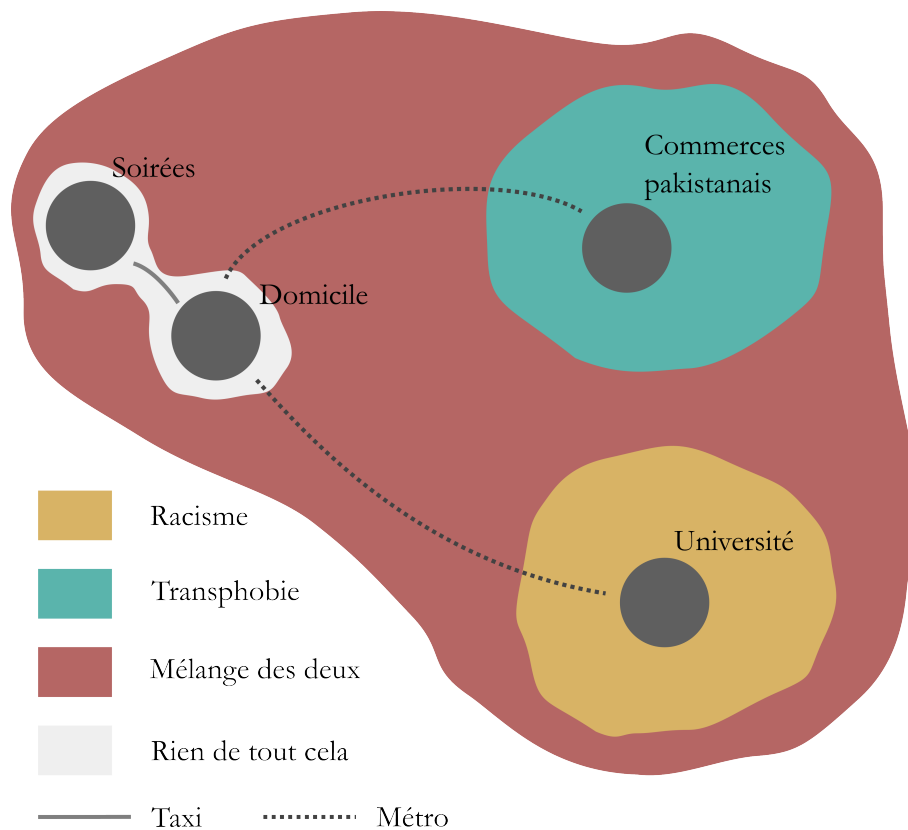


FIGURE 7.13 – Lieux fréquentés par Jamie en fonction des discriminations auxquelles iel est exposé-e, Londres, Milan Bonté, 2022.

est soumis-e au racisme en jaune et en bleu ceux dans lesquels iel est soumis-e à la transphobie, l'espace de vie de Jamie pourrait ressembler à la figure 7.13 page 387. Le cumul des deux critères de discrimination rend l'appropriation d'escales très difficile : ainsi sont-elles réduites dans la trajectoire de Jamie à leur simple rôle de pourvoyeuses de ressources.

Contrairement aux participant-e-s blanc-he-s qui fondent leur appropriation des lieux sur l'investissement de l'interconnaissance, le cumul de critères de discrimination fragilise ces stratégies d'accès aux lieux et d'appropriation des espaces publics. Ces limites à l'appropriation de ces potentielles escales ne permettent pas à Jamie de s'ancrer durablement dans des lieux extérieurs à son domicile ni de s'y sentir à l'aise. Cela limite ainsi considérablement ses possibilités en termes d'ancrage : ni son quartier de résidence, majoritairement blanc, ni son université, pourtant relativement LGBTI-friendly, ni les quartiers et espaces communautaires pakistanais ne lui offrent des points d'ancrage structurant. Jamie se retrouve ainsi cantonné à l'espace domestique et aux mobilités entre son domicile et son université, dans laquelle iel se rend le moins possible. Notons toutefois que Jamie considère son domicile comme un espace rassurant, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il rejoint sa famille vivant en Autriche et la communauté austro-pakistanaise dans laquelle elle évolue. La migration vers Londres lui a permis de s'extraire de ce milieu inquiétant et de s'approprier un espace domestique rassurant qui, malgré l'absence d'escales dans

le territoire londonien, lui apporte beaucoup de satisfaction. Il paie toutefois cette tranquillité au prix fort puisqu'il travaille à plein temps dans un restaurant pour subvenir à ses besoins et s'est lourdement endetté pour payer ses frais de scolarité.

L'isolement social généré par la combinaison de plusieurs critères de discrimination a déjà été démontré : le fondement des théories intersectionnelles est bien de montrer la double exclusion sociale et politique dont sont victimes les personnes subissant plusieurs discriminations croisées (CRENSHAW 1991 ; CHAUVIN et JAUNAIT 2015). Interpréter les stratégies d'appropriation du territoire des personnes trans par le prisme de l'intersectionnalité permet de mettre en lumière ses dimensions spatiales. Cumuler les facteurs de minorisation réduit considérablement les possibilités de s'ancrer dans des lieux rassurants et de s'aménager des escalas. Cela contribue à un isolement spatial de ces personnes.

« Franchement je me sens pas de sortir seule » : quand l'isolement social provoque l'isolement spatial

Ce cantonnement à l'espace domestique, qui limite considérablement les possibilités d'ancrage au-delà de toute stratégie, peut être observé à propos d'autres participant-e-s. Les personnes ayant vécu une forme de déclassement abrupt et dont la trajectoire sociale est caractérisée par un fort isolement familial et professionnel, y sont particulièrement sujettes. Cathy, ancienne ingénieure de 61 ans, est sans activité professionnelle depuis cinq ans, sa transition ayant provoqué son licenciement. Sa trajectoire a été marquée par un déclassement et un isolement importants : lors de son divorce, elle a aussi perdu la garde de ses enfants et a dû vendre sa part de la maison familiale. Face à de grandes difficultés notamment liées à de lourdes discriminations à l'embauche, elle vit actuellement sur ses économies et se décrit elle-même comme « socialement très isolée ». Lorsque nous faisons le point sur ses fréquentations amicales et familiales, elle se trouve en effet en difficulté et ne parvient pas à citer le nom d'une seule personne qu'elle verrait régulièrement. Ce très fort isolement social, associé à une certaine précarité économique et psychologique, limite ses possibilités d'ancrage : elle explique notamment craindre de se rendre seule dans des lieux de sociabilité.

Franchement je me sens pas de sortir seule, une nana trans qui va dans un café c'est le bordel direct... quand je vois comment ça se passe dans le quartier...
Cathy, 61 ans, ingénieure (chômage), Cergy (95).

Si l'on compare l'expérience de Cathy avec celle des autres participant-e-s, pour qui la présence d'ami-e-s et les dynamiques d'interconnaissance sont fondamentales dans l'appropriation des lieux, on comprend aisément qu'il soit difficile pour elle de s'ancrer dans certains lieux compte tenu de son isolement social important. L'adversité à laquelle elle est soumise dans les espaces publics à proximité de son domicile, très clairement illustrée par la carte issue de l'enregistrement de la promenade commentée que nous avons effectuée ensemble jusqu'au RER citée précédemment (figure 7.9 page 373), altère fortement sa confiance en elle, ce qui contribue

à renforcer son isolement. En effectuant ensemble le trajet d'une dizaine de minutes de son domicile jusqu'à la station de RER la plus proche, nous avons reçu 14 remarques et un très grand nombre de regards. Cette animosité n'est pas propre à son expérience de la rue, d'autres espaces publics comme certains commerces ou équipements municipaux sont concernés : comme nous l'avons déjà développé plus haut, Cathy a régulièrement des problèmes avec le personnel des commerces proches de chez elle. Cette situation de harcèlement moral continu altère très fortement sa confiance en elle et contribue à réduire considérablement les possibilités d'ancrage. Cathy se retrouve ainsi cantonnée à son domicile, dans lequel elle passe la grande majorité de son temps.

L'isolement social abrupt fragilise les recours possibles à des stratégies d'ancrage. En effet, si le repli vers le domicile peut être interprété comme une stratégie qui permet de se préserver des violences dont on est victime dans son quartier, il est aussi pour Cathy la conséquence de grandes difficultés à s'approprier d'autres lieux. Pour beaucoup de participant-e-s, le lieu de travail est une escale ou au moins un point d'ancrage. Cathy, licenciée à 55 ans lors de son *coming-out*, n'a plus jamais été recrutée. Elle ne fréquente donc ni lieu de travail ni collègues. De même, les domiciles des ami-es ou les lieux festifs fréquentés entre ami-es deviennent aussi des escales pour les autres participant-e-s. Toutefois, les sociabilités de Cathy ont été fortement chamboulées par sa transition que son ex-femme a très mal prise, ce qui l'a d'abord isolée de ses cercles habituels de sociabilité. Cela a en fait également réduit sa capacité à s'approprier des lieux en dehors de chez elle et cette absence d'escales complexifie fortement ses mobilités qui ne bénéficient pas du support matériel et émotionnel que l'on retrouve chez les autres participant-e-s. Les logiques de l'isolement social qui touche les personnes trans, en particulier les femmes dont la mobilité sociale de genre descendante se conjugue souvent à un important déclassement, se mêlent ainsi à des logiques d'isolement spatial très fortes.

Le rapport de Cathy aux espaces publics n'est pas seulement le symptôme de son isolement social, mais il en est également la cause. Cela montre l'importance des logiques d'appropriation communautaire des espaces publics, notamment associatives comme celles présentées plus tôt, pour les publics les plus fragiles et les plus isolés. Le cumul de critères de discrimination (race, classe, genre, handicap) et leur intersection rendent les possibilités d'ancrage particulièrement réduites et difficiles. L'isolement social se traduit ainsi par un isolement spatial fort, résultant de l'impossibilité à déployer une stratégie d'ancrage dans les lieux publics. Ces deux logiques s'entretiennent l'une l'autre, l'isolement spatial renforçant l'isolement social, et ainsi de suite. Les personnes concernées par ce cumul de difficultés sont particulièrement cantonnées à leur domicile. Leurs pratiques des espaces publics sont caractérisées par une absence d'escales : les lieux fréquentés ne sont pas appropriés, les expériences sont déplaisantes, voire violentes, et la solitude du domicile reste le seul lieu réellement rassurant.

Regarder les pratiques quotidiennes des espaces publics des personnes trans a permis de mettre en lumière une organisation des mobilités parmi des escales rassurantes et pourvoyeuses

de ressources. Ces escales sont le support d'une mise en accessibilité des espaces publics, en permettant notamment d'anticiper ses déplacements et de gérer sa fatigue et son exposition à la transphobie. Dans ce contexte, l'étude du rapport aux espaces publics des personnes victimes de multiples discriminations permet de mieux comprendre les mécanismes d'exclusion des espaces publics. L'isolement social renforce mécaniquement l'isolement spatial en limitant la capacité d'appropriation des points d'ancrage. Cette structure archipélagique déjà précaire s'en trouve ainsi réduite. À l'échelle d'une ville, cela met en lumière la co-évolution de l'isolement spatial et de l'isolement social pour les individus marginalisés.

Conclusion de chapitre

Les stratégies d'accès aux espaces publics des personnes trans invitent à repenser le rapport à l'ancrage des populations minoritaires. Le chapitre précédent a bien identifié les difficultés des trans à investir l'ancrage local, notamment en raison de la visibilité du changement de genre auprès des personnes connues. Ce chapitre montre qu'en résistance à ces difficultés, elles investissent des lieux comportant toutes les caractéristiques des espaces publics de quartier – usager-e-s habitué-e-s, clientèle de quartier, proximité sociale des usager-e-s –, mais sans faire prévaloir la logique de proximité spatiale sur d'autres déterminants de familiarité. Ces lieux, qui s'apparentent à des escales dans les mobilités quotidiennes des personnes trans, sont caractérisés par la proximité sociale, l'appropriation par des usages répétés et un investissement des sociabilités locales. L'importance du principe de proximité est ainsi nuancée dans les logiques d'ancrage trans.

L'ancrage des personnes trans n'est pas un ancrage local. Il se fonde au contraire sur l'appropriation d'une multiplicité d'escales : on peut le qualifier de polytopique. À la fois rassurantes et pourvoyeuses de ressources, ces escales sont dispersées dans les espaces d'activité des personnes trans. Plus que des enclaves rassurantes, elles assurent l'accès aux sociabilités et aux ressources métropolitaines, communautaires ou non. Ces escales organisent les mobilités : elles permettent l'aménagement d'un accès aux ressources et assurent de multiples manières un support psychologique, comme lieux de ressourcement ou simplement en permettant une gestion plus rationnelle des choix d'itinéraire opérés dans la journée. Cette organisation peut prendre plusieurs formes, qui varient selon le rapport à la distance et la centralité de l'espace domestique dans les mobilités quotidiennes des participant-e-s. Les escales sont investies, puis utilisées pour accéder aux ressources mais également, plus largement, aux espaces publics urbains. En ce sens, leur mise en réseau est le signe de véritables stratégies d'appropriation des espaces publics.

Cette analyse invite à repenser les *safe places* auxquels la géographie des sexualités a recours au prisme des expériences trans. Plus que des lieux rassurants au regard d'une protection face à l'hétéronormativité des espaces publics, les escales permettent l'accès à des ressources. Dans les expériences trans, ces lieux organisent, au-delà de leurs limites matérielles, les mobilités

à l'échelle des villes fréquentées. Plus encore, ces escales permettent aux personnes trans d'envisager sereinement leurs déplacements : l'investissement de ces lieux fait partie intégrante de stratégies d'aménagement des mobilités des personnes trans. Cette stratégie réticulaire permet notamment de composer avec les dynamiques spatiales contradictoires du placard trans présentées dans le chapitre précédent. En outre, plus qu'un ensemble de lieux rassurants, ces stratégies participent à l'aménagement de mobilités rassurantes.

Enfin, cette lecture de l'accessibilité aux espaces publics met en lumière l'une des dimensions de la relation dialectique entre espace et rapports sociaux. Le cumul de critères d'exclusion, en altérant la capacité à faire escale, contribue à un isolement spatial des individus concernés. La relation dialectique entre l'isolement social, qui complique les stratégies d'ancrage, et l'isolement spatial, qui renforce l'isolement social, met en lumière le rôle de l'espace dans le renforcement des dynamiques d'exclusion. Plus seulement support passif des rapports de pouvoir, l'espace joue un rôle actif dans leur renforcement. En ce sens, cette analyse répond au défi des géographies trans contemporaines soulevé par James Todd (2021), de « rendre compte du pouvoir d'action incorporé dans, ou exercé par, l'espace sur la façon dont les vies trans sont vécues ».

Les stratégies de mise en accessibilité des lieux et des ressources présentées dans ce chapitre mettent toutefois en lumière la grande force de résistance permise par ces compositions entre ancrages et mobilités. Ce chapitre conclut ainsi cette thèse, qui porte sur les normes et les dynamiques d'exclusion des populations minoritaires dans les espaces publics, en invitant à prendre du recul et à considérer les espaces publics en lien les uns avec les autres, notamment mis en lien par les mobilités. Il répond ainsi au récent appel d'Antoine Fleury, Jean-Baptiste Frétny et Dimitra Kanellopoulou à une meilleure articulation des mobilités et des espaces publics dans la recherche en géographie, « les mobilités inscriv[ant] les espaces publics à des échelles bien plus larges que celles auxquelles ils sont habituellement appréhendés » (FLEURY, KANELLOPOULOU et FRÉTNY 2022). Pour les personnes trans, la mise en accessibilité des espaces publics s'opère à différentes échelles : individuelle, c'est par exemple le cas des logiques d'incorporation des normes sociales, collective, comme lorsque les communautés négocie l'accès à certains équipements, à l'échelle du lieu ou du quartier, c'est le sens des différentes dynamiques du placard, ou encore, c'est ce que ce chapitre montre, à cette vaste échelle des espaces de vie, composés d'un réseau de lieux d'ancrages et de mobilités.

Conclusion de la partie III

Cette partie pose les jalons d'une étude des espaces publics et des mobilités au prisme de la mobilité sociale de genre. La situation de changement de genre met en lumière les mécanismes de renforcement des normes sociales supportés par les espaces publics. L'accès aux espaces publics se négocie, et dans le processus de négociation les rapports sociaux de genre, classe et race influencent très fortement la capacité à s'appropriier les espaces publics et leurs ressources. L'expérience de minorisation vécue par les personnes trans éclaire ainsi les mécanismes d'exclusion sociale et spatiale dont les espaces publics sont le support et l'outil du renforcement.

Le chapitre 5 démontre que la socialisation genrée aux espaces publics a lieu tout au long de la vie. L'étude du changement de genre à l'âge adulte met en lumière des mécanismes de socialisation très puissants, notamment fondés sur l'exposition aux violences masculines, qui provoquent petit à petit une adaptation des pratiques et représentations des espaces publics à ces nouvelles contraintes. Les violences apparaissent centrales dans les processus de socialisation aux espaces publics : tandis qu'une exposition soudaine aux violences masculines provoque une féminisation très rapide des pratiques et représentations des femmes trans, les traumatismes liés aux violences vécues par le passé continuent de créer des peurs chez des hommes trans pourtant extraits depuis longtemps des violences sexistes. Une socialisation dominante, caractérisée par l'absence – de violence, de sollicitation non désirée, de peurs –, se détache d'une multitude de socialisations minoritaires selon les rapports sociaux de genre, classe et race. La mobilité sociale de genre entraîne ainsi une évolution dissymétrique dans les pratiques spatiales entre hommes et femmes trans. Les espaces publics apparaissent non seulement comme le théâtre des rapports sociaux de genre, mais en sont également le support et un outil de renforcement.

En ce sens, l'expérience du placard trans interrogée dans le chapitre 6 confirme le rôle joué par les espaces publics dans le maintien d'un ordre social hétéronormatif. L'expérience spatiale du placard trans dévoile ainsi plusieurs mécanismes d'exclusion. D'abord, la non-conformité aux normes de genre exclut largement de l'ensemble des lieux ouverts au public, provoquant un repli des personnes trans sur la sphère domestique, principalement durant les premiers temps de la transition. Ensuite, la rupture biographique provoquée par le changement de genre exclut des espaces de sociabilité de proximité, caractérisés par un certain degré d'interconnaissance. Les ressources offertes par ces lieux habituellement présentés comme socialement vertueux sont donc inaccessibles. Enfin, la capacité à aménager ce placard et ses frontières dépend largement de la position des personnes trans dans les rapports sociaux, avec au centre, la disposition à effectuer une migration résidentielle vertueuse. Tandis que certain-e-s échappent au placard en migrant vers un espace métropolitain bien doté en ressources et services, d'autres vivent un isolement important, au sein de leur quartier d'origine ou dans le quartier excentré ou enclavé d'une migration résidentielle financièrement contrainte. Le placard trans participe ainsi à renforcer, par un isolement spatial des plus précaires, des dynamiques d'isolement social. Il est en ce sens l'un

des instruments de maintien et de renforcement des rapports sociaux par les espaces publics.

Dans ce contexte, pour s'aménager un accès aux espaces publics, les personnes trans ont recours à des stratégies fondées sur un ancrage en plusieurs points d'escale, support de mobilités, présenté dans le chapitre 7. Ces escales permettent notamment un ancrage en plusieurs lieux éloignés du domicile et du quartier de résidence : cela ouvre aux personnes trans la possibilité de s'aménager un accès à la ville en dehors des frontières du placard. Ces stratégies d'appropriation mettent en valeur des possibilités d'ancrage alternatives qui, éloignées des formes traditionnelles d'appropriation des espaces publics, permettent aux personnes trans d'en extraire toutes les ressources nécessaires. Elles confirment toutefois en partie la fonction de régulation de l'ordre social existant jouée par les espaces publics : si ces stratégies permettent d'accéder à des ressources primaires, elles n'en sont pas moins fortement différenciées selon les rapports sociaux de classe, genre et race. La négociation de l'accès à la ville est davantage contrainte pour les femmes, les personnes non blanches et les personnes précaires, pour qui les possibilités de faire escale sont réduites, ce qui renforce des logiques d'isolement spatial et social. En ce sens, les espaces publics sont à nouveau théâtre et support du renforcement des inégalités sociales.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'ensemble de ce travail de thèse a été marqué par la violence, cela s'en ressent dans les chapitres qui le composent. Une violence institutionnelle, d'abord, est le fruit des confrontations entre les communautés et personnes trans d'une part et le monde de la recherche d'autre part, dans un monde dominé par des logiques libérales. Cette violence institutionnelle a généré des difficultés importantes sur le terrain ainsi que tout au long de l'écriture. Une violence politique, ensuite, se révèle lorsqu'une minorité tente de négocier avec un système politique ancré dans des institutions peu prompts au changement. L'insoutenable violence quotidienne, enfin, omniprésente dans la vie de certain-e-s participant-e-s, a contribué à rendre ce travail douloureux pour l'ensemble des parties prenantes. Cela se ressent dans l'écriture, on me l'a dit. Pourtant je crois – ou je souhaite croire – que cette violence n'est pas le signe d'une résignation ou d'une fatalité. Au contraire, elle est le symptôme, la conséquence mécanique d'intenses luttes de pouvoir, de la résistance d'une population subalterne face à un système de normes dont les lecteurs-rices doivent être à ce stade convaincu-e-s de la puissance. Cette violence est le signe d'une insoumission, sa face visible. Elle existe car les protagonistes de ce travail ne restent pas passifs face à un système tout puissant. En ce sens, j'invite les lecteurs-rices à lire cette conclusion en gardant à l'esprit que ces résultats ne documentent pas une situation désespérée. Le dévoilement des dynamiques de pouvoir contribue au contraire à leur possible dépassement dans le futur.

Cette thèse met en évidence les mécanismes par lesquels les rapports de pouvoir conditionnent les pratiques et représentations des espaces publics, autant qu'elle analyse les mécanismes par lesquels les espaces publics créent et renforcent ces rapports de pouvoir. Grâce à un travail empirique poussé, faisant dialoguer méthodes qualitatives et quantitatives, cette recherche se fonde sur des données inédites sur les vécus trans. Ces données portent tant sur les représentations et les discours que sur les pratiques effectives, les plus anodines et quotidiennes. Le prisme de lecture apporté par les expériences trans, marquées par la transition de genre, a notamment permis de dépasser plusieurs dichotomies structurantes dans la recherche sur les espaces publics. Une attention portée à l'ambivalence spatiale de certaines pratiques a permis de formuler des propositions pour penser les espaces publics au-delà des distinctions classiques : public/privé, dedans/dehors, mobilités/ancrage, rassurant/inquiétant, rationnel/irrationnel, idéal/réalité. En particulier, le recours aux métaphores spatiales du placard et des escales a permis de réinterroger le rapport à la proximité dans les usages et représentations des espaces publics : ces métaphores mettent notamment en lumière la multiplicité de forces, spatialement contradictoires, qui peuvent contraindre l'accès aux espaces publics. Dans ce cadre, la proximité ne se lit plus selon la

distance géographique, mais avant tout comme une proximité sociale et émotionnelle issue d'une stratégie d'ancrage.

Cette thèse je me suis efforcé de proposer et d'éprouver une démarche de recherche qui, par l'étude d'une population minoritaire, permet d'analyser les normes sociales et les mécanismes de leur reproduction dans les espaces publics. Deux types de résultats sont ici distingués. La première catégorie regroupe les résultats qui découlent directement du terrain : ils représentent ainsi des apports thématiques aux savoirs existants sur l'espace, les normes et les populations minoritaires. Cette thèse offre ainsi une meilleure compréhension des mécanismes à l'origine des rapports sociaux et de leur reproduction dans les espaces publics. Elle propose d'adopter une définition relationnelle de l'espace public. Elle invite de plus à dépasser les lectures de l'espace formulées uniquement dans les termes de la proximité ou de distance et, plus largement, à complexifier les dichotomies traditionnellement associées à l'espace grâce aux métaphores du placard et de l'escale.

La deuxième catégorie regroupe les résultats issus d'une prise de recul sur la démarche proposée, sur son application et sur ses retombées : ils ont vocation à initier un débat scientifique et à enrichir, voire à orienter la recherche sur les liens entre espaces, normes et populations minoritaires. Les résultats de cette thèse sont à lire comme des jalons, à la fois pour les géographies trans, mais aussi pour les géographies des espaces publics et des populations minoritaires – ils sont en ce sens l'éclairage apporté par les études trans sur ces objets.

Comprendre les mécanismes à l'origine des rapports sociaux et de leur reproduction dans les espaces publics

Cette thèse permet de comprendre de manière originale les mécanismes de production et de reproduction des rapports sociaux, par et dans les espaces publics. Elle met également en valeur l'inscription spatiale de la production et de la reproduction des rapports de domination.

D'abord, cette thèse démontre le rôle des violences masculines dans la production et le renforcement de normes de genre fortement hiérarchisées dans les espaces publics. La socialisation des femmes aux espaces publics consiste en l'incorporation d'une position subordonnée aux hommes (chapitre 5). La violence masculine est l'outil principal de ce processus de socialisation. Leurs conséquences précises sur la socialisation féminine aux espaces publics sont particulièrement éclairées par les vécus trans : tandis que les femmes trans subissent un très haut niveau de violence, qui ne baisse que lorsqu'elles ont totalement incorporé l'ensemble des marques visibles d'une position subordonnée, les hommes trans continuent à craindre les conséquences des violences masculines longtemps après leur disparition. Les effets de ces violences sur les pratiques et représentations des espaces publics sont donc particulièrement longs, et leur intensité particulièrement forte dès lors que la victime ne se comporte pas en subordonnée – et c'est cela la norme. Ces normes sont en outre renforcées par les difficultés liées au genre, à la race et à la

classe à s'approprier des stratégies d'accès aux espaces publics (chapitres 3 et 7).

Cette thèse montre également les conséquences spatiales des exclusions sociales et, en particulier, de leur cumul. Si les métropoles sont attractives pour les personnes trans, notamment en raison des ressources à leur disposition, ces ressources ne sont pas accessibles à tou-te-s (chapitre 3). Les personnes trans les plus marginalisées socialement sont en effet exclues des espaces militants et festifs, structurants dans les communautés trans, notamment parisiennes et londoniennes. De manière plus générale, la position dans les rapports sociaux de genre, classe et race influence considérablement la propension à se saisir de ces ressources. La classe sociale, en particulier par le biais du capital économique, contribue considérablement à rendre possible l'aménagement spatial du placard trans (chapitre 6). La possibilité d'effectuer une migration résidentielle est un élément structurant du rapport au placard. Le cumul de différents placards, par exemple pour les personnes trans en couple gay, complexifie également l'aménagement des dynamiques spatiales complexes du placard trans. Enfin, le cumul de positions minoritaires dans les rapports sociaux de genre, race et classe complique et empêche le recours aux stratégies d'appropriation du territoire qui caractérisent les autres expériences trans (chapitre 7). Un isolement spatial, qui découle d'un isolement social et le renforce en retour, limite les possibilités d'appropriation et de mise en accessibilité du territoire et de ses ressources.

Enfin, l'entrée par la question de l'accessibilité aux espaces publics dévoile les mécanismes menant à la domination de ce public minoritaire, ainsi que les résistances à ce processus de subalternisation. Les villes, pour être des territoires ressources, doivent être mises en accessibilité par les individus et les communautés (chapitre 3). Le recours dans les discours politiques à la représentation idéale typique des espaces publics, comme espaces de sociabilités ouverts et vertueux, détourne les acteurs-rices des enjeux matériels du non-accès de la population à certains équipements et services publics (chapitre 4). La comparaison des cas parisien, rennais et londonien est particulièrement éclairante, car elle permet de recentrer les débats théoriques des cas français sur les aspects concrets de l'accessibilité, illustrés par les équipements londoniens. Les rapports de pouvoirs internes aux communautés trans en France et au Royaume-Uni poussent en outre les responsables des politiques locales à distinguer, en discours et en actions, des trans désirables dans les espaces publics, consommateurs-rices, d'autres, indésirables, travailleuses du sexe et porteuses du VIH. Le public légitime des espaces publics est ainsi plus clairement dessiné.

Étudier les espaces publics dans une perspective relationnelle

Un deuxième apport de cette thèse est de mettre en valeur l'importance de considérer les espaces publics au-delà de l'échelle des lieux : dans les systèmes de représentation, dans le cadre de pratiques complexes de mobilités et au cours de trajectoires biographiques évolutives, les espaces publics sont à considérer dans les multiples structures qui en font des espaces

d'étude cohérents pour la géographie. En ce sens, cette thèse invite à privilégier une approche relationnelle pour étudier les espaces publics.

D'abord, plusieurs résultats dans cette thèse poussent à considérer les espaces publics non seulement à l'échelle du lieu, mais également aux échelles plus vastes des représentations du territoire métropolitain et des mobilités. Les dynamiques spatiales du placard dépassent la dichotomie dedans/dehors, rassurant/inquiétant, et le placard agit au contraire comme un ensemble de forces qui *poussent vers*, *retiennent à*, *polarisent* ou *excluent* (chapitre 6). Les espaces publics du placard trans ne sont pas simplement chacun associés à des caractéristiques propres ou à des émotions définies : ces dynamiques spatiales se lisent au contraire dans le cadre d'une mise en relation des espaces publics les uns avec les autres, et ce à différentes échelles. La forte intensité du placard trans dans les quartiers dans lesquels l'usager-e est connu-e l'incite par exemple à s'en éloigner : c'est bien au regard des lieux craints que les espaces publics plus éloignés sont préférés. Enfin, les espaces publics fréquentés prennent sens lorsqu'on les considère dans le cadre d'un réseau d'escaliers, qui régit les pratiques mais aussi les représentations des personnes trans (chapitre 7). Ainsi, les pratiques et représentations des espaces publics doivent être interprétées en lien avec les pratiques et représentations liées aux mobilités, à l'échelle du réseau formé par les pratiques quotidiennes.

Cette thèse montre également qu'il est possible de documenter les évolutions des pratiques des espaces publics au cours des transitions biographiques pour mieux comprendre les normes. La manière dont *se fait* la socialisation genrée aux espaces publics a pu être analysée en détail. L'attention portée à la rupture biographique provoquée par le changement de genre est notamment à l'origine de plusieurs apports. D'abord, en enquêtant précisément la manière dont les personnes trans se resocialisent à leur nouveau genre au cours de leur transition, le rôle des violences masculines dans la socialisation genrée, saisie comme un processus, est mis en exergue (chapitre 5). Les femmes trans sont soumises aux violences masculines dès le début de leur transition et jusqu'à ce qu'elles se comportent tout à fait comme des femmes, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles intègrent parfaitement une position subordonnée. Cela informe particulièrement bien sur les mécanismes de socialisation féminine de toutes les femmes et sur le rôle de cette socialisation dans le cadre d'un contrôle social des femmes. C'est bien l'attention portée à ce qu'il se passe au cours du changement de genre qui permet ces résultats. En ce sens, la prise en compte des changements de position sociale au cours des trajectoires biographiques est particulièrement adaptée à l'étude des normes sociales. Ensuite, en enquêtant la transition de genre comme un processus, cette thèse éclaire une dimension peu explorée du concept de placard et de ses dimensions spatiales (chapitre 6). Le fait d'avoir été connu-e avant sa transition change les dimensions spatiales du placard. Plus largement, ces deux résultats, directement issus de l'attention portée à la dimension biographique des transitions de genre, invitent à repenser les travaux sur les pratiques spatiales minoritaires à la lumière des ruptures et évolutions au cours de la vie. Le changement de groupe social peut être interrogé du point de vue des pratiques

de groupes qui ne sont pas traditionnellement enquêtés selon cette perspective : personnes gay et lesbiennes par exemple, migrant-e-s, etc. Les normes, leurs poids et leurs mécanismes de reproduction sont particulièrement éclairés par l'attention portée aux évolutions.

Enfin, d'autres évolutions sont étudiées dans cette thèse en marge du changement de genre. Les migrations résidentielles apparaissent comme structurantes dans le rapport aux espaces publics. Dans un premier temps, la trajectoire résidentielle des participant-e-s aux enquêtes menées en ville influence considérablement leur perception des espaces publics (chapitre 3). Si les migrations des personnes trans vers les grandes villes sont motivées par les ressources qu'il est possible d'y trouver et les représentations positives associées à l'urbain, c'est en vérité davantage l'éloignement de la sphère domestique et scolaire primaire qui permet une émancipation, plus que les caractéristiques intrinsèques des villes – les ressources, attractives, sont en réalité très inégalement sollicitées. Cette thèse montre dans un second temps l'influence des migrations résidentielles sur les pratiques des espaces publics. Le placard prend des spatialités différentes pour les personnes qui ont quitté le territoire dans lequel elles ont grandi, la migration résidentielle permettant une transition plus discrète garantie par davantage d'anonymat (chapitre 6). Les dynamiques spatiales du placard, différenciées entre celles et ceux qui ont changé de lieu de résidence conjointement au début de leur transition et celles et ceux qui ne l'ont pas fait, influencent considérablement les spatialités des stratégies de mise en accessibilité des espaces publics (chapitre 7). La distance est tantôt minimisée dans une perspective d'économiser son énergie, tantôt utilisée pour s'éloigner de lieux craints. C'est en comprenant le rôle de la trajectoire résidentielle sur les pratiques et représentations des espaces publics des personnes trans que ces stratégies ont été mise au jour. Les travaux sur les espaces publics en géographie gagneraient ainsi à prendre en compte ce qui participe de la sphère privée des usager-e-s, en particulier le rapport au domicile dans le cadre de leurs trajectoires résidentielles.

Négocier sa place en ville au-delà des logiques de proximité spatiale

La mise en accessibilité de ressources urbaines est un élément fondamental permettant aux personnes trans de se négocier une place, matérielle et morale, dans les espaces publics et dans notre société. L'analyse de ces négociations invite à considérer l'accessibilité à la ville et à ses ressources au-delà d'une lecture par la proximité spatiale.

D'abord, cette thèse montre que la question de l'accessibilité de la ville et de ses ressources comporte pour les individus minorisés et leurs communautés de forts enjeux liés à une forme de reconnaissance sociale. La lecture du placard trans selon les théories sur l'engagement de la face montre l'importance du travail de face dans l'accessibilité des espaces publics et ainsi, la reconnaissance d'un statut d'être humain (chapitres 6 et 3). Les discours des associations, confrontés aux arguments des représentant-e-s des services publics, mettent en évidence l'un des fondements des luttes pour la mise en accessibilité des espaces publics aux personnes trans : il

s'agit autant d'améliorer leurs conditions d'existence que de réclamer leur droit à faire partie du public légitime, à qui ces espaces idéalement accessibles à tou-te-s sont en pratique accessibles (chapitre 4). Être privé-e de l'accès à un lieu public, ce n'est pas simplement devoir aller plus loin ou ailleurs pour accéder aux ressources qu'il offre : c'est être privé-e d'une reconnaissance sociale. C'est bien car il ne s'agit pas d'une simple question de distance que l'inégal accès des populations minoritaires aux espaces publics est moralement intolérable.

Ensuite, les ressources mises en accessibilité par les associations ne sont malheureusement pas toujours accessibles à tou-te-s. La comparaison entre les trois villes, notamment entre Paris et Londres, a mis en évidence des stratégies individuelles de mise en accessibilité de ressources urbaines qui permettent de compenser ce manque. Les ressources ne sont pas distribuées de manière égale à Rennes, Paris et Londres et les déplacements au cœur de ces trois villes ont des coûts émotionnels, sociaux, temporels et financiers variant fortement entre ces villes ainsi qu'en fonction des quartiers de résidence (chapitre 3). Cela entrave l'accessibilité effective aux ressources, bien que ces dernières soient bien identifiées et rendent ces villes attractives pour les personnes trans. En parallèle, les participant-e-s les plus marginalisé-e-s socialement et spatialement, en particulier celles et ceux qui cumulent plusieurs critères d'exclusion, n'ont pas toujours un accès facile à des milieux associatifs et festifs socialement et spatialement situés (chapitre 4). Cette thèse montre que des stratégies individuelles d'appropriation des villes reposant sur un ancrage polytopique, qui ne correspond ni à un ancrage local dans son quartier, ni à un ancrage dans des lieux communautaires LGBTI, permettent de compenser ces contraintes sociales et spatiales (chapitre 7). Les phénomènes d'exclusion – du placard trans comme de l'exclusion sociale des milieux militants – et les dynamiques d'enfermement sont compensés par l'appropriation d'un réseau d'escales, qui permet de négocier mobilités et ancrage. Ces escales permettent, au-delà de logiques de proximité spatiale, un accès à la ville et ses ressources.

Cette thèse invite ainsi à lire l'accessibilité aux espaces publics en s'écartant, de temps à autre, du principe de distance. Ce décentrement permet de considérer certains objets d'étude des géographes – l'accessibilité, l'ancrage, les mobilités – en nuancant ponctuellement l'importance de la distance dans la conceptualisation de ces objets.

Dépasser les dichotomies traditionnelles de lecture des espaces publics à l'aide des métaphores spatiales du placard et des escales

Dans cette thèse, le recours aux métaphores spatiales du placard et des escales permet de distinguer les stratégies d'adaptation et d'appropriation du territoire mobilisées par les personnes trans au regard des dynamiques spatiales d'enfermement et d'exclusion, qui caractérisent la transphobie.

Cette thèse prouve, grâce au réinvestissement de la métaphore du placard, que les dynamiques spatiales de l'exclusion des personnes trans sont multiples et surtout, spatialement contradictoires

(chapitre 6). D'un côté, la non-conformité aux normes de genre enferme dans des espaces privés, à l'écart du regard cisgenre. D'un autre, la rupture provoquée par le changement de genre a tendance à exclure des espaces fréquentés par le passé, à la recherche d'un plus grand anonymat. Cette compréhension des spatialités du placard trans pousse à sortir d'une vision binaire des dynamiques spatiales d'exclusion sociale : la transphobie ne se distille pas sous la forme d'un gradient dans les espaces publics mais elle est le résultat de dynamiques spatiales complexes et opposées. Un même espace public peut être attirant et repoussant, enfermant et excluant. C'est grâce à une appropriation du territoire en escales que les personnes trans naviguent malgré voire avec ces courants contraires. Cette thèse montre ainsi qu'un ancrage en plusieurs lieux, malgré parfois une relative exclusion du quartier de résidence ou de certains lieux habituellement familiers, permet une appropriation des espaces et ressources urbaines par cette population minoritaire (chapitre 7). Les formes spatiales prises par ces stratégies d'accès au territoire et à ses ressources invitent à reconsidérer l'ancrage des populations minoritaires : cet ancrage reste mobilisé comme une stratégie d'accès aux ressources, mais il est caractérisé par des logiques spatiales diverses, notamment concernant le rapport à la proximité et à la distance. Les personnes trans connaissent des difficultés à accéder aux ressources offertes par l'ancrage local et par la mobilité. C'est en résistance à ces difficultés qu'elles développent diverses stratégies d'ancrage en escales.

Le recours à ces métaphores spatiales est ainsi à l'origine de deux apports principaux. D'abord, ces métaphores spatiales introduisent la nécessité de conceptualiser l'existence de dynamiques contradictoires sur le plan spatial. La coexistence, parfois dans les mêmes lieux, d'une dimension spatialement enfermante et d'une autre spatialement excluante n'a pu être mise en évidence que par la critique de l'inscription traditionnelle du placard dans une approche dichotomique : dedans/dehors, public/privé, visible/caché, etc. La métaphore des escales illustre comment les pratiques des espaces publics insulaires et sporadiques des participant-e-s relèvent de stratégies d'ancrage, dans un contexte de rapport à la proximité bouleversé. Ainsi, les personnes trans ont des pratiques et des représentations des espaces publics qui nous invitent à considérer cet objet géographique en dehors du cadre de pensée habituel, structuré par champs d'oppositions : privé et public, intérieur et extérieur, déplacement et immobilité, mobilité et ancrage, près et loin, qui permettent habituellement de conceptualiser les phénomènes géographiques.

Si ce que nous avons vu jusque-là relève d'apports théoriques, cette thèse invite également à repenser les méthodes d'enquête sur les populations minoritaires.

Enquêter les espaces publics par le prisme de vécus minoritaires : un enjeu méthodologique primordial

Les méthodes employées dans cette thèse visaient à s'adapter au mieux aux besoins des communautés trans. Cela s'est notamment traduit par le recours aux méthodes participatives, qui

m'ont permis de prendre en compte plusieurs recommandations communautaires, en particulier celles relatives à la co-construction des données et résultats de recherche avec les communautés et à la rétribution des participant-e-s. Un retour critique sur ces méthodes a permis de montrer que la charge de travail et l'engagement requis pour participer à une recherche participative peut contribuer à rendre le processus difficile pour les participant-e-s comme les chercheurs-ses (chapitre 2). En particulier, être amené-e à enquêter, penser, analyser les violences que l'on subit au quotidien s'est avéré être une réitération de ces violences. Il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre les méthodes participatives. Au contraire, je propose de retenir trois enseignements qui doivent permettre par la suite de guider de futures recherches participatives sur les minorités :

- Cette expérience de thèse montre que l'application de méthodes participatives demande un important travail administratif et d'encadrement des participant-e-s. Ces méthodes nécessitent en réalité de fortes dotations et, dans l'idéal, d'être menées en équipe et assistées de professionnel-le-s de la gestion financière et administrative des projets. Ce premier enseignement en implique deux autres :
- Imposer le recours à des méthodes participatives dans le cadre de collaborations entre associations trans et chercheurs-ses mène nécessairement à écarter la jeune recherche, qui est pourtant la plus active dans les études trans francophones et qui est aussi majoritairement composée de chercheurs-ses trans ;
- Cela participe en outre à accroître la charge de travail des chercheurs-ses trans ou proches des communautés qui cumulent, du fait de leur double appartenance au monde de la recherche et aux milieux militants, des exigences contradictoires sur leur travail.

Ces résultats méthodologiques contribuent également à l'approche théorique dans laquelle cette thèse s'inscrit, à savoir celle préconisée par les études critiques des espaces publics. Dans le sillage de la philosophie et de la géographie critique des espaces publics, j'ai proposé de mobiliser la dichotomie entre les représentations idéales typiques des espaces publics et les réalités d'une accessibilité contrastée comme un fondement rhétorique pour aborder les questionnements principaux. La définition des espaces publics tels qu'ils sont abordés dans la thèse impliquait de les considérer pour ce qu'ils sont, mais aussi pour ce qu'ils devraient être – des lieux accessibles à toutes et tous. Si cette rhétorique a donné de fructueuses observations scientifiques, elle a nécessité de placer au centre de la démarche de recherche une confrontation systématique des participant-e-s à cette vision morale, bourgeoise et idéalisée des lieux publics, par définition impossible à égaler. Ces conséquences violentes sont longuement étayées dans le chapitre 2 mais sont également lisibles dans l'ensemble des témoignages, en particulier ceux qui structurent les chapitres 5, 6 et 7 qui portent précisément sur les pratiques spatiales trans dans les trois villes étudiées. Les implications de ce cadre théorique sur les participant-e-s sont discutables. Je propose ainsi d'alimenter le débat sur la dialectique entre idéalité et réalité des espaces publics par un apport issu de cette perspective empirique et méthodologique. S'il s'agit d'une rhétorique fructueuse, elle a des conséquences mitigées sur les populations enquêtées, qui ne doivent pas

être négligées. Ainsi, bien que le prisme de l'accessibilité soit une entrée critique fructueuse sur les espaces publics, il ne me semble pas fournir un cadre théorique éthique pour enquêter des populations discriminées.

Pour finir, ce retour sur les méthodes employées dans cette thèse éclaire certaines apories quant aux données de recherche accessibles sur les trans. Le protocole méthodologique a été pensé à partir des données existantes et déjà disponibles sur les personnes trans, notamment pour éviter d'aggraver la situation de surétude de la population. Il est apparu particulièrement paradoxal que, compte tenu cette situation de surétude, si peu de données soient disponibles pour la recherche. Les bases de données issues d'enquêtes par questionnaires, en particulier, ne sont pas ou peu accessibles à l'exploitation. C'est le cas du volet LGBTI de l'enquête « Virage » de l'Ined, dont l'exploitation est clôturée et les données inaccessibles aux recherches sur les trans. C'est aussi le cas du « *National LGBT Survey* » exploité dans cette thèse, qui n'est disponible que par agrégats et ne permet pas d'exploitation bivariée entre différentes questions. L'anonymisation des données de recherche est bien sûr l'une des raisons de la mise à disposition de la base sous forme de données agrégées. Mais cet obstacle a eu des retombées importantes sur ce travail, qui sont lisibles notamment dans le chapitre 4 : si chaque variable peut être croisée avec les caractéristiques socio-économiques des individus, il n'est pas possible de la croiser avec un autre déterminant des conditions de vie. Cela n'est pas neutre : il est par exemple possible de questionner les liens entre genre ou classe sociale et sentiment de bien-être dans les espaces publics, mais il n'est pas possible d'interroger la relation entre ce sentiment de bien-être et l'accès aux soins ou les difficultés administratives. Le rôle de l'État et des institutions est ainsi effacé des recherches qui exploitent cette base de données, alors même que les données existent. Les apports des méthodes mixtes aux recherches sur les minorités ne pourront être réellement valorisés que dans le cadre d'un effort de mise à disposition des données de recherche.

Ce retour sur les méthodes employées dans cette thèse me pousse à préconiser une réelle prise en compte collective de la violence dans le cadre de l'enquête des populations minoritaires. L'enquête d'objets politiques et idéalisés comme les espaces publics en adoptant l'entrée par les populations minoritaires peut rester fructueuse, mais il semble impérieux de réfléchir collectivement à des méthodes qui permettraient de limiter la réitération des violences sur les victimes. Les chercheurs-ses doivent en particulier fournir un effort de discussion avec les associations, et cet effort ne doit ni ne peut reposer sur la seule responsabilité de la jeune recherche. Ces éléments me poussent ainsi à formuler trois propositions pour la recherche sur l'espace et les minorités. Ces propositions sont à lire comme les perspectives apportées par ce travail.

Trois propositions pour la recherche sur l'espace et les minorités

En somme, cette thèse formule trois propositions structurantes, transversales aux résultats présentés ci-dessus.

D'abord, je propose de tirer les enseignements d'une prise de recul sur l'apport de l'étude des personnes trans à la géographie. La transition biographique et, de manière générale, les changements sur le temps d'une vie, peuvent être envisagés comme des éléments structurant les rapports à l'espace. En dehors des études sur les trans, les espaces publics gagneraient à être davantage étudiés selon le prisme du temps de la vie et de l'évolution des individus au sein de cet espace-temps. Cela a des implications très concrètes sur des littératures que je connais bien : la géographie des sexualités pourrait s'enrichir en donnant plus de place à l'impact émotionnel présent du harcèlement vécu par le passé. Il serait par exemple possible de considérer, comme le font certains sociologues, des « carrières » gay : le rapport à la sexualité évolue, ses conséquences matérielles et morales changent au cours de la vie, et ces évolutions peuvent influencer dans l'espace et dans le temps les pratiques et représentations des espaces publics. Je pense ici particulièrement à la lecture du placard gay : est-il si différent du placard trans ? Les dynamiques spatiales contradictoires du placard trans sont particulièrement mises en lumière par l'importante rupture biographique du changement de genre mais le placard gay pourrait sans doute être lu selon des prismes de lecture similaires. Ces propositions sont valables pour d'autres populations : comme l'on devient trans ou que l'on devient une femme ayant des relations sexuelles avec des femmes, on devient migrant-e, et parfois riche ou pauvre, marié-e ou divorcé-e – la liste est infinie. Le prisme du changement de groupe social offre des possibilités méthodologiques et théoriques importantes pour mieux comprendre les mécanismes qui fondent et entretiennent les normes.

Ensuite, chaque chapitre de cette thèse étudie les conséquences du croisement des discriminations – sur l'accès aux ressources, le traitement politique de l'accès aux espaces publics, la socialisation genrée aux espaces publics, les conséquences spatiales du placard trans et les stratégies d'appropriation des espaces publics et de leurs ressources. Cela me pousse à encourager l'enquête des dimensions spatiales de l'intersectionnalité. Le cumul de critères d'exclusion peut prendre la forme, dans les pratiques spatiales des individus, d'un cumul de contraintes dans un même espace mais également, cette thèse l'a montré, de contraintes spatialement opposées. Une attention portée aux dimensions spatiales de l'exclusion, notamment dans le cadre de la prise en compte des conséquences du cumul de discriminations, pourrait s'appliquer à d'autres objets d'étude : je pense par exemple aux dynamiques de ségrégation sociospatiale, de l'éviction ou de l'errance.

Enfin, les résultats méthodologiques me poussent à formuler la proposition la plus importante à mes yeux, celle que les conséquences de la démarche proposée sur les protagonistes de cette thèse imposent. À l'heure du *moral turn* de la géographie francophone, des recherches doivent être menées en vue d'évaluer les conséquences sur les chercheurs-ses et les communautés enquêtées des méthodes pensées dans une visée éthique. Les associations et les chercheurs-ses peuvent et devraient s'accorder sur des principes, comme cela est déjà le cas pour les études trans, notamment en Amérique du Nord. Cela peut et, de mon point de vue, devrait être suivi de

recherches visant à évaluer ces principes d'enquête, en prenant en compte non seulement leurs conséquences sur les participant-e-s et leurs communautés, mais également sur les chercheurs-ses, compte tenu notamment du creusement des inégalités structurelles au sein même du monde académique. Enfin, cette thèse a également utilisé la perspective offerte par les vécus trans pour éclairer de nombreux objets qui n'ont pas de rapport direct avec les conditions de vie de cette population. L'enquête des conséquences de ce type de démarche pourrait permettre un accroissement significatif des connaissances sur l'éthique d'enquête des populations minoritaires.

Ces propositions ouvrent autant de perspectives qui permettront, je l'espère, de jalonner les recherches futures sur les espaces publics et les minorités. Cette thèse, par la proposition d'une démarche originale et son expérimentation, est à voir comme une étape. En rassemblant les recherches sur les espaces publics et les rapports de pouvoir d'une part, et sur les pratiques spatiales des populations minoritaires d'autre part, ce travail a permis de questionner, démontrer et critiquer les apports mutuels des positionnements théoriques et des démarches empiriques des deux champs. En éprouvant une démarche empirique construite en rassemblant les exigences de ces deux champs, elle participe au renouvellement des pratiques de recherche sur les espaces publics et les minorités. Plus qu'une destination, il s'agit d'une escale.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELSON, Miriam J. (2019), *Men in Place : Trans Masculinity, Race, and Sexuality in America*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 272 p.
- ADAMS, Noah et al. (2017), « Guidance and Ethical Considerations for Undertaking Transgender Health Research and Institutional Review Boards Adjudicating This Research », in : *Transgender Health 2.1*, p. 165-175.
- ALESSANDRIN, Arnaud et Johanna DAGORN (2016), « L'expérience urbaine des discriminations », in : *Les cahiers de la LCD 1.1*, p. 17-33.
- AMIN, Ash (2002), « Ethnicity and the Multicultural City : Living with Diversity », in : *Environment and Planning A : Economy and Space 34.6*, p. 959-980.
- AMPHOUX, Pascal (2009), « Au seuil de l'intimité », in : *VISO*, European Suisse, deux réalisations hors du commun, p. 31-55.
- AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle (2019), « *Les filles du coin* » *Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude, 188 p.
- AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle et Arthur VUATTOUX (2018), *Construire, explorer et partager sa sexualité en ligne, Usages d'internet dans la socialisation à la sexualité lors de l'adolescence*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude, 126 p.
- ANNES, Alexis et Meredith REDLIN (2012), « Coming out and Coming Back : Rural Gay Migration and the City », in : *Journal of Rural Studies 28.1*, p. 56-68.
- ARBOGAST, Mathieu (2017), *La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*, Document de travail 231, Paris : Institut National d'Etudes Démographiques (INED), p. 39.
- ARNOLD, Aron (2015), « Voix et transidentité : changer de voix pour changer de genre ? », in : *Langage et société* n° 151.1, p. 87-105.
- AUTHIER, Jean-Yves (2001), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Villes, Paris : Anthropos, 214 p.
- (2008a), « Les citoyens et leur quartier. », in : *L'Année sociologique* Vol. 58.1, p. 21-46.
- (2008b), « Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité », in : *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, sous la dir. de Marie-Christine JAILLET, Evelyne PERRIN et François MÉNARD, Recherches (PUCA) 180, Paris : Plan Urbanisme Construction Architecture, p. 103-122.
- BAIN, Alison L. et Julie A. PODMORE (2021a), « More-than-Safety : Co-Creating Resourcefulness and Conviviality in Suburban LGBTQ2S Youth out-of-School Spaces », in : *Children's Geographies 19.2*, p. 131-144.

-
- BAIN, Alison L. et Julie A. PODMORE (2021b), « Relocating Queer : Comparing Suburban LGBTQ2S Activisms on Vancouver's Periphery », in : *Urban Studies* 58.7, p. 1500-1519.
- BANOS, Vincent (2010), *Espaces et normes sociales*, Paris : L'Harmattan, 146 p.
- BARAL, Stefan D. et al. (2013), « Worldwide Burden of HIV in Transgender Women : A Systematic Review and Meta-Analysis », in : *The Lancet Infectious Diseases* 13.3, p. 214-222.
- BARIL, Alexandre (2009), « Judith Butler et le Nous femmes : la critique des catégories identitaires implique-t-elle leur réfutation ? », in : *Actes du colloque par l'institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM*, 76e congrès de l'association francophone pour le savoir (Acfas), Québec, 6 mai 2008, sous la dir. de Francine DESCARRIES et Lyne KURTZMAN, t. 19, Montréal : Cahiers de l'IREF, p. 65-92.
- (2013), « La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité », Thèse de doctorat en études de genre, Ottawa, Canada : Université d'Ottawa, 485 p.
- (2017a), « Intersectionality, Lost in Translation ? (Re)Thinking Inter-Sections between Anglophone and Francophone Intersectionality », in : *Atlantis : Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice* 38.1 (1), p. 125-137.
- (2017b), « L'anglonormativité et la cirsnormativité : (Re)penser les analyses féministes intersectionnelles anglophones et francophones », in : NENGEH MENSAH, Maria, *Le témoignage sexuel et intime, un levier de changement social ?*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 45-66.
- (2017c), « Temporalité trans : identité de genre, temps transitoire et éthique médiatique », in : *Enfances, Familles, Générations* Ages de la vie, genre et temporalités sociales.27, [en ligne].
- BARTON, Bernadette et Ashley CURRIER (2019), « Not in Our Community : Queer Women Challenge Religious Homophobia in Rural Kentucky », in : *Journal of Lesbian Studies* 24.3, p. 186-198.
- BAUDRY, Sandrine, Julie SCAPINO et Elisabeth RÉMY (2014), « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », in : *Géocarrefour* 89.1-2 (1-2), p. 41-51.
- BEAUBATIE, Emmanuel (2016), « Psychiatres normatifs vs. trans' subversifs ? », in : *Raisons politiques* 62, p. 131-142.
- (2017), « Transfuges de sexe. Genre, santé et sexualité dans les parcours d'hommes et de femmes trans' en France », Thèse de doctorat en sociologie, Paris : EHESS, 521 p.
- (2019a), « L'aménagement du placard », in : *Genèses* 114.1, p. 32-52.
- (2019b), « L'espace social du genre. Diversité des registres d'action et d'identification dans la population trans' en France », in : *Sociologie* Vol. 10.4, p. 395-414.
- (2020), « La multiplicité du genre », in : *La Vie des idées*.
- (2021), *Transfuges de Sexe : Passer Les Frontières Du Genre*, Paris : La Découverte, 186 p.

-
- BELINA, Bernd (2003), « Evicting the Undesirables. The Idealism of Public Space and the Materialism of the Bourgeois State », *in* : *Belgeo 1*, p. 47-62.
- BERGENHENEGOUWEN, Gozewijn et Jan van WEESEP (2003), « Manipulated Space : The “Beurstraverse” Retail Complex in Rotterdam », *in* : *Belgeo. Revue belge de géographie 1* (1), p. 79-86.
- BERGER, Martine, Claire ARAGAU et Lionel ROUGÉ (2014), « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l’ancrage dans l’ouest francilien », *in* : *EchoGéo 27*, [en ligne].
- BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN (2018), *La Construction sociale de la réalité*, Individu et Société, Paris : Armand Colin, 342 p.
- BERROIR, Sandrine et al. (2017), « Mobilité au quotidien et ancrage local dans les espaces périurbains », *in* : *Annales de géographie 713.1*, p. 31-55.
- BIARROTTE, Lucile (2017), « Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés La diffusion internationale d’initiatives d’urbanisme dédiées à l’émancipation des femmes », *in* : *Les Annales de la Recherche Urbaine 112.1*, p. 26-35.
- (2020), « L’infusion d’approches genrées dans l’urbanisme parisien : métaphore d’une propagation aux échelles organisationnelles et individuelles », *in* : *Urbanités (13 - Minorités/Majorités)*, [en ligne].
- (2021), « Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l’urbanisme », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris-Est, 580 p.
- BILGE, Sirma (2015), « Le blanchiment de l’intersectionnalité », *in* : *Recherches féministes 28.2*, p. 9-32.
- BINNIE, Jon (2004), *The Globalization of Sexuality*, London : SAGE, 167 p.
- BLIDON, Marianne (2007), « Distance et rencontre : éléments pour une géographie des homosexualités », Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 7–Denis Diderot, 365 p.
- (2008a), « Jalons pour une géographie des homosexualités, Abstract », *in* : *L’Espace géographique Tome 37.2*, p. 175-189.
- (2008b), « La casuistique du baiser. L’espace public, un espace hétéronormatif », *in* : *EchoGéo "Discipliner" la sexualité.5 (5)*, [en ligne].
- (2011), « En quête de reconnaissance. La justice spatiale à l’épreuve de l’hétéronormativité », *in* : *justice spatiale | spatial justice Genre, identités sexuelles et justice spatiale.3*, [en ligne].
- (2012), « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d’une injonction », *in* : *Annales de géographie n° 687-688.5-6*, p. 525-542.
- (2013), « Gorman-Murray A., Pini B., Bryant L. (eds.), 2013, Sexuality, rurality, and geography, Lexington Books, Plymouth, 269 p. », *in* : *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne].
- BLIDON, Marianne et France GUÉRIN-PACE (2013), « Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », *in* : *Sociologie 4.2*, p. 119-138.

-
- BLOKLAND, Talja et Julia NAST (2014), « From Public Familiarity to Comfort Zone : The Relevance of Absent Ties for Belonging in Berlin’s Mixed Neighbourhoods », *in : International Journal of Urban and Regional Research* 38.4, p. 1142-1159.
- BLUMELL, Lindsey Erin, Jennifer HUEMMER et Miglena STERNADORI (2019), « Protecting the Ladies : Benevolent Sexism, Heteronormativity, and Partisanship in Online Discussions of Gender-Neutral Bathrooms », *in : Mass Communication and Society* 22.3, p. 365-388.
- BOISVERT, Mathieu (2018), *Hijras : Portrait socioreligieux d’une communauté transgenre sud-asiatique*, Montréal : Presses de l’Université de Montréal, 262 p.
- BONNY, Yves (2010), « Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives », *in : ravaux et documents de l’UMR 6590 (ESO) 30*, p. 79-90.
- BONTÉ, Milan (2016), « Classe sociale et vulnérabilité au risque d’inondation : une comparaison France Angleterre », Mémoire de Master 1, Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- (2017), « Transidentités et espaces publics parisiens. Entre passing et outing, trouver sa place dans les espaces de l’hétéronormativité. », Mémoire de Master 2, Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 158 p.
- (2021), « Enquêter les personnes trans en géographie. Des méthodes participatives pour répondre aux enjeux de la surétude ? », *in : Annales de géographie* 6.742, p. 47-70.
- (A paraître), « Ressources et accessibilité des espaces urbains pour les personnes trans : un idéal de justice à l’épreuve des discriminations à Paris et à Londres ["Resources and accessibility of urban spaces for trans people : an ideal of justice against discrimination in Paris and London] », *in : Justice spatiale | Spatial Justice* 17, [en ligne].
- BORGHI, Rachele (2012), « De l’espace genré à l’espace «queerisé». Quelques réflexions sur le concept de performance et son usage en géographie », *in : Travaux et documents de ESO* 33, p. 109-116.
- BORJA, Simon, Guillaume COURTY et Thierry RAMADIER (2013), « De la valorisation de la mobilité à la domination par la mobilité ou comment la mobilité dit, fait et dispose l’individu », *in : Regards Sociologiques* 45-46, p. 101-110.
- BOUILLON, Florence (2005), « Pourquoi accepte-t-on d’être enquêté ? Le contre-don, au coeur de la relation ethnographique », *in : BOUILLON, Florence, Marion FRESIA et Virginie TALLIO, Terrains sensibles. Expériences actuelles de l’anthropologie*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 75-95.
- BOURDIEU, Pierre (1986), « L’illusion biographique », *in : Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62.1, p. 69-72.
- BOWSTEAD, Janet (2019), « Safe Spaces of Refuge, Shelter and Contact : Introduction », *in : Gender, Place & Culture* 26.1, p. 52-58.
- BOYER, Kate (2011), « “The Way to Break the Taboo Is to Do the Taboo Thing” Breastfeeding in Public and Citizen-Activism in the UK », *in : Health & Place, Geographies of Care* 17.2, p. 430-437.

-
- BRETON, Raymond (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », in : *Sociologie et sociétés* 15.2, p. 23-38.
- BROWN, Gavin (2007), « Autonomy, Affinity and Play in the Spaces of Radical Queer Activism », in : BROWNE, Kath, Jason LIM et Gavin BROWN, *Geographies of Sexualities. Theory, Practices and Politics*. London : Routledge, p. 209-220.
- (2012), « Homonormativity : A Metropolitan Concept That Denigrates “Ordinary” Gay Lives », in : *Journal of Homosexuality* 59.7, p. 1065-1072.
- BROWN, Michael P. (2000), *Closet Space : Geographies of Metaphor from the Body to the Globe*, London : Routledge, 192 p.
- BROWNE, Kath et Jason LIM (2010), « Trans Lives in the ‘Gay Capital of the UK’ », in : *Gender, Place & Culture* 17.5, p. 615-633.
- BROWNE, Kath, Jason LIM et Gavin BROWN, éd. (2007), *Geographies of Sexualities : Theory, Practices, and Politics*, 1^{re} éd., London : Routledge, 264 p.
- BROWNE, Kath et Catherine J. NASH, éd. (2010), *Queer Methods and Methodologies : Intersecting Queer Theories and Social Science Research*, Farnham, Surrey, England ; Burlington, VT : Ashgate, 301 p.
- BROWNLOW, Alec (2005), « A Geography of Men’s Fear », in : *Geoforum* 36.5, p. 581-592.
- BRUN, Solène (2019), « Race et socialisation », in : *La Vie des idées*, [en ligne].
- (2020), « Le récit de soi contre le déni de la race », in : *La Vie des idées*, [en ligne].
- CALBERAC, Yann (2010), « Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle », Thèse de doctorat en géographie, Lyon : Université Lumière - Lyon II, 397 p.
- CALLEN, Delphine et Renaud LE GOIX (2007), « Fermetures et ”entre soi” dans les enclaves résidentielles », in : *La métropole parisienne ; centralités, inégalités, proximités*, Mappemonde 33.4, sous la dir. de Thérèse SAINT-JULIEN et Renaud LE GOIX, p. 325-335.
- CALOGIROU, Claire et Marc TOUCHÉ (2000), « Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté », in : *Hommes & Migrations* 1226.1, p. 33-43.
- CAMPBELL, Rebecca (2001), *Emotionally Involved*, New York : Routledge, 208 p.
- CAMPKIN, Ben (2016), *LGBTQI Nightlife in London, from 1986 to the Present : Interim Findings*, avec la coll. de Laura MARSHALL et London Urban Laboratory UNIVERSITY COLLEGE, London : UCL Urban Laboratory, 44 p.
- CASEY, Edward S. (2001), « Between Geography and Philosophy : What Does It Mean to Be in the Place-World ? », in : *Annals of the Association of American Geographers* 91.4, p. 683-693.
- CASTRA, Michel (2010), « Socialisation », in : PAUGAM, Serge, *Les 100 mots de la sociologie, Que sais-je ?*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 97-98.
- CATTAN, Nadine et Anne CLERVAL (2011), « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », in : *justice spatiale | spatial justice* 3, [en ligne].

-
- CATTAN, Nadine et Alberto VANOLO (2014), « Gay and Lesbian Emotional Geographies of Clubbing : Reflections from Paris and Turin », in : *Gender, Place & Culture* 21.9, p. 1158-1175.
- CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Joanie, Gaspard LION et Clément RIVIÈRE (2019), « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace », in : *Sociétés contemporaines* 115.3, p. 5-31.
- CENTNER, Ryan et Manoel PEREIRA NETO (2021), « Peril, Privilege, and Queer Comforts : The Nocturnal Performative Geographies of Expatriate Gay Men in Dubai », in : *Geoforum* 127, p. 92-103.
- CHABAUD-RYCHTER, Danielle, Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et Françoise SONTTHONNAX (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Réponses sociologiques, Paris : Meridiens-Klincksieck, 156 p.
- CHAUVIN, Sébastien et Alexandre JAUNAIT (2015), « L'intersectionnalité contre l'intersection, Intersectionality against intersection », in : *Raisons politiques* 58, p. 55-74.
- CHETCUTI, Natacha (2009), « De « On ne naît pas femme » à « On n'est pas femme ». De Simone de Beauvoir à Monique Wittig », in : *Genre, sexualité & société* 1 (1), [en ligne].
- CHILAND, Colette (2014), « La construction de l'identité de genre à l'adolescence », in : *Adolescence* 32.1, p. 165-179.
- CISNEROS, Jesus et Christian BRACHO (18 sept. 2020), « Undocuqueer Stress : How Safe Are "Safe" Spaces, and for Whom ? », in : *Journal of Homosexuality* 67.11, p. 1491-1511.
- CLAIR, Isabelle (2011), « La découverte de l'ennui conjugal : Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires », in : *Sociétés contemporaines* 83.3, p. 59-82.
- (2012), *Sociologie du genre*, Armand Colin, 128 Tout Le Savoir, Paris, 132 p.
- (2013), « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », in : *Cahiers du Genre* 54.1, p. 93-120.
- CLAIR, Isabelle et Virginie DESCOUTURES (2009), *Filles et garçons d'un quartier populaire parisien*, Rapport d'étude, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris : Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, Mairie de Paris.
- CLEMENTS-NOLLE, Kristen, Rani MARX et Mitchell KATZ (2006), « Attempted Suicide Among Transgender Persons : The Influence of Gender-Based Discrimination and Victimization », in : *Journal of Homosexuality* 51.3, p. 53-69.
- CLERVAL, Anne (2011), « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? », in : *Espaces et sociétés* n° 144-145.1, p. 55-71.
- CLERVAL, Anne, Antoine FLEURY et al., éd. (2019a), *Espace et rapports de domination*, Géographie sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 400 p.
- (2019b), « Introduction », in : *Espace et rapports de domination*, Géographie sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 7-15.

-
- COLLIGNON, Béatrice (2010), « L'éthique et le terrain », in : *L'Information géographique* 74.1, p. 63-83.
- COLLIN, Lindsay et al. (2016), « Prevalence of Transgender Depends on the “Case” Definition : A Systematic Review », in : *The Journal of Sexual Medicine* 13.4, p. 613-626.
- COLLINS, Patricia Hill (1986), « Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought », in : *Social Problems* 33.6, p. 14-32.
- (1999), « Reflections on the Outsider Within », in : *Journal of Career Development* 26.1, p. 85-88.
- (2000), *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, London : Routledge, 353 p., Google Books : cdtYsU3zR14C.
- COQUARD, Benoît (2015), *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature*, rapport d'étude, INJEP.
- CORDERO-GUZMÁN, Héctor R. (2005), « Community-Based Organisations and Migration in New York City », in : *Journal of Ethnic and Migration Studies* 31.5, p. 889-909.
- COUTRAS, Jacqueline (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris : Armand Colin, 155 p.
- CRAWFORD, Lucas (2015), *Transgender Architectonics : The Shape of Change in Modernist Space*, Gender, Bodies and Transformation, Burlington : Ashgate, 187 p.
- CRENSHAW, Kimberlé (1991), « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », in : *Stanford Law Review* 43.6, p. 1241-1299.
- (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », in : *Les Cahiers du genre* 39, p. 51-82.
- DARMON, Muriel (2016), *La socialisation*, 128 Tout Le Savoir, Paris : Armand Colin, 146 p.
- DARWIN, Helana (2020), « Challenging the Cisgender/Transgender Binary : Nonbinary People and the Transgender Label », in : *Gender & Society* 34.3, p. 357-380.
- DAY, Kristen (2001), « Constructing Masculinity and Women's Fear in Public Space in Irvine, California », in : *Gender, Place & Culture* 8.2, p. 109-127.
- (2006), « Being Feared : Masculinity and Race in Public Space », in : *Environment and Planning A : Economy and Space* 38.3, p. 569-586.
- DE BACKER, Mattias (2019), « Regimes of Visibility : Hanging Out in Brussels' Public Spaces », in : *Space and Culture* 22.3, p. 308-320.
- DE BACKER, Mattias et Andrea PAVONI (2018), « Through Thick and Thin : Young People's Affective Geographies in Brussels' Public Space », in : *Emotion, Space and Society* 27, p. 9-15.
- DEBARBIEUX, Bernard (2014), « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », in : *L'Espace géographique* 43.1, p. 68-80.
- DEBAUCHE, Alice et Christelle HAMEL (2013), « Violence des hommes contre les femmes : quelles avancées dans la production des savoirs ? », in : *Nouvelles Questions Féministes* 32.1, p. 4-14.

-
- DECROLY, Jean-Michel, Christian DESSOUROUX et Mathieu VAN CRIEKINGEN (2003), « Editorial : Les dynamiques contemporaines de privatisation des espaces urbains dans les villes européennes », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 1, p. 3-20.
- DEL BIAGGIO, Cristina, Leila GIANNETTO et Camille NOÛS (2020), « Réfugié·es et montagne : Préface », in : *Revue de géographie alpine* 108.2, [en ligne].
- De LIMA, Raquel Guilherme (2020), « Para além do ‘trânsfuga de classe’. A socialização plural em narrativas da primeira geração de formados no ensino superior », in : *Revista Brasileira de Ciências Sociais* 35.104, [en ligne].
- DELORI, Mathias (2019), « Etudes de Subalternité », in : BONDITTI, P et A MACLEOD, *Relations Internationales. Théories et Concepts*, Outremont (Québec) : Athena Editions, p. 550-555.
- DESJARDINS, Xavier et Antoine FLEURY (2014), « Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : conceptions, usages et potentialités », in : *Revue Géographique de l'Est* 54.3-4, [en ligne].
- DESMITT, Claire (2015), « La figure du transfuge : illustration biographique d'un parcours de résistance et de recherche », in : *Le sujet dans la cite* 4.1, p. 164-175.
- DESSOUROUX, Christian (2003), « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 1 (1), p. 21-46.
- DESSOUROUX, Christian, Mathieu VAN CRIEKINGEN et Jean-Michel DECROLY (2009), « Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 2 (2), p. 169-186.
- DETIENNE, Marcel (2009), *Comparer l'incomparable : oser expérimenter et construire*, Points 627, Paris : Éd. du Seuil, 208 p.
- De VRIES, Kylan Mattias (2015), « Transgender People of Color at the Center : Conceptualizing a New Intersectional Model », in : *Ethnicities* 15.1, p. 3-27.
- DIRENBERGER, Lucia et Camille SCHMOLL (2014), « Ce que le genre fait à l'espace... et inversement », in : *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes* 21 (21), [en ligne].
- DOAN, Petra L. (2006), « Violence Against Transgendered People », in : *Progressive Planning* 167, p. 28-30.
- (2007), « Queers in the American City : Transgendered Perceptions of Urban Space », in : *Gender, Place & Culture* 14.1, p. 57-74.
- (2010), « The Tyranny of Gendered Spaces – Reflections from beyond the Gender Dichotomy », in : *Gender, Place & Culture* 17.5, p. 635-654.
- éd. (2011), *Queering Planning : Challenging Heteronormative Assumptions and Reframing Planning Practice*, Farnham, Surrey ; Burlington, VT : Ashgate Pub, 279 p.
- (2015), *Planning and LGBTQ Communities : The Need for Inclusive Queer Spaces*, New York and Abingdon : Routledge, 265 p.

-
- (2016), « To Count or Not to Count : Queering Measurement and the Transgender Community », in : *WSQ : Women's Studies Quarterly* 44.3/4, p. 89-110.
- DOAN, Petra L. et Harrison HIGGINS (2011), « The Demise of Queer Space ? Resurgent Gentrification and the Assimilation of LGBT Neighborhoods », in : *Journal of Planning Education and Research* 31.1, p. 6-25.
- DOLAN, Xavier 1989-, director (2014), *Tom à la ferme*, avec la coll. de Pierre-Yves. CARDINAL et al., Drame, [Montréal].
- DORLIN, Elsa (2005), « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre », in : *Cahiers du Genre* n° 39.2, p. 83-105.
- AL-DOURI, Tammouz (2013), « Sous l'universalisme, les discriminations indirectes », in : *Contretemps*, [en ligne].
- DOYTCHEVA, Milena (2008), « Lutter contre les discriminations en France. L'arrimage territorial », in : *Diversité : ville école intégration*, CNDP, p. 132-138.
- DROZDZ, Martine (2019), « Londres, ville inégale. Capitalisme urbain, politiques de lutte contre l'exclusion urbaine et domination des gouvernements locaux », in : *Espace et rapports de domination*, sous la dir. d'Anne CLERVAL et al., Géographie sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 153-164.
- DUBOIS, L. Zachary et al. (2017), « Stigma and Diurnal Cortisol among Transitioning Transgender Men », in : *Psychoneuroendocrinology* 82, p. 59-66.
- DUBREUIL, Anaïs (2020), « Les pratiques spatiales quotidiennes durant la transition vers l'âge adulte : trajectoires biographiques et espaces d'activité des jeunes montréalais-es », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris Diderot - Paris 7, 280 p.
- DUNCAN, Nancy (1996a), *BodySpace : Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, London : Routledge, 288 p.
- (1996b), « Renegotiating Gender and Sexuality in Public and Private Spaces », in : *BodySpace : Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, London : Routledge, p. 127-144.
- ELEY, Geoffrey (1990), *Nations, Publics, and Political Cultures : Placing Habermas in the Nineteenth Century*, CRSO Working Paper #417, Center for Research on Social Organization.
- (2002), « Politics, Culture, and the Public Sphere », in : *positions : east asia cultures critique* 10.1, p. 219-236.
- EMANUEL, Ezekiel J. (2005), « Undue Inducement : Nonsense on Stilts ? », in : *The American Journal of Bioethics* 5.5, p. 9-13.
- ESPINEIRA, Karine (2014a), « La médiatisation des politiques transgenres : du statut de contre-public à l'inégalité de la représentation », in : *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 4 (4), [en ligne].
- (2014b), « La médiatisation des politiques transgenres : du statut de contre-public à l'inégalité de la représentation », in : *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 4 (4), [en ligne].

-
- ESPINEIRA, Karine et Maud-Yeuse THOMAS (2019), « Études Trans. Interroger les conditions de production et de diffusion des savoirs », in : *Genre, sexualité et société* 22, [en ligne].
- FARET, Laurent (2017), « Mobilités internationales et ressources en contexte métropolitain : trajectoires centraméricaines à Mexico », in : *EchoGéo* 39 (39), [en ligne].
- FASSIN, Éric (2000), « Out : la métaphore paradoxale », in : TIN, Louis-Georges, *Homosexualités, Expression/Répression*, Paris : Stock, p. 180-194.
- FAURE, Emmanuelle, Edna Hernández GONZÁLEZ et Corinne LUXEMBOURG (2017), *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*. Le Temps des Cerises, Montreuil, 303 p.
- FIEULAINÉ, Nicolas, Thémistoklis APOSTOLIDIS et Fabien OLIVETTO (2006), « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », in : *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* Numéro 72.4, p. 51-64.
- FLEURY, Antoine (2007), « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris 1, 686 p.
- (2010), « Public/privé : la (re)distribution des rôles dans la production des espaces publics à Paris et à Berlin », in : *Métropoles* 8, [en ligne].
- (2013), « Tourisme et espaces publics : de l'attractivité à la qualité d'accueil ? Paris au regard de Berlin », in : GRAVARI-BARBAS, Maria et Edith FAGNONI, *Métropolisation et tourisme. Comment le tourisme redessine Paris*, Mappemonde, Paris : Belin, p. 35-46.
- (2014), *Espace public*, in : *Hypergéo*, [en ligne].
- FLEURY, Antoine et Muriel FROMENT-MEURICE (2014), « Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris », in : DA CUNHA, Antonio et Sandra GUINAND, *Qualité urbaine, justice spatiale et projet. Ménager la ville*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Espace en société, p. 67-79.
- FLEURY, Antoine, Dimitra KANELLOPOULOU et Jean-Baptiste FRÉTIGNY (2022), *Les espaces publics à l'épreuve des mobilités*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 172 p.
- FLYVBJERG, Bent (1998), « Habermas and Foucault : Thinkers for Civil Society ? », in : *The British Journal of Sociology* 49.2, p. 210-233.
- (1999), *Rationality and Power : Democracy in Practice*. Chicago/London : University of Chicago Press, 290 p.
- FOL, Sylvie (2010), « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », in : *Regards Sociologiques* 40, p. 27-43.
- FORSÉ, Michel (1993), « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », in : *L'Année sociologique* 43, p. 189-212.
- FRASER, Nancy (1990), « Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », in : *Social Text* 25/26, p. 56-80.
- FRISCH, Michael (2002), « Planning as a Heterosexual Project », in : *Journal of Planning Education and Research* 21.3, p. 254-266.

-
- FROMENT-MEURICE, Muriel (2016), « Produire et réguler les espaces publics contemporains : les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris-Est, Université de Genève, 392 p.
- GALERAND, Elsa (2015), « Quelle conceptualisation de l'exploitation pour quelle critique intersectionnelle ? », in : *Recherches féministes* 28.2, p. 179-197.
- GALERAND, Elsa et Danièle KERGOAT (2014), « Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux », in : *Nouvelles pratiques sociales* 26.2, p. 44-61.
- GARNIER, Julie (2010), « « Faire avec » les goûts des autres. La petite restauration africaine, une nouvelle venue dans les villes moyennes en France », in : *Anthropology of food* 7 (7), [en ligne].
- GIBAND, David (2011), *Les villes de la diversité : territoires du vivre ensemble*, Paris : Economica-Anthropos, 150 p.
- GILLES DE LA LONDE, Julie (2014), « Quels sont les obstacles à la pratique d'une activité physique chez les personnes transgenres MtF ? Etude qualitative TRANSSPORT », Thèse de doctorat en médecine générale, Faculté de médecine : Université Paris Diderot - Paris 7, 170 p.
- GIRAUD, Colin (2012), « La vi(II)e en rose ? Quartiers gays et trajectoires homosexuelles à Paris et à Montréal », in : *Actes de la recherche en sciences sociales* 195.5, p. 38-57.
- (2016), « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », in : *Tracés* 30, p. 79-102.
- GLASZE, Georg (31 mars 2003), « Private Neighbourhoods as Club Economies and Shareholder Democracies », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 1 (1), p. 87-98.
- GOFFMAN, Erving (1963a), *Comment se conduire dans les lieux publics : notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris : Économica, 306 p.
- (1963b), *Stigmate. les usages sociaux des handicaps*, Le sens commun, Paris : Ed. de Minuit, 176 p.
- (1996), *La présentation de soi*, La mise en scène de la vie quotidienne 1, Paris : Ed. de Minuit, 251 p.
- (1998), *Les rites d'interaction*, Le sens commun, Paris : Ed. de Minuit, 230 p.
- GONZALEZ, Kirsten A. et al. (2020), « “A Center for Trans Women Where They Help You :” Resource Needs of the Immigrant Latinx Transgender Community », in : *International Journal of Transgender Health*, p. 1-19.
- GONZALEZ, Olga L. (2018), « L'imbrication classe et sexe à l'œuvre : parcours identitaires et migratoires chez les personnes trans MtF latino-américaines », in : *Genre, sexualité et société* 20, [en ligne].
- GORMAN-MURRAY, Andrew (2006), « Gay and Lesbian Couples at Home : Identity Work in Domestic Space », in : *Home Cultures* 3.2, p. 145-167.

-
- GORMAN-MURRAY, Andrew, Barbara PINI et Lia BRYANT (2012), *Sexuality, Rurality, and Geography*, Lanham : Lexington Books, 278 p.
- GORMAN-MURRAY, Andrew, Gordon WAITT et Chris GIBSON (2012), « Chilling out in ‘Cosmopolitan Country’ : Urban/Rural Hybridity and the Construction of Daylesford as a ‘Lesbian and Gay Rural Idyll’ », in : *Journal of Rural Studies* 28.1, p. 69-79.
- GORMAN-MURRAY, Andrew (2007), « Reconfiguring Domestic Values : Meanings of Home for Gay Men and Lesbians », in : *Housing, Theory and Society* 24.3, p. 229-246.
- GRAY, Mary L., Colin R. JOHNSON et Brian Joseph GILLEY, éd. (2016), *Queering the Countryside : New Frontiers in Rural Queer Studies*, Intersections : Transdisciplinary Perspectives on Genders and Sexualities, New York : New York University Press, 396 p.
- GREBOT, E. (2010), « Coping, styles défensifs et dépersonnalisation de la relation soignante d’urgence », in : *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* 168.9, p. 686-691.
- GREED, Clara H. (1996), « Planning for Women and Other Disenabled Groups, with Reference to the Provision of Public Toilets in Britain », in : *Environment and Planning A : Economy and Space* 28.3, p. 573-588.
- (2019), « Join the Queue : Including Women’s Toilet Needs in Public Space », in : *The Sociological Review* 67.4, p. 908-926.
- GROS, Julien (2017), « Quantifier en ethnographe. Sur les enjeux d’une émancipation de la représentativité statistique », in : *Genèses* 108.3, p. 129-147.
- GUÉRIN-PACE, France (2006), « Sentiment d’appartenance et territoires identitaires », in : *Espace géographique* 35.4, p. 298-308.
- GUILLAUMIN, Colette (1972), *L’idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, 1, Paris et La Haye : Mouton, 247 p.
- (1985), « Sur la notion de minorité », in : *L’Homme et la société* 77.1, p. 101-109.
- HABERMAS, Jürgen (1999), *The Structural Transformation of the Public Sphere : An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Studies in Contemporary German Social Thought, Cambridge, Mass : MIT Press, 301 p.
- HALBERSTAM, Jack (2005), *In a Queer Time and Place : Transgender Bodies, Subcultural Lives, Sexual Cultures*, New York : New York University Press, 213 p.
- HALL, Edward T. (2014), *La dimension cachée*, trad. par Amélie PETITA, Essais, Paris : Points, 254 p.
- HAMEL, Christelle et al. (2016), « Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l’enquête Virage », in : *Population & Sociétés* N° 538.10, p. 1-4.
- HANCOCK, Claire et Marylène LIEBER (2017), « Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive », in : *Les Annales de la recherche urbaine* 112.1, p. 16-25.
- HANHARDT, Christina B. (2013), *Safe Space : Gay Neighborhood History and the Politics of Violence*, Perverse Modernities, Durham : Duke University Press, 358 p.

-
- HANMER, Jalna (1977), « Violence et contrôle social des femmes », in : *Questions Féministes 1*, p. 68-88.
- HARAWAY, Donna (1988), « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », in : *Feminist Studies 14.3*, p. 575-599.
- HARDING, Sandra G. (1991), *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 319 p.
- (1992), « Rethinking Standpoint Epistemology : What Is "Strong Objectivity?" », in : ALCOFF, Linda et Elizabeth POTTER, *Feminist Epistemologies*, New York : Routledge, p. 49-82.
- (1995), « Strong Objectivity : A Response to the New Objectivity Question », in : *Synthese 104.3*, p. 331-349.
- HARRISON, Jack, Jaime GRANT et Jody L. HERMAN (2012), « A Gender Not Listed Here : Genderqueers, Gender Rebels, and Otherwise in the National Transgender Discrimination Survey », in : *LGBTQ policy journal at the Harvard Kennedy School 2.1*, p. 13-24.
- HARTAL, Gilly (2016), « The Politics of Holding : Home and LGBT Visibility in Contested Jerusalem », in : *Gender, Place & Culture 23.8*, p. 1193-1206.
- HARVEY, David (2008), « The Right to the City », in : *The city reader 6.1*, p. 23-40.
- HASS, Catherine et Marianne HÉRARD (2008), *Une invention des Halles : Enquête sur les pensées et les pratiques auprès de jeunes venant de banlieue aux Halles*, Rapport de recherche, Paris : LAVUE.
- HEAD, Emma (2009), « The Ethics and Implications of Paying Participants in Qualitative Research », in : *International Journal of Social Research Methodology 12.4*, p. 335-344.
- HENNEQUIN, Emilie (2012), *La Recherche à l'épreuve des terrains sensibles. Approches en sciences sociales*, Paris : Editions L'Harmattan, 258 p.
- HÉRAULT, Laurence (2010), « Usages de la sexualité dans la clinique du transsexualisme », in : *L'Autre 11.3*, p. 279-291.
- Hijra (South Asia)* (11 déc. 2021), in : *Wikipedia*.
- HINES, Sally (2019), « The Feminist Frontier : On Trans and Feminism », in : *Journal of Gender Studies 28.2*, p. 145-157.
- HOFFMAN, Beth (2014), « An Overview of Depression among Transgender Women », in : *Depression Research and Treatment 2014*, p. 1-9.
- HUANG, Shuzhen (2021), « Alternatives to Coming Out Discourses », in : *Oxford Research Encyclopedia of Communication*, Oxford University Press, sous la dir. de Jon F. NUSSBAUM, [en ligne].
- HUBBARD, Phil et Eleanor WILKINSON (2015), « Welcoming the World? Hospitality, Homonationalism, and the London 2012 Olympics », in : *Antipode 47.3*, p. 598-615.
- HWAHNG, Sel J. et al. (2019), « Alternative Kinship Structures, Resilience and Social Support among Immigrant Trans Latinas in the USA », in : *Culture, Health & Sexuality 21.1*, p. 1-15.

-
- IBRAHIM, Ahmed (2020), « In and/or/plus Out : Queering the Closet », *in : Kohl : A Journal for Body and Gender Research* 6 (Winter), p. 290-306.
- IRSCHIK, Elisabeth et Eva KAIL (2016), « Vienna : Progress Towards a Fair Shared City », *in : Fair Shared Cities : The Impact of Gender Planning in Europe*, sous la dir. de Marion ROBERTS et Inés SANCHEZ DE MADARIAGA, Ashgate, Surrey, England, p. 193-229.
- JACKSON, Peter (1991), « The Cultural Politics of Masculinity : Towards a Social Geography », *in : Transactions of the Institute of British Geographers* 16.2, p. 199-213.
- JAQUET, Chantal (2014), *Les transclasses, ou, La non-reproduction*, 1re édition, Paris : Presses universitaires de France, 237 p.
- JOLY, Jacques (1995), « Géographie de la violence urbaine en banlieue », *in : Espace Populations Sociétés* 13.3, p. 323-328.
- JONES, Charlotte et Jen SLATER (2020), « The Toilet Debate : Stalling Trans Possibilities and Defending ‘Women’s Protected Spaces’ », *in : The Sociological Review* 68.4, p. 834-851.
- JUTEAU, Danielle (2016), « Un paradigme féministe matérialiste de l’intersectionnalité », *in : Cahiers du Genre HS n° 4.3*, p. 129-149.
- KAUFMANN, Vincent, Emmanuel RAVALET et Élodie DUPUIT (2015), *Motilité et mobilité : mode d’emploi*, Espaces, mobilités et sociétés, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 256 p.
- KEITA, Yaye Mallon et Nebiyu TILAHUN (2016), « Gendered Mobility : Reshaping the Geography of Workdays During Non-workdays », *in : Transportation Research Board 95th Annual Meeting*, 16-6822, Chicago.
- KENNEY, Moira (2001), *Mapping Gay L.A : The Intersection of Place and Politics*, American Subjects, Philadelphia : Temple University Press, 225 p.
- KENTLYN, Sue (sept. 2008), « The Radically Subversive Space of the Queer Home : ‘Safety House’ 1 and ‘Neighbourhood Watch’ 2 », *in : Australian Geographer* 39.3, p. 327-337.
- KERKIN, Kate (2003), « Re-Placing Difference : Planning and Street Sex Work in a Gentrifying Area », *in : Urban Policy and Research* 21.2, p. 137-149.
- KESSLER, Suzanne J. et Wendy MCKENNA (1985), *Gender : An Ethnomethodological Approach*, Chicago : University of Chicago Press, 251 p.
- KINDON, Sara (2003), « Participatory Video in Geographic Research : A Feminist Practice of Looking? », *in : Area* 35.2, p. 142-153.
- KOEN, Jennifer, Douglas WASSENAAR et Nicole MAMOTTE (déc. 2017), « The ‘over-Researched Community’ : An Ethics Analysis of Stakeholder Views at Two South African HIV Prevention Research Sites », *in : Social Science & Medicine* 194, p. 1-9.
- KOKOREFF, Michel (30 sept. 2002), « Jeunes et Espaces Urbains. Bilan Des Recherches En France, 1977-1994 », *in : Sociologie et sociétés* 28.1, p. 159-176.
- (2008), *Sociologie des émeutes*, Éditions Payot & Rivages, 335 p.

-
- KOLANYANE-KESUPILE, Katlego et John MCALLISTER (fév. 2021), « Indigeneity and ‘Authenticity’ in African Trans* Activism », in : *Sexualities* 24.1-2, p. 111-130.
- LAHIRE, Bernard (2011), *L’homme Pluriel : Les Ressorts de l’action*, Paris : Fayard.
- LAKETA, Sunčana (fév. 2018), « Between “This” Side and “That” Side : On Performativity, Youth Identities and “Sticky” Spaces », in : *Environment and Planning D : Society and Space* 36.1, p. 178-196.
- LANDES, Joan B. (2003), *Visualizing the Nation : Gender, Representation, and Revolution in Eighteenth-century France*, Cornell University Press, 276 p.
- LANG, Sabine (oct. 2016), « Native American Men-Women, Lesbians, Two-Spirits : Contemporary and Historical Perspectives », in : *Journal of Lesbian Studies* 20.3-4, p. 299-323.
- LASSAUBE, Ulysse (2014), « L’espace Public Urbain et Le Plaisir Homosexuel Illicite », in : *Urbanités* 3, p. 13.
- LAVAL, Christian (2016), « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », in : *SociologieS*, [en ligne].
- LE BIGOT, Brenda (2017), « Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc », Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 558 p.
- LE BLANC, Antoine (1^{er} oct. 2015), « Gestion du risque et résilience des pratiques spatiales du sport LGBT », in : *Géographie et cultures* 95 (95), p. 99-116.
- (2016), « Accueillir les Gay Games à Paris en 2018 : du projet sportif au projet urbain structurant », in : *Cahiers de géographie du Québec* 60.171, p. 477-492.
- (2018), « Les territoires rassurants », Habilitation à diriger les recherches en géographie. Université du littoral-côte d’Opale, 187 p.
- LEE, Hyemin et al. (2021), « Transgender Adults’ Public Bathroom-Related Stressors and Their Association with Depressive Symptoms : A Nationwide Cross-Sectional Study in South Korea », in : *LGBT Health* 8.7, p. 486-493.
- LEFEBVRE, Henri (1967), « Le droit à la ville », in : *L’Homme et la société* 6.1, p. 29-35.
- (1972), *Le Droit à la ville suivi de Espace et politique*, Paris : Anthropos, 72 p.
- (2000), *La production de l’espace*, 4e éd, Ethno-sociologie, Paris : Anthropos, 420 p.
- LEHMAN-FRISCH, Sonia (2002), « "Like a village" : les habitants et leur rue commerçante dans Noe Valley, un quartier gentrifié de San Francisco », in : *Espaces et sociétés*, Espaces modes d’emploi 108-109, p. 47-69.
- LEROY, Stéphane (2010), « « Bats-toi ma sœur ». Appropriation de l’espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels », in : *Métropoles* 8, p. 159-174.
- LERT, France (2016), *Vers Paris sans SIDA. Propositions pour atteindre l’objectif des 3 x 90 en 2020 et la fin de la transmission du VIH en 2030 à Paris*. Paris : Ville de Paris.
- LIEBER, Marylène (2008), *Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Les Presses de Sciences Po, 324 p.

-
- LIEBER, Marylène (2021), « La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics », in : *Deviance et Societe* Vol. 45.1, p. 91-114.
- LISTERBORN, Carina (2016), « Feminist Struggle over Urban Safety and the Politics of Space », in : *European Journal of Women's Studies* 23.3, p. 251-264.
- LOFLAND, Lyn H. (1989), « Social Life in the Public Realm : A Review », in : *Journal of Contemporary Ethnography* 17.4, p. 453-482.
- LONGHURST, Robyn (2000), « Geography and Gender : Masculinities, Male Identity and Men », in : *Progress in Human Geography* 24.3, p. 439-444.
- LONGUECHAUD, Mathilde (2020), *Femmes migrantes et espaces publics : les femmes originaires d'Algérie et du Maroc en France (fin XXe siècle à nos jours)*, Paris : Institut du Genre en Géopolitique.
- LOVELL, Anne (2000), « Les troubles mentaux », in : *Les inégalités sociales de santé*, Recherches, Paris : La Découverte, p. 251-266.
- LOW, Setha et Neil SMITH (2013), *The Politics of Public Space*, New York London : Routledge, 200 p.
- LÖWY, Ilana et Hélène ROUCH (2003), « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », in : *Cahiers du Genre* 34.1, p. 5-16.
- LUSSAULT, Michel (2001), « Controverses spatiales : des situations pour appréhender les espaces d'actes », in : *Villes en Parallèle* 32.1, p. 149-159.
- (2017), « Les hyper-lieux : là où le Monde est toujours pareil et chaque fois différent », in : *Tous urbains* 18.2, p. 14-15.
- LUSSAULT, Michel et Cynthia GHORRA-GOBIN (2001), « Au-delà de l'espace public. Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in : *Réinventer la ville. Les espaces publics à l'ère globale*, sous la dir. de Cynthia GHORRA-GOBIN, Paris : L'Harmattan, p. 33-46.
- MADORÉ, François (2003), « Logiques géographiques et sociales de l'enclosure des espaces résidentiels en France », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 1 (1), p. 99-114.
- MARGIER, Antonin (2020), *Cohabiter l'espace public : conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*, Géographie sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 198 p.
- MARLIÈRE, Éric (2008), « Les « jeunes de cité » », in : *Ethnologie française* Vol. 38.4, p. 711-721.
- MASON-BISH, Hannah et Irene ZEMPI (2019), « Misogyny, Racism, and Islamophobia : Street Harassment at the Intersections », in : *Feminist Criminology* 14.5, p. 540-559.
- MASSEY, Doreen B. (1994), *Space, Place, and Gender*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 289 p.

-
- (1996), « Masculinity, Dualisms and High Technology », in : *BodySpace. Destabilizing Geographies of Gender and Sexuality*, sous la dir. de Nancy DUNCAN, London ; New York : Routledge, p. 109-126.
- (2005), *For Space*, London : SAGE Publication, 222 p.
- MASSEY, Joanne (2003), « Public Consumption : A Private Enterprise ? », in : *Belgeo. Revue belge de géographie* 1 (1), p. 63-78.
- MATTHEWS, Hugh et Melanie LIMB (1999), « Defining an Agenda for the Geography of Children : Review and Prospect », in : *Progress in Human Geography* 23.1, p. 61-90.
- MATTSON, Greggor (2019), « Are Gay Bars Closing ? Using Business Listings to Infer Rates of Gay Bar Closure in the United States, 1977–2019 », in : *Socius* 5, [en ligne].
- MAUGER, Gérard (2009), *La sociologie de la délinquance juvénile*, Repères, Paris : La Découverte, 128 p.
- MAURIN, Marine (2017), « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », in : *Les Annales de la Recherche Urbaine* 112.1, p. 138-149.
- MCGUIRE, Jenifer K., Sloan OKREY ANDERSON et Cari MICHAELS (2021), « “I Don’t Think You Belong in Here” The Impact of Gender Segregated Bathrooms on the Safety, Health, and Equality of Transgender People », in : *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, p. 1-23.
- MERLE, Isabelle (2004), « Les Subaltern Studies. Retour sur les principes fondateurs d’un projet historiographique de l’Inde coloniale », in : *Geneses* 56.3, p. 131-147.
- MEYER, Ilan H. (1995), « Minority Stress and Mental Health in Gay Men », in : *Journal of Health and Social Behavior* 36.1, p. 38-56.
- MICHEL, Aurélia et Antonine RIBARDIÈRE (2017), « Identifier les ressources urbaines pour lire les inégalités socio-spatiales », in : *EchoGéo* 39 (39), [en ligne].
- MIPROF (2015), *Prostitution en France. Ampleur du phénomène et impact sur les personnes prostituées*, 7, Paris : Observatoire National des Violences faites aux Femmes.
- MIRANDA, Adelina (2019), « Troubles des frontières spatiales. Assignation à l’espace domestique et appropriation de l’espace public par les femmes immigrées à Naples », in : *Espace et rapports de domination*, sous la dir. d’Anne CLERVAL et al., Géographie sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 231-241.
- MITCHELL, Don (1995), « The End of Public Space ? People’s Park, Definitions of the Public, and Democracy », in : *Annals of the Association of American Geographers* 85.1, p. 108-133.
- (1996), « Political Violence, Order, and the Legal Construction of Public Space : Power and the Public Forum Doctrine », in : *Urban Geography* 17.2, p. 152-178.
- (2003), *The Right to the City : Social Justice and the Fight for Public Space*, New York : Guilford Press, 270 p.
- MOHAMMED, Marwan (2009), « Les affrontements entre bandes : virilité, honneur et réputation », in : *Deviance et Societe* Vol. 33.2, p. 173-204.

-
- MONRO, Surya (2000), « Theorizing Transgender Diversity : Towards a Social Model of Health », *in : Sexual and Relationship Therapy* 15.1, p. 33-45.
- (2003), « Transgender Politics in the UK », *in : Critical Social Policy* 23.4, p. 433-452.
- MORELLE, Marie et Fabrice RIPOLL (2009), « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *in : Annales de géographie* 665-666.1, p. 157-168.
- MOROKVASIC, Mirjana (2015), « La visibilité des femmes migrantes dans l'espace public », *in : Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires* 1311 (1311), p. 7-13.
- MOUJOD, Nassima (2010), « Genre et migration de femmes seules : entre androcentrisme et prisme de "la culture d'origine" », *in : NAQD* 28, p. 55-75.
- MYSLIK, Wayne (1996), « Gay Communities as Safe Havens or Sites of Resistance. », *in : DUNCAN, Nancy, BodySpace : Destabilising Geographies of Gender and Sexuality*, London : Routledge, p. 155-169.
- NAMASTE, Viviane (1996), « Genderbashing : Sexuality, Gender, and the Regulation of Public Space », *in : Environment and planning. D, Society & space.* 14.2, p. 221-240.
- NASH, Catherine J. (2010), « Trans Geographies, Embodiment and Experience », *in : Gender, Place & Culture* 17.5, p. 579-595.
- NASH, Catherine J. et Alison L. BAIN (2007), « Pussies Declawed : Unpacking the Politics of a Queer Women's Bathhouse Raid », *in : BROWNE, Kath, Jason LIM et Gavin BROWN, Geographies of Sexualities : Theory, Practices and Politics*, London : Routledge, p. 159-168.
- NEUFELD, Masha et Katharina WIEDLACK (2020), « Visibility, Violence, and Vulnerability : Lesbians Stuck Between the Post-Soviet Closet and the Western Media Space », *in : LGBTQ+ Activism in Central and Eastern Europe : Resistance, Representation and Identity*, sous la dir. de Radzhana BUYANTUEVA et Maryna SHEVTSOVA, Cham : Springer International Publishing, p. 51-76.
- NGOLET, Francois et Gilles SAUTTER (2001), « Un projet colonial sans lendemain : Le chemin de fer bangui-tchad (A.E.F.) », *in : The International Journal of African Historical Studies* 34.2, p. 435.
- NICAISE, Sarah (2017), « Stigmatisation et pratiques urbaines. Une expérience partagée par des femmes homosexuelles dans les espaces publics », *in : Les Annales de la Recherche Urbaine* 114, p. 72-85.
- NICCHI, Sandra et Christine LE SCANFF (2005), « Les stratégies de faire face », *in : Bulletin de psychologie* 475.1, p. 97-100.
- PAIN, Rachel H. (2004), « Social Geography : Participatory Research », *in : Progress in Human Geography* 28.5, p. 652-663.
- PAQUOT, Thierry (2000), « Le sentiment de la nuit urbaine aux XIXe et XXe siècles », *in : Les Annales de la Recherche Urbaine* 87.1, p. 6-14.

-
- PARENT, Frédéric et Emmanuelle BERNHEIM (2020), « Présentation : l'éthique et le politique : la localisation sociale des savoirs dans les sciences sociales », in : *Sociologie et sociétés* 52.1, p. 5-16.
- PEAKE, Linda (2016), « On Feminism and Feminist Allies in Knowledge Production in Urban Geography », in : *Urban Geography* 37.6, p. 830-838.
- PEARCE, Ruth, Sonja ERIKAINEN et Ben VINCENT (2020), « TERF Wars : An Introduction », in : *The Sociological Review* 68.4, p. 677-698.
- PECQUEUX, Anthony (2018), « La vie urbaine est un spectacle. Ordinaire et attention », in : *La forme spectacle*, sous la dir. d'Emmanuel PEDLER et Jacques CHEYRONNAUD, Enquête, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 67-83.
- PÉREZ LÓPEZ, Ruth (2005), « S'appropriier la ville : pratiques spatiales des jeunes de la rue à Mexico. », in : JARVIN, Nicolas Hossard et Magdalena, *C'est ma ville. De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris : L'Harmattan, p. 83-94.
- PETERSON, Melike (2017), « Living with Difference in Hyper-Diverse Areas : How Important Are Encounters in Semi-Public Spaces ? », in : *Social & Cultural Geography* 18.8, p. 1067-1085.
- PICKELS, Antoine et Benoit VREUX (2012), « Pour une ville inclusive », in : *Klaxon* 6, p. 4-5.
- PIERRE, Surault (2010), « Santé mentale et déterminants sociaux », in : *L'Encéphale* 36.3, p. 27-32.
- PIGNEDOLI, Clark et Maxime FADDOUL (2019), « Recherches sur la transitude au Québec : entre absence et exploitation des savoirs trans », in : *Genre, sexualité et société* 22, [en ligne].
- PITOŇÁK, Michal (2019), « Lessons from the "Periphery" : Countering Anglo-Geographic Hegemony over Geographies of Sexuality and Gender », in : *Documents d'Anàlisi Geogràfica* 65.3, p. 563-585.
- PLATT, Lisa F. et Sarah R. B. MILAM (2018), « Public Discomfort with Gender Appearance-Inconsistent Bathroom Use : The Oppressive Bind of Bathroom Laws for Transgender Individuals », in : *Gender Issues* 35.3, p. 181-201.
- PODMORE, Julie A. (2001), « Lesbians in the Crowd : Gender, Sexuality and Visibility along Montréal's Boul. St-Laurent », in : *Gender, Place & Culture* 8.4, p. 333-355.
- (2013), « Critical Commentary : Sexualities Landscapes beyond Homonormativity », in : *Geoforum* 49, p. 263-267.
- PODMORE, Julie A. et Alison L. BAIN (2020), « "No Queers out There" ? Metronormativity and the Queer Suburban », in : *Geography Compass* 14.9, [en ligne].
- PRIEUR, Cha (2015), « Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance », Thèse de doctorat en géographie, Paris : Université Paris-Sorbonne, 516 p.
- (2019), « Du quartier gay aux lieux queers parisiens : reproduction des rapports de domination et stratégies spatiales de résistance », in : *Espace et rapports de domination*, sous la dir.

-
- d'Anne CLERVAL et al., *Géographie sociale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 255-266.
- PRIEUR, Cha et Louis DUPONT (2012), « État de l'art. Géographies et masculinités », *in* : *Géographie et cultures* 83 (83), p. 9-31.
- PRIEUR, Thomas (2018), « Étude sur les représentations sociales du genre des personnes trans' », Mémoire de Master 1 en psychologie, Brest : Université de Bretagne Occidentale, 44 p.
- QUENIART-SANCHEZ, Léa (2021), « Transphobie intériorisée chez les personnes trans* : impact sur l'adhésion aux rôles de genres et le vécu psychologique », Mémoire de Master en sciences psychologiques, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 137 p.
- RAHA, Nat (2015), *The Limits of Trans Liberalism—By Nat Raha*, Verso Books, URL : <https://www.versobooks.com/blogs/2245-the-limits-of-trans-liberalism-by-nat-raha> (visité le 31/05/2022).
- RAUS, Rachele (2019), « La traduction française de gender et d'intersectionality dans les organisations internationales entre mémoires « féministes » et déconstruction des différences », *in* : *de genere ; Rivista di studi letterari, postcoloniali e di genere* 5, p. 43-57.
- RENAHY, Nicolas (2006), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La Découverte, 285 p.
- (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *in* : *Regards Sociologiques* 40, p. 9-26.
- RIPLEY, Elizabeth B. D. (2006), « A Review of Paying Research Participants : It's Time to Move beyond the Ethical Debate », *in* : *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics* 1.4, p. 9-19.
- RIPOLL, Fabrice et Vincent VESCHAMBRE (2005), « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *in* : *Norois. Environnement, aménagement, société* 195 (195), p. 7-15.
- (2014), *Appropriation (de l'espace)*, *in* : *HyperGeo*, [en ligne].
- RIVIÈRE, Clément (2019), « Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains », *in* : *Sociétés contemporaines* N° 115.3, p. 181-205.
- RODÓ-DE-ZÁRATE, Maria (2015), « Young Lesbians Negotiating Public Space : An Intersectional Approach through Places », *in* : *Children's Geographies* 13.4, p. 413-434.
- RODÓ-DE-ZÁRATE, Maria et Mireia BAYLINA (2018), « Intersectionality in Feminist Geographies », *in* : *Gender, Place & Culture* 25.4, p. 547-553.
- ROLLOCK, Nicola et al. (2011), « The Public Identities of the Black Middle Classes : Managing Race in Public Spaces », *in* : *Sociology* 45.6, p. 1078-1093.
- ROMÉRO, Jean-Luc (2017), *Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité, 52 recommandations pour faire de Paris la capitale des droits LGBTIQ et du tourisme "LGBTIQ-friendly" dans le monde*, Paris : Ville de Paris, p. 136.

-
- ROSE, Gillian (1993), *Feminism and Geography : The Limits of Geographical Knowledge*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 214 p.
- (2007), *Feminism and Geography : The Limits of Geographical Knowledge*, Cambridge : Polity Press, 205 p.
- ROWLES, Graham D. (1986), « The Geography of Ageing and the Aged : Toward an Integrated Perspective », in : *Progress in Human Geography* 10.4, p. 511-539.
- RUSHBROOK, D. (1^{er} jan. 2002), « Cities, Queer Spaces & The Cosmopolitan Tourist », in : *GLQ : A Journal of Lesbian and Gay Studies* 8.1-2, p. 183-206.
- SALTER, Michael (2017), « Doing Sustainable Trauma Research », in : *Dignity : A Journal on Sexual Exploitation and Violence* 2.1, p. 1-7.
- SARAVÍ, Jorge Ricardo et Mariana CHAVES (2011), « Logiques d'appropriation et politiques de l'espace urbain : jeunes skateurs dans la ville de La Plata en Argentine », in : *Loisir et Société / Society and Leisure* 121-148.1, p. 30.
- SAVART, Anne-Lise (2017), « Le Changement Du Sexe à l'état Civil Des Personnes Transgenres En France : Constitution d'un Problème Public Confiné et Sous-Politisé », Mémoire de Master en sociologie, Paris : Sciences Po Paris, 136 p.
- SAVÉ, Joana et Claude ENJEU (1975), « Structures urbaines et réclusion des femmes », in : *Les temps modernes*, Les temps modernes Les femmes s'entêtent... perturbation ma soeur, avec la coll. de Dominique POGGI et Monique COORNAERT, p. 1736-1750.
- SAYAD, Abdelmalek (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Editions du Seuil, 560 p.
- SCHILT, Kristen (2006), « Just One of the Guys ? How Transmen Make Gender Visible at Work », in : *Gender & Society* 20.4, p. 465-490.
- (2010), *Just One of the Guys ? Transgender Men and the Persistence of Gender Inequality*, Chicago : University of Chicago Press, 227 p.
- SCHNEIDER, Elizabeth M. (2000), « The Violence of Privacy », in : *Battered Women and Feminist Lawmaking*, New Haven : London : Yale University Press, p. 87-98.
- SEII (2021), *Guide Référentiel 2 Genre & Espace Public*, Paris : Mairie de Paris, Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, p. 85.
- SEII et MAIRIE DE PARIS (2016), *Guide référentiel Genre et espace public*, Paris : Mairie de Paris.
- SERANO, Julia (2016), *Whipping Girl : A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*, Second edition, Berkeley, CA : Seal Press, 392 p.
- (2020), *Manifeste d'une femme trans et autres textes*, Sorcières, Paris : Cambourakis, 208 p.
- SIMANDAN, Dragos (2019), « Revisiting Positionality and the Thesis of Situated Knowledge », in : *Dialogues in Human Geography* 9.2, p. 129-149.

-
- SIMMEL, Georg (2005), « Métropoles et mentalité », in : *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sous la dir. d'Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH et GROUPE DE RECHERCHE SUR LA SOCIALISATION, Paris : Aubier, p. 61-78.
- (2013), *Les grandes villes et la vie de l'esprit suivi de Sociologie des sens*, Petite bibliothèque Payot, Paris : Éd. Payot & Rivages, 112 p.
- SMITH, David M. (1997), « Geography and Ethics : A Moral Turn ? », in : *Progress in Human Geography* 21.4, p. 583-590.
- SMITH, Linda Tuhiwai (2012), *Decolonizing Methodologies : Research and Indigenous Peoples*, Second, London : Zed Books Ltd, 256 p.
- SNIDER, Mitchell (2017), « Being a Man in the Horse Capital : Mexican Farmworkers' Masculinities in Kentucky », in : *Gender, Place & Culture* 24.3, p. 343-361.
- SNIVELY, Carol A. et al. (2004), « Understanding Homophobia : Preparing for Practice Realities in Urban and Rural Settings », in : *Journal of Gay & Lesbian Social Services : Issues in Practice, Policy & Research* 17.1, p. 59-81.
- SOMMERS, Jeff (1998), « Men at the Margin : Masculinity and Space in Downtown Vancouver, 1950-1986 », in : *Urban Geography* 19.4, p. 287-310.
- SOUCHAUD, Sylvain (2017), « Production et usage des ressources urbaines en migration : les ateliers de confection à São Paulo », in : *EchoGéo* 39 (39), [en ligne].
- SOUMAHORO, Maboula (2020), *Le Triangle et l'Hexagone. Réflexions Sur Une Identité Noire*, La Découverte, Cahiers Libres, Paris, 160 p.
- STAEHELI, Lynn A. et Don MITCHELL (2008), *The People's Property ? Power, Politics, and the Public*, New York London : Routledge, 195 p.
- STOCK, Mathis (2006), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. », in : *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, [en ligne].
- STONE, Amy L. (2018), « The Geography of Research on LGBTQ Life : Why Sociologists Should Study the South, Rural Queers, and Ordinary Cities », in : *Sociology Compass* 12.11, [en ligne].
- STONE, Sandy (2015), « L'Empire contre-attaque : un manifeste posttranssexuel », in : *Comment S'en Sortir* 2, p. 23-41.
- TA, Na et al. (2021), « The Activity Space-Based Segregation of Migrants in Suburban Shanghai », in : *Applied Geography* 133, [en ligne].
- THE ROESTONE COLLECTIVE (2014), « Safe Space : Towards a Reconceptualization », in : *Antipode* 46.5, p. 1346-1365.
- THÉBAUT, Clémence (2016), *État de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurs du sexe et facteurs de vulnérabilité sanitaire*, Haute Autorité de Santé.
- TILLOUS, Marion (2017), « Peut-on parler de ségrégation spatiale à propos des voitures de métro réservées aux femmes ? », in : FAURE, Emmanuelle, Edna HERNANDEZ et Corinne

-
- LUXEMBOURG, *La ville, quel genre ?*, Montreuil-sous-Bois : Editions du temps des cerises, p. 151-168.
- (2020), « Les voitures de métro réservées aux femmes protègent-elles du harcèlement sexuel ? », in : *Métropolitiques*, [en ligne].
- TILLOUS, Marion et al. (2021), *Spatialité des violences conjugales & Covid-19*, Rapport de recherche ANR RA-COVID, p. 112.
- TODD, James D. (2021), « Exploring Trans People’s Lives in Britain, Trans Studies, Geography and beyond : A Review of Research Progress », in : *Geography Compass* 15.4, [en ligne].
- TRACHMAN, Mathieu et Tania LEJBOWICZ (2018), « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », in : *Revue française de sociologie* 59.4, p. 677-705.
- Transgender Bathroom Access Laws in the United States* (2022), Ballotpedia, URL : https://ballotpedia.org/Transgender_bathroom_access_laws_in_the_United_States (visité le 24/01/2022).
- VALENTINE, Gill (1989), « The Geography of Women’s Fear », in : *Area* 21.4, p. 385-390.
- (2007), « Theorizing and Researching Intersectionality : A Challenge for Feminist Geography », in : *The Professional Geographer* 59.1, p. 10-21.
- (2008), « Living with Difference : Reflections on Geographies of Encounter », in : *Progress in Human Geography* 32.3, p. 323-337.
- Van der WAL, Ernst (2016), « Crossing over, Coming out, Blending in : A Trans Interrogation of the Closet », in : *South African Review of Sociology* 47.3, p. 44-64.
- VARIKAS, Eleni et Isabelle CLAIR (2012), « Généalogie d’une enquête sur les « étranger-e-s du dedans ». Entretien avec Eleni Varikas », in : *Genre, sexualité & société* 7 (7), [en ligne].
- VASSY, Carine et Richard KELLER (2008), « Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ? », in : *Mouvements* 55-56.3, p. 128-141.
- VENTURI, Marco (2018), « Out of Soho, Back into the Closet : Re-Thinking the London Gay Community », Thèse de doctorat en études de genre et sexualités, London : University College London (UCL), 466 p.
- VEILLARD-BARON, Hervé (2013), « Le Terrain et La Proximité En Question », in : *Penser et Faire La Géographie Sociale : Contribution à Une Épistémologie de La Géographie Sociale*, sous la dir. de Raymonde SÉCHET et Vincent VESCHAMBRE, Géographie Sociale, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 133-148.
- VIGNAL, Cécile (2016), « L’ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés ? », in : *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, sous la dir. de Sylvie FOL et Yoan MIOT, Le regard sociologique, Villeneuve d’Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 197-210.

-
- VINCENT, Benjamin William (2018), « Studying Trans : Recommendations for Ethical Recruitment and Collaboration with Transgender Participants in Academic Research », in : *Psychology & Sexuality* 9.2, p. 102-116.
- VINET, Élise, Cynthia CADEL et Arnaud BEAL (2017a), « Ressentis stigmatisés et résistances de certains jeunes hommes « indésirables » », in : *Les Annales de la recherche urbaine* 112.1, p. 60-71.
- (2017b), « Ressentis stigmatisés et résistances de certains jeunes hommes « indésirables » », in : *Les Annales de la recherche urbaine* 112.1, p. 60-71.
- VOISIN, Sacha (2017), « Ethnicité et cultures juvéniles dans les quartiers populaires : une comparaison France-Angleterre », Thèse de doctorat en sociologie, Paris : Sciences Po.
- WAITT, Gordon (2005), « Sexual Citizenship in Latvia : Geographies of the Latvian Closet », in : *Social & Cultural Geography* 6.2, p. 161-181.
- WATSON, Sophie (2009), « The Magic of the Marketplace : Sociality in a Neglected Public Space », in : *Urban Studies* 46.8, p. 1577-1591.
- WEBER, Florence (2009), *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*, Collection En temps & lieux, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 238 p.
- WEINHARDT, Lance S. et al. (2017), « Transgender and Gender Nonconforming Youths' Public Facilities Use and Psychological Well-Being : A Mixed-Method Study », in : *Transgender Health* 2.1, p. 140-150.
- WERNER, Michael et Bénédicte ZIMMERMANN (2003), « Thinking history from contrastive views : between empiry and reflexivity », in : *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 58.1, p. 7-36.
- WHITTLE, Stephen (2013), *Changing Names and Changing Legal Gender : A Guide to UK Law for Organisations, Employers and the Transgender Community*.
- WIENKE, Chris et Gretchen J. HILL (2013), « Does Place of Residence Matter? Rural–Urban Differences and the Wellbeing of Gay Men and Lesbians », in : *Journal of Homosexuality* 60.9, p. 1256-1279.
- YOUNG, Iris Marion (1986), « The Ideal of Community and the Politics of Difference. », in : *Social Theory and Practice* 12.1, p. 1-26.
- (2005), *On Female Body Experience : "Throwing like a Girl" and Other Essays*, Studies in Feminist Philosophy, New York : Oxford University Press, 177 p.
- ZANGHELLINI, Aleardo (2020), « Philosophical Problems With the Gender-Critical Feminist Argument Against Trans Inclusion », in : *SAGE Open* 10.2, p. 1-14.

TABLE DES FIGURES

1.1	Ensemble de memes résumant les positions exprimées sur les réseaux sociaux sur les critères de définition des trans.	23
1.2	Répartition de l'ensemble des répondant-e-s en fonction de l'âge, classé-e-s par catégorie de genre. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	31
1.3	Répartition des répondant-e-s par catégorie socioprofessionnelle (auto-identification). Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	34
1.4	Appel à participation diffusé auprès des associations et sur les réseaux sociaux francophones	37
1.5	Appel à participation diffusé auprès des associations et sur les réseaux sociaux anglophones	38
1.6	Pancartes brandies à la marche des fiertés de Rennes, 8 juin 2019, photos Milan Bonté.	43
2.1	Mises en garde de l'association <i>Gendered Intelligence</i> à destination des chercheuses qui seraient tenté-e-s de la contacter, site internet de l'association, consulté le 15/11/2021.	61
2.2	Capture d'écran du tableur utilisé pour référencer les <i>LGBTI societies</i> des établissements londoniens contactées, automne 2019.	63
2.3	Principes éthiques communiqués lors du colloque « Transféminismes : Politiques & épistémologies, pratiques et résistances » du CIRFF 2018, prise de note personnelle.	68
2.4	Une multitude de méthodes mobilisées	71
2.5	Exemple de matrice biographique factice.	75
2.6	Répartition du nombre de caractères des journaux de bord en fonction du statut étudiant (a) et du système scolaire de référence (b)	82
2.7	Sur la solitude du travail de terrain. Autoportrait dans la vitrine du bar <i>queer</i> et trans iconique « La Mutinerie », Milan Bonté, 12/02/2022, Paris.	89
3.1	Henry Tuke, <i>A Bathing Group</i> , 1914	112
3.2	Sergey Sovkov, <i>After a Bike Ride</i> , 2019	112
3.3	Sentiment de bien-être des personnes trans à Paris (BONTÉ 2017)	122

3.4	Une mobilité récente vers Rennes qui coïncide avec un changement professionnel ou étudiant, Milan Bonté, 2022.	133
3.5	Les lieux trans parisiens : des ressources communautaires relativement centralisées, Milan Bonté, 2021.	155
3.6	Les lieux trans parisiens : des ressources festives en marge du Marais gay, Milan Bonté, 2021.	156
4.1	Différentes marques de soutien aux personnes LGBTI visibles dans les espaces publics parisiens, londoniens et rennais.	196
5.1	Nuages de mots réalisés à partir des journaux de bord des participant-e-s londonien-ne-s, Iramuteq (R), 2022.	217
6.1	Réponses à la question « Avez-vous déjà eu des problèmes lors d'un contrôle dans les transports ? », enquête « Trans et transports », FéminiCités, 2017. . . .	291
6.2	Mots les plus utilisés dans la réponse (libre) à la question : <i>Si vous avez déjà eu des problèmes lors d'un contrôle de votre titre de transport en raison de votre transidentité, lesquels ?</i> , enquête « Trans et transports », FéminiCités, 2017. . .	295
6.3	Carte mentale réalisée par Hélène, 43 ans, alternant chômage et petits boulots, habitante de Noisy-le-Grand (93).	307
6.4	Schématisation des spatialités des placards trans, entre enfermement et exclusion, Milan Bonté, 2022.	311
6.5	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Corentin, 23 ans, étudiant en alternance (BTS), Rennes (35).	313
6.6	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Rebecca, 18 ans, étudiante, Southwark (Londres).	314
6.7	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Ludo, 18 ans, lycéen, Ecoen (95).	315
6.8	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Johanna, 42 ans, fonctionnaire territoriale, Clamart (92).	316
6.9	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Ruth, 21 ans, étudiante, serveuse et travailleuse du sexe, Tottenham (Londres).	317
6.10	Spatialités du placard dans les espaces publics fréquentés par Emma, 35 ans, autoentrepreneuse dans la production audiovisuelle, Boulogne-Billancourt (92).	318
7.1	Lieux privilégiés pour les sociabilités festives au regard des lieux d'habitation, Milan Bonté, 2022.	343
7.2	Rôle d'une escale dans la planification des mobilités, Milan Bonté, 2022. . . .	354
7.3	Yann représente les places isolées dans le bus, où il préfère s'installer. Rennes, 2019.	355

7.4	Ambroise représente le trajet de promenade qu'il fait le plus souvent avec son chien. Le jaune représente le danger et le fuchsia, ses choix d'itinéraire. Saint-Denis (93), 2019.	358
7.5	Cartes mentales des pratiques des espaces publics (BONTÉ 2017), ancrages ponctuels.	363
7.6	Cartes mentales des pratiques des espaces publics (BONTÉ 2017), ancrages surfaciques.	364
7.7	Typologie des stratégies de mise en accessibilité du territoire, Milan Bonté, 2022.	368
7.8	Escales et mobilités du quotidien de Cathy, Cergy (95), Milan Bonté, 2022. . .	371
7.9	Interactions avec les passant-e-s lors de la promenade commentée réalisée avec Cathy, Cergy (95) carte issue de l'analyse d'un enregistrement, Milan Bonté, 2022.	373
7.10	Carte mentale réalisée par Justine en fin d'entretien, récapitulant les lieux qu'elle fréquente régulièrement, Rennes (35).	375
7.11	Kingston-upon-Thames : des espaces publics diversifiés au profit d'un excellent cadre de vie. Milan Bonté, 2022.	379
7.12	Notes schématiques prises pendant que Gethin décrivait une « journée ordinaire » de son quotidien, Milan Bonté, décembre 2019, Kingston-upon-Thames (Londres).	380
7.13	Lieux fréquentés par Jamie en fonction des discriminations auxquelles iel est exposé-e, Londres, Milan Bonté, 2022.	387

LISTE DES TABLEAUX

1.1	Répartition des répondant-e-s en fonction du genre déclaré. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	30
1.2	Répartition des répondant-e-s en fonction du genre déclaré. Source : <i>National LGBT Survey</i> , gouvernement du Royaume-Uni, 2018.	30
1.3	Recours aux transitions sociales et médicales en fonction du genre déclaré. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	32
1.4	Recours à la transition en fonction du genre déclaré. Source : <i>National LGBT Survey</i> , gouvernement du Royaume-Uni, 2018.	33
1.5	Liste des participant-e-s au protocole qualitatif	39
1.6	Éléments de différenciation retenus pour la comparaison	46
2.1	Éléments du dispositif qualitatif réalisés	76
2.2	Entretiens menés avec les différent-e-s acteurs-rices	80
3.1	Agressions sexuelles ou physiques déclarées par les utilisateurs-rices régulier-e-s de transports. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	125
3.2	Lieu des violences déclarées dans les 12 derniers mois par les répondant-e-s trans. Source : <i>National LGBT Survey</i> , gouvernement du Royaume-Uni, 2018.	126
3.3	Types de violences vécues par région. Source : <i>National LGBT Survey</i> , gouvernement du Royaume-Uni, 2018.	127
3.4	Regards insistants ou désapprobateurs en fonction du territoire de résidence. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	128
3.5	Exposition aux remarques non sollicitées en fonction du territoire de résidence. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	128
3.6	Nature des agressions subies dans les transports en commun selon les territoires. Source : enquête « Trans et transports », association FéminiCités, 2017.	129
3.7	Auteur de l'agression la plus grave par région. Source : <i>National LGBT Survey</i> , gouvernement du Royaume-Uni, 2018.	130
3.8	Ressources recensées mises à disposition par les associations et la présence communautaire en région parisienne	152
6.1	Exposition aux problèmes lors des contrôles dans les transports en commun en fonction de la race, enquête Trans et transports, FéminiCités 2017.	296

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
I Faire une géographie des personnes trans : enjeux scientifiques et éthiques	15
1 Qui sont les trans ? Enjeux de l'enquête des personnes trans en géographie	19
1.1 Qui sont les trans ?	20
1.1.1 Une population d'une grande hétérogénéité aux critères de description scientifiques divers	20
1.1.2 Qui sont les trans... qui participent aux recherches ?	28
1.2 Étudier les personnes trans en tant que géographe	41
1.3 Le choix de la comparaison	44
1.3.1 Sortir de l'anglonormativité des savoirs trans	45
1.3.2 Éviter de reproduire la métronormativité des savoirs LGBTI	49
2 Penser la méthodologie en terrain sensible : rapports de pouvoir et relation d'enquête	53
2.1 L'éthique d'enquête en terrain minoritaire : un équilibre entre exigences académiques et injonctions communautaires	54
2.1.1 Enquêter de manière éthique dans un environnement scientifique concurrentiel	55
2.1.2 Des exigences académiques et communautaires sur l'éthique d'enquête des personnes trans	58
2.2 Penser un protocole méthodologique pour un terrain sensible	69
2.2.1 Une enquête fondamentalement ancrée dans les méthodes mixtes	70
2.2.2 Une enquête participative... aux retombées diverses	81
2.3 Traitre ou <i>insider</i> ? Une recherche en terrain connu.	88
2.3.1 Une position d' <i>outsider-within</i> doublement inconfortable	88
2.3.2 Une thèse guidée par la recherche d'une « objectivité forte » : à quel prix ?	94
II Une population minoritaire dans un espace hétéronormatif : inéga-	

lités et rapports de pouvoir **103**

3 Des métropoles attractives? Une minorité en équilibre entre émancipation et précarités **107**

- 3.1 Urbanité émancipatrice, ruralité hostile? 109
 - 3.1.1 Du topos de la métropole émancipatrice vers la littérature géographique 110
 - 3.1.2 Une attractivité métropolitaine inscrite dans les représentations et les pratiques des participant-e-s 116
- 3.2 Migrer vers une métropole : une opportunité d'émancipation du cadre familial et scolaire 123
 - 3.2.1 Des violences transphobes de nature différente en ville et dans les espaces ruraux 124
 - 3.2.2 Des migrations résidentielles émancipatrices : la métropole comme nouvelle chance 131
- 3.3 S'émanciper de la transphobie grâce aux ressources urbaines? 141
 - 3.3.1 Enjeux de l'accès aux ressources urbaines, rassurantes et attractives . . 142
 - 3.3.2 Des ressources métropolitaines inégalement réparties 154
 - 3.3.3 Des ressources communautaires inégalement saisies selon des critères de genre et de classe 160

4 Les espaces publics dans les politiques urbaines : une lecture par l'accessibilité entre idéalisme et subalternité **169**

- 4.1 L'accès aux espaces publics comme condition à la reconnaissance sociale des trans 170
 - 4.1.1 Étudier l'accessibilité des espaces publics au prisme d'une population minoritaire 170
 - 4.1.2 Politiques publiques locales et personnes trans : des enjeux d'accessibilités révélateurs des rapports de pouvoir 173
- 4.2 Les créneaux-piscine : une étude de cas révélatrice des enjeux politiques 178
 - 4.2.1 Rennes : des désaccords au nom d'un idéal d'accessibilité 179
 - 4.2.2 Paris : une stratégie associative pour faire entendre les besoins d'une population minoritaire 182
 - 4.2.3 Londres : un cercle vertueux d'accessibilité? 185
- 4.3 Les collectivités locales dans la lutte contre les discriminations 189
 - 4.3.1 Des politiques urbaines genrées profitables aux personnes trans? 189
 - 4.3.2 Une distinction entre des trans *désirables* dans les espaces publics et d'autres *indésirables* 195

III Changer de genre dans les espaces publics : géopolitique de la vie

quotidienne	205
5 Une socialisation par le genre aux pratiques des espaces publics	209
5.1 Une socialisation masculine aux espaces publics caractérisée par l'absence . . .	211
5.1.1 Masculinités et espaces publics dans la littérature scientifique : des pratiques dominantes?	212
5.1.2 Une socialisation masculine progressive des hommes trans aux espaces publics	215
5.2 Au cœur de la socialisation féminine : la violence sexiste comme outil de contrôle social	228
5.2.1 Le contrôle social des femmes par la violence, des espaces publics à la sphère domestique	228
5.2.2 Apprendre à être subordonnée : une féminisation des pratiques des femmes trans par la violence	231
5.3 Une socialisation dominante et des socialisations minoritaires : les apports de l'intersectionnalité	238
5.3.1 Handicap et espaces publics : des hommes moins socialisés aux pratiques masculines	239
5.3.2 Intersectionnalité et rapports sociaux dans les espaces publics	244
5.3.3 Des processus de minorisation des hommes par la socialisation de classe et de race	248
6 Une géographie du placard trans au-delà d'une dichotomie public-privé	263
6.1 La métaphore géographique du placard	264
6.1.1 La privatisation des espaces publics au cœur des controverses sur le droit à la ville	265
6.1.2 La sphère privée : un objet de recherche en géographie du genre et des sexualités	266
6.1.3 La métaphore du placard en géographie des sexualités	268
6.1.4 La spécificité d'un placard trans?	269
6.2 Cacher l'indicible : le placard comme protection dans des espaces publics normatifs	271
6.2.1 Le travail de face comme pratique de normalisation	272
6.2.2 Évitements et mises à l'écart : des pratiques dominées par la rupture biographique du changement de genre	288
6.3 Dimensions spatiales d'un placard aux frontières contraignantes	310
6.3.1 Enfermement et exclusion : un placard spatialisé selon des forces opposées	310
6.3.2 Aménager le placard : une pratique spatialement et socialement située .	319

7	Des espaces publics en réseau : aménager des escales pour accéder à la ville	327
7.1	Lieux sûrs et rassurants dans la littérature géographique	328
7.1.1	Le <i>safe space</i> en géographie du genre et des sexualités	329
7.1.2	La métaphore de l'escale pour repenser les <i>safe spaces</i>	332
7.2	Un ancrage polytopique fondé sur une multiplicité d'escales	335
7.2.1	Des escales hospitalières	335
7.2.2	Aménager des escales pour parcourir la ville	348
7.3	Négocier sa présence par les escales	361
7.3.1	Repenser les liens entre trajectoires sociales et pratiques spatiales . . .	362
7.3.2	Les escales au cœur de stratégies diversifiées d'accès à la ville et ses ressources	366
7.3.3	Un rapport à l'espace inscrit dans des trajectoires sociales complexes .	382
	Conclusion générale	395

Résumé

Cette thèse étudie les logiques de construction des normes de genre dans les espaces publics de villes d'Europe de l'Ouest au prisme des parcours de transition de genre. Les espaces publics sont des lieux de renforcement des rapports sociaux de genre, classe et race. En ce sens, ils sont normés et normatifs. Cette recherche étudie l'évolution des pratiques, représentations et stratégies d'accès ou d'appropriation des espaces publics par les personnes trans au cours de leur trajectoire de changement de genre. Deux aspects sont soulevés par cette recherche. D'abord, la mobilité sociale de genre qui caractérise les parcours trans est mobilisée pour comprendre les mécanismes de socialisation genrée aux espaces publics. Ensuite, la position subalterne de cette population est interrogée pour saisir leur exclusion dans les discours et prises de décision politiques, nationaux et locaux. Cette recherche apporte des éléments de compréhension pour saisir le profil de l'utilisateur légitime des espaces publics.

Cette thèse se fonde sur une enquête ethnographique participative menée à Londres (Royaume-Uni), Paris et Rennes (France), composée d'entretiens biographiques et de journaux de bord tenus par une trentaine de participant-e-s, ainsi que d'une observation participante des interactions entre associations trans et pouvoirs publics locaux. Ces matériaux sont complétés par l'exploitation de deux enquêtes par questionnaire, le « *National LGBT Survey* » commandé par le gouvernement du Royaume-Uni et l'enquête « Trans et transports » menée par l'association parisienne FéminiCités.

Mots clés : espaces publics, genre, sexualités, personnes trans, méthodes participatives, Paris, Rennes, Londres.

Abstract

This thesis aims to study the logic of the construction of gender norms in the public spaces of Western European cities, through the prism of gender transitioning. Public spaces are places where social relations of gender, class, and race are reinforced. In this sense, they are normative and prescriptive. This research aims to investigate the evolution of practices, representations, and strategies of access or appropriation of public spaces while transitioning. By observing the evolution of public space practices throughout gender transitions, I analyse the range of normativity of contemporary public spaces. Two aspects are raised in my thesis. First, I draw on the gender mobility that characterises trans journeys to understand the mechanisms of gendered socialisation to public spaces. Secondly, I question the subaltern position of this community to understand their exclusion in political discourses and decision-making. This approach provides elements for understanding the profile of the legitimate user of public spaces.

The study is based on a participatory ethnographic survey conducted in London (UK), Paris and Rennes (France). The survey consists of biographical interviews and diaries kept by 30 participants. It is supplemented by participant observation of interactions between trans associations and local public authorities. These materials are complemented by two questionnaire surveys: the “National LGBT Survey” commissioned by the UK government and the “*Trans et Transport*” survey conducted by the French charity FéminiCités.

Keywords : public spaces, gender, sexualities, trans people, participatory research, Paris, Rennes, London.